QK1
.A215
v.12
1913

Année 1913

VOLUME XII (Première Partie)

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE MALGACHE

Fondée le 23 Janvier 1902, à Tananarive,
par M. le Gouverneur Général Gallieni

Philologie. — Ethnographie
Histoire. - Croyances. - Traditions. - Légendes
Institutions politiques et sociales
Lois et coutumes
Paléontologie. — Sciences naturelles

MISSOURI BOTANICAL
GARDEN LIBRARY

$1.00

ACADÉMIE MALGACHE

COMPOSITION DU BUREAU

Année 1913

MM. le Dr Fontoynont .... *Président ;*
Standing, docteur ès sciences .... *Vice-président ;*
Dandouau, directeur de l'école professionnelle .... *Secrétaire général.*

ERRATUM

Par suite d'une erreur d'impression au titre du Volume XI,

Lire :

Année 1912, Volume XI.

Au lieu de :

Année 1913, Volume XI.

ACADÉMIE MALGACHE

Année 1913

LISTE DES MEMBRES

Membres honoraires

MM.

1. Général Gallieni, ancien gouverneur général de Madagascar.
2. Grandidier (Alfred), membre de l'Institut.
3. Estèbe, gouverneur des colonies.
4. Vergnes, gouverneur des colonies.
5. Guyon (Joseph), gouverneur des colonies.
6. Lacroix, membre de l'Institut.
7. E. Gauthier, professeur à l'école des lettres d'Alger.
8. Marre (A.), ancien professeur de malais à l'école des langues orientales.
9. Piolet, ancien missionnaire à Madagascar.
10. Rev. Richardson, ancien missionnaire à Madagascar.
11. Rev. Cousins, id.
12. Dahle, id.
13. Boule, professeur au Muséum d'histoire naturelle.
14. Chase S. Osborn, Sault Sainte-Marie, Michigan, Etats-Unis.
15. Mouneyres, chef du service des travaux publics au Sénégal.

Membres titulaires

MM.

1. Garbit, gouverneur des colonies.
2. Aujas, administrateur des colonies.
3. Berthier, administrateur en chef des colonies.
4. R. P. Cadet (A.), missionnaire catholique.
5. Chazel (A.), missionnaire protestant.
6. R. P. Colin (Elie), missionnaire catholique.
7. Dr Fontoynont, directeur de l'école de médecine.
8. Gerbinis, administrateur en chef des colonies.
9. Guédès, id.
10. Julien, id.
11. Renel, chef du service de l'enseignement.

12. Dr Standing, missionnaire protestant.
13. Dandouau, directeur de l'école professionnelle.
14. Jacobsen, missionnaire norvégien.
15. Mondain, missionnaire protestant.
16. Rev. Sibree, id.
17. F. Raphael, des écoles chrétiennes.
18. Vernier, missionnaire protestant.
19. Dr Villette, directeur de la maternité d'Isoraka.
20. Fontoynont (G.), administrateur des colonies.

Membres sociétaires

MM.

1. Ardant du Picq (P.), capitaine d'infanterie coloniale.
2. Bénévent, administrateur en chef des colonies.
3. Dr Besson, administrateur en chef des colonies honoraire.
4. Bourdariat, directeur de la Compagnie Coloniale.
5. Camboué (Paul), missionnaire catholique.
6. Carougeau, chef du service vétérinaire.
7. Caussèque (Pierre), missionnaire catholique.
8. Colançon, administrateur des colonies.
9. Mgr Crouzet, vicaire apostolique de Madagascar-Sud.
10. Dubois, missionnaire catholique.
11. Fouilloux, directeur du laboratoire de chimie.
12. Gamon, président de la Cour d'appel.
13. Commandant Guyon, chef de bataillon d'infanterie coloniale.
14. Grandmougin, vétérinaire.
15. Hesling, administrateur en chef des colonies.
16. Dr Jourdran.
17. Lamberton, professeur à l'école Le Myre de Vilers.
18. Dr Monnier, médecin de colonisation.
19. P. Muthuon, missionnaire catholique.
20. Dr Ranaivo (Charles), à Tananarive.
21. Dr Salvat, directeur de l'Institut Pasteur.
22. Sims, missionnaire protestant.
23. Vig, missionnaire norvégien.
24. Andriamifidy, lettré indigène.
25. Rasanjy, gouverneur principal.
26. Dr Rasamimanana, à Tananarive.
27. Vivaldi, administrateur-adjoint des colonies.

Membres correspondants

MM.

1. Dr Baelz, de l'Université de Tokio.
2. Bensch, administrateur des colonies.
3. Boyer, directeur de l'école des langues orientales.
4. Dr Renward Brandstetter, Lucerne (Suisse).
5. Boudillon, inspecteur des domaines.
6. Buhrer, lieutenant d'infanterie coloniale.

7. Cabaton, professeur de malais à l'école des langues orientales.
8. Carle, chef du service de colonisation.
9. Castan, missionnaire catholique.
10. De Cespédès, directeur d'école.
11. Carlos Everett Conan, professeur à l'Université de Chicago.
12. Conty, secrétaire d'ambassade.
13. Daruty de Grandpré, secrétaire de la Société Royale des Arts et Sciences (île Maurice).
14. De la Devèze, missionnaire catholique.
15. Delhorbe, publiciste à Paris.
16. Ferrand (Gabriel), consul général de France.
17. Finot, directeur de l'école française de l'Extrême-Orient.
18. Froidevaux, docteur ès lettres.
19. De Froberville, propriétaire.
20. Dr Gaubert.
21. Girod, ingénieur en chef des travaux publics des colonies.
22. Grandidier (Guillaume), explorateur.
23. Hermann, notaire (île de la Réunion).
24. Jensenius, missionnaire norvégien.
25. Léon, missionnaire catholique.
26. Merle, ingénieur des mines.
27. Millot, planteur au Sambirano.
28. Oberthur (René), à Rennes.
29. Oberthur (Charles), à Rennes.
30. Paulhan, professeur à l'école des langues orientales.
31. Perrier de la Bathie, explorateur.
32. Rey, capitaine d'infanterie coloniale.
33. Abbé Rousselot, directeur du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France.
34. Sacleux (Charles), missionnaire catholique.
35. Soury-Lavergne, missionnaire catholique.
36. Torra, ancien directeur de la « Normal School » de Manille.
37. Toussaint (René), administrateur des colonies.
38. Viguier, professeur à la Sorbonne.
39. Dr Vinson (A), à la Réunion.
40. Dr Voeltzkow, explorateur.
41. Wolf (Eugène), explorateur.
42. Dr Josef Zawoduy, publiciste.
43. Rajaofera, inspecteur des écoles.
44. Savaron aîné, industriel à Tananarive.
45. Dr Roy, Montréal (Canada).
46. Ph. S. Van Ronkel, secrétaire général de l'Académie des Arts et Sciences de Batavia.

Procès-verbal de la séance du 23 janvier 1913

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Le président donne lecture de la correspondance reçue :

1° Lettre de M. Everett Conant, de l'Université de Chicago (Tennessee), remerciant l'Académie de sa nomination de membre correspondant ;

2° Lettre du capitaine Rey, commandant le secteur du Menabe septentrional (Serinam), remerciant également l'Académie de sa nomination de membre correspondant.

Il dépose sur le bureau :

1° La traduction faite par M. l'administrateur Colançon du manuscrit de Rainimarovavy, de la caste des maity enin-dreny ;

2° Des brochures de divers dialectes de l'île.

Il donne lecture d'une notice jointe au lexique du dialecte antaimoro du district de Vohipeno.

M. Standing présente à l'Académie une reconstitution du Mégaladapis.

M. G.-Ch. Toussaint communique un dessin provenant d'Ambohidrabiby et représentant le rova de ce lieu en 1868.

Au Nom De sa Majesté Radama
Mandjaka Roi de Madagascard

Nous Jean René Prince dela province héréditaire de Tamatave & Commandant en chef de Bettanimènes &. Dependances &c.

Après avoir été bien informé dela conduite de Fira, sujet madegasse, Descendant de Zamaque-marouraethifil de Rabérouf et chef de la famille du village de Vouï-boïjazou, Decendant dela province de Bettanimènes, après avoir suffisamment Deliberé en la chambre Du Conseil assisté de notre etat-major.

Avons nommé & nommons par ces presentes le dit Fira fonctionnaire De l'ordre civile et judiciaire de son village et voulant lui donner en outre une preuve de notre satisfaction pour son devouement et pour sa soumission, lui avons donné le pavillon du roi, ayant au centre deux R R et une etoile et permis de l'arborer toutes les fois que besoin sera entendons que tant qu'il restera fidèle à sa majesté, et aux autres constitués en grande dignité et qu'il sera obéissant aux loix et ordonnances, il jouisse de tous les droits et prérogatives dela charge dont nous l'honorons: ordonnons que tout les trois mois il vienne nous rendre compte exact de son administration et que tout l'arrondissement de son village lui obeisse,

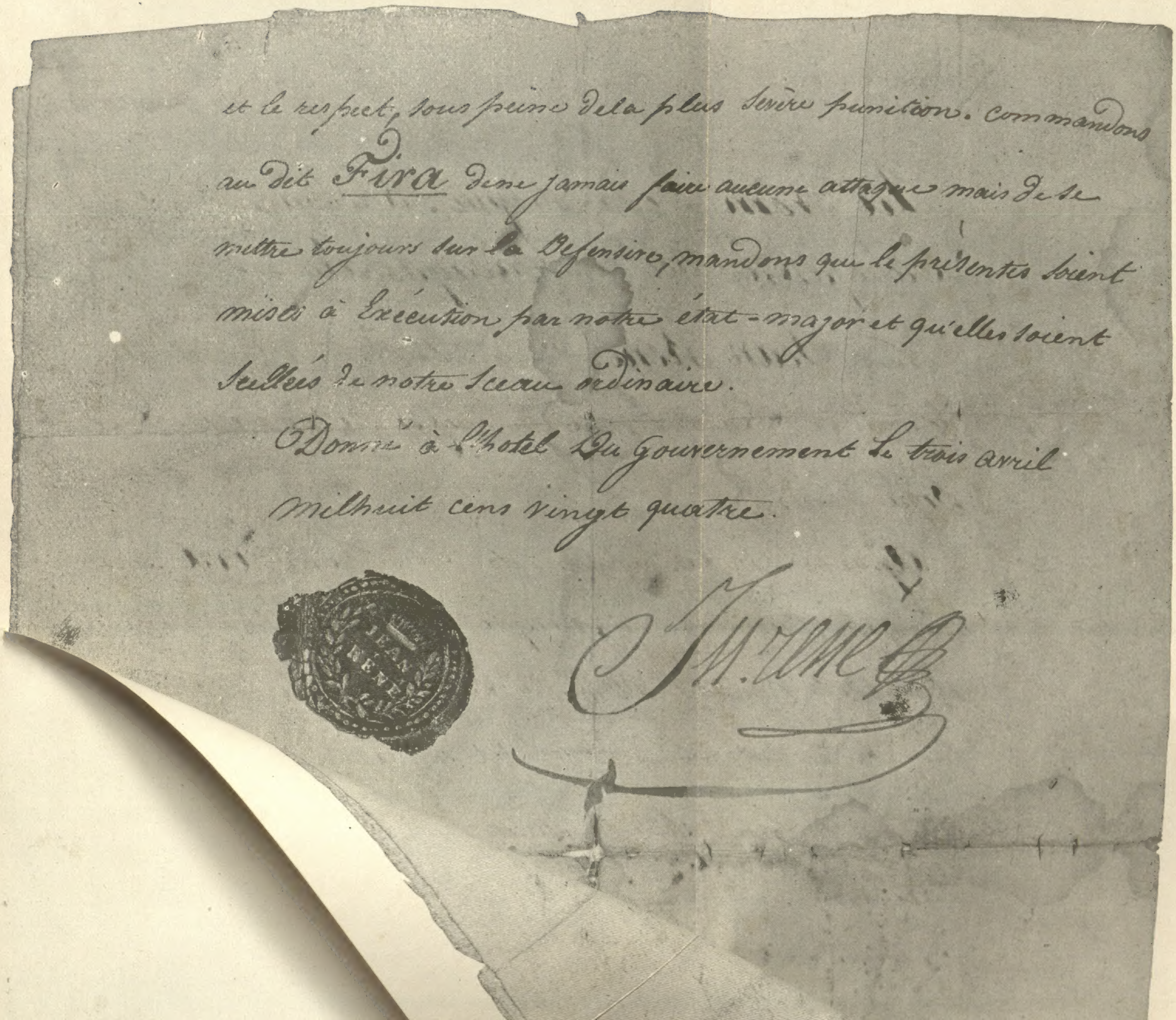
et le respect, sous peine de la plus sévère punition. commandons
au dit Fira de ne jamais faire aucune attaque mais de se
mettre toujours sur la Défensive, mandons que les présentes soient
mises à Exécution par notre état-major et qu'elles soient
scellées de notre sceau ordinaire.

Donné à l'hotel du Gouvernement le trois avril
mil huit cens vingt quatre.

Procès-verbal de la séance du 17 février 1913

PRÉSIDENCE DE M. LE D[r] FONTOYNONT

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. le Gouverneur Général annonçant l'approbation de la nomination comme membres titulaires de l'Académie malgache de MM. Chazel, Dandouau, Gaston Fontoynont, Renel, Sibree, Toussaint, et envoyant des ampliations de l'arrêté d'approbation ;

2° Une lettre de M. Estèbe, gouverneur de l'Oubanghi, remerciant de sa nomination comme membre honoraire ;

3° Des lettres de MM. Sibree et Toussaint, remerciant de leur nomination comme membres titulaires ;

4° Deux bordereaux de M. le chef de la province de Farafangana accompagnant des documents concernant le district d'Ikongo qui lui avaient été communiqués le 2 avril 1912 :

a) Liste des essences forestières de la forêt de l'Ikongo ;

b) Tribus, castes et familles de l'Ikongo.

5° Une lettre et un travail de notre collègue Gerbinis au sujet des coutumes malgaches curieuses qu'il a observées dans le Sud ;

6° Une lettre de M. Léon de Rosny, président fondateur de l'Alliance scientifique universelle, disant que ses dernières lettres sont restées sans réponse ;

7° Un document autographe de Jean-René, prince de la province de Tamatave et commandant en chef des Betanimena, confiant au nommé Fira, chef du village de Vouïboyazo, le pavillon du roi Radama I[er] (3 avril 1824) (1) ;

8° Une intéressante et documentée communication de R. P. Colin sur le cyclone du 24 au 28 novembre 1912.

M. Standing montre le squelette du paléopropithèque, ce qui porte à deux le nombre des pièces uniques au monde que l'Académie possède actuellement.

M. Aujas, secrétaire général, est aussi en instance de départ.

M. Dandouau est nommé à l'unanimité secrétaire général en remplacement de M. Aujas.

M. Bensch dépose ensuite le catalogue de la collection de coléoptères que l'Académie possède au 1[er] janvier 1912.

---

(1) Voir ci-joint le fac-simile.

Le P. Cadet dépose sur le bureau les lettres O. P. R. S. du *Dictionnaire Betsileo* du P. Dubois.

M. Dandouau fait part à l'Académie d'un curieux trait de mœurs hova qui lui a été signalé par M. Lanfrey.

Le président annonce à l'assemblée qu'il a remercié en son nom M. Boureau du don qu'il nous a fait d'un fragment très volumineux d'un fémur de dinosaurien provenant de Marovoay.

Procès-verbal de la séance du 27 mars 1913

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr FONTOYNONT

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie proposant un échange de Bulletins ;

2° Une lettre de M. Millot, colon à Ambalavelo (Nosy-Bé), annonçant l'envoi d'une caisse contenant une pierre sculptée provenant des ruines de Mahilaka ;

3° Une lettre de M. Boule, du Muséum, remerciant de sa nomination comme membre honoraire ;

4° Une lettre du P. Soury-Lavergne, annonçant l'envoi pour la bibliothèque d'un numéro des *Etudes* du 5 mars 1912, renfermant un article intitulé « La genèse d'un avènement », et relatif au règne d'Andriampoinimerina ;

5° Une lettre du directeur de la Compagnie Lyonnaise à Antsirabe, demandant à l'Académie des renseignements sur les ossements subfossiles ;

6° Une lettre de M. le Gouverneur Général transmettant un dossier relatif à une étude faite en novembre 1905 par le capitaine Defoort sur le secteur d'Ambato-Boéni ;

7° Une lettre du médecin de colonisation Rabe-Ranivo, d'Ambovombe (Ambositra) ;

8° M. Dandouau donne lecture de deux documents que lui a remis M. P. de la Bathie :

a) Une révision sommaire de la famille des Asclépiadacées ;

b) Une étude sur les dépressions lacustres du Mangoro, de l'Alaotra, de l'Ankaizina et les mouvements récents du versant Est et du Nord de l'île.

9° M. Berthier fait une série d'intéressantes communications sur divers sujets :

a) Note sur les « destins des éléments » ;

b) Du relatif en malgache ;

c) Sur les hain-teny ;

d) Manuscrit de Radama Ier.

10° M. Colançon annonce qu'il a terminé la traduction du premier chapitre du Tantara.

11° Le P. Cadet dépose sur le bureau la fin du *Dictionnaire Betsileo* du P. Dubois.

Procès-verbal de la séance du 24 avril 1913

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. le Gouverneur Général priant l'Académie de vouloir bien lui faire connaître, suivant la d mande faite par M. le ministre des colonies, si elle est disposée à entrer en relations avec la section d'histoire moderne et contemporaine du Comité des travaux historiques et scientifiques ;

2° Une lettre de M. le Gouverneur Général adressant à l'Académie trois monographies : 1° celle du secteur d'Ambato-Boéni par le capitaine Defoort, dont il a été déjà question dans les séances précédentes ; 2° celles des secteurs de Tsaratanana et Sitampiky.

Le président fait ensuite part à l'Academie de la perte qu'elle vient d'éprouver en la persnone du R. P. Malzac.

Le P. Cadet donne communication à l'Académie d'une feuille de l'*Anthropos*.

A l'unanimité, le P. de la Devèze est nommé membre correspondant.

Le P. Cadet fait part à l'Académie de la nouvelle qui vient de parvenir à la mission de la mort de notre collègue, le P. Torrend, de la mission du Zambèze, dévoré par un lion.

M. Mondain entretient l'Académie des ossements de dinosauriens géants que l'on trouve à Marovoay et un peu partout le long de la côte Ouest.

M. Dandouau montre à l'Académie quelques photographies qu'il a prises au moment de la réfection du tombeau des rois et du déplacement du cercueil d'argent.

Procès-verbal de la séance du 22 mai 1913

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. Chase S. Osborn, ex-gouverneur de l'Etat de Michigan (Etats-Unis), qui lui exprime le plaisir qu'il a eu à visiter nos collections scientifiques ;

2° Une lettre du chef du Service de la documentation de l'Institut de Sociologie Solvay (Bruxelles), faisant connaître que le Dr W. Schultz, de Vienne (Autriche), s'occupe de réunir toute la littérature relative aux devinettes dans tous les pays du monde, et demande à entrer en relations avec ceux des membres de l'Académie qui s'intéressent d'une façon particulière à ce domaine spécial de l'ethnographie ;

3° Une lettre du P. Cadet remerciant l'Académie Malgache, au nom des membres de la Mission, pour le témoignage de sympathie qui leur a été donné à l'occasion du décès de notre collègue le P. Malzac ;

4° Une lettre de la bibliothèque de l'Université de Toulouse qui désirerait compléter la collection du *Bulletin* de l'Académie, dont elle ne possède que les trois premiers numéros ;

5° Une lettre de MM. Dulau et Cie, libraires à Londres, demandant l'envoi des *Bulletins* n° 10 et suivants ;

6° Une lettre de M. Karl J. Trübner, de Strasbourg, éditeur de *Minerva*, annuaire du monde savant, qui envoie pour être complété et mis à jour l'extrait relatif à l'Académie Malgache.

M. Renel présente une note sur un manuscrit arabico-malgache sur peau de bœuf conservé à Mahatsara.

Le P. Cadet dépose sur le bureau une grammaire saatou écrite en portugais, œuvre du P. Pierre Dupeyron.

Il a trouvé dans les papiers du P. Malzac divers documents :

1° Une lettre écrite le 22 décembre 1828 au gouverneur de la Réunion par un nommé Dayot. (Des lettres de ce même Dayot sont conservées aux archives du ministère des colonies donnant des détails très complets sur l'état des forces militaires hova) ;

2° Une copie, datée du 1791, de divers manuscrits sans noms d'auteurs. Le premier est le commencement d'un dictionnaire latin-malgache. Le second est un catéchisme latin-malgache.

M. Dandouau complète par une note écrite la communication qu'il a faite dans la dernière séance sur la réfection des tombeaux des rois et les translations du cercueil d'argent contenant les cadavres.

M. Toussaint, avant son départ en Indo-Chine, fait une dernière communication. Il a eu dernièrement l'occasion de causer avec Rabo-

zaka et celui-ci lui aurait dit que bien peu encore était connu de l'histoire de Madagascar.

Il présente ensuite une ammonite silicifiée en partie brisée appartenant au capitaine Madoule, qui l'aurait trouvée dans l'Ankara (Maevatanana).

M. Mondain lit une note sur un ossement de dinosaurien qu'il se propose d'offrir à l'Académie.

M. Dandouau signale, dans le n° 27 d'*Insecta*, la description d'une *Cetonidæ* nouvelle trouvée par notre collègue M. Lamberton.

M. Fontoynont dépose une communication de M. Lacroix à l'Académie des Sciences sur l'analyse des laves des volcans du Centre de Madagascar.

M. Mondain signale l'état de délabrement de la porte d'Ambavahadimitafo.

Procès-verbal de la séance du 26 juin 1913

Présidence de M. le Dr Fontoynont

M. Dandouau fait connaître qu'un libraire de Paris annonce dans un de ses catalogues un manuscrit de l'abbé Durocher, préfet apostolique à Madagascar, dans lequel se trouvent les passages les plus intéressants de l'ouvrage de Flacourt.

Le président donne ensuite lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre du proviseur du lycée Lecomte de Lisle (Réunion), remerciant de l'envoi qui a été fait, pour la bibliothèque du lycée, de la collection du *Bulletin ;*

2° Une lettre de J. Rakotomalala, offrant à l'Académie un exemplaire d'un arbre généalogique qu'il vient de dresser ;

3° Une lettre du directeur du *Courrier Colonial* demandant à faire l'échange de son journal contre notre *Bulletin ;*

4° Une lettre du P. Dubois, de Fianarantsoa, remerciant de l'envoi du *Bulletin* et annonçant l'envoi prochain d'études betsileo et de la traduction en betsileo du dialogue français-malgache ;

5° Une lettre du capitaine Rey, annonçant l'envoi de deux opuscules dans lesquels il a condensé tous les documents qu'il a pu recueillir au cours de son séjour dans le Menabe, sur la côte Ouest, sur le dialecte sakalava, sur le folk-lore du Menabe ;

6° Une lettre de M. Chase S. Osborn, ex-gouverneur de l'Etat de Michigan (Etats-Unis), remerciant de sa nomination comme membre honoraire ;

7° Une lettre de M. Colançon faisant part de son prochain départ en congé et assurant l'Académie de son entier dévouement.

Le président fait ensuite connaître qu'il a adressé à M. le Gouverneur Général, au nom de la Société des Etudes Malgaches, une demande de subvention pour permettre l'impression des documents intéressants qui ont déjà été fournis par ses membres.

M. Mondain présente à l'Académie l'os de dinosaurien qu'il vient de lui offrir.

M. Dandouau, bibliothécaire, dépose sur le bureau les volumes récemment acquis.

Procès-verbal de la séance du 24 juillet 1913

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de Ramamonjy, envoyé à Antsirabe pour recueillir les ossements mis à jour au cours des travaux que la Colonie entreprend pour capter les sources thermales ;

2° Une lettre de M. Legoux, chef de cabinet de M. le Gouverneur de la Réunion, accusant réception de la collection du *Bulletin* de l'Académie Malgache ;

3° Une lettre de notre collègue M. Julien proposant la nomination comme membre correspondant de M. Ph. Van Ronkel, secrétaire général de la Société des arts et sciences de Batavia.

M. Carle offre à l'Académie des ossements d'un archéo-lémur, trouvés par Mme Carle dans une grotte s'ouvrant dans une des parois de la cheminée d'un des cratères les mieux conservés et non encore connus du massif volcanique de Betafo, le Yetsifotra.

M. Carle offre à l'Académie, au nom de M. Goissaud, géomètre, le volume de M. G. Grandidier sur les Lémuniers disparus de Madagascar.

M. Bensch fait connaître à l'Académie que M. Grandidier prépare une monographie des chauves-souris de Madagascar.

M. Ch. Renel dépose sur le bureau une étude rédigée par un inspecteur indigène du service de l'enseignement, Henri Rajaofera, intitulée : *Les Bezanozano et leur conquête par l'Imerina.*

Le président signale qu'un docteur canadien, d'origine française, le docteur Roy, est venu récemment en mission dans la Colonie pour y poursuivre des enquêtes médicales d'un très grand intérêt.

Le P. Cadet fait connaître, comme un dernier hommage rendu à la mémoire de notre regretté collègue, que l'Académie Française a décerné au P. Malzac un prix de la valeur de 800 francs sur la fondation Thiers, pour son ouvrage intitulé : *Histoire du royaume hova depuis son origine jusqu'à la fin.*

M. Dandouau présente à l'Académie un certain nombre d'ossements trouvés à Antsirabe par M. Perrier de la Bathie.

Le P. Muthuon établit un rapprochement fort curieux entre les rites funéraires observés pour les funérailles d'un roi de l'Oungayembe (Afrique équatoriale allemande) et ceux que décrit le P. Abinal dans *Vingt ans à Madagascar* au sujet de la mort des princes betsileo.

Le P. Muthuon présente ensuite à l'Académie deux échantillons d'une roche éruptive ancienne et lit une note qui sera insérée au *Bulletin*.

M. Carle offre une huître marine de grande taille trouvée aux environs de Marovoay.

Le P. Cadet signale l'activité avec laquelle les malgachisants semblent se consacrer à la traduction du *Tantara* du P. Callet.

Le bibliothécaire dépose sur le bureau les publications reçues.

Procès-verbal de la séance du 28 août 1913

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de G.-W. Ramamonjy annonçant le prochain envoi d'une caisse d'ossements et la découverte d'une sorte de piège employé par les Malgaches d'autrefois. Il se trouvait mêlé dans la terre avec des vertèbres cervicales d'Æpyornis ;

2° Une lettre du « Vereeniging Koloniaal Instituut », d'Amsterdam annonçant l'envoi de son deuxième rapport annuel et proposant l'échange avec le *Bulletin* de l'Académie Malgache ;

3° Une lettre du secrétaire du Département de l'agriculture, industrie et commerce de Buitenzorg, annonçant l'envoi de l'ouvrage intitulé : *De Inlandsche Kunstnijverheid in Nederlandsch-Indie*, door, J.-E. Jasper en Mas Pirngadie, de Weefkunst ;

4° Une lettre du R. P. de la Devèze qui remercie de sa désignation comme membre correspondant ;

5° Une lettre de remerciements de M. Savaron aîné, pour son admission comme membre correspondant ;

6° Un lettre de M. P. Geuthner, libraire à Paris, annonçant l'apparition d'un ouvrage de M. J. Paulhan intitulé : *Les Hainteny Merina* ;

7° Une lettre de M. Vergely, chef de la province de Vohemar, annonçant l'envoi de sept objets en pierre trouvés par lui dans la région de la haute Fanambana ;

8° Une étude de M. Lachiche Hugues, de Curepipe (Maurice), intitulée : *Démonstration du Protéisme ou Unité du Champignon* ;

9° Une lettre de M. Mouren, de Vohemar, annonçant l'envoi de deux rapports de MM. Mouren et Rouaix sur certains objets en pierre qu'ils viennent de découvrir ;

10° Une lettre de l'administrateur général de la Bibliothèque Nationale de Paris, signalant que cet établissement ne possède que le tome VIII du *Bulletin* de l'Académie et demandant s'il ne serait pas possible de lui procurer les numéros manquants ;

11° Une lettre de M. Carle, chef du service de colonisation, soumettant à l'Académie le projet d'instituer un Musée.

M. Mondain communique à l'Academie quelques lettres relativement récentes écrites en caractères arabes et qui prouvent qu'autrefois l'usage de ces caractères était plus répandu qu'on ne le croit généralement.

M. Dandouau communique à l'Académie la légende relative à la fondation de Majunga.

Procès-verbal de la séance du 25 septembre 1913

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. le Gouverneur Général transmettant deux études de M. le capitaine Rey sur le dialecte sakalava-menabe et le folk-lore menabe et demandant qu'on lui fasse connaître s'il est possible d'insérer ces deux documents dans le prochain *Bulletin* de l'Académie et l'époque probable de leur publication;

2° Une lettre de M. le Gouverneur Général demandant de vouloir bien faire connaître le nombre des articles du *Bulletin* pour lequel des tirages à part sont sollicités;

3° Une lettre de M. le Gouverneur Général communiquant une carte postale adressée par M. Hutzelmeyer, de Nuremberg, pour proposer l'achat d'une carte coloriée de Madagascar datée de 1720;

4° Une lettre de *Lyon-Exposition* faisant connaître qu'il insérera avec plaisir gratuitement toutes les informations et études que l'on voudra bien lui faire parvenir concernant la participation de Madagascar à l'exposition organisée à Lyon en 1914;

5° Une lettre de Benoit Andrianomanana, de Diego-Suarez, demandant à l'Académie de très longs renseignements ethnographiques;

6° Une lettre et un nouveau rapport de MM. Mouren et Rouaix sur les intéressantes découvertes qu'ils ont faites dans la région du Nord-Est;

7° Une lettre de M. G. Grandidier demandant la liste des planches et fascicules du monumental ouvrage sur Madagascar dont son père et lui ont entrepris la publication, qui manquent dans notre collection.

M. Dandouau ajoute qu'il a reçu il y a quelque temps de M. l'administrateur Guénot communication d'une note et d'une photographie sur une cérémonie funéraire du Sihanaka appelée « Tondro landy ».

Procès-verbal de la séance du 23 octobre 1913

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. Millot relative aux nouvelles découvertes qu'il vient de faire sur l'emplacement de l'ancienne Sada (Mahilaka) ;

2° Une lettre de M. Waterlot, directeur de l'imprimerie officielle, correspondant du Muséum d'histoire naturelle, demandant à l'Académie le concours de ses membres pour l'aider dans les recherches qu'il poursuit depuis longtemps sur les poids somatiques et encéphaliques dans les espèces animales et sur les relations du poids encéphalique en fonction du poids corporel entre individus de même espèce.

M. Standing indique les résultats très encourageants obtenus au cours des premières fouilles entreprises à Antsirabe.

M. Carle dit quelques mots de l'éclipse de soleil qui a eu lieu le 27 septembre dernier, de 5 h. 15 à 7 h. 10 du matin.

Le P. Muthuon offre à l'Académie, pour ses collections, deux échantillons d'un minéral rare et curieux.

Le président présente ensuite quelques ouvrages récemment reçus.

Procès-verbal de la séance du 27 novembre 1913

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Le président donne lecture de la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. Van Ronckel, chargé de mission à Sumatra, qui remercie de sa nomination comme membre correspondant ;

2° Une lettre de M. Aujas, contenant une lettre et une facture de H. Rabeuf, photograveur de l'*Illustration*, qui s'est chargé de reproduire une lettre autographe de Jean René, prince héréditaire de Tamatave et commandant en chef du Betanimena, daté du 3 avril 1824 ;

3° Une lettre de M. Grandidier remerciant des ouvrages qui lui ont été adressés et annonçant le prochain envoi des planches qui manquent à notre collection de l'*Histoire naturelle politique, etc., etc. de Madagascar* et de plusieurs nouveaux volumes de ce monumental ouvrage ;

4° Une lettre de M. Gaillandre, libraire à Paris, offrant un vieux volume contenant, entre autres choses, une vieille carte et deux feuilles de texte sur Madagascar (Sanson, 1656) ;

5° Une circulaire de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie proposant l'achat de la table alphabétique des travaux qu'elle a publiée de 1817 à 1910 ;

6° Une lettre de notre préparateur Ramamonjy annonçant l'envoi d'une caisse d'ossements d'Antsirabe et faisant connaître que les fouilles marchent bien.

Le secrétaire lit ensuite un intéressant rapport de M. Jacquier, administrateur à Analalava, relatif à une visite qu'il a faite aux ruines de l'ancienne ville arabe de Tangaina, dans l'îlot de Nosy-Manja, baie de la Mahajamba.

Le président donne lecture de la lettre que M. Ruffat, prospecteur, a adressée à l'Académie.

M. Mondain signale à nouveau l'état de délabrement dans lequel on trouve la vieille porte d'Ambavahadimitafo.

Un autre membre de l'Académie signale l'état déplorable où se trouve la pierre sainte de Mahamasina.

M. Carle fait ensuite, au sujet de l'exposition coloniale de Marseille qu'il est chargé d'organiser, une communication sur laquelle l'Académie reviendra dans sa prochaine séance.

M. Dandouau offre à l'Académie, au nom de M. Perrier de la Bathie, une *Etude sur les Plantes à caoutchouc de la côte Est*.

Procès-verbal de la séance du 13 décembre 1913

Présidence de M. le Dr Fontoynont

Le président lit la correspondance qui comprend :

1° Une lettre de M. l'administrateur Fraud, chef du district autonome d'Ambilobe, annonçant l'envoi d'une caisse de poissons fossiles récoltés près du village d'Ambalakaty, dans la vallée de la Mahavavy ;

2° Une lettre du P. Caussèque, de Fianarantsoa, remerciant de l'envoi du *Bulletin* et annonçant l'envoi d'une note sur un des points de la langue malgache réputés comme difficiles : le relatif ;

3° Une lettre de M. Lacroix remerciant des échantillons de minéraux que lui a adressés le président de l'Académie Malgache ;

4° Une lettre de M. Standing au sujet des fouilles d'Antsirabe, annonçant notamment la découverte de quatre crânes d'æpyornis ;

5° Une lettre de M. Colançon annonçant qu'il a trouvé à la bibliothèque de la ville d'Aix un certain nombre de volumes intéressants concernant Madagascar.

Le P. Colin donne lecture d'un travail sur la pression athmosphérique à Madagascar.

Le P. Dubois lit une note sur la façon de s'orienter des Malgaches et notamment des Betsileo.

Le docteur Fontoynont communique, tant en son nom qu'en celui du médecin indigène Rabefierana, un travail sur le sikidy betsimisaraka avec des renseignements très intéressants et inédits sur le mode de procéder des mpisikidy lorsque les femmes viennent les consulter au sujet de leur stérilité, ainsi que sur le hiala-faditra consécutif.

Il dépose ensuite les copies des deux nouveaux manuscrits de Mayeur que lui a adressés M. de Frobertville : *Voyage au pays d'Ancove effectués le premier en 1777, le second en 1785.*

TANTARAN' NY ANDRIANA

du R. P. CALLET

PREMIER CHAPITRE

Temps fabuleux. — Généalogie des rois. — Vintana. — Orim-bintana. — Sorona. — Santatra.

TRADUIT ET ANNOTÉ PAR M. COLANÇON

HISTOIRE DES ANCÊTRES

PREMIÈRE PÉRIODE

DE LA PÉRIODE AYANT PRÉCÉDÉ L'AVÈNEMENT DES ROIS QUI ONT RÉGNÉ EN IMERINA JUSQU'A LA FORMATION PAR ANDRIAMASINAVALONA DE L'IMERINA EN QUATRE DISTRICTS.

PREMIÈRE PARTIE

DE L'ÉPOQUE VAZIMBA A L'ARRIVÉE DE RALAMBO EN IMERINA

CHAPITRE PREMIER

DE L'ÉPOQUE VAZIMBA JUSQU'A L'AVÈNEMENT DE RAFOHY ET RANGITA INSTALLÉES A ALASORA (TEMPS FABULEUX).

Il existe de nombreuses versions sur les Vazimba. D'après la tradition orale, à l'époque où régnèrent les premiers souverains, les Vazimba occupaient le pays Merina : ils étaient constitués en tribus ou clans indépendants. Les rois Andriamanelo et ses successeurs, Ralambo et Andrianjaka, ne pouvant plus souffrir au milieu de leur royaume ces groupements placés hors de leur autorité qui formaient des enclaves libres dans le pays, les expulsèrent hors de l'Imerina. Mais cette expulsion n'eut pas lieu d'un seul coup, puisque ce ne fut que sous le règne d'Andrianjaka que les derniers Vazimba quittèrent le pays.

Personne, jusqu'ici, n'a pu dire à peu près exactement ce qu'il en était de l'origine des Vazimba ; on n'est pas davantage renseigné

sur les peuplades qui les premières auraient occupé Madagascar, des Vazimba, des Ombiasy ou tous autres individus.

Cette histoire concerne les Vazimba qui occupaient jadis le pays Merina et ne l'avaient pas encore abandonné sous le règne d'Andriamanelo. Le lecteur y verra que Ralambo les ayant vaincus dans la partie Nord, ils se réfugièrent dans la partie Ouest du pays.

L'existence des Vazimba n'est pas seulement affirmée par le présent récit, la tradition orale, les proverbes et les coutumes de l'Imerina l'attestent également.

Ainsi l'on peut citer le dicton suivant : *Ny Vazimba no mankarary ny akoho no mihanton-doha* qui se traduit exactement ainsi : « C'est parce que la maladie est attribuée aux Vazimba que l'on suspend (ou accroche) une tête de poulet sur un tombeau supposé être la demeure de l'un d'eux (afin d'obtenir la guérison). »

Telle était la croyance des ancêtres et dès lors on faisait ce sacrifice dans le but d'apaiser la colère du Vazimba présumé habiter le tombeau.

Ils pensaient que les maladies résultaient d'une profanation telle que poser le pied sur un tombeau de Vazimba ; c'est pourquoi ces tombeaux (dits *Vazimba*) étaient l'objet de respect, d'implorations, d'offrandes et de prières.

Voici comment on faisait les sacrifices :

La tête de l'agneau ou du poulet, etc... (sacrifiée) était déposée sur la *pierre Vazimba* et laissée sur place. Des perles blanches ou des anneaux d'argent y étaient aussi déposés et abandonnés. L'invocation était la suivante, notamment lorsque le vœu était formulé par une personne partant en voyage : « Si je reviens sain et sauf, j'immolerai pour vous un poulet. » Une femme désireuse d'enfanter parlait ainsi à la pierre vazimba : « Andriamanitra (divinité), maître de la terre, veuillez me donner un enfant. Si vous m'êtes favorable, j'immolerai pour vous un mouton. » Le mouton objet du vœu (exaucé) était alors immolé puis mangé par la famille et la pierre vazimba était ointe avec la graisse de l'animal sacrifié.

Il existerait aujourd'hui encore en Imerina des tribus malgaches qui descendraient des Vazimba : tels seraient les *Antehiroka*.

D'après quelques opinions, les Vazimba furent appelés *Zafimbazaha* (1) dont l'ancêtre serait Andriambazaha (2) enterré à Dilambato. C'est de cette origine légendaire qu'aurait été tiré le proverbe : *Ny tarehy ko ratsy angaha no zahanao, fa tsy ny havana ary any Dilambato* encore usité de nos jours (3).

De tout ce qui précède, je conclus : Il est probable que des Vazimba ont jadis habité ici (le pays Merina), tout n'est donc pas légende dans ce que racontent les gens, bien que certains prétendent qu'il n'y ait dans ces histoires que matière à plaisanterie (4).

Au sujet des Ombiasy, voici ce que l'on peut en dire :

Un malgache intelligent et averti écrivait : « Avant l'apparition des Vazimba à Madagascar quelques ombiasy instruits conservaient

---

Notes du traducteur :

(1) Petit-fils de vazaha, de blanc.

(2) Le noble blanc.

(3) « Comment ! vous rechercheriez mon vilain visage au lieu de prétendre à celles qui, comme vous, auraient une commune origine avec le vazaha inhumé à Dilambato. »

(4) Voir, en outre, au sujet des Vazimba les pages 237 et suivantes, tome 1er du *Tantara ny Andriana* sur le règne d'Andrianjaka.

des manuscrits relatifs à l'histoire des premiers habitants de Madagascar. Ces documents étaient écrits en langue malgache, avec l'emploi de l'écriture arabe. Il ne paraît pas qu'aujourd'hui l'on puisse trouver quelqu'un possédant l'histoire des Ombiasy. » (*Grammaire du P. Basilide*).

Puisse-t-on connaître un jour cette histoire !

Récits divers relatifs a l'origine des souverains qui ont régné ici en Imerina. Première version (tirée d'un manuscrit)

Andrianamponga. — Le souverain qui régnait, appelé Andrianamponga, était marié à Rampanambonitany qui résidait à Fanongoavana. Il engendra Andrianamboniravina, de Beravina, à l'Est d'Ankadivoribe. Le souvenir de son règne a disparu.

Andrianamboniravina. — Andrianamboniravina épousa Rampoloalina, d'Ambatondrakorikia. Il engendra Andriamoraony et Andranolava.

Lorsque Andrianamboniravina fut vieux, le peuple consulta (son fils aîné) en ces termes : « Où êtes-vous, Andriamoraony, vous l'aîné des Merina ? Le souverain est sur le point de mourir. » Andriamoraony répondit : « Je suis mora ony et non an-drano lava (jeu de mots : *mora*, facile, calme ; *ony*, fleuve ; *rano*, eau ; *lava*, longue, grand cours d'eau). Je suis le protecteur et non le propriétaire du champ. Adressez-vous à Andranolava. »

Et ce fut *Andranolava* le cadet qui régna et Andriamoraony fut son vassal.

Andranolava qui régnait à Ambatondrakorikia, époux Rasoalimanjaka et de cette union naquit Rafandrandava à Ampandrana. Le souvenir de son règne a disparu.

Rafandrandava. — Rafandrandava, époux de Ramanalimihoatrambonitany, engendra Ramasindohafandrana. Le souvenir de son règne a disparu.

Ramasindohafandrana. — Ramasindohafandrana, d'Ampandrana, époux de Ramanalimananambonitany, engendra Rafandrampohy. Le souvenir de son règne a disparu.

Rafandrampohy. — Rafandrampohy, d'Ampandrana, époux de Rasoalimananambonitany, engendra Rafandramanenitra. Souvenir disparu.

Rafandramanenitra. — Rafandramanenitra, époux de Rafaramahery, régnait à Ambohimasimbola. Il engendra Rangitamanjaka et Ratsiseranina.

Ratsiseranina résidait à Andraisisa comme vassal. Il ne fut par la suite que *havan'andriana* (1). Rafandramanenitra enterra l'argent des Vazimba dans un trou, à l'Ouest d'Ambohimasimbola.

---

(1) Il y avait sept clans nobles savoir (par ordre décroissant de préséance) :
1° Zanakandriana (famille royale régnante) ;
2° Zazamarolahy ;
3° Andriamasinavalona ;
4° Andriantopokoindrindra ;
5° Andrianamboninolona ;
6° Andriandranando ;
7° Zanadralambo, d'Andrianjaka.
Les quatre derniers clans était dits : *havan'andriana.*
Il leur est dû la formule de salutation : *Tsara va tompoko ?* c'est une phrase interrogative qui se traduit mot à mot ainsi : *tompoko*, mon maître est-il (ellipse du verbe être selon la règle) ; *tsara*, en bonne santé.

Rangitamanjaka. — Rangitamanjakatrimovavy régnait à Merimanjaka. Elle engendra Rafohy et Andrianamponga. Andrianamponga devint vassal. Le souvenir de ce règne a disparu.

Rafohy, d'Alasora. — Rafohy, épouse de Ramanalimanjaka, régnait à Alasora. Elle engendra Andriamanelo et Andriamananitany. Rafohy fit le testament suivant : « A toi Andriamanelo la royauté du jour entier, car tu es le fils aîné, après, ce sera le tour d'Andriamananitany. » Andriamanelo engendra Ralambo. Andriamananitany engendra Andriamboninolona. Dans son testament, Andriamanelo s'exprime ainsi : « C'est à toi Ralambo, mon fils aîné, que je remettrai mon royaume. »

Andrianamboninolona engendra Ratsitoinamanjaka ; celle-ci épousa Ralambo, l'empêchement de consanguinité ayant été écarté. Andriamananitany resta vassal (de Ralambo) et résida à Ambohitrandriananahary.

Noms des souverains et des régions qu'ils habitaient d'après le manuscrit précité

De l'apparition des souverains ayant régné sur le pays au souverain actuel Ranavalo II sans distinguer entre les suzerains et les vassaux.

Andrianamponga, époux de Ramananiambonitany, à Fanongoavana.

Andrianamboniravina, époux de Rampoloalina, à Ambatondrakorikia.

Andriandranovola, époux de Rasoalimanjaka, à Ambatondrakorikia.

Rafandrandava, époux de Ramanamihoatrambonitany, à Ampandrana.

Ramasindohafandrana, époux de Ramanalimananambonitany, à Ampandrana.

Rafandrampohy, époux de Rasoalimananambonitany, à Ampandrana.

Rafandramanenitra, époux de Rafaramahery, à Ambohimasimbola.

Rangitamanjakatrimovavy, à Merimanjaka.

Rafohy, épouse de Ramanalimanjaka, à Alasora.

Andriamanelo, époux de Rasolobe, à Alasora.

Ralambo, époux de Ratsitoina, à Ambohitrabiby.

Andrianjaka, époux de Ravadifo, à Antananarivo.

Andriantsitakatrandriana, époux de Ravololontsimitovy, à Antananarivo.

Andriantsimitoviaminandriandehibe, époux de Ramahafoloarivo, à Antananarivo.

Andriamasinavalona, époux de Ratompoindroandriana, Ramananimerina, Ranavalontsimitovy et Ramananandrianjaka, à Antananarivo.

Andrianjakanavalomandimby, époux de Ratsimitoviaminandriana, à Antananarivo.

Andriampoinimerina, époux de Ramanantsahalarazaka, à Antananarivo.

Andrianavalonibemihisatra, à Antananarivo.

Andriambalohery, à Antananarivo.

Andrianamboatsimarofy, à Antananarivo.

Ramaromanompo, à Fenoarivo ; son règne fut court.

Andriantsimitoviaminandriana, époux de Raompanananiambonitanimandimby, à Ambohimanga.

Andriambelomasina, époux de Rasoherimanananitany, à Ambohimanga.

Andrianjafy, à Ambohimanga ; régna très peu de temps.
Andriantomponimerina, à Ambohidratrimo.
Andriantrimonibemihisatra, à Ambohidratrimo.
Andriamananimerina, à Ambohidratrimo.
Andriantomponimerina, à Ambohidratrimo.
Andriambelo, à Ambohidratrimo.
Ramananandrianjaka, à Ambohidratrimo.
Rabehety, à Ambohidratrimo ; son règne fut très court.
Andrianavalomanotronimerina, à Ambohitrabiby.
Andriambonimena, époux de Ranavalomboahangy, à Alasora.
Andriamohara, à Alasora.
Andrianavalonjafy, à Alasora ; règne très court.

Andrianampoinimerina, époux de Rambolamasoandro, à Ambohimanga.

Radamalahimanjaka, à Antananarivo.
Ranavalomanjaka Ire, à Antananarivo.
Radama II, dont le règne fut de courte durée.
Rasoherimanjaka, à Antananarivo.
Ranavalomanjaka II, qui règne actuellement (1).

Souverains qui régnaient dans le pays « Mamo »

Andriambahoakafovoanitany, à Manazary.
Andriamanjakatokana, à Ambohinihaza.
Andriamambandrano, à Ambohitrondrana.
Andriantsiahofa, à Manazary.
Andriantomponimamo, à Ambohitromby.

Vassaux

Andriamoraony, à Ambatondrakorika.
Ratsiseranina et Andranomena, à Andraisisa.
Andrianamponga, à Alasora.
Andriamananitany, à Ambohitrandriananahary.
Andriantompokoindrindra, à Ambohimalazabe.
Andrianjakatokana, à Anosivato.
Andrianavalona, à Soraka.
Andriamborosy, à Ambohidrapeto.
Rakotofananina, à Anosipatrana.
Rampimanga, à Lanivato.
Ralambotsileonolombelona, à Tangaina.

Andriambetandra, Andriantsalama et Andriantomponimaromena, à Fenoarivo.

Andriambolanambo et Andrianavalontompo, de Namehana.
Andrianavalona, à Ambohitrinimanjaka.
Andriantomponimarovatana, à Ambohipiara.
Andrianavalontomponibemihisatra, à Ambohidratrimo.
Andriamanoro, à Tsiafaky.
Andrianjakamananitany, à Ambohimanjaka.

Note du traducteur :

(1) Il s'agit de l'époque à laquelle le P. Callet recueillit ces renseignements. Ranavalomanjaka II a régné de 1868 à 1883.

Andrianavalontomponatsimondrano, à Ambohimanjaka.
Andriantsimatahomanjaka, à Ambohimanjaka.
Andrianavalontompo, à Andramasina.
Andriambodivato, à Antongona.
Rabibiandanitra, à Ranovao.
Rafotsinivahoaka, à Merinkasinina.
Andrianjakafonitany, à Fandana.
Andriandamboandrianjaka, à Anosikely.
Andrianifonambe, à Hiaramy.
Andriantomponibemihisatra, à Miandrarivo.

Souverains déchus

Razakatsitakatrandriana, à Ambohimanatrikia.
Andriamboatavo, parti dans le pays Mamo.
Andriamasindraibe, parti dans le Vonizongo.
Andrianavalontompo, parti au pays Kamoro chez les Sakalava.
Rabehety, à Ambohimanatrikia.
Rabelanonana, à Ambohimanatrikia.
Andriamaromanompo, à Ambohimanatrikia.
Andrianjafy, à Ambohimanatrikia.
Andrianavalonjafy, à Ambohimanatrikia.
Andriamahazomby, à Ambohimanoro.

DEUXIÈME AUTRE VERSION (PROVENANT D'UN AUTRE MANUSCRIT)

Andrianerinerina (1), de Anerinerina, est enterré au Nord d'Ambohimalaza. Anerinerina est situé au Nord d'Angavokely ; Kilonjy est au Nord d'Anerinerina (c'est un village abandonné ; le tombeau des Zanakambony est à Kilonjy).

Andrianerinerina engendra Andriananjavonana qui vécut à Angavoatsinanana.

Andriananjavonana engendra Andrianamponga.

Andrianamponga engendra Andriandranolava, qui vécut à Ambohimanjaka.

Andriandranolava engendra Andrianamboniravina, qui vécut à Beravina, à l'Est d'Ankadivoribe.

Annotation du P. Callet :

(1) **Cet Andrianerinerina**, dit le manuscrit, était le fils d'Andriamanitra descendu du ciel pour jouer avec les Vazimba à Anerinerina. Ce document **ajoute ce qui suit :**

« ***Histoire des jeux Vazimba à Anerinerina, au Nord de Kilonjy.*** — Donc Andriamanitra (Dieu) fit descendre son fils du ciel pour jouer avec les Vazimba. Andriamanitra dit à ces derniers : Voici mon fils qui désire partager vos jeux. N'approchez pas les moutons de sa personne, car mon fils ne mange pas la chair de cet animal. Alors un Vazimba mal appris s'écria : Faisons donc cuire ses aliments dans la marmite qui nous sert habituellement à préparer la viande de mouton ; nous verrons bien ce qui arrivera.

« Lorsque ses aliments furent prêts, on les servit au fils d'Andriamanitra. Celui-ci, le soir venu, ne put s'en retourner (auprès de son père). Alors Andriamanitra dit : Pourquoi retenez-vous mon fils ici-bas ?

« Les Vazimba prirent la fuite.

« Andriamanitra était furieux : — Rassemblez tous les Vazimba qui sont en ces lieux (ordonna-t-il). Lorsqu'ils furent rassemblés, Andriamanitra s'exprima ainsi : Choisissez, ou vous servirez mon fils ou je vous ôterai la vie. — Nous préférons servir votre fils plutôt que de perdre la vie. — C'est bien, fit-il. **Andrianerinerina sera le nom de** mon fils.

» **Une fille d'Andriamanitra** fut envoyée du ciel pour être l'épouse d'Andrianerinerina. De cette union naquit Andrianajavonana, à Angavoatsinanana. Andriananjavonana engendra Andrianamponga, etc.

Andrianamboniravina engendra Andriampandrana, qui vécut à Ampandrana.

Andriampandrana engendra Andriandohafandrana.

Andriandohafandrana engendra Andriampandramanenitra.

Andriampandramanenitra engendra Rafandrampohy.

Rafandrampohy engendra Rafandrandava.

Rafandrandava engendra Rangita et Rafohy, qui vécurent à Merimanjaka.

Rafohy engendra Andriamanelo qui vécut à Alasora.

D'Andriamanelo à Ranavalona mère (1)

Andriamanelo engendra Ralambo, qui vécut à Ambohitrabiby.

Ralambo engendra Andrianjaka, qui vécut à Antananarivo.

Andrianjaka engendra Andriantsitakatrandriana, qui vécut à Antananarivo.

Andriantsitakatrandriana à son tour engendra Andriantsimitoviaminandriana.

Andriantsimitoviaminandriana engendra Andriamasinavalona.

Andriamasinavalona engendra les quatre fils ci-après :

Andriantomponimerina qui vécut à Marovatana ;

Andrianjakanavalomandimby qu'il laissa à Merinatsimo;

Andrianavalonimerina qu'il laissa à Ambohitrabiby ;

Andriantsimitoviaminandriana qu'il laissa à Ambohimanga.

Ravololondralambo, fille de sa sœur (nièce), qu'il laissa à Lafy (Ilafy) et qu'il maria à un cousin (fils de frère et sœur) de celle-ci.

Andriambelomasina qui fut le maître de l'Avaradrano et dont le fils s'appela Andrianjafy.

Andriambelomasina fit cette déclaration sous serment : « A toi le jour entier ; mais à Ramboasalama la suite. » Ramboasalama n'est autre qu'Andrianampoinimerina.

Andrianampoinimerina qui réalisa l'unité Merina.

Il remit le royaume à Lehidama, son fils, mais réserva la suite (2) à Mavo. C'est sous le nom de Rabodonandrianampoinimerina que Mavo fut la souveraine des Merina.

TROISIÈME VERSION

Andriandravindravina premier chef Vazimba d'Ambohitsitakatra, au Nord, se rendit à Vodivato, sur la lisière de la forêt. Il s'installa définitivement à Ambohitsitakatra.

Andriandravindravina engendra trois enfants mâles :

1° Andrianoranorana, l'aîné, qui s'établit à Maroantsetra, situé au Nord, au bord de la mer ; Ramasovoariaka devint sa femme dont il eut Ramarobe ; 2° Andriamanjavona qui s'établit à l'Angavo ; 3° Andriananjavonana qui s'établit à Anandribe, près et à l'Ouest de l'Angavo.

Andriandravindravina est enterré à Ambohitsitakatra. Il devint *olo-masina* par la suite (3).

Notes du traducteur :

(1) Ou Ranavalona Ire.

(2) La suite, c'est-à-dire que Lehidama (ou Radama I) étant décédé, c'est Mavo (épouse officielle du souverain) qui devait lui succéder. Ce fut en effet ce qui arriva. Mavo (ou Rabodonandrianampoinimerina) monta sur le trône après la mort de Radama I et prit le nom de Ranavalomanjaka Ire.

(3) C'est-à-dire : sa mémoire fut, par la suite, sanctifiée.

C'est aux jours d'Andriandravindravina qu'eut lieu le *trandra-binaky* (1). Ni le riz, ni le manioc, ni les patates n'existaient encore dans le pays; les habitants étaient encore fort peu nombreux, c'étaient des Vazimba isolés; le pays était couvert d'épaisses forêts.

Andrianoranorana et Andriamanjavona, en quête de nourriture, n'avaient pris qu'un seul trandraka. « Choisis ton lot, dit Andrianoranorana (2) : Ce pays (3) ou ce trandraka. Nous sommes l'un et l'autre exténués par la famine. En ferais-tu l'abandon ? Est-ce bien là ta volonté ?

« Oui, dit Andrianoranorana.

« Eh bien, prends le trandraka et laisse-moi le pays, fit Andriamanjavona. » Le premier garda donc pour lui le pays.

Andrianoranorano fit alors un trou dans un morceau de bois pour faire griller son trandraka.

Ce bois pousse sur un sol m'appartenant, fit remarquer Andriamanjavona, n'y fais donc pas griller ton trandraka. Andrianoranorana quitta cet endroit et s'installa au milieu de l'eau sur un radeau. « L'eau repose sur un sol qui est à moi, dit encore Andriamanjavona ». Lorsqu'il eut quitté son radeau, Andrianoranorana ne sut plus où aller. Il fit donc de nouvelles propositions à Andriamanjavona : « Laisse-moi, lui dit-il, partager le trandraka avec toi. — Je veux bien. — Le trandraka fut alors grillé et partagé en deux de la tête à la queue.

Andrianoranorana ajouta : « Tu auras droit à la moitié de tout ce qui entrera sur ton territoire, puisque ce dernier t'appartient. »

C'est à cette circonstance qu'est dû le proverbe : *Trandraka-binaky lahy ! tsy hita izay halaina.* C'est comme pour le trandraka coupé en deux, on ne sait quelle partie choisir car elles sont égales. Cette expression s'emploie lorsqu'il s'agit de choses de même valeur (4).

C'est aussi à Andrianoranorana qu'on attribue le *fizarana mampifidy* partage donné au choix, l'aîné donnant à choisir au cadet : « Quelle est ta part, ceci ou cela ? » Et le cadet répond : « Je choisirai si cela ne t'afflige point. — Prends donc ce que tu préfères. »

« Je choisis le pays. — Prends donc, dit l'aîné. » Le cadet ayant fait son choix, l'aîné ne peut revenir sur sa parole.

La séparation des trois frères se fit de la manière suivante :

Andrianoranorana partit dans le Nord et se rendit à Maroantsetra ; quant aux deux autres, l'un s'installa dans l'Angavo et le troisième à Anandribe. L'Angavo est situé à l'Est et l'Anandribe à l'Ouest.

Notes du traducteur :

(1) *Trandra-binaky* signifie : partagé en deux parties égales comme un trandraka (sorte de hérisson : *Centetes setosus*) qu'on ouvre de haut en bas avant de le faire rôtir. Cette expression rappelle le partage des droits successoraux entre Andrianoranorana et Andriamanjavona, l'un et l'autre fils d'Andriandravindravina. Cette légende présente quelque analogie avec le récit de la Bible, relatif à l'échange par Esaü à Jacob du droit d'aînesse contre un plat de lentilles. Il y a lieu de remarquer, en effet, que dans la légende malgache, c'est aussi de l'aîné que vient l'offre faite à son cadet de choisir entre la terre (symbole du pouvoir) et le trandraka (bien répondant à un besoin immédiat. La chair du trandraka est, dit-on, savoureuse).

(2) A son frère.

(3) Où nous sommes.

(4) Ce proverbe répond assez bien à la pensée contenue dans l'argument de Buridan.

Andriamanjavona épousa Andriambavirano (1) d'Angavo. Il engendra Ranjanahary qui s'établit à Ambohijanahary (colline) situé au Sud de Mahamasina.

Annotation du P. Callet :

(1) Andriambavirano serait descendue du ciel. D'après la légende, une feuille d'arbre était tombée dans le lac situé au sommet de l'Angavo. Koto, jeune esclave d'Andriamanjavona, d'Angavo, aperçut cette feuille. Il voulut la saisir mais n'y parvint pas. Cette feuille répandait un parfum suave. Koto parla (de sa découverte) à l'Andriana. Allons y voir, dit Koto. L'Andriana y fut. Dès qu'on approcha, le parfum de la feuille se fit sentir. Andriamanjavona voulut saisir celle-ci, mais n'y réussit point. Alors il s'exclama : « Si vraiment je suis noble par mon père et nolbe par ma mère, je la prendrai aisément. » Il parvint à la saisir, l'emporta chez lui et la déposa dans un coffre.

Cette feuille acquit alors des pieds et des mains et devint un être humain.

Lorsque Andriamanjavona, et son esclave Koto voulurent ouvrir le coffre, ils ne purent y parvenir. Après leur départ, la feuille (devenue femme) restée seule s'empara des aliments et du riz et les dispersa, afin de frapper l'imagination des deux hommes.

A leur retour de la campagne, rentrant à la maison, ce qu'ils constatèrent les surprit. — Permettez-moi, dit Koto, de faire le guet, caché dans le tas de bois à brûler.

Andriambavirano, car c'était elle, sortit alors (du coffre) et renouvela son exploit précédent. Ayant terminé, elle se disposait à regagner sa place lorsque Koto la saisit. — Ne t'empare pas de moi, Koto, fit-elle, ne dis rien à Andriamanjavona. — Que nenni, répondit Koto, je vais faire en sorte que tu sois sa femme.

En quelques instants, vêtements, argent et toutes parures furent prêts, car Andriambavirano était une déesse. Andriamanjavona l'épousa. Mais un jour, la vadibe (première épouse) de ce dernier fit mourir Andriambavirano. Andriamanitra la ressuscita en envoyant à cet effet ses messagers Andriampanomntointaolana, Andriampanafosafoninofo et Andriantomponiaina. Elle revint auprès d'Andriamanjavona. La vadibe dans sa surprise s'exclama : « C'est vraiment une fille d'Andriamanitra! Elle était morte, elle revit. »

Andriambavirano ayant donné le jour à trois jumeaux (deux garçons et une fille), la vadibe s'écria : « Elle a enfanté le malheur et la calamité; elle a mis au monde un *mondro kofafa* (a), un *fandalo-drary* (b), un *vato-kilonjy* (c). Puis elle plaça les trois enfants dans une vata et abandonna celle-ci au fil de l'eau. Konantitra (ogre des légendes malgaches) qui habitait sur l'une des rives du cours d'eau aperçut la vata flottant et dit : Qu'est-ce donc qui flotte sur l'eau ? Monté sur un radeau placé, il joignit la vata qu'il transporta à terre et qu'il ouvrit. Elle contenait trois enfants qui furent élevés et grandirent. Chacun d'eux reçut un nom. L'aîné (garçon) fut appelé Rabingoanony; le cadet (garçon) Andrianjatovorovola et le dernier (une fille) Ratandratandravola. Ces trois enfants ayant grandi se rendirent auprès de Ranakombe, sorcier réputé. Ratandratandravola épousa l'andriana (le souverain) de l'Ouest, etc.

La légende ajoute qu'Andriambavirano mit encore au monde Razanahary.

Notes du traducteur :

La légende d'Andriambavirano est reproduite avec une variante dans l'ouvrage *Angano'angano*, contes et légendes recueillis par le révérend Dahle (Voir les contes intitulés : *Ny rady aman-janaka fanaraka* (Le mari qui suit sa femme et ses enfants), p. 181, édit. 1911 ; *Hadradra an' olombelona, zaka ananahary* (L'homme propose, le créateur dispose), p. 186, édit. 1911).

Nous ajouterons que cette légende d'Andriambavirano est très connue chez les Bara-Tanala de la région Nord-Est du district d'Ivohibe, notamment dans le clan qui porte le nom de *Zaza rano* (Enfants des eaux), clan dont les membres sont répandus à la fois dans le district précité, dans la province de Mananjary et celle de Farafangana. Les membres de ce clan croient que leur ancêtre commun serait l'aîné des trois jumeaux enfantés par Andriambavirano, celle-ci étant connue sous le nom de Fatima (arabe : Fathma). D'après la version qui nous a été donnée, Fatima aurait quitté son époux Andriambahoaka à la suite d'une scène de ménage; celui-ci ayant violé le serment qu'il avait fait à son épouse au moment où elle fut retirée des eaux du fleuve (Mananjary) dans un filet de pêche par les hommes d'Andriambahoaka. Ce dernier avait, dit-on, promis à Fatima de ne jamais faire allusion à l'origine de celle-ci. Or, Andriambahoaka grondant un jour après sa femme, qualifia Fatima par l'épithète *Zaza rano*, fille des eaux. A ces mots, l'épouse outragée prit le chemin du fleuve et rentra définitivement dans l'élément liquide, emmenant avec elle deux de ses enfants, le troisième n'ayant pas voulu quitter Andriambahoaka, son père.

(a) *Mondro kofafa* : Balai usé.

(b) *Fandalo-drary* : Mâchoire de bœuf servant de polissoir pour les nattes, les tissus en pailles ou joncs.

(c) *Vato-kilonjy* : Caillou rond et bien poli.

Razanahary engendra Rafaravavy qui résida à Farihy, au Nord de Merimanjaka. Ranjanahary est inhumée au sommet d'Ambohijanahary où elle est devenue Vazimba (1).

Sous le règne de Lahidama (2), Rafanoharana se proposait de faire élever un tombeau (de famille) au sommet d'Ambohijanahary, mais ce souverain s'y opposa : « Ceux de Razanahary sont là, dit-il. » Tel fut le motif de son refus.

Rafaravavy eut quatre enfants : Andriampandrana qui s'installa à Ampandrana ainsi que Rafaramahery (femme) ; Ratsiseranina, installé à Andraisisa, près d'Ampandrana, et Rafohy femme qui s'établit à Merimanjaka. Les chefs du clan d'Ampandrana, village situé dans le bas et à l'Ouest d'Ambohitraina, venaient en première ligne, à cette première époque vazimba qui ne comportait pas de gouvernement. C'est Ralambo qui, dans l'énumération des clans, ordonna de dire : « Hé ceux d'Ampandrana ! Hé ceux de Merimanjaka ! Hé ceux d'Alasora ! »

Les chefs d'Ampandrana furent : Andriampandrana, Rafandrandava, Rafandrampohy, Rafandramanenitra inhumés dans ce village et Rafaramahery.

Andriampandrana se rendit à Analamanga (Antananarivo) et fit élever une pierre commémorative sur le plus haut sommet de cette colline, elle fut appelée Ambatondrafandrana « A la pierre de Rafandrana ». « Je la consacre à Rafandrana, » dit-il. Cette pierre existe encore au même endroit.

Ratsiseranina n'était pas vassale à Andraisisa, car à cette époque les clans étaient indépendants. Les deux femmes s'étant séparées, l'une, Ratsiseranina, se porta vers l'Ouest à Andraisisa, l'autre, Rafohy, s'établit à l'Est de Merimanjaka et à Alasora.

Rafaramahery d'Ampandrana, engendra Ramavobe.

Ramavobe engendra Andrianamponga ; Andrianamponga fut placé à Sampazana, région située à côté d'Ambohimahatakatra. Etant en ce lieu, il engendra Andriandranolava. Ce dernier résidait à Ambatomanoina où il fut inhumé, ainsi que les Vazimba d'autrefois : Rabolobolo et Andrianambolo. C'est de l'époque d'Andriandranolava que date le *fanjakana ifanoarana* (la souveraineté pour les uns et la vassalité pour les autres princes) ; l'un était souverain et les autres princes étant placés sous son autorité. Andriamoraony, l'aîné, fut le vassal d'Andriandranolava.

L'usage des *kabary* (discours) remonterait à Andriamoraony. Qu'est-ce qu'un kabary ? demandait, dit-on, un Vazimba. Ce n'est pas moi qui suis le maître du kabary, mais Andriandranolava. De là vient aussi l'expression : *Tompony hiany fa tsy andranolava*, c'est-à-dire être le maître et ne pas commander.

Dans l'histoire d'Andriambodilova, ancien roi Vazimba, dont la mémoire est encore aujourd'hui très vénérée et dont le tombeau se dresse sur une colline du village d'Ambohimanarina, à 3 klm. 500 environ de Tananarive, on trouve une variante de la légende rappelée ci-dessus.

Les Malgaches ont donc eux aussi leurs ondines.

Notes du traducteur :

(1) Un certain nombre de souverains ou personnages plus ou moins légendaires sont désignés sous le nom de Vazimba. Leurs tombeaux sont l'objet de crainte et de respect.

(2) Nom de Radama I avant son avènement au trône.

Baroa était un chef influent auprès d'Andriandranolava. *Ataovy izay hevitra ny fanjakana.* Faites connaître ce que vous pensez de l'autorité, lui demandait-on, en parlant d'Andriandranolava. Ce dernier dit : *Tompony ihany fa tsy an-drano-lava.* Le pays, à cette époque, n'était pas organisé. Baroa maltraitait le peuple. La majorité grugeait la minorité ; les forts tyrannisaient les faibles. Le souverain était mal renseigné. C'est d'une telle situation qu'est sortie l'expression : *Fanjakana ny Baroa* (gouvernement de Baroa) où le peuple ne se multiplie pas mais se disperse. Baroa est inhumé à Andraomaro, au Nord d'Ambohimalaza.

Rafohy, établie à Merimanjaka, mit au monde Rangita. Rangita eut deux fils : Andriamanelo et Andriamananitany. Andriamanelo fut placé à Alasora; Andriamananitany à Ambohitrandriananahary. Rangita et Rafohy avaient dit : « Le jeudi sera pour Andriamanelo et le vendredi pour Andriamananitany. Je proclame que vous Andriamanelo régnerez d'abord, mais après ce sera le tour d'Andriamananitany (ou de ses descendants), je crée le *fanjakana arindra* » (1).

Cette prescription constitue l'origine des recommandations faites par les ancêtres exprimées par le *fanjakana arindra* (gouvernement organisé). Les aînés doivent jouir de leurs droits et passer les premiers en matière d'autorité.

Le pays était encore à cette époque gouverné par de nombreux souverains indépendants et soucieux de conserver cette indépendance.

Le *fanjakana arindra* consistait en ceci : Il existe des aînés et des cadets. Quand les parents prennent des dispositions à l'égard de leurs enfants, ils désignent l'aîné comme le futur chef de famille. Si l'aîné vient à disparaître, c'est le cadet qui le remplace. Les parents font les désignations et chacun les accepte sans récriminer. Andrianampoinimerina a dit : « J'organise le royaume de la manière suivante : Lahidama (2) et Mavo se marieront (2) ; Lahidama règnera d'abord : après sa mort, Mavo lui succèdera.

QUATRIÈME AUTRE VERSION D'UN PERSONNAGE IMPORTANT

Les Vazimba résidaient dans l'Ankaratra.

Andriandranoala est inhumé à l'Est d'Ambohitrakoholahy. D'après l'auteur de cette version, Andriandranoala habitait l'Ankaratra, alors que Rasoalao (3) était déjà partie dans l'Ouest. Andriandranoala engendra Andrianjokotanora. Parlant à son fils, il lui dit : « Ne m'enterrez pas, placez-moi seulement dans une vata. » Il ne fut donc pas enterré mais simplement déposé dans un cercueil. Suivant la légende, le vent ayant soufflé, le cercueil fut recouvert de feuilles d'arbres et disparut complètement sous leur amas. Le lendemain matin, lorsqu'on revint sur les lieux, toutes les feuilles s'étaient changées en quartz. Le tombeau d'Andriandranoala devint par la suite un lieu de pèlerinage.

L'Ankaratra n'était alors qu'une forêt. Les habitants se nourrissaient de voavahy (variété de haricots) ; sur ces hauteurs il n'y

---

Notes du traducteur :

(1) *Fanjakana* : gouvernement ; *arindra* : à organiser, c'est-à-dire l'organisation de l'Etat.

(2) Voir plus haut pour leur identification en tant que souverains.

(3) Voir ce qui sera dit plus loin sur Rasoalao.

avait pas de riz. C'est au temps de Faralahinataontany, fils d'Andrianjokotanora (la légende veut que ce Faralahinataontany soit sorti d'une source), que la fille d'Andriamanitra (Dieu) serait descendue sur l'Ankaratra, apportant avec elle un coq et une poule. Du paddy fut retiré du gésier du coq. (Telle serait, d'après la légende, l'origine de l'introduction du riz sur les hauts plateaux et d'abord dans l'Ankaratra) (1).

Les chefs se succédèrent dans l'Ankaratra : Andriandranoala, Andrianjokotanora, Faralahinataontany engendra Andriampenitra. Andriampenitra résidait à Fenitra, à l'Est d'Ankaratra. Il vivait vraisemblablement à l'époque d'Andriamanelo, d'Alasora.

Les descendants d'Andriampenitra atteignirent le chiffre d'un millier. Les Antaiva (Ontaiva) (2) s'emparèrent d'eux pendant qu'ils étaient occupés à moissonner le riz. La plupart furent emmenés en captivité par les Antaiva ; ceux qui restèrent ne purent se multiplier au delà de 100, l'excédent étant mis à mort. Alors, Andriampenitra maudit ainsi ces Ontaiva : « Que le riz ne pousse pas pour ceux qui ont capturé mes enfants ! » Les Ontaiva ne purent donc jamais mener à bien leurs cultures de riz et ils durent se nourrir de maïs, de haricots, de manioc, de patates, etc. Ils reçurent le nom de Zafitsimanirivary, qu'ils ont porté jusqu'ici. Ils habitent au Sud-Est, dans la forêt.

Andriampenitra maudit les rizières de Fenitra où les Ontaiva avaient pillé son riz et tué de ses enfants. « Puisque, dit-il, tel a été le sort de mon riz et de mes enfants, que les rizières de Fenitra restent improductives. » Le riz ne poussa plus dans la région. Andriampenitra, disent les ancètres, est un olo-masina ; ses descen-

---

Annotation du P. Callet :

(1) La légende s'exprime ainsi : Parmi les hauteurs Est de l'Ankaratra se trouve une montagne appelée « Ambohitrakolahy », c'est là, d'après les ancetres, que serait descendue, venant du ciel, la fille d'Andriamanitra, apportant avec elle un coq et sa poule. « Laissez-moi emporter ce couple, dit-elle, pour me reveiller le jour et la nuit. » Emportez-les, répondirent ceux d'en haut. La fille d'Andriamanitra descendit alors sur l'Ankaratra. Avant d'emporter les volailles, elle avait eu soin de les rassasier avec du paddy. Le coq fut tué afin de retirer le paddy (qu'il avait dans le jabot). C'est ainsi qu'apparut le riz sur la terre. On conserva la poule. Elle pondit et, parmi les jeunes poussins il y eut des coqs qui remplacèrent celui qu'on avait tué et qui réveillèrent pendant le jour et la nuit. Le paddy provenant du jabot du coq fut planté à Ambarinandriananahary, au Sud d'Antsahadinta et donna une récolte. Une nouvelle plantation fut faite à Ambariarivo et réussit. Lorsque Andrianakotrina vint pour acheter du riz, ils (les gens du pays) ne lui en cédèrent point. Il demanda et n'obtint rien. Alors Andrianakotrina s'approcha et promena la frange de son lamba de soie sur le paddy. Il se procura ainsi quelques grains qui s'étaient attachés au duvet soyeux de la frange. Après avoir lavé le lamba dans une petite mare, on en recueillit le riz adhérent, soit environ le contenu des deux mains. On fit de nouvelles plantations; les cultures s'étendirent et l'on récolta une vata. Cette quantité fut ensemencée et l'on obtint trente mesures de chacune six vata. C'est ainsi que le riz se répandit parmi les habitants de cette ile. Andrianakotrina est inhumé à l'Est d'Ambohipeno.

Les descendants d'Andrianakotrina furent admis dans la classe noble et réunis aux Zanadralambo. Ils sont installés à l'Est d'Ambohipeno.

Un jour de colère, Andriamanitra le grand fit tomber la grêle sur le riz qui fut détruit. Sa fille aussitôt monta rapidement au ciel et dit à sa mère : « La grele est tombée sur le riz que j'ai planté. » « Ne parle pas, ma chere enfant, dit-elle, et prends ceci (désignant le talisman contre la grêle). Lorsque la grêle s'appretera à tomber, tiens-le debout (ce talisman) et garde le silence. » La fille d'Andriamanitra redescendit sur l'Ankaratra en emportant l'*odi-havandra* (le talisman contre la grêle). Telle serait, d'après les ancetres, l'origine des *odi-havandra*.

Note du traducteur :

(2) On désigne sous le nom d'Antaiva ou Ontaiva les habitants des régions basses **An + ta + iva ou On + ta + iva.**

dants reçurent des anciens souverains l'honorable mission de leur apporter les prémices.

L'Ankaratra a plusieurs traits caractéristiques : brouillards diurnes, grêlons volumineux, gelée blanche, source des eaux qui se répandent parmi les Ambaniandro, centre de l'île, massif le plus élevé du pays.

Rasoalao et Rapeto, dit tel notable, sont des Vazimba antérieurs à Andriamanelo. Rasoalao serait originaire de l'Ankaratra qu'elle habitait. Ses père et mère sont inconnus.

Elle se dirigea vers l'Ouest et se rendit à Ambohimiangara, au Nord de Tasianaka (1). C'est là qu'elle se maria avec Rapeto. Elle mit au monde deux filles, Rasoavolandrainy et Rangorimanga (Rapeto eut aussi d'autres enfants d'une autre femme).

Rapeto (2) et Rasoalao devaient être contemporains d'Andriandravindravina, car Ramasovoariaka, qui suivit Andrianoranorana (3) à Maroantsetra était leur petit-fils.

Rapeto s'isola au Tasianaka (4). « J'en ferai, dit-il, l'abreuvoir des bœufs de Rasoalao. » C'était une grande vallée marécageuse, dont Rapeto boucha l'issue au moyen d'énormes roches qu'il n'a pas été possible de déplacer jusqu'à maintenant (5).

Notes du traducteur :

(1) Tasianaka = lac Itasy.

(2) Le nom de Rapeto est resté, dans la langue malgache, le type du géant. Rapeto, d'après la légende, franchissait un espace considérable en une seule enjambée.

(3) Ainsi qu'il a été dit plus haut, Andrianoranorana était le frère d'Andriamanjavona dont il se sépara pour se rendre à Maroantsetra.

(4) *Tasianaka* ou *Tasihanaka* composé de : *tasy* = lac (malais : *tasik* = lac, grande pièce d'eau, mer intérieure) et *hanaka*, lac. Cf. *sihanaka*, *si* préfixe nominal + *hanaka*, lac (d'après l'administrateur en chef Berthier). Le Tasihanaka est le lac Itasy situé dans la province de ce nom, à 90 kilomètres environ à l'Ouest de Tananarive.

Annotation du P. Callet (autre version) :

(5) Lors du voyage de Rabodonandrianampoinimerina dans l'Itasy, nous avons posé (aux gens du pays) la question suivante : « Comment se fait-il que le lac Itasy soit un lac (farihy) et que vous ne possédiez pas de rizières ? Les Vakinombifotsy répondirent : « Les rizières de Tasianaka appartenaient à Rasoalao. Rapeto ayant demandé à celle-ci de lui prêter ses bœufs pour faire piétiner ses rizières, Rasoalo refusa. Alors Rapeto se rendit à minuit dans les rizières de Rasoalao et, au moyen d'énormes rochers, il obtura le passage par où, après avoir arrosé ces cultures, l'eau du Tasianaka s'écoulait et les rizières de Rasoalao devinrent un lac. » Telle fut donc la conséquence de la colère de Rapeto à qui des bœufs avaient été refusés. Il est probable, dit le conteur, qu'un peu plus tard Rapeto et Rasoalao se sont mariés. Jusqu'à ce jour, cet état de choses n'a pu être modifié. Les habitants du voisinage du Tasy n'ont pas de rizières. Ils se nourrissent de maïs et de manioc. Comme *laoka* (a) ils mangent des *trondro* (b), des *toho* (c) et des *patsa* (d). Les trondro, les toho et les patsa foisonnent dans le Tasy. Les gens qui vivent en famille nombreuse sous le même toit s'enrichissent (en pratiquant la pêche). Ils peuvent prendre chaque jour une valeur d'environ 10 piastres (50 francs) de poisson.

Rabodonandrianampoinimerina se rendit sur l'îlot d'Ambohimiazy au moyen d'un immense radeau flottant sur le Tasy qu'on fit diriger vers l'Ouest. Avant de s'engager sur le lac, elle fit sacrifier des bœufs *volavita* (e), jeta dans le lac des perles de corail accouplées et une piastre intacte (non coupée) invoqua les douze souverains, les douze montagnes et le hasina (puissance extra-naturelle) d'Andriambahoaka maître du lac. Puis, elle s'avança sur l'eau.....

Notes du traducteur :

(a) *Laoka :* nom générique des mots : viande, poissons ou légumes qui accompagnent le riz cuit à l'eau.

(b) *Trondro :* nom d'une espèce de petits poissons.

(c) *Toho :* petit poisson qui a peu d'arêtes.

(d) *Patsa :* crevette, dont les indigènes sont friands.

(e) Bœufs dont la robe était marquée de blanc au dos, à la queue et aux jambes et que le souverain immolait dans les grandes circonstances.

Le nom de l'Itasy est quelquefois invoqué pour affirmer la sincérité des déclarations : *Raha tsy ny faladia no miradika! raha tsy Itasy no iray sotro! tsy avelako tsy ho tonga any aho.* A moins que ma cheville ne se retourne! à moins que l'Itasy n'ait plus qu'une cuillerée d'eau! il ne sera pas dit que je n'irai pas là-bas. En d'autres termes : Vous pouvez compter sur moi. C'est là une formule d'assurance, une expression de faiseur de kabary, etc...

Ambohiniary est un îlot situé au milieu du Tasy (a). C'est dans cette île que, plus tard, fut inhumé Andriambahoaka.

Les bœufs de Rasoalao n'avaient pas de bosse (1). Kotofotsy en était le gardien. Ce dernier est inhumé à Mangarika, dans le Manerinerina.

On ne sait rien de la mort de Rasoalao. Ses marmites, les liens qui servaient à attacher ses veaux et les parcs où elle enfermait ses troupeaux de bœufs sont encore à Ambohimiangara, au sommet du village. Le lieu de sa sépulture est inconnue, dit le conteur. Mais les endroits où les époux ont séjourné sont Ambohimiangara, Kasigé, Ambohiby et Ambatomanjaka.

Ambohidrapeto signifie : village de Rapeto, parce que là se trouvaient les murs de clôture de l'habitation de Rapeto (2).

En ce qui concerne Rapeto, soit que Rasoalao vécût encore, soit qu'elle fût morte, il se porta vers l'Est, à Tanilava, à l'Est

---

Annotation du P. Callet :

(1) La légende suivante nous dit pourquoi les bœufs de Rasoalao n'ont pas de bosse. Un bœuf mourut un jour des suites d'un excès d'embonpoint. Le fils de Rasoalao s'arma d'un couteau et lui coupa la bosse. Sa sœur (fille de Rasoalao) lui en demanda une partie. « Plus souvent que tu en auras. » dit son frère. Une autre fois ce dernier trayait les vaches, sa sœur lui demanda du lait, il ne lui en donna pas. La sœur mécontente, se plaignit auprès de Rasoalao. Celle-ci ne laissa rien paraître de ce qu'elle éprouvait. Quelque temps plus tard, la fille de Rasoalao mourut. Rasoalao en conçut un vif chagrin. Elle appela son gardien de bœufs Kotofotsy et lui dit : Pousse au loin mes bœufs et veille bien sur eux, car je retourne dans mon pays natal. J'ai fait tous mes efforts, je me suis sacrifiée pour essayer de vivre heureuse avec mon mari et mes enfants. Mais mon fils est un insensé et ma fille est morte. Qu'ai-je donc à rester ici à Ambohimiangara? Je vais partir. Au moment de rendre la liberté à ses bœufs elle déclara : Puisque pour acquérir ces bœufs j'ai peiné et que, d'autre part, mon fils n'aime pas ses parents, que ces bœufs n'aient pas de bosse afin que les hommes n'en puissent jamais plus manger; que les vaches n'aient plus de lait, afin que les hommes n'en puissent jamais boire. » Sur quoi elle agita son lamba devant les bœufs qui s'enfuirent aussitôt dans les régions basses, puis elle quitta le pays. C'est pourquoi il y a des bœufs sans bosse à l'état sauvage et que les vaches de ces troupeaux n'ont pas de lait. Rasoalao (Rasoa l'abandonnée) fut ainsi dénommée à cause de la mort de sa fille (b).

C'est à Rasoalao qu'on doit aussi l'élevage du porc.

Voici comment opèrent les chasseurs de bœufs sauvages lorsqu'ils sont en chasse. Ils se rendent sur une montagne pour invoquer Rasoalao : Hé! Rasoalao, nous ici sommes pauvres, découragés, abattus; nous venons vous demander des bœufs. Ils invoquent aussi Kotofotsy. Après quoi la poursuite des bœufs commence. Si les chasseurs, ne procédaient pas ainsi, la chasse serait, dit-on, infructueuse. Aujourd'hui encore, des chasseurs prétendent que Rasoalao est une déesse qui a créé les bœufs sauvages.

Notes du traducteur :

(a) C'est une erreur, cet îlot n'est séparé de la terre ferme que par un canal d'une trentaine de mètres de largeur au plus.

(b) Voir en outre la page 239, tome 1er du *Tantara ny Andriana*.

Annotation du P. Callet :

(2) D'après la légende, Ambohidrapeto était le village de Rapeto. Lorsque ce dernier allait cueillir des feuilles de plantes alimentaires pour sa nourriture, il

d'Amoronkay (1) et à l'Ouest de Mahatana. C'est là qu'il mourut et là qu'il est inhumé. Andriankazobe est fils de Rapeto mais né d'une autre femme (que Rasoalao). Andriankazobe engendra Andriandaingionarivo, Raserika, etc., en tout sept enfants dont une fille.

Andriandaingionarivo engendra Andrianambonitrimo, inhumé à Lohalambo, au Sud d'Ambohijanaka.

A l'époque du fandroana (ou fête du bain), des feux s'allument à Andrianambonitrimo ; à celle de la circoncision, des feux follets sortent de la tombe, comme si ces feux étaient allumés par des personnes vivantes, mais qu'on ne voit pas.

Les petits-fils de Rapeto sont inhumés à Ampanibe, à l'Est d'Ambohipotsy. Telle est la déclaration d'un notable.

Andringitra. — Les Vazimba habitaient également Andringitra.

C'est d'Andringitra seul que seraient venus Zanaharitsimandry et Andriambatamena, les aînés d'Anakandriana (2).

Andringitra contient de nombreux tombeaux : les uns tombeaux de Vazimba, d'autres sont comme les sépultures ordinaires, leurs maîtres sont tout à fait inconnus.

Andringitra est une montagne élevée, couverte d'une forêt de petite futaie, d'arbustes et de fougères, au sol rocheux, raboteux, aux aspérités tranchantes ; de là le nom d'Andringitra qui lui est donné. Les brouillards ne le quittent jamais. Ils forment au pied de l'Andringitra une enveloppe nuageuse qui se résout en bruine.

C'est une région dans laquelle il est dangereux d'aller à cause des nombreux Vazimba (3). Quantité d'objets ont un caractère sacré ; sa forêt est la demeure des sampy et des Anakandriana (4). C'est pourquoi son accès est dangereux.

Voici ce que dit le chant malgache (5) :

O Andringitra ô !
Andringitra saro-javatra !
Tsy Andringitra no saro-javatra :

---

franchissait d'une enjambée la distance qui sépare ce village d'Ambohimiangara (a) où il résidait.

Note du traducteur :

(a) L'Ambohimiangara est l'énorme massif très élevé qu'on aperçoit de Tananarive dans la direction Ouest et au pied duquel reposent les eaux du lac Itasy. Au N.-N.-E. et à 4 kilomètres environ de cette montagne est établi le village de Miarinarivo, chef-lieu de la province de l'Itasy.

Annotations du P. Callet :

(1) D'après la légende il voulut donner un coup de pied à la lune qui faisait son apparition à l'Est, ce qui fut la cause de sa mort. Il tomba : sa chute provoqua l'affaissement du sol de Tanilava, bien que Rapeto se trouvât (à ce moment) à Ambohimiangara (c'est-à-dire à une grande distance).

(2) Ambatonamelankafatra se trouve dans la région d'Andringitra. Les recommandations d'Andrianjaka n'ont pas été changées. Il donna plus tard Lohavohitra et Babay à Andrianentoarivo (c).

(Andrianampoinimerina naquit à Ambohijanaka, à l'Est d'Andringitra.

Notes du traducteur :

(3) L'auteur veut parler ici des *tombeaux vazimba*.

(4) Les Anakandriana sont des sortes de demi-dieux, hôtes des régions forestières, ni hommes, ni esprits, à qui les indigènes attribuent le rôle d'intermédiaires avec Andriamanitra (la grande divinité) dont ils sont l'émanation (*Anakandriamanitra*).

(c) Voir à ce sujet les pages 238 et 239, tome 1er du *Tantara ny Andriana*.

Notes du traducteur :

(5) Ce chant malgache est une plainte d'amour. C'est aussi un *hain-teny*, jeu d'esprit, où l'auteur s'applique à accumuler toutes sortes de métaphores pour

Hianao no tia katsakatsaka.
Raha ampanga diso an'Andringitra,
Herin-taona manakana hianao
Ka tovontanana hiany
Ka ny ranomason' Andringitra
Sy ny ranomason' Ankaratra
Malahelo mba te-hihaona,
K' eferan' ny Betsimihafa.
— Voatsiary ilaiko aminao :
Mananasy ohatra an'Andringitra,
Voasaribe hoatr' Ankaratra,
Voatsiary tadiaviko aminao.

O Andringitra ô !
Andringitra pays hanté !
Non, ce n'est pas Andringitra le hanté !
C'est toi qui as un désir exagéré.
Si tu es une fougère égarée dans l'Andringitra,
Tu lutteras pendant un an
Et tu ne grandiras pas plus haut que la longueur du bras.
Larmes de l'Andringitra
Et larmes de l'Ankaratra
Sont tristes parce qu'elles désirent se rencontrer,
Mais les Betsimihafa les séparent.
— Je te demande une graine inexistante :
Un ananas gros comme l'Andringitra,
Un voasaribe (gros citron) comme l'Ankaratra,
Je te demande l'impossible.

Ce Betsimihafa est un immense marais situé à l'Est d'Ambohimanoa. Dans l'Andringitra, croissent en grande quantité les plantes : voafotsy, voamarotampona, voaramontsina, voandroatra, riandriana, voantseva : c'est pour en faire la cueillette que les gens vont à l'Andringitra ; en les cueillant ils égratignent les esprits (dont elles sont possédées). Ces cueillettes sont consacrées par des chants malgaches. Un proverbe aussi en a été tiré : *Andringitra koa sarojaratra ! — Ny zavatra moa no maninona ? fa hianao no tia katsakakatsaka.* (L'Andringitra est un endroit hanté ! dit l'un. — Qu'ont-ils à faire les esprits ? C'est vous qui plutôt aimez à vagabonder, répondit l'autre. Certaines personnes sont toujours à la recherche de quelque chose d'impossible ; elles rencontrent évidemment des épines, des déboires. Ceux qui cherchent leur nourriture ici et là, sans soins, sans précaution, s'exposent à ne trouver que des aliments ensorcelés, qui rendent malades ou même causent la mort. En un mot, lorsqu'on vagabonde et qu'on vit au jour le jour, un peu partout, on doit s'attendre à ne rencontrer que des malheurs et des maladies (1).

---

exprimer ses sentiments. Nous analyserons comme suit ce morceau poétique : L'amoureux se lamente car il lui est aussi difficile d'approcher celle qu'il aime que d'aborder l'Andringitra. Alors une voix lui dit que son cœur vise trop haut, qu'il ne pourra jamais être digne de l'objet de ses vœux. Hélas, dit-il, l'amant et l'amante souffrent de ne pouvoir se rapprocher. De trop grands obstacles les séparent. Il termine en reconnaissant la vanité de ses désirs, car il recherche ce qu'il lui est impossible d'obtenir.

Le hain-teny est une figure de pensée se présentant généralement sous la forme d'un madrigal, mais pouvant aussi s'appliquer à d'autres sujets que l'amour. C'est, en outre, un exercice de l'esprit commun aux diverses peuplades de Madagascar.

(1) Tel est aussi le sens qui s'attache au chant reproduit plus haut.

La fièvre qui règne au Nord de l'Andringitra est très connue : Elle fait grossir le ventre ; de là le proverbe des Malgaches : *Raha mihorirana ety ny fandriana, raha mitsilany malalaka.* Si l'on se couche sur le flanc, le lit est trop étroit ; si l'on se couche sur le dos il est trop large (1).

Ambolamena et Fandranety, du Nord d'Ambohimalaza, sont aussi des endroits occupés jadis par des Vazimba, ancêtres des Ankehiroka et notamment Andriantsimaitoandriamanitra, Andriansongaina, Rafotsizokiandriana, etc.

Andriampirokana, qui vint s'installer à Analamanga (Antananarivo), vivait probablement à l'époque de Ralambo.

ANKATSO. — Andriananankatso était un Vazimba qui résidait à Ankatso, au Nord-Est d'Ambohipo. Sous le règne d'Andriamanelo les habitants de cette région et du Nord de celle-ci étaient tous des Vazimba, de même ceux du Sud d'Antananamalaza. Ils furent vaincus par Andriamanelo, sauf Andriananankatra. Ce dernier fut inhumé à Ankatso à l'époque où Andriamanelo connut le fer dont il se servit pour confectionner des *lefona manidina* (sagaies volantes, sagaies de jet) (2).

Note du traducteur :

(1) Ce proverbe s'applique à une chose qui ne peut donner satisfaction, quelque soit l'aspect sous lequel on l'envisage.

Annotation du P. Callet :

Voici la légende qui consacre la célébrité des trois sommets Andringitra, Ankaratra et Ambohimanoa.

Au début de l'occupation de l'Imerina par les hommes, existaient assez nombreux les Vazimba, êtres de petite taille, à tête longue, aux grandes dents. Il y avait aussi un homme et une femme qui n'étaient pas de petite taille comme les Vazimba. L'homme avait allumé du feu sur l'Andringitra ; la femme avait fait de même sur l'Ankaratra. Ils se portèrent simultanément l'un vers l'autre, chacun se dirigeant vers la fumée du feu allumé par l'autre, ils se rencontrèrent à Ambohimanoa et, dit-on, s'épousèrent. Longtemps après leur mariage, ils eurent un garçon et une fille qu'ils envoyèrent vers le Nord. Plus tard, leur naquit encore un garçon et une fille qu'ils firent aller vers l'Est ; puis deux autres et enfin deux autres qui furent dirigés vers l'Ouest et vers le Sud. Les parents conservèrent auprès d'eux les enfants qui leur vinrent par la suite. Ayant acquis des biens, l'argent amassé servit à confectionner une grosse chaîne et une roue aussi grande qu'une tête humaine. La roue constituait un jouet pour les enfants : avec la chaîne on attachait le veau. La femme qui venait de l'Ankaratra, avait apporté un coq et une poule. Ils désignèrent le coq sous le nom de Fotoan-i-mahavitra (celui qui fait réunir tous ceux qui sont éloignés (dispersés), car ils avaient constaté avec surprise que dès le chant du coq, il ne restait plus qu'un tiers de la nuit (à s'écouler avant l'arrivée du jour). Cette famille qui, par la suite, s'était multipliée, se dispersa. Lorsque, au cours de leurs pérégrinations, ses membres se rencontraient, ils s'interrogeaient ainsi : D'où êtes vous ? Nous sommes d'Ambohimanoa. Cette circonstance a donné lieu au proverbe suivant : *Ladin-boatavo ny olombelona vavy fototra fa maro rantsana.* Les hommes ressemblent aux tiges de citrouille qui n'ont qu'une souche mais de nombreuses ramifications. Longtemps après, on voyait encore la chaîne et la roue d'argent. Si quelqu'un en dérobait, ne fût-ce qu'un tout petit morceau, on le perçait d'un coup de *fandra-by* (ciseau à fer), c'était un homme mort quelque petite que fût la parcelle enlevée. De sorte que personne n'osa plus en prendre. Depuis, la population s'est accrue, la chaîne et la roue n'ont plus été retrouvées. La montagne porte aujourd'hui le nom de Ambohimanoa. Ceux qui habitent loin de ce fief lui obéissent, ils en sont tributaires. A l'époque d'Andriamasinavalona, ce souverain vainquit Lambotsitakatra. Après sa défaite, ce dernier se rendit à Ambohimanoa : il vécut quelque temps en ce lieu et se porta ensuite à Anativolo ; mais là encore il fut vaincu. C'est ce qui a valu au village d'Ambohimanoa le nom qui lui fut donné. Vaincu, Lambotsitakatra se rendit à Ambohimanoa afin d'obéir. Ne pouvant s'y accommoder, il partit à Anativolo. Ainsi dit Ra...

Note du traducteur :

(2) La légende du souverain Andriamanelo (Voir le *Tantara ny Andriana*, tome I[er], page 67, nouvelle édition, rapporte que ce dernier étant venu provoquer

Il est enterré au Sud-Est, au coin des volailles, dans le fossé (du village) dont une partie est enlevée. C'est un Vazimba sacré.

Dans cet endroit existent un coq et une poule fantômes, de couleur bleu-rouge, qui apparaissent parfois. On ne peut les saisir. Dès qu'on s'approche d'eux ils deviennent invisibles. Les souverains ont visité les tombeaux vazimba à Ambatomandondona, point élevé situé au Nord-Est. Des bœufs volavita furent immolés. Des gardiens des Vazimba sacrés furent installés à Ankatso. Si quelque inconnu pénètre dans cet endroit, les gardiens de l'Ankatso en rendent compte au souverain ; l'imprudent est alors soumis à l'épreuve du tanghin. Celui qui est chargé de l'administrer se rend à l'Ankatso pour interroger l'inculpé ; il lui fait ensuite boire le tanghin, s'il le croit venu à Ankatso pour y porter des sortilèges capables de nuire au souverain.

Sous le règne de Rabodonandrianampoinimerina, lorsque vinrent les Tanosy (sorciers, faiseurs d'amulettes, au service de cette reine), des cases furent édifiées sur l'Ankatso. C'est là que ces Tanosy exerçaient leurs pratiques de sorcellerie.

Kioto et Vazana (hommes) entre lesquels est placée Rakala, sont trois tombeaux d'anciens Vazimba, situés à l'Est et au Sud-Est du village d'Andraisora.

Les sages de l'époque Vazimba

Laniera, Bakalanisahaza, Andriantsiazoambakaina, Rahaihay, Safatsiroa et Tokanamantany, sont les plus célèbres de ceux qui se réunissaient à Antananarivokely, à l'Est d'Ankaratra, au Nord du fleuve Onive. La population, alors, était fort peu nombreuse. Ce lieu de réunion des anciens sages est resté depuis longtemps célèbre. La sagesse de ces derniers se manifestait et s'étendait partout. Chacun d'eux dans les causeries faisait assaut d'intelligence, c'est ce qui leur valut les noms qu'ils ont portés par la suite. Voici Laniera : Il ne prenait aucune décision sans avoir consulté les autres. Bakalamisahaza : ses discours étaient formés de mots et d'expressions admirables ; de là son nom Bakalanisahaza (sans pareil, son pareil n'existe plus). Andriantsiazoambakaina : très intelligent, connaissant à l'avance ce qu'on a dans le ventre (ce que l'on pense) et prévoyant ce qu'on fera ; voilà pourquoi il fut désigné par l'expression Andriantsiazoambakaina, celui qu'on ne peut tromper. Rahaihay, ainsi nommé parce qu'il avait beaucoup de connaissances, etc. Il eût été difficile de comparer leur sagesse, chacun ayant la sienne propre, de laquelle il tirait sa célébrité. Par eux, Antananarivokely acquit une grande réputation.

C'étaient de grands penseurs, de savants astrologues. Rahaihay, Safatsiroa, Bakalanisahaza et Andriantsiazoambakaina sont particulièrement réputés pour leur savoir en matière d'astrologie (1).

---

les Vazimba sur la colline de Tananarive où ils résidaient, avait muni ses troupes de sagaies dont la lance était en fer forgé qui facilitait le jet de l'arme et augmentait sa portée. Les Vazimba effrayés des effets meurtriers qu'elles produisaient prirent la fuite en criant : « Fuyons, car Andriamanelo a fabriqué du fer volant. »

Note du traducteur :

(1) En ce qui concerne les sages Safatsiroa et Tokanamantany la signification de leur nom est la suivante :

Safatsiroa : Il n'en existe pas deux (comme lui).

Tokanamantany : Il est seul sur la terre (de sa valeur).

Ranakombe était le plus célèbre des astrologues de l'époque vazimba. Il habitait à l'Est d'Ambohimiangara, au Nord de Tasy, à côté d'Ambohitrandriamanitra, et vivait du temps de Bakalanisahaza et de Laniera. Ses révélations sur Rapeto et Rasoalao firent sa réputation.

C'est, dit-on, du temps des Vazimba que date l'astrologie, c'est-à-dire depuis une époque très reculée.

Antananarivokely est une montagne couverte de forêts, au Sud d'Andramasina. On ne doit ni porter des *toho* ni en parler lorsqu'on va traverser la rivière Onive, qui coule au Sud d'Antananarivokely, comme l'Ikopa passe au Sud d'Antananarivo. L'Onive prend sa source dans l'Ankaratra et se jette dans le fleuve Mangoro. Si l'on porte des toho avec soi, on est exterminé par la grêle. Plus tard, Andriamasinavalona s'inspira du nom d'Antananarivokely pour donner un nom aux divers quartiers d'Antananarivo. Sache connaître (souviens toi de ce nom Antananarivokely, lui dit l'astrologue qu'il interrogeait, car il a été médité par les sages de jadis, Laniera, Bakalanisahaza, etc. Le souverain adopta alors le même nom. Andohalo était un endroit d'Antananarivokely. Le même nom fut donné à un quartier de la ville. Antananarivokely possédait aussi des endroits désignés sous le nom de Antsahatsiroa et d'Andohamandry. Ces mêmes noms furent affectés à des quartiers d'ici (Antananarivo).

Ces sages vivaient, dit-on, antérieurement à Andriamanelo. Andriamampitovy et Andrianitoviana étaient contemporains d'Andriantsitakatrandriana ; ils étaient venus du Sud. Ils étaient renommés pour savoir mettre les parties d'accord. C'est pourquoi ils étaient désignés sous ces noms caractéristiques : Andriamampitovy (Le noble qui établit l'égalité) ; Andrianitoviana (Le noble par qui s'établit l'égalité). Ils faisaient partie de la suite d'Andriampirokana en un temps peu antérieur à celui durant lequel vécut, sous le règne d'Andriamasinavalona, le conseiller et astrologue célèbre Andriamampandry.

Postérieurement à Andriamanelo, vivait aussi Andriampolo qui est enterré à l'Est d'Ambatonivahy. Son territoire s'étendait du Nord d'Anjozorobe à l'Est d'Ambohitrandriamanitra où il résidait. Son nom est entré dans la formation du proverbe : *He, mitady ny tsy hita tahak' an' Andriampolo !* Chercher ce qu'on ne voit pas (ce qui n'existe pas) comme Andriampolo !

Pratiques de leur art par les astrologues de jadis (1)

C'est parmi les gens intelligents, les personnages de marque, les penseurs, que se recrutent les astrologues ou tireurs d'horoscopes.

Annotation du P. Callet :

(1) L'origine de la destinée des hommes et du riz d'après les gens du Sud. Il existait autrefois, dit-on, quatre hommes qui ne s'entendaient pas, chacun d'eux agissait à sa guise. L'un portait constamment la sagaie et faisait la chasse à tous les animaux, donnant la mort à tous ceux qui tombaient sous ses coups : mangeant les uns et délaissant les autres. Ainsi faisait-il. Le deuxième prenait les oiseaux et autres animaux au piège. Parmi ceux qu'il avait pris, il tuait les uns afin d'examiner ce qu'ils avaient dans la poitrine et dans les intestins et (de cet examen) en tirer des prédictions. Il élevait les autres, les dressait et lorsque venait la nuit les conduisait avec lui à la chasse comme on fait d'un chien. Telle était son occupation. Le troisième collectionnait les choses brillantes, les *ela-drano* (parcelles de mica qu'on aperçoit parfois surnageant au-dessus de l'eau), des fragments de fer,

S'ils ne réunissaient pas ces qualités, ils ne pourraient pas exercer ce métier, car la divination est une source profonde qui a pour but le bien du pays, du souverain, du peuple. Tout ce que le souverain désire accomplir, tout ce que souhaite le peuple, c'est à ces sages devins et célèbres penseurs qu'il faut le demander. Jadis, aucun souverain ne se serait dispensé de leur science ; il les consultait sur les jours propices aux sorties, à la possession du

---

d'argent, des fruits, des plantes, n'importe quoi. Il arrangeait tout cela suivant certaines dispositions, vivant constamment au milieu de ses collections. C'était là son genre de vie. Le quatrième portait un morceau de fer aplati dont il se servait pour retourner les mottes de terre. Voilà ce que faisaient ces quatre hommes.

Après avoir vécu longtemps sans pouvoir s'entendre, ils convinrent de se rendre auprès d'Andriamanitra pour qu'il mît leurs destins en état de les faire s'accorder. Ils se mirent donc en route et se présentèrent un vendredi devant Andriamanitra, alors que celui-ci était occupé à battre son riz. Dès qu'ils furent devant lui, ils lui exposèrent leurs desiderata. — Ça va bien, dit Andriamanitra, seulement je ne suis pas libre aujourd'hui, car je bats mon riz. Tenez, en voici un peu ; emportez-le. » Il donna donc à chacun d'eux une poignée de riz en ajoutant : « Gardez-le et conservez-le bien ; j'irai chez vous lundi prochain et je réglerai vos affaires et vos destins d'une manière parfaite, si vous gardez ceci, (ce que je vous donne) ». Les quatre hommes s'en revinrent après l'avoir salué, chacun portant avec soin sa poignée de riz. Ils passèrent par le désert, puis se séparèrent pour rentrer chez eux.

Quelques instants après, celui qui portait la sagaie aperçut un loup et se mit à sa poursuite ; mais tandis qu'il courait après l'animal, il oublia son riz qui se répandit à terre ; ce lui fut impossible de savoir où il était tombé et vainement il (ce guerrier) revint sur ses pas. Un autre se trouvant au bord d'un terrain raviné par un torrent, s'était penché et regardait, lorsqu'il aperçut un objet rutilant. Après avoir déposé son riz, il descendit dans le torrent. Mais, par hasard, son lamba vint se frotter contre le riz qu'il avait déposé au bord du ravin, ils tombèrent en même temps ; le riz fut emporté par le torrent. Il fut perdu.

Le chasseur au piège, en sortant de sa maison une nuit afin de poursuivre un hibou dont il avait entendu le cri, déposa son riz dehors et se mit à la poursuite de cet oiseau. Étant de retour, il songeait à reprendre son riz et à l'envelopper dans son salaka (a), mais le vent l'avait emporté.

Le quatrième de ces hommes étant dans un marais, trouva un terrain tendre et l'ameublit. Il avait posé son lamba sur une motte de terre et, sur ce vêtement, le riz qu'il avait reçu. Un coup de vent agita le lamba et le riz fut dispersé. Surpris, l'homme le ramassa grain à grain et en recueillit un quart environ ; mais ce fut avec une joie mêlée de tristesse, car s'il avait encore un peu de riz, une grande partie était perdue. Il crut, en effet, que le riz répandu sur le sol ameubli était définitivement perdu.

Le lundi, Andriamanitra arriva. Il convoqua les quatre hommes et leur demanda ce qu'ils avaient fait du riz à eux remis. Chacun dit la sienne (sa mésaventure).

Alors Andriamanitra répondit : « Ne voyez-vous pas que le destin que vous tenez d'Andriamanitra ne peut être changé. Le guerrier (*mpiady*), reste un guerrier, dit-il, il est de la race des guerriers ; l'ensorceleur (*mpamosavy*), reste ensorceleur, de l'espèce des ensorceleurs ; le commerçant (*mpivarotra*), reste commerçant, de l'espèce des commerçants ; et toi, travailleur de la terre (*mpiasa tany*), tu fais partie de ceux qui travaillent la terre. Le riz est tombé par hasard sur un sol qui lui convient. Prends le grain et plante-le dans un sol humide ; cueille-le lorsqu'il est mûr ; conserves-en pour ensemencer l'année suivante et nourris-toi avec le reste. Le guerrier sera guerrier ; l'ensorceleur, ensorceleur ; le commerçant, commerçant. Que chacun reste dans son milieu. Mais toi, je te fais la base de l'existence des autres. Bien que la destinée des hommes ne puisse être changée, on peut l'adapter à ce qui convient. Vous voyez par là qu'Andriamanitra suit les hommes dans le mal qu'ils accomplissent afin de les conduire vers le bien. Naguère, vous étiez, les uns et les autres, fort embarrassés, à raison de votre conduite dont les motifs ne s'aperçoivent pas. Dorénavant vous trouverez à vivre. Accommodez donc vos usages, dit Andriamanitra.

De ce fait, chacun a sa part, chacun a ce qui lui plaît et c'est ainsi que vont les usages et le destin des hommes : Andriamanitra a donné le riz pour leur nourriture, il convient donc que chacun cherche ce qui peut lui être profitable.

Note du traducteur :

(a) Le *salaka* ou *sadika* est un morceau d'étoffe de la longueur d'une ceinture, que les hommes placent sur les reins et font passer entre les jambes pour cacher les parties sexuelles.

pouvoir, à l'exhibition de sa personne en public ; sur les mesures à prendre pour amener la prospérité du royaume, sur le choix des personnes à désigner pour suivre les envoyés du souverain dans la conduite des armées, etc..., enfin, sur ce que celui-ci se proposait de faire en tout et partout. Il n'accomplissait rien sans eux ; l'influence des *mpanandro* était donc à la base de tous les actes du royaume.

Les *mpanandro* (astrologues) diffèrent des *mpisikidy* (devins empiriques), des *mpitahiry sampy* (gardiens des fétiches) et des *mpanitsaka andro* (prophètes, voyants).

Les mpanandro « font le jour », comme s'ils mesuraient le jour des humains. Ils indiquent les jours favorables d'après l'âge de la lune. « Attendez, je me lèverai de bonne heure demain pour examiner la lune, » disent-ils. Lorsqu'il s'agit de sarcler les plantations, de semer le riz, de connaitre toutes choses, ils se basent sur la lune. Ils connaissent le commencement de la nouvelle lune et la fin de son dernier quartier, les divisions de chacun des douze mois (*tonon' andro*), les divers destins (*tonom-bintana*) ; les destins forts, les destins favorables et les destins malheureux. Ils savent reconnaître les ensorceleurs (1).

D'après le destin qui a présidé au jour de la naissance, qu'il s'agisse de se marier, de construire une maison, etc., le mpanandro distingue ce qui est favorable de ce qui est défavorable. Il ne pose que la question suivante : « Sous quel destin se place votre naissance ? Est-ce un grand destin majeur (*renivintana*) (littéralement destin mère) ou un destin secondaire ou mineur (*zana-bintana*) (littéralement destin enfant) ? se blessent-ils ? (sont-ils opposés). »

D'après ces indications il déduira le jour propice au mariage, à l'édification des cases, etc. Il répondra aussi à toutes les questions relatives aux entreprises projetées, car il connait le moment favorable à leur réussite. Le mpanandro indique aussi les jours néfastes, c'est-à-dire ceux durant lesquels on ne doit rien accomplir.

Son rôle est donc le suivant : Il affranchit des effets d'un destin néfaste. Il favorise l'accomplissement d'un destin favorable. Il corrige aussi les effets d'un destin puissant et lui retire sa force.

Tel est le but des consultations demandées au mpanandro.

Lorsque le mpanandro, par négligence, ne se lève pas de bonne heure pour examiner la lune, on lui applique le proverbe : *Mamono volana an-trano ka milaza andro tsara amy ny olona*, c'est-à-dire : Il consulte la lune dans sa maison et pronostique des jours favorables à qui le consulte (2), comme s'il tirait l'horoscope de « chic. »

Andriamanitra seul a fixé le destin de chacun.

Notes du traducteur :

1) Au cours de ce travail nous avons quelquefois traduit le mot *mamosavy* par accomplir des sortilèges, jeter un sort, et celui de *mpamosavy* par ensorceleur. Il convient de faire remarquer toutefois que ces mots pris dans un sens plus positif pourraient se traduire par « empoisonner, empoisonneur. » Les Malgaches pensent, en effet, que dans certains cas, les mpamosavy jettent leur sort en introduisant dans les aliments de ceux dont ils font leurs victimes des produits plus ou moins toxiques qui entrainent la mort ou sont la cause de maladies physiques ou mentales.

Nous pensons que le mot mpamosavy peut également se traduire par « sorcier. » C'est ce que nous avons fait dans plusieurs passages du texte.

Le mpamosavy porte encore le nom de *mpamorika* fréquemment employé en pays bara et sakalava.

(2) Dans une acception plus générale, cette expression signifie : Répondre à une question sans l'avoir sérieusement étudiée.

Les hommes ne peuvent le modifier. Mais le mpanandro peut écarter les influences secondaires néfastes qui, sans l'intervention de celui-ci, pourraient ôter prématurément la vie. C'est pourquoi les ancêtres disaient : *Ny tonon' andro tsy mahalehilahy*. L'homme ne peut rien contre le tonon' andro (déterminé par le destin astrologique).

Voilà pourquoi le mpanandro demande qu'on lui fasse connaître le destin de la naissance avant d'indiquer ce qui convient et ce qui ne convient pas suivant les destins qu'il étudie ; il supprime ceux qui se nuisent et préconise ceux qui s'accordent.

Les ancêtres s'exprimaient ainsi : *Ny fanirian tsy takatry ny vintana*. (Le destin n'atteint pas le désir). Vous désirez avoir le destin d'un autre, son destin ne peut être rendu semblable à un autre. Vous désirez avoir la richesse et votre bouche et l'esprit qui est en vous s'exclament : « Il a de la chance, il est riche. » Mais seuls votre bouche et votre esprit peuvent formuler un désir. Votre destin y fait obstacle et vous ne pouvez être riche. C'est pourquoi on dit : Le désir ne peut avoir d'action sur le destin. Les ancêtres disaient encore : « Il subit le joug du destin, c'est pour cela qu'il n'a rien acquis et se trouve malheureux. » Et encore : « On n'a pu le soustraire à son mauvais destin qui le porte à nuire à ses parents ou, qui fait de lui un mauvais sujet, un ensorceleur. »

Si le jour de la mort est fixé, quoi qu'on fasse, la vie ne peut être retenue. Si l'on doit encore vivre, rien ne peut empêcher qu'il en soit ainsi, quelque pratique qu'on emploie pour y faire obstacle, envoûtement, sortilèges seront impuissants. Si l'on doit mourir, aucune drogue ne peut sauver. Le destin est plus fort que tout. Celui de chacun ne peut lui être enlevé, car il le suit toujours. Si le destin attaché au jour de votre naissance est de favoriser les actes de votre existence, ce sera un bien pour vous. Si au contraire ce destin est néfaste, vous nuirez à vos parents et à vos proches. Et, s'il est encore dans votre destin que vous soyez ensorceleur, vous ne pourrez y échapper. Toutefois le mpanandro pourra vous préserver des influences néfastes de certains jours, influences auxquelles vous êtes exposé du fait de votre destin initial et qui pourraient vous coûter prématurément la vie.

Les mpanandro ont créé la coutume des *santatra* (*santatra* signifie : prémices, ce qu'on fait, ce qui paraît pour la première fois, etc.). Pour les Malgaches tout objet nouveau, le commencement de n'importe quel acte de la vie est *fady*, d'où la nécessité d'un sacrifice prémiciel, ou d'une consultation du mpanandro avant de pouvoir en user ou entreprendre un acte quelconque.

Le mpanandro déclare : Tel jour est propice, agissez, c'est le moment de commencer car le jour est faste. » Telle est l'origine des santatra.

1° Le destin des humains. — Destins majeurs ou mères (renivintana). Destins mineurs ou secondaires (*zana-bintana*).

Pour déterminer les jours, le mpanandro a adopté le cycle des mois lunaires. Il divise chacun de ces douze mois en vingt-huit jours comportant des destins majeurs (renivintana) (m. à. m. = destins mères et des destins mineurs (zana-bintana) (m. à. m. = destins enfants), desquels il dégage ensuite les jours fastes et les jours néfastes ; les jours propices pour commencer certains actes

ainsi que les jours dont il faut conjurer le mauvais augure, afin de préserver les enfants nés sous leur influence. C'est pourquoi le mois a été divisé en vingt-huit jours qui forment un cycle faisant une révolution pour chacune des douze grandes divisions dont les unes sont des destins majeurs et les autres des destins mineurs. Si le cycle mensuel ne se reproduisait pas chaque mois, il serait impossible de savoir quels sont les destins des jours fastes et les destins des jours néfastes.

Il y a quatre destins majeurs, se décomposant en trois éléments, le *vava* (bouche); le *vonto* (le milieu) et le *vody* (la fin); les destins mineurs sont au nombre de huit et comportent chacun deux éléments, le *vava* (bouche) et le *vody* (la fin).

Les destins majeurs et mineurs se partagent donc par groupe de trois ou de deux jours, les vingt-huit jours du mois. Un destin majeur réunit trois jours consécutifs désignés respectivement par ces trois éléments : commencement, milieu, fin, portant chacun la part de destin que découvre le mpanandro. Un destin mineur ne réunit que deux jours, correspondant au commencement et à la fin de ce destin (le milieu n'existant pas). Comme les précédents, ils détiennent leur spéciale part de destin.

Les quatre destins majeurs soutiennent les huit destins mineurs. Les premiers sont puissants à leur « commencement. » Les seconds suivent les premiers dont ils sont les enfants. Un destin majeur est placé entre deux destins mineurs offrant l'image d'une mère qui porterait ses deux enfants l'un sur le dos, l'autre dans son giron. Tous ces destins majeurs ou mineurs portent avec eux la part de fatalité qui leur est propre dans le courant des vingt-huit jours lunaires; c'est pourquoi le mpanandro les a répartis par groupe de trois et de deux jours. Ses recherches portent sur le mois astrologique de vingt-huit jours dont les divisions et subdivisions en destins majeurs et mineurs correspondent aux divisions journalières du mois lunaire. C'est au moyen de ce procédé que le mpanandro peut suivre et distinguer les jours astrologiques d'après lesquels il dégage d'une part les destins majeurs et mineurs et d'autre part il détermine les jours fastes et néfastes de ceux qui viennent le consulter. Il indique les jours qui sont contraires à leur destin et par suite nuisibles; il leur fait connaître, en outre, les actes que, dans leur intérêt, il convient d'accomplir : *mifaditra* (se faire détabouer) (1); *misorona* (sacrifier) (2), *miala vintana* (conjurer) ou *hampanaraka ny vintana* (concilier le destin. Le mpanandro dégage donc au moment de sa consultation ce qui dépend du destin et ce qui lui est étranger, le destin favorable et non opposé, comme aussi le destin nuisible qu'il faut écarter.

Sa science lui montre que les jours néfastes correspondent au commencement (vava) de chaque destin majeur ou mineur, tandis que les jours fastes sont révélés par la fin (vody) de ces mêmes destins. C'est en faisant alors ces divers rapprochements que le

---

Notes du traducteur :

(1) *Mifaditra* signifie détabouer, désacraliser, lever les interdits, annuler les fady, etc.

(2) Accomplir un service propitiatoire, faire une offrande, offrir des présents aux ancêtres. Dans ce dernier cas, on dit cependant *manatitra*, le mot présent se traduisant en malgache par *fanatitra*.

mpanandro déduit le bien ou le mal contenu dans les destins majeurs ou mineurs.

S'il existe une opposition entre les subdivisions (tonon' andro) ou jours astrologiques des divers destins, on doit considérer uniquement le destin auquel appartient le jour de la naissance, car ce sont les destins majeurs et mineurs qui servent à fixer le jour favorable au cours des vingt-huit jours de chacun des douze mois astrologiques.

Tels sont les moyens employés par le mpanandro pour exercer son art.

Le mpisikidy, dans ses pratiques, s'intéresse aux personnes dont il doit fixer le jour de sortie (nouveaux-nés, convalescents, etc.), aux malades, aux médicaments à préparer, aux aliments à absorber, aux sacrifices ou aux exorcisations à faire, aux causes de maladie. Il indique les choses que l'on doit faire, en bien ou en mal peu importe, les chemins que l'on doit suivre, les moyens de s'enrichir dans le commerce... Tel est le rôle du mpisikidy (1).

Le sikidy est un oracle tiré d'après l'arrangement, par le mpisikidy, d'un certain nombre de graines de même nature (grains de sable ou fruits) (2) qu'il dispose sur huit rangs, tandis que le *fanandroana* (astrologie) est basé sur les quatre destins majeurs et les huit destins mineurs, d'après lesquels le mpanandro déduit les jours fastes et néfastes.

Les *tonom-bolana* (ou grandes divisions de l'année lunaire ou astrologiques) sont : Alahamady, Adaoro et Adizaoza ; Asorotany, Alahasaty et Asombola ; Adimizana, Alakarabo et Alakaosy ; Adijady, Adalo et Alohotsy (3).

Alahamady, Asorotany, Adimizana et Adijady sont les destins majeurs ; ils s'augmentent chacun de deux jours. Adaoro, Adizaoza, Alahasaty, Asombola, Alakarabo, Alakaosy, Adalo et Alohotsy sont les destins mineurs ; ils s'augmentent chacun d'un jour.

Les jours astrologiques sont formés avec les quatre destins majeurs, constitués chacun par les trois jours (ou divisions) suivants : vava, vonto et vody ; les destins mineurs sont constitués chacun par deux jours (ou divisions) : vava et vody.

Voici comment se désignent et se succèdent les jours astrologiques dans un mois lunaire (ou astrologique).

Prenons à titre d'exemple le mois d'Alakaosy à l'instant où la lune est nouvelle, admettons aussi que ce soit un lundi.

Notes du traducteur :

(1) *Mpisikidy*, *mpanandro* et *ombiasa* sont des termes définis qui désignent respectivement les personnes qui pratiquent le sikidy (mpisikidy), qui tirent des horoscopes (mpanandro), qui soignent les malades au moyen de formules magiques écrites sur des morceaux de papiers (ombiasa du S.-E.).

(2) Les Merina ignorent le sikidy par le sable (la science du sable des Arabes) que les Taimoro appellent *langabaru alariana*. Ils ne pratiquent que le sikidy qui utilise des grains de fano ou autres légumineuses, le plus connu d'ailleurs à Madagascar.

(3) Ces divisions doivent être identifiées comme suit :

Alahamady (le bélier) ; Adaoro (le taureau) ; Adizaoza (les gémeaux) ; Asorotany (le cancer), Alahasaty (le lion) ; Asombola (la vierge) ; Adimizana (la balance) ; Alakarabo (le scorpion) ; Alakaosy (le sagittaire) ; Adijady (le capricorne) ; Adalo (le verseau) ; Alohotsy (les poissons).

Dès cet instant commence le mois astrologique Alakaosy (1).

Lundi (alatsinainy) se désignera par		vav' alakaosy.
Mardi (talata)	—	vodin' alakaosy.
Mercredi (alarobia)	—	vav' adijady.
Jeudi (alakamisy)	—	vonton' adijady.
Vendredi (zoma)	—	vodin' adijady.
Samedi (asabotsy)	—	vav' adalo.
Dimanche (alahady)	—	vodin' adalo.
Le lendemain :		
Lundi (alatsinainy)	—	vav' alohotsy.

A ce moment la lune se sera avancée vers l'Est depuis sept jours. C'est ce qu'on exprime par les mots *herinandro atsinanana ny volana* (2).

Mardi (talata) se désignera par		vodin' alohotsy.
Mercredi (alarobia)	—	vav' alahamady.
Jeudi (alakamisy)	—	vonton' alahamady.
Vendredi (zoma)	—	vodin' alahamady.
Samedi (asabotsy)	—	vav' adaoro.
Dimanche (alahady)	—	vodin' adaoro.
Lundi (alatsinainy)	—	vav' adizaoza.

A ce moment on arrive au milieu du mois d'alakaosy.

Mardi (talata) se désignera par		vodin' adizaoza.
Mercredi (alarobia)	—	vav' asorotany.
Jeudi (alakamisy)	—	vonton' asorotany.
Vendredi (zoma)	—	vodin' asorotany.
Samedi (asabotsy)	—	vav' alahasaty.
Dimanche (alahady)	—	vodin' alahasaty.
Lundi (alatsinainy)	—	vav' asombola.
Mardi (talata)	—	vodin' asombola.
Mercredi (alarobia)	—	vav' adimizana.
Jeudi (alakamisy)	—	vonton' adimizana.
Vendredi (zoma)	—	vodin' adimizana.
Samedi (asabotsy)	—	vav' alakarabo.
Dimanche (alahady)	—	vodin' alakarabo.

Le lendemain, lundi (alakaosy) revient encore et la lune meurt le jour suivant : mardi. Adijady (mois astrologique) commence.

Telle est l'énumération des divers jours d'un mois, énumération qui se renouvelle pour chacune des douze grandes divisions de l'année lunaire (ou astrologique). Chaque mois, au moment où commence la nouvelle lune, les divisions des jours successifs changent en raison de ce fait que les destins majeurs comportent trois jours et les destins mineurs deux jours (3).

Notes du traducteur :

(1) Pour saisir cette énumération, il suffit de se rappeler que les quatre destins d'Alahamady, d'Asorotany, d'Adimizana et d'Adijady comprennent chacun trois jours et les autres deux jours ; qu'en outre, les douze destins se suivent dans l'ordre précédemment donné.

(2) On dit aussi *tsinan-kerinandro*. C'est l'aspect du premier quartier.

(3) L'auteur semble avoir voulu dire que dans un mois au destin majeur le premier jour sera *vava*, le deuxième *vonto*, le troisième *vody*, etc., en suivant l'ordre établi, tandis que dans un mois au destin mineur, le premier sera *vava*,

Les destins majeurs se contrarient deux à deux. Alahamady s'oppose à Adimizana : Asorotany à Adijady. Il en est de même pour les destins mineurs. Adaoro s'oppose à Alakarabo ; Adizaoza à Alakaosy ; Alahasaty à Adalo ; Asombola à Alohotsy. Les destins astrologiques des mois se contrarient entre eux. Ainsi, en admettant que l'horoscope de la naissance des parents (ou de l'un d'eux) se place dans le mois alahamady, l'enfant qui leur naîtra au mois adimizana portera un destin néfaste à ses parents (à celui dont le mois de la naissance se contrarie avec le sien). S'il naît au mois adalo, son destin sera également néfaste à ses parents si la naissance de ses derniers se place au mois asombola.

Le mpanandro examine très attentivement la question qui se pose de savoir quels sont les destins (ou jours) néfastes, litt. : qui se blessent, contraires. Durant ces jours, on doit s'abstenir d'accomplir certains actes. On ne doit pas braver les destins contraires.

Lorsqu'on a affaire à un mpanandro habile et de bonne mémoire (1), il ne faut pas agir à l'encontre de ses déductions.

« Abstenez-vous, dit-il, attendez le jour propice pour agir. Ne soyez pas obstiné. » Ceux qui ont foi dans ses paroles suivent ses indications ; les autres affrontent le destin. Si un désagrément leur arrive, ils en sont tout surpris. Nombreuses, d'ailleurs, sont les personnes qui, pour n'avoir pas voulu écouter les conseils du mpanandro, sont victimes de leur obstination.

Il y a donc des destins majeurs et des destins mineurs fastes et néfastes. Le mpanandro sait distinguer entre eux. Il fait éviter les jours néfastes ; on doit craindre, en effet, de subir l'influence de ces derniers si les actes projetés sont entrepris durant cette période. De là le motif pour lequel le mpanandro interroge le destin.

On accomplira donc ces actes les jours désignés comme étant favorables.

Si l'horoscope de la naissance est Adimizana, en d'autres termes, si la date de la naissance se place dans la période dite Adimizana, les périodes d'Adaoro ou d'Alohotsy seront alors favorables, car, ainsi que le dira le mpanandro, « l'un de ces jours permettra d'agir dignement et l'autre contribuera à rétablir ou favoriser les affaires. »

Si le mois astrologique est Alahamady, ses divers jours s'écouleront dans l'ordre suivant :

---

le deuxième *vody*, le troisième *vava*, etc., c'est ce qui semble résulter, du moins, des exemples fournis par le P. Callet dans le mois d'alakaosy, susindiqué, ainsi que dans les mois alahamady et asorotany qu'on verra plus loin.

(1) Jadis, il n'existait pas de calendrier écrit, de sorte que le mpanandro aidait sa mémoire en faisant des marques ou encoches à l'un des piliers intérieurs de sa maison, pour chaque jour qui s'écoulait à partir de la nouvelle lune. L'administration locale, comme aussi les diverses missions confessionnelles installées à Madagascar, publient chaque année un almanach en langue malgache, appelé *diary*, présentant le plus souvent la forme d'un agenda et comportant avec les noms des mois lunaires la date exacte des diverses phases de la lune. C'est là un progrès dont les mpanandro peuvent eux-mêmes tirer parti.

Nom du mois : ALAHAMADY

NOM ET ORDRE des destins majeurs et mineurs	SUBDIVISIONS des destins majeurs et mineurs et ordre dans lequel elles se succèdent.	QUANTIÈMES
ALAHAMADY	Vava............	1
	Vonto	2
	Vody............	3
Adaoro..................	Vava............	4
	Vody............	5
Adizaoza	Vava............	6
	Vody............	7
ASOROTANY...............	Vava..	8
	Vonto...........	9
	Vody............	10
Alahasaty	Vava............	11
	Vody............	12
Asombola................	Vava............	13
	Vody............	14
ADIMIZANA...............	Vava............	15
	Vonto	16
	Vody............	17
Alakarabo...............	Vava............	18
	Vody............	19
Alakaosy	Vava............	20
	Vody............	21
ADIJADY.............	Vava............	22
	Vonto............	23
	Vody............	24
Adalo	Vava..........	25
	Vody............	26
Alohotsy	Vava............	27
	Vody............	28

Telle est la succession des jours que comporte le mois alahamady.

Il en est de même lorsque le cycle se renouvelle, mais il faut alors ajouter un jour supplémentaire (qui ne comptera pas dans le calendrier astrologique).

Au cycle suivant, on ajoutera deux jours (qui ne feront pas davantage partie du mois astrologique).

Le jour ou les deux jours supplémentaires seront joints avec le vingt-huitième jour du mois (1).

(1) Notre collègue de l'Académie Malgache, H. Berthier, consulté à ce sujet m'a remis la note suivante :

« Le texte est obscur et ambigu, notamment le passage : *Izany hiany raha indray miverina*... L'auteur a-t-il omis *alahamady* par erreur ? A-t-il, au contraire, sous-entendu *volana* ?

« Voici comment procèdent les *mpanandro* : ils comptent deux jours supplémentaires pour les *renirintana* et un jour pour les *zana-bintana*. En outre, ces

2° *Influence respective de chacun des vingt-huit jours du mois astrologique Asorotany.*

Premier jour : vav' Asorotany.

Celui qui nait dans cette période mourra très jeune ou vivra vieux. On devra corriger son destin ou le faire périr par la noyade, à moins de lui faire donation d'un terrain de rizière.

Jadis un enfant né sous l'influence de ce jour qui comporte un destin puissant, était noyé ou remis aux soins d'autres parents, car ses auteurs ne devaient pas l'élever. Un certain nombre d'enfants trouvaient la mort dans ces conditions. Le destin de certains autres était conjuré. Ces enfants recevaient alors un nom caracté-

---

derniers comportent quelquefois deux jours complémentaires quand la nouvelle lune ne coïncide pas avec les 28 jours + 1 on dit alors que le *zana-bintana mihanta aman-dreniny*).

« Le mois astrologique commence *toujours* avec la nouvelle lune et compte régulièrement 28 jours. Les jours complémentaires sont dénommés : *vava* et *vava* et vody suivant le cas suivis du nom du mois qui finit. L'année en Imerina compte donc, en principe : (12 mois × 28 jours) = 336 jours + (4 renivintana × 2 jours) = 8 + (8 zanabintana × 1) = 8 jours = 352 jours.

« Les expressions : *matenona tokana*, *matenona roa*, incompréhensibles pour la plupart des indigènes de la génération actuelle, sont encore employés par les mpanandro ; elles signifient que, durant un jour ou deux après la fin d'une lune, la nouvelle lune n'a pas encore paru. »

Andriamifidy, notable indigène, membre de l'Académie malgache, émet l'avis suivant :

Rahefa akaiky ny hahalanian' ny volana dia mifoha maraina ny mpanandro, mitazana ny volana ery amin' ny vodilanitra atsinanana mandra-piposaky ny masoandro. Tsy mijanona izy isamaraina raha tsy efa hitany fa tsy tazana eny intsony ny volana. Ary izany tsy ahatazanany azy izany intsony no lazainy hoe : *faty volana*.

Ny antony itadiavany hahalala marina ny faty volana dia ny hamantarany ny hahatsinanan' ny volana na ny hiandohany amin' ny manaraka ; satria miankina amin' izany ny hahazoany milaza ny andro tsara sy ny andro ratsy.

Fa amin' ny fahatsinanan' ny volana no atombok a ny fanisana ny tononandro izay atao hoe : *vava alahamady* sy *vanton' alahamady* sy *vody alahamady*, na vavany sy vodiny ihany kosa raha amin' ny volana valo atao hoe : *zana-bintana*.

Ny hahatsinanan' ny volana dia heverina amin' ilay tsy nahitana azy teny atsinanana ka na dia mbola tsy tazana aza dia azo lazaina hoe tsinana ihany.

Amin' ny izany dia tsy mahita azy ny olona, nefa inoana fa ny biby dia mahita azy ihany ka izany no nahatonga ny fitenenana hoe : « Tsy misy mahita volana alohan' ny biby. »

Raha tamin' ny andro tsy nahatazanana ny volana teny atsinanana ihany no heverina ho nahatsinanan' ny volana

Au moment où la lune est sur le point de disparaitre, le mpanandro se lève de grand matin afin de l'observer à l'horizon de l'Est jusqu'au lever du soleil. Il procède ainsi tous les matins, jusqu'au jour où la lune disparait complètement à sa vue. C'est le jour de la disparition totale de la lune à sa vue que le mpanandro appelle *faty volana* (la mort de la lune).

La raison pour laquelle le mpanandro cherche à reconnaître d'une manière précise le faty volana, est de savoir le moment exact de l'apparition de la nouvelle lune qui suivra parce que la possibilité de prédire les jours fastes et néfastes en dépend.

C'est donc à la première lueur qu'on commence la numération des *tononandro* qui sont désignés *vava alahamady*, *vanton' alahamady* et *vody alahamady*. *Vava* et *vody* seulement pour ce qui concerne les huit autres mois dénommés *zana-bintana*.

La première lueur de la nouvelle lune compte du jour où la précédente lune a disparu de l'horizon Est. Même si la dite lueur n'est pas visible, on affirme l'existence de la nouvelle lune *tsinana*.

Dans ce cas, les hommes n'aperçoivent pas la lune alors que les animaux sont censés la voir, d'où le dicton populaire : *Tsy misy mahita volana alohan' ny biby* (Personne ne voit la lune avant les animaux).

Ainsi, si l'on admet comme commencement de la nouvelle lune le jour de la disparition complète de la précédente

ristique tel que celui de : Tsimandresy, Mahatana, Tsimanosika, Tsimanoto, etc. (1).

S'il s'agit d'un esclave né durant le premier ou le troisième jour d'asorotany, le mpanandro prescrit de se débarrasser de lui, de peur qu'il ne soit nuisible à son maître. Celui-ci piétine alors le ventre de son jeune esclave en s'écriant : « Tu ne nuiras pas à ton maître, tu ne commettras pas de sottises ; sois sage et accomplis bien ton rôle d'esclave ! »

---

roa, dia *manono roa* no ilazany azy. Izany no ataon' ny mpanandro hoe : *maty koa velona*. Fa raha ampitson' io tsy nahitana azy io kosa no heverina ho nahatsinanany dia *mamono iray na tokana* fa tsy miverina.

Ny amantarany izany dia izao : Rahefa tazana ny volana vao tsinana ka hitan' ny mpanandro fa kely no fijery azy dia ataony fa vao tsinana omaly, fa raha lehibe kosa no fijery azy dia ataony hoe efa *tsinan-katelo-ana* io, ka dia *mamono roa*.

Ramaniraka, notable indigène, dit ceci :

Ny volana iray dia heverina ho 28 andro, dia lany; ka atao hoe *faty volana* ny andro faha-28 ary ny ampitso dia *tsinam-bolana*. Noho izany rahefa andro roa na telo alohan' ny faty volana, dia mivoaka isa-maraina amin' ny 3 na 4 famantaranandro ny mpanandro mandinika ny halehiben' ny volana ery atsinanana. Koa raha mbola hitany ihany amin' ny faha-27, ka lehibe tokony tsy ho lany ambara-pahafatin' ny masoandro, dia atao ny hoe : Tsy faty volana anio, ka tsy ho tsinana ny volana rahampitso fa *mamono tokana* izao. Nony ampitso maraina dia mitazana indray izy, koa raha mbola hitany ihany ny volana, dia lazaina toraky ny eo ambany hoe : Tsy faty volana anio, fa *mamono roa*.

Io paragrafy manao hoe : « Izany ihany raha indray miverina, etc., » dia tokony ho filazany fotsiny ny *mamono tokana* sy ny *mamono roa*, fa iray ntaolo lahy nilaza ny tantara tamin' ny vazaha, no tsy nahay nilaza ny teny tokony hosoratana, ary ny vazaha kosa tsy nanadihady tsara; na misy teny hafa fanampin' io ka tsy voasoratra.

à l'horizon, cette manière de compter s'appelle *mamono roa*, que le mpanandro qualifie en outre *maty koa velona*, c'est-à-dire mourir puis renaître. Si, au contraire, l'on ne compte comme début de la nouvelle lune que le lendemain du jour où la précédente lune a disparu à la vue, on dit *mamono iray* ou *mamono tokana* parce qu'on n'a pas compté le jour précédent.

Le choix dans l'application de ces deux termes se base sur ce fait que : si le mpanandro observe que la lune est à peine visible, il déclare une nouvelle lune datant de la veille ; si, au contraire, celle-ci est plus apparente, c'est qu'elle date de trois jours et dans ce dernier cas on dit qu'il y a *mamono roa*.

Un cycle lunaire dure vingt-huit jours et le vingt-huitième jour terminal se nomme *faty volana*, le premier jour qui succède prend le nom de *tsinambolana*. Pendant les deux ou trois jours qui précèdent ce tsinambolana, le mpanandro sort de sa maison tous les matins vers 3 ou 4 heures pour aller observer sous quel volume la lune lui apparaît à l'horizon Est. Si la lune lui apparaît encore claire au vingt-huitième jour et qu'il pense que celle-ci ne se sera pas effacée avant le coucher du soleil, il déclare alors que ce jour-ci n'est pas faty volana et que la journée de demain ne sera pas par conséquent tsinambolana. Aujourd'hui est donc *mamono tokana*. Le lendemain matin, le mpanandro sort de nouveau, s'il aperçoit toujours la lune comme elle était la veille, il déclarera encore que le jour n'est pas faty volana. On dit alors *mamono roa*.

Le paragraphe ainsi conçu : *Izany ihany raha indray miverina, etc.*, paraît être une allusion relative aux *mamono tokana* et *mamono roa* et le vieillard qui aurait raconté ce passage à l'auteur n'avait su exposer clairement ce qu'il fallait écrire et, d'autre part, l'auteur n'a pas demandé les éclaircissements nécessaires ; ou, peut-être encore, a-t-il omis quelques mots complémentaires et essentiels.

Note du traducteur :

1) Ces noms signifient : Qui ne vainc pas ; Qui peut conserver ; Qui ne pousse pas ; Qui ne frappe pas.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que, sauf quelques noms racines et un grand nombre d'autres noms tirés de la Bible, introduits par conséquent

Deuxième jour : vonton' Asorotany.

C'est le moment de commencer la construction des tombeaux. Sacrifier une vieille poule au moment même où on donne le premier coup de pioche.

Ceux qui naîtront ce jour-là atteindront la vieillesse.

Pas n'est besoin de corriger ce destin.

Troisième jour : vodin' Asorotany.

C'est la fin de la période Asorotany en tant que division du mois. (1) Destin favorable, car la fin (la queue) ne fait aucun mal. C'est la bouche (et, par synecdoque, les cornes) qui frappe. Jour favorable à la naissance : on deviendra riche ; on deviendra vieux si l'on ne meurt très jeune. Tel est l'horoscope d'Asorotany.

Quatrième jour : vav' Alahasaty.

Jour noir. Ceux qui naîtront à minuit seront détenteurs d'*ody mahery* (amulettes d'un effet puissant) à moins qu'ils ne soient sorciers. Il faut donc corriger le sort et, dans ce but, élever un coq noir.

Lorsqu'une femme accouche le septième jour de la nouvelle lune, le lundi ou le mardi Alahasaty, l'un et l'autre étant dangereux, le mpanandro (ou mpaminany) lui dit : « C'est un jour dangereux. Il faut noyer l'enfant, car il deviendrait sorcier. On aurait beau lui faire boire une décoction de racines d'antsoro, son destin n'en serait pas changé, car les jours qui se réfèrent aux sortilèges sont puissants. Ils étreignent et l'on ne peut se dégager. »

Si la mère ne consent pas à sacrifier son enfant, elle indique un autre jour comme étant celui de la naissance en disant : Ce jour est favorable. Mais le mpanandro qui s'y connaît lui répond : « Placez votre enfant isolé dans un angle de la maison et rendez-vous compte des êtres qui s'approcheront de lui. Ne verrez-vous pas cela vous-même ? (2) La mère ayant alors placé l'enfant à l'endroit indiqué, un hibou et un chat sauvage s'approchent aussitôt. Elle constate alors que le mpanandro a raison. « Croyez en cette manifestation, dit-il, c'est un signe de vérité ; ce hibou et ce chat sauvage ont deviné le destin de l'enfant. Si vous ne le noyez pas, votre fils sera ensorceleur, car son destin le commande, or le destin est puissant ».

Cinquième jour : vodin' Alahasaty.

Quiconque naîtra sera favorisé, atteindra la vieillesse et deviendra un ancien.

Sixième jour : vav' Asombola.

Les hommes seront commerçants et gagneront de l'argent ; les femmes exerceront une profession pour arriver à la fortune. Ce destin doit cependant être corrigé.

---

depuis une date assez récente par les missionnaires, les autres vocables par lesquels sont désignés les individus se rapportent soit à un état, soit à une qualité de leur personne. Exemple : Rafaralahy, le dernier venu ; Ranaivo, le cadet ; Ramainty, le noir ; Rainikoto, le père de Koto ; Ralambo, le sanglier ; Razafindrakoto, le petit-fils de Rakoto, etc.

Notes du traducteur :

(1) Il convient de se rappeler que si Asorotany est le nom de l'un des douze mois lunaires, c'est aussi le nom de l'une des douze divisions de chaque mois. On verra, en outre, plus loin que le jour et la nuit sont également partagés en douze périodes qui portent les noms des douze destins et se succèdent dans le même ordre que ces derniers.

(2) C'est-à-dire : Vous verrez par vous-même que des êtres s'approcheront de votre enfant.

Septième jour : vodin' ASOMBOLA.

C'est le jour propice au commencement des entreprises, à la cérémonie du mariage et à toutes choses que l'on désire accomplir.

Ceux qui naitront seront favorisés. Ils possèderont des richesses ou chercheront à s'enrichir.

Huitième jour : vav' ADIMIZANA.

C'est un destin majeur. Ceux qui naissent sous cette influence, doivent garder une balance comme talisman (1) ; les hommes seront commerçants et trafiquants, gens appelés par conséquent à peser l'argent. (2)

Les femmes n'ont pas de balance à garder. Leur destin doit être conjuré. Si elles ne sont pas riches, elles mourront jeunes. Quelques hommes ne gardent pas de balances craignant que leur destin leur soit ravi. Si quelqu'un emporte la balance et qu'on la lui remette, le destin passe à l'emprunteur. Aussi est-ce là un *fady* ancestral. Toutefois, si le propriétaire de la balance n'ose pas la remettre lui-même à l'emprunteur et que cette opération soit faite par une autre personne de la maison, il n'en résulte aucun inconvénient.

Les hommes nés sous cette influence sont des trafiquants opérant en divers lieux, la grande porte occupée par Adimizana est également ouverte et fermée (3).

Neuvième jour : vonton' ADIMIZANA.

C'est une bonne influence, car elle se trouve au milieu. Ceux qui naitront ce jour-là seront riches et ne mourront pas de mort violente.

Dixième jour : vodin' ADIMIZANA.

Ceux qui naissent sous son influence atteindront une certaine vieillesse ; s'ils ne meurent jeunes, ils vivront jusqu'à ce qu'ils aient des cheveux à moitié blancs.

Onzième jour : vav' ALAKARABO.

On doit corriger le destin des personnes venant au monde sous cette influence qui annonce l'abondance, la fructification, les excès. Il est donc nécessaire de l'amender, car il comporte de l'exagération. Alakarabo est un jour dominé par les esprits.

Douzième jour : vodin' ALAKARABO.

Une femme qui accouche ce jour-là aura beaucoup d'enfants. Un homme obtiendra de belles récoltes sur toutes ses plantations.

Il deviendra vieux, s'il ne meurt jeune, car il sera bien rassasié.

Treizième jour : vav' ALAKAOSY.

C'est un jour au destin puissant. On doit noyer les enfants, à moins de corriger leur destin.

Ceux qui naissent sous cette influence nuiront à leurs parents. Si au lieu de les faire disparaître par la noyade, on parvient à

Notes du traducteur :

(1) Nous avons traduit ici le mot *sorona* par celui de *talisman* qui répond assez exactement à la pensée de l'auteur.

(2) A Madagascar, jusqu'en 1899, les indigènes utilisaient encore la monnaie d'argent coupée. Elle comprenait en principe des fractions d'une valeur approximative de 2 fr. 50, 1 fr. 25, 1 franc, 0 fr. 80, 0 fr. 60, 0 fr. 50, 0 fr. 20, 0 fr. 15, 0 fr. 10, 0 fr. 075, 0 fr. 05, 0 fr 01. En réalité, c'étaient des fragments informes découpés de la pièce de 5 francs, d'abord mexicaine et plus tard française. Cette monnaie a été retirée de la circulation. Seule, la monnaie divisionnaire française, d'argent et de billon, a désormais cours dans la Grande Ile.

(3) Voir plus loin la répartition des destins aux différentes parties de l'habitation.

corriger leur destin, ils deviendront vieux, seront de riches et puissants personnages.

Il appartient au *to teny* (1), au *manan-jara samy monina* (2) et au *torolanandonaka* (3) d'accomplir le sacrifice propitiatoire.

Quatorzième jour : vodin' ALAKAOSY.

Il n'y a pas lieu de conjurer ce destin de la naissance d'un homme, Alakaosy a pour attribut un tambour de deux empans. (Le tambour d'Alahamady est de trois empans) s'il s'agit d'un homme, il devra porter ce tambour avec lui chaque fois qu'il célèbrera le culte des fétiches (sampy) et ce afin de suivre le destin.

Une femme ne doit garder quoi que ce soit. Le jour de vodin' Alakaosy, elle pourra commencer à mettre ses projets à exécution si elle est née sous l'influence de ce jour.

Quinzième jour : vav' ADIJADY.

Destin majeur. On doit corriger le destin des personnes qui naissent sous cette influence, afin d'éviter qu'elles soient trop taciturnes et ne parlent pas.

Lorsqu'une personne garde obstinément le silence on dit parfois : « Cette personne est née sans doute le premier jour d'Adijady, car elle ne parle pas et ressemble à un muet. »

Seizième jour : vonton' ADIJADY.

C'est un jour favorable à la naissance.

Dix-septième jour : vodin' ADIJADY.

Jour également favorable à la naissance.

Dix-huitième jour : vav' ADALO.

On doit corriger le destin car on mourrait jeune.

Dix-neuvième jour : vodin' ADALO.

Ceux qui naîtront seront des passionnés. Mais le jour est favorable en ce sens que l'on deviendra vieux.

Vingtième jour : vav' ALOHOTSY.

Destin des nomades. Ils n'auront pas de domicile stable, en changeront souvent. Lorsqu'ils viendront plus tard le consulter, le mpanandro leur dira : « Fixez des cailloux polis au pied du pilier Nord de la maison ; c'est ce qui vous aidera à rester où vous êtes. Portez aussi un bracelet de *lambotsimarofy* (perle blanche) de crainte que vous ne soyez léger (4). »

Vingt et unième jour : vodin' ALOHOTSY.

C'est un jour léger et sans tare.

Jour favorable à ceux qui l'auront à leur naissance.

Vingt-deuxième jour : vav' ALAHAMADY.

Destin majeur. Jour des souverains. Ceux qui naîtront sous cette influence seront forts. Il faut toutefois corriger ce destin pour éviter qu'il ne soit nuisible au souverain. S'il s'agit de personnes vivant sous le toit de ce dernier, elles doivent être éloignées de lui.

Vingt-troisième jour : vonton' ALAHAMADY.

Ceux qui naissent doivent garder avec eux un tambour de trois empans qui est l'attribut d'Alahamady.

---

(1) *To teny* : signifie, au sens propre, qui inspire confiance. On l'applique ici aux parents de l'enfant.

(2) *Manan-jara samy monina* : signifie avoir de la chance d'habiter avec ses parents. On l'applique ici à l'enfant lui-même.

(3) *Torolanandonaka* : signifie dont les paroles sont tenues pour vraies par le souverain. S'applique aux notables de la famille dans l'espèce susvisée.

Note du traducteur :

(4) La perle lambotsimarofy donne à celui qui la porte un surcroît de résistance.

Ils doivent aussi élever un couple d'oies blanches. Hommes ou femmes atteindront la vieillesse. S'il s'agit d'un homme, celui-ci gardera le tambour ; s'il s'agit d'une femme, elle élèvera des oies. Le vonton' Alahamady est propice au souverain pour commencer une entreprise quelconque. Quelques personnes nées sous cette influence profitent du jour vonton' Alahamady pour commencer leurs travaux.

Vingt-quatrième jour : vodin' Alahamady.

Jour favorable.

Ceux qui sont nés sous ce destin acquerront l'autorité et la fortune. En outre, ils vieilliront s'ils ne meurent *manonga helika* (étant encore enfants). Manonga helika signifie : « Qui ne dépasse pas en taille la hauteur de l'aisselle des parents. Jour propice aux entreprises projetées.

Vingt-cinquième jour : vav' Adaoro.

Le destin de ceux nés sous cette influence doit être corrigé, car c'est un jour rouge et incendiaire. On construira donc une petite case à laquelle on mettra ensuite le feu pour conjurer le sort. Purification avec le *tain-kodinato* (1) et le *songosongo* (2).

Vingt-sixième jour : vodin' Adaoro.

Ceux qui naissent ce jour-là sont favorisés car c'est la fin d'Adaoro. Ils se distinguent par leur bonne conduite et leur talent oratoire. L'homme sera orateur, la femme sera vertueuse.

Vingt-septième jour : vav' Adizaoza.

On doit corriger le destin de ceux nés sous cette influence car ils sont faibles, incapables de rien mener à bonne fin et par suite malheureux.

Adizaoza est un destin fort.

Pour lever l'interdit (ou détabouer) de faiblesse on prend des sauterelles auxquelles on a coupé les pattes : elles ne peuvent ni marcher ni sauter mais sont seulement secouées comme la grande cruche qui ne peut se mouvoir, mais qui vibre quand on y touche. La grande cruche est placée dans la partie de la maison correspondant à Adizaoza (voir plus loin l'affectation des destins aux différentes parties de l'habitation).

Telle est l'influence de vav' Adizaoza, pour les hommes comme pour les femmes.

Vingt-huitième et dernier jour : vodin' Adizaoza.

La femme née sous son influence aura beaucoup d'enfants mais sera dépourvue de richesses. L'homme sera pauvre.

Le mois astrologique est terminé.

Durant les douze mois de l'année, les vingt-huit jours astrologiques se reproduisent ainsi qu'il vient d'être indiqué ci-dessus.

Le premier jour (3) du mois d'Alakaosy rien ne peut être fait, car c'est un jour fort, un jour de jeûne ; c'est pourquoi on ne peut rien entreprendre sans honorer les idoles.

Chacun s'efforçant de mettre ses actes en accord avec son destin, interrogera donc le mpanandro qui lui fera connaître les jours propices d'après l'horoscope de sa naissance.

Si la naissance se place pendant la durée des trois jours d'Alaha-

---

Notes du traducteur :

(1) Le *tain-kodinato* est constitué par le résidu laissé par l'écorce du nato après qu'il a été utilisé pour la teinture.

(2) Petite plante épineuse (*Euphorbia splendida*).

(3) Ce jour-là les femmes jeûnent et se refusent à tous rapports sexuels (H. B.).

mady, la période d'Asombola et celle d'Alakarabo seront favorables tandis que celle d'Adimizana sera contraire.

Les naissances d'Adaoro auront favorable la période d'Adimizana et défavorable celle d'Alakarabo.

Celles d'Adizaoza favorables pendant Adijady, défavorables pendant Alakaosy.

Celles d'Asorotany auront Adalo et Alakaosy favorables et Adijady contraire, car Asorotany et Adijady sont deux destins majeurs directement opposés.

Celles d'Alahasaty auront Adijady favorable et Adalo contraire.

Celles d'Asombola : Alahamady favorable et Alohotsy contraire.

Celles d'Adimizana : Alohotsy et Adaoro favorables. Alahamady contraire.

Celles d'Alakarabo : Alahamady favorable; Adaoro contraire.

Celles d'Alakaosy recherchent Asorotany qui leur est favorable; Adizaoza leur est contraire.

Celles d'Adijady : Alahasaty et Adizaoza sont favorables, on choisit ces jours-là pour l'exécution des projets, car ils s'accordent avec l'horoscope de la naissance.

Asorotany est contraire étant en opposition directe avec Adijady.

Celles d'Adalo : Asorotany seul est favorable, Alahasaty seul est contraire.

Celles d'Alohotsy : Adimizana favorable, Asombola contraire.

Tout ce que l'on veut entreprendre de profitable doit être mis en accord avec l'horoscope de la naissance : plantations, conduite des animaux dans les pâturages, accroissement des produits ou d'argent, cérémonie du mariage, construction d'habitations ou autres édifices sont autant d'opérations entreprises durant les jours favorables. Les parents donnent à leurs enfants les noms des destins sous l'influence desquels ils sont nés.

Les enfants nés durant la période Alahamady porteront les noms de Razakamady ou de Ramady.

Ceux de la période Adaoro se désigneront par Adaoro et Rabadaoro ou Radaoro, lorsqu'ils seront grands.

Ceux d'Adizaoza, Randriamizao.

Ceux d'Asorotany au destin puissant : Mahatana, Tsimandresy, Tsimanosika, Tsimanoto, si, toutefois, au lieu de les faire mourir par la noyade, on corrige leur destin.

Ceux d'Alahasaty : Rasata, Randriamisata.

Ceux d'Asombola : Rambola, Andriambola, Imbolamanana, Rakotohasimbola, s'il s'agit de garçons; Rahasy, Rahasimbola, Rahasoa, s'il s'agit de filles.

Ceux d'Adimizana : les garçons s'appelleront Ralaimizana, Ramanamizana; les filles Ramizana.

Ceux d'Alakarabo : les filles Rakarabo; les garçons Andrianarabo, Rarabolahy.

Ceux d'Alakaosy, destin puissant : Tsimandresy, Tsimanoto, Tsimanosika, sous réserve que leur destin sera corrigé, sinon, ils subiront le sort de la noyade.

Ceux d'Adijady : Rajady.

Ceux d'Adalo : les garçons, Idalo; les filles Radalo.

Ceux d'Alohotsy : les garçons Ilohotsy, Andrianalo; les filles Ralo.

Ces noms sont généralement choisis parce qu'ils permettent aux personnes de reconnaître et de ne pas oublier les destins qui ont présidé à leur naissance. Il leur arrive fréquemment, en effet,

de consulter le mpanandro pour être renseignés sur les jours favorables à leurs entreprises ; celui-ci leur pose alors la question suivante : Quel est votre horoscope ? Ce à quoi quelques-uns ne peuvent répondre. C'est pourquoi, portant par exemple le nom de Ramady, parce qu'ils sont nés durant la période d'Alahamady, le mpanandro en déduit aussitôt que leur naissance est placée sous l'influence du destin de ce nom.

Si l'enfant a le même horoscope que celui de son père ou de sa mère, on lui choisit un nom parmi ceux de Ratsimanibo, Ratsimisetra, Ratsimandresy.

L'enfant né sous un destin puissant portera le nom de Leimalefaka si c'est un garçon et celui de Bodomalefaka si c'est une fille.

Lorsque le frère aîné d'un enfant est décédé, on change le nom de ce dernier par un vocable scatologique ou par le nom d'un animal plus ou moins méprisable. Rafiringa, Leiamboa, Voantay, Kotolahy pour les garçons ; Kalamboa, Kalahita pour les filles.

En outre, les parents ne coupent pas les cheveux de cet enfant ; ce soin est laissé à une autre personne qui, d'ordinaire, ne serait pas admise à le faire. Aucune touffe ou toupet n'est laissé sur la tête, les cheveux sont coupés ras.

Lorsqu'une femme, après plusieurs avortements, met enfin au monde un enfant vivant, elle le désigne aussi par un vilain nom.

Les noms des destins ne sont pas les seuls dont les parents font choix pour leurs enfants, ils empruntent aussi celui du jour ordinaire de la naissance. L'enfant né un dimanche (alahady) s'appellera Lahady.

S'il est né un lundi (alatsinainy), on le désignera par Ramiera parce que lundi (alatsinainy) est un jour où l'on demande plus particulièrement la permission (de faire telle ou telle chose) (1) (*fa miera alatsinainy*).

Un mardi (talata) : on donnera le nom de Talata au garçon et de Ratalata à la fille.

Un mercredi (alarobia) : celui de Rabe au garçon et de Rabia à la fille.

Un jeudi (alakamisy) : Ramisy, Kamisy pour les garçons ; Ramisa pour les filles.

Un vendredi (zoma) : Leizoma pour les garçons ; Razima pour les filles.

Un samedi (sabotsy) : ce jour donnera son nom Sabotsy aux uns et aux autres.

Celui qui naît le jour de la fête du bain (fandroana) s'appellera Rafandroana.

Si la naissance a lieu accidentellement en voyage, on désignera l'enfant sous le nom de Rabelàlana s'il s'agit d'un garçon ; Ralàlana s'il s'agit d'une fille, etc.

Il est d'usage aussi de donner aux garçons le nom de quelque ancêtre célèbre afin de conserver ce nom que portera l'un des petit-fils, de manière à ne pas laisser perdre le souvenir de l'ascendant.

Peu de gens peuvent énumérer, d'autre part, leur généalogie. Toutes les familles ne s'éteignent pas. Chacun se renseigne à ce sujet comme il l'entend.

Note du traducteur :

(1) *Miera*, de la racine *era*, signifie : consulter, demander la permission, le consentement, l'agrément.

La fantaisie préside au choix des noms par lesquels les parents désignent leurs enfants. *Tanim-boanjo ny anarana, izay kely famaritra tsy manana* : Les noms sont comme les terrains où l'on plante des arachides, on n'acquiert que le terrain qu'on délimite. Tant pis pour celui qui n'en aura délimité qu'une faible surface, c'est comme s'il n'en prenait pas. En d'autres termes, il vaut mieux s'en attribuer une grande part qu'une petite puisqu'on est libre. Chacun choisit donc le nom qui lui plaît.

3° Application des mois lunaires aux murs de l'habitation (1)

Le mpanandro répartit les divisions astrologiques du mois aux diverses parties de l'habitation qui est toujours rectangulaire.

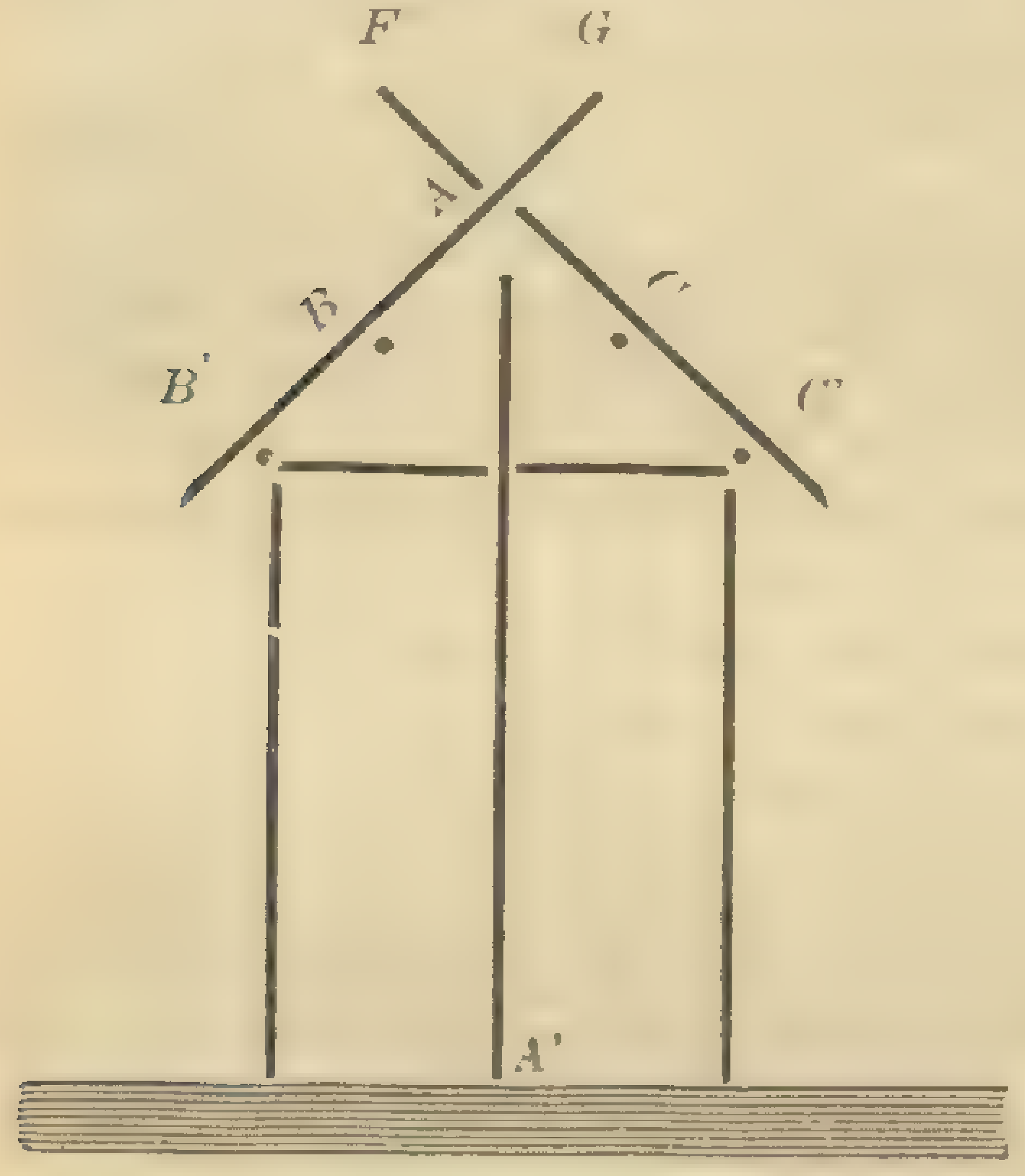

Côté Nord ou Sud

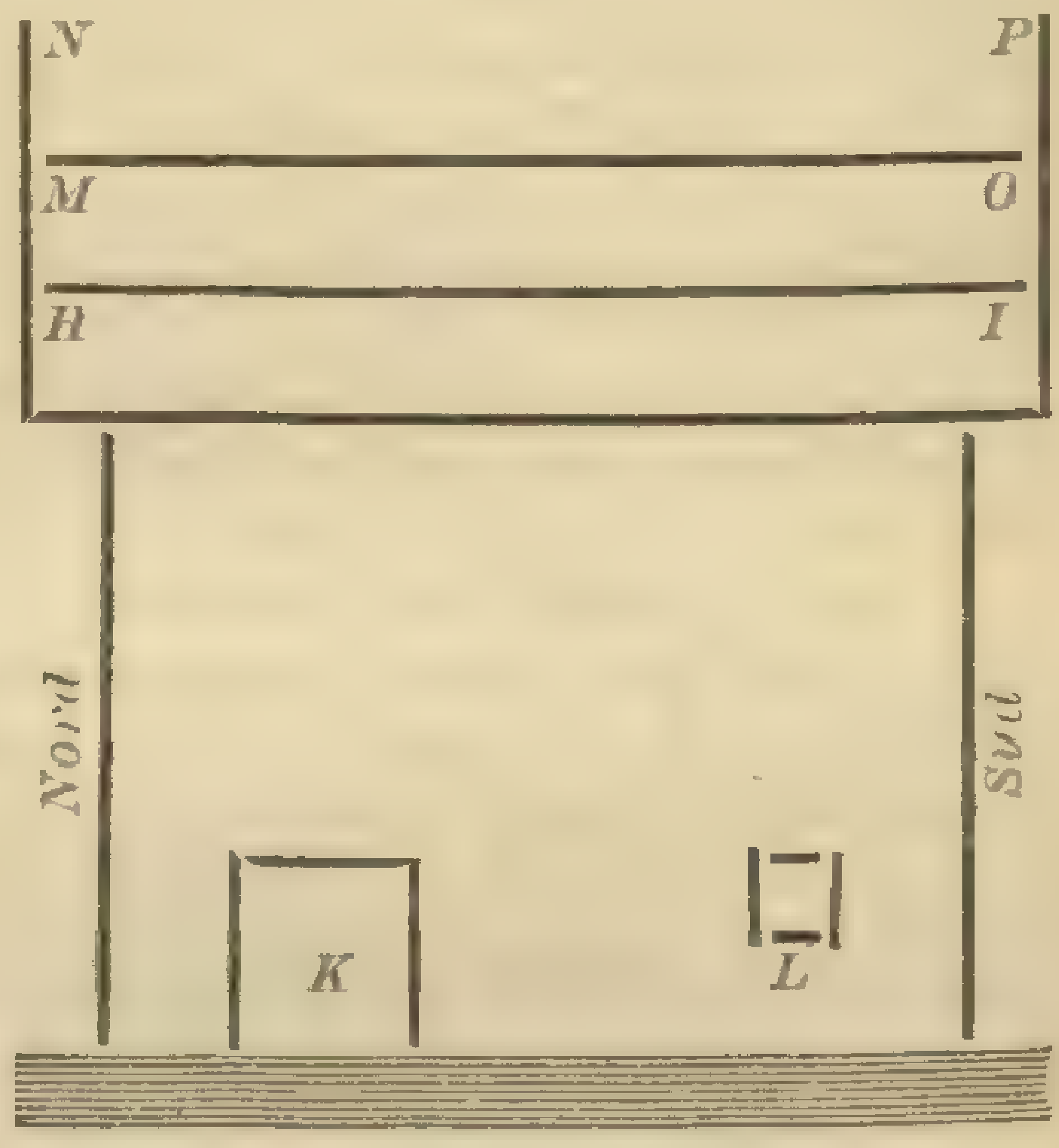

Façade Ouest

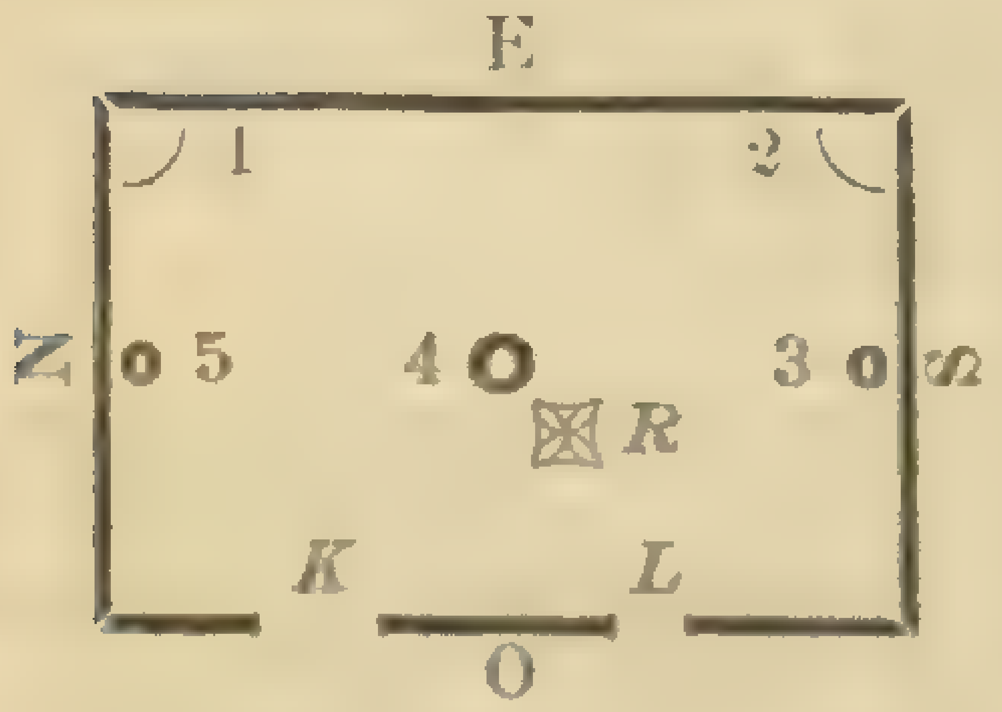

Plan

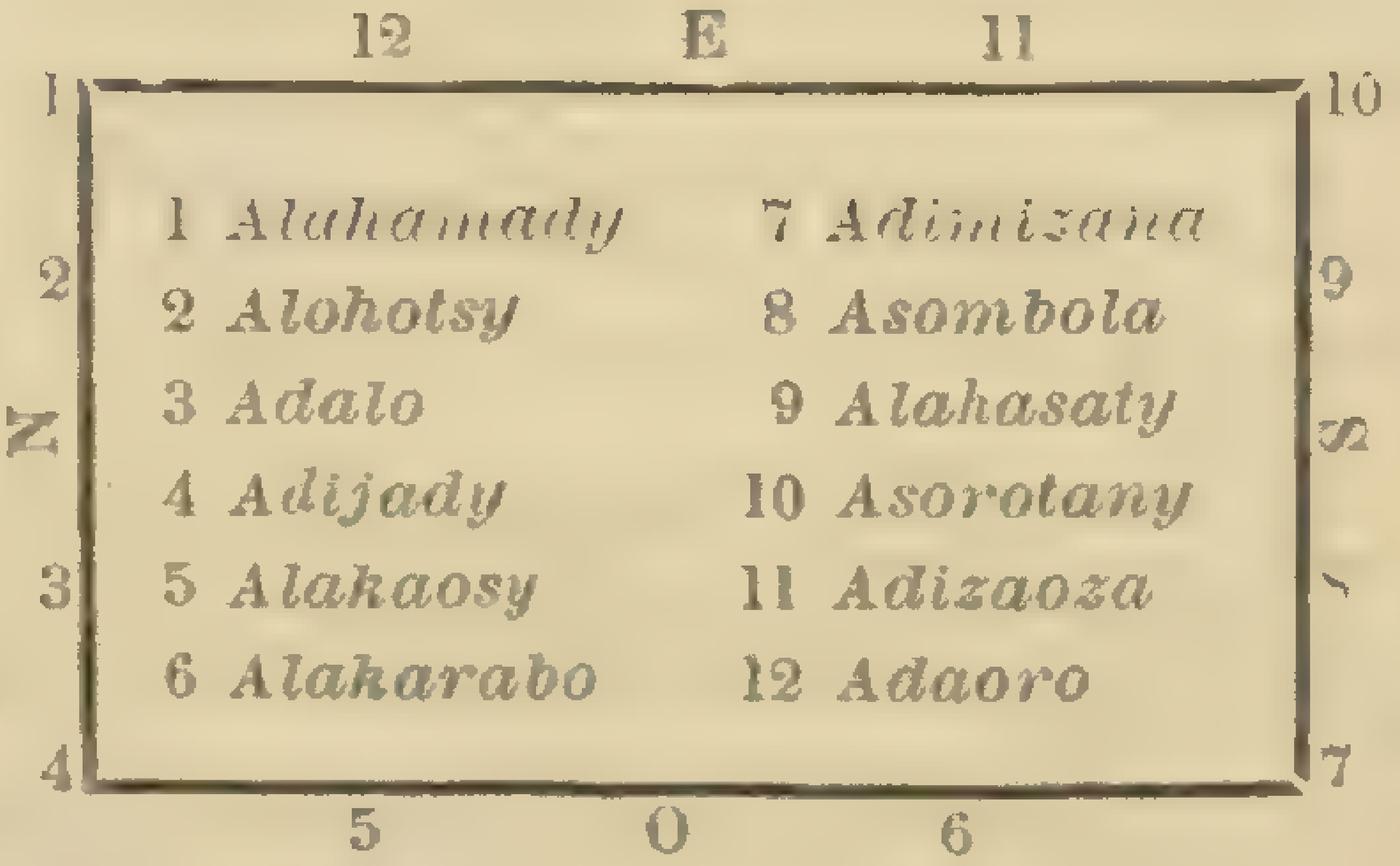

Légende

A Panne faîtière.
HI et *B* Panne intermédiaire versant Ouest ; *B'* et *C'* sablières.
C Panne intermédiaire versant Est.
AF, *AG*, *MN* et *OP*, tandro-trano, cornes de la maison.
K Varavarana (Porte).
1 Angle N.-E. dit alahamadin-trano.
2 Angle S.-E. dit zoron' akoho, servant d'abri pour la volaille.
3 et 5 Piliers extrêmes ; 4 pilier central. *A A'* l'un des piliers extrêmes.
R Foyer.

Note du traducteur :

(1) L'orientation des habitations est invariable. La façade est toujours tournée vers l'Ouest. Nous reproduisons ci-après le schema de l'habitation malgache avec indication des emplacements qu'elle comporte.

Aux quatre angles sont affectés les quatre destins majeurs (litt. mères) qui s'appliquent également aux quatre *zoron-tany* (1). Dans la surface des quatre murs de la case sont répartis les destins mineurs (litt. enfants), à raison de deux par mur, de manière qu'un destin majeur (mère) soit placé entre deux destins mineurs (enfants), ainsi qu'une mère portant ses deux enfants l'un sur le dos, l'autre sur les bras d'où les expressions destins mères et destins enfants. Par suite de l'orientation qu'ils ont adoptée, les Merina, au lieu d'indiquer par les mots gauche et droite la place des êtres ou des objets par rapport les uns aux autres, emploient les expressions : Sud, Nord, Est et Ouest.

Alahamady destin majeur est placé à l'angle Nord-Est ; Asorotany à l'angle Sud-Est ; Adimizana à l'angle Sud-Ouest à la porte d'entrée de la maison.

Adijady à l'angle Nord-Ouest à la fenêtre. Tels sont les noms des quatre angles de la maison.

Les destins mineurs sont répartis sur les quatre faces des murs. Adaoro, fils d'Alahamady, Adizaoza, fils d'Asorotany, se trouvent sur la face Est ; Alahasaty fils d'Asorotany et Asombola fils d'Adimizana sur la face Sud ; Alakarabo fils d'Adimizana et Alakaosy fils d'Adijady sur la face Ouest ; Adalo fils d'Adijady et Alohotsy fils d'Alahamady sur la face Nord. Chaque destin majeur a donc sous sa dépendance deux destins mineurs, chacun de ces derniers étant à proximité de son destin majeur correspondant.

DISPOSITIF DES QUATRE GRANDES DIVISIONS ASTROLOGIQUES LUNAIRES SUR LES FACES DE LA MAISON.

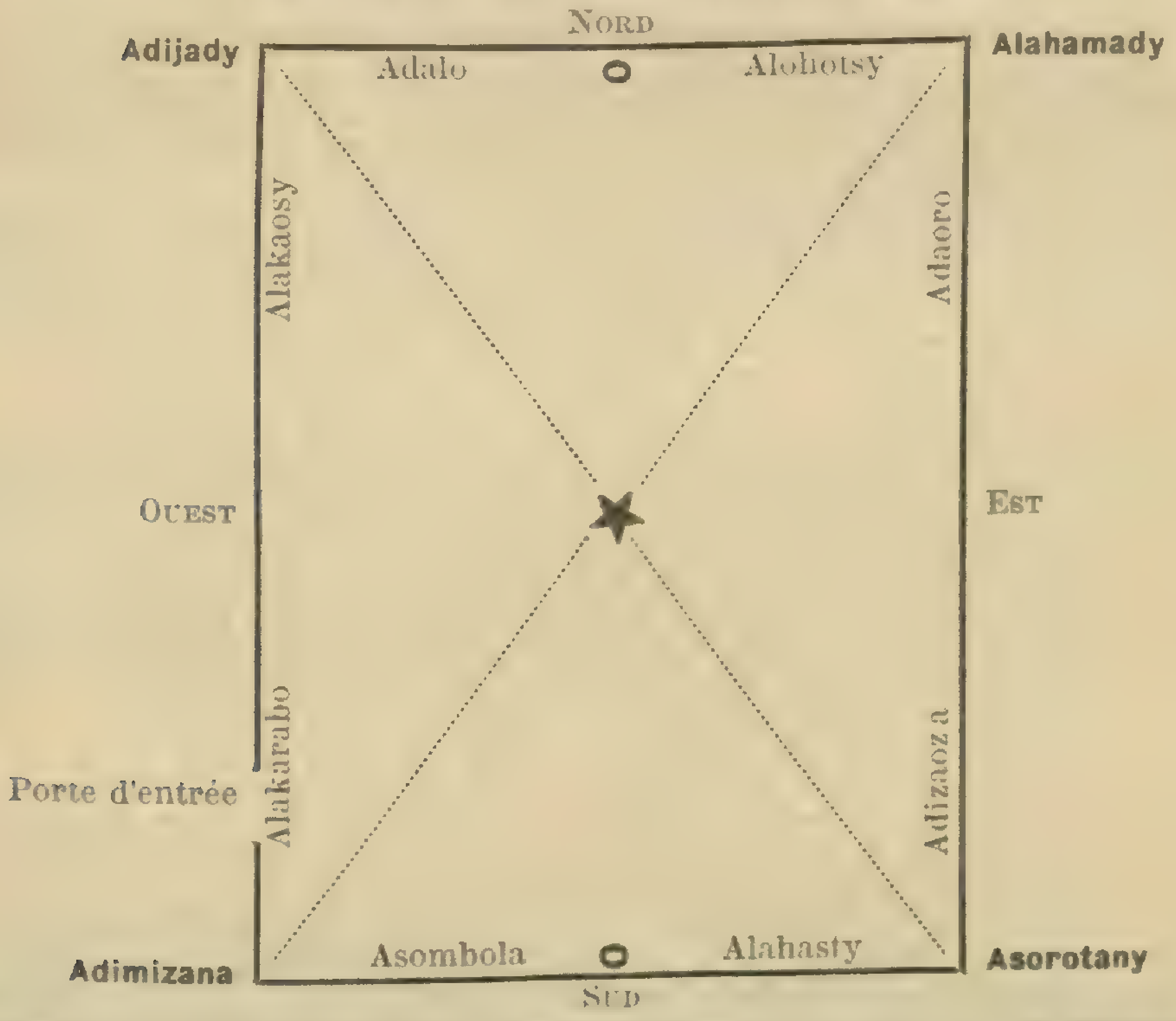

(1) *Zoron-tany* : les angles de l'univers pour les Malgaches, savoir le N.-E., le S.-E., le S.-O. et le N.-O.

C'est d'après ce dispositif que le mpanandro aperçoit le bien et le mal. Le vav' andro, c'est-à-dire le premier jour astrologique de chaque destin majeur ou mineur est néfaste; au contraire, le dernier jour est favorable. Seul le premier jour est défavorable. Le mpanandro indique donc les époques propices à la construction d'un hameau, à la cérémonie du mariage, etc., en se basant sur les jours astrologiques favorables qu'il doit bien connaître, faute de quoi il donnerait de vaines indications (1).

D'ailleurs, les mpanandro sont des gens connaissant bien leur affaire et qui fournissent des indications sûres à ceux qui les

---

Note du traducteur :

(1) Pour faciliter les explications qui précèdent et celles qui vont suivre nous avons adopté le dispositif ci-après qui montre, avec plus de clarté, les mois (ou destins) en opposition directe, ceux en opposition indirecte et ceux, enfin, qui s'accordent suivant le cas avec l'horoscope de la naissance. Nous l'intitulerons : *Zodiaque astrologique lunaire.*

La révolution synodique (ou apparente) de la lune autour de la terre étant de 29 jours 12 h. 44' 2'' 9 et le mois zodiacal ne comportant que 28 jours, il en résulte un écart d'un jour et demi par mois. Pour rétablir la concordance, le mpanandro ajoute, suivant le cas, un jour à tel mois et deux jours à tel autre : ces jours supplémentaires n'entrent pas en ligne de compte, ils sont censés suivre le destin du vingt-huitième jour. En général, le mpanandro compte deux jours supplémentaires à la fin du mois qui précède celui dans lequel la nouvelle lune lui paraît être dans son troisième jour, lorsqu'il l'aperçoit pour la première fois, depuis sa dernière disparition. Il ne compte qu'un jour supplémentaire, lorsqu'il aperçoit la lune le deuxième jour. C'est donc d'après la grosseur du croissant qu'il appréciera l'âge réel de la lune.

Chaque mois commence par le *vava* de la division qui porte son nom. Exemple : Alahamady commence vav' Alahamady; Adaoro commence vav' Adaoro, etc.

Détermination de l'horoscope

Il convient de remarquer, tout d'abord, que la détermination des influences astrologiques données par le P. Callet au 2° pour chacun des vingt-huit jours du mois Asorotany ne concerne que ce mois exclusivement. Pour les autres mois, ces influences ne correspondent pas au même quantième du mois.

Les attributions du mpanandro sont de deux sortes :

1° Il fixe le jour astrologique de la naissance des enfants. Les parents viennent le consulter à cet effet. Si l'enfant est né le septième jour de la lune (*herin'andro atsinanan' ny volana*) du mois d'Asorotany, le mpanandro dira : Que cette naissance se place le jour dit : « vody Asombola » et que ce jour est favorable ; l'enfant sera riche (voir plus haut les détails dans le texte en ce qui concerne les influences des vingt-huit jours d'Asorotany).

Nous ajouterons que le septième jour du mois Asorotany (septième jour compté à partir de vav' Asorotany) a la même influence que le deuxième jour du mois Asombola ou le onzième jour du mois Adaoro ou le vingt et unième jour du mois Adijady ou le vingt-huitième jour du mois Adimizana.

2° Le mpanandro, sur les indications qui lui sont données par le consultant, détermine les périodes fastes et les périodes néfastes.

Reprenant l'exemple précédent, d'une personne née le septième jour d'Asorotany, c'est-à-dire vody Asombola, le mpanandro lui dira : Prenez garde à la période Alakaosy de n'importe quel mois, et surtout à cette période comprise dans le mois du même nom. Évitez d'entreprendre certains travaux ou d'accomplir des actes importants surtout le jour « vava ». Réservez-les pour la période Alahamady ou la période Adalo qui, l'un et l'autre, vous sont favorables.

3° Enfin, le mpanandro fera connaître quels sont les faditra et les sorona (sacrifices, offrandes) qui, le cas échéant, seraient indispensables. Il fixera en outre lui-même le jour qui convient à la cérémonie destinée à lever l'interdit (à détabouer) qu'il dirigera lui-même ou fera diriger par un parent notable de la famille.

L'année astrologique lunaire comportant 354 jours, soit 11 jours de moins que l'année solaire, le calendrier malgache devrait nécessairement comporter un mois supplémentaire tous les trois ans et, en outre, un mois de plus tous les douze ou treize ans pour être en concordance avec ce dernier, comme cela avait lieu dans le calendrier juif (*Veadar*). Nous n'avons pas connaissance qu'une intercalation de ce genre ait été connue des Malgaches.

On pourra consulter avec fruit sur cette question le *Bulletin de l'Académie Malgache*, tome IV, pages 17-36.

consultent sur les jours favorables. Mais le mpanandro indique les jours tels qu'ils sont. Il ne doit pas dire qu'un jour est mauvais s'il est bon car, ainsi que le disaient les anciens : « Indiquer de mauvais jours rend les yeux du mpanandro chassieux et se retourne contre lui. C'est tromper les imbéciles. Il ne doit donc pas faire des pronostics dénués de fondement. »

Les anciens ont également donné une raison d'être aux piliers (poteaux intérieurs qui soutiennent la toiture de la case). Les piliers dressés l'un au Nord, l'autre au Sud s'appuient sur celui du milieu. Ce dernier n'a pas de soutien, il est au contraire celui sur lequel s'appuient les hôtes de la maison, et c'est pourquoi le mpanandro dira : « Celui qui a l'habitude de s'appuyer sur le pilier du milieu jouit d'un heureux destin ; ce pilier a un caractère sacré ; c'est lui qui soutient la toiture de toute la maison et qui révélait aux souverains de jadis l'heureux destin de leurs enfants : « car, disaient aussi les anciens à ce sujet, celui des princes qui a coutume de s'appuyer sur le pilier du milieu est aussi celui qu'on doit faire régner, puisqu'il sera aussi le soutien du peuple.

Pour connaître le destin des jeunes princes fils du souverain, on procédait encore ainsi : Etant tous couchés pêle-mêle dans une même chambre (1), on les réveillait au milieu de la nuit. Celui d'entre eux qui portait la tête le plus haut au moment du réveil, était désigné par le souverain pour lui succéder au pouvoir. « Car, disait le mpanandro, celui-là se montre digne d'être souverain. Son destin le conduit. Il ne s'abaisse pas, mais s'élève. » Un proverbe dit aussi *Mitsiralam-pandry ka* TAPAKA. (2) Qui dort en travers du lit est brisé, comme il advient au prince surpris par ses parents dormant en travers du lit, ils en déduisaient qu'il ne pourrait pas gouverner. (Il ne savait déjà pas occuper la bonne place dans son lit). Il est d'usage, en effet, de dormir la tête au Nord ; or, il plaçait la sienne à l'Ouest et partageait ainsi son lit en deux parties.

Le pouvoir est donné à celui qui tient la tête haute et tournée vers le Nord. Cette épreuve eut lieu sous le règne d'Andriamasinavalona, époque à laquelle vivait également le célèbre mpanandro connu sous le nom d'Andriamampandry.

Pour en revenir aux destins majeurs et mineurs nous dirons : Alahamady est une période noble, celle du souverain, celle du fandroana du souverain et du peuple, celle où le souverain entreprend l'accomplissement de ses projets. Seul, il peut agir, car c'est la période au destin puissant, et c'est pourquoi les souverains l'ont choisie. Alahamady est le premier des destins : c'est aussi celui qui donne la dignité et la souveraineté et grâce auquel on peut tout entreprendre. Le signe d'Alahamady est celui du « taureau » (3) qui laboure la terre avec ses cornes. Point n'est besoin de corriger ce destin, car il est noble, de plus il est bon et c'est pourquoi il n'y a pas lieu de se purifier quand on le possède. Ce fut le destin de

---

Notes du traducteur :

(1) *Lapa be* signifie action de se coucher tous ensemble pêle-mêle, d'où le sens figuré de promiscuité de clans (on sait que certains clans sont endogames).

(2) *Tapaka* veut dire à la fois brisé et consanguin.

(3) Le texte du P. Callet (page 31 nouvelle édition), parlant du destin Alahamady s'exprime en effet ainsi : « Ombalahy (taureau) mitrongy tany no vintany » : c'est le signe du taureau creusant la terre. Il y a eu vraisemblablement confusion entre Alahamady et Adaoro. Il suffit, pour s'en convaincre, de rapprocher les mots malgaches Alahamady et Adaoro des mots arabes Al-hamal et At-taur, pour s'apercevoir qu'Alahamady représente le signe du bélier et Adaoro le signe du taureau.

Ralambo qui en fit un destin noble. Ralambo, en effet, naquit le jour dit vav' Alahamady. Andrianampoinimerina qui régna sans partage naquit aussi vav' Alahamady, jour au destin puissant, jour noble.

Adaoro est une période rouge et favorable, recherchée de la foudre et partant incendiaire.

Lorsqu'une maison vient d'être édifiée, on fait flamber du feu en criant : la maison brûle. Cette flambée constitue une purification. On doit en outre utiliser le taikodinato et les fleurs de songosongo comme éléments conjuratoires. Il faut enfin élever un coq rouge qu'on immolera pour rendre Andriamanitra favorable.

L'emplacement du lit, à l'intérieur de la maison, est déterminé par la division Adaoro.

Adizaoza, jour assez favorable, mais seulement à ceux qui, possédant des esclaves, se proposent de construire ou de se marier. Il serait nuisible à ceux qui ne posséderaient pas ces biens.

Ces derniers, en effet, sont *miozanozana* faibles (1), car ils ne possèdent pas d'esclaves, c'est-à-dire des biens, des richesses.

Adizaoza est, dans la maison, l'endroit où l'on place la grande cruche.

Vodin' Adizaoza est un jour favorable à l'établissement des hameaux, à la construction des murs de clôture, des maisons, etc. Tous ces travaux seront solidement établis, à l'exemple de la grande cruche (qui ne bouge pas étant toujours posée de niveau). Un mariage accompli durant cette période aura de bonnes bases et ne pourra être rompu, les époux vieilliront.

Asorotany, destin majeur, jour puissant. Propice à la construction des tombeaux du peuple et du souverain. On ne commence qu'à ce moment les travaux de terrassement en vue de poser les pierres du tombeau. Une purification s'impose au moyen du *tamiralodia* (2). Il est nécessaire, en outre, au moment où l'on va creuser le sol, d'égorger une poule mère ayant un long éperon. Cette poule tiendra lieu du cadavre offert à la terre que l'on va ouvrir.

Alahasaty, destin qui s'attache aux sorciers et aux préparateurs d'ody, destin noir qu'il faut conjurer. L'odifoana (l'herbe) est l'élément conjuratoire nécessaire.

Je prends cet « odifoana de malheur, dit le mpanandro, pour conjurer le destin. Il délivrera de ses effets et le modifiera. » On ne doit rien entreprendre le (vava) premier jour d'Alahasaty, à moins d'exalter les sampy (idoles). Le vodin' Alahasaty (dernier jour de cette période) sera propice aux entreprises et à la cérémonie du mariage.

Asombola, destin favorable qui recherche l'or et les richesses et qu'il est inutile de changer. On ne doit pas porter de lamba (vêtement) rouge, sinon l'on s'expose à mourir jeune. L'herbe *tsimbolavola* est l'élément de conjuration nécessaire. On doit en outre

---

Notes du traducteur :

(1) Il convient de remarquer que l'influence des destins est, pour le mpanandro malgache, déduite d'après un véritable calembour résultant de l'assonance relevée entre le vocable du destin en cause et un autre mot caractérisant les effets de ce destin. Ainsi, Adizaoza est ici rapproché au mot miozanozana, verbe neutre tiré de la racine Ozana dont le réduplicatif est ozanozana. Miozanozana signifie faible, débile, sans force.

(2) Le *tamiralodia* (huit pieds mesurés sur le sol) consiste à faire huit pas et à ramasser une pincée de terre à l'endroit de la huitième foulée. Cette terre sera ensuite jetée au vent en accompagnant le geste d'une invocation.

élever soit un coq blanc, soit un taureau albinos, soit tout autre animal de couleur blanche en l'honneur d'Andriamanitra.

Ce signe indique l'emplacement du mortier à riz, du pilon et du van, car le destin de ce nom dépense en même temps qu'il acquiert.

Adimizana, destin majeur. Son emplacement est celui de la porte par où entre et sort le bien comme le mal.

Aux pauvres revient le destin d'Alakaforo (c'est-à-dire celui des misérables). Aux riches celui d'Adimizana. Ces derniers ne meurent pas lorsqu'on les frappe; de même, lorsqu'on les insulte, c'est comme si on les remerciait, car ils ont un destin puissant, le destin Adimizana. Aussi ceux qui le possèdent à leur naissance doivent-ils garder une balance avec eux (comme talisman). Ils ne mourront pas de mort violente. Ils sont comme la porte qu'on tire ou qu'on pousse suivant le cas.

Sorona (éléments conjuratoires) : le tsimatimaty (herbe) et le tsimativonoina (petit insecte qui ne meurt pas lorsqu'on l'écrase).

On ne doit pas porter un lamba de plusieurs lés.

En général on ne vit pas de longs jours. Il faut élever des bœufs ou des poulets tachetés, qu'on immolera de temps à autre pour s'attirer les grâces d'Andriamanitra.

Le deuxième jour (vonto) d'Adimizana est propice à la mise en train des entreprises et notamment à la cérémonie du mariage. Pour éviter cependant que la femme élevée au rang d'épouse « ne soit pas vertueuse, » il est bon d'enfouir un caillou bien poli sous le seuil de la porte dans un but conjuratoire. Ce caillou étant dur de sa nature sera le symbole de la constance.

Alakarabo, destin fécond. Toutes les plantations faites au cours de cette période seront plus tard chargées de fruits. L'administration du tanghin (poison ordalique) à quiconque est né sous le destin d'Alakarabo ne doit pas avoir lieu durant la période de ce nom, car, il est à craindre que l'épreuve lui soit funeste. Aussi les parents de l'intéressé insistent-ils pour qu'il soit fait choix d'une autre date que celle d'Alakarabo.

Ceux qui ont ce destin à leur naissance doivent planter des bananiers à forte production et présenter leurs fruits en offrande à Andriamanitra (1).

Alakaosy, destin puissant et propice aux actes des princes quels qu'ils soient. Dans le peuple, il ne fait pas bon naître sous ce destin qui tient les êtres dans ses griffes. C'est pourquoi les enfants nés durant cette période doivent être noyés dès leur naissance, car ils seraient nuisibles à leurs parents. Quelquefois ces derniers les font mourir en leur assénant des coups avec le récipient en bois qui sert à vanner le riz. Quelquefois aussi, ils exposent la victime de ce destin à la porte d'entrée du parc à bétail et font ensuite passer les bœufs par dessus en s'écriant : « Si tu dois nous être nuisible, meurs; si tu ne dois pas nous faire de mal, vis, car ton destin est bon. »

Annotations du P. Callet :

(1) Ranavalona, souveraine actuelle est née sous le destin d'Alakarabo, c'est la période qu'elle a choisie pour l'accomplissement de la cérémonie du bain. « Andriamanitra m'a donné ce destin, a-t-elle dit, voilà pourquoi l'anniversaire de ma naissance convient aux actes que j'accomplis. » Jadis Alahamady était la date fixée par les souverains pour l'accomplissement du « fandroana ». La cérémonie avait lieu le premier jour d'Alahamady (du mois alahamady) vav' Alahamady.

Si l'enfant est piétiné, on l'enterre aussitôt. Si les bœufs l'ont épargné au passage, c'est qu'il possède un destin puissant (1). L'enfant dont le destin a été conjuré, reçoit, garçon ou fille, lorsqu'il est grand, le nom de Tsimandresy : qui ne triomphe pas.

Pour éprouver le destin de l'enfant né sous l'influence d'Alakaosy le mpanandro fait procéder par les parents à l'expérience suivante : « Prenez, leur dit-il, un tronc de bananier, creusez-le en forme de pirogue, placez-y l'enfant, portez ensuite sur une nappe d'eau et imprimez à l'ensemble une poussée. Si l'appareil ne chavire pas, le destin sera favorable à l'enfant.

Rasoananahary, fille de Rabodosahondra, est née aussi sous l'influence d'Alakaosy.

Sur les indications du mpanañdro elle a été soumise à l'épreuve ci-dessus au lac d'Anosinandriana.

Cette épreuve lui a été favorable.

Les enfants nés sous le signe d'Alakaosy sont voués à la noyade parce que ce signe est réservé au souverain. Pourtant les enfants des Tsiarondahy et des Tandonaka étaient, dit-on, seuls soumis à ce supplice imposé sous le règne de Ranavalona Ire.

Cette fatalité qui pèse sur les enfants nés sous le signe puissant d'Alakaosy et leur fait causer la mort de leurs parents tient à la volonté d'Andriamanitra qui a réparti tous les destins entre les divers mois lunaires. Aussi, Alakaosy est une période de jeûne, les femmes susceptibles de devenir mère se gardent de manger du riz le premier jour de ce mois.

Alakaosy est l'emplacement que dans son palais doit occuper le souverain : quand il entre dans une pièce, on déroule la natte à l'endroit Alakaosy et c'est là qu'il viendra se mettre.

La place que doit occuper, dans la case, l'enfant qui vient de naître est située entre Alakarabo, destin fécond, et Alakaosy, destin puissant, à l'Ouest et près du foyer, celui-ci ayant été établi par les ancêtres près d'Alakarabo, symbole de la fécondité.

Le zavamahery (morceaux de bois qu'on fait entrechoquer) constitue à la fois l'offrande pour le sacrifice et un élément conjuratoire.

Adijady, destin majeur qui indique l'emplacement de la fenêtre de la case. Destin puissant. Ce qui, devant être accompli durant cette période, ne l'a pas été, ne doit plus s'accomplir. C'est en cela que réside la puissance de ce destin, propice à la cérémonie du mariage. Les époux ne seront séparés que par la mort. L'offrande à sacrifier sera le *voamantoka* (2) (petit insecte qui agite la tête fréquemment (miantokantoka) et remet ensuite sa tête au repos en la plaçant au même niveau que le reste du corps (vao mitohy) et l'élément conjuratoire le tsifohafoha (herbe) que l'on cueille et rejette ensuite. « Adijady est un destin de larmes et d'extrêmes

(1) Rainiharo, à qui Ranavalona mère (Ranavalona Ire) donna ce nom, naquit sous le destin d'Alakaosy. Il fut exposé à l'épreuve du piétinement d'un troupeau de bœufs et s'en tira sain et sauf. Aucun des animaux ne l'ayant maltraité, on en conclut qu'il avait un destin puissant.

Note du traducteur :

(2) Le *voanantoka*, qui porte en outre le nom de *vaomitohy* est un coléoptère offrant quelque ressemblance avec le crabe. Sa tête, articulée, s'agite fréquemment de haut en bas, ce qui lui a valu le nom de voanantoka (qu'on a appelé et qui répond en hochant la tête). On le désigne sous le nom de voamitohy parce que sa tête revient au repos et semble alors collée au reste du corps.

douleurs, pendant les trois jours de sa durée » disent les ancêtres. Si l'on acquiert des esclaves, il faut les faire entrer dans la maison durant la période d'Adijady afin qu'ils ne s'en éloignent plus.

Signe propice à la formation des hameaux, à la construction des cases, inaugurations et autres entreprises qui, en raison de ce destin, seront durables.

Adalo, destin de larmes pour les malheureux.

Il désigne l'emplacement situé à l'Ouest du pilier Nord de la case. Cet emplacement est réservé aux personnes à qui l'on veut faire honneur, marquer du respect, ainsi qu'aux hôtes de passage. *Mandrosoa ary atsy avaratra.* « Entrez et prenez place là au Nord. » C'est donc à cet emplacement, refuge des pleurs, au Nord, que le visiteur est invité à s'asseoir.

L'élément conjuratoire pour Adalo c'est l'alcool d'*amiana* (1). Ce qui est entrepris durant la période d'Adalo ne s'achève pas. Les travaux de sparterie doivent être menés rapidement afin de les terminer avant la fin d'Adalo.

Ceux qui n'ont pas d'esclaves n'osent pas se marier ou construire, car les affaires traîneraient en longueur.

De là vient l'expression : Si l'on n'acquiert pas d'esclaves, on n'osera pas (se marier ou construire) car sous le destin Adalo, les affaires sont interminables.

Alohotsy, destin peu stable. Placé à l'Est du pilier Nord de la case. Emplacement des ustensiles de cuisine, que l'on dépose et qu'on enlève matin et soir. C'est pourquoi l'on dit parfois : Alohotsy l'instable, car les objets qui l'occupent sont fréquemment déplacés. On dit encore « Alohotsy, destin léger, propice à la construction des cases et au mariage, car ce destin ne donnera pas d'infirmités.

L'offrande sera un vatokilonjy (caillou poli) ou un hazomafy (morceau de bois dur) qu'on enfouira à l'Est du pilier Nord de la case, en disant : Je fais l'offrande de ce morceau de bois provenant soit de l'arbre harahara ou de l'arbre famaho, pour obtenir la constance. Ou encore : J'offre aussi ce caillou que j'enfouis à cette place d'Alohotsy, afin que je puisse rester fixé en ce lieu.

L'élément conjuratoire sera le lambotsimarofy, collier de perles blanches, porté au poignet, pour écarter la maladie. Il faut, en outre, élever un coq blanc dont on fera ensuite l'offrande à Andriamanitra, lorsqu'on lui adresse une requête. On doit enfin enfouir un *vatovelona* (morceau de quartz) à l'endroit du sol que délimite Alohotsy.

Durant toute la période d'Alohotsy, il est interdit au peuple et au souverain de travailler.

Alohotsy touche à Alahamady qui est le commencement de l'année.

Les jours les plus puissants sont : vav' Alahamady, vav' Adijady, dangereux pour les parents (qui mettent des enfants au monde durant ces périodes). Ces derniers, à moins de conjurer leur sort, meurent jeunes ; ce sont des voleurs, incapables de subvenir honnêtement eux-mêmes à leurs besoins.

Note du traducteur :

(1) *Amiana* arbuste épineux. Nous avons traduit par alcool le mot malgache composé *Ranomasontakotra*, dont la traduction littéralement est « larmes du couvercle » par allusion aux vapeurs d'alcool qui, au cours de la distillation, viennent se condenser à la surface intérieure du couvercle de l'alambic rudimentaire.

Ceux du mois Alahamady, s'ils n'acquièrent pas une haute situation, seront *fara idina* au rang inférieur de la société. Ceux du mois Adimizana dit Alakaforo, mourront jeunes s'ils n'ont pas de fortune ; ceux du mois Alakaosy, nuiront à leurs parents s'ils ne meurent jeunes. Ceux du mois Asorotany durant lequel on doit commencer la construction des tombeaux atteindront la vieillesse à moins qu'ils ne meurent jeunes. Pour ceux qui naissent le septième jour du mois d'Alahasaty, si ce jour-là est un lundi ou un mardi, on doit craindre de les voir devenir sorciers, si ce n'est possesseurs d'ody (sortilèges) violents.

Le mpanandro interdit de construire ce jour-là.

Les enfants qui viennent au monde avec un tel signe doivent avoir leur destin conjuré. C'est là le rôle du mpanandro qui indique, en outre, les offrandes à faire pour obtenir la grâce d'Andriamanitra.

Le jour et la nuit sont également divisés.

En admettant que le mois d'Adimizana commence un mercredi :

Le dit mercredi à 6 heures du matin commencera l'instant appelé vav' Adimizana ;

A 7 heures commencera vonton' Adimizana ;

A 8 heures commencera fara (1) Adimizana ;

A 9 heures commencera vav' Alakarabo ;

A 10 heures commencera vodin'Alakarabo.

Et ainsi de suite jusqu'à ce que la durée du jour et celle de la nuit soit terminées.

Si, d'autre part, le mois envisagé est celui d'un destin mineur (Alakarabo par exemple) et qu'il débute par un mercredi :

Le dit mercredi à 6 heures commencera vav' Alakarabo ;

A 7 heures commencera vodin' Alakarabo ;

A 8 heures commencera vav' Alakaosy ;

A 9 heures commencera vodin' Alakaosy ;

A 10 heures commencera vav' Adijady ;

A 11 heures commencera vonton' Adijady ;

A midi (12 heures) commencera far' Adijady.

Et ainsi de suite jusqu'au jeudi matin 6 heures.

4° Le soleil et la lune sont les éléments d'après lesquels le mpanandro détermine les destins des mois et des jours.

Le rôle astrologique des jours et celui des mois diffèrent.

Les jours astrologiques servent à diviser la durée du jour et celle de la nuit. Le soleil qui monte (au zénith) et descend ensuite (à l'horizon) sert à mesurer les diverses parties du jour et à fixer le destin de chacun, car le mpanandro sait apprécier la marche du soleil. Soit que les naissances aient lieu dès le lever du soleil ou vers les 2 heures de l'après-midi, ou après le coucher du soleil, il se rend très bien compte de l'instant auquel elles se placent (d'après la position même du soleil).

Le mpanandro se base, par ailleurs, sur la lune, pour déterminer les jours fastes et les jours néfastes. Il distingue, en outre, entre les douze divisions du cycle lunaire, celles qui portent un destin favorable et celles qui sont chargées d'un mauvais destin. Le cycle

---

Note du traducteur :

(1) Fara Adimizana est synonyme du vody Adimizana (de *fara* : dernier).

lunaire fixe la durée de chacune de ces divisions qui forment le mois astrologique.

Tenant compte des diverses influences astrologiques du jour ou de la nuit, le mpanandro tire différentes déductions. Que la naissance d'un enfant se place par exemple au milieu de la nuit, durant la période Alahasaty, il dira que l'enfant deviendra sorcier, car il sort la nuit (du sein de sa mère). Naître au chant du coq (*maneno akoho*) : si c'est un garçon, ce sera un travailleur matineux, car il ne dort pas au lever du jour.

Naître lorsque l'envers des feuilles est sec (*maimbohondravina*, vers 8 heures du matin), le soleil étant déjà au-dessus de l'horizon et qu'en outre, il fasse un temps de revenant (sombre), c'est bon signe, car « le jour des revenants est aussi celui d'Andriamanitra » dira le mpanandro.

Naître à l'heure où sortent et se dispersent les bœufs (*maraina miroaka omby fihahafany*), signe de tristesse, car on vient au monde au moment où les bœufs s'en vont et se dispersent.

Naître au moment où le soleil est dans une direction perpendiculaire à la panne intermédiaire du côté Est, *mitatao haratra* (vers 9 heures du matin) : instant favorable, car c'est le moment où le soleil est en pleine ascension.

Naître au moment où le soleil est perpendiculaire à la panne faîtière, lorsqu'il stationne tout près du seuil de la porte : c'est une heure propice. « Ouvrez le silo, débouchez le trou qui donne passage aux eaux du parc à bœufs, car le soleil va rentrer et cet astre est favorable à la venue des enfants qui vont naître. »

Naître au moment où le soleil entre dans la maison est un signe de supériorité. On porte la fortune sur sa tête, car c'est le milieu du jour.

Naître quand le soleil descend, *latsaka andro* (vers 2 heures et demie) : destin mal assuré. Il faut déployer beaucoup d'efforts pour s'enrichir, sinon les biens se disperseront au fur et à mesure qu'ils seront acquis.

Naître vers la fin du jour, au moment où l'on rassemble les bœufs paissant aux pâturages (vers 5 heures du soir) pour les faire entrer dans le parc : annonce la venue des richesses, qui se réunissent comme on réunit les bœufs pour le retour.

Naître lorsque l'ombre du soleil atteint l'endroit où l'on attache les jeunes veaux : signal de fortune ; les veaux vont prendre leur place qui est aussi celle d'Asombola.

Naître aussitôt après le coucher du soleil, alors que tout se rassemble (6 heures et demie du soir) : signe de fortune ; les poules et toutes choses rentrent et c'est là un bon signe.

Naître quand les gens sont réunis dans la maison pour dormir (vers 8 heures du soir) : signe favorable ; on ne peut être malheureux ni méchant, dira le mpanandro.

Naître lorsqu'un tiers de la nuit s'est écoulé (vers 11 heures) : on aimera trop le sommeil, on sera paresseux et l'on deviendra malheureux.

Tels sont les destins des diverses divisions du jour et de la nuit.

Le mpanandro a établi un ordre de succession des divers instants de la journée, depuis le matin où le soleil monte, jusqu'au soir où il descend : instants qui portent avec eux les bons et les mauvais destins. Chaque instant du jour est déterminé d'après la position du soleil, de son lever à son coucher ; position repérée sur

la case suivant la ligne de démarcation de l'ombre et de la lumière crue, cette ligne se déplaçant graduellement de bas en haut le long du mur. Elle atteint d'abord la sablière et s'élève successivement jusqu'à la panne intermédiaire inférieure du versant Est de la toiture, jusqu'à la panne intermédiaire supérieure de ce versant, enfin jusqu'à la panne faîtière qui constitue le sommet du toit. Les ancêtres ont fait de cet instant le milieu du jour. La ligne d'ombre atteint le seuil de la porte de la case. Le soleil commence à pencher (à descendre vers l'horizon) : il pénètre dans la maison et visite celle-ci. Cette visite donne encore lieu aux remarques des ancêtres. Il tend à s'approcher du pilier Sud et un peu à l'Ouest de celui-ci; s'avance à l'Est de l'endroit où on pile le riz; se porte ensuite au poteau fixé en terre où l'on attache les jeunes veaux (au Sud-Est de la maison).

Il arrive au pilier Sud, puis passe à l'Est de celui-ci. Il éclaire ensuite l'angle intérieur Sud-Est de la maison où la volaille passe la nuit (*zoron' akoho*, poulailler). Le mur Est de la case est directement éclairé.

Les vaches ayant récemment vêlé reviennent dans le parc (*mody omby tera-bao*).

C'est ainsi que les mpanandro et les ancêtres apprécient les divers moments du jour d'après la marche ascendante et descendante du soleil et les parties de la maison successivement éclairées, la porte d'entrée étant toujours ouverte à l'Ouest des habitations.

Le soleil étant couché, les ancêtres ont réparti les divers instants de la nuit d'après les actes de la vie domestique, soit à l'égard des animaux, soit en ce qui concerne les occupations qui se rapportent au repas du soir. Quand le jour est près de paraître, le cri des animaux détermine successivement les dernières divisions chronométriques de la nuit.

Voici les expressions utilisées par les mpanandro et les ancêtres pour désigner les divers instants du jour et de la nuit.

Mihoro-tsahona (Les grenouilles coassent) ; un peu avant le chant du coq. Les sorciers rentrent chez eux.

Maneno akoho (Le coq chante). Il fait encore nuit. Ce chant a lieu lorsque les deux tiers de la nuit se sont écoulés.

Mifoha olo-mazoto. Les gens laborieux se lèvent.

Maneno fitatra (1). Le fitatra chante.

Mazava atsinanana. L'horizon commence à s'éclairer à l'Est.

Mifoha ny olona. Les gens se lèvent. C'est le matin, le soleil va paraître.

Miroka akoho. La volaille sort. Elle attend depuis quelques instants qu'on ouvre la porte. Il fait clair.

Maimbohondravina. L'envers des feuilles est sec. Le soleil vient de se lever.

Miroak' omby. Les bœufs sortent. La ligne d'ombre atteint l'extrémité inférieure de la toiture (partie qui déborde au-delà du mur).

Mitatao haratra ambany. La ligne d'ombre atteint la panne intermédiaire inférieure du versant Est de la toiture.

Mitatao haratra ambony. Elle atteint la panne intermédiaire supérieure de ce même versant.

Notes du traducteur :

(1) Oiseau. Tarier à collier.

Mitatao vovonana. Le soleil est exactement au-dessus de la panne faîtière (1), c'est le milieu du jour.

Mitsidik' andro. La moitié du jour est dépassée.

Le soleil entre par la porte et visite l'intérieur; il éclaire le seuil de la porte.

Latsaka ny andro. Il est entré dans la maison. On dit, suivant le cas, qu'il est entré d'un pied ou de deux pieds.

Mby eny am-pitotoam-bary. Le soleil arrive à l'endroit où l'on pile le riz. Il s'est avancé de quatre pieds dans l'intérieur.

Mby amin' ny andry (atsimo). Il atteint le pilier du Sud. C'est le milieu de l'après-midi.

Mby am-pamatoran' omby kely (2). Il arrive à l'Est du pilier Sud, sur le point d'atteindre l'angle de la maison (angle Sud-Est).

Fotak' andro ou *Tolak' andro.* Le jour baisse.

Mby an-joron' akoho. Le soleil arrive dans l'angle Sud-Est de la maison où la volaille passe la nuit.

Tafapaka ny andro. Le soleil éclaire le mur Est de la maison.

Mangoron' omby an-tsaha. C'est le moment où l'on rassemble les bœufs qu'on a laissés durant la journée se disperser dans les pâturages.

Mody omby tera-bao. Les vaches ayant récemment mis bas reviennent des pâturages. Le soleil va s'empourprer.

Mody omby. Les bœufs (déjà rassemblés) reviennent au parc. Le soleil est couché et ces animaux savent qu'il est temps de rentrer.

Mody akoho. La volaille rentre dans la maison; il est sur le point de faire nuit.

Mitoto vary. C'est le moment de piler le riz pour le repas du soir; la tombée de la nuit.

Manokon' anana. On prépare la cuisson des herbes qui entreront dans la composition du repas.

Il fait nuit. Les curieux disent: c'est le moment où il s'agit de reconnaître les hommes d'avec les femmes. (On ne peut guère les distinguer à cause de l'obscurité).

Manokom-bary. On commence à faire cuire le riz. La nuit s'avance.

Homana ny olona. C'est l'instant du repas. Il est nuit depuis déjà longtemps.

Vory fandry. Tous les hôtes de la maison s'apprêtent à dormir. Chacun, grand ou petit (vieux ou jeune), s'agite pour déployer la natte sur laquelle il reposera la nuit.

Mandry ny olona. On se couche et l'on prend un premier sommeil.

Tapi-mandry ny olona. Tout le monde est couché, personne ne sort plus de la maison.

Mivoaka ny mpamosavy. C'est l'heure où sortent les sorciers. Il sera bientôt minuit.

Misasaka ny alina. C'est minuit, le milieu de la nuit.

---

(1) Faîte, sommet de la toiture. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que l'île de Madagascar est placée entre les parallèles 11° 57' et 25° 38' de latitude méridionale. De sorte qu'à midi le soleil se trouve tantôt au Nord (novembre à avril) et tantôt au Sud (mai à octobre). Cette situation est due aux déplacements de cet astre allant du tropique du Cancer au tropique du Capricorne, passant ainsi deux fois par an sur l'équateur.

(2) On dit aussi: *am-pamatoran-janak' omby*, même signification.

Mody ny mpamosavy. Les sorciers rentrent chez eux ; les grenouilles coassent.

Telles sont les divisions successives du jour et de la nuit, celles qui permettent au mpanandro de savoir l'instant auquel se place la naissance, afin de déterminer l'horoscope et de fixer la nature bonne ou mauvaise du destin, selon le jour astrologique.

Influence des jours de la semaine.

Alahady, dimanche. Le mpanandro le qualifie de jour puissant. « Ceux qui ont des morts à inhumer, dit-il, ne doivent commencer l'opération que lorsque le jour baisse, agir autrement serait s'exposer à mourir jeune, car dimanche est l'aîné des jours » (hebdomadaires).

Alatsinainy, lundi. Jour rouge. Jour consacré au souvenir des morts, aux purifications et aux inhumations.

Talata, mardi. Jour favorable, disent les ancêtres qui le considèrent comme un jour léger et de bon augure ; celui que choisit le souverain pour sortir, pour recevoir des présents ; jour propice à l'entrée en campagne des expéditions militaires.

Alarobia, mercredi. Jour néfaste.

Lorsqu'on part en voyage le dernier mercredi de ce mois, on ne reviendra plus, de même que le mercredi ne reviendra plus dans le même mois, parce qu'on ne pourra pas disposer d'une semaine entière sans être obligé d'empiéter sur le mois suivant. Le mois nouveau arrivant avec la nouvelle lune est très proche et son premier jour est consacré au souvenir des morts, aux purifications, au transfert des cadavres, aux lamentations en l'honneur des morts.

Alakamisy, jeudi. Jour favorable qui fait espérer la possession des richesses (1). Jour de sortie pour le souverain et propice à l'offre des présents qui lui sont destinés. On peut entreprendre la construction des cases, accomplir la cérémonie du mariage. C'est le jour qui convient au souverain pour monter (rentrer) dans sa demeure (2) et mettre son armée en campagne.

En raison de son caractère favorable, Alakamisy ne doit pas être utilisé pour les inhumations. On attendra le vendredi pour ce faire. D'autres parents de la famille s'exposeraient à mourir prochainement, c'est pourquoi ils s'abstiennent d'enterrer le défunt le jour d'Alakamisy.

Zoma, vendredi. Jour noir, jour d'attente et jour d'impatience. Ni bon ni mauvais. Il est destiné aux enterrements, le dimanche et le jeudi étant des jours interdits. Toutefois, si le cadavre exhale une odeur de putréfaction, il pourra être inhumé le jeudi ou le dimanche, quand le jour baissera.

Sabotsy, samedi. Jour gonflé, jour de pleurs et de regrets exprimés à l'égard des morts. Purifications.

Notes du traducteur :

(1) Le mot *alakamisy* contient dans sa dernière partie le mot *misy* qui signifie : avoir, posséder, il y a. C'est par l'effet d'un jeu de mots que le mpanandro lui attribue cette influence spéciale.

(2) Lorsqu'on arrive de l'extérieur de la capitale, on doit en effet monter de la plaine qui entoure la ville pour entrer dans l'agglomération proprement dite de Tananarive. On dit habituellement : « Monter à Tananarive. » pour aller à Tananarive, parce qu'on arrive généralement des régions basses et en outre parce que c'est la demeure du souverain.

Désignation des positions successives de la lune dans sa révolution mensuelle.

1. — *Tsinana ny volana, hitan' ny biby.* Nouvelle lune, que seuls voient les animaux, disaient les ancêtres.

2. — *Omaly hitan' ny biby.* Les animaux ont vu la lune depuis hier.

3. — *Anio hitan' ny olona.* Jour où les gens voient la lune.

4. — *Tsinan' efarana.* Quatrième jour de la lune.

5. — *Tsinan-kadimiana.* Cinquième jour de la lune.

6. — *Tsinan' enemana, etc.* Sixième jour de la lune, etc.

La lune commence à monter jusqu'à ce qu'elle soit pleine (1).

14. — *Tsinan' efatrambinifolo.* Quatorzième jour de la lune.

Celle-ci est sur le point d'être pleine.

15. — *Mitapaka ny volana.* La lune est coupée en deux. La moitié est éclairée. Pleine lune.

Dès le lendemain matin elle entre en conjonction avec le soleil (2).

16. — *Mandrorona ny volana.* La lune décroît.

17. — *Miratra.* La lune est entamée.

18. — *Mihena ho lany.* Elle diminue de plus en plus.

19. — *Manizin-takariva.* On ne l'aperçoit qu'aux premiers instants de la nuit.

20. — *Roatokombolana.* La lune a parcouru les deux tiers de sa révolution.

21. — *Valo mandrorona.* Elle descend vers l'horizon depuis huit jours (3).

Il s'en faut encore d'une semaine pour que revienne la nouvelle lune, etc.

27. — *Indray andro tsy atsinanan' ny volana.* Avant-dernier jour qui précède la nouvelle lune.

28. — *Teteza-mita.* Dernier bond de l'astre pour qu'il entre dans la phase de la nouvelle lune.

On revient ensuite dans la phase de la nouvelle lune qui n'apparaîtra très nettement (croissant) que cinq jours après.

A ce sujet, le mpanandro dira : *Tsinana miaka-bolana.* La lune monte c'est un jour favorable, car elle monte de plus en plus et approche de sa plénitude. Il y a cependant des jours néfastes malgré la présence de la lune à ce moment ; ce sont les jours d'Alakaosy, d'Asorotany et d'Alahasaty.

Naître durant ces jours au destin puissant est un mauvais signe, bien que la lune monte le jour de la naissance. Il faut corriger le destin. Si la naissance a lieu le jour de la nouvelle lune, cela peut encore aller. Mais si, ce jour-là, une chienne met bas, ses petits seront des voleurs d'aliments.

On se débarrassera donc de ces derniers dès leur naissance en les jetant au loin avec une pelle en bois.

Le jour de *tsinan' Alahamady* (premier jour du mois Alahamady) est consacré à la cérémonie du bain. Les gens surveillent l'appari-

---

Notes du traducteur :

(1) Le septième jour se désigne par l'expression *tsinan-kerinandro* (herinandro représente la durée d'une semaine). C'est donc l'instant du premier quartier.

(2) On dit alors : *fenomanana*, plénitude.

(3) Pour les autres jours on dira : *sivy mandrorona* ou *enin' andro tsy hahatsinanan' ny volana*, c'est-à-dire : elle décroît depuis neuf jours, ou il s'en faut de six jours pour que revienne la nouvelle lune, etc.

tion de la lune en lançant dans l'espace un morceau de viande tiré de la bosse de bœuf en disant : « Puissè-je ne pas te manquer, ô Alahamady ! Puissè-je atteindre mille ans ! Puissions-nous revenir (nous retrouver), comme tu le fais chaque année, nous tous membres de la même famille.

« Nous te supplions, Andriamanitra, ainsi que le pays sacré que nous habitons, le soleil et la lune, le ciel qui est au-dessus de nous et Andriamanitra qui ont créé les pieds et les mains et tout l'univers ; nous t'implorons, Andriamanitra, afin que nous puissions vivre longtemps ; afin que nous ne commettions aucune faute, que nous ne soyons pas séparés des nôtres, que nous jouissions d'une bonne réputation, que nous ayons une nombreuse postérité.

« Fais épouser à nos filles des maris fortunés et qu'ils aient des enfants des deux sexes.

« Qu'Andriamanitra et les ancêtres nous protègent. »

Tels étaient les souhaits formulés jadis et même encore à l'heure actuelle, lorsqu'on était rentré dans la maison.

Tout le monde sans exception accomplit cet acte le soir du premier jour d'Alahamady en utilisant la bouse de bœuf, excrément des richesses.

La nouvelle lune d'Alakaosy et celle d'Alohotsy comportent un destin puissant, un destin d'abstinence. Alakaosy et Alohotsy sont (on le sait) des destins mineurs ayant chacun une durée de deux jours (vava et vody), pendant lesquels le souverain et le peuple doivent s'abstenir de mettre leurs projets à exécution.

Lorsqu'arrive la nouvelle lune d'Alohotsy, il faut éviter de couper les cheveux aux enfants, car ce destin s'y oppose : on pourrait les blesser et les enfants ne guériraient peut-être jamais. Cette prohibition s'applique aux vingt-huit jours du mois d'Alohotsy. Aussi, les parents se gardent-ils de le faire pour que leurs enfants ne soient blessés. On ne doit pas se couper les cheveux durant le mois d'Alohotsy, il faut, en tout cas, éviter de se faire une plaie.

Les personnes décédées durant les deux premiers jours de la nouvelle lune des mois d'Alakaosy et d'Alohotsy ne doivent pas être exposées aux regards, Alahamady étant près d'arriver.

Quiconque est blessé pendant le mois d'Alakaosy doit éviter de manger des *aketalahy* (nom d'une sauterelle). On frottera la plaie avec l'un de ces orthoptères.

Pour couper les cheveux des enfants, on choisit les jours d'Alohotsy et d'Asombola compris dans l'un quelconque des douze mois de l'année, ce sont des jours légers. Exception sera faite pour Alohotsy et Asombola compris dans les deux mois portant ces noms.

Lorsqu'au moment de la naissance la lune est pleine ou sur le point de l'être, c'est un signe favorable, on deviendra riche.

Naître lorsque la lune commence à décliner est un mauvais signe car l'astre a subi une diminution. Pour conjurer le destin, on aura recours au *volatsitongalanja* (1) et au *manarikely* (2) qui sont

Notes du traducteur :

(1) Le *volatsitongalanja* sera représenté par une somme d'argent comportant une fraction, 1 fr. 10 par exemple, qui se dit kirobo latsaka ilavoamena, c'est-à-dire kirobo moins la moitié d'un voamena, kirobo est une division exacte du système monétaire. C'est le quart d'un ariary (piastre), soit 1 fr. 20 environ. Voamena est le vingt-quatrième d'un ariary ou le sixième de kirobo.

(2) Le *manarikely* est un morceau de bois dont un fragment est enlevé et jeté au vent au moment de l'imprécation conjuratoire.

les deux éléments conjuratoires. Il ne reste plus que quelques jours de lune.

L'expression *mifandratra* (se contrarier) se justifie par les raisons suivantes : la lune étant pleine s'échancre bientôt comme si elle avait une blessure (qu'elle doit à Alahamady), période opposée à celle d'Adimizana. Un exemple montrera cette opposition : Aujourd'hui zoma (vendredi) commence la lune du mois Alahamady. Personne ne l'aperçoit car elle est encore trop petite. Le samedi elle est un peu plus grande et les animaux la voient (*hitan' ny biby*) (1) ; le dimanche venu elle apparaît aux hommes (*hitan' olona*) (1). Elle grandit peu à peu et, quatorze jours après, depuis le lundi du mois Alahamady, elle atteint le jour dit vodin' Asombola (2), pour dès le lendemain entrer dans le premier jour d'Adimizana qui est celui de la pleine lune. Le lendemain la lune commence à s'échancrer. On dit alors *mifandratra* (en opposition), parce qu'en effet elle se trouve exactement à l'antipode d'Alahamady (c'est-à-dire de son point de départ).

Dès cet instant va commencer la décroissance de la lune, décroissance qui ira en augmentant au fur et à mesure que l'astre se rapprochera d'Alahamady point d'où elle était partie.

Si la naissance se place au moment où la lune a parcouru les deux tiers de sa révolution mensuelle, il n'en résultera ni bien ni mal.

Si elle a lieu au début de la décroissance ce sera mauvais signe. L'individu de caste Hova (libre) (3) deviendra esclave, le noble deviendra Hova.

L'avant-dernier jour qui précède la nouvelle lune sera néfaste, car la lune se meurt (disparait). Le jour où elle fait le dernier bond pour revenir à sa première phase sera favorable.

Telles sont les bases sur lesquelles repose la science du mpanandro, pour déterminer les jours fastes et néfastes, bases établies d'après les positions successives de la lune, ses diverses apparences et ses éclairements successifs et en tenant compte des subdivisions vava et vody. C'est pourquoi, au dire des ancêtres, la lune est le dispensateur des destins heureux et malheureux.

5° *Application du système astrologique aux quatre points cardinaux, au firmament, aux bœufs, aux oiseaux, etc.*

L'*orim-bintana* consiste dans la répartition des douze destins astrologiques parmi les choses qui nous entourent, d'après leur aspect, leur position, leur manière d'être. Il n'est pas tenu compte ici, ni de la naissance ni de ce qui fait que les choses soient.

Contrairement à ce qui a lieu pour les connaissances astrologiques ordinaires, que tout le monde peut posséder, la science de ce

---

(1) Le P. Callet écrit : *hita ny biby, hita ny olona.*

(2) Consulter à cet effet notre zodiaque en comptant quatorze jours à partir d'Alahamady (vava).

(3) On confond souvent le mot *Hova* avec le mot *Merina*. Le premier signifie individu de caste libre ; le second s'applique à tous les individus originaires de la région de l'Imerina. Ainsi, dans la région Betsileo, il existait naguère une caste dite *Hova Betsileo*, c'est-à-dire les hommes libres du Betsileo. De même, on trouve encore en pays Bara, la tribu des *Hovalahin ny Antara* : les hommes libres de l'Iantara (fleuve). A la suite de luttes contre les autres tribus Bara et notamment celle des Bara-Iantsantsa les Hovalahin ny Antara sont venus s'installer en grande partie à l'Ouest d'Ivohibe, région dont le chef-lieu est Iakaialina (profonde vallée).

qui va être exposé est réservée aux personnes les plus âgées, ceux qui ont des aînés doivent s'abstenir de la connaître car ce serait funeste à ces derniers et les exposerait à mourir avant l'heure. Les ancêtres le leur défendaient et, d'ailleurs, cette défense était respectée. C'est pourquoi les mpanandro les plus habiles se sont manifestés parmi les personnes plus âgées. A cette question : Quels sont les jours qui s'accordent ? Le mpanandro savant répond : « Ils ne s'accordent pas avec votre destin ».

Le mpanandro utilise l'orim-bintana pour déterminer ce qui doit constituer les *sorona* (sacrifices, offrandes) et les talismans (ce qu'on doit conserver, les porte-bonheur). Le mpanandro peut aussi connaître le destin par l'inspection des phalanges de la main. Ainsi, lorsque le petit doigt dépasse la troisième phalange du doigt suivant (l'annulaire), c'est le signe d'un bon destin, on atteindra la vieillesse, etc.

Orim-bintana appliqué au firmament, au froid, à la foudre, etc.

Le firmament (*lanitra*) se désigne par Alahamady parce que sur lui s'appuient toutes choses et vers qui tout aspire. C'est pourquoi on l'a qualifié Alahamady nom d'un destin majeur.

Un chef de famille dira : « C'est moi qui suis l'Alahamady du gouvernement familial » et l'on comprendra que c'est lui l'aîné de la famille, de même le firmament porte le nom d'Alahamady parce que c'est ce qu'il y a de plus grand parmi les choses du monde visible.

Le soleil (*masoandro*) est qualifié Adaoro parce qu'il peut brûler toutes choses ; c'est pourquoi on ne construit pas lorsque vient Adaoro, car il attire le feu ; les maisons édifiées durant cette période sont très souvent incendiées, car Adaoro c'est le soleil toujours en feu.

Le froid (*hatsiaka*) se désigne sous le nom d'Adizaoza, car Adizaoza refroidit et c'est pourquoi Adizaoza est un destin favorable.

La pluie (*ranonorana*) c'est Asorotany. Lorsqu'elle arrive, grands et petits, tous les êtres qui ont conscience de leur rôle grattent la terre humectée par la pluie qui fait pousser les plantes. C'est à ce titre que la pluie est qualifiée Asorotany (1).

La gelée blanche s'appelle Alahasaty, car la rosée détruit les feuilles et les herbes vertes à l'exception du *maitsoririnina* (verte pendant l'hiver), qui ressemble à l'anantsonga et des feuilles de quelques arbres.

La lune : Asombola. C'est elle qui éclaire l'obscurité de la nuit, elle aussi que l'on consulte pour savoir les jours propices aux entreprises. Quand le destin s'accorde avec la nouvelle lune ou la pleine lune, c'est un signe favorable. En outre, Asombola porte à chercher fortune, car on a donné à l'argent la forme ronde de la lune. Pendant la durée des clairs de lune, il y a fort peu de gens malheureux, car toutes choses sont dans un calme ordonné, aucun être ne travaille, tout se repose. Toutefois, Asombola n'est pas favorable aux actes que l'on accomplit pour la première fois à l'égard des enfants (2).

Notes du traducteur :

(1) Le mpanandro déduit encore ici l'influence d'Asorotany par l'effet d'un calembour : *asorotany* pour *asoroka ny tany*, qui signifie : on doit gratter la terre (passif : *asoroka*).

(2) Telles sont par exemple : la première coupe des cheveux des enfants (***fanalam-bolon-jaza***), la circoncision (***famorana***).

Le Baudrier d'Orion (*Telonohorefy*) qui est le nom de trois étoiles, se désigne par Adimizana. Adimizana se présente comme une balance dont le Baudrier d'Orion serait le fléau. L'étoile du milieu est celle qui partage exactement la distance entre les deux étoiles extrêmes. Elle établit l'égalité parmi les choses qui sont inégales. C'est le Baudrier d'Orion qui a inspiré l'idée de la balance, les trois étoiles qui le constituent formant le fléau aux deux extrémités duquel viennent s'attacher les plateaux.

La grêle : Alakarabo. Ainsi dénommée parce que ce destin est celui des récoltes abondantes. Mais lorsque la grêle tombe ce n'est pas pour faire du bien, elle porte préjudice aux individus et à tous les êtres vivants qui sont sur la terre ; le riz, le manioc, les patates, etc., et toutes les plantations sont détruites. Cependant Alakarabo est l'époque favorable au commencement des cultures qui deviendront très productives. C'est pourquoi la grêle d'Alakarabo recherche les récoltes, l'une étant ennemie de l'autre.

La foudre : Alakaosy. On la désigne ainsi parce que c'est le plus puissant des éléments, celui dont les hommes ni les choses ne peuvent attendre rien de bon. Seule la plante *landemy* a la vertu de la calmer et l'empêcher de tomber. Il n'est personne (dont le destin serait celui d'Alakaosy) qui puisse cohabiter avec ce destin, si ce dernier n'a été d'abord conjuré, car *varatra Alakaosy* (la foudre Alakaosy) est un destin puissant ; toutes choses sont puissantes avec lui.

Lorsqu'elle tombe, le foudre brûle et porte avec elle une odeur de soufre, tout ce qu'elle atteint est pulvérisé sauf l'*andrarezina* et le *landemy* (arbustes) qui la retiennent dans leur masse d'où elle ne peut plus s'échapper, vaincue par ces arbres. Seuls les éclairs apparaissent.

Alakaosy ne craint pas le danger. Il est favorable en ce sens que la foudre ne frappe pas les personnes nées sous ce destin. Durant la période d'Alakaosy, ou même en dehors de cette période, un veuf, s'il se remarie, devra choisir Alakaosy pour célébrer son mariage. Un débiteur quittant le village où il a fait des dettes choisira la période d'Alakaosy pour y revenir, ce qui lui amènera l'impunité par la protection d'Alakaosy. Un particulier qui a perdu ses biens et qui par son travail en acquiert de nouveaux et achète des esclaves, des bœufs, des moutons ou tous autres animaux d'élevage devra attendre la période Alakaosy pour faire entrer ce bétail dans le logement qu'il lui a réservé.

La bruine (*ranonerika*) : Adijady. C'est le destin de ce mois qui amène la bruine et l'humidité du temps. Les chemins sont glissants et les porteurs d'eau brisent leurs cruches (1).

Les terrains qui avoisinent la case s'éboulent, de là résultent des larmes abondantes. Adijady a cependant un bon côté. Quiconque attendra cette période pour faire entrer dans son patrimoine des esclaves, des bœufs, des moutons, des oiseaux de basse-cour verra son parc, sa cassette, son silo se remplir sous l'influence d'Adijady.

Le vent : Adalo. C'est Adalo qui crée le vent allant on ne sait où. Il souffle çà et là, détériore les plantations de riz et les arbres fruitiers, éparpille le chaume du faîte des toits, dégrade les maisons

---

Note du traducteur :

(1) Ils glissent sur le chemin, la cruche qu'ils portent sur la tête choit et se brise.

et abat les arbres. C'est pourquoi l'on dira : *rivotra adalo*, vent adalo.

La trombe : Alohotsy. Ainsi nommée parce que Alohotsy ne donne pas de pesanteur aux êtres quels qu'ils soient. Il aspire même l'eau et la soulève en une masse cylindrique, puis, lorsqu'il la rejette et qu'elle tombe dans les rizières, celles-ci sont couvertes de boue, cause de désagréments. Alohotsy améliore la santé des malades car c'est un jour léger.

Orim-bintana appliqué à la couleur de la robe des bœufs.

Les bœufs *tanariro* (à robe brune) sont appelés Alahamady. Ce destin s'applique à la fois aux bœufs à robe brune uniforme et aux bœufs *volavita*. La robe de ces derniers est également brune, mais avec des taches blanches sur le milieu du front, à l'épaule droite, à la bosse, à l'épaule gauche, au pied droit, au pied gauche, à la partie saillante des reins et de chaque côté, ainsi qu'aux deux pieds de derrière. La queue est par moitié colorée de blanc.

Tels sont les bœufs volavita Alahamady.

Les bœufs *vataambo* se désignent sous le nom de Adaoro : bœufs noirs dont la tête, la bosse, la partie saillante des reins, l'extrémité touffue de la queue et les quatre pieds sont blancs.

Les bœufs *kasira* sont dénommés Adizaoza. Ce sont les bœufs noirs tachetés aux deux joues et dont le poitrail forme pli.

Les bœufs à robe baie sont appelés Asorotany.

Les bœufs à robe de couleur noire uniforme sont dits Alahasaty (1).

Les bœufs *volatenda maromaro vola* : Asombola. Bœufs à gorge blanche, bosse noire jusqu'à la partie postérieure, couleur panachée noir et blanc pour le reste du corps.

Les bœufs *vandan' ambany*, dont la couleur dominante est, soit le brun, soit le bai : Adimizana. La poitrine, les quatre cuisses, l'abdomen sont tachetés. Tout le reste du corps est d'une seule couleur.

Les bœufs *voanjomanga* : Alakarabo. Bœufs dont la robe sur fond rouge ou noir est parsemée de nombreuses taches analogues à celles qui distinguent les pistaches tachetées (*voanjomanga* : pistaches vertes).

Les bœufs *manja*, brun luisant : Alakaosy.

Les bœufs *mainty tokambolo*, bœufs à robe entièrement noire : Adijady (2).

Les bœufs *fotsy tokambolo* à robe blanche (couleur des aigrettes) : Alohotsy, au jour pur.

Tel est l'orim-bintana appliqué à la diversité de robe des bœufs.

Orim-bintana appliqué aux oiseaux.

L'*akanga* (pintade) porte le destin d'Alahamady car c'est un oiseau au beau plumage.

Notes du traducteur :

(1) Il y a lieu de remarquer que le P. Callet attribue la même couleur *mainty tokambolo* aux bœufs Adijady (voir plus loin). D'après les renseignements que nous avons recueillis, les bœufs Alahasaty ont la robe dite *mivolom-bitsika*, couleur de fourmi, c'est-à-dire brun noirâtre.

(2) Voir ce qui a été dit au sujet de la couleur de la robe des bœufs Alahasaty.

Le *talera* (poule d'eau), celui d'Adaoro, car cet oiseau choisit pour sa nourriture des aliments mûrs (1).

Le *sohihy* (nectaire, petit oiseau), Adizaoza ; c'est un oiseau plaisantin.

Le *tsipoy* (perdrix) : Asorotany, parce qu'elle vient de l'Est.

Le *vaza* (petite perruche) : Alahasaty parce qu'elle fait des trous aux bananes.

L'*akoho* (poule ou poulet) : Asombola, parce que ce volatile sert ses proches.

Le *railovy* (*Dicrurus forficatus*, genre rossignol, petit oiseau) : Adimizana, parce qu'il sait chanter. C'est toutefois un oiseau ennemi.

Le *toloho* (coucou) : Alakaosy, parce qu'il vole bas.

Le *manarana* (palmipède) : Adijady, parce qu'il ne quitte pas l'eau.

Le *viry* (grèbe) : Adalo, parce qu'il plonge vivant dans l'eau.

Le *vorom-potsy* (fausse aigrette) : Alohotsy, parce qu'il ne quitte pas les troupeaux de bœufs (2).

Nombre d'oiseaux sont également désignés par l'un des douze noms astrologiques lunaires.

Les ancêtres ont tiré certaines prédictions de la rencontre fortuite, en cours de voyage, de certains oiseaux n'ayant reçu aucune des qualifications qui précèdent. Cette rencontre constitue un présage heureux ou malheureux, tels que des gains ou des pertes pour un commerçant, dans les opérations commerciales pour lesquelles il s'est mis en route.

Lorsque le souverain, faisant une sortie quelconque, rencontre un *takatra* (oiseau brun de la taille d'un corbeau) qui dans son vol, coupe la route devant lui, on immole un bœuf au fétiche qui toujours accompagne le monarque. C'est l'usage consacré dans toutes les circonstances où ce dernier ce déplace hors de sa demeure royale.

Lorsque un corbeau, un seul, est rencontré par des messagers du souverain, ces messagers ne pourront remplir utilement leur mission, car le corbeau est seul. Ils doivent conjurer le mauvais présage au moyen du *faditra* (élément conjuratoire), on prend dans les mains deux morceaux de bois et l'on se garde de les mettre en contact, on revient ensuite un peu en arrière, puis on repart dans la même direction.

Si la rencontre est de deux corbeaux à la fois c'est d'un bon augure, car c'est un couple d'oiseaux bleus (3).

De même, quiconque fait de semblables rencontres en tire des présages d'après lesquels il peut, soit compter trouver de la viande à son repas en arrivant à l'étape, soit se convaincre qu'il tombera malade en cours de route, ou enfin être certain de ne pas se rencontrer avec la ou les personnes qu'il désire joindre.

La rencontre par un commerçant d'un *papango* (papangue, oiseau de proie) chargé d'une lourde proie, d'un poussin qu'il râfle

---

(1) Adaoro est le destin du feu.

(2) On constate fréquemment, en effet, que le vorom-potsy vit dans la promiscuité des troupeaux de bœufs, dans les pâturages. Ces oiseaux circulent sans aucune crainte autour des ruminants, poussant l'audace jusqu'à venir becqueter entre leurs pattes, se poser même sur leur dos pour y chercher et happer les tiques tracassières qui s'attachent à l'épiderme des bœufs.

Notes du traducteur :

(3) Le plumage des corbeaux, est, en effet, d'un reflet bleu.

par exemple, c'est un signe indiquant que ce commerçant rapportera de grosses charges de marchandises.

Soit que l'on se mette en route pour faire du commerce, visiter un parent ou un ami, aller au marché ou partir en expédition....., la rencontre d'un *fiaka* (polyboroïde) annonce qu'il y aura de la viande au prochain repas, car le nom de cet oiseau éveille l'idée d'os à sucer (1).

Un *kitsikitsika* (crécerelle) qui évolue devant un groupe de passants est signe de joie.

Il barre la route à ceux qui sont joyeux, diront-ils, notre voyage s'accomplira donc heureusement.

Un *sorohitra* (2) (alouette) vole devant soi en droite ligne : signe favorable. Celui qui la rencontre dira : « Si mon voyage s'effectue dans de bonnes conditions, je ne te mangerai pas, ô alouette. »

Un *vano* (héron) : « Mon voyage sera bon. »

Un *voromahery* (épervier royal) : « Mon voyage aura de grands résultats. »

Un *voron' omby* (fausse aigrette). Il y aura de la viande au repas.

Un *vorondreo* (*Leptosomus discolor* : gros possereau) qui hulule : on deviendra fou d'amour.

Un *kankano* (espèce de coucou) chante alors qu'on passe la nuit dans la campagne : « Quelqu'un est peut-être là. Ne dormons pas de peur d'être surpris. »

Un *kitanotano* (bécassine) vole vers le soir et chante : *ravao, ravao* (par onomatopée). Il y a peut-être quelqu'un là, car le kitanotano fait *ravao, ravao*. Aussi, chacun est-il dans l'inquiétude et se tient prêt pour le cas où l'on serait attaqué.

Un *fitatra* (4) (tarier) chante quand le jour va paraître : Partons, diront ceux qui ont passé la nuit dans la campagne ou dans la forêt.

Un *tsikimenamaso* (petit oiseau) vient dans le village où l'on dépose Zanaharitsimandry (idole placée sous la garde de la caste noble Zanakandrianato) : un malheur va se produire, des bœufs seront volés ; les voleurs vont s'emparer du village.

---

(1) *Fiaka* : action de mâcher, de sucer, comme de la canne à sucre, d'extraire en suçant la moelle d'un os, d'exprimer le jus d'un citron, etc.

Annotation du P. Callet :

(2) Jadis, à l'époque des guerres intestines un noble s'égara dans la campagne. Une alouette, en chantant, cherchait à se poser sur sa tête. Le noble lui dit : « Si tu vas vers mes parents, conduis-moi. Je suivrai le chemin que tu prendras. » L'alouette s'ébroua quelques instants puis partit d'un trait en volant bas. Le noble la suivit et retrouva les siens : « Dorénavant, dit-il, moi et ma descendance nous ne mangerons plus d'alouettes (a).

Note du traducteur :

(a) Cette légende nous explique clairement ce qu'on entend par *fady* en malgache. L'alouette devint *fady* pour le noble, c'est-à dire tabou.

Annotation du P. Callet :

(4) Les habitants de la région de l'Andratsay et ceux de Betafo ne mangent pas la chair du fitatra, car c'est à cet oiseau qu'ils doivent de n'avoir pas été capturés par les *fahavalo* (ennemis). Dans l'Est de la forêt, se trouvaient les deux frères Andrianony et Ramanjaka avec leur sœur Ramanalinarivo. Une troupe de fitatra s'était posée sur l'arbre au-dessous duquel ces derniers s'abritaient ainsi que leurs bœufs et leurs chèvres. Les fahavalo apercevant les oiseaux perchés se demandèrent s'il pourrait y avoir du monde sous cet arbre. Il n'y a certainement personne, telle fut leur opinion. Et ils s'éloignèrent (a).

Notes du traducteur :

(a) Ainsi furent sauvés de la captivité Andrianony, Ramanjaka et Ramanalinoro, grands ancêtres des habitants de l'Andratsay et de Betafo.

Un *fangalatrovy* (*crex insulare*) monte au village de l'idole Zanaharitsimandry qui n'aime pas cet oiseau : la présence de cet oiseau souille ce fétiche ; il faut le purifier au moyen des faditra (élément conjuratoire) suivants : le *tsintokintokina* (herbe), l'*odifady* (arbre), le *hoiatafa* (grand champignon de couleur rouge).

Le *toloho* (coucou) est l'oiseau préféré de l'idole ou fétiche Rabefaravolo dont on a fait le compagnon et qui demeure dans un lieu favorable à celui-ci. On prélève sur lui quelques plumes pour les joindre à Rabefaravolo avec lequel elles font corps.

Faditra (éléments conjuratoires ou de purification) et sorona (sacrifices, offrandes) se rapportant aux divers destins de l'orim-bintana.

Chacun s'efforce de rendre son destin favorable.

ALAHAMADY

Celui qui est né durant la période Alahamady conjurera ce qui dans son destin serait défavorable au moyen des faditra (éléments conjuratoires) suivants : *Sakaizamanody* (du feu) ; morceau de *songosongo* (plante épineuse) ; de l'*afon-kodinato* (écorce de l'arbre nato en combustion) ; du *taizatsiranona* (arbre de la forêt) ; du *taimbitsy* (arbuste) et du *tsiriry ambany rano* (herbe aquatique) qui ne peut être anéanti bien qu'on y mette le feu.

Les *sorona* (sacrifices ou offrandes) seront :

Le *voahangidimirady* (bracelet double en corail) ; le *volatsiroritra* (la piastre ou pièce d'argent intacte, non coupée) ; le *tanilanonana* (terre d'un emplacement où le peuple se réunit pour des réjouissances) ; le *farihibetsimetiritra* (1) (étang, lac, qui ne se tarit pas) ; le *vatonaloantrimo* (pierre vomie par Itrimo) (2) ; le *voantsiazonafo* (plante qui ne brûle pas au feu) ; le *volotsangantsiraky* (tige de bambou non brisée) ; le *tsontsoraka* (rotin) et le *vakamiarina* (perle transparente).

ADAORO

Pour les naissances de la période Adaoro les faditra sont :

Le *foroambehana* (tison incandescent qu'on peut saisir entre le pouce et l'index) ; le *tranokely dorana* (petite case construite exprès, isolément dans la campagne et à laquelle on mettra ensuite le feu), pour éviter que l'enfant, du fait de son destin, ne cause l'incendie de la maison familiale.

Voici comment on procède : On construit une petite paillote, assez grande pour contenir la mère et l'enfant. L'un et l'autre sont placés dans l'intérieur et dès qu'on a mis le feu à l'édifice on les retire précipitamment afin de les soustraire à tout danger, à toute calamité. Car Adaoro c'est l'astre flamboyant chéri du feu.

On se purifie encore avec le *taminjampoana* (feuille d'arbre qu'emporte le vent et qui s'agite inutilement et avec le *rovitsobikihazondrano* (fragments de corbeille ayant servi à prendre ou à déposer du poisson).

Les sorona (offrandes) sont : le *tsileondoza* (perle, sorte d'agate) ; un *ondritahy menaloha miraditandroka* (un bélier à tête rouge et aux cornes recourbées) ; le *miaroarivo* (perle).

---

(1) Le sorona dit *farihibetsimitiritra* consiste à se servir dans la cérémonie d'une eau prélevée dans un lac qui ne s'est jamais tari.

(2) *Itrimo* nom donné au caïman dans les légendes malgaches.

Adizaoza

Faditra : le *tsimbolavola* (sauterelle) ; l'*ahikisaka* (herbe) ; le *sahomborera* (la rainette des arbres) ; *volonakoho veri-foana* (plume de volaille abandonnée au hasard).

Sorona : le *fimpimirady* (coquillage) ; le *tongarivo* (perle) ; le *rano ampitsarana* (eau que l'on place dans une balance et que l'on pèse avec une grande exactitude) et le *vololondrarina mireaitra ila* (jeunes pousses de plantes telles que le bananier, le ravenala, le rofia roulées d'abord en spirale et s'ouvrant au fur et à mesure et jusqu'à ce que la moitié soit développée). C'est à ce moment qu'on doit cueillir la feuille devant servir de faditra.

Asorotany

L'enfant qui naît durant cette période doit être d'abord présenté en offrande à la terre, faute de quoi il héritera jeune (il entraînera la mort de ses parents). Dans le cas où, n'ayant pas été offert à la terre, il ne serait pas funeste à ses parents, l'enfant sera faible de constitution, pustuleux et, partant, malheureux.

Faditra. — Les faditra seront pour lui : le *tetezampolaka* (terre prélevée à l'endroit où les talus d'un fossé se sont éboulés, cette terre ayant en ce point comblé le vide) ; le *vahitsitafitahady* (le chiendent) (1) ; l'*ampangamaty* (2) (fougère dont les feuilles servent à boucher les trous des tombeaux) ; le *vodifahitramaty* (terre, déchets qui se trouvent dans le passage du trou par où s'écoulent les eaux du parc à bœufs) ; le *vodihadimaty* (terreau prélevé au fond d'un fossé ne servant plus à aucun usage) ; le *hazonaroinenindrano* (morceaux de bois dont on s'est servi comme pagaie) ; le *vodifantsakana* (dépôt de vase qui se trouve au pied des puits, des sources) ; l'*ilaozaneta* (3) (terre d'un emplacement clos d'un mur et depuis longtemps abandonné).

Sorona. — Les offrandes seront : le *velonamokoka* (corne de bélier) ; le *solatokanambohitra* (l'os frontal du bœuf) ; l'*ampanga* (la fougère).

Alahasaty

Faditra. — Le *sahantsositra* (jeune feuille de fougère à demi épanouie) ; le *tarimainty* (plat, assiette en terre du pays et recouvert d'une couche de plombagine (graphite) (4) ; le *voamamainty* (sorte d'arbuste, liane, ayant un fruit acide et dont les feuilles sont comestibles) ; le *zava-mainty* (le noir de fumée adhérent à la paroi extérieure de la marmite) ; le *mosavinkena* (glande des bœufs) ; l'*odifoana* (feuille d'arbre, objet quelconque).

Notes du traducteur :

(1) Nom donné au *fandrotrarana* : chiendent, plante rampante.

(2) On écrit aussi *ampangampaty*. Voir Dictionnaire Abinal et Malzac.

(3) Ces emplacements clos d'un mur en terre battue déposée par assises, portent le nom de *tamboho* que l'on donne en outre au mur lui-même. Ils contiennent généralement un groupe de maisons habitées par les membres d'une même famille ou d'un même clan. On prélèvera donc une poignée de terre provenant de l'emplacement ou du mur lui-même. Cette terre constituera l'élément conjuratoire ou faditra.

(4) On trace avec de la terre blanche des marques quelconques dans l'intérieur de cette assiette qu'on remplit ensuite d'un mélange de suif et d'excrément de bœuf sec, on y met le feu et l'on dépose le tout en un endroit plus ou moins éloigné.

Sorona. — Le *volakizo* (perle noire ou pièce d'argent non coupée); le *tsiambohitrinimanana* (perle); le *maizinkitro* (perle); l'*ombimalombomainty* (arbre dont l'aubier noircit lorsqu'on le frotte avec de la graisse); le *hazofanimananarivo* (arbre ou fragment d'arbre ayant été charrié par un torrent).

Asombola

Faditra. — Le *mamabotsimahatana* (beaucoup de riz dans le mortier) et le *taninandracana*.

Sorona. — Le *tsiazontsampona* (petite mesure de riz); le *fanantokantohana* (fuseau à filer) et le *masombotamicady*.

Adimizana

Faditra. — Le *forona* (poisson de rivière); le *faharalonkazo* (route détériorée par les canaux d'irrigation des rizières).

Sorona. — Le *volatsiracitra* (piastre d'argent intacte, non coupée); le *bemiorika* (perle); le *tsiteondoza lava mitohana rambotsy* (collier d'argent dont les grains sont séparés entre eux par une chaînette d'argent).

Alakarabo

Faditra. — Le *mosarinkena* (glande des bœufs) et le *hazo marary ila* (fragment d'un arbre dont une partie est desséchée).

Sorona. — L'*akondro vokatra* (le bananier portant des fruits); le *vatolalaka* (arbuste dont le fruit sert au jeu de katra); le *betaonany* (sorte de riz).

Alakaosy

Faditra. — L'*ahikisaka* (plante herbacée rampante); le *volontsikioza* (plumes provenant d'un oiseau de l'ordre des échassiers vivant dans les marais et sur le bord des étangs); le *tany mipararetra* (terrain mouvant, bourbier); le *volon-toloho* (les plumes du coucou); le *volon' akoho* (plumes de poulet dont on ne voit pas la mère poule, dont la mère couveuse est morte).

Sorona. — L'*ombalahinandriamanitra* (perle); l'*ondrilahisoratrosy* (bélier dont la robe ressemble à celle d'un bouc); l'*ombisadamainty* (bœuf tacheté de noir).

Adijady

Faditra. — Le *tangiri-doaka* (ouverture faite au fond du parc à bœufs et par où s'écoulent les ordures liquides) (1); le *kitapo ratsy* (sorte d'enveloppe dans laquelle s'enferme la chenille appelée : *fangalabola*); le *lavabary mahavany be maty ila* (silo, trou à riz d'une grande contenance et dont un côté est démoli) (2); le *vatan' akondro maty ila* (le tronc de bananier dont une partie est morte ou desséchée).

Sorona. — Le *kitapo landy tonga soratra* (sac en soie teinte); le *lavabary feno vary* (le silo bien rempli); la *trano be maro andevo* (la grande maison avec de nombreux esclaves); les *marokitoho* (calebasses, citrouilles cassées où l'on mettra du riz); le *vatonaloantrino*

Notes du traducteur :

(1) Synonyme de *vodifahitra*.

(2) D'après les renseignements que nous avons recueillis les mots *lavabary mahavany be maty ila* s'appliqueraient à une rizière de grande étendue, dont une partie (*maty ila*) serait couverte de sable ou de boue et par suite inutilisable.

(pierre vomie par le crocodile) ; le *betsimihilana* (nénuphar) ; le *zozoro avo noho ny namana* (la tige de zozoro qui dépasse les autres) ; la *saonjo avo noho ny namany* (la saonjo (arum) la plus grande) ; l'*akondro avo noho ny namany* (la banane la plus grosse).

Adalo

Faditra. — Le *volonkatsaka entin-drivotra* (la barbe de maïs emportée par le vent) ; les *ravinkazopotraka* (les feuilles tombées d'un arbre) ; le *voron-damba entin-tadio* (les morceaux de lamba emportés par un gros vent).

Sorona. — Le *tahonanganalamanana* (perle) ; le *miaroarivo* (perle) ; le *tanimandihizana* (terre sur laquelle on a dansé).

Alohotsy

Faditra. — L'*akofambary* (des grains de riz dont l'épi était atteint de coulure) ; le *tani-mitoetra ila hoho* (un terrain sur le point de s'ébouler) ; le *tsimahatohantena* (herbe à balai).

Sorona. — Le *haren-tsimaty* (perle blanche) ; le *lambotsimarofy* (perle) ; le *vatokilongozy* (petit caillou arrondi et poli) ; le *fototrahaharaha* (sorte de roseau) (1).

Les faditra (éléments conjuratoires) indiqués par le mpanandro ont pour but de faire accorder les destins qui, par leur nature, sont contraires ; les sorona (sacrifices ou offrandes) sont destinés à maintenir les destins dans des dispositions favorables. Ils répondent du bien ou du mal qui peut résulter de destins trop puissants ou trop faibles attachés à la vie de certaines personnes. Il reste encore un grand nombre de faditra et de sorona qui ne sont pas compris dans l'énumération ci-dessus.

Tels sont les orim-bintana s'appliquant aux quatre points cardinaux et suivant l'orientation de la maison ; ceux appliqués au firmament, à la marche du soleil, de la lune, à la constellation du Baudrier d'Orion ou à d'autres étoiles ; à la couleur des bœufs, des oiseaux, à la rencontre fortuite de ces derniers ; tels sont aussi les faditra et les sorona dont il a été parlé. Ces divers orim-bintana ne rentrent pas dans la catégorie des connaissances personnelles de chacun sans doute, les personnes âgées peuvent en avoir elles-mêmes quelques notions. Toutefois, seul le mpanandro est à même de donner les véritables significations, et celles-ci ne ressemblent nullement aux interprétations données par les individus à qui la science astrologique est étrangère.

Le mpanandro, en effet, se distingue du profane en ce que, mis en présence de quelqu'un ou de quelque chose, il en connaît aussitôt le destin ; il n'éprouve aucune difficulté à déterminer celui d'une personne qui lui est inconnue. C'est pour lui aussi facile que

---

(1) Le lecteur remarquera que les *faditra* (éléments conjuratoires) et les *sorona* (sacrifices, offrandes) sont constitués par des objets aux nombreuses variétés, fragments de bois, perles, terre, feuilles, etc. Les uns et les autres sont l'objet d'une sorte d'imprécation (*faditra*) ou d'une prière (*sorona*) accompagnée de certains actes ou gestes. Les faditra sont généralement jetés au vent, enfouis dans la terre, abandonnés au fil de l'eau. Le sorona, au contraire, après avoir été parfois trempé dans l'eau qui elle-même constitue un sorona et qu'on rejette ensuite, sont conservés dans l'angle Nord-Est de la case où se trouve « l'autel de la prière. » Cet angle porte le nom de *zoro firarazana* : c'est l'emplacement des idoles ou fétiches, c'est-à-dire des dieux familiaux ou dieux lares, vers lesquels on se tourne pour invoquer aussi les mânes des ancêtres.

de connaître le destin attaché aux bœufs d'après leur couleur. Il s'en suit que tout autre que lui ne peut se prononcer. Un vrai mpanandro est capable de dire à quel sexe appartiendra un veau encore en gestation.

Voici ce qu'un habile mpanandro est capable d'accomplir. Il jouera sur la place publique avec un bœuf vigoureux, le tracassera, déterminera le destin de l'animal, contrariera ce destin et, tout d'un coup, le bœuf tombera à terre, foudroyé, sans autre intervention que celle du destin contraire lancé contre lui par le mpanandro. C'est en cela que consiste la supériorité de savoir de celui-ci sur les connaissances personnelles des profanes.

6° Conjuration du destin

C'est encore le mpanandro qui se charge de corriger ce qui, dans les douze mois astrologiques, est (ou peut être) malfaisant. Pour ce faire, il procède ainsi : Prenant des rhizomes de saonjo et des fragments de fanoro (arbuste), il les disposera en douze lots (symbole des douze mois) sur un van (récipient en bois rond ou ovale et de faible profondeur servant à vanner le riz à la brise, dès qu'il est sorti du mortier). Les saonjo et les fanoro sont répartis de la manière suivante :

Trois morceaux à chacun des quatre angles représentant les renivintana (destins majeurs). Dans l'espace réservé entre les quatre angles, sont placés deux groupes de chacun deux morceaux, chacun de ces groupes intermédiaires représente les zanabintana. Le mpanandro prononce ensuite les imprécations et invocations suivantes : « Destin mauvais, destin malfaisant, je t'enlève parce que tu es malfaisant et parce que tu es mauvais ; je t'enlève pour qu'on soit délivré de toi. J'ôte cette saonjo afin qu'apparaisse le bien. Je retire ce fanoro pour que le mal se change en bien. » « Le mauvais destin est-il conjuré ? » demandent les assistants.

« Il l'est, » répond le mpanandro qui frappera ensuite sur une angady (bêche) usée pour en faire résonner le fer, car le destin est tenace, sans le bruit du fer on ne pourrait s'en séparer. On peut aussi, au lieu d'une angady, se servir d'un *antsy bory* (coutelas émoussé) qui rasera le mal sans laisser de traces. Si le mpanandro fait usage de l'angady mondro, il s'exprimera ainsi : « J'enlève cette angady afin qu'elle ne blesse ni celui dont je conjure le destin, ni moi qui le conjure. » Ces pratiques terminées, on jette au loin les faditra en les saisissant avec l'instrument de fer (angady ou antsy). Il est difficile de les enlever, car on ne doit pas les toucher avec les mains. Les sacrifices (ou offrandes) sont destinés à favoriser le succès de la conjuration. On offrira, par exemple, du *betsimihilana* qui porte encore le nom de *tantamo* (nénuphar). Alors le mpanandro dira : « Sois le tantamo efficace, le tantamo qui fait du bien ; ce betsimihilana est l'offrande servie au nom de cet enfant dont on conjure le mauvais sort. Que le mal s'incline (s'éloigne) et que le bien s'attache à l'enfant. » On offre ensuite la *valalamiharozaka* (jeune sauterelle) (1). « Que ce miharozaka dont il est fait offrande mêle ce qui est bon et ce qui est bien, » dira le mpanandro. Un vieux mouton ou un vieux poulet sera enfin

---

Note du traducteur :

(1) Le dictionnaire des PP. Malzac et Abinal l'orthographie *valala miarizaka*.

immolé, afin de rendre durables la grâce et la bonté dont l'enfant vient d'être gratifié. Les parents de celui-ci emporteront le cadavre du mouton ou du poulet après que le mpanandro aura prélevé le côté droit pour sa part, le reste étant consommé par les personnes ayant assisté à la cérémonie. Le mpanandro reçoit comme salaire une somme de 0 fr. 85 et emporte en outre l'angady ou le coutelas émoussé ayant servi à la purification.

En même temps qu'il fait connaître l'horoscope, le mpanandro indique aussi les talismans qu'on doit porter. Il dira par exemple : Ces perles vakatsileondoza ou ce bracelet d'argent ou cette image (*ombalahirola*) (1), ou ce collier, suivant le cas, sont le symbole de votre destin. Portez-les à votre poignet et qu'ils ne vous quittent jamais. S'ils se brisent ou si vous les perdez, remplacez-les ; mais ils ne doivent en aucun cas, ni pour un court ni pour un long temps, être séparés de vous.

Le mpanandro appelé à conjurer le destin d'un enfant dont la naissance a eu lieu le premier jour (vav' andro) d'une période placée sous l'influence d'un destin puissant, visite successivement et à sept reprises différentes les quatre angles intérieurs de la maison. *Alako izay vintana ratsy, izay vintana tsy soa : tsy hisavika ahy manala, fa izy hanala dia afaka fa izaho manala dia tsy savihiny !* J'expulse ce mauvais destin, ce destin nuisible, qu'il ne m'étreigne pas moi-même ; c'est lui qu'on enlève, qu'il soit donc emporté et puissè-je, moi qui le chasse, n'être pas enlacé par lui ! Puis il ajoute : *Impito hahaveloma na ary hahafahana ny ratsy !* Qu'il vive sept fois (longtemps) et soit débarrassé du mal.

Le *mpanala vintana* (celui qui conjure le destin) peut être comparé à un papango (sorte d'épervier) qui va rafler un petit poulet. Ce papango veille à sa propre sûreté, il prend des précautions pour éviter qu'il ne lui arrive malheur. C'est pourquoi il se trémousse, tourbillonne et rôde autour du poulet. L'ayant saisi il le retient fortement entre ses pattes et la pauvre bête ne peut plus s'échapper d'entre ses griffes pointues. De là le proverbe : *Papango lahy manala vintana, ka ny maso omaly tsy miova.* Tel un papango qui prend ses précautions pour éviter le malheur, ses yeux de la veille n'ont pas changé. Bien qu'il ait déjà conquis sa proie il continue à se garder, car il ne se sent pas encore en sûreté.

PRATIQUES D'EXORCISME (2)

Certaines personnes sont parfois victimes d'un sortilège qui leur a été communiqué par un *mpamosavy* (sorcier) et qui les rend malades. Ce mal constitue un *fanditra* (3) (esprit ou démon) dont il

Notes du traducteur :

(1) Sorte de médaille symbolique, généralement en argent et représentant un taureau. On la porte soit au poignet, soit au cou.

(2) Bien que ce titre ne figure pas dans l'original, nous avons cru devoir l'intercaler dans notre traduction afin de préparer le lecteur sur ce qui va suivre.

(3) Le mot *faditra* est pris dans un sens différent de celui qui lui a été précédemment donné. Ce mot, en effet, a deux significations, tantôt il indique l'élément conjuratoire dans lequel passera le mal ou le mauvais sort conjuré; tantôt il s'applique au mal lui-même provenant d'un sortilège.

faut se débarrasser le plus tôt possible. A cet effet, le *mpanola-paditra* (exorciseur) se tient soit debout, soit assis près du pilier central de la maison. Il tourne la tête vers le Sud-Ouest, du côté de la porte. Une personne est chargée de tenir le faditra (élément conjuratoire) (1). Elle se tient debout à côté de la porte, sans détourner un instant la tête, jusqu'à ce que le mpanola-paditra ait terminé ses imprécations et invocations. Lorsque celles-ci ont été prononcées, on verse de l'eau dans la main du détenteur du faditra conjuratoire et sur la tête de ceux qui sont autour du faditra (mal) pour éviter qu'il ne s'arrête sur eux. Les assistants, ceux qui sont dans la maison gardent un silence absolu. Personne n'entre ni ne sort ; un gardien a été placé devant la porte pour empêcher quiconque de l'extérieur de pénétrer dans la maison, car il pourrait se rencontrer avec le faditra au moment où il quittera le corps du possédé.

En l'absence de mpanandro ou de mpisikidy, l'exorciseur est généralement le personnage le plus important de la famille. Ce peut être aussi quiconque est au courant des pratiques d'exorcisation, homme ou femme. Le *mpitam-paditra* (celui qui tient l'élément conjuratoire dans lequel passera le faditra ou mal, après avoir été chassé du corps du possédé) est habituellement un esclave. Si la famille n'a pas d'esclave, ce sera un enfant. A défaut, ce sera le mpanolo-paditra (exorciseur) lui-même. Lorsque les imprécations contre le faditra ont été prononcées, tous les assistants qui sont dans la maison crachent simultanément après avoir dit : *Lasany izay ratsy, zay tsy soa.* Il est parti celui qui est mauvais, celui qui est nuisible. Et aussitôt chacun expulse la salive en faisant *Poa* (2).

Lorsqu'une personne naît sous l'influence d'Alahamady, l'exorciseur mpanolo-paditra procède de la manière suivante : Le mpitam-paditra (celui qui tient l'objet conjuratoire dans lequel l'exorciseur fera passer le mauvais sort qui se trouve encore dans le corps de l'exorcisé), se tient debout à côté de la porte et dans l'intérieur. Les éléments ou objets conjuratoires pour Alahamady sont : l'afonkodinato, le taizatsivanona, le tambitsy, le sakaizamanody, le songosongo (3). A ce moment, l'exorciseur s'écrie : Qu'il vive délivré du faditra ! Qu'il vive délivré du takaitra ! (de son infirmité) ; Qu'il soit hors de danger, hors du malheur. J'exorcise avec l'afonkodinato, le taizatsivanona, le tambitsy, le sakaizamanody, le songosongo : ce sont des faditra où se trouve Andriamanitra, Andrianananahary (le noble parfumé, le noble créateur), faditra de cent et de mille personnes. Si le mal vient de sa tête, j'enlève le *tsindakalakana* (arbuste) (4). Bien que ma bouche parle ce sont les faditra seuls qui le portent. S'il vient de sa poitrine, j'enlève le *tratrankala* (sorte d'araignée) ; s'il vient de son front, j'enlève le *handritany* (terre dure, non meuble) ; s'il vient de ses bras, j'enlève le *tanantanana* (arbuste, ricin ou pignon d'Inde, *jatropha curcas*) ; s'il vient de son abdomen, j'enlève le *tsikobokoboandanitra* (plante,

---

Notes du traducteur :

(1) Pour rendre plus aisée la compréhension de ces pratiques d'exorcisme, il nous a paru nécessaire de faire précéder le texte original des quelques lignes ci-dessus, la traduction reprend ensuite aussitôt après ce renvoi.

(2) L'expression *Poa* est un peu l'équivalente de l'interjection française Pouah !

(3) Voir *supra* la traduction de ces mots.

(4) Le *tsindakalakana* ou *tsindakandakana* est un arbuste. Un fragment de ce dernier fait partie des éléments conjuratoires pour le destin d'Alahamady.

le pourpier) ; s'il vient de sa cuisse, j'enlève le *tsipefe* (sauterelle) (1) ; s'il vient de ses jambes, j'enlève le *ranjo* (arbuste, *dracæna reflexa*) ; s'il vient de ses pieds, j'enlève le *tsintohinatohina*. Cette exorcisation lui fera du bien, le mal ne reviendra plus car on le jette à Farahantsana (2). Qu'il aille pondre des œufs faibles, des œufs mous ; qu'il aille dans la Betsiboka (3) ; qu'il aille dans la mer et vagabonde éternellement ! Le mal est parti. L'exorciseur crache et aussitôt, tous ceux qui sont dans la maison crachent à leur tour en faisant : poa !

Lorsque l'exorcisation est terminée on passe à l'offrande du sacrifice conforme au destin d'Alahamady. L'exorcisé et les membres de sa famille s'expriment ainsi : Nous t'implorons Andriamanitra Andriananahary, voici les prières que nous t'adressons : qu'Andriamanitra protège l'enfant ; cent offrandes et mille offrandes : qu'il vive longtemps et vieillisse auprès du souverain ou du noble qu'il sert. Qu'il puisse commander sa femme et diriger sa famille ; qu'il garde les coutumes ancestrales. Qu'il ne meure pas jeune : qu'il dure avec ce qui est vieux, avec ce qui restera en dernier lieu !

« Que le sol qu'il habite lui soit propice ! que le riz qu'il plantera « soit très productif ; que ses bœufs aient de longues cornes ! Qu'il « amasse beaucoup d'argent !..... Ce sont là des biens qui viennent « de toi Andriamanitra ! Puisses-tu protéger cet enfant, Andria- « manitra Andriananahary, et nous protéger aussi, nous qui expri- « mons ces paroles ! Et nous demandons la prospérité qui vient de « toi, Andriamanitra Andriananahary, car nous sommes séparés du « danger, nous sommes éloignés du mal et nous demandons ce qui « est bien, ce qui est bon pour cet enfant que tu nous as donné ! O « Andriamanitra Andriananahary ! Le faditra nous l'avons conjuré, « l'offrande, nous l'avons offerte et nous l'apportons pour implorer « ta grâce Andriamanitra Andriananahary ! Nous tendons nos deux « mains et nous adressons à toi, Andriamanitra Andriananahary et « aux ancètres ! Fais-nous du bien, à nous membres de la même « famille, afin que nous ressemblions aux autres humains ! Oui, « Andriamanitra Andriananahary, toi qui as fait le ciel et la terre. « Et le hasina des douze souverains, les douze montagnes, le ciel « qui nous couvre, le soleil et la lune, la terre sacrée que l'on habite. « La vertu de ceux (les souverains) d'Ampandrana, de ceux d'Ala- « sora, d'Ambohitrabiby, de ceux qui sont là à Antananarivo, « là-bas à Ambohimanga, à Ilafy, à Namehana, à Ambohidratrimo. « Oui les ancêtres tous ensemble, les idoles sacrées que l'on garde : « Manjakatsiroa, Kelimalaza, Fantaka, Mahavaly, Behaza, Tsi- « mahalahy, Vatamena, Manjaibola, Faroratra et toutes les choses « sacrées qui sont sur la terre. Cette exorcisation, ces offrandes et « ces prières nous les faisons pour le bien de l'enfant afin qu'il vive « longtemps avec le souverain comme avec ses parents, Andria- « manitra Andriananahary ! »

La prière qui accompagne l'offrande est terminée. Ces pratiques sont suivies lorsqu'il s'agit d'un enfant né sous le destin d'Alahamady.

---

(1) De même que le tsindakalakana, le *tsipefe* constitue l'un des éléments conjuratoires ou faditra d'Alahamady.

(2) Chutes de la rivière Ikopa, à 40 kilomètres environ de Tananarive.

(3) Fleuve qui se jette dans la baie de Bombetoka à Majunga et qui s'accroît de la riviere Ikopa près de Marololo, point terminus de la navigation fluviale en toute saison.

Si l'enfant est né sous l'influence d'Adaoro, l'exorcisation a pour but de protéger l'exorcisé contre son destin qui l'expose : à être privé en partie des qualités qui sont habituellement propres à son sexe ; à ne mettre des enfants au monde que pour les enterrer presque aussitôt ; à ne pas avoir une nombreuse postérité ; à ne pas atteindre la vieillesse auprès de son souverain, de ses parents et de ses concitoyens.

A cet effet, on prononce les imprécations suivantes :

« Nous enlevons le faditra (mal) Andriamanitra Andrianahary.
« Nous extirpons ce qui est mal, ce qui n'est pas bon, nous l'enle-
« vons le matin pour qu'il n'ait pas sa part du repas ; nous
« l'enlevons au milieu du jour pour qu'il erre sans bruit ; nous
« l'enlevons le soir, afin qu'il ne puisse trouver un lit pour dormir !
« Qu'il glisse dans les excréments ; qu'il tombe dans la souil-
« lure ! Qu'il soit écrasé par une grosse pierre et ne puisse plus se
« relever ! Que ses yeux ne voient plus clair. Cent faditra et mille
« faditra ! Que le mal, que ce qui n'est pas bien s'en aille ! Qu'il
« (l'exorcisé) soit délivré du faditra, qu'il soit délivré du takaitra !
« Que le mal ne revienne plus. » L'exorciseur et les assistants crachent ensuite à terre.

Pour les naissances qui se produisent sous le destin d'Adizaoza l'exorcisation comporte les imprécations suivantes :

« Si j'enlève ce faditra ce n'est point que je cherche ce qui fera
« mourir cet enfant, mais ce qui le fera vivre. Que celui qu'on
« exorcise soit délivré du faditra ; que ce mal ne se retourne pas
« contre moi ni contre celui qui tient en ses mains l'élément conju-
« ratoire. Nous extirpons ce faditra, Andriamanitra Andrianana-
« hary. S'il est en bas qu'il ne puisse faire pression, s'il est en haut
« qu'il ne puisse anéantir, s'il est par côté qu'il ne puisse donner
« decoups ! Il est sorti ce mal, nous crachons sur lui, il ne revien-
« dra plus ! » Tous les assistants expulsent leur salive ainsi qu'il a été expliqué plus haut.

Naissances placées sous le destin Asorotany :

Le *mpamaditra* (1) s'exprime ainsi : « On enlève ce faditra
« Andriamanitra Andrianahary ! de peur que de cadet qu'il est,
« cet enfant ne devienne l'aîné de la famille (2) ; par crainte aussi
« qu'il ne voie pas ses père et mère et ne soit vu par eux. Mais
« voici ce faditra qu'on extirpe et qui délivre. Je le place dans le
« trou du parc à bœufs, les eaux coulant par cet orifice l'entraîne-
« ront ; je l'y place au milieu du jour ; il ne saura où se rendre.
« Dès cet instant, il ne poursuivra plus, il ne sera plus un obstacle.

Naissances d'Alahasaty. Le mpamaditra dira :

« Il est venu ce jour où Andriamanitra nous a donné l'enfant
« pour être notre compagnon sur la terre. Nous extirpons les faditra
« car le mpanandro sait les enlever. Les *tola-paditra* (3) sont forts ;

Notes du traducteur :

(1) Même traduction que mpanolo-paditra (exorciseur).

(2) On a vu précédemment que l'enfant né sous le destin d'Asorotany deviendra nuisible aux auteurs de ses jours si son destin n'est pas conjuré. Dans l'espèce actuelle l'exorciseur veut exprimer l'idée que cet enfant sera funeste à ses frères ou sœurs aînés, à ses parents, en un mot à toute sa famille.

(3) *Tola-paditra* est le véritable mot auquel s'applique l'expression « élément conjuratoire » dont nous nous sommes déjà servi pour traduire le mot faditra auquel le mpanandro donne parfois le même sens.

« or, nous extirpons ce qui dans ce destin est fort dangereux).
« Enlever ces faditra, c'est enlever le mal. Avant qu'on les eût
« extirpés et jetés au loin, ils étaient prêts à causer des malheurs
« et des calamités. Si je les enlève pendant l'hiver ils seront brûlés
« avec les herbes; au printemps, ils suivront la poussière qui
« s'envole; dans l'été (saison pluvieuse), les torrents les emporte-
« ront (1). Si celui qu'on exorcise est vivant avant d'avoir été
« exorcisé, à plus forte raison vivra-t-il lorsqu'il l'aura été. Ne
« l'eût-il pas été qu'il aurait été délivré du mal. A plus forte raison
« en sera-t-il débarrassé après l'exorcisation. Le mal est parti, le
« mal ne reviendra plus ! » Il crache.

On ne peut reproduire ici toutes les imprécations débitées par l'exorciseur. Parmi ces derniers il en est qui parlent et discourent longtemps, une demi-journée, voire même un jour entier, à leur gré. Le plus souvent la durée de leur discours représente le temps de faire griller soit des crevettes (trois ou quatre minutes environ) ou des sauterelles, soit de faire cuire du riz (quarante minutes). Généralement il ne dépasse pas cette durée, à moins qu'il ne s'agisse de conjurer le destin (*manala vintana*) ou de conjurer un mal très grave. Quelques exorciseurs parlant du faditra (mal, maléfice) lui donnent des qualificatifs très nombreux, ce qui prolonge la cérémonie de l'exorcisation. Mais presque toujours on se contente de quelques vocables appliqués au faditra, à celui qui en est possédé et au jour de l'exorcisation.

Les pratiques accomplies par le mpanandro ont pour effet de corriger un destin qui ne serait pas favorable; celles de sorona ont pour but de maintenir ce destin dans les meilleures dispositions.

Ces faditra et ces sorona attachés aux divers jours des douze mois de l'année ne doivent pas être négligés car se serait donner lieu à l'application des proverbes : *Raha tsy afa-bintana, mianjera foana tahaka ny tany mikororosy*. Celui dont le destin n'est pas conjuré se laisse choir comme la terre glaise (dans un sol qui s'éboule). *Raha tsy afa-boady manenina am-po; manan-jara zay afa-boady*. Celui qui n'accomplit pas le vœu qu'il a formé garde en son cœur des regrets. Heureux celui qui l'a réalisé. Selon le destin à conjurer, le mpanandro indique le faditra (éléments conjuratoires) et les sorona (sacrifices, offrandes) qu'il convient d'employer.

Enfin, voici ce que déclare le notable R..... : L'homme ne peut rien contre le destin. *Ny tonon' andro tsy mahalehilahy*. L'homme ne peut rien contre le tonon' andro déterminé par le destin astrologique. On tient celui-ci d'Andriamanitra qui a créé les êtres. Quels que soient les actes soit pour le bien soit pour le mal, le destin les conduit et nul ne peut s'affranchir du destin (2).

On porte avec soi le destin qui préside à sa naissance.

On ne peut dire que ce destin provient d'un sortilège dû à

---

(1) Les Malgaches et particulièrement les merina, partagent l'année en quatre saisons : *lohataona*, période de départ de la végétation; *fahavaratra*, période des orages; *fararano*, automne; *ririnina*, période pendant laquelle les plantes sont dépourvues de feuilles, c'est aussi celle de l'arrêt de la végétation.

Note du traducteur :

(2) On peut seulement le conjurer par l'intermédiaire du mpanandro.

quelqu'un. Il émane d'Andriamanitra. L'enfant né sous l'influence d'Alahamady sera capable de se gouverner lui-même. S'il est né le premier jour d'Alahamady il sera puissant au suprême degré. S'il naît le deuxième jour du mois d'Alakaosy il faudra l'exterminer, le noyer, car le souverain ne saurait l'aimer. Il porte un destin trop puissant et serait nuisible à son maître. Toutefois le mpanandro peut conjurer ce destin. Nombreux sont les esclaves nés sous l'influence d'Alakaosy et que l'on ne fait pas mourir car leurs maîtres ne consentent pas à s'en débarrasser ; aussi, ont-ils recours à la science du mpanandro qui se charge de conjurer le destin des petits.

Qu'un homme désire épouser une femme dont le destin soit en opposition avec le sien, il choisira pour la cérémonie du mariage un jour dont le destin s'accorde avec celui de sa naissance.

« Conjurez les destins, lui dira-t-on, de peur qu'ils ne se contrarient : immolez un coq blanc, un coq jaune, un mouton à tête blanche, immolez un bœuf volavita car l'homme ne peut vaincre par lui-même sa destinée. Conjurez-là, extirpez-en ce qui est dangereux, etc. »

Le destin n'est l'œuvre d'aucun être humain, bien que ceux-ci soient capables de beaucoup de choses. Il tient à l'essence même de la vie, dès la naissance. La plupart des destins peuvent cependant être conjurés. Lorsque, par l'intervention de l'exorciseur, le destin d'une personne a été conjuré, cette personne agit selon son libre arbitre, son être moral se refuse à accomplir tout acte contraire à sa volonté, s'il en est autrement, c'est probablement par l'effet d'un sortilège émané d'une autre personne, car le mal provenant du destin est parti : « On exorcise, on exorcise Andriamanitra, « Andriananahary, diront le sikidy (1), l'intercesseur, le Ranakan- « driana (2), conjure ce qui est mauvais et qu'en échange, celui « dont le destin est conjuré ne meure pas, ne soit pas malade. « Puisqu'il s'agit d'un échange, que cet échange s'effectue. On dé- « livre cet enfant du mauvais destin. Il ne se cache pas pour causer « ensuite des malheurs ; il ne se dissimule pas pour, après, engen- « drer des calamités. Il n'est ni caché ni dissimulé ; il se montre « pour qu'on le délivre de son mauvais destin. Que le mal s'en aille, « Andriamanitra, Andriantompo, Andriananahary. Bien que son « destin ne soit pas conjuré il vit, à plus forte raison vivra-t-il « après la conjuration. Le mal sera-t-il enlevé ? Qu'il le soit Andria- « manitra Andriananahary. »

Etre blâmé est mal. Etre victime d'un sortilège est un malheur. Le destin nous précède et nous conduit dans la voie où notre vie est engagée. En d'autres termes, le blâme est une vilaine chose ; les sortilèges sont des malheurs ; le destin nous précède et nous conduit (3).

Notes du traducteur :

(1) Oracle rendu par le mpisikidy. Sorte de réussite opérée au moyen de grains disposés d'une certaine façon. (Voir pour les détails le texte original du P. Callet, pages 82 et suivantes, nouvelle édition).

(2) Nom donné au sikidy personnifié.

(3) Nous pouvons traduire librement ainsi : Que nous soyons blâmés pour nos actes, que nous soyons victimes des sortilèges d'autrui, c'est la part que le destin nous réserve dans la vie. Doctrine fataliste.

PRATIQUES ANCESTRALES CONCERNANT LES SANTATRA [1]

(Prémices. Actes préliminaires qui précèdent les divers actes de la vie)

C'est au mpanandro que l'on doit l'usage des santatra. Lorsqu'il fait connaître à quelqu'un l'horoscope de sa naissance il lui dit : Tel jour est favorable, mettez votre projet à exécution ; le moment est venu de consacrer le commencement de son exécution.

Le mpisikidy fait connaître quels doivent être ces santatra. « Voici, dit-il, ce qui convient d'après le sikidy : placez à titre d'offrande une assiette remplie d'eau à l'angle Nord-Est de la maison. Lorsque le soleil se montrera entrera dans la maison, Andriamanitra sera installé chez vous. »

On distingue entre les santatra du souverain et ceux qui sont en usage parmi le peuple. Il y a des *mpanantatra ny zavatra andriana.* Ce sont les personnes chargées de participer à divers rites dans les cérémonies royales d'apporter au souverain des présents offerts dans certaines occasions ou d'accomplir certains actes du cérémonial. Ils sont choisis parmi les gens dont les ancêtres ont rendu de grands services aux anciens souverains. Ce choix a pour but de leur donner une certaine renommée parmi le peuple en récompense des services de jadis. Jusqu'ici il n'a pas été fait d'autre choix, quel qu'ait été le souverain (2). Telle a été et telle sera toujours la tradition. De même que les mpanantatra, nobles ou gens du peuple, n'ont pas oublié à cette occasion les usages des ancêtres, de même les derniers souverains n'ont rien changé à ces usages.

Chacun de ces mpanantatra apporte au souverain les prémices qu'il est d'usage de lui offrir (ou accomplir en son honneur un rôle déterminé dans la cérémonie du santatra).

Ainsi les Zanakandriampenitra, de l'Ankaratra, apportent des pintades, des perdrix, des anguilles vivantes, des écrevisses, etc.

Les Zanakandriamitondra, d'Alasora, sont chargés de tapisser et d'allumer le feu dans la maison destinée à la circoncision des princes. Ils se cachent lorsque meurt le monarque, etc.

Les Antehiroka font les souhaits à l'occasion de la circoncision des princes, etc.

Les Zafinandriamamilaza apportent le *tsontsoraka* (3) et le *tantelivelondreny* (miel d'une ruche encore habitée par les abeilles), les *volontsanganatsiraky* (bambous sans fêlure), le *ramy* (encens), etc., soit pour la circoncision du prince, soit pour le mariage du souverain ou du prince ou à l'occasion du fandroana (cérémonie du bain).

Les Zanakandrianato apportent le *sahafa famelona* (van confectionné avec le bois de l'arbre famelona), le *zahana* (arbre), le *tan-*

---

(1) Le mot *santatra* n'a pas en réalité d'équivalent en langue française. Il a le sens de prémices en tant qu'il s'applique aux produits nouveaux de la terre dont il est fait présent au souverain ou consacré en offrande aux ancêtres. Mais il représente aussi un objet quelconque destiné à l'accomplissement de la cérémonie qui précède la remise des présents ou le commencement des travaux projetés.

Notes du traducteur :

(2) Ce passage comporte une suite de répétitions qu'il nous a paru inutile de reproduire.

(3) Sorte de rotin devant servir de lien dans la circoncision.

draka (tandrac, sorte de hérisson), le *honjo* (oiseau), les perdrix, etc.

Ceux d'Ampananina (à l'Ouest de la capitale) posent les fantaka dans la maison destinée à la circoncision, etc.

Les Zanamarofatsy (à l'Ouest d'Ambohimanga) apportent l'*horondahy* (herbe), le *fariraikibotolona* (tiges de cannes à sucre où sont encore adhérentes de jeunes feuilles non déroulées), le *fantaka velondravina* (herbe à longue tige ayant encore ses feuilles), etc. Les Sianaka présentent les *tahia* (sarcelle) et les *arosy* (oie de la côte de Coromandel) comme un hommage de servitude et non à titre de prémices.

En ce qui concerne les santatra du souverain, il est d'usage que ce dernier désigne deux fois sept mpanantatra pour les accomplir (1). Ces quatorze mpanantatra (généralement de caste noble) ont à leur tour le droit de disposer pour leur compte de quatorze mpanantatra qu'ils choisissent parmi les gens du peuple.

Les mpanantatra délégués à la présentation des prémices sont des *velondraiamandreny* (personnes dont les père et mère sont encore vivants), ils sont pris dans les diverses castes et remplissent leur mission dans toutes les circonstances où le souverain accomplit un acte important : cérémonie du bain, exhibition du monarque devant le peuple, construction ou inauguration d'un édifice royal, première coupe de cheveux d'un jeune prince, construction de fortifications, d'un mur ou palissade d'enceinte, d'un parc à bœufs, etc., en un mot tous travaux ou cérémonie prescrits par le souverain.

D'après l'usage ancestral, on distingue les santatra alimentaires et les santatra non alimentaires. Tous ont une signification donnée par le mpanandro ou le mpisikidy et tous sont susceptibles de servir à l'accomplissement des sacrifices et des prémices.

Les santatra non alimentaires sont déposés à l'angle Nord-Est de la maison, en offrande aux ancêtres et pour implorer leurs faveurs. On les garde soigneusement en cet endroit et à chaque cérémonie de cette nature on fait les invocations en désignant ces santatra par leur nom. « Voici le volotsangatsivaky, le fantaka « velondravina, le tsontsoraka et tous ceux qui sont déposés dans « cet angle. Puissent-ils nous attirer la grâce ! Que les faveurs et « les bontés nous comblent comme l'eau remplit cette assiette (2) ». Cette prière est adressée par les hôtes de la maison dès que le soleil entre dans celle-ci (vers 2 heures du soir), instant de la journée que les Malgaches désignent encore par la périphrase : *Andriamanitra mby an-trano*. Andriamanitra est entré dans la maison.

Les santatra alimentaires servent aux sacrifices ou offrandes qu'accompagnent les invocations en vue d'obtenir des grâces. Ils sont consommés par la famille. « Qu'ils nous soient propices, dira-t-

---

(1) Le nombre sept est un nombre sacré, ainsi que ses multiples. Il en est de même du nombre trois et du nombre douze L'influence cabalistique du nombre sept remonterait, d'après la tradition, au souverain légendaire Andriamanelo, qui fut le septième enfant de Rangita ou peut-être de Rafohy, les six précédentes grossesses de la mère ayant abouti à un avortement. Ce fut donc grâce à la septième tentative que Rangita ou Rafohy dut d'acquérir une postérité.

Note du traducteur :

(2) Dans l'angle Nord-Est de la maison, les hôtes de celle-ci déposent une assiette remplie d'eau et au fond de laquelle ils ont placé des perles, des fragments d'argent ou d'autres objets constituant les sorona ou offrandes faits aux ancêtres.

elle, qu'ils nous fassent du bien ». Le mpanantatra ajoutera : « Mangeons ces offrandes, mangeons ces prémices ». Après l'invocation ils sont en effet servis aux membres de la famille parce qu'en raison de leur nature ils ne peuvent être conservés.

Les santatra non alimentaires, réservés aux actes se rattachant à la vie de famille ou publique du souverain sont les suivants, avec leur signification respective.

Le *tsontsoraka*, sorte de rotin dont la tige est lisse et droite : le monarque futur, s'il s'agit de la circoncision d'un prince ou de sa première coupe de cheveux, gouvernera le royaume avec droiture.

Le *volontsangantsiraky*, tige de bambou sans fêlure : le royaume ne sera pas coupé, il n'y aura pas de dissensions.

Le *ramy*, encens tiré de l'arbre ramy : il parfumera le royaume, lui donnera une bonne réputation.

Le *sodifafana*, plante médicinale, symbole de la force, de la résistance du royaume, car le fafana est un arbuste vivace ; on le plante et il pousse.

Le *vatomasina*, la pierre sacrée, pierre plantée en terre à l'occasion de l'établissement d'un village : elle protègera celui-ci en lui communiquant sa vertu.

Le *zozoro*, plante croissant dans les terrains immergés ou bourbeux, à tige triangulaire. Il est choisi comme santatra à l'occasion de l'établissement d'un village ou de l'immolation des bœufs à la cérémonie du fandroana : c'est afin que la concorde règne dans le village et dans chaque maison.

Cette considération a donné lieu à l'expression : *Sambatra kosa raha zozoro telo tirana mahay mifanaraka*. Qu'ils soient heureux les zozoro, bien que leur tige ait trois tranchants, ils ne se gênent pas entre eux dans l'endroit où ils poussent (1).

Le *lefona tsy vaky antsodiny*, la sagaie ou le javelot qui ne s'est pas brisée en faisant la parade (2) : le royaume ne sera pas brisé. On utilise ce santatra à l'avènement du souverain au pouvoir.

L'*ampinga vanga*, le bouclier à deux couleurs, qui préservera le royaume contre le mal.

Le *velondraiamandreny*, ceux dont les père et mère sont vivants : le royaume se conservera et ne sera pas abandonné des ancêtres.

Le *fantaka*, sorte d'herbe à haute tige, *velondravina*, coupé avec les feuilles encore adhérentes. Il consolidera le royaume.

Dans la circoncision du prince royal, on a aussi recours au *fehivoatavo arivolahy*, calebasse, citrouille, autour du goulot de laquelle on passe un ou deux liens : afin que le jeune prince gouverne à son tour le royaume.

Le *fandrotrarana*, le chiendent : afin qu'il puisse gouverner le royaume et lui dicter sa volonté, car le fandretrarana a beaucoup de nœuds.

L'*hafo-tsimangana* (3), tige non meurtrie de l'arbre hafotra : pour conserver la vie et garder le royaume de toute mutilation.

Notes du traudcteur :

(1) Chaque tige de zozoro se développe isolément et librement, sans incommoder la tige voisine.

(2) Un guerrier maniant la sagaie dans un combat de parade fait tourner son arme de la main droite au-dessus de sa tête, à la manière d'un moulinet, la projette en l'air, la rattrape et recommence ensuite les mêmes gestes.

(3) Le dictionnaire des PP. Abinal et Malzac donne une autre définition.

Le *zahana*, arbre. Grâce à lui le royaume ne sera pas délaissé, n'ira pas à vau-l'eau, mais s'affermira.

Le *sandrify*, bananier : le royaume aura des ramifications à la manière du sandrify qui a beaucoup de tiges secondaires et un seul tronc.

Le *vanimavany*, plante telle que la canne à sucre ou tout autre espèce, dont la tige est divisée par des nœuds, afin que le royaume soit prospère. C'est là une marque de confiance.

L'*horondahy*, herbe, afin que le jeune prince réunisse toutes les parties de son royaume et les tienne bien sous son autorité. (Bien que petit, l'horondahy résiste quand on l'arrache ; il est fortement enraciné).

Le *sahafa famelona*, le van confectionné avec le bois de l'arbre famelona : pour faire vivre l'enfant (le jeune prince) et le royaume.

L'*akondro fototra*, le tronc de bananier : afin qu'il (le futur souverain) examine à fond les affaires du royaume et qu'il ait aussi une postérité. Le bananier produit beaucoup, ses tiges anciennes sont remplacées chaque année par des nouvelles.

Le *mandrehitr' afo*, feu que l'on allume dans la maison de la circoncision, afin que le royaume soit éclairé.

Le *fanotonato*, pilon en bois de nato : pour que le royaume ait la résistance du nato et la couleur de sa teinture, teinture rouge vif symbole de souveraineté obéie (1).

Le *ranomasina*, eau sainte : pour sanctifier l'enfant.

Le *rano mahery*, eau forte : pour fortifier l'enfant qui, à son tour, fortifiera le royaume.

Les santatra alimentaires sont :

Le *tantelirelondreny*, miel d'une ruche encore habitée par les abeilles : pour conserver la vie.

Le *fariraikibolotona*, tige de canne à sucre à laquelle adhèrent encore les jeunes feuilles non déroulées : pour affermir le royaume.

Les *omby volavita*, bœufs à robe tachetée dans les conditions indiquées plus haut : afin que les devoirs envers le royaume s'accomplissent.

Les *omby malaza*, bœufs renommés : pour donner une grande renommée au royaume.

Les *akanga*, pintade : symbole d'intelligence.

Les *amalona*, anguilles : afin que l'enfant parvenu au pouvoir agisse prudemment et sans précipitation.

Les *tsipoy*, perdrix : pour qu'il ne soit pas abandonné.

Les *orana*, écrevisses : pour qu'il ne recule pas.

Les *honjo*, marmite en terre dont le corps et renflé au milieu : pour que le peuple ne murmure pas.

Notes du traducteur :

(1) Le nato est l'arbre désigné sous le nom scientifique *Imbricaria Madagascariensis*. Il en existe plusieurs variétés, son écorce et son aubier sont de couleur rouge. Bois de grande densite qui servait jadis à la confection des pilons. La teinture qu'on obtient avec la décoction de son écorce est utilisée, notamment, pour la coloration des fils de soie, de chanvre ou de coton destinés à la fabrication des étoffes devant servir de linceul aux morts et designés sous le nom de *lamba mena*. On dit : *manato andriana* dans le sens de acclamer le souverain, applaudir a ses actes, se réjouir devant lui.

La couleur rouge est l'apanage du souverain qui revêt un manteau de velours rouge, dispose d'une chaise à porteur recouverte d'étoffe rouge et s'abrite sous un parasol rouge *(elomena)*.

Les *trandraka*, tendrac, sorte de hérisson : symbole de la longévité souhaitée au prince royal, au souverain, au royaume. Bien que le trandraka s'enfonce dans le sol il ne meurt pas. Quand la pluie s'est entièrement évaporée, il pénètre dans la terre et n'en sort qu'au retour de la pluie.

Les *tahia*, sarcelle : symbole de sollicitude.

Les *arosy*, oie de Coromandel, afin que vous puissiez, vous jeune prince, vous souverain actuel, faire prospérer le royaume, etc.

Tel est le rôle des santatra accomplis au profit du royaume et pour la réussite de toutes les entreprises du souverain.

Quels que soient les projets de ce dernier, ils devront être consacrés préalablement par le santatra, d'après les usages établis et conformes à ceux adoptés par les douze anciens monarques. C'est une coutume ancestrale qu'il convient de suivre à l'égard du royaume et du pays que l'on habite, car elle fut adoptée par les ancêtres les plus éloignés et appliquée à tous leurs actes. Les pratiques du santatra ne doivent pas être délaissées, car elles contribuent à améliorer, faire durer et perpétuer l'autorité du souverain. C'est pourquoi elles l'accompagnent dans tout ce qu'il fait.

Lorsque le monarque doit se manifester publiquement, à raison de son avènement au pouvoir, le peuple est rassemblé. Cette manifestation a lieu au cours de la saison printannière, époque de renouveau pour les plantes. « Mon royaume se développera, dira « le souverain, car c'est la saison de la végétation. C'est pourquoi « je m'exhibe devant vous. Je vous ai rassemblé peuple, parce que « l'époque des plantations est arrivée et parce que je plante mon « royaume au milieu de vous ».

Avant de procéder à cette manifestation il interroge le mpanandro afin de savoir quel sera le jour propice, au cours du printemps. Jadis le souverain fixait toujours soit un jeudi (alakamisy (1)), jour préféré parce que *tsy maintsy misy ny sisa* (1), il faut qu'il y ait, il est certain qu'il y aura du bien par la suite ; soit talata (mardi), *tsy maintsy ho lanana ny fanjakana*, parce qu'ainsi le royaume sera conservé ; soit zoma (vendredi), parce qu'alors *tsy maintsy himama ny fanjakana*, le royaume aura un grand retentissement ; zoma fait espérer.

Le mpisikidy, à son tour, indique les sorona à accomplir ; tels : le sorona *betsimihilana*, afin que le royaume ne s'incline pas, ne périclite pas ; le sorona *velonarivotaona* : pour qu'il dure mille ans. Le mpisikidy fait connaître en outre les faditra qui doivent servir à la conjuration ; tels le *hazo marani-daniroa*, la tige de bois à deux tranchants, pour éviter que le royaume ne soit percé par ce qui est tranchant ; le *voatavotsiloaka*, la courge non percée : afin qu'il ne soit percé par rien de malfaisant. Ainsi parlera le mpisikidy au souverain. Ces sacrifices ou offrandes ainsi que ces conjurations ont lieu le jour de l'exhibition solennelle du souverain qui s'exprime ainsi : « Que ce velonarivotaona et ce betsimihilana soient les offrandes destinées à faire prospérer le royaume ; que celui-ci ne périclite pas, qu'il dure mille ans. C'est avec le hazo maranidani-

---

Notes du traducteur :

(1) Ce raisonnement est basé uniquement sur le calembour fourni par les deux dernières syllabes *misy* du mot alakamisy. A eux seuls, les jeux de mots sur lesquels reposent les déductions du mpanandro démontrent l'inanité de ces déductions qui constituent la prétendue science astrologique et conjuratoire de celui-ci.

roa que s'opère la conjuration afin que le royaume ne soit pas percé par ce qui est tranchant ; que ce hazo maranidaniroa et ce voatavotsiloaka l'en préservent ». Ces invocations préalables terminées, le souverain se montre aux yeux de son peuple.

Quand le souverain sort de sa résidence, soit pour une promenade ou pour se rendre à la circoncision, soit pour tout autre motif, en quelque endroit qu'il se rende, il ne doit le faire que le jour où l'on a procédé au santatra et à l'heure où le soleil monte de l'horizon ; ce jour est d'ailleurs indiqué à l'avance par le mpanandro ; ce sera un vendredi, un jeudi ou un mardi, ce sont là des jours d'heureuse sortie. Après le mpanandro vient le mpisikidy pour signaler les sorona (sacrifices ou offrandes) et les faditra (objets devant servir à la conjuration).

Il utilise comme sorona le *velomiriaria* (nom du gyrin nageur qui ne se mouille jamais le dos bien qu'il soit constamment sur l'eau), et comme faditra le *fahavalon-kazo*, dernier fragment d'un morceau de bois coupé en huit parties (1) et le *tarin-tsiny* (fragment de cruche cassée). Après ces opérations le souverain sortira.

Avant de rentrer dans sa résidence, il consultera de nouveau le mpanandro et fera parler le sikidy (oracle) par l'intermédiaire du mpisikidy. Il suivra les indications données par le mpanandro concernant le jour de la rentrée, ce sera soit le jeudi, soit le mardi, soit le vendredi à l'heure où le soleil monte. Le mpisikidy, d'autre part, indiquera les faditra et les sorona de retour. Il désignera par exemple comme faditra le *manolakidory*, petite quantité de cendre prélevée dans le foyer, et le tanivalodia, on fait huit pas sur le sol, arrivé au huitième pas, on prélève une petite quantité de la terre se trouvant sous cette dernière foulée. Cette terre se désignera par l'expression tanivalodia (terre des huit pas). Les sorona seront : un *ombalahy mahery* (un taureau courageux et fort) et un *tsontsoraka* (fragment de rotin). Les pratiques requises achevées, le souverain prendra le chemin du retour.

Dès sa rentrée, il distribue une somme fixe et un arrière-train de bœuf au mpanandro et au mpisikidy.

« Me voici arrivé, dira-t-il, je vous remets donc une somme ronde ». Cette somme, suivant l'usage, leur est payée en menue monnaie (monnaie coupée).

Lorsque les envoyés du souverain sortent (partent) pour entreprendre une expédition armée, le jour de leur départ doit être indiqué par le mpanandro. « Alakamisy (jeudi), dira-t-il, est le jour favorable ».

On accomplit les sorona suivants : *Ambalotsirery*, une pierre est lancée au loin, on la recherche quelques instants, puis on la retrouve ; *volotsangantsiraky* et *volatsiroritra* (argent non coupé, pièce de 5 francs). On pratique la conjuration par le faditra appelé *manolakidory* (petite quantité de cendre prélevée dans le foyer). « J'enlève ce *dovy* (2) qui est mauvais, dit le mpanandro, ce dovy « qui n'est pas bon. Puisse l'armée arriver en bon état. Bon voyage « à l'aller comme au retour ! Qu'elle ne soit blessée ni par les mains

---

(1) L'expression *fahavalo*, dont le sens propre est huitième, signifie aussi ennemi, adversaire.

Notes du traducteur :

(2) Le lecteur comprendra facilement que le mot *dovy* a le même sens que *faditra*.

« d'autrui ni par ses propres mains ! Qu'elle soit à l'abri des coups « de force ; qu'elle ne soit pas accrochée par les lianes en traver- « sant la forêt ; que les accidents de la route lui soient épargnés ; « qu'Andriamanitra la protège dans sa marche ». Telle est la conjuration de circonstance. Les sorona seront l'ambatotsivery (1), afin que le royaume (les troupes) ne s'égare pas pour ne plus revenir ; le volatsirovitra pour que le royaume et l'armée ne soient pas mis en pièces.

Le faditra manolakidovy sera employé pour détourner le mal.

L'armée se met ensuite en route. Le jeudi et le mardi sont les jours favorables à ce départ ; jours préférés du mpanandro et du souverain pour transporter la poudre, les balles, les canons, les fusils et la troupe, destinés à l'expédition. Au moment du départ, le souverain s'exprime ainsi : « Je vous bénis parce que vous allez « vers les ennemis. Je vous bénis avec le *ranombola* (l'eau d'argent) « et le *ranombonahangy* (l'eau de corail ou de pierre précieuse) (2). « C'est avec cette eau que je vous bénis. Que ce corail, ou cette « pierre précieuse, vous soit favorable ; que cet argent vous fasse « arriver dans de bonnes conditions, soldats qui partez en campa- « gne ; c'est avec cette eau d'argent que je vous bénis. Voici un « *voahangimivady* un couple de coraux formant un bracelet et un « *ombalahivola mivady* (un couple de petits taureaux d'argent) que « je place dans votre main à vous, chef de l'expédition, pour que « s'accomplisse heureusement votre voyage d'aller et de retour ; « afin que vous et vos hommes puissiez revenir en bonne santé « auprès de vos épouses ».

L'eau d'argent fait allusion aux dépenses faites en cours de route et durant l'expédition elle-même ; l'eau de corail rendra l'armée glorieuse ; le voahangimivady favorisera le retour des chefs auprès de leurs femmes ; l'ombalahimivady fera vaincre les ennemis, car le royaume est un taureau courageux et fort.

L'armée ayant atteint le théâtre de la guerre, on accomplit le santatra des hostilités. Ce santatra aura lieu soit un mardi, soit un jeudi, sinon les fusils rateront. Dès leur arrivée sur les lieux, et si c'est un jeudi ou un mardi, les troupes devront tirer des coups de fusils, bien que les ennemis ne se soient pas encore montrés. Ces coups de feu constitueront le santatra. Dès que ce devoir sera rempli, la bataille pourra s'engager quel que soit le jour. Dans le combat tant que Ramahavaly (nom donné à celui qui porte l'idole appelée Mahavaly) n'est atteint ni par les balles ni par les lefona (javelot), les troupes ne peuvent remporter la victoire ; mais dès qu'il est touché, c'est un signe de la défaite des ennemis qui compteront parmi eux de nombreux morts. C'est pourquoi le fétiche porte le nom de Mahavaly (qui peut répondre). Tant qu'il n'est pas atteint Ramahavaly ne peut répondre. Cette idole n'est pas la seule qui puisse accompagner l'expédition armée ; le souverain peut y faire porter à son gré, soit Manjakatsiroa (on ne règne pas à deux), soit Kelimalaza (petit et célèbre) qui sont les grands protecteurs marchant, dans un cortège, devant le souverain. Mais Mahavaly prenant part à l'expédition, les troupes luttent avec plus de confiance.

---

(1) Pierre que l'on gardera précieusement au palais du souverain.

(2) Eau dans laquelle on a déposé une pièce de 5 francs ou un fragment de corail ou une pierre précieuse et avec laquelle le souverain asperge les assistants.

Lorsqu'une idole est exhibée par ordre du souverain, fût-elle gardée par toute une population de même caste, on doit accomplir à son égard une purification. Chaque idole a son santatra spécial lorsqu'elle accompagne les troupes en campagne.

Kelimalaza ne doit pas être mis en route un mardi, si ce jour-là est celui du départ des troupes, cette idole ne bouge pas car le mardi lui est interdit.

Manjakatsiroa ne sort pas le mercredi.

Le retour de l'armée s'effectue d'après le jour favorable indiqué par le mpanandro royal ; c'est le même que celui du départ mardi ou jeudi. Les sorona de circonstance sont : l'*ombalahimahery*, l'*ombalahivola* (icône représentant un taureau et que l'on porte soit au cou soit en bracelet), le *tongarivo* (perle) et le *vakantsileondoza* (perle, agate). Le *mpisorona* (nom donné soit au mpanandro, soit au mpisikidy, soit à toute autre personne qui prononce les invocations rituelles) s'exprime ainsi : « Les troupes envoyées en expédition « sont arrivées. J'offre en sacrifice cet ombalahimahery, parce que « l'armée a vaincu les ennemis. J'offre cet ombalahivola parce que « l'expédition étant munie d'argent pour la campagne a pu atteindre « heureusement son but. J'offre ce vakantsileondoza parce que « l'armée n'a éprouvé ni malheur ni calamité. Je sacrifie enfin ce « tongarivo, puisque le royaume s'agrandit. Le faditra conjuratoire « sera le *manarikely* (morceau de bois dont on a détaché une petite « parcelle) ». Pour cette conjuration le mpanolo-paditra dira : « J'enlève ce faditra représenté par manarikely dont la parcelle « déjà détachée est restée là-bas hors du royaume (sur les lieux de « la guerre) ». Les troupes sont dès lors délivrées de tout mal. L'armée rentre ensuite dans son pays d'origine.

Etablissement d'une résidence pour le souverain (1)

Lorsqu'une résidence royale doit être édifiée, les travaux sont commencés au cours d'une période Alahamady (1), favorable aux entreprises de cette nature. On plante en terre la *vatomasina* (pierre sacrée), un *sodifafana* (arbuste), du *fandrotrarana* (chiendent très noueux), un *zozoro*, un *tsontoraka*, un *volotsangantsiraky* et un *fantaka velondravina*. L'un des mpanantatra du souverain consacre cette opération par ces mots : Nous plantons cette pierre sacrée, ce sodifafana, etc., pour sanctifier la résidence que nous établissons. Puisse celui qui règne atteindre la vieillesse et nous aussi.

On procède ensuite à la cérémonie des sorona. Un taureau *ombiranga* (taureau tacheté de noir ou de rouge sur fond blanc), aux cornes recourbées et un coq rouge, sont immolés sur la pierre sacrée ; le sang de ces animaux est répandu sur la pierre pour la consacrer. Un notable, âgé, ayant des cheveux gris, fait l'invocation suivante : « E Andriamanitra ! E Andrianananahary ! les *andriamanidahy* (les dieux) et les *andriamani-bavy* (les déesses), vous qui avez créé le ciel et la terre ! Nous vous demandons des prières et des grâces ! Nous sommes ici pour implorer votre bénédiction et votre gratitude afin d'obtenir une longue existence pour celui qui règne et pour nous mêmes. Que notre séjour en cet endroit soit en tous points excellent ».

Note du traducteur :

(1) C'est exactement le premier jour (vava) de la période Alahamady, qu'il s'agisse du mois alahamady lui-même ou d'un autre mois.

On procède ensuite aux terrassements fixant les limites dans lesquelles sera édifié le village.

L'emplacement étant délimité, le peuple se met à l'œuvre. Si le village doit comporter des fossés d'entourage et qu'à proximité coule une rivière, on utilise la force du courant pour faciliter l'enlèvement des terres en le faisant passer dans le fossé. Les terres sont entraînées au loin par l'eau courante, au lieu d'être enlevées au moyen de sobika (corbeilles). Si l'on ne dispose pas de cette force hydraulique, la terre des fossés est enlevée par manipulation des travailleurs ; les uns creusent le fossé, les autres transportent les terres. Ce travail achevé on fait une entrée simple, double ou triple, suivant qu'il a été fait, deux ou trois fossés concentriques, la plus solide étant celle qui se trouve au fossé extérieur. Ces travaux accomplis, les malins qui ne se sont pas fatigués au gros de l'ouvrage, s'occupent de la construction d'un petit mur en terre, près duquel est creusé un dernier fossé intérieur devant servir de piège à quiconque oserait franchir ce mur. L'entrée est établie soit d'après l'orientation d'Alohotsy, au Nord, car Alohotsy n'affaiblit pas, c'est un destin léger, soit d'après celle d'Alakarabo, à l'Ouest, car Alakarabo est un destin de production et d'abondance.

Plus tard, lorsque les canons firent leur apparition et comptèrent dans l'armement des troupes, des batteries furent créées. Le souverain dit alors au peuple :

« Je vais faire construire une batterie, ô peuple, mais il ne « faudra pas peu de monde et je vous en informe ». Le chef de la population réunie répond : « Il sera fait selon votre volonté et nous « vous donnons l'assurance que nous ne cesserons pas d'y travailler « avant d'avoir complètement achevé notre tâche. »

« — Puisque vous allez entreprendre ce travail, je vais délimiter « l'emplacement de la batterie et accomplir le santatra de circons- « tance ». Au moment de commencer les travaux de terrassement on immole un bœuf volavita et le souverain déclare : « A cet « œuvre, j'immole un bœuf volavita, je vais délimiter l'emplace- « ment de la batterie. Je prie Andriamanitra, Andriananahary et « les ancêtres. Je tends vers eux les mains et les supplie de favo- « riser cette construction afin que je puisse y résider. Longtemps « j'ai habité un rova dont l'enceinte n'était qu'une palissade en « bois, mais aujourd'hui je fais construire une batterie et j'implore « Andriamanitra Andriananahary et les ancêtres. Quant à vous, « peuple, édifiez-la solidement. Soyez sans crainte, car je suis le « père et mère et je me charge de votre subsistance, je vous ferai « chaque jour distribuer des aliments. »

On délimite ensuite la batterie. La vatomasina (pierre sacrée) où le bœuf volavita doit être immolé, est érigée à l'endroit où l'on a jeté le premier coup d'angady (bêche). A proximité immédiate on plante le sodifafana, le fandrotrarana noueux, le zozoro, le tsontsoraka et le volotsangantsivaky qui constituent les accessoires sacrés de ce petit monolithe.

Dès que le peuple est sur le point de commencer les travaux, on accomplit le sorona betsimihilana (1) (feuille de la plante aqua-

---

Notes du traducteur :

(1) Les feuilles de voahirana sont généralement très nombreuses au même endroit. Elles surnagent, la face inférieure reposant au niveau de l'eau. Cette disposition particulière se trouve consacrée par le sens du mot *betsimihilana* (beaucoup qui ne s'inclinent pas).

tique voahirina qu'on rencontre dans les étangs), afin que cette batterie ne présente aucun défaut d'équilibre mais soit bien assise.

Le faditra sera le manarikely (on jettera au loin un peu de terre prélevée sur le futur emplacement de la batterie).

Cet emplacement étant délimité (1), le souverain dira : « Ce travail ayant été mené à bonne fin je m'en réjouis avec vous ». La batterie (mur d'enceinte) est construite en pierres soudées avec du mortier à chaux et à sable. Le peuple exécute cet ouvrage avec ardeur et c'est là qu'on reconnait l'habileté des chefs de groupe civils ou militaires, chargés de commander les travailleurs. Une émulation règne entre ces groupes, c'est à qui le premier achèvera une tâche qui peut durer de deux à trois mois. Le souverain fait distribuer chaque jour de la nourriture aux travailleurs. La batterie terminée, il leur remet en gratification mille bœufs qui sont répartis entre chacun des six groupes (2).

Les chefs ayant surveillé les chantiers reçoivent de l'argent en récompense de l'ardeur qu'ils ont apportée à faire travailler leurs hommes.

On observe également la pratique du santatra.

Inauguration de la résidence du souverain.

Pour l'inauguration de la maison royale on enflamme une poignée de l'herbe horondahy qu'on introduit par la porte ; ce brandon est ensuite transporté à l'angle Sud-Est, en ayant soin de souffler dessus pour activer la combustion. Puis le souverain et ce mpanantatra disent ensemble : « Qu'il brûle bien, qu'il flambe bien ce grand feu ! » On le dépose au foyer et là il sert à allumer les bûches de *valanirana*. Autour du foyer se placent le souverain, les mpanantatra au nombre de quatorze (deux fois sept), le souverain s'exprime alors ainsi : « Puissè-je atteindre la vieillesse, vivre longtemps ! vivre sept fois ! Qu'Andriamanitra et les ancêtres me protègent ! C'est dans ce but que cette résidence inaugurée a été construite. Que je sois sanctifié ! Que je vive longtemps, que j'agrandisse le royaume ! Que j'atteigne la vieillesse ! »

Cette invocation achevée, on fait cuire le riz *sosoa* (3) au feu d'*ambalanirana* (feu alimenté par les bûches d'Ambalanirana). Que ce riz cuit au feu d'Ambalanirana parfume l'acte qui s'accomplit (cette inauguration), dit le souverain. On prend ensuite le *voanjomangamitohy* (variété d'arachides), afin que la belle résidence construite continue à favoriser le souverain ; les *velonarivolaona* (plante rampante composée), pour que l'on vive mille ans ; les *toko* (poissons d'eau douce), afin de pouvoir compter sur la maison inau-

---

(1) Cette délimitation consistait à creuser plusieurs circonvallations souvent trois, parfois sept, bornant l'emplacement sur lequel sont ensuite bâtis les édifices, case principale et dépendances devant servir de résidence au souverain. S'agissant de construire une forteresse à l'exterieur de l'Imerina, l'emplacement fortifié comprenait la case du chef militaire et celle des autres membres de la garnison.

(2) Le territoire désigné sous le nom d'Imerina et dont Tananarive était la capitale, fut divisé en six *toko* (ou provinces) par le roi Andrianampoinimerina. Ces six divisions furent désignées sous le nom de Avaradrano, Vakinisisaony, Marovatana, Ambodirano, Vonizongo et Vakinankaratra. (Voir *Tantara ny Andriana*, tome II, page 700, nouvelle édition).

Notes du traducteur :

(3) Riz cuit avec beaucoup d'eau comme une soupe.

gurée ; les *horirika* (feuilles de saonjo ou arum comestible), pour que la maison ait belle apparence et repose sur de bonnes assises. Ces diverses légumineuses sont mêlées au riz.

Tous ces aliments sont ensuite servis au repas. Le souverain dit alors en forme de souhait et de bénédiction : « Sambasamba ! (1) Sosoa d'espérance ! Je compte sur la chance favorable. Ce n'est pas de l'*ampangoro manjahatra* (2), mais du *sosoa manantena* (3). Nous ne sommes pas prodigues, mais nous comptons sur l'avenir.

Le souverain, les mpanantatra, les princes et parents rapprochés du souverain, ainsi que les principaux chefs, prennent part au repas très copieux et comportant des mets variés, susceptibles de satisfaire les goûts des invités grands et petits, femmes et enfants.

Tandis que flambe le feu d'*horondahy*, les canons qui entourent la ville tonnent. Lorsque ce feu cède la place au feu d'ambalanirana, de nouvelles salves retentissent, elles sont renouvelées quand le riz sosoa est servi au souverain et à ses invités. A ce moment la garde militaire présente les armes. Les personnes qui stationnent au dehors, garde militaire ou peuple, reçoivent une part des mets. Sur quoi, le peuple adresse ses remerciements au souverain en disant : « Tarantitra Andriana (que le souverain atteigne la vieillesse), car nous avons obtenu un bout de canne à sucre qui nous vient de lui et nous le mangeons ensemble. »

Dans les distributions de viande, à l'occasion de l'inauguration d'une résidence royale les Tsimandoalahy (4), les épouses du souverain et les douze conseillers de ce dernier reçoivent pour leur part l'arrière-train des bœufs immolés à cette occasion.

L'inauguration ne peut avoir lieu que lorsque tous les travaux sont terminés.

Les divers objets ou ustensiles constituant l'ameublement de cette résidence sont :

Le *sinibe vola* (cruche en argent) qui contiendra l'eau destinée au souverain. Le *zinga vola* et le *zinga vifotsy* (gobelet en argent et gobelet en fer-blanc) ; jadis les souverains avaient des *zinga voatavo* (gobelet en fruit de citrouille), le peuple utilisait des zinga en corne de bœuf.

Le *fiantonan-jinga* (porte-gobelet, sorte de crochet en bois).

Le *farafara* (lit). Le lit agrémenté d'or et d'argent est placé à l'angle Alahamady (Nord-Est) (5). Chez les ancêtres il comportait des panneaux formés par des planches larges de huit pieds, s'élevant bien au-dessus du cadre inférieur sur lequel reposait le corps.

---

(1) Il n'existe pas de traduction française directe pour le mot *sambasamba*. Cette expression fait partie des souhaits exprimés. Elle est toujours placée en tête du souhait. Dans les dialectes du Sud le mot samba indique une chose faite pour la première fois. Exemple : *Sambako nahatongarako atoy*. C'est la première fois que je viens ici.

(2) *Ampangoro manjahatra*, riz cuit jusqu'à évaporation complète de l'eau et que l'on mange en un seul repas mais qui ne profite pas. Il est consommé en pure perte.

(3) Sosoa dont on espère un profit après l'avoir consommé.

Notes du traducteur :

(4) Les Tsimandoalahy ou Tsimandoa étaient des esclaves royaux chargés des travaux à l'intérieur de la demeure royale. Ils étaient en outre employés comme messagers, courriers, etc.

(5) Il est placé en long dans le sens de la cloison Est, le chevet était limité par la cloison Nord.

Le panneau de la face Ouest, ayant une grande largeur, dérobait complètement à la vue celui ou ceux qui sont étendus dans ce lit, ce qui a fait qualifier ce dernier du nom de « lit des débiteurs » (1). Le cadre était placé très haut, de sorte qu'une échelle était nécessaire pour y monter.

Les *toko dimy* (les cinq pierres du trépied) ; ce sont des pierres taillées. *Telo tsy ampy, efatra tsy atao, fa dimy no antonintoniny*. Trois pierres ne suffisent pas ; on ne fait pas un trépied avec trois ni quatre, mais cinq font bien l'affaire. Ainsi s'exprimaient les ancêtres.

Le *tanan-tsotro* (porte-cuillère). Petite corbeille où l'on place les cuillères d'argent, les cuillères en corne et en fer battu. Le *laona* (mortier à riz), le *fanoto* (pilon), le *sahafa* (van), le *fatambary* (petite mesure destinée à prélever le riz nécessaire à tous les repas) ; le *fasiantsotro* petite corbeille destinée à puiser le riz contenu dans le fatambary. Cette corbeille est placée au Sud-Est du foyer, près du pilier central. Le mortier est en bois de varongy ; le sahafa (van) en bois de famelona ; le fanoto en bois de nato ; le fatam-bary et le fasiam-tsotro sont en rindra (écorce de zozoro ou souchet). Ces divers ustensiles sont confectionnés par les velondraiamandreny (personnes dont les parents sont encore vivants).

Les autres objets sont placés sur une planche tapissée d'une natte en écorce de zozoro préparée. Cette planche est fixée soit à la cloison Nord-Est, soit à la cloison Est de la maison.

Là sont déposées : les assiettes d'argent, de porcelaine ou de faïence, les assiettes en fer-blanc, les assiettes en argile confectionnées dans le pays (montées sur pied en forme de compotier et généralement enduites de plombagine) (2).

Là aussi sont les sobika (corbeilles) d'où l'on extrait tous les objets en usage, récipients divers, petites et grandes sobika s'emboîtant les unes dans les autres et servant aussi de couvercle.

Les marmites sont déposées dans l'angle Sud-Est de la maison, marmites à riz, marmites destinées à la cuisson de la viande, du poisson ou des légumes, marmites droites, en terre, marmites en fer.

La plateforme située au-dessus du sol, dans l'angle Sud-Est, constitue l'emplacement de la provision de riz pour la nourriture de la famille. C'est aussi celui des grandes marmites, des tsihy (nattes diverses), nattes cousues ensemble, nattes en hisatra (écorce de zozoro détachée en lanières minces et fines) ; nattes en rindra (écorce de zozoro détachée en lanières épaisses).

C'est encore l'endroit où l'on dort.

---

(1) Parce que le créancier entrant dans la maison de son débiteur n'aperçoit pas ce dernier qui, allongé dans son lit, se dissimule derrière le panneau.

(2) Les terres graphiteuses existent en grande quantité à Madagascar. Bien que ces terres fussent connues depuis longtemps des indigènes sous le nom de *tany manja* ce n'est guère que depuis quatre ou cinq ans que les Européens établis à Madagascar s'y sont intéressés dès qu'ils ont constaté que l'importance et la richesse des gisements permettait de les exploiter avec profit.

Notes du traducteur :

(3) Cette phrase fait allusion au calembour que fournit le double sens du mot *andriana*. Ce mot, en effet, signifie à la fois seigneur, souverain, noble et aussi endroit où l'on couche. L'idée d'autorité attachée au mot andriana, telle qu'elle existe dans le premier sens, semble tirée de la racine *andry* (pilier, colonne, soutien — voir Dictionnaire Abinal et Malzac) qui a dû former à l'origine le verbe relatif *andriana*, sur quoi on appuie, qui n'est plus usité dans ce sens.

La partie du sol placée au-dessous de cette plateforme est réservée au refuge de la volaille la nuit.

Le seigneur ne couche pas avec les poules, son lit est bien placé dans l'angle zoron-akoho, mais c'est là une simple appellation.

L'*akalana* (escabeau, siège aux marches élevées), dont la partie supérieure sert de chaise, tandis que sur l'échelon inférieur on découpe la viande. Tel est l'akalana des ancêtres.

Le *lavaka-diky*, trou creusé dans la terre et destiné à recevoir les déjections des malades et des nouvelles accouchées. Il est placé au Sud du foyer et à l'Ouest du pilier. Ceux qui ne sont pas malades sortent de la maison et vont à proximité, soit au Sud, soit à l'Est, ils emportent avec eux une angady et creusent un trou qui est ensuite comblé. On ne doit pas creuser ce trou dans le voisinage immédiat et dans la direction de l'endroit de la case où se trouve le chevet du lit (1). La maison du souverain n'a pas de lava-bary (silo à riz).

Le souverain consomme du riz acheté. Les prémices de la récolte, dont il lui est fait offrande, servent à l'alimentation des gens de la maison royale.

Le riz fourni à titre de contribution *isam-pangady* (2) est déposé au quartier d'Amparibe (3). Il est distribué aux gens de passage, aux militaires, aux artisans employés exclusivement au service du souverain et aux favoris.

Jadis les maisons ne se composaient que d'une pièce unique. Une claie était disposée au-dessus du foyer ; une autre plate-forme était placée au-dessus de l'angle Sud-Est (4) pour recevoir le riz. Toutes les habitations étaient munies de longues pièces de bois qui, longeant les extrémités en pente de la toiture et se croisant aux angles, s'élevaient au-dessus du toit en forme de cornes très longues.

Chez le peuple, il convient d'ajouter la construction d'un parc à bœufs. Que l'on possède ou non des animaux peu importe, le parc est de rigueur. C'est, en tout cas, un endroit pour rassembler les résidus, déchets, débris divers qui serviront d'engrais pour les rizières.

Les instruments de travail ou autres à l'usage des hommes sont : l'*angady* (bèche) ; le *famaky* (hache) ; l'*antsy* (grand couteau à lame fixe) ; le *lefona* (sagaie ou javelot). La bèche a sa place auprès du pilier central de la maison ; la sagaie près du pilier Nord ; le pilon près du pilier Sud.

Les femmes utilisent les instruments de travail suivants : l'*ampela kely* (le petit fuseau) ; l'*ampela salasala* (le fuseau moyen) ; l'*ampela be* (le grand fuseau) ; le *rodi-tenona* (les deux pièces de bois qui servent à maintenir les fils de la chaîne dans le métier à tisser ; le *fandraisana* (petite réglette que la tisseuse appuie sur la chaîne pour obtenir le croisement des fils) ; les *hazoketin-tenona* (triangle en bois servant à faire croiser le fil) ; le *fitondrantenona* (pièce de bois après laquelle sont attachés les fils de la chaîne et qui fait

(1) Cet endroit ne doit jamais être souillé, car il appartient à l'angle sacré Alahamady (zoron' Alahamady).

(2) L'*isam-pangady* est un impôt payé au souverain en proportion de la superficie des rizières reçues dans le partage fait aux membres d'une communauté (Voir Julien, *Institutions*).

(3) Quartier de Tananarive.

(4) Voir ce qui a été dit plus haut.

avancer celle-ci du côté de la tisseuse dès que la partie tramée est hors de portée de cette dernière ; le *vovonankaraka* (triangle qui sert à soulever les lisses pour faire passer la navette) ; les *tsinain-karaka* (fragments de fil de rafia ou de coton, de même longueur, placés les uns à côté des autres sur le *karaka* en forme de boucle dans laquelle passe un fil de la chaîne) ; le *fanindritenona* (pièce de bois qui sert à presser sur le fil de chaîne afin de faciliter le passage de la navette (1) ; les *vodibao* (les deux traverses de bois servant à raidir la chaîne et placées aux deux extrémités du métier) ; les quatre *fantaka* (les quatre piquets fichés en terre formant rectangle et auxquels est attaché le métier) ; le *kofehy fitaritantenona* (la ficelle qui relie le hazonkelintenona à l'un des vodibao ; les *tongodoria* (les deux supports en bois sur lesquels reposent les vovonankaraka).

Tels sont les instruments de travail des femmes, instruments qui sont déposés à l'endroit où l'on place les nattes. Les objets de toilette des femmes sont le *fitaratra* (miroir), qu'on renferme dans une petite corbeille ; les *tovam-bolo* (mèches de cheveux séparés de la chevelure provenant ou non de la même personne et que l'on ajoute aux cheveux naturels pour en allonger les tresses) ; le *fan-draotra* (petit balai confectionné avec l'herbe appelée *horondrano*. Il sert de démêloir pour la chevelure) ; le *fihogo* (peigne ordinaire) ; le *fofy* (petit instrument en os de bœuf dont se servent les femmes pour séparer les cheveux et en former les raies tracées sur la tête) ; le *fanjaitra* (l'aiguille à coudre). Quelques personnes utilisent encore des miroirs laissés par les ancêtres mais provenant d'une importation européenne, car les malgaches ne savent pas fabriquer ces objets.

Le *lavabary* (silo, trou à riz) est placé soit au Nord, soit au Sud du foyer, ou encore à l'extérieur de la maison suivant l'usage adopté.

Usages concernant la garde des sampy (idoles ou fétiches) chez le peuple.

Au moment de l'inauguration de la maison, le *sampy* est placé à l'angle réservé aux prières (angle Nord-Est), car il est en quelque sorte l'époux de la maison de son détenteur. C'est de la grande idole ou fétiche que sont tirés les petits fétiches remis à ceux qui en demandent. On leur délivre de petits fragments de la masse ; ces fragments sont retenus sur une tige quadrangulaire en bois, au moyen de fils de soie qui traversent quatorze fois (2) cette tige. Ces fragments sont suspendus au bout d'une hampe (*kinangana*) plantée dans l'angle Nord-Est. L'acheteur de ces fragments remet au vendeur la somme de 2 fr. 85, un coq rouge et une somme de 0 fr. 80 à titre d'honoraires. La partie détachée de la grande idole et vendue aux particuliers acheteurs, porte le nom de *zana-tsampy* (enfant d'idole), par opposition à celui de *reni-tsampy* (idole mère) qui s'applique à la masse totale.

Ces zana-tsampy sont gardés dans l'angle Nord-Est de la maison nouvellement construite et inaugurée. A côté sont placés

---

Notes du traducteur :

(1) La navette se nomme *fanohanana-tenona*. A signaler encore le *fanantana*, grand couteau de bois servant à rapprocher et égaliser les fils de la trame.

(2) C'est-à-dire deux fois sept.

une corne blanche et un morceau de la plante *fanazava* (1) afin que la maison et le fétiche soient éclairés.

Ces pratiques étaient surtout suivies dans les maisons des ancêtres. Beaucoup de gens se procurent des zana-tsampy, d'autres s'abstiennent, car les usages domestiques varient d'une maison à l'autre. Le sikidy (oracle) est consulté. Si le mpisikidy (devin) recommande d'en avoir il faut s'en munir, dans le cas contraire on ne doit pas en garder, non point qu'il soit difficile de s'en procurer, mais telle est la réponse du mpisikidy qui déclare : « Ne prenez pas de fétiche car il agirait contre votre femme, vos enfants et vos biens ». Si l'on doit s'en procurer, le mpisikidy affirme qu'on acquerra de l'argent et des biens et qu'on vivra longtemps.

Lorsqu'il s'agit de l'inauguration d'une maison royale, les sampy ne sont pas déposés dans l'angle Nord-Est. Un édifice spécial leur est réservé où le souverain qui fait l'inauguration va les contempler. Si c'est nécessaire, on les transporte à l'endroit où leur présence s'impose, soit pour sanctifier la maison inaugurée et les aliments dont fera usage le souverain, soit pour rendre la route favorable, etc. C'est pourquoi ces fétiches royaux sont placés ailleurs qu'à l'angle Nord-Est de la maison inaugurée.

Lors de cette inauguration, le tsontsoraka et le volotsangatsivaky sont déposés près du pilier Nord de la maison à titre de sorona, afin que le royaume et la maison ne soient pas brisés mais se maintiennent droits (2).

Inauguration de la maison désignée sous le nom de « Manampisoaiadanana »

(Avril 1867, sous le règne de Rasoherina)

Le mercredi, à 4 heures du soir, tous les feux furent éteints dans les maisons de Tananarive, la reine ayant dit : « N'allumez pas de feu au moment où je vais inaugurer ma maison, moi seule en allumerai ».

Cet ordre fut exécuté, jusqu'à ce que ceux qui, au rova, assistaient à la cérémonie se fussent séparés. Il était en outre interdit de boire du rhum et des médicaments. Dans le rova (emplacement clos d'une palissade autour de la maison royale) avaient été placés trois cent vingt fanaux (3).

Ce fut un jour de miséricorde, un jour exempt d'exécution capitale ; les rixes furent interdites ; les hommes et les femmes ne devaient pas se serrer la main. Dès que le feu rituel devant être introduit dans la maison, fut arrivé à la porte d'entrée, les canons qui entouraient la ville tirèrent quarante coups, sans compter le canon appelé *Besakafo*. Au moment où fut accompli le santatra du sosoa (4), de nouvelles salves furent tirées. A partir de 10 heures du soir, quatre-vingts autres coups se firent entendre jusqu'au matin, à raison de cinq par demi-heure. Dès que parut le jour, le rova fut ouvert à tous. La reine dit : « C'est un jour *Marolambo*, et

(1) Ce mot qui provient de la racine *zava* s'applique aussi à tout ce qui donne de la clarté.

(2) Par l'effet d'un jeu de mots, le volotsangatsivaky et le tsontsoraka sont les symboles de ce qui n'est pas brisé : *tsy vaky* : de ce qui est droit comme le tsontsoraka (rotin).

(3) Lanternes carrées en fer-blanc, à vitres ordinaires, de fabrication malgache.

(4) Voir *supra* les détails d'une cérémonie d'inauguration.

tous, sans distinction (1), pénétrèrent dans l'enceinte, même ceux qui, pauvres, portaient des vêtements en *jiafotsy* (2).

La population étant réunie le mercredi, à 4 heures du soir, les chefs se rendirent à Manampisoaiadanana pour présenter leur *hasina* (3) hommage à la reine. Le fétiche Manjakatsiroa, par la puissance duquel Rasoherina avait été élevée au pouvoir (4), y fut transporté afin de consacrer l'édifice. On attisa le feu et les souhaits (sambasamba) furent formulés par l'entremise du sosoa, du saonjo, des fruits et du miel. La reine invoquant Andriamanitra et les ancêtres s'exprima ainsi : « Moi, la reine Rasoherina, je vous invoque « Andriamanitra ! Puissè-je atteindre la vieillesse ! J'invoque An- « drianampoinimerina et la vertu des douze souverains qui régnè- « rent jadis ! J'invoque Lahidama (5) et sa vertu. J'invoque Rabo- « donandrianampoinimerina (6) et sa vertu ! car j'inaugure une « maison : faites que j'atteigne la vieillesse ! » Le sosoa fut ensuite servi au peuple, tandis que les canons entourant la ville tonnaient. Le repas d'inauguration achevé, la reine dit : « La cérémonie est « terminée, Ambanilanitra, vous êtes mon père et ma mère, je « vous remercie. Vivez et vieillissez avec moi ». Nouvelles salves, à la suite desquelles la foule se retira après être restée sur les lieux jusqu'au matin.

Dans une semblable occasion, le souverain offre un festin aux chefs, officiers, magistrats, auquel prennent part notamment les grands personnages venus d'une autre contrée. Au cours de ce festin les invités lui prodiguent les marques d'une grande considération et se livrent à des manifestations respectueuses à son égard.

Pour assurer ce repas, le souverain fait abattre un bœuf gras bien à point ; il fait servir en outre toutes sortes de mets en l'honneur de cette inauguration.

A l'occasion d'une cérémonie d'inauguration d'édifice royal ou de circoncision royale, les prisonniers sont mis en liberté « car, dit le souverain, je ne me réjouis pas avec les coupables ; je libère ceux qui sont dans les fers ». C'est un usage adopté depuis fort longtemps par les monarques au moment de la circoncision du prince royal ou en raison de l'avènement au pouvoir. Quels que soient les crimes commis, fussent-ils parmi les douze principaux, leurs auteurs sont mis en liberté.

---

(1) Les esclaves exceptés.

(2) Vêtement confectionné avec les fibres du *rofia*, variété de palmier. A l'état naturel le tissu est de couleur jaunâtre : c'est pourquoi la reine qualifiait de *Marolamba* le jour où ceux qui portaient des *lamba maro* (vêtements en rofia, les pauvres) étaient admis au rova.

(3) *Hasina*, argent ou cadeaux offerts au souverain pour reconnaître sa souveraineté (Dictionnaire PP. Abinal et Malzac). *Manasin' andriana*, faire l'hommage au souverain.

(4) Ce n'est évidemment là qu'une affirmation sans fondement. Le R. P. Callet en fait seulement état pour indiquer que, dans l'esprit de la masse, l'avènement du souverain était attribué à une puissance surnaturelle, ce qui donnait à ce dernier un caractère sacré. Les chefs du gouvernement entretenaient avec soin cette croyance afin de garantir au souverain le maintien de son autorité et surtout de la leur. Rasoherina, épouse de Radama II, fut designée pour succeder à ce dernier à l'instigation de Rainiharo, alors tout puissant parmi les chefs, et de son frère Rainilaiarivony qui, plus tard, le fit destituer et s'empara du pouvoir qu'il conserva jusqu'en 1895.

(5) Radama Ier qui succéda à Andrianampoinimerina.

(6) Ranavalona Ire qui succéda à Radama Ier.

Construction d'une résidence royale.

Lorsque le souverain fait construire une maison, les *Fitonjatolahy* (1) sont chargés de l'édifier et de préparer les bois employés à cette construction.

Les gens du peuple vont couper les arbres et les apportent à pied d'œuvre. Parfois les soldats eux-mêmes y participent ainsi que les esclaves des particuliers. Si la coupe a lieu dans une forêt du Nord, c'est aux Sihanaka qu'incombe cette tâche ; aux Betsileo si les bois sont pris dans le Sud. Les Bezanozano fournissent les bois ronds et le *hafotra* (2). Quand le peuple a la charge de cette construction, tantôt il va chercher lui-même les matériaux, tantôt il en fait l'achat aux Fitonjatolahy. Ces derniers font partie du groupement dit Vakiniadiana, dont le territoire se trouve à l'Est de Tananarive. De là vient le proverbe : *Antananarivo no mafana trano ka i Vakiniadiana no sola tanora.* La ville de Tananarive a de belles maisons, mais elle les doit aux gens du Vakiniadiana qui sont devenus chauves encore jeunes à force de porter sur la tête les bois dont elles sont faites. Quelques *manamboninahitra* (chefs militaires) s'adressent aux Fitonjatolahy pour la préparation des bois de leurs maisons ; ils utilisent leurs *deka* (3) ainsi que leurs esclaves et ceux de leurs parents. Ces travailleurs reçoivent un peu d'argent ; quelquefois aussi ils sont gratifiés d'un repas de riz et de viande.

D'autres chefs flattent et cajolent les gens du peuple pour en obtenir les bois dont ils ont besoin.

Dès que les bois en quantité suffisante pour édifier la maison sont transportés à pied d'œuvre, on s'adresse au mpanandro pour savoir quelle sera la période propice aux travaux d'édification. Si la période des travaux et l'horoscope du propriétaire étaient en opposition, cette contrariété serait nuisible à ce dernier.

Les santatra et les sorona du peuple s'accomplissent en toutes occasions ; qu'il s'agisse de construire un hameau, un parc, un tombeau ; d'édifier une maison, de l'inaugurer, de prendre femme, de couper les cheveux des enfants, de retourner les cadavres ; de commencer les travaux de rizières, de moissonner le riz, d'entreprendre des plantations diverses, le santatra est de rigueur. C'est aux personnes âgées, aux notables qu'échoit la mission de formuler les prières, de faire le sorona et de rendre grâces.

Le mpanandro indique le jour propice à la cérémonie et l'on se conforme à sa déclaration. Parfois, lorsqu'on se trouve dans une période de destin puissant, le mpanandro se rend sur les lieux et dit : « Un sacrifice d'argent doit être fait, il faut pour cela verser 0 fr. 85, » cette somme est remise par l'intéressé qui déclare : « Puisse cet argent nous libérer en échange de ce que vous faites et de l'indication que vous donnez ». — « Cela vous sera favorable »,

---

(1) Groupement de 700 hommes habitant la région du Vakinadiana, à l'Est de Tananarive.

(2) Arbre dont les fibres servent à fabriquer des liens.

(3) *Deka.* Ce mot est la traduction aphérésée de l'expression française « aide de camp ». En réalité, les deka étaient des sortes de « comités » venus se placer sous la protection des chefs à qui ils servaient d'intermédiaires et dont ils soignaient les intérêts. Les *manamboninahitra* comportaient une hiérarchie allant de trois à quinze honneurs du sergent au général. Plus tard, Rainiliaiarivony créa un degré supérieur, le seizième honneur, qu'il s'attribua nécessairement en sa qualité de commandant en chef.

répond le mpanandro. Il arrive que ce dernier ajoute : « Faites ceci, faites cela ». Et l'on exécute ce qu'il a prescrit pour l'accomplissement du santatra.

Lorsqu'il s'agit de construire une maison, le mpanandro est consulté sur le jour favorable à l'entreprise. Ce n'est qu'après sa réponse, gage de sécurité, que les travaux sont commencés. Dans le cas où le santatra aurait lieu à une date néfaste, le propriétaire mourrait jeune, il n'acquerrait ni honneurs ni richesses.

Il n'est pas dans l'usage de construire les maisons dans les *hadilalana* (arète joignant deux collines, deux montagnes, col), car les tremblements de terre y sont dangereux. Parfois aussi le mpanandro prescrit d'exorciser, le *tola-paditra* (1) étant chose puissante.

Nature des matériaux servant à la construction des maisons.

On distingue entre les bois pouvant servir à cette construction et ceux qu'on ne doit pas utiliser. Ces derniers sont les suivants :

Le *vintanina* (2) qui attire la foudre et fait mourir jeune ; le *valimpangady*, qui ne doit pas être utilisé pour les vivants, ce bois est réservé aux morts ; vivants et morts ayant leurs bois distincts. Le *hazomafana*, qui fait mourir jeune ceux qui le transportent ; le *tambintsy*, qui réduit et anéantit la descendance ; le *hazo lokana*, qui ne doit pas être employé seul, car il entraîne la casse de la grande cruche, des marmites, des assiettes, des couvercles, etc. ; l'*aviavy* causant la mort de ceux qui le transportent et portant préjudice au maître de la maison ; l'*amontana*, bois tendre qui, en outre, attire la foudre ; le *voara* qui frappe le maître de la maison, cette essence est cependant utilisée pour la confection des sahafa (3). Le *lambinana*, dont on fait les brancards servant à transporter les morts ; l'*havozo* qui rend débile ; le *landrano*, etc.

Les bois dont on se sert sont :

Le *hazomena* qui, planté dans le sol, dure longtemps. Excellent pour les poteaux d'angle, les piliers et les poteaux de cloison enfoncés dans le sol ; l'*ambora* dont on fait les encadrements de portes et fenêtres ; le *hetatra* et le *varongy* servant de poutres, car ils se comportent bien étant suspendus. Le varongy, qui pourrirait vite s'il était enfoncé dans le sol, est employé à la confection des portes d'une seule pièce, c'est en raison de ce fait qu'on le désigne sous le nom de *varongitsimiritrana*. C'est aussi avec du bois de varongy que se font : le mortier à riz, les solives du plafond, les chevrons de la toiture, le parquet et le van ; c'est à ces divers titres qu'il doit d'être recherché.

Le hetatra entre aussi dans la confection des portes qui ne sont pas d'une seule pièce. On le fait servir en outre pour les parquets, les solives, le plancher ; mais on ne l'utilise ni pour les mortiers ni pour les vans. Le *talona*, particulièrement utilisé pour les cloisons; on en fait aussi des solives, des encadrements de portes et fenêtres et des pilons à riz; le *voamboana* dont on fait des portes, des cuillères, des malles, des tables, des parquets et autres travaux d'ébé-

---

(1) L'exorcisme, l'objet conjuratoire.

(2) Il nous a paru inutile de reproduire ici le nom scientifique de ces diverses essences pour l'identification desquelles le lecteur pourra, s'il le juge utile, consulter utilement les ouvrages spéciaux intéressant la flore de Madagascar.

(3) Sorte de récipient en bois servant à vanner le riz et utilisé en outre dans certaines cérémonies telles que la circoncision, la conjuration du destin, etc.

nisterie : mais pour qu'il soit utile on ne doit pas l'enfoncer dans le sol. Le *merana*, le hazo tokana, ce dernier ne devant jamais être uniquement employé. Ces bois servent pour les poteaux d'angle et les piliers. Leur grand avantage réside dans leur dureté et leur imputrescibilité, bien qu'ils soient mis en contact avec le sol. Le *nato*, le *fantsikahitra*, le *tandrokondry*, le *valanirana*, le *kelirarina*, l'*amboraseroka*, ainsi que de nombreuses autres essences non énumérées et qui sont propres à diverses utilisations.

Inauguration de la maison chez le peuple.

Lorsqu'une maison doit être inaugurée, le mpanandro est consulté pour savoir quel sera le jour propice à cette opération.

Le jour venu, on fait cuire le riz sosoa manantena (1), et non l'ampangoro manjahatra (2), en y ajoutant des feuilles de saonjo, des pistaches, des tohe (sorte de poissons ayant peu d'arêtes), des velonarivotaona (plante rampante de la famille des sensitives). Des personnes ayant encore leurs parents en vie apportent d'abord du feu devant la porte d'entrée de la maison inaugurée, le transportent ensuite à l'angle Sud-Est et le déposent enfin dans le foyer. A ce moment, le propriétaire s'exprime ainsi : « Faites que je sois « juste et bon ! Procurez-moi une longue vieillesse et laissez-moi « vivre de longs jours dans cette maison que j'inaugure ! Eh ! An- « driamanitra Andriananahary et vous les ancêtres ! Assistez-moi « le jour, assistez-moi la nuit, car j'ai construit une grande et utile « maison. » La famille mange ensuite le sosoa. Ce mets, consommé en premier lieu, constitue le santatra. Les membres de la famille se réjouissent ; on tue un mouton, une oie, un dindon, un poulet ou bien on achète de la viande, suivant les goûts et suivant les ressources.

L'inauguration a lieu dans l'après-midi vers l'instant où les bœufs et tous autres animaux, ayant conscience du retour, rentrent dans leurs quartiers respectifs pour y passer la nuit. On choisit ce moment de la journée afin que le propriétaire sache aussi revenir chez lui après avoir quitté son foyer.

Ce n'est que le lendemain matin que sont consommés les rhizomes de saonjo, car s'ils étaient servis au repas d'inauguration, les assistants se verraient appliquer l'expression : *Homan-tsaonjo tandreraka maharitsihin-koditra*. Manger le saonjo avant l'heure fait pousser des verrues sur le corps.

En ce qui concerne le feu d'inauguration, on a soin d'aller le prendre dans la maison dont les père et mère du propriétaire de celle-ci sont encore vivants, soit dans la maison d'un riche, d'un chef militaire ou d'une honnête famille. Il ne conviendrait pas d'agir autrement. Ce choix a pour but de montrer que l'on désire imiter celui dans la maison duquel on a prélevé le feu. Ce dernier est précieusement conservé sous la cendre pendant trois jours, car

---

(1) Riz cuit avec beaucoup d'eau, en forme de soupe. Le verbe *manantena* (espérer), qui est ici adjoint au mot sosoa, a pour but d'indiquer le rôle, l'influence heureuse attribuée à ce mets dans l'acte d'inauguration. Le riz sosoa qui sera mangé au cours de cette cérémonie contribuera au bonheur du propriétaire de la maison.

(2) Voir l'annotation *supra*.

ce serait une faute de le laisser s'éteindre durant ce laps de temps. On se garde bien, en outre, d'en remettre à quiconque : construire une grande et utile maison est un acte trop important. On attend donc trois jours avant de porter ou laisser emporter du feu au dehors.

A l'occasion de cette inauguration, le propriétaire réunit sa famille, ses proches et ses voisins.

Lorsque les père et mère de celui qui inaugure sont encore vivants, ce n'est pas à lui que revient l'honneur de manger le croupion du poulet ou du canard mais à ses parents, car « celui qui se réserve cette partie du poulet alors que ses parents sont encore vivants, disaient les ancêtres, n'aura dans ses plantations de saonjo que des rhizomes de faible grosseur ; il mourra à la fleur de l'âge. »

Cérémonie. — Le jour de l'inauguration étant venu le vatovelona (quartz), le fandrotrarana (chiendent), le zozoro (plante aquatique du genre souchet), le sodifafana (plante), le vazan' omby (mâchoire de bœuf) (1), ainsi que la pièce de bois devant servir de support à l'angle Nord-Est, sont en premier lieu placés dans cet angle. En les déposant les notables font l'invocation suivante : « Que cela nous fasse du bien ! Nous procure une longue vieillesse ! Nous fasse acquérir de l'argent et des richesses ! En cela soyons égaux à eux qui sont de notre rang social (2).

Le zozoro et le fandrotrarana, etc., sont déposés dans l'angle Nord-Est (angle réservé aux invocations), parce qu'ils sont toujours verts (3) ; le vatovelona, en vue d'assurer les moyens d'existence ; le vazan' omby, en vue d'atteindre une longue vieillesse, car ces objets n'ont pas de vie organique. Aux quatre angles intérieurs découpés sur le sol par les murs adjacents de la maison et dans les intervalles de ces angles on applique les noms des destins journaliers et des destins mensuels (4). Alahamadintany, Asorotany, Adimizana et Adijady, destins majeurs occupant les angles eux-mêmes. Dans les intervalles : au Nord, Alohotsy et Adalo ; à l'Ouest, Alakaosy et Alakarabo ; au Sud, Asombola et Alahasaty ; à l'Est, Adijaoza et Adaoro.

Le mpanandro en désignant ces emplacements s'écrie : « He ! voici les quatre côtés de la terre et les huit zorontany (angles du monde, savoir : les quatre points cardinaux et les points intermédiaires). Nous vous invoquons Andriamanitra, Andriananahary et les ancêtres ! » Il procède ensuite à la désignation de l'emplacement des destins.

L'angle Nord-Est appelé Alahamadintany est l'angle principal ; c'est aussi l'autel du culte, des prières, des invocations et des offrandes propitiatoires (sorona) adressées à Andriamanitra Andriananahary et aux ancêtres (5). C'est à ce titre qu'il est constitué à l'aîné le premier des angles, car c'est là où se trouve l'emplacement du destin astrologique qu'Andriamanitra attribua autrefois aux

(1) Elle sert à polir les nattes et, à ce titre, porte le nom de *fandalodrary* : polissoir.

(2) Ne soyons pas inférieurs aux autres.

(3) Ils constituent ainsi le symbole de la pérennité, de la conservation de la race.

(4) Ce n'est là qu'une répétition de ce qui a été déjà exposé précédemment. (Voir *supra* le graphique de l'orientation d'une case).

(5) On peut constater ici une assez étroite analogie avec le culte des dieux familiers ou dieux lares des romains.

souverains. Aussi ce destin a-t-il été qualifié en outre de destin d'Andriamanitra et du mpanjaka (souverain).

Dans leurs prières, les gens se tournent vers l'Est parce que c'est de ce côté que se lève le soleil. Les ancêtres, dont les descendants ont suivi les usages, s'exprimaient ainsi dans leurs prières et invocations :

« Nous tendons nos deux mains vers vous Andriamanitra Andriananahary et tous les ancêtres ! Nous implorons de vous la grâce et la nourriture, Andriamanitra Andriananahary et les ancêtres. Donnez-nous de l'argent ! Donnez-nous des richesses ! Donnez-nous des enfants ! Donnez-nous une postérité ! Donnez-nous des successeurs ! Telles sont les choses que nous vous demandons et pour lesquelles nous vous sollicitons, Andriamanitra Andriananahary et tous les ancêtres ! »

Jadis, les jours consacrés aux prières, invocations, actions de grâces, destinées à Andriamanitra Andriananahary et aux ancêtres, étaient le dimanche, le mardi et le jeudi. A cette occasion, un sorona était accompli : c'était l'immolation d'un mouton dans la maison ; sa chair était ensuite distribuée à la famille. Le choix de l'animal portait soit sur un mouton à tête claire et aux cornes recourbées, soit sur un mouton albinos ou sur un mouton tacheté blanc et noir, selon les prescriptions du mpisikidy. De là vient que ceux qui, n'ayant pas été exaucés dans leurs prières, n'ont acquis ni argent, ni esclaves, ni bœufs, s'écrient : « Comment faire, nous n'avons pas prié à l'Ouest mais à l'Est (1). Que ferons-nous donc encore, puisque nous avons agi ainsi qu'il convenait ? Nous n'avons pas de chance ! Nous nous en rapportons au destin qu'Andriamanitra nous a donné ! » Ceux, au contraire, dont les prières à Andriamanitra et aux ancêtres ont été écoutées, qui ont obtenu des bœufs, de l'argent, des esclaves diront : « On voit qu'Andriamanitra et les ancêtres ont été invoqués, car de quelque entreprise qu'il s'agisse, travaux de culture ou commerce ou travaux de femmes, nous avons de la chance ; nous avons obtenu d'Andriamanitra et des ancêtres ce que nous leur avions demandé ». Telles sont les paroles de ceux à qui tout réussit.

Pour la construction des parcs à bœufs, le mpanandro est consulté en vue de savoir le jour propice à cette opération et celui qui sera favorable à l'introduction des bœufs. Le jour de l'inauguration, le propriétaire dit : « Que ce parc soit bien fait ! Que les bœufs ne le quittent pas ! » Il prélève ensuite un fragment du fétiche (2) qu'il garde dans son ménage. Ce fragment constituera un *famato* (philtre) protecteur des bœufs contre les voleurs et autres accidents. Chaque groupement possède un fétiche spécial. Bien peu nombreux sont ceux qui n'en détiennent pas chez eux. Ce famato consiste dans les cendres d'un fragment d'idole (ou fétiche) qu'on fait brûler au milieu du parc pour conjurer la venue des voleurs. Si ces derniers tentaient ensuite de dérober les bœufs dans ce parc ainsi protégé par le famato, les animaux refuseraient de quitter l'emplacement. Eux-mêmes sont aspergés avec de l'eau contenant la cendre du fragment d'idole. Fussent-ils enlevés, les voleurs seraient rejoints dans la journée ; les bœufs reviendraient dans le parc, s'en fussent-ils éloignés d'un jour. Lorsqu'un propriétaire

---

(1) C'est-à-dire : Nous avons cependant prié au bon endroit.
(2) C'est le zana-tsampy dont il a été parlé précédemment.

vend des bœufs ayant reçu la consécration du famato, il doit les conduire au parc de l'acheteur, dans le cas où les animaux refuseraient de suivre ce dernier ; car ces bœufs emmenés par leur nouveau propriétaire reviendraient d'eux-mêmes dans leur ancien parc. Ils sont d'ailleurs dangereux pour toute autre personne que leur gardien.

Edification du parc à bœufs.

On creuse un large trou dans la terre. Les parois sont ensuite revêtues d'une maçonnerie en pierres ou en terre battue. Le plus souvent le parc à bœufs est édifié à l'Ouest de la maison afin de l'avoir rapidement à portée des yeux. On peut lui donner une forme circulaire ou rectangulaire. Cette dernière est la plus commune. Le parc est en outre un lieu de rassemblement, d'entassement des cendres du foyer ; c'est aussi l'exutoire des boues et immondices envoyées dans les rizières ou les plantations de manioc, de patates, etc. (1).

Plantations.

Au moment de faire les plantations, l'invocation suivante est prononcée : « Nous plantons ceci, puisse-t-il fournir une bonne production ! Puisse-t-il n'être pas nuisible à son propriétaire et ne pas l'abandonner : qu'il soit à l'abri du vent et de la grêle ! Que sa production soit bonne ! » Au moment de commencer les travaux de rizières, le mpanandro est consulté sur le jour propice. Cette indication donnée, on se rend dans la rizière et l'on s'exprime ainsi : « Que notre travail s'accomplisse bien » et aussitôt commence le travail de l'angady (bèche).

Pour transplanter les jeunes plants de riz on s'adresse encore au mpanandro. Celui-ci ayant fixé le jour de la transplantation, on dira au moment de commencer : « Sambasamba ! que notre riz soit à l'abri du vent ! A l'abri de la grêle ! Qu'il donne une abondante récolte, Andriamanitra Andriananahary ! »

Quand vient la moisson, mêmes formalités. On demande le jour propice et l'on fait ensuite, ce jour venu, l'invocation suivante : « Sambasamba ! Que notre riz parvienne en bon état dans nos greniers ! Que les plantations futures soient à l'abri du vent et de la grêle ! Vivons pour en faire autant chaque année ! » On prépare une pleine marmite de riz nouveau cuit jusqu'à complète évaporation de l'eau (ampangorobe), et l'on en met une quantité telle que les repas du jour et de la nuit ne suffisent pas à la consommer entièrement ; il en restera pour le lendemain matin. En prenant le repas on s'écrie : « Sambasamba ! Andriamanitra Andriananahary. Vivons pour qu'il en soit ainsi chaque année ! »

Offrande des prémices du vary aloha (riz de première saison).

Le peuple offre au souverain les prémices de la récolte du vary aloha. Chacune des castes dans le territoire desquelles se trouvent

---

(1) Pour compléter la description du parc, il est nécessaire d'ajouter que les bœufs y ont généralement accès par un passage en plan incliné. Autour et sur les bords du parc sont enfoncés des pieux de 1 mètre à 1 m. 50 rapprochés les uns des autres, enfoncés dans le sol et reliés le plus souvent par un lattis de bambous ou de *bararata* (roseau). Quelquefois cette barricade est remplacée par un mur en terre battue ou en pierres. Deux forts poteaux (*tozoka*) garnis de trous superposés, dans lesquels on fait passer des traverses en bois constituent la fermeture de l'entrée du parc.

des plantations de cette période, offre les siennes. Ce devoir rempli, le vary aloha nouvellement récolté peut servir à la consommation de chacun ; cette consommation ne peut avoir lieu qu'après la présentation des prémices au souverain. A cette présentation, celui-ci, pour témoigner du bien qui lui est fait, répond par la remise d'une culotte (arrière-train) de bœuf et d'une somme d'argent. C'est un usage immémorial, une marque de respect ; le souverain est l'enfant dont les Ambanilanitra (1) prennent soin, car c'est lui le maître du sol et du royaume. Voilà pourquoi on ne goûte pas au riz nouveau avant le souverain et tant que ce dernier ne l'a pas consacré. En lui présentant ces prémices, les délégués à l'offrande s'expriment ainsi : « Voici ce que nous vous disons, Maître : nous Ambanilanitra, nous vous présentons ces produits, nous apportons ces prémices du riz pour que vous y goûtiez le premier. Nous venons donc vous remettre les produits de votre sol, afin que vous ayez de longs jours à vivre au milieu des Ambanilanitra ». Le souverain répond : « Je vous témoigne ma satisfaction de cette offrande des produits et des prémices. Vivez et portez-vous bien ; vieillissez avec moi. »

Les prémices sont offertes par les Antehiroka ; ce sont les gens de Belanitra, Namehana, Ambodifasana, Ambohimanarina, Ambohitrinimanjaka, Ambohidratrimo, Ambohidrapeto, Ambaniala, Anosizato, Ambivy, d'une part ; ceux d'Antamjombato, Alasora, Ambohimanambola et de la tribu de Rakapila, d'autre part. C'est, parmi tout le pays, dans ces régions que mûrissent les premières récoltes ; les habitants y cultivent le vary aloha et, chaque année, en offrent au souverain. Le vary vakiambiaty (2) ne donne lieu à aucune offrande.

Pour servir au repas du souverain les prémices du vary aloha, on prépare celui-ci avec du tantely velon-dreny (miel provenant d'une ruche encore habitée par les abeilles). On y ajoute un morceau de viande tiré de la bosse d'un bœuf. Lorsque ce mets est cuit, chaque convive en prend une part et forme les souhaits suivants : « Sambasamba Andriamanitra Andriananahary (3). Que mille fois l'année qui revient nous atteigne ! » Telle est la pratique de l'offrande des prémices du riz.

NOTE SUR CES TEMPS FABULEUX

Les noms des mois. — Les noms des douze mois lunaires sont presque identiques à ceux des Arabes. Ceux-ci disent : *alahamady*, *atsaoro*, *alijaoza*, *asorotany*, *alasady*, *asombola*, *mizàna*, *alakarabo*, *alikaosy*, *alijady*, *adalo*, *alihotsy*. En Imerina on dit : *alahamady*,

---

(1) Littéralement : sous le ciel. Ce mot s'applique à tous les sujets du souverain y compris les esclaves.

(2) Riz de deuxième saison. Est appelé vakiambiaty parce qu'on le sème à l'époque où fleurit la plante *ambiaty* (mois d'août). Les semailles du vary aloha ont lieu dans le courant du mois d'avril.

Note du traducteur :

(3) Voir ce qui a été dit plus haut sur le sens de sambasamba.

adaoro, adizaoza, asorotany, alahasaty, asombola, adimizana, alakarabo, alakaosy, asombola, adalo, alohotsy.

Ce n'est pas tout ; on peut constater, en outre, une grande ressemblance entre la prononciation des noms des sept jours de la semaine, chez les Arabes et en Imerina. Les Arabes prononcent : *al-ahhad, al-atsaina, al-tsalatsa, al-arbaa, al-alkamis, al-djameat, al-sabt.* En Imerina on dit : *alahady, alatsinainy, talata, alarobia, alakamisy, zoma, sabotsy.*

Voici ce qu'on doit en penser. Jadis, à une époque très éloignée, des Arabes résidaient, dit-on, en Imerina, c'est de là que viendraient les noms donnés aux mois et aux jours de la semaine, ainsi que cette similitude existante entre la prononciation de ces mots en langue arabe et la prononciation dans la langue des habitants de ce pays.

Personne n'ignore que tous les habitants de la terre ont une même origine. Personne non plus n'ignore que, jadis surtout, lorsque la population d'une partie du globe terrestre se fut sensiblement multipliée, elle se dispersa à son gré, en tous sens, près ou loin du foyer d'origine. A plus forte raison, cet exode s'accentua-t-il, lorsque les hommes connurent l'art de la navigation. C'est à ce fait que se rattache l'occupation des îles. Lorsque les populations qui vinrent habiter celle-ci se trouvèrent en présence d'individus possédant une civilisation inférieure, ces derniers furent contraints de s'adapter à la civilisation des envahisseurs. On a remarqué que de nombreuses coutumes de notre pays (Imerina) ressemblent à celles des arabes. Au nombre de celle-ci se trouvent le destin, la circoncision, l'accueil fait à ceux que l'on invite à entrer dans la maison, les noms des jours, des mois et de quelques monnaies divisionnaires, etc.

En outre, beaucoup de mots de la langue des Merina ressemblent à ceux des Malais. La ressemblance n'existe pas seulement dans l'identité de signification, mais dans la prononciation ellemême. Cette analogie entre la langue malgache et la langue malaise a été étudiée par le P. Déniau (1) et son opinion est justifiée.

En 1874, étant de passage à Paris, le P. Ailloud fit la rencontre de M. Aristide Marre de Marin, philologue distingué et très versé dans la connaissance des langues orientales. Il entreprit l'étude de la langue malaise. Après un échange d'opinions, ces deux savants constatèrent l'origine commune d'un grand nombre de mots malgaches et malais. Cette constatation ne fut pas la seule. La forme relative du verbe, qui constitue la partie caractéristique de la langue malgache, existe dans la langue malaise. M. Marre vient de terminer un manuscrit dans lequel il établit la similitude de la

---

Annotation du P. Callet :

(1) Le P. Déniau collabora avec le P. Weber à la préparation du dictionnaire malgache de 1853. Il connaissait les dialectes des diverses peuplades de Madagascar, il avait appris la langue arabe et celle des Silamo (a). Nous avons vu de lui une étude dans laquelle il établit l'analogie de la langue malgache avec la langue malaise. Cette étude montre qu'il avait une certaine connaissance du malais, car il a fait de très nombreux rapprochements entre ce dialecte et la langue parlée en Imerina et par les autres peuplades de Madagascar.

Son savoir et le classement qu'il fit des mots communs aux langues malgache, malaise, sohaéli et arabe sont remarquables. Consultez le *Teny Soa* de 1868, page 6 : « La similitude des langues malgache et malaise ».

(a) Musulmans (du mot Islam).

langue malgache et de la langue malaise. Lorsque ce manuscrit sera imprimé, il en fera parvenir un exemplaire au P. Ailloud.

Un Père missionnaire résidant au pays des Malais ayant entendu parler des caractères de la syntaxe malgache, a demandé une grammaire et un dictionnaire aux missionnaires d'ici (Madagascar), afin de formuler son opinion sur la ressemblance qui existe entre ces deux langues. Nous connaîtrons à peu près ainsi exactement les traits caractéristiques de cette ressemblance.

Suivant l'opinion de quelques-uns, les Malais feraient partie des peuplades qui auraient jadis immigré dans ce pays, ce qui expliquerait la similitude des deux langues.

Les habitants du Sud déclarent : « Antérieurement à l'arrivée des *Garamaso* (1) (Européens), les habitants de Madagascar étaient, dit-on, les Sakalava, les Betsimisaraka, les Antanosy, les Betsileo, les Antankarana, les Betanimena, voleurs de gens ; les Antimanaraka, les Antifanaina, les Antandoharana, les Njoaty, etc. Les premières peuplades immigrées furent les Silamo et les Arabes. Plus tard, vinrent les Karana, individus à peau blanche mais qui n'étaient pas de vrais vazaha (blancs). Les vazaha (blancs), sont ensuite arrivés ; quelques-uns des nôtres les ont désignés sous le nom de Garamaso. Les Antimerina sont venus après les Silamo ; les Antimerina ou Hova (2) proviennent d'une contrée différente située de l'autre côté de la mer. Voici comment les Hova seraient arrivés à Madagascar.

« Leurs origines géographique et ethnographique sont absolu-
« ment inconnues. Ce qui serait vrai, c'est qu'à la suite d'un nau-
« frage, ils furent portés par la tempête jusqu'à Madagascar, où
« ils s'établirent n'ayant plus aucun navire pour rentrer chez eux.
« Tout d'abord, ils s'installèrent dans la partie basse ; mais la fièvre
« ne leur permit pas de vivre dans de bonnes conditions. Quelques
« années plus tard, leur nombre s'étant accru, ils formèrent un
« groupe qui se refusa à toute fusion avec les autres tribus. Soit
« jalousie de quelques tribus, soit que les Hova fussent désireux de
« devenir les maîtres du pays, les indigènes eurent de fréquents
« démêlés avec eux. Ils savaient se battre, dit-on, car bien que
« peu nombreux, ils vainquirent les indigènes. Plus tard, lorsque
« grâce à l'accroissement de leur nombre, ils eurent constitué une
« véritable peuplade, ils cherchèrent querelle à ces derniers, en
« s'efforçant de disloquer leurs clans. Mais leurs adversaires irrités
« se ruèrent contre eux et en exterminèrent beaucoup. Les Hova
« n'étaient plus qu'en petit nombre. En cette occurence, ils se
« réunirent en vue d'examiner le parti qu'ils devaient prendre, afin
« de n'être pas anéantis par la maladie et par leurs ennemis. Ils
« résolurent donc de s'éloigner vers l'intérieur du pays et de n'avoir
« plus aucune relation avec les autres tribus. Le pays qu'ils vinrent
« occuper leur fut favorable ; ils cessèrent d'être affaiblis par le
« climat et rien ne s'opposait plus à ce qu'ils vécussent tranquilles.
« De nombreuses années après, lorsque leur gouvernement fut

Notes du traducteur :

(1) *Garamaso* ou mieux *ngara maso*, aux yeux gris, tel est le nom donné aux Européens, à cause de la couleur claire de l'iris de leurs yeux, les Malgaches ayant généralement les yeux marron foncé.

(2) Voir ce qui est exposé plus loin dans le renvoi aux notes du traducteur.

« bien organisé, ils songèrent à combattre les tribus indigènes, se « lièrent d'amitié avec les Karana (1) et les nations civilisées et se « préparèrent pour la lutte. Les hostilités recommencèrent ; ils « furent souvent vainqueurs ; toutefois ils n'osaient pas s'emparer « du pays bas ni s'y installer. Ce qui favorisa surtout leurs projets « de conquête de tout le pays de Madagascar, ce fut l'appui des « nations civilisées venues d'autres contrées. Les Malgaches ne « les (2) qualifièrent pas de vazaha, parce qu'ils ne savaient ni lire « ni écrire la langue des blancs ni celle des Arabes. S'ils réussirent « c'est grâce à leurs amitiés avec des individus sachant lire et « écrire ».

M. Grandidier s'exprime ainsi :

« Madagascar n'est pas un pays placé sous la dépendance d'une « contrée voisine plus grande, comme les îles africaines. Il est « vraiment indépendant et se suffit à lui-même. A mon avis, il « devait jadis se rattacher à un continent oriental s'étendant au « loin, lors du second bouleversement terrestre. Il n'est pas douteux « que l'aspect extérieur, les coutumes, la langue des habitants sont « les mêmes que chez les mulâtres de l'Océanie. Il est exact aussi « que de nombreuses races diverses s'y sont mélangées et c'est ce « qui en rend l'ethnologie difficile.

« Des faits nombreux attestent que les Chinois y sont passés.

« Les Malais qu'ils appellent Hova, maîtres de la moitié du « pays, sont des étrangers immigrés. On ne peut fixer exactement « la date de leur arrivée, en raison de l'absence de traditions an- « cestrales sur ce point. Leurs yeux fendus, leurs pommettes quel- « que peu saillantes, leurs cheveux lisses et raides, leur visage de « couleur safran ne permettent pas de douter qu'ils sont originaires « de l'Asie. Si, jadis, quelques peuplades les ont considérés comme « un peuple maudit et méprisable, on les craint de partout aujour- « d'hui ; ce sont eux qui gouvernent les peuplades de l'Est, du « Nord, etc.

« Un peu plus tard des Indiens et des Arabes ont abordé Mada- « gascar par la côte orientale et répandu leurs coutumes religieuses « parmi les peuplades encore sauvages. Ce sont eux qui ont ensei- « gné aux Malgaches l'art de forger le fer et de le travailler. Et « c'est aussi d'eux qu'ils tiennent l'astrologie, le sikidy et les innom- « brables ody (amulettes) auxquels ces malheureux ajoutent foi à « cause de leur ignorance.

« Ces Indiens sont les ancêtres dont sont issus : les nobles « Maroseranana et Andrevola, qui ont régné dans toute la partie

---

(1) Asiatiques venus de Bombay ou des régions voisines.

(2) Les Hova ou mieux les Merina. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer ici que le mot *hova* n'a pas caractérisé jadis une race indigène. Ce mot que l'on a aussi écrit *ova*, signifiait libre, indépendant. On trouve dans les pays du Sud des tribus utilisant ce mot pour les distinguer d'autres tribus. Exemple : *Ny hovalahin' ny Antara* (les hommes libres de l'Antara), dont le berceau est situé à l'Est et au Sud-Est d'Ivohibe. MM. Alfred et Guillaume Grandidier ont en divers endroits de leur ouvrage *Histoire de Madagascar. Ethnographie*, volume IV, tome 1er, élucidé cette question, nous prions le lecteur de s'y reporter (Voir page 2, page 91, renvoi 1 ; page 245, renvoi 2 et *passim* de l'ouvrage cité, édition de 1908). Nous nous permettons de rappeler ici que l'œuvre de MM. Alfred et Guillaume Grandidier constitue l'étude la plus importante et la plus documentée qui ait été présentée jusqu'ici sur les peuplades de Madagascar et, nous ajouterons qu'en maintes occasions, il nous a été donné de constater la précieuse exactitude des opinions émises par ces éminents explorateurs.

« Ouest; les lohavohitra ou chefs du pays Mahafaly, les Antifihe-« renana (1) et les Sakalava.

« Les Arabes ont suivi; ce furent d'abord des colons installés « dans le Sud-Est. Sont-ils arrivés avant les autres, ou, chassés du « pays qu'ils occupaient précédemment, sont-ils ensuite revenus? « On ne peut indiquer exactement l'époque à laquelle ces faits se « sont passés. Cependant, je crois que M. Martin de Flacourt dit « vrai lorsqu'il déclare : « Il y eut deux invasions humaines succes-« sives, venues de l'autre côté de la mer; mais entre ces invasions « un nombre considérable d'années s'est écoulé. La première inva-« sion vient des rivages du pays Malabar, la seconde arriva de la « côte orientale d'Afrique.

« Il me paraît probable que les premiers envahisseurs avaient « quitté la Mecque contre leur gré, à la suite de troubles survenus « en Asie durant l'époque à laquelle Mahomet prêchait l'Islam. Ils « se rendirent dans l'Inde et, plus tard, vinrent à Madagascar « accompagnés de nombreux Indiens, qui formèrent un clan isolé « et autonome. Les descendants éloignés de ces Indiens sont « actuellement désignés sous le nom d'Antalesaka et résident sur « les bords de la Mananara, près de Vangaindrano.......

« Les Juifs et les Chinois s'établirent momentanément dans les « ports de l'Ouest, mais ne se mêlèrent pas aux autres habitants.

« Les Arabes et les Indiens sont les premiers qui enseignèrent « la civilisation à Madagascar.......

« A Matitanana, où résident les descendants de Silamo (2) qui « vinrent à Madagascar, j'ai, dit M. Grandidier, obtenu de nom-« breux manuscrits qui confirment ce qui a été dit au sujet de ces « curieuses peuplades, et j'ai rapporté des traductions de ces docu-« ments écrits en caractères arabes et que les intéressés conser-« vent comme des choses sacrées. »

Le P. Ailloud a rencontré M. Grandidier à Paris, et c'est par lui que nous avons eu connaissance de la relation écrite par ce savant sur cette question. Dès que cette relation sera imprimée, il nous en fera parvenir un exemplaire.

L'opinion formulée dans l'étude approfondie et les sérieuses investigations de M. Grandidier sur l'origine des premiers habitants de Madagascar est admise par les personnes intelligentes et averties. Elle est exprimée par un savant réputé pour ses connaissances très étendues et familiarisé avec l'étude des origines et des mœurs des peuples divers.

FIN DU PREMIER CHAPITRE

Notes du traducteur :

(1) Habitants de la vallée du Fiherenana (province de Tulear).
(2) Nom donné aux Indiens ayant embrassé la religion de l'Islam.

DE QUELQUES « SOLO » CÉLÈBRES EN IMERINA

et culte religieux de certains rois

Les *Solo* dont il va être question sont ceux d'anciens rois de l'Imerina et constituent de véritables idoles dont le culte, pour être presque complètement ignoré, n'en existe pas moins et est pratiqué par une très grande partie des populations des environs de Tananarive qui s'adressent à eux dans les circonstances de quelque importance.

Les Hova sont monothéistes, croyant en un être suprême, unique, qu'ils dénomment *Andriananahary* ou *Andriamanitra*, et c'est à tort que certains, se basant sur l'existence d'idoles renommées et des fameux sampy royaux notamment, ont rattaché cette race aux peuples fétichistes. Il n'en est rien. *Andriananahary* est une puissance trop redoutable pour se manifester au commun des mortels ; seuls des êtres privilégiés, placés au-dessus des autres hommes, peuvent entretenir la divinité sans avoir à craindre son courroux et obtenir d'elle qu'elle daigne s'occuper des pauvres humains. Qui, mieux que les rois, pouvaient remplir ce rôle spécial ? Outre l'origine divine qui leur était attribuée, les rois n'occupaient-ils pas une situation privilégiée, de par la puissance de leurs armes et de leurs richesses ?

Dans les *Tantara ny Andriana* (1) figure un récit concernant l'origine de la royauté qui fait d'*Andrianerinerina* le propre fils de Dieu, le premier roi des *Vazimba* et cette origine divine des rois se retrouve dans maints passages. M. Mondain, dans un article paru au *Bulletin* de l'Académie Malgache de l'année 1909 (*De quelques exemples relatifs aux tabous du chef, tirés des Tantara ny Andriana*), cite encore ce passage emprunté au chapitre traitant des honneurs à rendre aux princes : « Et la raison pour laquelle on honore ainsi le roi et on le salue avec respect dans tout ce qu'il fait, c'est qu'il a été donné par Dieu même comme seigneur de la terre et de l'Etat (2).

Cette origine divine devait dès lors désigner les rois comme les intermédiaires rêvés entre le peuple et la divinité ; aussi sont-ils souvent dénommés *mpisolon'Andriamanitra* (ceux qui remplacent Dieu). Là se trouve l'origine du culte particulier rendu aux anciens souverains et surtout à ceux d'entre eux qui surent d'une manière plus particulière s'implanter dans la mémoire du peuple. La personne du roi étant d'essence divine, ce qui lui a appartenu, ce qui a été en contact avec sa personne, revêt un caractère divin ; le

---

(1) Voir note page 11 de l'édition de l'Académie Malgache des *Tantara ny Andriana*.

(2) *Bulletin* de l'Académie Malgache des *Tantara ny Andriana*.

roi disparu subsiste dans ces objets, d'où la puissance attribuée notamment à la terre où son corps fut déposé. Une parcelle quelconque de ce qui a été en contact avec lui peut constituer un *solo* (représentant) (1) qui jouira des mêmes pouvoirs que la personne elle-même et c'est ce que nous allons montrer en analysant en détail chacun des *solo*, objets de cette étude :

I. — Solon'Andriantsimandafikarivo ;
II. — Solon'Andriambodilova ;
III. — Solon'Andriambolanambo ;
IV. — Solon'Andrianampoinimerina ;
V. — Solon'Andrianjaka ;
VI. — Solon'Andriantompokoindrindra.

I. — Solon' Andriantsimandafikarivo

Descendant direct des anciens rois *vazimba* (2), fils d'*Andriampirokana* (3), Andriantsimandafikarivo régna à Ambohitriniarivo-Ambohimasina, dans les environs de Sahafa, gouvernement d'Ambohimanga, tandis que son frère cadet *Andriambodilova* régna à Anosisoa-Ambohimanarina.

Le tombeau d'Andriantsimandafikarivo, situé à Ambohitriniarivo, est formé par deux rangées parallèles de sept pierres

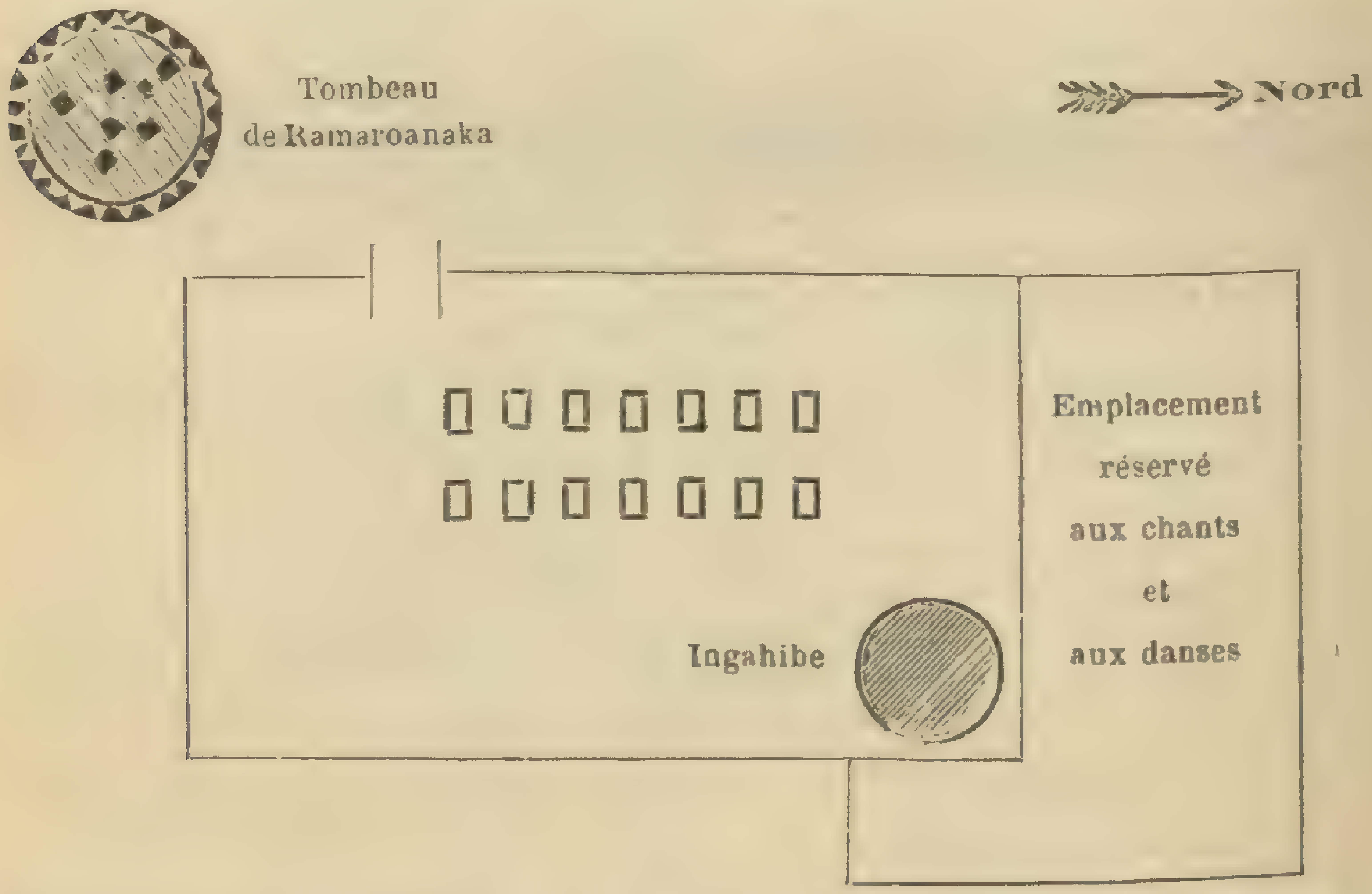

rectangulaires, orientées du sud au nord ; au coin nord-est se trouve une grande pierre ronde, dénommée *Ingahibe* (littéralement

(1) Voir, à ce sujet, *Bulletin* de l'Académie Malgache, année 1902, 3e trimestre : *Etude sur les idées religieuses des Malgaches avant l'arrivée du Christianisme*, par M. Mondain. Egalement du même : *Notes sur Rafantaka, un des anciens sampy royaux* (*Bulletin* de l'Académie Malgache, vol. III, année 1904, 4e trimestre).

(2) Nom donné aux premiers habitants de l'Imerina.

(3) Andriampirokana, contemporain de Ralambo, qui régna à Alasora et Ambohitrabiby (1575-1610), fut l'un des derniers rois vazimba qui régna à Tana-

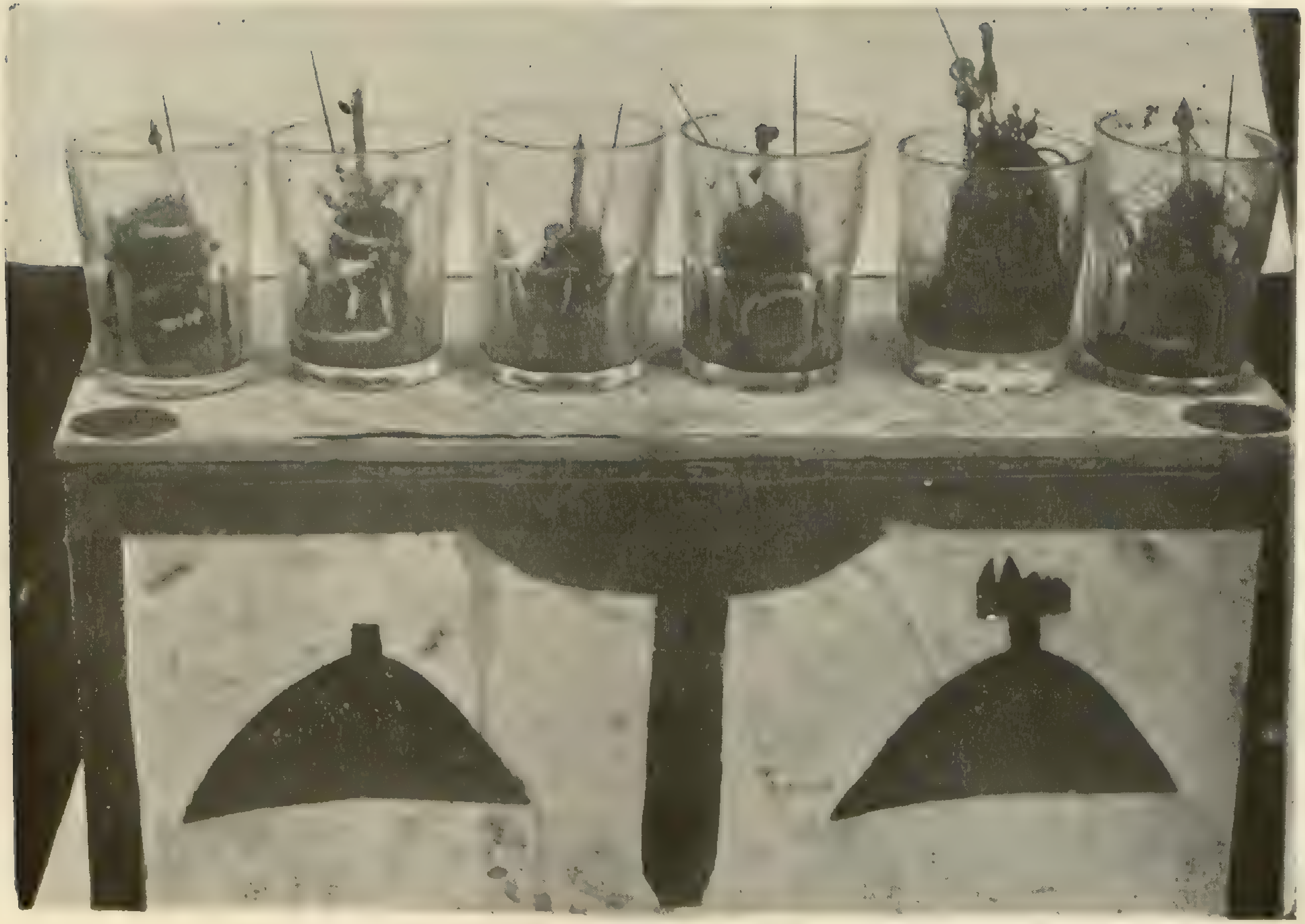

Boîte et ensemble des Solona

le grand illustre) et qui est censée représenter *Andriantsimandafikarivo* ; le tout est entouré d'un petit mur en pierres sèches, ainsi qu'un espace situé au nord et contigu au tombeau, destiné aux chants et aux danses. A 10 mètres environ, à l'angle nord-ouest du mur et en dehors, se trouve une grande pierre ronde entourée de petites pierres et qui constitue le tombeau de *Ramaroanaka*, fille d'*Andriantsimandafikarivo* Au sud d'Ambohitriniarivo, dans la vallée dénommée *Antaikovato*, se trouvent cinq pierres en saillie, disposées en demi-cercle et, au milieu, une source consacrée à l'ancien roi ; pierres et source qui ont leur rôle dans les cérémonies du culte que nous allons décrire.

Andriantsimandafikarivo n'a pas de pouvoir spécial et on s'adresse à lui, en toutes circonstances, qu'il s'agisse d'obtenir une guérison, de voir une affaire réussir, un événement souhaité se réaliser, etc., etc.

Pour obtenir l'intercession du roi défunt auprès de la divinité, on peut : soit aller à *Ambohitriniarivo* au tombeau, soit s'adresser au détenteur du *Solon' Andriantsimandafikarivo*.

La personne qui veut se rendre au tombeau d'Andriantsimandafikarivo pour réclamer son appui doit, après avoir revêtu ses habits les plus propres, passer d'abord à *Antaikovato ;* arrivée là, elle commence par enduire chacune des cinq pierres qui entourent la source, de graisse, de miel et de citron, puis elle se plonge dans la source. C'est la purification nécessaire avant de se présenter devant celui qu'on va invoquer ; dans la vie quotidienne on a pu se trouver en contact, volontairement ou non, avec des substances, des animaux considérés comme impurs et, pour se rendre favorable à celui auquel on veut s'adresser, on ne doit pas l'indisposer, même sans intention.

Les ablutions terminées, le suppliant gravit la colline et se rend au tombeau, chargé des présents qu'il doit offrir à *Andriantsimandafikarivo* et consistant en argent, mouton ou coq. Pénétrant dans l'enceinte du tombeau et posant ses offrandes, à terre, à côté de la grande pierre surnommée *Ingahibe*, il s'incline profondément en prononçant la formule de salutation : *Tsara va Tompoko e ! Sarasara Tompoko e !* puis s'approchant de chacune des quatorze pierres formant le tombeau, il les enduit de graisse et de miel. Revenant alors à *Ingahibe*, il remet au *mpisorona* (sacrificateur) l'animal apporté en offrande qui est égorgé au-dessus de la pierre sur laquelle on laisse la tête, le corps de la victime devant être partagé entre tous les assistants ; puis le *mpisorona* asperge du sang de l'animal les quatorze pierres du tombeau ; l'argent est enfoui au pied d'*Ingahibe*. Tandis qu'on procède au sacrifice, le suppliant adresse sa demande à *Andriantsimandafikarivo*, la faisant précéder des paroles suivantes :

« E Andriamanitra ! E Andrianahary ! E Andriantsimandafikarivo ! E ny razana masina rehetra ! mba omeo..... ».

« Eh Andriamanitra ! Eh Andriananahary ! Eh Andriantsimandafikarivo ! Eh vous tous les saints ancêtres ! Veuillez me donner... ».

---

narive, où il fut enterré. Sa mémoire ainsi que celle de ses deux fils, qu'Andrianjaka, lorsqu'il prit Tananarive, installa à Ambohitrinarivo et Anosisoa fut toujours honorée par les différents souverains hova ; ce sont leurs descendants qui étaient chargés de prononcer les vœux et prières rituelles lors de la circoncision des princes royaux.

Les invocations ne pouvant avoir lieu qu'à des époques déterminées, il est rare qu'il n'y ait qu'un suppliant et le nombre des assistants est souvent fort élevé. Pendant que le *mpisorona* procède aux onctions, les assistants se tiennent dans l'espace contigu au tombeau, au nord, et chantent les louanges des *Vazimba* et d'*Andriantsimandafikarivo*, jouant de la *valiha* (1) et de l'accordéon et dansant. Il arrive que certains d'entre eux, après avoir absorbé un fragment de banane dans laquelle ils ont inséré une pincée de terre prise au pied d'*Ingahibe*, se mettent à danser sur place, se balançant de plus en plus vite, agitant les bras et les mains, répétant sans cesse le nom d'*Andriantsimandafikarivo*. Puis, saisis de vertige, tout en sueur et agités de tremblements convulsifs, tels les anciens démoniaques, convaincus que l'esprit du roi invoqué a pris possession d'eux, ils rendent des oracles et à ceux qui les interrogent formulent des réponses que ces derniers croient être dictées par *Andriantsimandafikarivo* lui-même.

Comme nous l'avons dit plus haut, ceux qui désirent l'intercession d'*Andriantsimandafikarivo* peuvent, sans aller au tombeau, s'adresser au *solo* que nous allons étudier en détail.

Le *solo* est constitué par un sac de toile pourpre, rempli de terre provenant du tombeau de l'ancien roi et couvert d'ornements : galons, perles de couleurs, torsades, rubans, aiguilles, petits bœufs en *argent*, *anneaux d'argent*. Chacun de ces ornements a une signification précise. Les perles blanches disposées en cordons représentent les murs et les pierres du tombeau d'*Andriantsimandafikarivo* ainsi que celles de la sépulture de *Ramaroanaka*.

Les aiguilles qui surmontent le *solo*, au nombre de sept, le nombre sacré, sont censées représenter les guerriers qui faisaient sa puissance. Parmi elles, certaines sont plantées isolément, d'autres se croisent : les premières sont les guerriers armés de la sagaie ; les secondes ceux armés de fusils.

La grande aiguille qu'on peut voir sur le dessin ci-contre du *solo*, au sommet et à droite, figure plus particulièrement les gardes qui veillaient sur la personne du roi, et ne le quittaient jamais. Elle supporte deux grosses perles : l'une en verre blanc (*vakampotsy lehibe*), représentation d'*Ingahibe*, la grosse pierre ronde ou tombeau, représentation d'*Andriantsimandafikarivo* ; l'autre, qui porte des dessins blancs, est la représentation de *Ramaroanaka*.

Les perles rouges et blanches qui surmontent les autres aiguilles ont aussi leur signification propre : les rouges (*roahangy*) sont un signe de la suprématie du roi sur les autres hommes, la couleur rouge étant l'apanage de la royauté ; les blanches (*harenatsimaty*) indiquent ses richesses et, en même temps, que ces richesses sont impérissables.

Les fils qui forment une sorte de réseau sur le *solo* s'enroulant, en partie, sur les aiguilles représentent la puissance du roi dont le pouvoir s'étend aussi bien sur les guerriers que sur les biens ; et indiquent que le roi est le seul maître de tout.

Le galon doré qui s'enroule à la partie supérieure, entre les rangées de perles, est encore un signe de la puissance du roi ; c'est

---

(1) Instrument de musique formé d'un bambou dont une partie des fibres détachées et maintenues soulevées par des petits chevalets fournissent une sorte de guitare ou de harpe.

Solon' Andriantsimandafikarivo

une représentation de sa couronne tandis que les torsades dorées qui pendent au sommet indiquent la chevelure du roi.

A la partie inférieure, du côté opposé à celui représenté sur le dessin, se trouve une cocarde indiquant les guerriers porteurs de boucliers (*ampinga*).

Les anneaux d'argent et les petites figurines de bœufs, également en argent, ces derniers qu'on aperçoit mal sur le dessin du *solo* dont il est question, mais qu'on retrouvera très distincts sur les autres et notamment sur celui d'*Andrianampoinimerina*, ne sont pas de simples ornements : les bœufs représentent les troupeaux qui constituaient la principale richesse du roi ; les anneaux, c'est l'œil du maître qui surveille ; le roi voit tout ; rien ne peut lui être caché.

Si au lieu de se rendre au tombeau d'*Andriantsimandafikarivo* on s'adresse au *solo*, on procède de la manière suivante. On commence par se purifier en se lavant avec de l'eau provenant de la source d'*Antaïkovato* et consacrée sur le tombeau par le *mpisorona* et on en absorbe quelques gouttes Pénétrant alors dans le lieu où se trouve le *solo*, on le salue, comme il a été dit plus haut pour le tombeau, on l'enduit de miel et on brûle autour de lui de la résine *ramy* (1) ; ensuite on procède comme il a été décrit pour le tombeau.

Dans le cas de maladie, on fait absorber au patient de l'eau d'*Antaikovato* consacrée dans laquelle on plonge le *solo* et, quand cela est possible, on lui fait absorber une pincée de terre, prise sous la pierre *Ingahibe*, soit dans une banane, soit délayée dans l'eau consacrée.

Lorsque les demandes adressées à *Andriantsimandafikarivo* ont été réalisées, on doit, dès que cela est possible, lui rendre grâce et faire, soit à son tombeau, soit au *solo*, un sacrifice : celui-ci ne diffère en rien de ce que nous venons de décrire. Procéder autrement serait se moquer de la puissance divine et les pires calamités viendraient s'abattre sur l'oublieux.

On ne peut avoir recours à toute époque à *Andriantsimandafikarivo* ; il y a des jours et des heures consacrées. La période favorable est celle s'étendant de la nouvelle lune à la pleine lune, les *Adijady* (2) et *Alakaosy* (3), du lever au coucher du soleil. Au contraire, de la pleine lune à la nouvelle lune, les *talata* (mardi), du coucher du soleil au lever du soleil, sont périodes *fady*, c'est-à-dire interdites, néfastes.

Il existe en outre un certain nombre d'obligations et d'interdictions que nous allons énumérer. Les couleurs blanches et rouges sont seules permises pour tout ce qui touche, approche *Andriantsimandafikarivo* ou le *solo*, ce sont les couleurs consacrées ; la couleur noire est *fady* au premier chef. C'est ainsi que la personne qui approche du tombeau ou du *solo* ne peut être vêtue de noir ; que le *solo* tout comme l'eau consacrée ne peuvent être mis que dans des récipients en verre blanc, que la boîte ou l'objet dans lequel est placé le *solo* doit être de couleur blanche et orné de toile rouge :

---

(1) Nom d'une résine odorante ayant un parfum semblable à celui de l'encens et employée dans toutes les cérémonies cultuelles. L'arbre qui la produit, très abondant dans les forêts, porte aussi le nom de ramy.

(2) 10e lune et 10e mois de l'année malgache.

(3) 9e lune et 9e mois de l'année malgache.

que les animaux apportés en offrande ne doivent pas être de couleur noire.

En cas d'orage, le détenteur du *solo* ou celui qui en approche, de même que ceux qui se trouveraient au tombeau à pareil moment, doivent laisser flotter leurs vêtements librement, sans aucun lien, agrafe ou bouton, de façon à ne pas permettre aux mauvais esprits qui lancent la foudre de pouvoir se cacher dans eux.

L'argent apporté en offrande doit toujours consister en piastres entières (*vola tsy vaky*) ; la monnaie coupée est *fady* (1). Cette obligation s'applique également aux autres offrandes ; ainsi on ne peut offrir un quartier de viande, une portion d'un fruit ; il faut l'animal, le fruit en entier.

Sont également défendus :

Ny hena ratsy (viande d'un bœuf tué à l'occasion de funérailles ou de translation de corps) ;

Le porc et la viande de porc ;

L'ail ;

Les oignons ;

Les escargots.

Ces derniers fady ne sont que temporaires pour ceux qui veulent s'adresser à *Andriantsimandafikarivo,* mais perpétuels pour le *mpisorona*, le détenteur du *solo*.

Celui qui possède le *solo* doit également veiller soigneusement à ce qu'il ne se trouve pas en contact avec un mort ou dans la pièce où se trouve un cadavre ; de même doit-il faire attention à ce qu'un porc ne rentre pas dans la pièce attribuée au *solo*. L'inobservation voulue de ces fady pourrait entraîner, pour lui, la mort.

Enfin le détenteur du *solo* ne peut s'approcher de ce dernier qu'après s'être purifié avec l'eau consacrée, car il a pu, involontairement, être en contact avec quelque chose d'impur et celui qui touche au *solo* ou procède aux sacrifices doit être en état de pureté absolue. C'est pour cela que durant les périodes consacrées pendant lesquelles, chaque jour, il doit oindre le *solo* de miel et brûler de la résine *ramy* il doit s'abstenir de toute relation sexuelle.

II. — Solon' Andriambodilova

Comme nous l'avons déjà dit, Andriambodilova, frère cadet d'*Andriantsimandafikarivo*, régna à *Ambohimanarina-Anosisoa* et sa personne est l'objet d'un culte analogue à celui d'*Andriantsimandafikarivo*.

Dans le préambule de cet article nous avons cherché à esquisser, à grands traits, les raisons du caractère divin attribué aux rois et à leur qualité d'intermédiaires entre la divinité et le peuple, faisant remarquer que ceux-là surtout qui, de leur vivant, surent s'imposer à la foule par des faits se rattachant à l'extraordinaire, par des originalités spéciales devinrent, une fois morts, l'objet de vénérations particulières. *Andriambodilova* nous en fournit une preuve assez convaincante.

---

(1) Toutefois depuis l'occupation française, la monnaie coupée qui constituait la monnaie divisionnaire, ayant été retirée de la circulation, l'interdiction s'est transformée et l'offrande peut consister en une pièce quelconque de monnaie à l'exclusion de la monnaie de billon.

En ce qui concerne l'originalité, la tradition nous apprend que notre roi possédait un orgueil incommensurable qui le faisait se considérer comme très supérieur aux autres rois et nobles qui l'entouraient et il ne pouvait souffrir que quelqu'un d'entre eux se permît de franchir le seuil de sa demeure. Un jour, alors qu'il était sorti, des nobles vinrent pour lui rendre visite et, en l'attendant, pénétrèrent dans sa maison, durant qu'on allait le prévenir. Dès qu'il fut mis au courant de ce qui se passait, il revint précipitamment et, au lieu de se rendre auprès des visiteurs, il fit grimper ses esclaves sur la maison dont il fit démolir le toit. Surpris et outrés de cette manière de faire, les nobles couverts de poussière se hâtèrent de fuir cette demeure inhospitalière, sans même songer à protester, pressés qu'ils étaient d'échapper à la chute des poutres et des chevrons. En voyant cette fuite précipitée le peuple ne douta plus de la suprématie de leur roi sur les autres nobles. Cette croyance qui eût, sans doute, été en s'atténuant avec le temps, fut ravivée par un incident qui se passa à une époque relativement récente. Le prince *Rakoto* qui devait succéder à sa mère *Ranavalona Ire* sur le trône d'Emyrne, sous le nom de *Radama II* (1), un jour qu'il se promenait dans les environs d'*Ambohimanarina*, eut l'idée de se rendre au tombeau d'*Andriambodilova*. Alors qu'il gravissait la colline d'*Anosisoa* et que parvenu à *Ambatolampy*, il apercevait le tombeau, son filanjana se brisa et il dut revenir sur ses pas. Cet accident fortuit ne manqua pas d'être attribué à l'esprit du roi défunt qui s'était montré outré de voir le prince venir lui rendre visite en filanjana comme s'il se considérait, sinon son maître, du moins son égal. On ne peut donc se rendre au tombeau autrement qu'à pied et on ne peut en approcher avec un parasol ouvert, autrement un vent violent l'emporterait au loin sans préjudice des malheurs qui pourraient survenir à celui qui se serait montré aussi irrespectueux envers les mânes de l'ancien roi. Toujours dans le même ordre d'idées, avant l'occupation française, les esclaves ne pouvaient se rendre à *Anosisoa*, ceux qui l'auraient tenté eussent été mis à mort, comme ayant manqué de respect à *Andriambodilova* ; aux seuls hommes libres l'approche du tombeau était permise.

L'imagination du peuple, déjà fortement frappée par ce caractère spécial de l'ancien roi, devait l'être encore plus par le mariage qu'il contracta avec *Ranoro*. A l'époque où *Andriambodilova* régnait à *Anosisoa*, ce village était entouré d'immenses marais formés par la *Mamba*, marais qui devaient être transformés, dans la suite, en terres de rizières, par l'endiguement de la rivière. Un jour, il aperçut, sur un rocher, à quelque distance de chez lui, au milieu de l'eau, un être qui semblait se chauffer au soleil ; mais s'étant rapproché pour voir ce que c'était, l'être disparut dans le marais ; le lendemain et les jours suivants, il en fut de même. Dépité, il eut recours à la ruse ; ayant construit un petit radeau avec des roseaux, il se rendit, avant l'aube, près du rocher, et là, dissimulé de son mieux, attendit l'apparition. Alors que le soleil commençait à monter à l'horizon, il vit les eaux s'agiter et une femme, à la longue chevelure, sortant de l'onde, gravit la pierre. *Andriambodilova*, décidé à s'en emparer, s'approcha avec précaution et fut assez heureux pour la saisir par les cheveux au

(1) Ranavalona Ire régna de 1828 à 1861, Radama de 1861-1863.

moment où elle allait plonger dans le marais. Frappé de sa beauté, *Andriambodilova* lui proposa de venir avec lui partager sa vie. Tout d'abord, la femme se débattit, l'implorant pour qu'il la relachât, lui disant que cette union entre eux était impossible : « Je suis, *Ranoro*, fille de *Rasiratandremo* (1) ; je ne puis manger « de sel, je ne puis même en entendre prononcer le nom ; vous « voyez donc que je ne puis devenir votre femme, car vous ne « pourriez vous contraindre à observer ces *fady* (2) ». Cette résistance ne fit qu'accroître le désir d'*Andriambodilova* qui se fit plus pressant, promettant d'observer le *fady*, si bien que *Ranoro* finit par consentir à devenir sa femme. Les premiers temps, tout alla fort bien et *Ranoro* mit bientôt au monde un enfant que choyait fort *Andriambodilova*. Ce dernier avait jusque-là fait grande attention à observer le *fady* de son épouse, quand, un jour, appelé au dehors alors qu'il allait traire une vache, il pria *Ranoro* de faire attention à ce que le veau n'aille point têter, de façon à trouver du lait en rentrant. Ranoro le lui promit et attacha le jeune animal ; malheureusement au lieu de passer le lien autour du cou, elle le passa autour de la queue. Le veau, se débattant, fit glisser la corde et, courant auprès de sa mère, se mit à la têter goulûment. *Andriambodilova* rentrait à ce moment. A ce spectacle, il se mit en fureur et gourmanda sa femme, lui reprochant sa conduite, se laissant aller jusqu'à prononcer : *Adray Ikala zanatsira ity* ! (Ah ! cette fille de sel !) A peine eut-il prononcé ces paroles que *Ranoro*, saisissant son enfant, courut au marais où elle se précipita avec lui. Depuis elle ne reparut jamais (3).

Après sa mort, *Andriambodilova* devint un objet de vénération pour les peuplades *Tehiroka* et un véritable culte s'établit sous le règne de *Radama Ier* (1810 — 1828). Avant d'aller en expédition les soldats se rendaient à *Anosisoa*, au tombeau de l'ancien roi, pour réclamer sa protection et là s'adressaient à un nommé *Ingahibelaka* qui remplissait le rôle de *mpisorona* (sacrificateur). Ce dernier prononçait alors la prière suivante :

Eny, Andriambodilova ato, Andriantsimandafika, Andriandroka, Andriantoarivo, handeha ho any an-tafika ireto ny zanakareo ; ka mangataka fitahiana, mangataka tso-drano aminareo mba tahio soa aman-tsara ireo olona ireo hierem-basy aman-defona, ho tsara mandroso ho tsara miverina ho tonga soa aman-tsara eto amin' ity tanindrazana ity, fa hianareo no ray aman-dreny !

Oui Andriambodilova qui êtes ici, Andriantsimandafika, Andriandroka, Andriantoarivo, voilà vos enfants présents ; ils vous demandent secours, ils vous demandent protection, bénédiction, veillez sur eux, protégez-les des atteintes des fusils et des lances : qu'ils aillent et reviennent sains et saufs, sans incident, qu'ils puissent regagner leur patrie, ici, vous êtes leur père et leur mère !

---

(1) Mot composé de « sira », sel et « tandremo », auquel on doit faire attention.
(2) Fady. — Ce qui est défendu, interdit.
(3) Il existe plusieurs versions touchant la disparition de Ranoro. L'une, très voisine de celle citée, raconte qu'Andriambodilova, tandis qu'il trayait une vache, avait confié à Ranoro le soin de tenir le veau éloigné ; mais l'animal était robuste et Ranoro ne put le maintenir. En se précipitant pour retrouver sa mère, le veau, dans sa course, heurta Andriambodilova, lequel, trébuchant, laissa tomber le vase qu'il venait de remplir et c'est alors, qu'aveuglé par la colère, il interpella sa femme. Une autre dit que Ranoro allant chercher de l'eau confia son enfant à Andriambodilova ; l'enfant était méchant et ne faisait que crier, si bien que son père excédé l'appela « Zanatsira ». Ranoro qui revenait à ce moment, se précipita sur son fils et, l'emportant, alla se jeter avec lui dans le marais.

Puis les intéressés s'écriaient à leur tour :

Raha tonga soa aman-tsara, ray razana eto, dia hamono ondrilahy eto...... izahay ho fanamasinana anao !

Si nous revenons sains et saufs, ô père et ancêtre d'ici, nous immolerons un bélier...... pour te sanctifier !

Ces paroles prononcées, chacun allait déposer un *varifitoventy d'argent* (1) dans un trou creusé au pied de la pierre de chevet du tombeau, puis prenait un peu de cette terre ainsi qu'une feuille ou un morceau d'écorce ou de bois d'un arbre situé à l'Ouest du tombeau et s'en allait.

Après l'expédition, les soldats rentrant chez eux disaient avoir été protégés par la terre et les feuilles emportées ; s'ils se sentaient malades, quelques grains de la terre du tombeau délayés dans l'eau et avalés les avaient guéris ; s'il devait y avoir un combat, *Andriambodilova* les en avertissait pour qu'ils se missent sur leurs gardes. Aussi se rendaient-ils aussitôt au tombeau pour remercier leur protecteur. Le *mpisorona* prononçait alors l'invocation suivante :

Ireto tonga ny zanakao, Andriambodilova, ny any Fidirana, ny any Ambohitriniarivo ; tonga eto Anosisoa ny zanakao hanefa ny voady nataony taminareo ray aman-dreny fa tonga soa amantsara na nambinin-java-mahasasatra ka hamono ondrilahy, na akoholahy, na...... !

Voici arrivés tes enfants ô Andriambodilova, ceux de Fidirana, ceux d'Ambohitriniarivo ; ils sont arrivés à Anosisoa tes enfants pour remplir les vœux qu'ils vous avaient faits à vous qui êtes leur père et leur mère ; et arrivés sains et saufs, car ils ont été protégés dans les entreprises périlleuses, ils t'immoleront des béliers, des coqs, des...... !

Et les fidèles immolaient béliers et coqs sur la pierre de chevet, arrosant du sang de la victime les pierres entourant le tombeau. Les plumes des ailes et de la queue des coqs étaient plantées à la porte nord de l'entourage du tombeau, en même temps que les pattes et la tête y étaient suspendues ; les corps grillés au seuil de la même porte étaient partagés entre les assistants qui devaient les consommer sur place. Pour les béliers, la viande était emportée à la maison où venait en manger qui voulait, sans toutefois pouvoir en emporter, d'où sa dénomination : *Soron-tsy mivoaka* (sacrifice qu'on ne peut sortir).

Ceux qui réclamaient le secours d'*Andriambodilova*, s'ils voulaient voir leurs vœux exaucés, devaient s'abstenir de porc, de bouc, d'oignons, de *hena ratsy* (viande d'animaux abattus à l'occasion de funérailles) ; enfin on devait prendre garde de ne pas laisser séjourner, dans la maison où il y avait un mort, la terre sacrée provenant du tombeau d'*Andriambodilova*.

A dater de ce moment la renommée d'*Andriambodilova* ne fit qu'augmenter et les *Tehiroka* prirent l'habitude de venir en pèlerinage à son tombeau à la nouvelle lune d'*Alahamady* (2). A cette époque, les bosses des bœufs abattus dans la région étaient mises de côté, on les transportait au tombeau dont on oignait les pierres

---

(1) Varifitoventy. Littéralement : « poids de sept grains de riz » : petit morceau de piastre coupée représentant les 7/720 de l'ariary (piastre coupée), valant environ 0 fr. 05 centimes.

(2) 1er mois et 1re lune de l'année malgache.

avec la graisse en provenant et les porteurs les présentaient comme suit :

Avy izahay ry Ingahibe hanasina anao amin' ny trafon-kena malaza fa tratrin' ny taona mitsingerina !

Nous venons, ô Seigneur vénéré, te sanctifier avec la bosse sainte car la nouvelle année est arrivée !

Ensuite les bosses grillées à la porte nord du tombeau étaient partagées entre tous les assistants qui les mangeaient sur place tandis que d'autres dansaient et chantaient au son de la *valiha*, chantant les louanges d'*Andriambodilova*.

Depuis la conquête, le culte, loin de diminuer, est devenu peut-être encore plus accentué ; ce n'est plus une fois par an qu'ont lieu les pélerinages au tombeau, mais bien à trois époques : aux nouvelles lunes d'*Alahamady-Alahasaty* (1), *Alakaosy* (2). On s'y rend de tous les environs de Tananarive apportant, en offrande, outre des bosses de bœuf, des béliers, des coqs, du miel, du gingembre, des fruits. Les animaux sont tués, comme il a été dit plus haut, mais tandis que les fruits sont en partie mangés sur place, en partie laissés sur le tombeau, la viande provenant des animaux sacrifiés n'est plus consommée sur place ; les plumes des ailes et des queues des coqs continuent à être plantées dans le mur d'entourage du tombeau, à sa partie septentrionale. Les sacrifices et les offrandes se font au milieu des danses et des chants accompagnés par divers instruments, tandis que les fidèles, en compagnie du mpisorona, prononcent la prière suivante :

Eny Andriambodilova, tonga eto izahay tompoko avy hanasina anao amin' ny ondrilahy sy ny akohelahy, ny tantely ny.... fa izahay tsy manana ray aman-dreny afa tsy hianao, fa hianao no kibo nitoerana ary kitapo nifonosana ary nitondra ny tsitsika sy ny hasina ka avy miantso anareo andriana izahay hanatrika izao hasina hataonay amin' Andriambodilova izao !

« Oui, Andriambodilova, nous sommes venus, seigneur, pour te faire offrande de béliers et de coqs, de miel, de..... car nous n'avons d'autre père et d'autre mère que toi, tu nous a portés dans ton sein comme la bourse enveloppe ce qu'elle contient, alors nous t'apportons des louanges et des présents et vous nobles nous vous appelons pour être témoins des offrandes que nous faisons ici à Andriambodilova ! »

« Ary hianao Andrianampoinimerina (3), ary hianao Ranavalomanjaka (4), Radama raibeny (5), Rasoherimanjaka (6), Ranavalona II (7), Ranavalona III (8), Andriantsimandafikarivo (9), Andrianjaka, Ramatoa Ranoro (10), Ramaroanaka (11), Rakotomaditra,

Et toi Andrianampoinimerina, et toi Ranavalomanjaka, Radama le plus renommé, Rasoaherimanjaka, Ranavalona II, Ranavalona III, Andriantsimandafikarivo, Andrindrianjaka, Ramatoa Ranoro, Ramoroanaka, Rakotomaditra, Rakotoandriana, Rasoalavavolo, Ra-

(1) 5ᵉ mois et 5ᵉ lune de l'année malgache.
(2) 9ᵉ mois et 9ᵉ lune de l'année malgache.
(3) Fondateur de l'hégémonie hova (1797-1810).
(4) Ranavalona Iʳᵉ (1828-1861).
(5) Radama Iᵉʳ (1810-1828).
(6) Rasoherina (1863-1868).
(7) Ranavalona II (1868-1883).
(8) Ranavalona III (1883-1897).
(9) Ratsimandafika régna à Ambohitriniarivo alors qu'Andrianjaka régnait à Tananarive (1610-1630).
(10) Ranoro, femme d'Andriambodilova, et qui est l'objet d'un culte très suivi.
(11) Tous les noms qui suivent, sauf Radama II qui régna à Tananarive de 1861-1863, sont ceux de chefs vazimba dont on ignore l'histoire.

Solon' Andriambodilovo

Rakotoandriana, Rasoalavavolo, Rasoabakobako, Ramaitsoakanjo, Randriambololona, Radama nitondra tapany, Ranavalona tsy mitovy amin' andriana, Rafaramahery, Rafaratrano, Ravaomanjaka, Rasoabo, Rakapila, Andriamorabe, Andriamaro, Andriamisara, Andriamisavalambo, Andriamitaontany ! fa hianareo no andriana taty ! »

« Ary koa izahay hiantso ny hasin' ny tendrombohitra 12, dia ny hasin' Ankaratra, ny any Andringitra, ny any Antananarivo, Ambohimanga, Ambohitrabiby, Ilafy, Ambohitriniarivo, Anosisoa, Babay, Lohavohitra, Ambohitrandraina, Amoron' Itasy, Farahantsana, Kingory, Fandrarazana, Analamanitra, Andrarakasina, Ampandrampohy, Ampandrandava, Fanongoavana, Vodivato, Andranonandriana, Andranosoa ! »

« Miantso anareo izahay mba hanatrika izao zavatra vonoina ho an' Andriambodilova masina ireto ka ! »

« Rehefa voantso ny tendrombohitra 12 dia hanao eto aminao Andriambodilova masina, ny tsitsika sy ny hasina izay voaraokan' ny felatananay ! »

« Ireo no voaraokanay ny ondrilahy be hofaka, ny akoholahy, ny tantely....., ary mangataka izahay zanakao madinika ireto mba hotahinao amin' *ny andro sy ny* alina ka ny angatahinay voalohany indrindra dia ny tsy hisian' ny rivotra sy ny havandra amin' ny zavatra ambolena, ny mba hahaloavanay ny hetra ! »

« Rehefa vita izay tso-drano ataonay eto aminao dia manao veloma anao izahay ! »

soabakobako, Ramaitsoakanjo, Randriambololona, Radama qui n'a régné qu'en partie, Ranavalona qui n'a pas son égale parmi les nobles, Rafaramahery, Rafaratrano, Ravaomanjaka, Rasoabo, Rakapila, Andriamorabe, Andriamaro, Andriamisara, Andriamisavalambo, Andriamitaontany ! car vous fûtes les nobles qui régnèrent ici ! »

« Et nous invoquerons aussi la sainteté des 12 collines, et la sainteté de l'Ankaratra, de l'Andringitra, de Tananarive, d'Ambohimanga, d'Ambohitrabiby, d'Ilafy, d'Ambohitriniarivo, d'Anosisoa, de Babay, du Lohavohitra, de l'Ambohitrandraina, des bords de l'Itasy, de Farahantsana, de Kingory, Fandrarazana, Analamanitra, Andrarakasina, Ampandrampohy, Ampandrandava, Fanongoavana, Vodivato, Andranonandriana, Andranosoa ! »

« Nous vous appelons tous pour être témoins des sacrifices que nous faisons à Andriambodilova le saint ! »

« Et après avoir invoqué les 12 collines nous te ferons ici, saint Andriambodilova, les offrandes et les présents provenant des biens acquis par notre travail ! »

« Les voilà rassemblés les béliers à grasse queue, les coqs, le miel ..... et nous te demandons, nous tes enfants pleins de faiblesse (littéralement : tes enfants petits) de nous protéger et durant le jour et durant la nuit et nous te demandons avant tout que ni le vent, ni la grêle ne viennent frapper nos cultures, que nous puissions verser les impôts ! »

« Et après la bénédiction dont nous sommes ici l'objet, nous te présentons nos hommages ! »

Puis surexcités par les chants et les danses, certains comme inspirés, annoncent que le saint Andriambodilova est en eux et ils prophétisent tandis que les autres assistants recueillent avec soin leurs paroles qu'ils s'imaginent être dictées par le saint vénéré lui-même.

Comme nous l'avons déjà vu pour *Andriantsimandafikarivo*, on n'est pas obligé de se rendre au tombeau d'Andriambodilova pour réclamer son intercession, on peut s'adresser à son *solo*.

Le *solo* est constitué par un petit sac de toile pourpre contenant de la terre provenant de son tombeau et prise au pied de la pierre dressée au chevet (Voir planche ci-jointe)

A la partie inférieure se trouve un rang de perles rouges (*vaka-maivana*) et blanches (*vakampotsy*) entremêlées qui sont censées

représenter l'enceinte du village d'Anosisoa ; les perles blanches disposées en arceau sont l'image des pierres formant le tombeau.

Au milieu, le sac est entouré et resserré par un cordon de grosses perles rouges (*voahanginandriana*) et la partie supérieure est ceinte d'un galon d'or que traverse perpendiculairement un triple rang de perles rouges, le rang du milieu constitué par de grosses perles, les deux autres par de petites perles. Galon et perles représentent la puissance et la noblesse du roi.

Au sommet se trouvent fichées des aiguilles de différentes grandeurs ; toutes sont l'image du pouvoir que possédait le roi, elles représentent les guerriers qui faisaient sa force ; celles croisées et surmontées de perles représentent plus particulièrement les gardes qui l'entouraient, ne le quittaient jamais, veillant sur sa personne.

L'aiguille du milieu représente plus particulièrement la pierre levée qui est au chevet du tombeau, celle au pied de laquelle on prend la terre celle où on égorge les victimes offertes en sacrifice, c'est la personnification d'Andriambodilova lui-même et à son extrémité se trouve la perle qui était réservée aux rois *Vakamifidiandriana*, entourée de fils d'or retombant sur le *solo* et qui représentent les franges des lambas de soie qui entouraient le corps du roi à sa mort.

Sur le corps même du *solo* se voient des anneaux d'argent et des figurines de bœufs en argent. Les anneaux (*masombolafotsy*) c'est l'œil du maître qui reste toujours ouvert auquel rien ne peut être dissimulé. Les bœufs (*ombalahivolafotsy*) ce sont les richesses du seigneur, ses troupeaux qu'il veille jalousement.

On s'adresse au *solo* pour demander l'intercession d'Andriambodilova comme on le fait au tombeau, il est à remarquer toutefois qu'on doit toujours, le vœu exaucé, se rendre au tombeau à Anosisoa à l'époque propice pour y porter les offrandes et faire les sacrifices promis, cela est dit expressément dans la prière. Ainsi une personne s'adresse-t-elle au *solo* pour avoir des enfants, elle procède de la façon suivante :

Elle se rend un des jours consacrés là où se trouve le *solo*, revêtue de ses habits les plus propres, et tout d'abord s'incline profondément la paume des mains tournée vers le ciel en prononçant la formule de salutation : *Tsara va tompoko é ! Sarasara tompoko é !* puis elle présente le miel délayé dans l'eau qui servira à oindre le *solo* et la résine ramy qui sera brûlée en son honneur et prosternée elle prononce l'invocation suivante :

Andriamanitra o ! Andriambodilova o ! mba mangataka ny fara sy dimby ary raha tanteraka soa aman-tsara hamono ondrilahy ary aho !	O Dieu ! ô Andriambodilova ! je demande un descendant et un héritier et si cela arrive heureusement, moi je sacrifierai un bélier là-bas !

Et en se retirant elle n'oublie pas de déposer le *vola tsy vaky*.

Dans le cas de maladie, pour obtenir la guérison, on procède comme il vient d'être dit, mais ensuite le *solo* est trempé dans un verre d'eau que le malade doit absorber, dans le silence le plus profond, la tête recouverte jusqu'à moitié de la figure par un pan du lamba et rester prosterné dans cette position pendant quelques minutes.

Les époques auxquelles on peut s'adresser au *solo* ne sont pas exactement les mêmes que celles des pèlerinages au tombeau, ce

Solon' Andriambolanambo (Face)

sont : chaque *Asorotany* (1), *Adimizana* (2) et *Alakaosy* (3) de la nouvelle lune à la pleine lune (*andro miakatra*) (4) ; de la pleine lune à la nouvelle lune ce sont des jours fady (*andro ravana*) (5). La meilleure époque est *Alakaosy* pendant laquelle le détenteur du *solo* doit l'oindre de miel, brûler du ramy, lui faire des sacrifices en lui adressant des prières.

Les fady à observer sont les suivants :

1° Ne pas manger de bouc ou de porc. Ces animaux ne doivent approcher ni le tombeau, ni le *solo* ; cette interdiction est absolue pour le *mpisorona* ou le détenteur du *solo*, qui ne peut même pas posséder de ces animaux ; pour les autres personnes, l'interdiction de manger de ces viandes ne s'impose que le jour où on s'adresse à Andriambodilova et en attendant le résultat des demandes adressées au saint ; l'inobservation de ces prescriptions entraînant pour le moins leur non-réalisation ;

2° Ne pas manger de *sifotra* (escargots) ;

3° Ne manger ni ail ni oignon ;

4° Ne pas manger de *hena ratsy* (viande d'animaux abattus à l'occasion de funérailles).

Est également fady, la couleur noire. Les seules que supporte Andriambodilova sont le blanc et le rouge. C'est ainsi que le *solo* ne peut être contenu que dans un objet de couleur rouge ou blanche ; que les offrandes animaux ou objets doivent être obligatoirement rouges ou blancs ou rouges et blancs.

Comme nous l'avons vu pour Andriantsimandafikarivo, le fady des morts existe également pour Andriambodilova. Le *solo* ou la terre provenant de son tombeau ne peuvent se trouver en contact avec un mort ni même séjourner dans la pièce où il s'en trouverait. Le mpisorona ou le détenteur du *solo* doivent également s'abstenir de toutes relations sexuelles en Alakaosy.

III. — Solon' Andriambolonambo

Andriambolonambo, seigneur de Namehana, fut, d'après les traditions, contemporain d'*Andriambelomasina* qui régna à *Ambohimanga de 1730 à 1770* (6) ; les renseignements qu'on possède sur lui sont assez confus, c'est ainsi que certains rapportent que *Rasoherina*, son épouse, devint la femme d'*Andriambelomasina*, tandis que d'autres, ce qui paraît plus vraisemblable, font de *Rasoherina* sa fille qu'il aurait eue de *Rasoherinarenimy* (7).

De son vivant, ce seigneur avait une grande autorité dans la région et passait pour être capable de commander aux éléments, c'est ainsi qu'on raconte le fait suivant : Une année, alors que la récolte du riz venait d'être faite et que le grain n'avait plus qu'à être séché pour être ensilé, le temps, beau jusqu'alors, se mit à changer et la pluie ne cessait de tomber menaçant de tout faire

---

(1) Nom de la 4e lune et du 4e mois de l'année malgache.
(2) Nom de la 7e lune et du 7e mois de l'année malgache.
(3) Nom de la 9e lune et du 9e mois de l'année malgache.
(4) Littéralement : jour qui monte.
(5) Littéralement : jour détruit.
(6) Renseignement fourni par le Père Malzac dans son *Histoire du royaume Hova*, page 31.
(7) *Tantara ny Andriana* (édition de l'Académie Malgache, tome Ier, page 381, et note 2 même page).

pourrir. C'est en vain que les habitants adressaient leurs plus ferventes prières à la divinité, les pluies ne cessaient pas. De guerre lasse quelques-uns d'entre eux résolurent de demander à leur seigneur d'intercéder pour eux. *Andriambolonambo*, après les avoir entendus, leur dit de rentrer chez eux et de sortir leur riz sur des nattes, de ne pas avoir de crainte. En effet, quelque temps après, s'avançant sur le seuil de sa porte il adressa une prière fervente à *Andriamanitra* le suppliant de faire venir le soleil. Sa prière fut exaucée et tant qu'il fut dehors le soleil brilla, quand il rentra la pluie reprit aussitôt. Il en fut de même les jours suivants et le peuple fut sauvé de la famine. On raconte encore que se trouvant un jour assis à la porte ouest du village de Namehana, alors qu'il causait avec les notables de l'endroit, un oiseau qui l'importunait de ses cris, vint à passer au-dessus de sa tête, il lança de son côté un jet de salive et l'oiseau vint tomber sans vie à ses pieds.

Lorsqu'il mourut, il fut enterré sur la place du village où son tombeau se trouve encore attenant au jardin de l'école officielle. Il arriva qu'un bœuf gras, une fois, heurta en passant le tombeau, il tomba et quoi qu'on essayât, il fut impossible de le relever ; on dut l'abattre sur place. Ce fait renforça encore l'idée que les habitants se faisaient de la puissance de leur ancien seigneur et son tombeau devint un objet de vénération et de culte.

On prit l'habitude de venir réclamer son intercession auprès de la divinité, lui faisant des sacrifices. C'est ainsi que, même encore à l'heure actuelle, quand une sécheresse trop prolongée menace les récoltes, les habitants se rendent à son tombeau et après l'avoir invoqué réparent et arrangent la *trano-masina* (1) du tombeau et si les pluies arrivent, restent persuadés que c'est grâce à *Andriambolonambo*.

Le culte rendu à Andriambolonambo semble depuis quelques années déjà beaucoup s'amoindrir et on ne s'adresse plus guère à lui que pour demander la pluie ou la faire cesser, pour éviter la chute de la grêle.

Les cérémonies du culte sont des plus réduites. On commence par aller se purifier à la source sacrée d'*Antsahakely*, située au sud de Namehana, puis après on se rend au tombeau où, offrant aux mânes d'Andriambolonambo du miel, des oranges, des bananes, plus rarement des coqs ou des béliers, on réclame son intercession dans les formes habituelles.

Les époques propices sont les : *Alahamady* (2), *Alahasaty* (3), *Alakaosy* (4), de la nouvelle lune à la pleine lune.

Les fady sont les mêmes que ceux d'Andriambodilova que nous avons déjà vus.

Le *solo* est constitué par un sac d'étoffe rouge contenant de la terre prise au tombeau à Namehana et est orné de perles blanches et rouges disposées en cordons sur le corps du *solo* et censées représenter le tombeau et son entourage. Les autres perles supportées par les aiguilles, les bœufs et les anneaux d'argent ainsi

(1) Réduction de maison se trouvant au sommet des tombeaux des Andriana et qu'est censé habiter l'esprit du défunt.
(2) 1re lune et 1er mois de l'année malgache.
(3) 5e lune et 5e mois de l'année malgache.
(4) 9e lune et 9e mois de l'année malgache.

Solon' Andriambolanambo (Dos)

que les fils enserrant le tout ont la même signification que dans les *solo* précédemment décrits.

L'aiguille du centre traverse deux grosses perles, qui portent le nom de *Vaka-malemisaraka* (littéralement : qui ne veulent pas se séparer) et qui sont censées représenter *Andriambolonambo* et ses sujets.

Le bouton placé sur les aiguilles croisées qu'on voit au dos du *solo* représentent les guerriers armés de la lance et du bouclier qui constituaient la garde personnelle du seigneur.

IV. — Solon' Andrianampoinimerina

Andrianampoinimerina, le grand roi fondateur de l'hégémonie hova, régna de 1787-1810. L'œuvre qu'il accomplit aurait suffi, par elle-même, à convaincre les populations qu'il était bien l'élu du ciel et à le faire considérer par tous comme un des meilleurs intermédiaires pour obtenir des puissances célestes la réalisation des vœux et demandes adressés à ces mêmes puissances, mais les histoires et les légendes concernant le temps où encore enfant, sous le nom de *Ramboasalama*, il fut désigné comme devant être le grand roi, ne purent qu'augmenter cette croyance et c'est ce qui explique le culte rendu à sa personne, considérée comme sacrée, encore de nos jours.

Ramboasalama naquit le premier jour de la lune *Alahamady* (1), jour réputé de bon augure ; le destin semblait ainsi le désigner dès sa naissance pour accomplir de grandes choses ; d'autres faits devaient accréditer cette idée (2). C'est ainsi qu'un jour, *Andriambelomasina* (3), ayant réuni ses fils et petits-fils, les invita à choisir parmi de nombreux objets ce qui leur plairait le mieux ; lorsque le tour de *Ramboasalama* fut venu, il choisit un peu de terre. A cette vue son grand-père transporté de joie s'écria : « A lui la terre et le royaume ! » (4).

Une autre fois, ayant quelque argent, il se munit de miel et de crevettes et décida d'aller porter ces présents à sa grand-mère *Ramorabe*, épouse d'*Andriamananimerina*, roi d'Ambohidratrimo. Lorsqu'il arriva, Ramorabe, qui venait de consulter le *sikidy* (5), le reçut comme un roi, le bénissant à trois reprises, l'aspergeant d'eau et le traita, pendant trois jours, avec les plus grands honneurs. Quand il quitta Ambohidratrimo, elle le bénit encore, disant : « Tu es à Ambohimanga au grand centre de l'Imerina. Puisses-tu vaincre ! Tu ne tueras point les bons ! Tu ne condamneras pas les innocents ! » Et elle le fit monter sur le palanquin royal, souhaitant que tous les Hova le reconnussent comme roi (6).

---

(1) 1re lune et 1er mois de l'année malgache,

(2) Cf. *Tantara ny Andriana* édition de l'Académie Malgache, page 400).

(3) Petit fils d'Andriamasinavalona, régna à Ambohimanga (1730-1770 ?).

(4) Cf. *Histoire du royaume Hova* du Père Malzac, page 72.

(5) Art de la divination. Le même mot sert également à désigner les graines employées pour consulter le destin. On les remue et combine suivant certaines règles. (Consulter à ce sujet : *Ny Famohazan' ny sikidy* (région d'Analalava), par A. Dandouau (*Bulletin* de l'Académie Malgache, vol. V, année 1907, page 61) ; *Le sikidy malgache*, par H. Russillon (*Bulletin* de l'Académie Malgache, vol. VI, année 1908, page 115) ; *Le sikidy chez les Tanala de l'Ikongo*, par le capitaine Ardant du Picq (*Bulletin* de l'Académie Malgache, vol. IX, année 1911, page 195).

(6) Cf *Tantara ny Andriana* (édition de l'Académie Malgache), pages 406 et 407), et *Histoire du royaume Hova* du Père Malzac, pages 72 et 73.

Cette prédiction fut encore confirmée par ce qui suit. Un jour Andriamamilaza, qui demeurait à Analamainty, près de la grande forêt, vint à Tananarive, Ambohidratrimo et Ambohimanga pour rendre visite aux différents princes héritiers du trône, porteur d'un bâton droit et sans nœuds, d'un bambou et d'une boîte contenant du miel. Arrivé à Tananarive, après avoir salué le prince, déposant les objets qu'il avait apportés, il sortit quelques instants. En rentrant, il ne trouva plus son *tsontsoraka* (bâton sans nœuds) ; il dit alors : « Adieu, c'est un pays qui fait disparaître ce qui est droit et juste ! » et il se rendit à Ambohidratrimo avec son bambou et son miel. Arrivé là, il procéda de même qu'avant, mais, revenant à l'improviste, il surprit le prince qui, ayant ouvert la boîte au miel, en goûtait le contenu. Reprenant miel et bambou il s'écria : « Adieu ! on ne voit pas quelle sera la fin de ce pays : c'est comme du miel dans une boîte ouverte, qui est dévoré par les imbéciles ». A Ambohimanga, après avoir salué le prince, il alla se promener et quand il revint, il retrouva ses objets tels qu'il les avait placés, à son arrivée, alors il salua Ramboasalama : « Adieu ! je m'en retourne, le prince de Tananarive ne veut pas ce qui est droit et juste ; celui d'Ambohidratrimo est comme du miel dans une boîte ouverte, exposé à la voracité des hommes ; mais arrivé ici, je vois que ce pays a de l'avenir : tu es destiné à être roi ». (1)

Pour terminer je citerai encore la légende suivante, que j'ai recueillie à Ambohidratrimo et qui est, je crois, inédite :

Ingahibe (2) régnait alors à Ambohidratrimo tandis qu'*Andrianampoinimerina* avait succédé à *Andrianjafy* à Ambohimanga. Ingahibe était vieux, si vieux même qu'il ne se bougeait qu'avec difficulté. Un jour sa femme, qui était encore jeune, le surprit à côté du foyer, accroupi, les genoux remontant au-dessus de sa tête ; elle appela ses enfants et se lamenta : « Voyez, mes enfants, comme votre père est vieux et incapable, j'ai honte d'être sa femme et vous, tant qu'il sera là, vous ne pourrez régner ! Chassons-le donc du village. » Les habitants furent donc convoqués et on leur apprit ce qui avait été décidé, le roi n'ayant plus les forces nécessaires pour remplir les charges du pouvoir, ils y consentirent. Seul le chef de ses serviteurs s'y refusa et déclara que si son maître était chassé du village il ne l'abandonnerait pas, qu'il était toujours pour lui son roi et qu'il mourrait là où mourrait le roi ; son exemple amena sept autres serviteurs à faire la même déclaration. Ingahibe fut donc transporté dans une maison qu'on construisit au coin sud-est du village et à ses serviteurs se joignit sa dernière fille. Trois mois après environ, une nuit, Ingahibe, vit en rêve son pere qui lui dit : « O mon fils que tu es malheureux ! ta femme et tes fils ne t'aiment plus ! mais ils ne régneront plus, le seul et unique roi qui régnera sur tout le pays est celui qui se trouve sur la montagne entourée de forêt sise dans l'*Alahamady* (nord-est). Dépêche à cet endroit de tes serviteurs ; ils y arriveront dans un mois, ils diront au roi combien ta femme et tes fils te haïsssent et il te secourra, car autrement tu te coucherais bientôt dans ton tombeau. »

Le lendemain Ingahibe raconta son rêve à ses serviteurs qui s'empressèrent de préparer les cadeaux qu'emporteront les envoyés.

---

(1) Cf. *Tantara ny Andriana* (édition de l'Académie Malgache, pages 307 et suivantes), et *Histoire du royaume Hova* du Père Malzac, pages 73 et 74.

(2) Il s'agit, sans doute, d'un fils de Ramorabe et d'Andriamananimerina.

Au bout d'un mois ces derniers parvinrent un matin auprès d'Ambohimanga et demandèrent à voir le roi. Parvenus auprès de lui, ils lui offrirent leurs présents et, sur sa demande, lui exposèrent leur mission : « Nous sommes envoyés auprès de toi par Ingahibe, qui vieux et délaissé des siens, a été par eux rejeté du village et cependant il est le roi d'Ambohidratrimo. Allez, nous a-t-il dit, au pays couvert de forêt, car là se trouve celui qui règne sur la terre et le ciel. Andrianampoinimerina, tout joyeux de ces paroles, combla d'amitiés les envoyés et leur dit : « Prenez pour votre maître ces deux bœufs gras et ces deux vaches avec leur veau qui lui fourniront du lait pour se nourrir ; prenez également ces calebasses contenant de la graisse qui servira à le frictionner. Allez et dites-lui que je viendrai à mon jour. Et où se trouve-t-il ? Au sud-est d'Ambohidratrimo. C'est donc à Asorotany (1) que j'irai ».

A l'époque convenue, Andrianampoinimerina, accompagné de serviteurs portant des étoffes et des pots de graisse, se rendit auprès du vieux roi. A son arrivée il le fit baigner, puis l'ayant étendu sur les étoffes qu'il avait apportées, il le frictionna avec la graisse tant et si bien qu'il finit par rendre aux articulations leur ancienne souplesse. Ingahibe, se relevant tout seul, se tourna vers son visiteur et lui dit : « Tu seras le seul et unique souverain sur cette terre ! » Ils causèrent ensuite longtemps et quand vint le soir Andrianampoinimerina, après les salutations d'usage, se prépara à regagner Ambohimanga, mais son hôte ne pouvait se décider à le voir partir, il le rappelait sans cesse pour lui parler encore et le bénir et, à la fin, prenant sa fille chérie qui seule ne l'avait pas abandonné dans son infortune, il la mit, malgré ses pleurs et ses cris, dans les bras d'Andrianampoinimerina, lui disant : « Emmène-la, je te la donne, prends-la pour épouse, mais n'en fais pas ton esclave ! » Andrianampoinimerina ne voulait pas accepter : « Et qui te cherchera les poux ? Qui te caressera la tête ? » mais Ingahibe : « Qu'importent mes poux ! Qu'importe que ma tête soit privée de caresses ! Je ne pense qu'à te donner une épouse emmène-la donc ». Et Andrianampoinimerina partit avec celle qui, sous le nom de *Rambolamasoandro*, lui donna cinq enfants dont celui qui, sous le nom de Radama, paracheva l'œuvre du grand roi.

Que ces diverses histoires soient vraies au fausses, qu'elles aient été inventées après coup, peu importe, la seule chose qu'il faille en retenir, c'est qu'elles sont le vivant reflet de la puissance conquise par Andrianampoinimerina sur l'esprit de son peuple qui ne pouvait faire autrement que de lui attribuer un caractère divin.

Dès sa mort, ce roi fut donc l'objet d'un culte et son tombeau l'objet de pélerinages qui ne cessèrent qu'avec la translation de son corps à Tananarive, qui fut faite par le général Gallieni le 15 mars 1897, en même temps que celle des anciens rois, y compris Radama II qui avait été enterré à Ilafy.

Autrefois, quand on voulait invoquer le secours du grand roi, on commençait par se rendre à *Ankazomalaza*, sur le versant Ouest d'Ambohimanga, pour se purifier avec l'eau d'une source qui s'y trouve, puis ayant pris de l'eau dans un bouteille de verre blanc, on se rendait au tombeau. Là, après avoir salué dans la forme habituelle, on aspergeait avec l'eau de la source d'Ankazomalaza

---

(1) Ce nom désigne à la fois la 4e lune et le 4e mois de l'année malgache et dans le sikidy le coin sud-est.

les pierres du tombeau qu'on oignait de miel et de graisse et disposant sur le tombeau les offrandes on adressait aux mânes d'Andrianampoinimerina les prières consacrées en tous points semblables à celles que nous avons déjà citées.

Depuis 1897 on ne s'adresse plus qu'au *solo* que nous allons décrire.

Composé d'un sac de pourpre rempli de terre prise à l'ancien tombeau d'Ambohimanga du côté de la tête, le *solo* entre autres ornements, comporte des rangées de perles blanches et rouges et des torsades dorées. Les perles blanches représentent le contour du village d'Ambohimanga, où demeura le roi, les perles rouges sont la représentation (1) de l'enceinte du rova royal (2) contenant le *lapa*, la triple rangée de torsade indique la noblesse de celui qui fut le *roi* entre tous.

Le sommet est terminé par un rang de perles bordé d'une petite torsade de laquelle part perpendiculairement en arceau une autre rangée de perles, l'ensemble représente la couronne, insigne de la royauté.

L'aiguille ornée de perles qui se dresse au sommet sur un des côtés, toute garnie de fils d'or qui vont se rattacher sur les aiguilles croisées sur les côtés du *solo* et ayant à leurs bases des figurines de bœufs en argent, est censée représenter plus particulièrement la pierre se trouvant à la tête du tombeau, c'est-à-dire le roi lui-même qui étend sa puissance absolue sur les richesses et les guerriers représentés respectivement par les aiguilles croisées et les figurines de bœufs, l'indice de cette souveraineté absolue ce sont les fils d'or qui relient tout à l'aiguille le représentant.

La grosse perle rouge isolée qui se trouve au pied de l'aiguille indique la puissance toute particulière du roi ; aucun ne l'a égalé et ne pouvait l'égaler.

Sur le côté opposé reposant sur les aiguilles entre-croisées sur le côté on voit une perle cubique de grande taille noire et blanche. Cette perle dénommée *tongarivo* est censée représenter Tananarive, la ville des mille, nom qu'Andrianjaka donna à la ville qu'il conquit sur les vazimba et où il répartit, pour s'en assurer la possession, mille de ses guerriers.

Enfin les anneaux d'argent désignent le regard du roi qui voit tout, à qui rien ne peut être caché.

Quand on vient consulter le *solo*, on ne peut se présenter devant lui sans s'être au préalable purifié avec de l'eau sacrée provenant de la source d'*Ankazomalaza*, et l'on doit porter les vêtements les plus propres qu'on possède, à l'exclusion de ceux de couleur noire. En arrivant devant le *solo*, on doit d'abord saluer par trois fois, en se courbant profondément, les bras étendus et levés, la paume des mains tournée en dehors, puis on présente au détenteur du *solo* l'eau parfumée dont on doit l'asperger ainsi que la résine de ramy qu'on doit brûler devant lui ; il est à remarquer que, contrairement à ce que nous avons vu pour les autres *solo*, celui d'Andrianampoinimerina ne doit pas être oint de miel mais parfumé avec des eaux de senteur. Avant d'adresser les prières on dépose les offrandes consistant en : miel, argent non

---

(1) Nom de la palissade faite avec des bois pointus qui entourait la demeure du souverain et, par extension, de tout ce qui était entouré par elle.
(2) Nom que portait la demeure du souverain.

Solon' Andrianampoinimerina

coupé, perles rouges, anneaux d'argent, bijoux d'argent, morceaux de bosse provenant d'un bœuf de couleur rouge.

Il est à remarquer qu'on ne sacrifie jamais d'animaux, Andrianampoinimerina ne veut pas qu'on répande le sang de bêtes innocentes. Sans doute doit-on trouver l'origine de cette interdiction dans les paroles prononcées par Ramorabe, sa grand-mère, lorsque, lui ayant dans son enfance rendu visite, elle le salua, ainsi que nous l'avons relaté plus haut, comme devant être le maître de toute la région, s'écriant : «.....Tu ne tueras point les bons ! Tu ne condamneras pas les innocents ! »

Les fady sont les mêmes que ceux que nous avons énoncés pour Andriantsimandafikarivo.

Les périodes favorables pour la consultation du *solo* sont les : *Alahamady* (1), *Adaoro* (2), *Asorotany* (3), *Alahasaty* (4) de la nouvelle lune à la pleine lune.

Une explication plausible peut être donnée, tout au moins pour deux de ces périodes consacrées : *Alahamady* et *Asorotany*. *Alahamady* c'est la lune qui vit la naissance d'Andrianampoinimerina. *Asorotany*, en terme de sikidy, est le coin sud-est ; or, c'est de la partie sud-est du village, où il avait été relégué par les siens, que le vieux roi d'Ambohidratrimo, *Ingahibe*, fit partir les envoyés chargés de rapporter au roi d'Ambohimanga la prédiction le désignant comme devant être le roi qui régnerait sur tout le pays.

Le détenteur du *solo*, durant ces périodes, doit porter une chemise rouge ; il doit veiller également à ce que durant les périodes consacrées l'objet dans lequel se trouve renfermé le *solo* contiennent des : *Kitoza sy toho mialin-taona*, c'est-à dire des lanières de viande et du poisson cuits sans sel et séchés, conservés depuis l'année précédente. En *Alahamady* ces provisions doivent être mangées et remplacées par de nouvelles. Enfin, chaque jour durant les périodes consacrées on doit brûler devant le *solo* de la résine de rany et chanter et danser comme cela eut lieu lors de l'intronisation d'Andrianampoinimerina, remuant en cadence le corps, les jambes et les bras on récite la mélopée :

Notre roi eh ! eh ! eh ! est un bon roi eh ! eh ! eh !
Notre roi eh ! eh ! eh ! est notre soleil eh ! eh ! eh !
Notre roi eh ! eh ! eh ! est notre dieu eh ! eh ! eh !

V. — Solon' Andrianjaka

Andrianjaka, second fils de Ralambo, régna à Tananarive de 1610 à 1630 ? Il dut de monter sur le trône, aux lieu et place de son frère aîné *Andriantompokoindrindra*, à son intelligence et à son activité. Bien avant la mort de son père, il avait déjà été désigné par le peuple comme le futur roi, voici en quelles circonstances. Alors que *Ralambo* séjournait à *Ambohitrabiby* (5), apprenant que les *Sihanaka* et les *Bezanozano* (6) s'étaient ligués contre lui et

(1) Nom de la 1re lune et du 1er mois de l'année malgache.
(2) Nom de la 2e lune et du 2e mois de l'année malgache.
(3) Nom de la 4e lune et du 4e mois de l'année malgache.
(4) Nom de la 5e lune et du 5e mois de l'année malgache.
(5) Village situé au nord-est d'Ambohimanga.
(6) Peuplades habitant la grande forêt de l'Est.

qu'une armée ennemie était en route pour l'attaquer, il appela à son secours ses fils. *Andriantompokoindrindra* qui habitait *Ambohimalaza* fut trouvé en train de jouer au *fanorona* (1), et se refusant à écouter l'appel de son père poursuivit la partie entamée, disant : « Avec cinq j'en prendrai trois ». Tout au contraire *Andrianjaka* qui résidait à Ambohimanga, dès qu'il connut le péril dans lequel se trouvait son père, s'empressa de prendre ses armes et de se rendre auprès de lui. Arrivé à Ambohitrabiby il conseilla à son père de remplir le fossé qui entourait le village de son et de bouse de vache desséchée, d'y mettre le feu et de couvrir le tout d'une épaisse couche de cendres. Quand les ennemis arrivèrent, se tenant sur le bord du fossé, ils les provoquèrent puis, comme saisis de panique, regagnèrent promptement le village. Les voyant fuir, les ennemis crurent pouvoir s'emparer facilement d'eux et sautèrent dans le fossé où, s'enfonçant dans la couche de cendre, ils vinrent en contact avec le brasier qui se trouvait au-dessous, ce qui causa leur mort. Transporté de joie, Ralambo félicita vivement son fils que le peuple, charmé de son habileté et de son zèle, acclama comme l'héritier du trône.

Plus tard Ralambo, désireux de régler sa succession avant sa mort et résolu à ne pas partager son royaume pour éviter son amoindrissement, alla séjourner dans le sud et, feignant une grande maladie, fit avertir ses fils disant : « Je donnerai le pouvoir après moi à celui qui le premier viendra m'assister. » Ce qui s'était déjà passé une première fois, se renouvela, *Andriantompokoindrindra*, tout entier à la passion du jeu, refusa de quitter la partie qu'il jouait, tandis que *Andrianjaka* accourut aussi vite qu'il le pouvait. En voyant arriver son fils préféré, Ralambo s'écria : « Béni soit le Créateur, ce n'est pas le méchant, celui qui préfère le fanorona à son père, qui est arrivé le premier, mais toi, mon fils si bon et si dévoué. C'est toi qui régnera sur l'Imerina, tandis que ton frère aura seulement la seigneurie d'Ambohimalaza, et ramenant Andrianjaka à Ambohitrabiby il le présenta comme son successeur au peuple qui l'acclama. » (2).

Du vivant de son père, il avait fortement contribué à l'extension du royaume qui devait lui revenir un jour et c'est ainsi qu'il avait soumis à son autorité tout le pays d'Ambohimanga à *Andringitra* (3) et quand il fut monté sur le trône, chassant les vazimba qui régnaient à *Analamanga* (4) il transféra le siège du gouvernement dans la nouvelle ville à laquelle il donna le nom de Antananarivo et depuis lors ce fut la capitale du royaume Hova. A sa mort, il fut enterré avec pompe et on lui rendit des honneurs jusque là inconnus ; c'est sur son tombeau que fut élevée, pour la première fois, une petite maisonnette : *tranomasina* (maison sainte.)

Andrianjaka qui, plus encore que son père Ralambo, assura la domination des Hova sur les vazimba, fut bientôt considéré, et à juste titre, comme le fondateur du royaume qui, dans la suite des temps, devait comprendre l'île entière, aussi son nom fut-il vénéré et sa personne sanctifiée.

---

(1) Sorte de jeu de dames.

(2) Cf. *Histoire du royaume hova*, par le Père Malzac (pages 38 et 39), et *Tantara ny Andriana* (édition de l'Académie Malgache, page 148).

(3) Grande montagne située au nord-ouest de Tananarive.

(4) Littéralement : « à la forêt bleue », ancien nom de Tananarive.

Solon' Andrianjaka

Alors qu'il vivait, ce roi aimait aller à l'Andringitra d'où il pouvait contempler tout le pays soumis à sa domination ; il s'y rendait en nombreuse compagnie et s'y délassait des fatigues du pouvoir en devisant et jouant au fanorona sur un pierre située au sommet de la montagne et à laquelle fut donné le nom d'*Ambatonandrianjaka* (à la pierre d'Andrianjaka). Quand il s'en allait, il avait l'habitude de se baigner dans un ravin situé au nord, qu'il dénomma *Ramaroanaka*, et un peu plus bas encore dans un autre ruisseau dénommé *Andriamaitso*. A sa mort, ces endroits devinrent sacrés et on commença par s'y rendre pour invoquer son secours.

Au début, l'intercession de l'ancien roi était invoquée en toutes circonstances mais, petit à petit, les vertus attribuées à son intervention diminuèrent de nombre et il ne fut plus invoqué que pour assurer de bonnes solutions aux affaires entreprises, ou encore au moment de faire un voyage, pour se préserver des accidents possibles.

Celui qui veut réclamer la protection d'Andrianjaka commence par aller se purifier dans les eaux d'*Andriamaitso* et *Maroanaka*, puis il gravit la montagne. Arrivé au sommet, il se découvre et avance vers la pierre sacrée, les bras étendus horizontalement, les mains jointes et ouvertes, la paume en dehors, et salue trois fois en s'inclinant, prononçant la formule d'usage : *Tsara va tompoko é ! Sarasara tompoko é !* Puis, déposant les offrandes sur la pierre, il prononce une prière analogue à celle que nous avons rapportée dans le chapitre consacré à Andriambodilova et dont voici les passages qui offrent une certaine différence :

« Seigneur, nous sommes venus ici auprès de toi et nous invoquons le Zanahary, créateur de nos pieds et de nos mains ; nous invoquons la sainteté d'Andrianampoinimerina et vous, Radama, et 'ici tous les noms de rois, de reines ou de chefs célèbres que connaît le suppliant ».

« Et nous invoquons la sainteté de Rasoabe de l'est, où le soleil se lève, et celle de Rasomasay de l'ouest, où le soleil se couche ».

« Et nous invoquons la sainteté d'Andriananakotry qui apporta le paddy ; la sainteté d'Andrianjanohano qui, le premier, sut consulter les destins par le sikidy ».

« Vous tous qui possédez la sainteté, soyez présents, voyez les offrandes que j'apporte et il énumère les offrandes en ayant soin de faire suivre le nom des fruits de la mention « dont les feuilles sont vertes (pour vivantes) ; celui du miel, de la mention « dont la mère est en vie » ; le nom des animaux ou des parties en provenant, de l'épithète « célèbre ». Ainsi par exemple : ce gingembre dont les feuilles sont vertes ; ce morceau de bosse du bœuf célèbre, etc.

Puis il continue en exposant le motif pour lequel il réclame l'intercession, promettant, en cas où sa demande se trouvera exaucée, de venir sacrifier un coq ou un bélier.

Quand on revient, en cas de réussite, pour faire les sacrifices promis, on amène avec soi le plus de monde possible et après les purifications d'usage, les assistants, ceux qui sont venus remplir leurs promesses, sacrifient les animaux emportés, oignant la pierre du sang des victimes dont les têtes et les pieds sont jetés au bas de la pierre à l'est, tandis que dansent et chantent les louanges d'Andrianjaka, au son de la valiha et du tambour.

La viande des animaux sacrifiés est cuite sur place et partagée entre les assistants.

On procède de même quand au lieu d'aller à *Andringitra* on s'adresse au *solo*. Celui-ci, comme ceux que nous avons déjà étudiés, est formé d'un petit sac en toile rouge rempli de terre provenant de son tombeau prise du côté de la tête, surmonté d'aiguilles et orné de perles, d'anneaux d'argent et de figurines de bœufs également en argent. Tous ces ornements ont la même signification que dans les *solo* que nous avons déjà étudiés ; toutefois, certains d'entre eux sont spéciaux et ont une signification particulière.

L'anneau d'argent placé sur le galon doré qui entoure la partie supérieure est censé représenter le regard que, du sommet d'*Andringitra*, le roi lançait sur son royaume.

Les figurines de bœufs en argent, situées sur le sommet du *solo*, représentent les bœufs que le souverain faisait engraisser dans des parcs pour le *fandroana*, suivant la coutume instituée par *Ralambo* qui, le premier, dit-on, mangea de la chair de cet animal (1).

Les trois aiguilles ornées d'une grosse perle rouge et fichées également au sommet qu'elles dépassent à peine rappellent l'acquisition que fit Andrianjaka, sur la fin de son règne, de trois barils de poudre et de cinquante fusils. Cette acquisition, qui augmentait considérablement la puissance du roi hova sur ses voisins, donna lieu alors à de grandes réjouissances (2).

Les moments consacrés pour le culte d'Andrianjaka sont : *Alahamady* (3), *Alahasaty* (4), *Adimizana* (5), *Alakaosy* (6), de la nouvelle lune à la pleine lune, le matin depuis le moment où le soleil est bien dégagé de l'horizon jusqu'à midi et le soir un peu avant le coucher du soleil.

Les pèlerinages à *Andringitra*, eux, doivent avoir lieu seulement en *Alahasaty* et *Alakaosy*.

Les fady imposés sont les mêmes que ceux que nous avons déjà vus pour *Andriantsimandafikarivo*.

VI. — Solon' Andriantompokoindrindra

Comme nous l'avons vu au commencement du chapitre précédent, *Andriantompokoindrindra*, fils aîné de Ralambo, aurait dû succéder à son père, mais sa nonchalance et son amour immodéré pour le jeu du fanorona le firent écarter du trône et à la mort de son père la seigneurie d'Ambohimalaza lui échut en partage. Il y vécut tranquillement se livrant à son passe-temps sans chercher à ravir à son frère *Andrianjaka* la couronne qu'il eut dû porter.

Ce n'est donc pas la gloire qu'il acquit par les armes ou par ses entreprises qui fut la raison du culte qu'on lui rendit à sa mort, mais plutôt ses malheurs. Nous en trouvons d'ailleurs une preuve dans ce fait qu'il n'est pour ainsi dire invoqué que pour se préserver

(1) Cf. *Histoire du royaume Hova* du Père Malzac, page 37.
(2) id. id. pages 44 et 45.
(3) 1re lune et 1er mois de l'année malgache.
(4) 5e lune et 5e mois de l'année malgache.
(5) 7e lune et 7e mois de l'année malgache.
(6) 9e lune et 9e mois de l'année malgache.

Solon' Andriantompokoindrindra

des malheurs en en prévenir le retour. De tous ceux que nous avons étudiés, c'est le moins consulté, son intervention est surtout féconde auprès des puissances du mal.

Son tombeau est situé à *Ambohimalazabe*, au sud d'*Ambohimalaza* ; quand on veut réclamer son intercession, on commence par aller se purifier à la source d'*Analamanga*, à l'est du village, et on y remplit une bouteille de verre blanc. Ceci fait, on se rend au tombeau qu'on aborde avec les salutations d'usage, puis ayant déposé dans la *tranomasina* qui surmonte le tombeau les offrandes apportées, on expose ce qu'on désire.

Quand on vient le remercier de l'appui qu'il a prêté, après avoir déposé les offrandes, on danse et on chante en clamant ses louanges.

Les offrandes doivent obligatoirement être constituées par une ou plusieurs des choses suivantes : toile rouge ou blanche, perles rouges, nattes fines, pièce d'argent, eau parfumée et ne peuvent être déposées ailleurs que dans la *tranomasina*.

Si on s'adresse au *solo*, après les salutations d'usage, on offre l'eau parfumée qui servira à l'asperger, on brûle de la résine ramy et on met dans l'objet contenant le *solo*, une pièce de cinq francs, de préférence une *tsangan' olona* (1) ainsi que des feuilles de *tsilaitra* (2).

Le *solo* diffère peu de ceux déjà étudiés, il consiste toujours en un petit sac de toile rouge rempli de terre provenant du tombeau, terre prise à la tête, garni de perles rouges et blanches, d'aiguilles, d'anneaux d'argent et de figurines de bœufs en argent également. Tous ces ornements ont la signification habituelle. Il y a lieu toutefois de remarquer qu'il n'est pas orné, comme le *solo* d'Andrianjaka, d'un galon doré, c'est qu'Andriantompokoindrindra n'a pas régné. De même les aiguilles ne supportent chacune qu'une perle, c'est qu'il n'a exercé le pouvoir que sur la seule seigneurie d'Ambohimalaza. La triple rangée de perles qui traverse le sommet du *solo* est censée représenter le jeu de *fanorona* qu'il affectionnait tant, qu'il le préféra au pouvoir.

Les époques propices pour le culte sont : *Alahamady* (3) *Asorotany* (4), *Alakaosy* (5).

Les fady sont les mêmes que ceux observés pour Andriantsimandafikarivo.

Aux époques consacrées, le détenteur du *solo* doit obligatoirement répandre de l'eau parfumée sur le *solo* et brûler de la résine ramy, sans cela le malheur s'abattrait sur lui.

G. FONTOYNONT.

---

(1) Nom donné par les indigènes aux pièces de 5 francs de la IIIe république, comportant sur une des faces les figures allégoriques de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

(2) *Dicoryphe laurifolia* Bak. Arbre de la famille des Hamamélidées au bois jaune et dur, employé par les sorciers dans la confection d'amulettes destinées à protéger des mauvais sorts, à écarter les dangers de la personne qui les porte. Les feuilles seraient vénéneuses, surtout quand elles sont fraîches.

(3) Nom de la 1re lune et du 1er mois de l'année malgache.

(4) — 4e — 4e id.

(5) — 9e — 9e id.

Voyage dans le Sud et dans l'intérieur des terres et particulièrement au pays d'Hancove

par MAYEUR

JANVIER 1777

Rédigé par Barthélemy de Froberville

Janvier 1777.

Ce voyage fut entrepris sous le nom de Mission secrète par les ordres de M. le Baron de Beniowsky, commandant général pour le roi à l'Isle de Madagascar. Il eut pour objet de visiter une partie des côtes en avançant vers le Sud ; de pénétrer, s'il y avait lieu, dans l'intérieur des terres vers le Sud-Ouest, de connaître les pays, la nature de leurs productions, les objets d'échange qui conviendraient à l'établissement d'un commerce stable ; de sonder les dispositions des peuples sur des alliances ; de faire connaître en un mot le nom français dans les régions où il n'aurait point encore pénétré.

J'étais à Foulepointe, côte de l'Est, lorsque ces ordres me furent intimés. Je fis mes préparatifs en conséquence, et fixai mon départ au 20 janvier 1777.

Le 20 janvier 1777, je partis de Foulepointe avec quarante marmittes chargés de vivres, de munitions et de marchandises. Mon voyage devait être long ; j'emportai ces marchandises pour me procurer des vivres dans la route par le moyen des échanges ; le mauvais tems et les mauvais chemins ne me permettaient pas d'en emporter une grande quantité. J'allai coucher le jour de mon départ au village d'*Hyfontsi*, distant de Foulepointe de 6 lieues.

Le 21, je partis d'*Hyfontsi* pour me rendre à *Tamatave* et je fis halte à *Hyvoutouine*. Je gagnai le soir *Tamatave*, où je restai jusqu'au 31 janvier, pour mettre à exécution différens ordres qui m'avaient été donnés par M. le Chevalier de Sanglier, commandant en chef dans cette partie. *Tamatave* est distant de *Foulepointe* d'environ 12 lieues dans le Sud.

Ces ordres portaient, entr'autres dispositions urgentes, de prendre des informations près du chef du lieu, relativement à des effets appartenant au roi, que le sieur Rolin, commis à la traite, avait dit, en rendant ses comptes, avoir laissés entre les mains de différens noirs ; de tâcher d'en opérer le recouvrement ; et dans le cas où j'y parviendrais, de les envoyer au poste de *Foulepointe*, soit en nature, soit en objets d'échange. L'absence du chef à mon arrivée fut cause que je restai beaucoup plus longtems que je

n'aurais voulu. Voyant qu'il n'arrivait point, je l'envoyai chercher. Mais il ne vint que le 28, et encore dans un tel état d'yvresse qu'il me fut impossible de m'aboucher avec lui et avec ses gens le jour même.

Le 29 enfin, la conférence eut lieu. Je lui demandai compte des effets qu'avait dû lui laisser M. Rolin. Il me répondit qu'il n'en avait reçu que des cabris qui s'étaient échappés et des bœufs qui avaient été envoyés à Foulepointe. Quant aux esclaves, il me déclara n'en avoir point reçu. « Au reste, ajouta-t-il, pour couper court à tous les doutes, on n'a qu'à m'interroger devant M. Rolin ».

Le 31, j'écrivis à M. le Chevalier de Sanglier pour lui faire part des réponses qui m'avaient été faites par le chef et par les noirs. Elles étaient absolument conformes. Je lui marquai que les noirs n'avaient rien, que le chef avait certifié que c'était à lui seul que M. Rolin avait remis quelque chose, mais qu'il lui avait exactement rendu compte de tout ce qu'il avait reçu.

Février 1777.

J'avais fait mes préparatifs pour partir le 1er, mais le mauvais tems m'en empêcha. Je ne pus me mettre en route que le 2 dans l'après-midi, et j'allai coucher à *Endzoulougneffa*, village sur la rive gauche de la rivière d'*Hyvondrou*, à peu de distance des bords de la mer.

Le 3 fut employé tout entier à chercher des pirogues pour gagner par eau le lac de *Nossévé*. Nous ne pûmes en trouver.

Beaucoup de pluie. La rivière déborda pendant la nuit.

Séjour en ce lieu jusques au 6 ; le mauvais tems nous retint, autant que le manque de pirogues. Cependant nous parvînmes à nous en procurer trois.

Le 6, nous nous embarquâmes dans nos trois pirogues et remontâmes le lac de *Nossévé*, jusques à *Tanifountsi*, où nous arrivâmes sur les cinq heures du soir. Nous y couchâmes.

Le lac de *Nossévé* est très grand, très poissonneux, et son aspect est très pittoresque. Des bois épais formés d'arbres de haute futaye couvrent ses bords. Il est semé de petites isles dont la plus considérable, nommée *Nossé-malaza*, est habitée. Il est alimenté par les eaux de trois rivières peu considérables, qui coulent de l'Ouest à très peu de distance les unes des autres. J'en parlerai plus au long dans l'histoire d'un roi célèbre de Foulepointe, que je me propose de publier à la suite de mes voyages. (1

L'endroit où nous couchâmes sépare le lac proprement dit de la rivière de *Rangue* qui coule à environ deux cents toises dans le...., et forme elle-même une espèce de lac qu'elle traverse. On est obligé pour passer de l'un à l'autre de traîner ses bateaux sur la langue de terre qui les sépare.

(1. Les lieux dont je mets ici la description sous les yeux du lecteur ont été le théâtre des exploits de *Ratsimilaho*, roi de *Foulepointe* et des *Betsimiçaraes*, et des malheurs de *Ramanghanou* son rival. J'avais chargé ces Mémoires des faits nombreux qu'avait conservés parmi ces peuples une tradition, que je puis dire religieuse, des vertus civiles, politiques et militaires de Ratsimilaho. Mais enfin, les détails se sont trouvés tellement multipliés et les faits si bien liés entr'eux ; ils se sont trouvés appuyés des témoignages de tant de personnes encore existantes, que j'ai résolu, si je publiais un jour mes voyages, de les en séparer pour former un corps. Ce travail, je l'ai exécuté. Comme il n'est fondé sur aucun monument écrit, j'ai cru devoir m'en occuper sur les lieux mêmes où j'étais encore à la source de tradition (M.).

Le 7, nous traînâmes nos pirogues et les mîmes à flot sur la rivière de *Rangué*. Elle est fort large et peut avoir environ trois quarts de lieue. Nous la descendîmes jusqu'au village de *Tacalampou*, situé sur la rive droite, à une lieue de son embouchure. Il était tard et le tems menaçait ; nous y couchâmes. Nous fûmes fort bien reçus du chef qui nous fit présent d'un bœuf.

Le 8, nous partîmes dès quatre heures du matin, et descendîmes la rivière jusqu'à l'endroit où elle débouche à la mer. Nous entrâmes dans un de ses bras qui vient du Sud, et qui finit à une lieue de là à un endroit que les noirs nomment *Famoutouigne-maïzigne*, qui sépare la rivière *Rangué* d'avec le lac de *Rassois-bé* formé par la rivière de *Mouasse*. Nous traînâmes nos pirogues de l'autre côté, où nous fîmes une petite halte. Après le déjeuner, nous traversâmes le lac *Rassois-bé*. Nous descendîmes la rivière qui va se perdre à la mer, et nous arrivâmes le soir à un autre traînage pour gagner la rivière de *Ranoumainti*. Il était huit heures du soir, nous remîmes l'opération au lendemain, et nous y couchâmes, Route : le S.

Le lac de *Rassois-bé* a environ trois lieues de long sur une largeur un peu moindre. Sa profondeur de trois à quatre brasses est à peu près égale partout, hors vers le milieu qui se trouve étranglé par deux pointes parallèles, l'une venant de l'Est, l'autre de l'Ouest, qui ne lui laissent que cinq ou six pieds d'eau dans cette partie. Sa longueur court Nord au Sud, et sa largeur Est-Ouest. Cet étranglement qui, par la disposition des terres, semble former deux lacs séparés a donné lieu de la part des naturels à une dénomination différente pour les parties Nord et Sud du lac. Celle du Sud est connue chez eux sous le nom de *Rassois-bé*, celle du Nord sous celui de *Rassois-massaï*.

Le traînage de la rivière de *Mouasse* à celle de *Ranoumainti* est d'environ une demi-lieue, et ce lieu s'appelle *Endavamenarang*. Nos pirogues mises à flot, nous descendîmes cette dernière jusques à l'endroit où elle se jette dans celle d'*Hyarouk*, et arrivâmes à *Endevourante*, village situé sur la rive gauche, c'est-à-dire dans le Nord et à l'embouchure de l'*Hyarouk*, sur les bords de la mer. Nous y couchâmes.

Cette rivière vue du village présente l'aspect le plus agréable. L'œil s'arrête avec complaisance sur l'immense nappe d'eau qu'elle renferme dans le Sud-Ouest. Elle est très profonde à son embouchure ; mais son cours est si rapide que ses eaux en se précipitant dans la mer, y élèvent à un quart de lieue au large, une barre impraticable à toutes espèces d'embarcations. Sur l'une et l'autre rive sont des champs de riz à perte de vue. Le sol, dans les environs, est fécond et régulièrement ensemencé tous les ans. Cette belle rivière arrose le pays considérable des *Bétanimènes*, qui comprend tout le territoire renfermé entre la rivière de *Rangué* dans le Nord et celle de *Manghourou* dans le Sud, et depuis les bords de la mer qui le baigne dans l'Est jusqu'au pays de *Bézounzouns* (1) dans l'Ouest. Sous la dénomination générale de *Bétanimènes* sont comprises les cinq républiques des *Entaisdillangs*, *Entaismounnouks*, *Zaffidiénembous*, *Zaffimoussanes* et des *Vouibatous* (2).

---

(1) L'auteur écrit partout *Bezangouzangous*. Il est le seul (B. de F.).

(2) L'autorité souveraine est chez les Madécasses ce qu'elle est chez les peuples rapprochés de l'état de nature ; l'autorité paternelle perpétuée d'un chef de famil-

Les principales richesses du pays consistent en troupeaux. Il ne se fait point d'autre commerce dans les environs ; les habitants élèvent des bœufs et n'en vendent que par besoin.

Séjour les 10, 11 et 12 ; le mauvais tems nous y força.

Le 13, l'assemblée des chefs *Bétanimènes* me fut annoncée. Ils me firent prier de leur accorder quelques jours parce qu'ils voulaient me parler. Je ne refusai point ; ma mission avait pour objet principal de m'assurer des dispositions des princes et des sujets à l'égard des Français.

Le mauvais tems continua pendant les six jours qui suivirent.

Le 20, le tems se remit. Le soir, plusieurs des chefs annoncés arrivèrent et me dirent que les autres ne tarderaient point. En effet, le 21, il ne manquait plus pour compléter l'assemblée que ceux des *Zaffimoussanes*, qui vinrent le lendemain, mais trop tard. Le cabarre fut remis au 23.

Le 23, à sept heures du matin, les chefs se réunirent ; chacun avait sa suite. Le nombre des hommes portant les armes rassemblés au cabarre du jour pouvait être d'environ neuf cents.

Noms des chefs

Manghavanne	Marouhova	Dzaguètre
Sourouk	Rafiziou	Tsiacoho
Ramatiavane	Samatte	Ratsiranghane
Mourous	Tsialazouine	Mahat'sindra

« Pourquoi, me dirent-ils, ne fais-tu pas un poste et n'établis-tu « pas une traite chez nous ? Avons-nous fait aux blancs quelque « chose qui leur soit désagréable ? Comme nous ne le croyons pas, « pourquoi ne nous accordent-ils pas les faveurs qu'ils font aux « gens du Nord, dont ils achètent les denrées qu'ils paient en « marchandises de chez eux. Nous nous sommes tous assemblés « pour te faire cette demande et pour t'engager à l'appuyer auprès « de ton chef. Nous désirons qu'il établisse une traite chez nous, « comme il l'a fait dans le Nord. Dis-nous si nous l'avons offensé « et en quoi. Nous réparerons notre faute du mieux qu'il nous sera « possible. »

Ce début me plut ; il me donnait occasion de revenir sur d'anciens griefs presqu'oubliés, mais auxquels je crus à propos de donner dans ce moment beaucoup d'importance. Je leur dis :

« Le commandant a appris votre manière d'en agir avec les « blancs, au sujet de leurs esclaves déserteurs que vous accueillez « et que vous recelez journellement ; il a cru ne pouvoir mieux vous « en punir qu'en cessant de venir chez vous. Ces esclaves déser- « teurs sont perdus pour ceux à qui ils appartiennent ; et c'est votre « faute parce que vous leur donnez un asile.

le à l'ainé de ses fils, et ainsi de génération en génération. On peut s'en convaincre par les dénominations de la plupart d'entr'eux, qui n'ajoutent au nom du premier chef de leur famille que le mot *Zaffé* ou *Zaffi* ; c. à. d. *Fils, enfant, descendant, race, posterité*. *Zaffirabais*, les *fils de Rabais*. *Zaffer-imina*, les *enfants d'Imina* ; et tant d'autres. Les mêmes lois, les mêmes mœurs, le même langage, l'habitude de vivre ensemble, ont uni plusieurs de ces chefs de famille qui se considèrent comme frères et se devant naturellement assistance et protection contre l'oppression. Une pareille constitution n'a rien des éléments d'une république. C'est donc à tort que l'auteur applique ce mot aux *Bétanimenes*. Leur gouvernement n'est, comme presque tous ceux de cette isle, les Séclaves exceptés, qu'une simple aristocratie (B. de F.).

« Ne dites point pour vous justifier : On ne nous les a point « demandés. Car lorsqu'un noir déserte, sait-on où il va, chez qui « il va ? Suivant nos usages, le blanc chez qui un esclave déserteur « se réfugie, s'informe à qui il appartient, le ramène à son maître, « ou fait prévenir celui-ci afin qu'on l'envoie chercher. On paie la « capture à qui elle est due. Ceux d'entre les blancs qui recèleraient « des esclaves chez eux seraient punis comme s'ils les avaientt « volés. La loi est pour tous.

« Ces déserteurs, direz-vous, sont de vos parens qui ont été « pris à la guerre. Fort bien ; mais celui qui les a achetés n'y peut « rien ; ils sont sa propriété puisqu'il les a payés (1). S'ils sont vos « parens, rachetez-les, mais ne les volez pas. C'est en vous « conduisant ainsi que vous vous attirerez la protection de mon « gouvernement et que vous jouirez des mêmes avantages que les « gens du Nord.

« Vous voulez qu'on établisse une traite chez vous ; commen « cela est-il possible ? Vous n'avez point de port, point de débouchés ; « il faut transporter par eau à Tamatave le peu qu'on traite avec « vous ; alors les frais deviennent énormes ; et encore voulez-vous « vendre aussi cher que les autres vendent, rendu à Foulepointe. « Cela est-il juste ? Non. Si vous voulez bien vous procurer tout « ce dont vous pouvez avoir besoin, que ce ne soit pas entièrement « à nos frais et dépens.

« Voilà jusqu'à présent ce qui a empêché qu'on ne soit venu « traiter chez vous et ce qui empêchera toujours qu'on y vienne. « Soyez raisonnables pour les prix de la traite ; déclarez les escla- « ves qui désertent et se réfugient chez vous ; punissez le vol et « ceux qui recèlent les esclaves ; et je vous assure que mon « Gouvernement vous fera jouir des avantages dont jouissent les « peuples du Nord. Je fais un voyage pendant lequel vous pourrez « me donner des preuves de votre sincérité, et si elle est telle que « vous me le promettez, il ne tiendra pas à moi que vous ne soyez « aussi favorisés que les autres. »

Les chefs me remercièrent, et pour gage de leur satisfaction, me firent présent de six bœufs que je distribuai sur-le-champ à mes marmittes et au reste de l'assemblée.

Je devais partir le 24, mais le mauvais tems me retint.

Le 25, nous nous embarquâmes et passâmes la rivière d'*Hyarouc*. Nous entrâmes peu apres dans un petit canal qui se décharge dans celle de *Waya* beaucoup moins considérable. Nous remontâmes cette rivière jusqu'à *Engn'attalara*, lieu qui sépare la rivière de *Waya* de celle de *Tanefontsi*, où nous fûmes obligés de traîner nos pirogues dans un trajet de trois quarts de lieue environ. La nuit nous surprit dans cette opération, et nous couchâmes sur le bord de la rivière.

Le 26 et 27, nous fîmes peu de chemin. Nous descendîmes la rivière de *Tanefontsi* jusqu'à l'*Enpangallane*, langue de terre de quatre-vingts toises environ, qui la sépare de celle de *Vatoumandré* et où

(1) Il ne fallait rien moins à l'orateur que la sanction des lois et l'assentiment public, pour légitimer à ses propres yeux un discours que son cœur désavouait ; car partout on l'a vu s'élever avec force, non peut-être contre un commerce odieux qu'il trouvait autorisé et encouragé, mais contre les moyens criminels mis en œuvre par les Européens pour le perpétuer et le rendre plus florissant (B. de F.).

se fait le traînage. Nous descendîmes cette dernière jusqu'au village d'*Enboudivouangue* où nous fîmes halte pour passer la nuit.

La rivière de *Vatoumandré* forme près de ce village dans le Sud, un lac peu profond d'environ deux portées de fusil de diamètre. Cette expression lui convient d'autant mieux qu'il est presque rond. L'embouchure de la rivière n'est praticable que dans les beaux tems. Encore faut-il que les bateaux ne soient pas chargés pour entrer. Elle est fort poissonneuse.

Le mauvais tems nous y retint le 28.

Mars 1777.

Le 1er, traversant le lac, nous remontâmes la petite rivière de *Sandramanongue* qui y jette ses eaux, jusqu'au village de *Enbatouharangue*, situé en deça, où nous couchâmes.

Le 2, nous en repartîmes et remontant toujours la même rivière, nous atteignîmes le village d'*Enpatague* situé au delà ; et le 3, celui d'*Enboudiataffe* qu'on trouve en remontant sur la même rive.

Nous fûmes obligés de séjourner dans ce lieu vingt-deux jours. J'y fus pris d'une fièvre occasionnée par le mauvais tems que nous n'avions cessé d'avoir depuis notre départ, et qui nous retint.

Le 27, nous partîmes, abandonnant nos pirogues qui désormais nous devenaient inutiles. Nous prîmes la route du Sud, et gagnâmes le village de *Falac enpontsi*, situé sur la montagne de ce nom, au pied de laquelle coule la petite rivière d'*Endranoumavou*. Nous y couchâmes.

Le 29 fut un jour de repos. Nous le passâmes agréablement à jouir du magnifique point de vue que la situation du lieu offre de toutes parts. Les campagnes environnantes sont belles et paraissent d'une grande fertilité. La population y est immense. L'uniformité des champs cultivés en riz y est agréablement rompue par de grands rideaux de bois au-dessus desquels s'aperçoivent encore des traces de l'industrie humaine.

Le 30, nous nous mîmes en marche, remontant la rivière de *Sandramanongue* jusqu'au village d'*Enboudivouang* où nous nous arrêtâmes.

Avril 1777.

Le 1er au matin, nous nous rendîmes au passage de la rivière de *Sacanille* que nous traversâmes en bateau, et nous allâmes coucher à *Enbouimialène*, village à quelque distance en remontant du point où nous avions passé la rivière.

Nous y fîmes séjour jusqu'au 5, retenus par le mauvais tems.

Le 5, nous en partîmes sur les huit heures du matin, et entrâmes dans des campagnes couvertes de bambous, qui aboutissent à un lac d'environ trois lieues de tour, que nous traversâmes en pirogue. Ce lac se nomme ...., il est traversé par la rivière de *Manampontsi*. Nous allâmes coucher à *Vangone*, petit village situé à l'extrémité Sud du lac.

Le 6, nous marchâmes par un pays plat et marécageux sur le village de *Faentéza*, où nous couchâmes. Il est situé sur un ruisseau qui se perd dans la rivière de *Manampontsi*.

Le 7, nous gagnâmes la rivière de *Manampontsi* que nous passâmes en pirogue. Nous la remontâmes jusqu'à *Noussé bé* ou

nous fûmes encore obligés de la repasser. Ce village est situé sur une isle qui lui a donné son nom.

Le 8 et le 9, tems affreux, séjour.

Le 10, nous en partîmes pour nous rendre à *Tandrourou*, bois situé dans une vaste plaine qu'arrose la rivière de *Tantamani*. Il n'y a de vestiges d'habitation, de là jusqu'au village de *Manourou* ou *Mahanourou*, que ceux qu'y laissent les voyageurs qui viennent du Nord ou du Sud : et ce sont de misérables cahutes qu'ils élèvent pour se reposer. Ce lieu fait la séparation du territoire des *Betanimènes* d'avec celui des *Entambaorhs* et des *Zaffidienbellous* (1). Route à l'O.

Le 11, nous passâmes la rivière de *Tantamanie*, et vinmes coucher à son embouchure au village de *Manourou*, où nous séjournâmes pendant huit jours.

Cette halte forcée eut pour cause la maladie d'un de mes marmittes qui se trouva atteint de la petite vérole. J'aurais pu le laisser dans le village, mais aucun de ses camarades ne voulut l'abandonner : en sorte que pour ne pas diminuer mon escorte, je fus obligé de rester avec eux. La prudence fait un devoir de cette précaution, non pas à la côte, mais dans l'intérieur des terres, où souvent on court le risque d'être insulté quand on n'a pas une suite convenable ; et surtout quand une mission n'a, comme était la mienne, aucune apparence de traite ni de commerce.

Le 20, nous partîmes de bonne heure, nous passâmes en pirogue la rivière de *Manghourou* à son embouchure, après avoir déjeuné au village de *Sathé* situé en deçà. Nous la remontâmes sur le bord Sud et allâmes coucher à *Enboudihara*.

Le 21, nous passâmes la rivière de *Ranoumintí* qui débouche dans la précédente, et vinmes coucher au petit village d'*Effasse* situé sur la rive droite du *Manghourou*.

Le 22, nous continuâmes de remonter la rive droite du *Manghourou* jusqu'au village de *Vouimasse* où nous couchâmes.

Le 23, nous partîmes vers les neuf heures, passâmes en pirogue une petite rivière qui se jette dans celle de *Manghourou* à peu de distance de l'endroit où cette dernière forme deux petites isles qui ne sont habitées qu'en temps de guerre. La plus basse en suivant le cours de la rivière se nomme *Noussé ména* ; l'autre plus Ouest, *Noussé dravahé*. Ce fut jusqu'à cette dernière que nous remontâmes le *Manghourou*. Ensuite, prenant dans l'O.-S.-O. nous entrâmes dans des bois de bambous coupés de distance en distance par des champs de riz assez considérables, et nous rendîmes le soir au village de *Maharara*, cerné de bambous de toutes parts et de plantations de riz. Le pays paraît fertile. Route O.-S.-O.

Nous en partîmes le 24 pour suivre un chemin coupé de collines et de vallons, qui nous conduisit au village d'*Entoubenhiartre* où nous couchâmes. Route O.-S.-O.

Nous y séjournâmes jusques au 27 pour faire des vivres, parce que les gens de ce village nous prévinrent que nous n'en trouverions pas dans le pays où nous allions entrer, les récoltes ayant manqué cette année.

---

(1) Les *Entambaoes* et les *Zaffidienbellous* sont les deux plus nobles familles, dont la province s'étend depuis *Manampoutsi* dans le Nord jusqu'à *Rangazarak* dans le Sud, en suivant la côte, et remonte la rivière de *Manghourou* depuis son embouchure à la mer, jusqu'au village d'*Ambatara*, où vient aboutir et se perdre la rivière de *Noussé roubou* dans celle de *Manghourou* (M.).

Il s'est conservé parmi les habitans de ce village une tradition qui explique le nom qu'il porte. Ils disent que les *Entambaocs* et les *Zaffidienbellous* auxquels ce territoire appartient, étant en guerre avec les *Bétanimènes*, furent vaincus en ce lieu ; que ces derniers étaient commandés par un forban nommé *Hiartre* auquel ils avaient reconnu beaucoup de talent et de capacité, et qui les rendit victorieux tout le tems qu'ils furent sous ses ordres. *Hiartre* campa au lieu où depuis a été bâti le village qui en a retenu le nom. C'est ainsi que se perpétue dans ce pays le souvenir des maux qui l'ont affligé ; car cet *Hiartre* commandant les Bétanimènes força les deux peuples qui habitaient cette province à fuir jusques près des sources de la rivière de *Mananzari* après avoir perdu beaucoup de leurs gens qu'il tua ou fit esclaves.

Le 27, nous traversâmes de grands bois et plusieurs villages abandonnés. Nous arrivâmes sur le soir au village de *Tananebahok* situé au milieu des bois et sur la rive de la petite rivière de *Sandrakarimou*, qui va encore se perdre dans celle de *Manghourou*. Route O.-S.-O.

Le 29, après une journée de fatigues à travers des bois presqu'impraticables, des montagnes hautes et roides dans lesquels il est impossible de faire des chemins, nous arrivâmes au village de *Vouitrambou*, qui était abandonné, et selon toute apparence depuis peu ; car nous trouvâmes les maisons encore revêtues des nattes qui les tapissent ordinairement à l'intérieur. Nous avions besoin de cet asile après une semblable journée, mise par mes marmittes eux-mêmes, bien habitués cependant à l'escalade et aux mauvais chemins, au nombre des plus fatigantes qu'ils eussent faites de leur vie. Route O.-S.-O.

Nous partîmes le 30 avec une semblable perspective, et l'évènement justifia nos craintes. Nous eûmes à franchir deux hautes montagnes qui nous retinrent jusques au soir et en deça desquelles il nous fallut passer la rivière de *Noussé voulou* pour gagner *Bedziai*, petit village situé au delà. Route O.-S.-O.

Mai 1777.

J'y fis séjour jusqu'au 4 de mai ; les deux premiers jours pour laisser reposer mes marmittes ; le troisième, retenu par le mauvais tems. Nous reconnûmes bien qu'on nous avait dit vrai quant à la disette qui régnait dans le canton, car les habitans du village ne vivaient que de racines et de miel.

Le 3, pluie, tonnerre presque continuels.

Le 4, nous partîmes sur les dix heures du matin, côtoyant en remontant la rivière de *Noussé voulou* dans les bois, dans la boue, montant et descendant des collines de l'accès le plus difficile. Enfin nous arrivâmes à *Entaignedava*, village abandonné où nous couchâmes. Il est situé dans une plaine de peu d'étendue sur les bords de la rivière. Route O.-S.-O.

Le 5, le tems au beau ; mêmes chemins, même pays ; les montagnes que nous passâmes étaient couvertes de grands bois. Au coucher du soleil nous fîmes halte à une petite plaine que notre guide nous dit se nommer *Baihouvi*. Route O.-S.-O.

Le 6, mêmes chemins, même pays ; côtoyant toujours en remontant la rivière de *Noussé voulou*, nous arrivâmes le soir, et passâmes la nuit au pied du piton de *Vouimindzou*.

Le 7, notre guide nous prévint que nous aurions un grand circuit à faire pour éviter des montagnes inaccessibles. Il fallait que le chemin y fût absolument impraticable pour lui préférer celui que nous tînmes, dans lequel nous eûmes à franchir une montagne de l'accès le plus difficile qu'on puisse imaginer. Nous en vînmes cependant à bout. Nous retrouvâmes au pied en deçà la même rivière sur les bords de laquelle nous fîmes halte à un village appelé *Embouidrangnaïvou*, terme enfin des déserts et des pays sauvages où nous étions depuis le passage de la rivière de *Noussé voulou*. Le 8 et le 9, nous fîmes séjour pour nous reposer et acheter des vivres dont nous n'avions pas à discrétion.

Le 10, même route et mêmes chemins, plus praticables cependant. Nous quittâmes la rivière de *Noussé voulou* dont je conserverai longtems la mémoire, et nous arrivâmes au village de *Saharéloune*, qui prend son nom de la rivière sur le bord de laquelle il est situé. Nous y couchâmes.

Nous nous préparions à partir le 11, lorsque le chef de mes marmittes vint me dire que la petite vérole s'était déclarée parmi nos gens et que quatre en étaient atteints. J'allai voir les malades et ne pus douter de leur état. Au bout de douze jours ils se trouvèrent entièrement rétablis ; nous ne partîmes donc que le 23.

Le 23, nous remontâmes la petite rivière de *Saharéloune* par un assez beau chemin, et nous allâmes coucher à *Aumandré*, village abandonné.

Le 24, nous partîmes de fort bonne heure et déjeunâmes au petit village de……. , situé sur le sommet d'une montagne assez élevée, que nous descendîmes pour nous rendre au village de *Sanallaôtre* situé sur la petite rivière de ce nom.

La route pendant les journées précédentes fut toujours à très peu près l'O.-S.-O.

Nous fûmes obligés d'y séjourner jusqu'au 28 ; le mauvais tems nous retint.

Le 28, nous remontâmes la rivière de *Sanaallaôtre*, et allâmes coucher au village d'*Enboudiacâtre*.

Le 29, même route jusqu'au village d'*Enbouitsara* situé au sommet d'une montagne haute et rapide. Nous y couchâmes.

A peine y fûmes-nous arrivés que la fièvre prit à neuf de nos gens, chez lesquels la petite vérole se déclara le lendemain. Elle fut aussi bénigne que la précédente, mais elle nous retint plus longtems, car nous restâmes dans ce village jusqu'au 24 du mois suivant. J'eus comme la première fois le bonheur de ne pas en perdre un seul.

Juin 1777.

La rivière de *Sandrangnambé* coule au pied du village. Nous la remontâmes jusqu'à *Vouipatsi*, autre village distant de ….. où nous couchâmes le 24.

Le 25, même route par un assez beau chemin. Nous couchâmes au village de *Vouibai*, et le lendemain 26 à celui d'*Enbouimarne*, où nous nous proposions d'acheter des vivres pour passer le désert qu'il y a entre ce village et *Endrantsaïe*.

Le 27, j'achetai des vivres pour quinze jours, quoiqu'on m'assurât que dix jours de marche me sortiraient des déserts. Trois jours furent employés à ces préparatifs.

Juillet 1777.

Le 1er, départ et entrée dans des bois déserts. Halte sur une colline qui sépare deux hautes montagnes couvertes d'arbres qui me parurent d'une grosseur énorme et que j'eus la curiosité d'aller examiner. Je m'aperçus que ce volumineux diamètre était dû à une mousse fort épaisse qui l'augmentait au moins d'un tiers.

Le 2, pluie : chemins affreux : montagnes escarpées couvertes d'arbres. Halte au bord d'un petit ruisseau qui coule dans le ....

Le 3, même route, mêmes chemins, même tems. Halte au bord d'un ruisseau qui coule dans le ....

Le 4, même route, mêmes chemins, même tems, les montagnes plus élevées et plus difficiles. Halte pour coucher dans un petit éclairci.

Le 5, la route un peu plus belle ; un moins mauvais tems ; des montagnes moins roides ; des bois plus clairs, les arbres plus petits. Halte à la rivière d'*Enboudrou*, qui coule dans le ....

Le 6, nous quittâmes les bois de bonne heure, et fîmes route le reste de la journée dans une plaine couverte de bruyères. Nous en sortîmes le soir pour entrer dans un pays découvert d'un aspect moins désagréable mais qui paraît aride. L'endroit où nous couchâmes s'appelle *Enboutoutsangue*.

Le 7, nous atteignîmes par un assez beau chemin le bosquet d'*Endampé* à ...... lieues du précédent.

Le 8, il fit au lever du soleil un brouillard si épais qu'on ne voyait pas à dix pas devant soi. Nous fûmes obligés d'attendre pour partir qu'il fût dissipé. Nous ne nous mîmes en route qu'à dix heures. Les chemins furent beaux. Nous passâmes près de deux marais peu considérables, et nous allâmes coucher à *Engnaltasola*, bois qui a environ deux lieues de tour, d'où les gens d'*Endrantsaïe* tirent leurs bois pour bâtir.

Le 9, nous ne pûmes partir qu'après midi. Un brouillard plus épais que celui de la veille, et qui dura toute la matinée nous en empêcha Beau chemin, beau tems. Halte à *Enbaracatou*, lieu près de la source d'une petite rivière qui coule dans l'Ouest.

Le 10, route belle, tems favorable. Halte entre deux pitons qui portent le nom commun d'*Enbouimira'aravé*.

Le 11, même tems, même route. Halte au pied d'un piton qu'on nomme *Vatouvourou*.

Le 12, beau tems, beau chemin. Après quelques heures de marche, nous arrivâmes sur les trois heures de l'après-midi au village d'*Enbouid'rangn'andriène*, frontière du pays d'*Endrantsaïe*.

Je crois à propos, avant d'aller plus loin, de faire connaître au lecteur, autant néanmoins qu'un examen rapide et le peu de communications que j'ai eu avec les naturels peuvent me le permettre, les *Zaffidienbellous* et les *Entambaoes* qui habitent depuis *Tandrourou* ou la rivière de *Tantamani* jusques à *Enbouidrangnandriène*, village frontière d'*Endrantsaie*.

Cette province a pour bornes au Sud vers le Sud-Ouest la rivière de *Noussé voulou*, qui se jette dans celle de *Manghourou* à environ quinze lieues des bords de la mer : et en tirant vers l'Est celle de *Santou* qui a son embouchure à la mer ; à l'Est la mer depuis la rivière de *Santou* jusqu'à celle de *Manghourou* ; au Nord le cours de la rivière de *Manghourou* ; et à l'Ouest le pays d'*Endrantsaie*. Il n'y a de port dans toute cette étendue de côtes qui peut avoir... lieues, que celui de *Manourou*.

Dans la partie de l'Ouest et Ouest-Sud-Ouest, le pays est hérissé de montagnes. On y trouve des déserts ou endroits inhabités dans une étendue qui varie depuis dix jusqu'à vingt lieues. Dans le Sud, dans le Sud-Est et vers le Nord les terres sont fertiles. Mais elles ne sont cultivées que dans une proportion relative aux besoins des habitans.

Les *Zaffidienbellous* et les *Entambaocs* ne font aucun commerce avec l'étranger ; ils n'en font même point avec leurs voisins ; d'où on peut conclure que cette inertie est l'effet du naturel plus que celui des circonstances. Le port de *Mamourou*, quoique seul, eût suffi pour exciter leur industrie. Il faut aller chez eux pour traiter. On peut en retirer quelques esclaves qu'ils se procurent en faisant la guerre avec les gens qui habitent au-dessus d'eux ; et cette guerre a lieu lorsqu'ils voient jour à la traite. Leur grand objet dans ce cas est d'avoir en échange des armes, des munitions et des habits. Mais il faut, comme je l'ai dit, aller les leur porter.

Depuis l'embouchure du *Noussé roulou* qui se jette dans la rivière de *Manghourou* à la distance de quinze lieues de la mer en ligne droite, ces peuples n'ont point de chefs principaux. Ce sont les pères de famille qui gouvernent chez eux sans autorité aucune sur la famille de leurs voisins. Errants tantôt dans un endroit tantôt dans un autre, ils sèment peu et vivent de racines et de miel. Ces pères de famille se qualifient entr'eux du nom de rois. Quoiqu'indépendants les uns des autres, ils se prêtent cependant un mutuel secours quand l'intérêt commun l'exige.

Les *Entambaocs* et les *Zaffidienbellous* sont forts, vigoureux, agiles, hardis dans une affaire et assez bien faits de leur personne. La couleur de leur teint est le ventre de biche. Leurs armes favorites sont le javelot et la lance qu'ils manient avec adresse. Ils dédaignent le fusil ; disant qu'il rate et court les risques d'être mouillé. Ils sont bons, hospitaliers, mais jaloux au delà de l'imagination. Néanmoins, par une bizarrerie assez singulière, lorsqu'ils sont liés par serment avec quelqu'étranger, leurs femmes deviennent celles de l'étranger, n'en eussent-ils qu'une.

Le nombre des femmes n'est point limité. Chacun peut en avoir la quantité qu'il veut et peut en entretenir. C'est une distinction parmi les chefs, à laquelle aspirent également ceux qui sont riches.

Leurs habits sont faits soit avec des *écorces* d'arbres, et c'est ce qu'ils appellent *Fantou*, soit avec une espèce de jonc qui croît dans les marais, auquel, quand il est travaillé, nous donnons le nom de *natte*. Les plus riches et les plus considérables dans le pays les teignent en rouge et en noir, et se croient, ainsi vêtus, les plus importants personnages du monde. Je laisse à imaginer au lecteur tout ce que cet accoutrement a de ridicule. On ne se familiarise pas aisément avec ce spectacle qui se renouvelle pour le voyageur à chaque village. La natte rouge ou noire du chef, son attitude sur la sellette, le sérieux et la gravité du personnage donnant audience, forment un ensemble d'un grotesque qu'il est difficile de rendre. Quoi qu'il en soit, on retrouve sous ces dehors ridicules beaucoup de bonhomie et de simplicité.

Je reprends mon journal.

Le village d'*Enbouidrangnandrienne*, frontière du pays d'*En-*

drantsaïe (1), est situé sur la rivière de *Manandone*, qui court dans l'Ouest et se jette dans celle de *Béhamazenne*. Il est fortifié d'un fossé large de dix-huit à vingt pieds, et profond de trente, autour duquel règne à l'intérieur une terrasse en gazon de cinq pieds de haut sur quatre de large, formant une espèce de parapet semblable à celui dont sont surmontés nos ouvrages de fortification. La terrasse et le fossé cernent le village dans toute son étendue et on y entre par des arbres ou madriers placés en travers. Ces ouvrages peu communs à la côte peuvent faire donner à ce village le nom de place forte ; et en effet, s'il était bien défendu, il serait difficile de s'en emparer.

Nous n'en partîmes que le 16 pour nous rendre à *Enkissikitsie*, autre village éloigné de celui-ci de ..... lieues. Nous eûmes à passer la rivière de *Manandone*.

Le chef de ce village vint nous voir, et nous dit qu'il était d'usage que tout étranger arrivant dans la province s'arrêtât chez lui pour y attendre les ordres du roi son maître ; et qu'à cet effet il allait envoyer deux de ses gens auxquels j'en joindrais deux des miens, pour le prévenir de notre arrivée ; qu'au reste ce retard n'était jamais que de cinq jours, pendant lesquels il m'engageait à me reposer. J'acceptai son offre, et le lendemain 17, mes deux courriers et ceux du chef furent expédiés.

Les jours suivans je parcourus la campagne : elle me parut aride, le sol ingrat, les plantes sans vigueur. Le bois y manquait totalement. Je témoignai au chef mon étonnement de ce qu'il s'était établi dans un endroit où les premiers besoins de la vie étaient à peine satisfaits, plutôt que dans les lieux voisins qui, quoiqu'arides, me semblaient à tous égards préférables. En effet, ces misérables n'avaient pas de bois pour bâtir, pour se chauffer même ; et ils étaient obligés de cuire à manger avec de la paille ou de la bouse de vache. Il me répondit qu'il n'avait point toujours habité cet endroit ; que jadis il demeurait sur les bords de la rivière de *Ranoumainti*, et occupait toute l'étendue de terre qui est entre la source de cette rivière et les grands bois ; que les gens chez lesquels je venais de passer lui avaient fait une guerre à outrance et avaient réduit son malheureux peuple à un si petit nombre par les massacres et l'esclavage, qu'il avait mieux aimé se retirer au loin et vivre aussi misérablement qu'il vivait, que de voir le reste de ses gens tué ou fait esclave ; que ces déserts n'étaient devenus tels que par sa retraite, mais qu'il ne les regrettait point, parce qu'à peine le sol rendait-il au cultivateur la semence qu'il avait mise en terre. Je lui dis que je croyais le pays que je venais de quitter habité par les *Zaffidienbellous* et les *Entambaoes* seuls. Il me répondit qu'il y avait dans les bois environnans ces déserts une race d'hommes qui n'appartenaient ni aux *Zaffidienbellous* ni aux *Entambaoes*, ni au pays d'*Endrantsaïe*, et qui ne vivaient que de rapines et de brigandages.

Le 12, nos courriers arrivèrent avec un guide envoyé par le roi, avec ordre de nous escorter, de nous faire donner des vivres et préparer des logemens partout où nous passerions.

Le 22, nous partîmes vers les huit heures du matin et nous rendîmes au village d'*Entanette* où nous couchâmes. Route à l'Ouest.

---

(1) Premier village du pays d'*Endrantsaïc*, en pénétrant dans la province par l'Est.

Le 23, notre voyage se fit au milieu de terres cultivées, couvertes les unes de riz en maturité, les autres de riz brûlé et écrasé par la grêle. Nous arrivâmes sur le soir au village de *Tanan'mandzagne.*

Nous en partîmes le 24 pour nous rendre au pied d'une haute montagne où la rivière d'*Endrantsaïe*, dont la province porte le nom, prend sa source. Elle coule dans l'ouest et va se jeter à quelque distance dans celle de *Mani.* Même route.

Le 25, nous descendîmes cette rivière et gagnâmes au milieu de plaines immenses de riz en parfaite maturité le village d'*Enghattévatou.* Ces terres étaient bien cultivées, le riz superbe. En quelques endroits on faisait la moisson. Même route.

Le 26, nous arrivâmes de bonne heure au village de *Vouimène* où résidait un neveu du roi, qui nous accueillit fort bien. Ce village est très fort par sa situation au sommet d'un piton dont les terres ont été coupées à pic dans toute sa circonférence jusques à une hauteur de quarante à cinquante pieds. On n'y a laissé qu'une langue de terre très étroite et en pente par laquelle on y monte. Il domine sur toute la campagne qui l'environne. La rivière d'*Endrantsaïe* en baigne le pied du côté du Sud.

Le 27, nous nous rendîmes à *Mananbaok*, village situé sur le bord de la même rivière ; toujours au milieu des champs de riz. Même route.

Le 28, au village de *Souavène* où résidait un cousin du roi. On nous y fit voir à une distance d'environ deux lieues celui où le roi demeurait. Il faut passer la rivière d'*Endrantsaïe* pour arriver à *Souavène.* Même route.

Le 29 matin, le roi (*Dién Ougne*) nous fit dire de séjourner dans ce lieu pendant cinq jours ; que le sixième était son bon jour, et qu'il nous enverrait avertir quand il pourrait nous recevoir. Je fis répondre que ce terme était bien long, que j'étais pressé de le voir. Il n'y eut point à composer, j'obéis.

Août 1777.

Sur l'avis que le roi me fit donner que je pouvais me rendre chez lui et que nos logemens étaient prêts, nous partîmes. Nous arrivâmes sur les deux heures après midi au village de *Fanranne*, lieu de la résidence du roi d'*Endrantsaïe.* Ce prince qui avait nom *Diénougne* nous reçut dans toute sa pompe, au milieu de ses femmes vêtues de leurs plus riches *Simbous* (pagnes de soie) et environné d'une grande multitude de peuple debout à une distance respectueuse ; son accueil fut gracieux et flatteur. Cette première entrevue se passa toute en complimens. Elle finit par l'ordre qu'il donna à ses gens de nous conduire aux logemens qui nous avaient été préparés.

Le cabarre fut fixé au lendemain.

Le 3, le cabarre eut lieu. Il commença à neuf heures et finit à midi. Le roi prit la parole et me dit :

« Je suis satisfait de te revoir, je ne l'espérais plus ; car tu « m'avais promis de revenir l'année suivante, et je compte la « sixième depuis ton départ (1). Tu nous vois assemblés ici pour « t'offrir dix bœufs en signe d'amitié et pour te demander pourquoi

(1) J'y avais fait un voyage en 1771, en qualité de marchand.

« tu reviens chez nous après un si long tems. Fangnatère qui « demeure à Foulepointe et qui est venu deux fois ici, a dû te dire « combien je désirais te revoir. »

« Je viens, lui répondis-je, non pour traiter chez toi, mais « pour te voir, parce que Fangnatère m'a effectivement dit que je « te ferais plaisir. Le Gouvernement Français m'ayant donné « l'ordre de faire un voyage pour connaître ceux d'entre les rois « du Sud et de l'intérieur qui paraîtraient désirer sa protection, « j'ai pensé à toi. J'ai cru devoir m'en rapporter aux promesses « que tu m'avais faites autrefois et te servir en t'offrant la protec- « tion des Français. Tu m'as dit que tu les préférais à tous les « autres blancs d'après ce qu'on t'en avait dit. Comme tu n'en « connais aucun autre, et que je suis le seul blanc que tu aies « jamais vu, j'ai voulu venir moi-même pour m'assurer de tes « dispositions. Voilà l'objet de mon voyage et l'ordre de mon « Gouvernement. »

« Je suis content de toi, reprit-il, tu me donnes par ce voyage « une preuve de ton amitié. C'est beaucoup de peine pour toi, car « tu devais me connaître ; je t'avais fait des promesses et cela « devait te suffire ; sois donc le bienvenu. Je n'ai point changé de « sentiment ; je suis dévoué à la nation française puisque tu m'as « dit en être ; et si tu le veux nous ferons ensemble le serment. « Je jurerai d'être fidèle à ton roi ; de rendre dans l'occasion tous « les services qui dépendront de moi à ceux qui lui appartiendront ; « et tu pourras ajouter à ce serment toutes les clauses que tu « voudras. »

« Oui, lui dis-je, je ferai le serment avec toi au nom de mon « Gouvernement, mais ce sera un serment d'alliance et d'amitié « auquel je n'ajouterai rien de plus. Ton propre intérêt te fera « bientôt sentir combien la fidélité au serment est profitable à « ceux qui l'ont fait, et combien la protection qui en résulte est « avantageuse à ceux à qui on l'accorde. »

« Je le sais, reprit-il, il n'y a pas de roi dans ce pays qui ne « vous doive son autorité, ses richesses, sa force, puisque par « vous nous avons des hommes pour nous défendre, des fusils, « des munitions, des armes tranchantes dont nous manquerions. « C'est là ce qui nous donne la supériorité sur nos ennemis, ou « qui, du moins, nous met à l'abri de leurs insultes. En quoi « consistent nos richesses ? En esclaves, en bœufs, en soie. Encore « cette soie, est-ce vous qui lui donnez du prix par votre travail. « Tout cela n'est point richesse, tout cela n'est point de la force ; « si nous ne pouvons traiter avec vous, soyons donc liés d'amitié ; « nous serons riches et forts si tu nous l'accordes. Tu sais que j'ai « déjà voulu faire le serment avec toi dans le tems, et que tu m'as « répondu n'avoir ordre de le faire avec qui que ce soit. Cette « fois-ci, je l'espère, tu ne t'y refuseras pas. Le Roi de France me « protégera si j'ai juré avec toi. »

Je ne me refusai point plus longtems aux instances de *Diénougne ;* et je fis avec lui dans les formes ordinaires, au nom du Gouvernement Français, le serment d'alliance, d'amitié et de fidélité.

Cette cérémonie termina le cabarre.

Du 3 au 12, séjour et repos.

Le 13, j'eus un de mes marmittes attaqué d'une fluxion de poitrine. Il languit pendant huit jours et mourut le 31.

Du 14 au 21, je parcourus le pays ; j'interrogeai, je fis des observations : j'en offre le résultat au lecteur.

Le pays d'*Endrantsaïe* produit beaucoup de grains nourriciers. Le riz est la culture principale, et la fécondité du sol répond avec profusion à l'attente du cultivateur.

Le raisin y croît sans peine ; mais la vigne rend peu, sans doute parce qu'on ne lui donne aucun soin. Je suis persuadé qu'elle fournirait abondamment si elle était taillée et cultivée comme elle l'est en Europe.

Les champs sont entièrement découverts ; on n'y voit d'arbres et d'arbrisseaux que ceux que les naturels ont plantés ; et leur industrie sous ce rapport ne va pas loin, car elle se borne à l'*Ambaratte* ou pois d'Angole, qu'ils cultivent en plein champ et sur les feuilles de laquelle ils élèvent leurs vers à soie. Il n'y a pas un arbre de forêt sur les hautes et nombreuses montagnes dont le pays est hérissé. Sa situation me paraît être à une distance à peu près égale des deux mers. Cependant les gens du pays qui ont voyagé disent que la baie de *St-Augustin* n'est éloignée de là que de douze journées de marche ; ce qui à cinq lieues par journée, donnerait une distance de soixante lieues, et rapprocherait *Endrantsaïe* de la côte de l'Ouest : parce que dans ces journées sont compris les détours que les localités exigent. Ils m'ont indiqué la route qu'ils tiennent : c'est à peu près le S.-O.

C'est comme je l'ai dit plus haut, d'*Engnallasola* que les habitants tirent leurs bois de construction.

Les terres sont de différentes couleurs. Il y en a de noires, de brunes, de jaunes, de blanches et de rouges. La plus commune, celle qu'on retrouve presque partout, est la rouge. Elle est extrêmement productive.

Le pays abonde en mines de fer qu'ils exploitent ; ils le fondent et travaillent eux-mêmes les outils nécessaires pour la construction et l'agriculture, leurs couteaux, leurs fléaux de balances, leurs sagayes ou lances, et même jusqu'à des balles de fusil en fer. Ils se font des soufflets à pompe, comme on en fait à la côte.

Le coton et l'indigo croissent à *Endrantsaïe*. Ils élèvent leurs vers à soie sur la feuille de l'*Ambaratte* en plein champ ; la soie et le coton se mettent en pagnes qu'ils teignent en rouge et en bleu. Ces pagnes sont garnis de franges formées avec de l'étain qu'ils mettent eux-mêmes en œuvre et travaillent assez artistement en petites perles. Ils les garnissent aussi avec de la *rassade* blanche.

L'habillement garni en étain pour hommes se vend jusques à cent cinquante piastres effectives. Le moindre est de cent dix à cent vingt piastres ; il est complet avec le *Langouti* et la *pagne*.

Celui garni en rassades vaut quarante piastres ; c'est-à-dire, la pagne vingt-cinq et le Langouty quinze. Quant au cannezou qui est l'habillement des femmes, il se vend garni en étain, huit, douze et jusqu'à quinze piastres. Son prix dépend du travail de l'ouvrier.

Ils tirent aussi du bananier un fil avec lequel ils font de la toile. Ils la teignent en rouge et en bleu, les deux seules couleurs qu'ils connaissent et qu'ils extraient : le rouge de l'écorce de l'arbre que nous appelons aux Isles Bois de Natte ; et le bleu de l'indigo dont leurs champs abondent, et qui ne m'a paru le céder en rien pour la qualité à celui qu'on fabrique dans nos colonies.

La province est peuplée. Les naturels seraient très disposés à faire le commerce s'ils avaient un peu plus d'énergie. Mais ils n'osent sortir de chez eux. Comme c'est par la guerre que se font les esclaves, ils en ont peu. Les bœufs n'y sont point en aussi grande quantité que dans les autres provinces, parce que les pâturages y manquent, et que le froid s'y fait sentir assez vivement. L'objet principal de la traite serait donc le riz, s'il y avait un débouché par eau jusqu'aux bords de la mer.

Le 22, je reconnus par moi-même la vérité de ce que m'avaient dit les naturels au sujet de la grêle ; il en tomba sur les onze heures du matin jusques à midi une étonnante quantité de la grosseur du pouce.

Le 23, je m'ouvris au roi du dessein où j'étais de partir sous quelques jours, en le priant de me faire connaître ses intentions sur ce que j'aurais à dire de sa part au Gouvernement. Il me recommanda instamment de ne point oublier de lui obtenir une traite, soit en bœufs, soit en esclaves ; qu'il savait n'en avoir que très peu à fournir, mais qu'enfin les prix étaient tout ; et que sans doute on ferait quelque chose pour un allié fidèle qui ne cesserait jamais de mériter la protection des Français. Je louai son zèle et lui promis de reconnaître de cette manière (puisqu'elle était celle qui le flattait le plus) les témoignages d'amitié qu'il m'avait donnés pendant mon séjour chez lui.

Le 25, je commençai à faire mes vivres pour le retour.

Le 26, on vint nous annoncer qu'il avait paru depuis quelques jours sur les frontières d'*Endrantsaie* un corps de troupe d'environ deux mille hommes dépêché par un roi *Hove*, qui, sur le bruit de mon prochain départ, s'était avancé pour m'attendre, me piller et me tuer si je faisais résistance. Je répondis que je ne craignais point cet homme à qui je n'avais fait de ma vie ni mal ni insulte ; qu'eût-il un corps de troupes encore plus nombreux, il ne m'empêcherait pas de partir et de passer.

Le 27, je fus très étonné de me voir appelé à une conférence secrète avec un homme qui était inconnu dans le pays et qui, accompagné de huit autres personnes également inconnues, voulait absolument me voir et me parler. Je lui donnai audience en secret parce qu'il le désirait ainsi. C'était ce même roi *Hove* qu'on m'avait dit m'attendre sur les fontières à une vingtaine de lieues pour me piller et m'assassiner ; il avait pris le nom et la qualité d'envoyé d'un de ses principaux chefs. Comme il lui fallait un prétexte pour arriver jusqu'à la capitale d'*Endrantsaie*, il dit qu'il avait été député par un chef qu'il nomma, pour demander au roi de ce pays la permission de venir le voir. Je ne sus ces particularités que le soir, car il ne prit pour me parler que la qualité d'envoyé d'un prince voisin.

Cependant le roi d'*Endrantsaïe* se trouva offensé de sa démarche. Il lui fit dire que si son maître avait tant d'envie de le voir, il ne devait point se porter sur les frontières à la tête d'un si grand nombre d'hommes ; et encore moins, contre tout usage, députer quelqu'un jusque dans sa capitale sans préalablement le faire avertir de son arrivée et lui donner connaissance du motif qui l'y amenait. Qu'il eût donc à s'en retourner sur-le-champ ; et que si son chef en agissait autrement, il regarderait cette conduite comme une déclaration de guerre. Le prétendu envoyé qui avait eu ses vues et les avait remplies, ne s'en mit point autrement en

peine, et dit qu'il reconnaissait son tort ; mais qu'il priait qu'on lui accordât deux jours de repos. La chose ne souffrit point de difficultés. Nos conférences se renouvelèrent.

Dans celle qui eut lieu ce jour-là même, à quatre heures de l'après-midi, il me demanda par quel motif les blancs donnaient la préférence aux autres rois sur le sien ; pourquoi jamais ils ne venaient visiter son maître qui, cependant, serait charmé d'être en relation avec eux, et qui même, sachant que j'étais dans son voisinage, l'avait chargé de m'engager à passer dans son camp, où je pouvais être assuré d'être plus favorablement accueilli que partout ailleurs.

Je ne le connaissais point encore pour ce qu'il était. Je lui répondis que la raison de cette préférence était toute naturelle ; que plusieurs fois les gens de la côte avaient été pillés dans leurs caravanes par les sujets de son maître, et qu'il n'en fallait pas davantage pour éloigner de leur province.

« Il est vrai, reprit-il, que les *Mangnissoutres* ont jadis commis « quelques excès, parce que cette classe d'hommes, qui est esclave « du roi, jouissait alors d'une liberté illimitée qu'elle n'a plus « depuis que ce prince est en âge de gouverner par lui-même. Il « a rétabli l'ordre partout, et fait rentrer les *Mangnissoutres* dans « leur première condition ; je puis t'assurer qu'aujourd'hui les « étrangers sont en sûreté chez lui comme ils y seraient chez eux. »

« Je te rendrai réponse, lui dis-je, ce soir ou demain matin. »

Au moment où il se levait pour sortir, un des mes marmittes qui se trouvait à la porte, et qui avait fait dernièrement le voyage d'*Hancore*, le reconnut et me le désigna positivement pour le roi des *Hores* lui-même ; la singularité de cette aventure m'étonna, j'en tirai un favorable augure pour le succès de ma mission : un roi, un chef, qui prenait un déguisement et recourait à des moyens si peu usités pour communiquer avec des étrangers, ne pouvait que les accueillir favorablement. Je résolus d'en profiter et d'aller chez lui si ses manières d'agir par la suite répondaient aux apparences.

Il était encore plus pressé que moi, car il revint sur les huit heures du soir pour savoir ma réponse. Alors je lui dis qu'il était inutile qu'il feignît plus longtems de paraître ce qu'il n'était pas ; que je le connaissais, qu'il s'appelait *Dian'amboua-Tsimaroufe* (1) et qu'il était le roi même d'*Hancore* au nom duquel il m'avait parlé. A ces mots il me sauta au cou, m'avoua la vérité et me pria de lui garder le secret tant que nous serions chez les *Endrantsaies*. Il ajouta qu'il n'avait pu résister au désir de me voir et de m'emmener dans son pays ; que ce motif seul l'avait déterminé à s'aventurer ainsi ; qu'à la vérité ses voisins et les étrangers avaient eu jadis à se plaindre de son peuple, mais qu'alors il était en bas âge, et qu'aujourd'hui quiconque aurait l'audace de piller un étranger ou de lui faire le plus léger tort, en répondrait sur sa tête.

La proposition de faire le serment termina cet aveu. Je l'acceptai et je fis le serment avec lui au nom du Gouvernement Français. Nous attendîmes pour cela que la nuit fût avancée et que nos gens fussent endormis.

---

(1) *Dian'amboua-Tsimaroufe*. Indifféremment désigné par ces deux noms réunis ou par l'un des deux séparément. Dans le voyage fait en 1785, l'auteur n'appelle ce prince que *Simaroufe* (B. de F.).

Quand le serment fut fait, il me sollicita de nouveau d'aller chez lui. Je lui dis que je ne pouvais le lui promettre positivement, l'affirmative dépendant de l'assentiment de mes gens, à qui je ferais part de ce projet le lendemain ; mais que je n'y voyais point d'obstacle, et que je lui communiquerais leur réponse de suite. Je lui fis présent d'un de mes habits qui lui allait fort bien, parce que nous étions à peu près de la même taille. Il se retira très content de moi.

Le lendemain 28, j'assemblai mes marmittes, et après leur avoir fait promettre de garder le secret sur ce que j'allais leur révéler, je leur dis ce qui s'était passé la veille, que ce roi d'*Hancove* si terrible, si redoutable, était venu me rendre visite, me solliciter d'aller chez lui, et que j'étais déterminé à m'y rendre, ayant fait le serment avec lui la nuit dernière ; qu'au lieu de reprendre la route que nous avions tenue pour venir, nous prendrions celle du Nord ; et qu'enfin j'y trouvais l'avantage, en abrégeant le chemin, d'étendre les relations du Gouvernement au delà même de ce que je m'étais proposé en partant. J'étais tenu à ces explications, parce que le but primitif de mon voyage leur était connu.

Tous me répondirent que j'étais le maître de faire à ce sujet ce que je croyais le plus convenable ; que s'il y avait quelque chose à craindre, j'en souffrirais tout le premier. Ainsi il fut arrêté entre nous, que nous irions à *Hancove*, mais qu'on garderait le secret sur ce projet à l'égard des gens d'*Endrantsaie*, et qu'à cet effet, pour donner moins de prise au soupçon, nous reprendrions la route des frontières, et ne nous réunirions à ce chef qu'après les avoir passées.

Je le fis sur-le-champ prévenir de la résolution qui avait été prise. Nous convînmes ensemble qu'il irait rejoindre son escorte sur les frontières où nous ne tarderions pas à arriver, et qu'il enverrait un guide à *Vatourourou* pour nous attendre et nous conduire à son camp. Il repartit le lendemain. Nous disposâmes tout pour que rien ne pût nous arrêter au jour fixé.

La veille de mon départ, j'allai visiter *Dienougne* et lui annoncer que je comptais le quitter le jour suivant. Il m'avait vu faire mes préparatifs, il les avait aidés même en tout ce qui dépendait de lui ; cependant il ne me vit qu'avec peine au moment de l'effectuer. Il me réitéra ses protestations d'amitié ; me supplia de ne point l'oublier auprès du Gouvernement et de revenir moi-même lui apporter la nouvelle heureuse de l'acceptation de son alliance. Je lui promis tout ; il me répugnait d'avoir à lui annoncer que, selon toute apparence, le Gouvernement ne permettrait pas d'ultérieures communications avec un pays qui n'offrait aucune ressource et que conséquemment mon retour n'aurait pas lieu. Le souvenir de ce bon chef se lie dans mon imagination avec les vertus simples et modestes de l'homme de la nature.

Septembre 1777.

Nous partîmes le 1er de septembre, ainsi qu'il avait été convenu avec le roi d'*Hancove*. Dans cette première journée, nous atteignîmes le village de *Vouimaine* où nous couchâmes ; le 2 celui d'*Entanette* ; le 3 *Embouidrangnandriène*, dernier village et frontière d'*Endrantsaïe*.

Nous en partîmes le 4 pour entrer dans les déserts et gagner *Vatourourou*, lieu du rendez-vous donné au roi *Hove*, et nous trou-

vâmes le guide qu'il nous avait promis, avec une escorte de cinquante hommes. Ce guide était le beau-père du roi (le mari de la mère du roi).

Le 5, nous prîmes la route du Nord et allâmes coucher au bord d'un petit ruisseau.

Le 6, après une marche de cinq heures, nous arrivâmes, faisant toujours le Nord, sur une hauteur d'où nous aperçûmes le camp du prince, qui me parut en effet très considérable. Nous tirâmes trois coups de fusil, signal convenu. Aussitôt qu'il nous aperçut, il sortit de son camp, vint au-devant de nous, et dans les transports de sa joie, devançant son escorte, il s'élança dans mes bras et m'embrassa. Quand nous fûmes arrivés dans le camp, il fit assigner à chacun ses logemens, me donna le mien dans sa palissade même, et fit présent à mes marmittes de deux gros bœufs.

Ce camp était assis dans la plaine d'*Ongnéré*, l'une des plus belles que j'aie vues dans le pays, arrosée dans le milieu par la rivière de *Ranoumainti*, qui dans ce lieu se nomme *Etimpou*.

Le 7, le roi leva le camp et nous fîmes route ensemble. Nous passâmes la nuit au bord d'un petit bois.

La journée du lendemain fut bonne. Halte à l'entrée d'un bois, comme le jour précédent.

Toujours la route au Nord.

Le 9, nous côtoyâmes une haute montagne au pied de laquelle était un village abandonné. « Vous voyez ce village, me dit le roi, « il est abandonné, je ne sais pourquoi. Il appartient à des gens « qui vivent *dans les bois dont cette montagne est couverte*, qui ne « vont chez personne, ne voient que ceux qui vont chez eux, ne « font d'autre commerce que celui du miel et du bois équarri qu'ils « vendent à ceux qui viennent en acheter. On ne peut pas dire « depuis quand ils sont dans cette solitude, vivant toujours de la « même manière sans avoir jamais cherché à en sortir. Ils sont « vêtus comme tous les autres noirs ; leur nourriture est le riz « qu'ils cultivent ; mais ce qui vous surprendra, c'est que ces « mêmes hommes qui sont ainsi séparés des autres, n'ont jamais « pu porter leur population au delà de quatre-vingt têtes. Sitôt « qu'ils dépassent ce nombre, il y a une calamité qui s'attache sur « eux. Ils périssent tous les uns après les autres, et il n'en reste « quelquefois pas plus de trente ou quarante. Un certain tems se « passe, le nombre des habitans augmente et la calamité revient. « Il en est ainsi de père en fils depuis je ne sais combien de tems. »

Le fait me parut assez extraordinaire. J'avoue que je me perdis en conjectures pour l'expliquer. Cependant j'accusai non pas la bonne foi du prince, mais sa crédulité, j'aimai mieux croire à beaucoup de politique dans le chef de cette peuplade qu'au prodige. Quoi qu'il en soit, nous trouvâmes deux de ces *Entancarâtres* (ils portent le nom de la montagne qu'ils habitent) occupés à travailler la terre. Nous leur parlâmes. Le roi leur dit que s'ils voulaient venir avec lui pour demeurer chez lui, il leur donnerait tout ce qui leur serait nécessaire et même à chacun quatre esclaves.

« Nous vous remercions, lui répondirent-ils, si pour jouir de ces biens il faut que nous quittions les tombeaux de nos pères ; nous ne sommes les esclaves de personne ». J'ai écrit sur-le-champ cette belle réponse qui m'a frappé ; elle a achevé de me convaincre que ce qu'on donnait dans le pays pour une chose très extraordinaire, n'était rien moins que l'effet d'une profonde politique, et de

beaucoup de raison chez ces montagnards. Le prodige est tout entier dans les lumières acquises qu'il suppose.

Nous allâmes coucher un peu plus loin sur les bords de la rivière de.... Route au Nord.

Le 10, nous gagnâmes sur les onze heures le village d'*Enbouitsara*, où le roi d'*Hancove* était attendu par sa seconde femme qui avait tout fait disposer pour nous recevoir. Nous séjournâmes dans ce lieu jusques au 13 pour attendre le présent que les gens de la province devaient apporter au roi.

Ratsimianta (c'est le nom de cette seconde femme) ne nous laissa manquer de rien ; elle était fille de *Diendzafé*, autre roi Hove ennemi de celui-ci (1).

Le présent annoncé au roi lui fut apporté dans la journée du 12 ; il consistait en quatre cents piastres en argent, un habillement du pays en soie d'une valeur de cent cinquante piastres, trente bœufs et dix beaux esclaves. Les bœufs furent distribués à nos marmittes et au reste de l'escorte.

Le 13, nous reprîmes notre marche et allâmes camper au village d'*Enbouimanghatou*. Le roi me fit voir en route un homme qui faisait de la poudre, bonne, disait-il, et bien grainée. Je parus en douter, il m'offrit de m'en donner la preuve au premier village. « Cette poudre, ajouta-t-il, n'est forte qu'à bonne charge, mais « elle tue à trente pas de distance. Elle a l'inconvénient de ne « pouvoir se garder longtems. L'humidité surtout lui est très « contraire. Elle n'a point non plus l'odeur de la vôtre, mais quand « elle est fraîche, elle y ressemble à s'y tromper. Les gens qui la « font ont trouvé le moyen d'en tirer parti en la mélangeant avec « un tiers de la vôtre. Ils la vendent ensuite comme si elle venait « de vous ».

A notre arrivée au village, il me remit environ quatre livres de cette poudre, dont je fis l'épreuve sur-le-champ. Je ne trouvai aucune différence dans le feu ni dans l'éclat, mais elle crassait horriblement. J'allai avec la permission du roi trouver cet homme et l'interrogeai sur son procédé ; je ne pus rien en obtenir. « Je « sais, me dit-il, qu'il manque quelque chose à ma poudre (c'était « le soufre) ; apprenez-moi comment vous faites la vôtre et je « vous donnerai mon secret ». Je lui offris jusqu'à trente piastres qui ne le tentèrent point.

Le 14, nous fîmes la route du N.-E. pour gagner le village de *Tandzoubatou* où nous couchâmes. Avant d'y entrer nous eûmes à traverser un vaste emplacement où on tenait un marché. J'avais ouï parler à mes marmittes de ces espèces de foires qui se tenaient à certains jours fixes de la semaine dans tel et tel village. Je ne pus douter de la vérité de ce fait. Je vis en vente tout ce que le pays peut produire : des esclaves, des bœufs, des moutons, des cabris, des oies, des poules, des canards, du coton, de la soie de toutes les façons, brute, en coques par sacs, filée, teinte en rouge et en bleu (les deux seules couleurs que ces gens connaissent) ; les bœufs y étaient en très petite quantité parce que les pâturages sont rares dans la province. L'affluence était prodigieuse, et si j'ajoute cette remarque à celles que je m'étais déjà trouvé dans

(1) *Dien Dzafé* ou *Zafi* est le roi pour lequel La Bigorne prit parti dans l'expédition où il est mort (E. de F.).

le cas de faire plusieurs fois, j'estime la population de ce pays beaucoup plus considérable qu'on ne le croit communément.

Le 15, nous arrivâmes après . . heures de marche au village de *Tanane arive*, capitale de la province et résidence ordinaire du roi. Les ordres avaient été donnés pour déployer à notre entrée dans la place toute la pompe et la magnificence que le pays comporte. La poudre n'y fut point épargnée. Il s'en consomma trois cents livres dans cette occasion. Le roi me logea dans sa palissade, près de l'appartement occupé par sa première femme qui était aussi sa cousine germaine ; mes marmittes furent répartis dans le village, mais avant de les congédier, le roi leur montra un magasin dans lequel il pouvait y avoir en tas huit ou dix milliers de riz, et leur dit d'y puiser à discrétion. Il nous fit aussi présent de deux bœufs, provision qui serait renouvelée à la première demande.

Le village de *Tanane arive* est dans une position extrêmement agréable. Situé sur une montagne dont le sommet est le plus élevé de toutes celles environnantes, il domine au loin sur un paysage dont l'aspect varie à chaque instant. Cette montagne a trois quarts de lieue de sommet, sur une largeur moindre et très inégale.

Je rassemblerai ici sous un seul point de vue toutes les observations que j'ai pu recueillir sur les mœurs, les usages, les coutumes, le gouvernement d'un peuple qui m'a étonné par ses lumières et son industrie (1). Je commencerai par un mot sur le pays et ses productions.

De tous les côtés on ne voit que montagnes. La partie de l'Ouest seule (la vallée de *Betsimitatra*), où la vue s'étend au loin, paraît être un pays plat, fertile en riz suivant le rapport des naturels, et arrosé par une grande rivière qui, dit-on, coule dans la province des *Séclaves* et y joint ses eaux à celles de la rivière de *Bombétoc*, ou selon d'autres va se perdre dans la rivière de *Kopa*. Les terres diffèrent peu en couleurs et en qualité de celles du pays d'*Endrantsaie* dont j'ai parlé plus haut. Elles abondent en mines de fer qui en rendent la culture ingrate et pénible. On les remue avant de les ensemencer, avec des pelles de fer, jusques à la profondeur d'un pied, pour toute espèce de plantations quelconques. Mais pour le riz les travaux sont plus considérables, car après le labour il faut faire passer l'eau dans les champs par des conduits pratiqués à cet effet. L'eau amollit les terres ; et quand elles en sont suffisamment imbibées, on pousse dans le champ destiné à la plantation des bœufs qui en piétinant, délaient et écrasent les mottes. Le champ ainsi préparé, on y transplante le riz qu'on extrait de pépinières ou semis faits dans la saison convenable. Ce riz transplanté y vient aussi beau et ses épis aussi fournis que s'il avait été mis en place. L'eau dont on arrose les champs se tire d'un vaste réservoir, soit naturel, soit creusé de main d'homme, qui se trouve toujours dans les environs de chaque village, et qui

(1) M. Aubert du Petit-Thouars, si avantageusement connu dans cette colonie où il a fait un sejour de quelques années, par ses recherches laborieuses sur les productions végétales, et si justement estimé par sa *Flore des deux Isles*, avait fait un voyage de quelques mois à Madagascar. Sur ce qu'il avait vu et connu des naturels de la côte, il croyait, m'a-t-on dit, retrouver parmi les Madécasses des traces d'une ancienne civilisation. Qu'aurait-il pensé s'il eût pu pénétrer jusque chez les Hoves et juger par lui-même du degré de connaissances acquises que supposent les détails intéressans qui suivent, quand on réfléchit surtout que ce peuple est absolument isolé, sans communications avec les côtes, avec les étrangers, même avec ses voisins ou barbares ou errans ? (B. de F.).

a le double objet d'aider la culture et de mettre l'habitation hors d'insulte par l'écoulement qu'on donne aux eaux dans les fossés dont elle est entourée.

Il faut aussi labourer les terres pour les plantations de coton, pour le maïs, les patates, les haricots et les ambrevades. J'ai déjà dit que cette dernière culture était extrêmement soignée dans ces provinces, parce que c'est avec sa feuille qu'on nourrit les vers à soie.

La vigne vient très bien dans la province d'*Hancove*. Elle produit de fort belles grappes, mais le raisin n'y mûrit point également. Pour en tirer parti, il faudrait qu'elle fût cultivée comme en Europe. Il est possible que le climat influe sur la qualité ; mais je crois pouvoir assurer qu'ici la qualité dépend en grande partie du défaut de taille dans le tems convenable, par l'abondance de bois qu'elle fournit. La taille de la vigne est une pratique que les naturels ignorent.

Il y a peu de différence entre cette province et celle d'*Endrantsaïe* pour l'aspect général des campagnes. Elles sont entièrement nues et dégarnies. On n'y voit d'arbres que ceux qui sont plantés dans les fossés des villages, et le nombre n'en est pas grand. Les forêts les plus voisines d'où ils tirent leurs bois de construction sont les unes sur les frontières du Sud, à une distance de trois lieues, et les autres à vingt lieues dans la partie du Nord.

Le bananier y croît, mais il y est dégénéré ; il y vient fort petit et ne rapporte presque pas. Les naturels en plantent néanmoins beaucoup, parce que c'est avec l'écorce de cet arbre qu'ils font leurs pagnes, objet de commerce et vêtement ordinaire des gens du peuple. La préparation de cette écorce est extrêmement simple. Ils coupent le bananier à raz-terre afin qu'il produise ses rejetons. Ils en enlèvent les écorces les unes après les autres, et les mettent dans l'eau pour les réduire plus aisément en fils. Ces fils se cordent et se nouent bout à bout. Ensuite on les fait bouillir dans une teinture rouge ou bleue, et on en fabrique une toile grossière qui ne laisse pas que de durer longtems. Cette espèce de toile s'appelle dans le pays *Lambasarque*. Elle est connue dans nos Isles sous le nom de *rabane*.

Le coton se travaille ici comme en Europe. Il est filé ; et mis en œuvre, il donne une toile qui, au sortir des mains de l'ouvrier, est de la couleur de nos toiles écrues, et blanchit comme elles par suite du tems. Il est rare qu'ils teignent ces espèces de pagnes ; ayant un goût décidé pour le blanc, ils les conservent dans leur couleur naturelle. C'est ce qu'ils appellent *Toutouranou*.

Le travail de la soie n'approche point pour la perfection (relative) de celui du coton. Les tissus des pagnes et des langoutis sont grossièrement faits. Le fond en est bleu, bariolé de raies rouges disposées sans art et sans élégance. Elles sont pour la plupart garnies en rassades blanches, avec des franges de soie rouge ou d'étain. Ce métal est battu fort mince et, par le moyen d'un emporte-pièce, réduit en petites perles qui se percent et s'enfilent comme la rassade.

Les pagnes et les langoutis teints en bleu et garnis en rassade ou en étain sont les plus recherchés et les plus chers. Les pagnes seules valent de six à sept esclaves ; les langoutis deux. Ils sont l'habit ordinaire des rois, des chefs et des riches. Les habillemens de femme garnis de la même manière se vendent

jusqu'à quinze piastres. C'est l'étain qui leur donne ce haut prix, parce qu'il est considéré dans le pays comme le serait l'argent pour cette sorte de magnificence. Aussi donnent-ils aux pagnes garnies ainsi aux deux extrémités et sur les bords le nom de *Mandiavolla* qui veut dire *brodé en argent*. Les pagnes et les langoutis garnis seulement en rassade blanche forment une seconde sorte inférieure en prix. On les appelle *Tsimarouavâtre* c'est-à-dire : *il n'y en a pas dans le Nord ;* parce qu'effectivement on n'en fait pas dans le Nord. Il en est enfin une troisième, unie et sans garniture, d'une valeur beaucoup moindre, qui est l'habillement commun des gens de la moyenne classe. Celle-ci s'appelle *Landévoulouvouk*, c'est-à-dire . .

Le fer dont le pays abonde est mis en œuvre par les naturels avec une facilité qui étonne. Je l'ai vu travailler et fondre plusieurs fois. Ils font un trou dans la terre ; ils placent à droite et à gauche de ce trou des soufflets à pompe ; ensuite ils mettent au fond une couche assez épaisse de charbon sur laquelle ils apposent une couche de mine de fer la plus pure qu'ils aient pu trouver ; sur celle-ci une autre couche de charbon ; puis ils font jouer les soufflets jusqu'à ce que le fer soit fondu. Il n'y en a pas pour plus d'une demi-journée ; encore faut-il que la fonte soit forte, c'est-à-dire de quatre-vingt à cent livres, car c'est la plus forte que j'aie vu faire. Ensuite ils travaillent le métal sans lui faire subir une seconde fusion, ce qui paraît inconcevable et est cependant vrai. Ce procédé dans le travail du fer leur est commun avec les gens d'*Endrantsaïe* 1 .

La majeure partie des maisons est bâtie en pierres crépies avec de la terre, et couvertes avec du jonc. Celles qui sont faites en bois et elles ne sont pas communes sont bordées avec du jonc, plâtrées en dedans avec de la bouse de vache et tapissées en nattes. Il y en a quelques-unes en terre seule, ce sont celles des gens les plus pauvres. Ces maisons ainsi revêtues sont parfaitement closes et fort chaudes.

Il n'est point de village qui n'ait un ou plusieurs fossés d'une largeur de vingt pieds sur vingt cinq de profondeur. Ces travaux publics se font par corvées. Chacun en fournit proportionnellement au nombre d'esclaves qu'il possède, ou de têtes libres qu'il y a dans une famille. Les terres qu'on retire de ces fossés sont rejetées du côté du village et servent aux remblais de l'intérieur ou à la maçonne du parapet élevé sur le bord intérieur du dernier fossé. Comme les pierres sont assez communes dans les environs, elles entrent dans la confection de ce mur qui règne dans toute la circonférence, de la hauteur de quatre pieds sur une épaisseur de deux. Les portes d'entrée des villages sont toutes doubles, quelquefois triples, et font le Z. Les portes des maisons sont toutes dirigées vers le couchant, les pignons vers le Nord et le Sud.

Les animaux objets de commerce dans la province sont : les bœufs, les moutons, les porcs, les cabris, les oies, les canards manilles et patouillards, les poules ; les quatre premières espèces

(1) Il y a beaucoup de rapports entre l'un et l'autre peuple. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas donné quelques détails sur la constitution physique de ces derniers, comme il l'a fait pour le peuple d'Hancove. Ils paraissent avoir une origine commune. C'est du moins ce que permet de présumer la parité de procédés dans les arts, qu'on trouve chez eux presque au même degré de perfection que chez leurs voisins (B. de F.).

n'y sont pas en grand nombre faute de pâturages, comme je l'ai dit plus haut, et elles ne peuvent vivre dans les champs que depuis le mois de décembre jusqu'au mois d'avril. Pendant les huit autres mois de l'année, on leur donne de la paille ou tige de riz sèche, qu'on ramasse dans la saison, mais dont on est avare parce qu'elle remplace le bois à brûler. Ceux qui peuvent faire des amas de bouse de vache, ou qui ont la protection de leurs chefs pour user du jonc, ménagent leur paille et la donnent à leurs bestiaux. Mais cette ressource est toujours extrêmement précaire, et la difficulté de nourrir les troupeaux nuit à leur multiplication. Il n'y a point d'animaux sauvages dans un pays presqu'entièrement découvert. Le gibier y est rare.

Il y a un marché public établi par le roi actuel dans chaque province à différens jours de la semaine. Le samedi est affecté à celui de la capitale. J'en ai rendu un compte sommaire à la date de mon arrivée. Je crois néanmoins nécessaire d'y ramener le lecteur. Le détail des objets mis en vente dans ces foires l'éclairera sur la nature et les productions du pays, sur les genres d'industries de ses habitans. On y trouve, outre les animaux dont je viens de parler, les articles suivans : soie en coques, brute, filée et teinte ; pagnes et langoutis des trois sortes décrites ; pagnes de bananier ; pagnes formées avec le raffiat qu'ils tirent en feuilles de la côte de l'Est ; fer brut, fondu, travaillé en bêches, haches, couteaux de toutes grandeurs ; fers à nègres et sagayes ; pois d'ambrevades, haricots blancs et rouges, patates, bananes, cambarres cuites et crues ; pièces de bois de construction ; joncs pour border et pour couvrir les maisons, ou pour brûler, &, enfin de la viande de bœuf qu'on y détaille comme dans nos boucheries, et dont on peut avoir même pour la cent-vingtième partie d'une piastre, si on n'a pas davantage à y mettre ; la viande ne se pèse point. Il n'est pas permis de tuer plus de quinze bœufs dans ces différens marchés. La consommation et le détail vont pour l'ordinaire de neuf à dix.

Le dimanche est affecté au marché public qui se tient chez les *Maroumaines* (1), principauté qui est l'apanage de la mère du roi.

Le lundi il y en a un chez les *Zafibazaa*, principauté qui est l'apanage d'un parent du roi.

Le mardi chez les *Mangnissoutres*, principauté qui est l'apanage du roi. Comme elle est considérable, elle a un autre marché le samedi. Celui du mardi se tient à *Enbouenzoubé*, celui du samedi à *Enbouidzouk*.

Le mercredi chez les *Enbouibouri mangas*.

Le jeudi chez les *Entatsimoudiranous*, principauté qui est l'apanage du grand-oncle maternel du roi.

Le vendredi chez les *Entanboudranous*, principauté qui est l'apanage d'un grand-oncle du roi, côté paternel.

Il y en a un second le vendredi chez les *Entaismammous* ; mais il est presqu'exclusivement affecté à la vente du sel qu'on y apporte de la côte de l'Ouest. Ce sont les *Entésménabais*, peuples habitant le *Pzacel* qui font ce commerce. Ils y joignent quelques bœufs et du raffiat en feuilles. Le sel est hors de prix à cette foire ; mais comme ces gens sont très brutes, les naturels d'*Hancove*

---

(1) Beaucoup rouges (B. de F.).

savent s'en dédommager, et les paient en argent allié à deux tiers d'étain, que les vendeurs reçoivent comme de l'argent de bon aloi.

L'affluence des nationaux et des étrangers est prodigieuse dans ces marchés. On y voit des individus de toutes les principautés et de tous les pays qui s'y rendent pour vendre et acheter. Le commerce le plus considérable qui s'y fasse est celui des esclaves. Les deux tiers de ceux qui sont vendus à la côte de l'Est en proviennent, sans compter ceux qu'ils font passer dans l'Ouest ou qu'ils vendent aux Séclaves, qui vont quelquefois en traiter jusque chez eux avec des troupeaux de cinq et six cents bœufs.

Ces peuples n'ont point d'espèces courantes marquées au coin de leur prince. Toutes espèces monnoyées quelconques, pourvu qu'elles soient d'argent et que le poids y soit, leur conviennent. Ils reçoivent aussi l'argent coupé ou travaillé mais ils donnent la préférence à celui qui est monnoyé, et même font une diminution assez grande sur le prix des objets quand ils savent qu'ils seront payés de cette manière ; et la raison en est sensible. Plus d'un tiers des gens du pays savent travailler l'argent et le mêlent avec le fer, l'étain et le cuivre.

L'argent se pèse dans de petites balances fort justes qui sont leur ouvrage, et leurs poids sont des grains de riz en paille bien pleins.

La piastre d'Espagne pèse, suivant eux, 720 grains de riz pleins.

La demie, 360 ; le quart, 180 ; le huitième, 90 ; le seizième, 45. Ils divisent la valeur effective de la piastre en trois, et ils désignent cette division idéale par le mot de *Ventéparata*, qui signifie dans leur langue *tiers de piastre*. La demi-piastre, le quart, le huitième, le seizième sont aussi divisés en trois, et portent dans la langue du pays les désignations analogues, comme le *tiers d'une demi-piastre*, le *tiers d'un quart*. Cette pièce de monnaie est dans toutes ses subdivisions le type général de leurs valeurs numériques.

Le roi d'*Hancore* est l'un des plus puissans princes de l'isle de Madagascar, si l'on considère l'étendue de ses possessions, ses immenses revenus, le nombre d'hommes qu'il peut mettre sous les armes, et enfin ce qui fait la richesse des états, c'est-à-dire l'indépendance presqu'absolue dans laquelle il est de ses voisins pour la jouissance des choses nécessaires à la vie due toute entière à l'industrie de ses sujets. Il est le chef unique du gouvernement : toute l'autorité est entre ses mains. Les chefs des principautés qui forment le royaume s'intitulent rois ; ce titre même ne leur est point contesté ; mais s'ils prélèvent en cette qualité des tributs qui sont le caractère de la dépendance des peuples, ils en paient eux-mêmes au roi, et caractérisent ainsi la leur propre.

Tous les gens libres, hommes, femmes, enfans, paient annuellement au roi une demi-piastre par tête, et le dixième en nature de tous les animaux qu'ils possèdent. Ils paient en outre pour leur esclaves un quart de piastre par tête. Ils fournissent par laboureur libre ou esclave, une mesure de riz que j'évalue à soixante livres pesant. Cette imposition est réduite d'un tiers quand la récolte n'a pas été abondante, et de moitié quand elle a été nulle. Dans ce dernier cas, il faut que ceux qui n'ont pas de riz en achètent à quelque prix que ce soit, parce que le roi ne fait pas de plantations et ne reçoit rien en place du riz.

Les tributs que le roi perçoit se paient assez régulièrement ; cependant pour ne pas fouler son peuple, ce prince ne les exige

que quand il vient des étrangers dans la province, parce que alors ils lui servent à payer les marchandises qu'on lui apporte et à faire ses présens.

Les provinces fournissent des corvées chez lui quand il y a quelques réparations à faire à son village ou quelques maisons à bâtir. Ce sont ces corvées qui établissent les nouveaux villages ; mais quand une fois les premiers travaux sont faits, les corvées pour l'entretien ne sont plus au compte des provinces. Elles sont fournies par les habitans même du lieu.

Outre ces tributs, les peuples en paient encore aux chefs des principautés, lesquelles, dans le tems où j'étais à Madagascar, étaient toutes l'apanage de quelque membre de la famille royale.

La première est celle des *Vouroumahères*, dont la tige est une des branches de la famille actuellement régnante du côté des femmes. Celle-ci qui est l'apanage particulier du roi ne paie de tribut qu'à lui seul.

La seconde est celle des *Mangnissoutres*, tous esclaves d'origine. Ils sont cependant réunis en corps de peuple ; ils ont des chefs très puissans. Quoiqu'esclaves ils paient au roi les mêmes droits que les gens libres. Ils sont renommés pour leur attachement à sa personne, pour leur bravoure, leur fidélité. On fait d'eux un bel éloge en les assimilant aux *Vouroumahères* et en disant que jamais ces deux principautés n'ont trahi la cause du roi. Ce sont elles qui ont constamment soutenu les autres dans les guerres qu'elles ont eues avec leurs voisins.

Cette principauté, apanage de *Rahatsavola*, première femme et cousine germaine du roi (1), lui paie un quart de piastre par tête libre, un huitième par tête d'esclave, un vingtième sur tous les animaux, et une demi-mesure de riz par laboureur esclave (2) ; en un mot la moitié de ce qui est perçu pour le roi, avec les mêmes déductions quand les cas l'exigent.

La troisième principauté est celle des *Maroumenas*, apanage de la mère propre du roi, qui n'administre point non plus par elle-même, et perçoit les mêmes tributs que la première femme du roi (3).

La quatrième, celle des *Entanboudiranous* (4), apanage d'un grand-oncle paternel du roi (5) ; elle ne paie rien à ce prince, parce qu'il a laissé le droit au chef de percevoir dans cette principauté pour son propre compte la quotité des tributs auxquels les autres sont tenus. Mais ce chef paie au roi à titre de redevance personnelle tous les ans, un tribut de dix esclaves, de cinquante bœufs et de deux cents piastres ou le poids en argent, et lui fournit en outre un habillement complet en soie garni en étain, de la plus belle qualité. Ce chef doit à sa naissance le droit que le roi lui

---

(1) Cette princesse n'administre point par elle-même. Elle nomme parmi les chefs *Mangnissoutres* un gouverneur qu'elle charge de ses affaires et du soin de percevoir ses tributs. L'administrateur d'alors était le nommé *Dientsara* (M.).

(2) Le lecteur sera étonné de trouver ici des laboureurs esclaves d'une caste ou tribu esclave. Il en existe cependant. Les *Mangnissoutres* en possèdent autant que les gens libres. L'auteur avoue qu'un voile impénétrable a dérobé à ses recherches l'origine de cette classe d'hommes dénommée esclaves dans la hiérarchie civile et jouissant de toutes les attributions des gens libres (B. de F.).

(3) *Ramboudou mandzacanimerne*, mère du roi ; elle avait chargé de ses affaires *Dientoirola* son mari (M.).

(4) *Peuple, habitant du bord des eaux.*

(5) *Dienbétendre*, oncle paternel du roi (M.).

accorde d'avoir une palissade de vingt toises quarrées sur une toise de hauteur.

La cinquième principauté est celle des *Zaffibazaas* (1), apanage d'un autre parent du roi (2). Elle paye à ce chef un sixième de piastre par tête libre, un douzième par tête d'esclave, le trentième sur les bestiaux, et vingt livres de riz par tête de laboureur libre ou esclave.

La sixième, celle des *Entaislohararanous* (3), apanage d'un grand oncle paternel du roi (4). Ce chef avait joui jadis du droit de palissade, comme son frère aîné, et des mêmes prérogatives quant au prélèvement des tributs pour son propre compte ; mais s'étant révolté et le sort des armes lui ayant été contraire, il est déchu de ces privilèges ; il ne retire, comme le précédent, qu'un tiers des tributs payés au roi ; sa palissade a été réduite.

La septième, celle des *Entatsimoudranous* (5), apanage d'un grand oncle maternel du roi, paye à ce chef un quart de piastre par tête libre, un huitième par tête d'esclave, le vingtième sur les bestiaux et trente livres de riz par tête de laboureur. Il a le droit de grande palissade.

La huitième et dernière, celle des *Entavaradranous* (6), en partie rebelles et divisés entr'eux, apanage d'un quatrième grand oncle de roi du côté paternel (7), rebelle comme le chef de la sixième et non moins malheureux. Mais il a été mieux traité en considération de sa capacité et de ses grands talents pour la guerre. On lui a conservé le droit de grande palissade ; mais il est tenu, comme le chef de la quatrième, à la redevance personnelle des dix esclaves, des cinquante bœufs, des deux cents piastres et de l'habillement complet en soie, sans percevoir comme lui la quotité des tributs, car il n'a qu'un quart de piastre par tête libre. C'est le seul article de l'imposition qui ait été réduit.

Ces cinq dernières principautés sont particulièrement tenues aux corvées royales et aux corvées communes.

Les chefs des *Magnissoutres*, des *Zafibazaas*, des *Entaislohararanous* ont en outre à payer au roi chaque année pour leur propre famille un droit de trois piastres effectives par tête qui la compose ; ce droit est double pour eux personnellement et s'acquitte dans le mois d'août. Les autres ne doivent leur exemption qu'à leur proche parenté ; car s'il était possible que le roi restât seul de sa famille, ou du moins sans parents très proches, nul n'en serait exempt. Toutefois ces rétributions forment des revenus considérables, la population des huit principautés pouvant être évaluée à environ soixante mille personnes libres, sans compter les esclaves.

Le roi d'*Hancove* peut mettre sur pied une armée de vingt mille hommes. Si ces gens étaient aguerris comme le sont les Séclaves et les naturels de la côte de l'Est, il n'y aurait point de puissance à Madagascar en état de leur résister. Mais leur naturel doux et pacifique les porte vers les arts utiles, et leur fait

---

(1) *Enfans, race de blancs.*
(2) *Dien empinga.*
(3) *Peuple, gens habitant la source des eaux.*
(4) *Dientsmiloure amini Dienpounimerne.* Deux noms me semblent réunis ici : ce qu'indiquerait la préposit. conj. *Amini, avec, et,* qui les sépare (B. de F.).
(5) *Peuples, gens habitant les bords des eaux du Sud.*
(6) *Peuples, gens habitant les bords des eaux du Nord.*
(7) Le nommé *Dienmouhara.*

rechercher l'amitié de leurs voisins, qu'ils achètent même à prix d'argent ou par des présens.

Le caractère de ce peuple sera suffisamment développé par le récit de ce qui se passa dans une assemblée générale que le roi convoqua pendant mon séjour chez lui, et à laquelle furent appelés tous les peuples voisins.

Le roi ouvrit l'assemblée par ce discours :

« C'est une honte que le peuple d'Hancove, l'un des plus « considérables du pays, et le plus éclairé, car nous pouvons nous « dire tels en comparaison de ceux que nous connaissons, soit sous « la dépendance de nations plus sauvages, plus brutes et moins « nombreuses. Prenons-nous en à notre amour du vol et du pillage « qui est comme naturel chez nous, qui nous a fait tant d'ennemis « et qui a pour ainsi dire doublé leurs forces en anéantissant les « nôtres. C'est à ces excès qui nous ont fait détester que nous « devons l'espèce de dépendance où nous sommes. Il est tems de « la faire cesser. Ouvrons un commerce avec les étrangers ; « n'exigeons d'eux que ce qui leur revient à juste titre. Soyons « justes avec tout le monde ; ne pillons et ne volons qui que ce « soit ; nous serons chéris et respectés, nous doublerons nos « forces, et l'amour de la paix qui nous est naturel, ne sera plus « mis sur le compte de la lâcheté et de la poltronnerie qui sont « aujourd'hui le caractère qu'on nous attribue.

« Je vous ai fait assembler tous pour vous faire ces reproches, « et pour vous engager à tourner votre industrie sur de plus « dignes objets. Il ne faut plus qu'on dise : le peuple d'Hancove « vole des familles entières, il les vend sans qu'on s'en aperçoive ; « il est le plus fertile en ruses, mais il est le plus lâche. Il faut « qu'on dise : il ne fait de tort à personne, il commerce avec « loyauté, il accueille les étrangers, il n'attaque point injustement ; « mais si on l'attaque il se défend, et il soumet ses ennemis. Voilà « le renom qu'il faut mériter.

« Vous allez donc jurer que vous ne volerez ni ne pillerez « personne ; et que quiconque sera convaincu de ce délit envers « qui que ce soit, sera fait esclave, lui et toute sa famille, si ses « biens ne suffisent pas pour le remboursement du vol et « l'acquittement de l'amende de deux cents piastres à laquelle je « le condamne.

« Vous allez jurer en outre que vous ne ferez de torts à aucun « étranger blanc ou noir, quelqu'il soit ; que vous n'achèterez « aucune marchandise avec de l'argent faux, ou avec de faux « poids ou de fausses mesures ; et que quiconque aura contre « lui la preuve de ces crimes, sera puni de la mort, à laquelle je « le condamne. »

Alors le roi se tournant de mon côté et m'adressant la parole : « Tu as entendu, me dit-il, ce que je viens d'annoncer à mon « peuple ; ainsi tu peux en rendre témoignage. Tu vois que mes « intentions ne sont point de maintenir le vice, mais bien au « contraire de le punir. Cette réforme je le sais, ne s'opérera point « aussi promptement que je le désire, parce que mes pères « ont toujours traité ce peuple avec une indulgence qui l'a « enhardi ; mais j'espère l'y amener insensiblement parce que la « justice règlera toutes mes actions et qu'elle me conciliera son « amour et obéissance. »

Les étrangers présens à cette assemblée par leurs députés étaient : les *Entsianacs*, les *Bézounzouns*, les *Entanaboules*, les *Sahanallas*, les *Zaffidranallas*, les *Entandzaffés*, les *Foullourais*, les *Zaffirambous*, les *Antandrantsaïes*, les *Entaiménabais* &. Le roi des *Anténammous* y était présent en personne avec, environ quinze cents hommes.

Le roi d'Hancove leur tint à peu près le même discours qu'à moi : « Je ne cache point mes desseins, ajouta-t-il, je veux « qu'on sache partout que je cherche à réprimer le vice, à faire « estimer mon peuple, à le rendre redoutable à ses ennemis. Nous « allons faire le serment ; vous le prêterez si vous voulez, je ne « l'exige point ; mais je vous préviens que si vous faites tort et « insulte à moi ou à quelqu'un des miens après que nous aurons « juré devant vous de ne point vous en faire, je saurai m'en « venger. J'ai résolu de ne point vivre dans la lâche indolence de « ceux qui ont été rois avant moi. J'y sacrifierai s'il le faut les « deux tiers de ma province, ma vie même, et mon peuple « me secondera ».

Les étrangers témoignèrent par leur silence leur adhésion au serment proposé par le roi d'Hancove. On prit en conséquence un petit bœuf galeux, auquel on coupa le cou, la queue, les quatre pieds, la loupe et le nombril. On mit ensuite la tête à la queue, la queue à la tête, les pieds de devant à ceux de derrière, les pieds de derrière à ceux de devant, la loupe au nombril et le nombril à la loupe (1). Puis les chefs de toutes les principautés, de tous les villages dépendans des principautés, et ceux des peuples étrangers appelés, s'avancèrent sept par sept ayant chacun leur sagaie en main, et jurèrent de se soumettre, chacun en ce qui le concernait, à la loi qui venait d'être portée ; et que dans le cas où quelqu'un refuserait d'y obéir, ou tenterait de résister à l'autorité, ils prêteraient main-forte, afin que le délinquant n'échappât point à la peine qu'il aurait encourue.

A peine le serment fut-il fini que le roi, se tournant de mon côté, m'offrit de renouveler celui qu'il avait fait en secret avec moi à *Endrantsaie*, afin de me prouver, ajouta-t-il, que son dessein en m'attirant chez lui n'avait point été de me surprendre. J'acceptai et notre serment mutuel fut renouvelé.

Cette assemblée dura depuis neuf heures du matin jusques à cinq heures du soir. Le roi la termina par l'ordre donné de publier dans tous les marchés qu'il venait de faire un serment avec son peuple et les étrangers contre le vol et le pillage. Les proclamations se font par des hommes qui en sont spécialement chargés, et dans les vingt-quatre heures elles sont connues de toutes les principautés.

Les Européens qui ont fréquenté l'Isle de Madagascar et qui liront ces mémoires, auront de la peine à se persuader qu'on trouve dans l'intérieur de cette grande île plus de lumières, plus d'industrie, une police plus active que sur les côtes dont les habitans sont en relations constantes avec les étrangers et qui, par ce commerce, ne peuvent manquer d'agrandir le cercle de

---

(1) Le bœuf galeux représente le vice et le penchant des habitants d'Hancove au vol et au pillage ; sa mutilation ; les efforts qu'on doit faire pour le déraciner ; et l'application inverse des parties coupées, le changement absolu que le roi entend que le peuple Hove opère dans ses mœurs (M.).

leurs connaissances. Je déclare néanmoins que tout ce qui précède et ce qui suit est conforme à la plus exacte vérité. Je n'ai aucun intérêt à la dissimuler, à prêter à ce peuple un génie, des mœurs, des lumières qui ne seraient pas les siennes ; et comme quelques lieues ne doivent point arrêter lorsqu'il s'agit de l'examen d'un phénomène si singulier, j'offre aux incrédules de retourner dans cette province et de justifier aux yeux de quiconque en aura mission spéciale de l'exactitude des faits que j'ai rapportés (1).

Il n'y a d'autres divisions de castes entre les individus qui forment la population d'Hancove que celles qui résultent de leur état civil. Conséquemment elles se réduisent à deux : celle des gens libres, et celle des esclaves. La caste libre porte le nom d'*Hovalahés* (2), la caste esclave celui de *Mangnissoutres*, dans laquelle sont compris les esclaves que possèdent ces esclaves, car j'ai dit précédemment que ces Mangnissoutres avaient des esclaves (3).

Les *Hovalahés* ont les cheveux longs et plats. Ils tiennent beaucoup des Malais dans l'ensemble des traits, leur teint est olivâtre, il en est même parmi eux d'une teinte rougeâtre (4). Cette couleur est particulièrement celle des femmes qui ne laissent pas que d'être agréables. Il est d'usage dans le pays que les femmes ne fassent aucun travail pénible. Elles sont uniquement occupées de leur soie, de leur coton, et de mettre en œuvre les feuilles de bananier et de raffia, et de faire des nattes. Elles n'ont même pas les détails de l'intérieur de la maison, car ce sont les hommes qui pilent le riz, cuisent à manger, etc.

L'Hovalahé, homme ou femme, ne peut point s'allier aux *Zaffidralambous* (c'est le nom de la famille royale), cependant la loi n'interdit point les liaisons qui ne sont que passagères ; les membres de cette famille ne se marient qu'entre eux.

La caste des esclaves est remarquable par la noirceur de son teint et ses cheveux cotonnés. J'en ai parlé ailleurs. Ces gens aussi ne se marient qu'entr'eux.

La jalousie n'est point dans le caractère de ces peuples ; une femme est même méprisée de son mari si elle n'a point d'amant, et le même sentiment de la part de la femme attend le mari qui n'a pas d'intrigue au dehors. Ils disent alors qu'ils sont heureux de s'être rencontrés, que sans cela ils n'en auraient point trouvé

---

(1) J'écrivais ceci en 1778, époque de mon retour et du compte rendu de ma mission (M.).

(2) Dans tout ce voyage l'auteur ne désigne le peuple d'Hancove que sous le nom d'*Ambolambes*. Nous avons dit ailleurs que ce nom, sous lequel il avait été connu aux Isles depuis fort longtems (littéralement : *chien-cochon*), était infamant : et que mieux instruit, il lui avait substitué dans ses écrits postérieurs celui d'*Hoves*. Nous avons cru juste de le faire disparaître de celui-ci. (Voyez l'avis préliminaire) (B. de F.).

(3) On se demande comment des esclaves peuvent occuper le second rang dans la hiérarchie civile, et chez un peuple dont les institutions annoncent des lumières. Aucun fait historique ne peut servir de fil pour guider dans ce labyrinthe. Il faut s'abandonner aux conjectures et dire, si l'on veut tout expliquer, que dans les tems anciens, les esclaves du prince rendirent à l'Etat de si grands services qu'on ne crut pas pouvoir mieux les récompenser qu'en leur assignant la seconde place dans l'Etat. Cependant la liberté n'était-elle pas la plus grande récompense qu'on pût leur offrir (B. de F.).

(4) Cette ressemblance avec les peuples qui habitent à l'Orient du golfe du Bengale, a donné cours à l'opinion que c'est de là que les *Hoves* tirent leur origine. Elle est fondée sur ce qu'autrefois les Chinois, les Malais, étaient en possession du commerce de l'ocean Indien, et qu'il n'est pas impossible que leur navigation se soit étendue jusqu'à la côte orientale d'Afrique. (Voyez le Mémoire anonyme qui commence la « Collection de pièces ») (B. de F.).

d'autre. Il y a peine de mort contre quiconque serait convaincu d'un commerce illicite avec des femmes du roi, et infamie sur l'individu libre qui en entretiendrait un avec un esclave.

C'est le roi qui hérite des biens de ses sujets quand ils meurent sans enfans. Mais s'ils laissent des enfans, il n'a droit qu'aux deux tiers.

Quand il meurt un enfan en bas âge, le père, la mère, ou celui qui en a pris soin, est obligé d'en faire la déclaration au roi, en lui portant deux piastres.

Ce peuple est voleur au delà de ce qu'on peut imaginer. Les individus volent les individus et les vendent au premier étranger qui se présente. Le vol d'un homme ou d'une femme est puni de mort, suivant les anciennes lois du pays, car ce n'est point de cette espèce de vol qu'il est question dans le serment que j'ai rapporté. Mais il est des coupables qui échappent, et comme ces gens sont extrêmement intéressés, l'appât du gain et l'espoir de l'impunité l'emportent sur la crainte. Quand le voleur est convaincu, ce même intérêt qui agit également sur l'esprit du juge, fait qu'on lui pardonne moyennant une amende de quinze ou vingt esclaves, ou de la valeur en bœufs ou en argent. On aime mieux le bien du voleur que sa vie, et on ne l'ôte qu'à celui qui n'a rien.

Le vol de tout autre objet est puni, comme je l'ai dit plus haut, d'après la nouvelle loi, par l'esclavage du voleur et de toute sa famille, ou une amende de deux cents piastres. Il n'y a que les vols d'effets commis chez le roi qui soient punis de mort, ne fussent-ils que d'un huitième de piastre ; et là, il n'y a pas de grâce.

Les gens qui doivent ou qui ont volé donnent leurs biens en paiement. Si ces biens ne suffisent ni pour le remboursement du vol, ni pour l'acquit de la dette ou de l'amende, ils donnent leur femme. Alors c'est aux parens de celle-ci à la racheter. Si la femme ne suffit pas, ils donnent un ou plusieurs de leurs enfans ; enfin ils sont faits esclaves eux-mêmes.

Les enterremens se font avec toute la pompe que comporte l'état de la fortune du mort. Ils ont par famille un souterrain ou caveau dans lequel les morts sont déposés sur des bois de lit élevés de terre. Le monument est marqué au dehors par un pâté de maçonnerie fait avec de la pierre et de la terre glaise, qui a sur la surface de la terre les mêmes dimensions que le caveau ; sa forme est ordinairement un carré long. La famille royale n'a point de monument ; on met les morts dans des bières de bois qu'on inhume à fleur de terre dans des bâtimens consacrés à cet usage et élevés dans les palissades de leurs prédécesseurs.

On fait un relevé des os de ses parens toutes les fois qu'on le juge à propos. Il n'y a rien de réglé à ce sujet. C'est une fête dans les familles. Tous les parens y assistent. On fait en commun les frais des habits des morts qui doivent remplacer ceux que le tems a consommés, et du festin qui accompagne la cérémonie. Cette pratique est commune aux grands et aux petits, chacun suivant ses moyens.

Avant de parler de mon départ auquel je songeais déjà, je crois devoir faire mention d'un événement qui eut lieu dans la nuit du 7 au 8 de ce mois.

Endriandzaffe, chef d'un canton situé dans la partie du nord-est de *Tanane arivou*, était alors en guerre avec le roi *Dienamboitsimaroufe*. En voici le sujet :

Dianbellou, chef de la province de *Marouvatan*, quoique très jeune (il avait quinze ou seize ans tout au plus) et beaucoup moins puissant qu'*Endriandzaffe*, ne pouvait vivre en paix avec ses voisins, et s'attaquait particulièrement à ce dernier qui, las de ses tracasseries, le fit assassiner. On présuma du moins qu'il était l'auteur du meurtre, en ce qu'il donna retraite chez lui à l'assassin. L'événement eut lieu dans la nuit du 7 au 8 septembre (1).

Les parens de *Dianbellou*, au nom du fils qu'il laissait âgé de neuf ans, implorèrent le secours de *Dienamboitsimaroufe*, et j'étais près de ce prince lorsque la députation arriva. La plainte fut promptement suivie de la déclaration de guerre. *Dienamboitsimaroufe* fit dire à *Endriandzaffe* que de tout tems ses pères avaient été fourbes, voleurs et lâches, mais qu'ils n'avaient jamais permis d'attentats semblables sur la personne des chefs ; que le plus pauvre, le moins puissant de la famille des *Zafidralambous* (c'est le nom de la famille royale d'Hancove) devait se regarder comme à l'abri de toutes craintes pareilles ; et que même en tems de guerre, quiconque aurait été convaincu d'avoir lancé sa sagaie sur un membre de cette famille aurait été puni de mort sur-le-champ sans autre forme de procès ; ce que lui, *Endriandzaffe*, ne devait point ignorer ; que, puisqu'il refusait de livrer le meurtrier auquel, contre toutes les lois, il donnait un asile ; puisqu'il protégeait le crime ; il le considérait lui-même comme l'auteur secret de celui-ci, et en conséquence lui déclarait la guerre.

Je ne serais point entré dans ces détails étrangers à mon objet, s'ils n'avaient pas ajouté quelques traits aux mœurs d'un peuple que j'ai cherché à faire connaître autant qu'il m'a été possible. On y voit que c'est un crime irrémissible que le meurtre d'un des membres de la famille royale, quelque pauvre, quelque faible qu'il soit ; et que leur personne est sacrée même au milieu des combats. On y voit en outre les invectives sur les ancêtres précéder la déclaration de guerre ; ce trait est commun à presque toutes les nations barbares, mais plus marqué encore chez les Malgaches.

Je reprends mon journal.

Le 17 septembre, deux de mes marmittes tombèrent malades d'une fluxion de poitrine. Cette maladie est très dangereuse à Madagascar.

Le 19, la petite vérole se déclara parmi nos gens, et dans les onze derniers jours j'en eus vingt-cinq atteints de cette maladie, et deux atteints de la fluxion de poitrine accompagnée de crachement de sang. Un de ceux-ci mourut le 27.

Dienamboitsimaroufe prit un intérêt très vif à ma position et me donna dans cette occasion des marques d'un attachement réel par ses procédés, et par le soin qu'il eut que mes malades ne manquassent de rien. Il fit enterrer celui de mes gens qui était mort, et tuer, selon l'usage du pays, trois bœufs pour la cérémonie.

---

(1) *Dianbellou* n'avait que quinze ou seize ans lorsqu'il fut tué ; son fils avait neuf ans en 1777 ; donc l'événement, c'est-à-dire le meurtre, avait eu lieu vers 1768 ou 1769. Le rédacteur n'a pas lu attentivement ce passage du Manuscrit original (E. de F.)

Octobre 1777

Pour comble de malheur le chagrin s'empara de mes gens. La maladie se montrait sous un aspect effrayant, et leur désolation était extrême de se voir menacés de périr en pays étranger. Je les consolais du mieux qu'il m'était possible. Le roi me secondait avec une générosité qui excite encore ma reconnaissance ; rien ne lui coûtait : les cannes de sucre, les citrons, objets très rares et très chers, les poules, en un mot tout ce qu'il présumait leur être nécessaire était prodigué avec une munificence vraiment royale.

Du 1er au 16 octobre, je perdis trois de mes marmittes qui furent enterrés aux frais du roi et avec les mêmes cérémonies. Plusieurs autres se rétablirent.

Du 17 au 31, le rétablissement fut complet et les préparatifs faits pour partir le lendemain.

Novembre 1777

Le 1er novembre, je pris congé de *Dienamboitsimaroufe*. Je me sentais ému en quittant ce bon prince ; il ne l'était pas moins. Je lui promis bien que je rendrais un compte fidèle à mon Gouvernement de la manière franche, loyale, généreuse dont il s'était conduit avec moi ; que je n'épargnerais rien pour lui faire obtenir un commerce libre et avantageux avec nous, puisque c'était son plus grand désir. « Je n'ai, lui dis-je, pour vous attirer sa « bienveillance et sa protection, qu'à lui montrer cet écrit (Parlant « de mon Journal), il est plein de vous. » Il nous donna des guides qui eurent ordre de nous escorter jusqu'au delà des frontières, et de nous faire donner dans la route tout ce qui nous serait nécessaire.

Nous partîmes vers les dix heures du matin, faisant la route de l'E.-N.-E. et allâmes coucher au petit village d'*Ambatoumena*.

Le 2, nous atteignîmes *Entanan malaza*, capitale de la principauté des *Entailoharanous*, et résidence de *Dientsimiloure-amini-Dienpounimerne*, oncle du roi d'Hancove. Nous y fûmes parfaitement accueillis. Ce village est très considérable, il est défendu par trois grands fossés. On y compte trois cents maisons. Route à l'E.-N.-E.

Le 3, nous nous rendîmes à l'entrée des bois qui sont les frontières respectives des *Hoves* et des *Entanaboules*, et nous y passâmes la nuit. C'est là que les Hoves vont chercher leur bois pour bâtir. J'estime qu'il y a de cette forêt à *Tanane arivou* vingt-cinq bonnes lieues. Même route.

Le 4, nous en partîmes au point du jour pour entrer dans la forêt, d'où nous ne sortîmes qu'après deux heures de marche en ligne directe, pour entrer dans un vaste pays plat couvert de riz. Nous passâmes à la proximité de plusieurs villages sans nous y arrêter, et allâmes tenter au bord d'un petit bois de la dépendance de *Entanaboules*, mais voisin de leurs frontières et de celles des *Bézounzouns*. Nous y fîmes séjour le 5 pour donner un peu de repos à nos gens. Même route.

Le 6, nous entrâmes dans le petit bois traversé par la rivière de *Mangourou* que nous passâmes. Nous allâmes coucher au village de *Fiassine*, province des *Bézounzouns*, qui avait pour chef le nommé *Raivou*.

Les *Bézounzouns* habitent un pays plat et découvert. Ils confinent dans le Sud avec les *Entanaboules*, et dans l'Est avec les

Bétanimènes. Ils élèvent des troupeaux, c'est leur seul commerce ; et leur industrie se borne, pour quiconque n'a pas de bestiaux, à servir de guides aux étrangers qui viennent traiter chez les Hoves.

Ils ne reconnaissent point de chefs principaux. Un village est une famille qui obéit au père ou au plus ancien. Cependant ils se réunissent tous au signal d'un danger commun.

Raivou exigea de moi un serment. Je le fis au nom du Gouvernement le lendemain 7, que nous passâmes entier à nous reposer.

Le 8, route à l'E.-S.-E. Nous prîmes par le chemin que les naturels appellent *Vavaniasse*, et allâmes coucher au bord d'un petit ruisseau.

Le 9, nous sortîmes des bois sur les frontières des *Bétanimènes*, la nuit qui nous surprit nous obligea de tenter au bord d'un ruisseau.

Le 10, nous fîmes route en pays découvert à travers d'immenses plantations de riz. Nous gagnâmes le village d'*Enboudiamoutte* où nous couchâmes.

Le 11, nous passâmes deux fois la rivière d'*Empamafane* et couchâmes au village de *Baivounoutre*.

Le 12, voyageant toujours au milieu de plantations de riz, nous passâmes une troisième fois la rivière d'*Empamafane* pour aller coucher au village du même nom situé sur la rive . . En cet endroit, elle coule dans le ... Nous y fîmes séjour le 13. Jusqu'ici, route E.-S.-E.

Le 14, route à l'E. Nous passâmes au pied de la haute montagne de *Takarindiout*, pour nous rendre au village d'*Edonnak*. Ce village est situé sur la rive ... de la rivière de *Sandramanougne*, qui coule à peu de distance du mont de *Vouitsoukine*, sur le penchant duquel nous vîmes les ruines d'un village considérable qui fut ravagé par le père d'*Yavi*.

Le 15, après avoir passé la rivière de *Sandramanougne*, nous nous rendîmes au village d'*Enboudiataffe*, appartenant au nommé *Tsilazouine*. Même route.

Le 16, mauvais tems et séjour.

Le 17, côtoyant toujours la rive gauche de la même rivière, nous arrivâmes à *Enbatouharrang*.

Le 18, d'*Enbatouharrang*, nous gagnâmes le lac de *Vatoumandré* formé par la rivière de *Sandramanougne* que nous continuions de descendre, par coucher au village d'*Emboudivouang*, situé sur le lac.

Le 19, nous fûmes rendus de bonne heure sur le bord de la mer que nous côtoyâmes faisant route au Nord jusqu'à l'embouchure de la petite rivière de *Vayo*.

Le 20, nous continuâmes notre route sur le rivage et gagnâmes *Taparatla*, village situé sur la rive droite d'*Hyarouk*, que nous passâmes à son embouchure, pour aller coucher à *Endécougante*, où nous fîmes séjour le 21 et le 22, à l'effet de nous procurer des vivres alors rares et chers.

Le 23, nous passâmes la rivière de *Mouasse* à son embouchure. Nous remontâmes sa rive gauche jusqu'au lac (*Rassois bé*) qui porte son nom, où nous couchâmes dans un lieu que les naturels appellent *Eongoza*.

Le 24, faisant toujours route sur les bords de la mer, nous arrivâmes à *Tacalanpou*.

Le 25, même route et halte aux ruines du village d'*Enpanirane*.

Le 26, nous nous rendîmes à *Tanifoutci.*

Le 27, très mauvais tems, halte à *Tranghoumarou*, sur les bords du lac de *Noussévé.*

Le 28, nous gagnâmes *Hyvondrou* où nous fîmes halte le 29.

Le 30, nous nous rendîmes à *Tamatave*, et allâmes coucher à *Hyvoulouine.*

Décembre 1777.

Le 1er, mauvais tems, nous ne pûmes aller que jusqu'à *Eontsi.*

Le 2, nous en partîmes, et après avoir déjeuné à *Massidranou* nous fîmes route pour nous rendre à *Foulepointe*, où finit mon voyage.

ITINÉRAIRE D'ALLER (Voyage à Hancove)

De Foulepointe à Hyfontsi. Route au Sud (1).
DHyfontsi à Tamatave. S. Et premièrement à Hyvoulouine.
D'e Tamatave à Endzoulongneffa. S.
D'Endzoulongneffa à Nousséyé. S.-O.
De = à Tanifoutsi. S.-O.
De = à Rangue. S.
De = à Tacalampou. S.-E.
De = à Famatouin maïzigne, lieu où on traîne les pirogues.
De = à la riv. de Mouasse. S.
De = à la riv. de Ranoumainthi. S.
De = à Endavaménarang. S.
De = à l'Hyarouc et Endévourante. S.
De = à la riv. de Vaïa. S.-O.
De = à Engnallalava. S.-O.
De = à Tanefontsi. S
De = à Enpagnallane. S.
De = lieu de traînage à Vatoumandré. S.
De = à Enboudivouangh. S.-E.
De = à Sandramanongne. S.
De = à Anbatouarangh. S.
De = à Enpatgne. O.
De = à Enboudiataffe. O.
De = à Falakenpontsi. O.
De = à Enbouimanga. O.
De = à la riv. de Sacanille. O.
De = à Enbouimiatène. O.
De = à la riv. de Mananpontsi. O.
De = à Vangone. S.
De = à Faeuteza. O.
De = à Noussebai. O.
De = à Tandrourou. O.
De = à la riv. de Tantamani. O.
De = à la riv. de Manourou ou Mahanourou. O.
De = à Salhé. O.
De = à Enboudiara. O.
De = à Effaffe. O.
De = à Vouimasse. O.
De = à Maharava. O.-S.-O.
De = à Entoubenhiart. O.-S.-O.
De = à Tananébaho. O.-S.-O.
De = à Sandrakarimou. O.-S.-O.
De = à Vouitrambou. O.-S.-O.
De = à la riv. de Noussevoulou. O.-S.-O.
De = à Bedziai. O.-S.-O.
De = à Entaigne dava. O.-S.-O.
De = à Behouvi. O.-S.-O.
De = à Vouimindzou. O.-S.-O.
De = à Enbouidrangnaïvou. O.-S.-O.
De = à Sahavélone. O.-S.-O.
De = à Aumandré. O.-S.-O.
De = à Sanaallaôtre, riv. O.-S.-O.

(1) Les distances manquent. Les directions sont erronnées pour la plupart (B. de F.).

De = à Enboudiacâtre. O.-S.-O.
De = à Enbouilsara. O.-S.-O.
De = à Sandranghambé. O.-S.-O.
De = à Vouipatsi. O.-S.-O.
De = à Vouibai. O.-S.-O.
De = à Enbouimarne. O.-S.-O.
De = à Enbondrou. O.-S.-O.
De = à Enbouloutsang. O.-S.-O.
De = à Endampé. O.-S.-O.
De = à Engnallasola. O.-S.-O.
De = à Enbavavatou. O.-S.-O.
De = à Enbouimira avavé. O.-S.-O.
De = à Vatouvourou. O.-S.-O.
De = à Enbouidrangnandriène.
De = à Endrantsaye.
Manandonne, riv.
Behamazenne, id.
De = à Enkissikissie.
De = à Entanette. O.
De = à Tanane mandzagne.
Mani, riv.
De la riv. de Mani à Enghattévatou.
De = à Vouimene.
De = à Mananbaok.
De = à Souavîne.
De = à Fanvanne, cap. d'Endrantsaïe.

Intinéraire d'Endrantsaïe à Hancove

De Fanvanne à Vouimêne. N.
De = à Vatouvourou. N.
De = à la plaine d'Engnébé. N.
De = à Entimpou. N.

Les Entankarâtres

De = à Enbouilsara. N.
De = à Enbouimanghalou. N.
De = à Tanane arivou, cap d'Hancove. N.-E.

Intinéraire de retour d'Hancove à Foulepointe

De Tanane arivou à Enbatoumena. E.-N.-E.
De = à Entananemalaza. E.-N.-E.

Les Entanaboules

De = par le chemin de Vavaniasse. E.-S.-E.
De = à Enboudiamoutte. E.-S.-E.
De = à Bévououtre. E.-S.-E.
De = à Empamafane. E.
De = à Takarindiout. E.
De = à Endonak. E.
De = à Vouitsoukine, mont.
De = à Enboudiataff.
(Ici l'auteur rentre dans la route qu'il a tenue au commencement du voyage).

DU « RELATIF » EN MALGACHE

Dans une note fort copieuse parue dans le *Bulletin* de l'Académie Malgache (1), M. André Chazel s'est efforcé de démontrer que le *relatif* est un *substantif verbal* et non une *forme verbale* comme l'enseignent tous les grammairiens. En même temps que ce travail, le *Bulletin* a publié (2) un examen critique très serré de cette théorie nouvelle présenté par le P. Cadet

Je serais heureux que les observations suivantes puissent jeter quelque lumière sur une question qui, bien que simplement théorique, n'est pas dénuée d'intérêt.

*
* *

Je rappellerai tout d'abord que les *passifs malgaches* ont motivé, il y a une trentaine d'années, une intéressante polémique entre deux malgachisants des plus distingués : MM. L. Dahle et W.-E. Cousins (3).

Or, cette polémique offre une analogie frappante avec celle qui divise aujourd'hui MM. Chazel et Cadet au sujet du relatif. M. Dahle, en effet, soutenait que les formes verbales que l'on désigne généralement sous le nom de *passifs* n'étaient pas des verbes passifs au sens propre du mot, mais simplement des noms verbaux ; M. W.-E. Cousins défendait la théorie traditionnelle.

Plus récemment, M. S. Ferrand, reprenant certains arguments de M. Dahle, a tenté de classer les passifs à préfixe *a* parmi les relatifs (4). Il est depuis revenu sur cette erreur (5). Je suis convaincu, qu'à son tour, M. Chazel se rangera, tôt ou tard, à la théorie du relatif admise par tous les malgachisants.

*
* *

Toutes ces divergences de vues résultent assurément de l'absence d'un bon précis de linguistique générale. Faute de ce guide précieux, on est fasciné par la grammaire des langues indo-européennes, qui a atteint il est vrai un degré de perfection prodigieux. On est enclin à transporter dans l'étude des autres familles linguistiques non seulement la méthode qui a fait ses preuves pour l'indo-européen — ce qui est très bien — mais encore des termes grammaticaux qui ne répondent pas, dans tous les cas, à la structure de ces langues.

---

(1) Vol. VII, année 1909, pp 75-90.
(2) pp. 91-100.
(3) *Antananarivo Annual* (réimpression) vol II, pp. 63-190-269.
(4) *Essai de grammaire malgache*. Paris. 1903, pp. 149-152.
(5) *Essai de phonétique comparée des Malais et de dialectes malgaches*. Paris, 1909, p. 256, note 1.

A titre d'exemple, je citerai la définition suivante de M. A. Meillet, professeur au Collège de France, dont l'ouvrage fait autorité (1) :

« Les verbes sont (donc), en indo-européen, les mots dont « la flexion indique la *personne*, les noms, les mots dont la flexion « indique le *cas* ».

Cette définition est inopérante pour le malgache ; on sait en effet que les langues malayo-polynésiennes n'usent pas de flexions, mais presque uniquement de procédés d'agglutination. S'il m'était donné de définir le verbe malgache, je le ferais dans les termes suivants : « Les verbes sont, en malgache, les mots qui admettent « les préfixes temporels : *no* ou *n* pour le passé, *ho* ou *h* pour « le futur et les suffixes formatifs de l'impératif *a*, *o* ou *y* ».

Cette définition me paraît satisfaisante, malgré l'existence dans la langue d'un certain nombre d'adjectifs qui sont, à la vérité, des adjectifs verbaux et prennent les mêmes affixes que les verbes. Si elle était admise, toute discussion sur le caractère verbal du relatif serait impossible. D'une manière générale, il serait d'ailleurs utile de définir, selon la structure particulière du malgache, les termes grammaticaux usités.

*
* *

Il est une affirmation — à tout le moins trop absolue en l'état de notre connaissance des dialectes de la Grande Ile — que j'ai eu le regret de relever dans le travail de M. Chazel. Il pose en principe que : « Les divers dialectes qui, avec le Hova, constituent la « langue malgache ne font pas usage du relatif ». Il est vrai qu'il ajoute en note : « Ferrand signale pourtant quelques formes « relatives dans le Taimoro ancien » ; mais il ne s'arrête pas à cette remarque et persiste dans sa conception du relatif spécial au dialecte de l'Ankova.

Sans être aussi absolu, M. Mondain (2) déclare que le « relatif est très rare dans les textes arabico-malgaches ».

Celui qu'il relève page 49 « peut, dit-il, avoir été introduit par « un copiste moderne » à la page 86, il insiste : « *ŋangalanay* « présente une forme relative ; c'est probablement une moderni- « sation du texte primitif ». Il rappelle cependant la découverte précitée de Ferrand. Page 100, à propos de *isivazana*, il déclare : « on voit d'abord que les formes relatives sont fréquentes ce qui « prouve une certaine modernisation du texte car, en dépit des « deux formes relatives découvertes par M. G. Ferrand dans un « vieux manuscrit, on peut dire que l'Antaimoro primitif n'em- « ployait cette forme grammaticale que fort rarement ».

Toutes ces restrictions sur l'usage du relatif dans le Taimoro ancien ont sans doute pesé sur l'esprit de M. Chazel ; de même, M. Gautier a certainement été influencé par la théorie du relatif spécial au dialecte de l'Imerina quand il a lu (3) *niavy any* pour *niaviany*, qui est très nettement au relatif.

---

(1) *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*. Paris, 1908, p. 160.

(2) *Histoire des tribus de l'Imoro au XVII^e siècle*. Paris, 1910.

(3) Gautier et Froidevaux : *Un manuscrit arabico-malgache sur les campagnes de La Case dans l'Imoro*, notices et extraits, Paris, 1907, p. 129.

Il me paraît d'ailleurs utile d'insister sur cette question.

M. G. Ferrand dans *Un chapitre d'astrologie arabico-malgache* (1) a signalé que le manuscrit 8 de la Bibliothèque Nationale « contient deux exemples indéniables de formes verbales relatives absolument caractérisées ». Il cite : *itahanih* (radical *taha*) qui est probant et *ifalinih* qui l'est moins. Ce dérivé a pour radical *faditra* = *falitra* et non *fali* = *fadi*.

Dans ce même manuscrit 8, j'ai noté en outre :

Page 41 : hanañana
niavianih
Page 47 : añalan
alañunanih
Page 74 : izahanih

qui sont incontestablement des relatifs caractérisés.

En parcourant le plus ancien texte arabico-malgache que nous possédions : le manuscrit 7 de la Bibliothèque Nationale publié par M. Ferrand (2), j'ai relevé :

Page 21 : hiteñanaoreo
Page 34 : isariman-dreo
Page 42 : nanompoany an-Zañahary
nivalozanay (et non ny valozanay comme transcrit Ferrand par erreur car *ny*, article, est toujours exprimé par le *aïn* arabe.

Page 43 : hifaritanay
Page 94 : nañasanao
Page 96 : nanoiñanao
Page 197 : nizanahanay

Ce sont là des exemples de relatifs bien caractérisés.

Si l'on considère, d'une part, qu'il s'agit du plus ancien texte Taimoro connu, que, d'autre part, ce texte est bilingue : Arabe et Taimoro et que ce dernier est la traduction du premier, si l'on tient compte enfin de la difficulté que présente pour tout traducteur l'emploi du relatif, il est permis de conclure qu'il y a 400 ans le dialecte Taimoro possédait cette forme verbale et en faisait couramment usage.

C'est là un argument de plus en faveur de l'unité des dialectes de Madagascar.

Hugues BERTHIER.

---

(1) In-*Journal Asiatique* septembre-octobre 1905, p. 277.
(2) *Un texte arabico-malgache du XVI*e *siècle*, in-notices et extraits, Paris. 1904.

PARTICIPE CIRCONSTANCIEL

Le *participe*, dit la grammaire, est un mot qui tient du verbe et de l'adjectif. Il tient du verbe en ce qu'il exprime l'action ou l'état. Il tient de l'adjectif en ce qu'il qualifie.

Le participe est dit *circonstanciel* parce qu'il exprime une circonstance.

Le participe circonstanciel n'est jamais attribut, il est toujours *qualificatif*. Inutile de lui chercher un *sujet* : il n'en a pas et ne peut pas en avoir.

Voilà la théorie énoncée. Il s'agit de la prouver, comme on prouve les règles de la grammaire, par des exemples incontestables et péremptoires ;

1° J'aime bien la maison où nous sommes (circonstance de *lieu*) = Tiako tokoa ny trano *ipetrahantsika*;

2° Andro iray *ihaonana* toa zato = Un seul jour *où* on se réunit en vaut cent (circonstance de *temps*) ;

3° Misy zavatra kely itadiavoko anao Ranaotra = Il y a une petite affaire *pour laquelle* je te cherche, cher parent (circonstance de *but*, de *cause*) ;

4° Aiza ny hety *anetezana* volo, sy ny antsy andidiana hena ? = Où sont les ciseaux *avec lesquels* on taille les cheveux, et où est le couteau *pour* trancher de la viande ? (circonstance d'*instrument*) ;

5° Toy izao no *anaovako* ity, ry se = Voici de *quelle manière* je fais ceci, mon cher (circonstance de *manière*) ;

6° Misy olona *ananako* vola = Il y a quelqu'un *sur qui* j'ai de l'argent — pour dire : *qui me doit* de l'argent (circonstance de *personne*).

On pourrait citer des exemples de ce genre indéfiniment.

Inutile de faire remarquer que dans les exemples 1° et 2° le mot *où* a le sens de *dans lequel* et *dans laquelle*.

Les six exemples ci-dessus permettent de conclure :

1° Dans tous les cas, il y a une circonstance de *lieu*, de *temps*, de *but*, etc. que nous exprimons en français par deux mots : une *préposition* et le pronom relatif *qui*, *lequel*, etc. Nous disons : La maison *dans laquelle* nous restons ; et le Malgache traduit : Ny trano *ipetrahantsika*. — Le mot *ipetrahana* exprime *par lui-même* une circonstance : c'est donc un participe *circonstanciel* ;

2° Quelle est la nature de la circonstance, le participe circonstanciel ne le dit pas. C'est à nous de la déduire du contexte, et en particulier de l'antécédent qui est qualifié par le participe ;

Trano ipetrahana,
Andro ihaonana, etc.,

par les mots *trano*, *andro*, etc. ; on voit de quelles circonstances il s'agit ;

3° Dans les participes circonstanciels tels que :

ipetrahantsika,
itadiavako anao,
anaovako ity,

les pronoms personnels tels que *de nous* et *de moi* sont *compléments indirects* de ces participes ; et cependant la *vérité* nous oblige de les traduire en français comme s'ils en étaient le sujet. C'est là une *particularité* de la langue malgache, qui en compte tant d'autres,

4° Dans les participes circonstanciels :

andro ihaonana,
hety anetezana volo,
antsy andidiana hena,

il n'y a pas de complément (indirect) exprimé. Dans ce cas, nous avons notre légendaire *on* qui répond à l'idée indéterminée qu'il s'agit de traduire, et nous disons :

Un jour dans lequel *on* se réunit.
Des ciseaux pour tailler (avec lesquels *on* taille) les cheveux.
Un couteau pour trancher (avec lequel *on* tranche la viande.

Est-il nécessaire de faire observer que de la traduction française on ne peut tirer la moindre objection contre la thèse ainsi exprimée : « Le participe circonstanciel malgache n'a pas de sujet, et il ne peut pas en avoir ». Il est toujours qualificatif, et il n'est jamais attribut.

Il nous reste à examiner une difficulté.

Comment expliquer des locutions usuelles, telles que celles-ci :

1° Aiza lafarina teo ? — Nanaovana mofo. Où est la farine qui était ici ? — On en a fait du pain ;

2° Anaovy vary ny ankizy. Faites cuire du riz pour les enfants.

3° Itondray rano aho. Portez-moi de l'eau.

4° Nankaiza ny rano teto ? – Nanetsana. Qu'est devenue l'eau qui était ici ? — On s'en est servi pour planter le riz.

Je n'en connais pas de plus difficiles parmi les locutions usuelles.

Explication. 1° Où est la farine qui était ici ? — On en a fait du pain.

Nous pourrions traduire ainsi :

Aiza lafarina teo ? *nentina manao* mofo.

Mais le Malgache traduit : *nanaovana* mofo. Dans sa pensée, il répète *lafarina*, comme s'il disait : *lafarina nanaovana* mofo, la farine est une chose *dont* ou *avec laquelle* on a fait du pain.

2° Anaovy vary ny ankizy. C'est un cas d'impératif. On pourrait tourner ainsi l'ordre donné :

Ny ankizy no *anaovy* vary. Les enfants sont ceux pour lesquels je vous dis : faites cuire du riz.

Mais le Malgache va au but par le chemin le plus court et dit : Anaovy vary ny ankizy.

3° Itondray rano aho. On pourrait dire, mais ce n'est pas l'usage : Zaho no itondray rano. Si le serviteur disait : Iza no hitondrana rano ? A qui faut-il porter de l'eau ? La réponse pourrait être : Izaho no itondray rano.

Dans tous les cas, *anaovy* vary, *itondray* rano sont des participes circonstanciels qualificatifs.

4° Nankaiza ny rano teto ? — Nanetsana. Qu'est devenue l'eau qui était ici ? — On en a planté le riz.

La difficulté vient du mot primitif *manetsa* qui signifie *planter le riz.*

C'est comme si l'on disait : Ny rano nanetsana. *Nanetsana* est un participe circonstanciel qualifiant *rano.*

C'est par une étude analogue que l'on pourrait expliquer les diverses locutions usuelles du même genre.

J'ajoute, pour terminer, que le participe circonstanciel est toujours *actif* ou *neutre* selon le participe *actif* ou *neutre* dont il dérive.

Ex. : *manao*, faisant, *actif*, ainsi que *anaovana*, participe circonstanciel qui en dérive.

Mipetraka, s'asseyant, *neutre*, ainsi que *ipetrahana*, participe circonstanciel qui en dérive.

R. P. CAUSSÈQUE.

NOTE SUR LES DESTINS DES QUATRE ÉLÉMENTS

Sous le titre : « Un Chapitre d'Astrologie arabico-malgache » M. Gabriel Ferrand a publié dans le *Journal Asiatique* (1) un texte extrait du manuscrit 8 du fonds arabico-malgache de la Bibliothèque Nationale.

La dernière partie de ce texte a trait aux destins des quatre éléments.

A la lecture de l'intéressant travail de M. Ferrand, la note suivante de l'auteur (2) avait retenu mon attention : « Je n'ai aucun « renseignement sur ces destins des trois feux, trois terres, trois « vents et trois eaux que je trouve mentionnés pour la première « fois ». Or j'ai eu récemment la bonne fortune de découvrir dans un manuscrit inédit appartenant à un scribe anakara de Vohipeno, Ramanambahoaky, l'énumération des destins des quatre éléments.

Je transcris littéralement le passage.

Alahamali, afu ; Alahasadi, afu ; Alakosi, afu ; iu vintaña afu telu ; — Asoru, tani ; Asumbula, tani ; Alidzadi, tani ; iu vintaña tani telu ; — Alidzauza, añi ; Alimizana, añi ; Adalu, añi, iu vintaña añi telu ; — Asaratá, ranu ; Alakarabu, ranu ; Aluhutsi, ranu, iu vintañe ranu telu. Iu ñafu, ni tani, ñani, ni ranu.

TRADUCTION

Alahamali, feu ; Alahasadi, feu ; Alakosi, feu : ce sont les trois destins du feu ; — Asoru, terre ; Asumbula, terre ; Alidzadi, terre : ce sont les trois destins de la terre — Alidzauza, vent ; Alimizana, vent ; Adalu, vent : ce sont les trois destins du vent ; — Asarata, eau ; Alakarabu, eau ; Aluhutsi, eau : ce sont les trois destins de l'eau. Tels sont les destins du feu, de la terre, du vent et de l'eau.

Ramanambahoaky, qui m'a fort obligeamment prêté le manuscrit duquel j'ai extrait le passage qui précède m'a donné également sur les destins des quatre éléments quelques indications complémentaires que je crois intéressant de rapporter :

Les destins du feu et du vent sont des *vintan-dahi* (destins mâles) ; ceux de la terre et de l'eau sont des *vintam-bavi* (destins femelles). — Il y a donc six *vintan-dahi*, savoir :

Alahamali,
Alahasadi, } destins du feu.
Alakosi,

Alidzauza,
Alimizana, } destins du vent.
Adalu,

(1) Septembre-octobre 1905, pp. 229-273.
(2) Note 7, page 271.

Et six *vintam-bavi* qui sont :

Asoru,
Asumbula,
Alidzadi, } destins de la terre.

Asarata,
Alakarabu,
Aluhutsi, } destins de l'eau.

La réunion de deux ou de plusieurs destins de même sexe — mâle ou femelle — est faste ; au contraire, la jonction de deux ou de plusieurs destins de sexes différents est néfaste. C'est là un principe fondamental de la magie Taimoro qui a une très grande importance pratique. Ainsi, dans le cas, très fréquent d'ailleurs, où deux individus — mari et femme — se croient victimes d'une « guigne » persistante, l'un ou l'autre — quelquefois les deux — vont consulter l'ombiasa. Avant tout, ce dernier se renseigne sur les destins qui ont présidé à la naissance des époux. Il se reporte ensuite à la classification mentionnée plus haut et, si ces destins sont opposés, il déclarera qu'il convient de *mañala falim-bintana* c'est-à-dire de « détabouer leurs destins ».

La plupart des manuscrits arabico-malgaches que j'ai eu entre les mains contiennent des formules de fañala falim-bintana qui répondent précisément à cet objet.

Ramanambahoaky était autrefois un des quatre grands ombiasa de la tribu Taimoro. C'est un lettré réputé pour son érudition. Autant qu'il m'a semblé, sa réputation n'est pas usurpée. A titre d'exemple, je citerai le fait suivant qui me semble caractériser l'étendue de son savoir : Le 22 décembre 1912, cet indigène m'a récité textuellement le passage du manuscrit 5 du fonds arabico-malgache de la Bibliothèque Nationale relatif aux *dzini* que M. Gabriel Ferrand a publié dans la *Revue de l'histoire des religions* (1).

Il convient de rappeler que ce manuscrit 5 provient, d'après Ferrand, de l'ancien couvent de Saint-Germain des Près.

Il me paraît dès lors superflu d'insister davantage sur la valeur des renseignements que m'a fournis Ramanambahoaky.

Cet indigène m'a affirmé que, contrairement à ce que suppose M. G. Ferrand, la croyance aux destins des quatre éléments s'est conservée dans la magie arabico-malgache moderne. Au surplus, passage du manuscrit reproduit ci-dessus l'atteste d'une manière indiscutable.

Quant à l'origine de cette croyance, il est vraisemblable, comme s'est attaché à l'établir M. G. Ferrand, qu'elle a été empruntée à l'astrologie musulmane. Qu'il me soit permis cependant de signaler que l'identification qu'il propose (2) pour le destin des trois feux « c'est-à-dire des trois signes du zodiaque de nature ignée : le « *Bélier*, le *Taureau* et les *Gémeaux* » ne correspond pas à la classification malgache.

J'estime enfin que *vintañ afu telu* doit être traduit : *trois destins du feu* et non *destins des trois feux*, comme l'a fait M. G. Ferrand.

HUGUES BERTHIER.

---

(1) Gabriel FERRAND : *Textes magiques malgaches*, Paris 1907.
(2) *Revue des Etudes ethnographiques et sociologiques*, 1908, pp. 277-278.

Note sur un manuscrit arabico-malgache sur peau de bœuf conservé à Mahatsara

Au cours d'une récente tournée que j'ai faite dans la province d'Andovoranto, M. Monroux, administrateur des colonies, m'a signalé un manuscrit arabico-malgache conservé à Mahatsara par le gouverneur indigène Rahaga. En passant à Mahatsara, j'ai pu voir cet indigène et il m'a confié les deux fragments que je présente aujourd'hui à l'Académie.

Il y a un certain nombre d'années, le manuscrit était complet ; depuis, il a été dévoré en très grande partie par les rats, et il n'en reste que des morceaux, pour la plupart inutilisables. Heureusement Rahaga, que son père avait instruit dans l'écriture arabe, avait pris soin d'en faire une copie, transcrite en caractères ordinaires ; il m'a promis de l'envoyer à l'Académie.

Le manuscrit est écrit sur de la peau de bœuf, dont les poils, au verso, sont conservés. Il mesurait, m'a dit Rahaga, 5 à 6 mètres de long, sur 0 m 30 environ de large, et on l'avait replié huit à dix fois, de façon qu'il tenait dans une malle. Les coutures, les irrégularités du cuir assez grossièrement préparé, les dégâts faits par les insectes et les rats, rendaient la lecture de ce manuscrit assez difficile, et c'est pourquoi, avant qu'il ne fût complètement abîmé, Rahaga l'a copié d'un bout à l'autre. Les fragments conservés permettront de contrôler l'exactitude et la valeur de la copie. M. Berthier, à qui je les ai montrés à Tamatave, a pu immédiatement en lire quelques lignes, bien que certains caractères présentassent une forme anormale. Le sens d'ailleurs restait assez obscur. Il est probable que l'auteur ou les auteurs du manuscrit — car il y a, semble-t-il, plusieurs mains,—ont cherché à condenser sous une forme aussi brève que possible, des recettes magiques et des formules rituelles. Mais quand même la copie de Rahaga constituerait une sorte de commentaire plutôt qu'une traduction littérale, elle serait cependant fort intéressante. J'enverrai à M. Berthier des photographies des fragments que je vous présente aujourd'hui, et qu'il compte étudier d'une façon plus complète. Il nous sera possible ainsi, je le répète, de contrôler la valeur de la copie qui nous sera envoyée.

Voici les renseignements que j'ai pu réunir sur l'origine et l'histoire de ce manuscrit :

Rahaga, gouverneur-adjoint à Mahatsara, est fils d'une betsimisaraka et du hova Rainizafy Rahaga. Son père était gouverneur, pour le compte de la reine, de la région d'Andovoranto et résidait à Antanimandry, village aujourd'hui insignifiant, mais jadis prospère, situé sur la rive droite de l'Iaroka, au sud-ouest d'Andovoranto, non loin de la mer. C'est à Antanimandry qu'il a trouvé le manuscrit. Rahaga ne sait pas d'une façon précise ni de qui il le tenait, ni dans quelles conditions il se l'était procuré, ni de quelle époque date le document. Mais ce qu'il affirme, d'après la con-

naissance assez approfondie qu'il paraît avoir des mœurs de la région c'est que le texte du manuscrit ne contient que des traditions et des formules locales, que les rites décrits sont ou étaient encore récemment en usage dans le pays. Les vieillards actuellement vivants reconnaissent ces coutumes, lorsque Rahaga leur en parle. Il m'a cité à ce propos des exemples caractéristiques. Ainsi le manuscrit raconte qu'au moment de l'accouchement, le père doit s'avancer par derrière vers la parturiante, accroupie à quatre pattes comme un animal, et lui dire ce mot : « Hippoû ! » Elle répond « Zaza ! » Ce mot « hippoû » n'appartient, que je sache, à aucun dialecte malgache ; il n'est pas arabe non plus, dit M. Berthier ; je ne pense pas qu'il soit grec. En tous cas il caractérise d'une façon très précise le rite au cours duquel il est prononcé. Or Rahaga m'a affirmé que les vieillards du pays connaissent le mot et les circonstances dans lesquelles on l'emploie, et que sans doute le rite est pratiqué encore de nos jours. Il résulterait de tout cela que notre manuscrit aurait été écrit dans le pays, et pour fixer des formules et des coutumes locales.

Il contient, entre autres choses, beaucoup d'indications relatives au sikidy, à la détermination des destins, des jours bons et mauvais, et de nombreux détails sur certaines cérémonies : rites funéraires, cérémonial de l'accouchement, sacrifice du Tsikafara.

On peut se rendre compte, en examinant les fragments présentés, que ce manuscrit est l'œuvre de plusieurs mains, ayant écrit sans doute, si l'on en juge par l'encre employée, à des époques différentes. Il semble aussi qu'on a ajouté après coup des explications et des formules, en écrivant dans tous les sens, comme quelqu'un qui ménage son papier en prenant des notes. Si on possédait le manuscrit intégral, il serait intéressant de coordonner ces remarques herméneutiques, et on en tirerait d'utiles conclusions. On remarquera aussi que le manuscrit était illustré, comme certains des manuscrits arabico-malgaches conservés à la Bibliothèque Nationale, et qui, je crois, sont parmi les plus anciens. Le nôtre offre par exemple des images de bœufs, dont la couleur et le mouchetage sont indiqués ; on sait que ces détails ne sont pas indifférents dans les sacrifices malgaches. Ces illustrations, telles qu'elles existent dans le manuscrit primitif ont toutes été relevées par Rahaga, aussi exactement que possible, et elles nous seront communiquées.

En résumé, le texte qui doit nous être envoyé, s'il constitue soit une traduction exacte, soit, ce qui est plus probable, un commentaire des formules et des cérémonies notées dans le manuscrit arabico-malgache de Mahatsara, offre donc un grand intérêt documentaire, et il serait à souhaiter que d'autres indigènes suivent l'exemple de Rahaga et fassent profiter l'Académie Malgache des trésors de la tradition populaire, conservés dans certaines familles.

Charles RENEL.

Note sur l'emploi de l'écriture arabe à Madagascar

On sait que les premiers immigrants arabes qui ont débarqué sur la côte Est de notre grande île Africaine, vers le quatorzième siècle, y ont apporté avec eux, outre certaines de leurs mœurs, leur manière de compter les jours et les mois, certaines idoles, et un art infiniment plus utile que tous ceux-là à savoir l'art de l'écriture.

Déjà un certain nombre de manuscrits datant du seizième siècle et rapportés par le grand explorateur et administrateur Flacourt, manuscrits écrits en caractères arabes mais en dialecte Antaimoro, ont été étudiés soit par M. Gautier, soit par MM. Ferrand et Berthier ou moi-même.

On sait aussi que cette forme d'écriture fut transportée en Imerina, vers la fin du règne d'Andrianampoinimerina qui fit venir de la côte Est des Antaimorona lettrés pour lui servir de secrétaires.

Son fils, Radama, fut instruit dans l'art de l'écriture par les secrétaires de son père. M. Jully a retrouvé dans la case de Mahitsy le cahier d'écriture de Radama où à côté de mots français on voit leur traduction écrite de la main de Radama en caractères arabes. Heureusement pour nous le français Robin et les missionnaires anglais, de leur côté, arrivèrent à temps pour dévoiler au prince avide de progrès les avantages de notre propre manière d'écrire, et le roi eut assez d'intelligence pour saisir cette supériorité.

Pourtant les quelques malgaches qui avaient appris l'écriture arabe continuèrent comme par le passé à s'en servir et même à l'enseigner à quelques disciples, non seulement sur la côte, où continuaient à affluer les marchands arabes et où l'existence d'une sorte de caste de prêtres-écrivains, gardiens fidèles et attitrés des anciens manuscrits, devait puissamment aider à la conservation de l'ancienne manière de faire, mais encore en Imerina même. Ce dernier point est moins connu que le reste, et c'est sur lui que mon attention a été attirée assez récemment. Le nombre des malgaches des hauts plateaux versés dans l'art de l'écriture arabico-malgache resta toutefois extrêmement restreint. Mais cela n'en donne que plus d'intérêt aux rares traces qu'on peut en découvrir. Un malgache appartenant à la caste des Andriana a retrouvé dans des papiers de famille un vieux carnet où était tracé tout un ensemble de ces caractères arabico-malgaches. Il était très désireux de savoir ce que pouvaient bien signifier ces signes passablement hiéroglyphiques qui devaient se rapporter, pensait-il, à sa famille, ou du moins à celle de sa femme, car ce carnet provenait du grand-père de cette dernière.

Je déchiffrai les trois pages de signes du dit carnet. En elles-mêmes elles ne présentaient pas un intérêt bien considérable, c'étaient en effet une sorte de livret de famille ne renfermant guère que la date de naissance des membres de celle-ci, à savoir de Raharolahy, le grand-père dont il a été question plus haut, de deux de ses sœurs et de quelques-uns de ses enfants.

Il y a pourtant une ou deux particularités assez curieuses à relever dans cette simple liste. La façon surtout de noter les dates est à relever. Elle est tout à fait semblable à celle que j'ai rencontrée dans les manuscrits antaimoro.

Tout d'abord les années sont notées par un jour de la semaine, Raharolahy est indiqué comme étant né dans l'année du dimanche, sa sœur, Ramaria, a vu le jour dans l'année du mardi, une deuxième sœur, Rakajy, est arrivée dans l'année du vendredi.

C'est ce que Flacourt avait déjà remarqué chez les Antaimoro. Voici en effet ce qu'il dit dans sa relation : « Les années se comptent par les jours de la semaine, savoir : l'année du dimanche, celle du lundi et ainsi en continuant ». Cette méthode est encore usitée aujourd'hui sur la côte Est. L'année dernière (1912) était l'année du lundi. Et voici ce qu'en dit M. Gauthier dans son *Etude sur un manuscrit arabico-malgache relatant les campagnes de La Case* : « Les Antaimoro ont créé des semaines d'années par un processus psychologique analogue à celui qui a conduit les Grecs à créer l'olympiade et les Latins le lustre ; à l'égrènement des années dans la mémoire, ils ont voulu remédier par leur groupement en septaines et par leur sériation, dans l'intérieur de chaque septaine, au moyen de dénominations simples et claires, universellement connues, les noms des sept jours de la semaine. En matière d'années, ils ont su du moins compter jusqu'à sept, et c'est être sept fois plus avancés que les autres malgaches. Il restait un pas à franchir qui a malheureusement dépassé les facultés généralisatrices des Antaimoro, il aurait fal u compter les semaines d'années, faute de l'avoir fait, les Antaimoro n'ont eu qu'une chronologie enfantine, puisqu'il lui manque précisément la seule chose indispensable, un lien commun. Il ne faut pas se dissimuler pourtant que les semaines d'années ont du rendre, dans les limites d'une vie humaine et d'une mémoire individuelle, d'appréciables services mnémotechniques ».

Comme simple curiosité je me permets de donner ici la note du carnet donnant la date de naissance de Raharolahy, en la traduisant naturellement en caractères ordinaires.

Ontsi lahi hoi anAndriamahazoandro nivelomandRaharolahi tantananarivo andro jomana vintana Adalovi volan nentina nalakarabo nahosaña azohora naho vokatra Adalovi naho taona sabotsi naho telo volan atsinana naho tsiherafetra ni taona alahadi tsi telo volana.	Voici ce que dit Andriamahazonoro : Le jour de naissance de Raharolahy à Tananarive fut un vendredi sous le destin d'Adalovi au mois d'Alakarabo sous la constellation de Vénus au plein d'Adalovi l'année de samedi le troisième mois avant l'année du dimanche.

On sait d'autre part que ce que le scribe appelle ici destin servait à indiquer le quantième du mois : les trois premiers jours de chaque mois étaient en effet consacrés à celui d'Alahamadi ; les deux suivants à celui d'Adaoro, etc. Le destin d'Adalovi était l'avant-dernier de la liste et servait à désigner les 25 et 26 du mois, l'expression « au plein d'Adalovi » précisait d'ailleurs la chose et indiquait nettement qu'il s'agit ici de la dernière de ces deux dates. L'expression qui termine la notice « le troisième mois avant l'année du dimanche » doit s'entendre à la façon juive ou arabe, elle n'indique pas du tout qu'il restait encore trois mois après la naissance de Raharolahi jusqu'au premier jour de l'année suivante,

mais simplement qu'on pouvait dans cette période trouver trois noms de mois différents à savoir : Alakarabo qui, dans l'année malgache, est l'avant dernier mois ; Alakaoza qui est le dernier, et, enfin, Adijadi qui est le premier de la nouvelle année, si bien qu'en réalité il n'y a que un mois plein (Alakaoza et les deux derniers jours d'Alakarabo pour remplir cette période que l'on pourrait croire égale à un trimestre, si l'on prenait à la lettre l'indication du scribe.

Il est assez dificile de préciser la date où ces inscriptions ont été faites sur le carnet en question. Comment en effet déterminer à quelle semaine d'année on a à faire. Il y a pourtant dans le carnet même quelques indications à relever. Sur une de ses pages, en écriture ordinaire, on trouve inscrite la date de naissance d'un certain Rakotokely qui semble bien être le petit-fils d'Andriamahazonoro, lui-même un des scribes d'Andrianampoinimerina et père du Raharolahy de tout à l'heure. Or ce Rakotokely est né le 7 Alohotsy 1835, et l'inscription ajoute 23 jours avant l'année 1836, ce qui indique que en 1836 le mois de janvier a coïncidé avec le mois d'Alahamady, quatrième mois de l'année malgache, suivant le calendrier arabico-malgache. Il est à croire que cette note en écriture ordinaire est postérieure à celle pour laquelle on a employé les caractères arabes, bien que cela ne soit pas parfaitement prouvé : dans ce cas notre livret de famille serait d'environ 1830. Dans une autre page on peut lire un détail assez curieux. A la date du 20 Adaoro 1836 c'est-à-dire du 16 février 1836, Andriamahazonoro déclare devant Rafihalanambahoaky, Ramandro, Ratsitovimbahoaky, Andriamanoromanana et Ratsifoy, appelés comme témoins, qu'il donne cinq esclaves à son fils Raharolahy, parceque ce dernier a appris à la fois l'écriture des ancètres c'est-à-dire l'Antaimoro; et celle « de ce pays-ci. » (C'est à dire l'écriture apportée par Robin et les missionnaires.

Outre ce carnet, d'autres papiers m'ont été remis.

L'un d'eux est une simple lettre de salutation adressée à Raharolahy dans laquelle on le qualifie de 14ᵉ honneur, or en 1837, d'après le carnet, il n'était que 6 honneur : cette lettre a donc été écrite après cette époque, et bien probablement beaucoup plus tard, après même 1861, date de l'avènement de Radama II. La fin de la lettre porte en effet ces mots : « Andriamanitra vous a béni dans votre voyage ». Cette expression a un air chrétien indubitable, et il serait peu croyable qu'un malgache envoyant une missive de la côte Est à un ami habitant Tananarive et mêlé à la cour comme l'était Raharolahy, eut osé s'exprimer ainsi. Ce simple fait montrerait déjà combien longtemps on a continué à se servir de l'écriture arabico-malgache en Imerina. Mais nous avons un autre document plus clair encore.

C'est une lettre écrite aussi à Raharolahy pour lui parler d'une curieuse dispute qui s'était élevée dans le pays Antaimoro à propos du privilège réservé à une certaine caste de rendre la justice sous un certain arbre sacré : dans ce document en effet il est fait mention non seulement de Radama II mais encore de la reine qui lui a succédé, à savoir Rasoherina.

Cette lettre renferme quelques particularités dignes d'attention. Et sans qu'il soit le moins du monde nécessaire de la traduire en son entier, il ne me parait pas déplacé d'en donner ici quelques extraits.

Texte transcrit en écriture ordinaire

Ani hanao Raharolahi zanaki Andriamahazonoro efatsi ambinini folo voninahitsi: ari zani no lazaina aminao tompokolahi. Ari fototri ñi adi nataoni taminini famari Ivato: ni aloha nimbonantsika amin' ni Andriantsimeto famari; ari loha avi Andriambolamenarivo tsi navelani hanao tsoni zahai tompokolahi. Nantsovini ni fañarivoa laha te Vohitrindri nidonam-Binani añilani rano atsimo, nantsovini ñantalaotra daholo añila rano avaratsi ampahaviam-binani; navelani zahai anakara, tsi nantsovini, ari ndai tezitra zahai tompokolahi anakaralahi anakaravavi.

Ari fomban-drazantsika dana zan: noni tsi ampanovi tsoni tompokolahi notani fadi: ari nindri raza tsi nindri hazo le: zani naha ñadi ambodirova.

Ari indai nitahi ñi vahoaki izi Andriambolamena: ari dani haladinai izi tsi meti nihiñ vahoaki: ari laha tsi neti hohaladi hanao, ari laha tsi neti ni maka, ni hazo manga nimbon-droani tani hadi antananindreo atsimo nandrefan' Ivato. « Ari tsi hotorotorotsika anakara, hoi ñi vahoaki, ari hampanampadi anio tsoni anakara, io zanaki io vadin' io anabavin' io renini io, ari ataovi isanini fañarivoa. » Ari nefa zahai tsi nahita latsa raza tompoko tamin Andrianampoinimerina amini Lahidamanjaka tamini Ranavalomanjaka ari tamini Radama faharoa; ari faha Rasoherina manjaka mandidi ambohon' andriana ni vahoaki malatsa razan' olo izi. Ari indai nitsaki Ivato noñome toki an' Andriambolamena ñi vahoaki ari indai niadi rano aminazi zahai laha zani tsi te mason Andriambolamenarivo: matesa anao veloma ñanao. Ari tezitra Andriambolamena: hanareo menakeli ko miadi rano aminahi: nañala nandre ireni amboni si manamboninahitra: « aza mandrai teni tanona hanao Andriambolamenarivo fa menakelinao io. » Tsi meti izi. Ari indai namaki ani tsi tia lainga Andriambolamenarivo namaki anakaralahi amini anakaravavi. « Vakiko amini ariari zato mahavoa anai ireo anakara. » Ari zani koa tompokolahi ñ teni nai anakaralahi anakaravavi. Ari mihevera hanao tompokolahi ñi hahatsara anakaralahi amini anakaravavi.

....

Hoi Ratsitomponimanana si Ramoha si Ramanambinana si Randriankatebo si Ramahasoa si Ratsaramisa si Rabobasinamanali si Ravaovavi.

....

Traduction française

Nous l'écrivons Raharolahy, fils d'Andriamahazonoro, quatorze honneurs. Et voici ce que vous te disons : « Voici la cause du procès qui s'est engagé au sujet de l'arbre de justice à Ivato. Autrefois nous avions en commun avec les Andriantsimeto le privilège d'y rendre la justice.

« Mais quand arriva Andriambolamenarivo, il ne nous laissa plus présider à cette fonction. Il appela tous les Fanarivoa qui habitent Vohitrindri jusqu'à Ivinani au sud du fleuve, ainsi que tous les Antalaotra qui sont au nord de la rivière jusqu'à Ivinani. Mais il nous laissa de côté, nous les Anakara : il ne nous fit pas venir et nous en fûmes très mortifiés, vénéré Anakara, mon frère, vénérée Anakara, ma sœur. Or la coutume des ancêtres est formelle, et ne pas nous avoir appelés en cette circonstance est de sa part une grave transgression des lois sacrées. Nous avons voulu soutenir la tradition, et non lancer quelque vaine querelle. Voilà ce qui a amené ce grand procès devant la justice du prince. Et voici, Andriambolamena bénit le peuple, et quand nous lui demandâmes pourquoi il n'agissait pas bien, le peuple protesta. « Alors, dîmes-nous, si tu ne veux pas répondre, et puisque tu n'as pas voulu nous chercher, sache que le manguier commun aux deux castes est près du fossé de la ville de ceux du sud à l'ouest d'Ivato. » (1) Le peuple reprit. « Nous ne

---

(1) Tout ce passage est fort difficile à traduire : nous l'avons plutôt deviné que traduit. — Je pense que ce discours de l'Anakara veut dire : « Allons pour juger ce cas sous le fameux arbre de justice, où seuls nous avons le droit de connaître de tous les litiges. »

voulons pas, Anakara, être séparés en plusieurs morceaux, et ne voulons plus que vos filles, vos femmes, vos sœurs aient des tabous spéciaux : qu'elles deviennent comme les autres membres du peuple ».

« Or nous n'avons jamais vu nos ancêtres ainsi dédaignés tant qu'Andrianampoinimerina, Radama Ier, Ranavalomanjaka ou Radama II ont régné : depuis que Rasoherina est monté sur le trône, le peuple a reçu d'elle le droit de commander et les ancêtres sont moins respectés.

« Or le peuple passa le fleuve et alla à Ivato afin d'assurer Andriambolamena de sa fidélité. Pour nous, nous maintînmes notre droit vis-à-vis de lui : « S'il en est ainsi (dîmes-nous nous ne resterons pas devant Andriambolamenarivo : Tue nous ou laisse nous vivre, peu nous importe. Andriambolamena fut irrité et s'écria : « Vous, mes vassaux, vous osez discuter avec moi ! » Il partit en entendant les grands et les chefs lui dire : « Ne vous laissez pas aller aux emportements de la jeunesse, considérez que tous ceux-ci sont vos vassaux ». Mais il ne voulut rien entendre, et il déclara coupables tous les Anakara hommes et femmes. « Je vous condamne à une amende de cent piastres, vous tous, les Anakara, s'écria-t-il ». Voilà ce que je voulais vous faire savoir à vous et votre épouse. Et pensez avec soin à tout ce qui peut sortir les Anakara, hommes et femmes, d'embarras.

....

« C'est ce que vous écrivent Ratsitomponimauana, Ramoha, Ramanambinana, Randriankatebo, Ramahasoa, Ratsaramisa, Rabobasinamanalina et Ravaovavi ».

....

Le texte qu'on vient de lire n'est pas des plus limpides dans certaines de ses parties. Comme presque toujours dans ces textes Antaimoro, le narrateur indique et laisse deviner sa pensée plutôt qu'il ne l'exprime. Par celui qui est très au courant des mœurs des Antaimoro, et sait déja à peu près de quoi il s'agit, cette demi obscurité n'a pas grand inconvénient. Pour l'étranger qui essaie à cinquante ans de distance de déchiffrer la relation de l'événement, c'est autre chose. Il y faut beaucoup de patience et un peu d'imagination.

Nous avons traduit le mot « famari » par arbre de justice. Ce mot désigne en effet encore aujourd'hui un arbre plus ou moins sacré situé non loin d'Ivato. Je crois d'autre part que ce nom vient plus ou moins directement de la racine « mari » pour marina , juste.

Notre texte fait allusion à la division des Antaimoro en plusieurs tribus plus ou moins jalouses les unes des autres. Les Fanarivoa étaient plutôt une caste qu'une tribu. Ils formaient le vrai fond du peuple ainsi qu'on le peut constater dans cette demande du peuple aux Anakara de se fondre avec le reste, de ne pas faire bande à part, de laisser leurs femmes et leurs filles devenir des « fanarivoa ». Les Antalaotra qui habitaient les régions nord, descendants plus directs et moins mélangés des premiers immigrants arabes, formaient la caste noble.

Quant aux Anakara eux-mêmes, ils remplissaient le rôle de devins, de prêtres, de dépositaires de la justice, de gardiens des rites sacrés et en particulier de l'écriture arabico-malgache. Ils étaient très fiers de leurs ancêtres et de leur haute importance. C'est ce qu'on voit encore mieux dans un autre document d'un intérêt supérieur aux deux précédents, et qui n'est pas autre chose qu'une brève histoire des services rendus à Andrianampoinimerina et Radama Ier par les susdits Anakara, histoire où l'on trouve le récit de la première arrivée de quelques-uns d'entre eux en

Imerina, ce qui vient éclairer d'une façon assez nette la question, restée jusqu'ici un peu obscure, de l'introduction de l'écriture arabico-malgache sur les hauts plateaux.

Texte

Ari izani boka tananai anakaralahi anakaravavi hilaza aminao Raharolahy holazainao amindRiamanjaka si Ramananamboninahitra Tompokolahi. Ari hoi Andrianampoinimerina : « Malaza Anakara atsimo ani izani alao ato mitondra vola arivo lelalambamena nihotsohotso (1) volamena raiki. » Nirahin-dRamitsiri hova lahi ari reo voaomana Zafimbazaha. Be tonga lahi ilambavola tsi ariki hova lahi ; mila ho azi tsiarondahi ireni tsi bodo tsiarondahi izani nasaini Andrianampoinimerina nandrana Anakara te-Matatana. Ompanjakani nipetraka Ivato Andriamanontoloarivo. Ari Anakara nandeha taminizani, Andriamahazonoro, ari Ratsidikamboatri ari Ramarovahoaka, i Rabenoni : zani antetsinana : ari ali handrefa Ramananandro, Andriamandrosomanana i Ratsimihimanana. i Ramahavali : io Anakara nandeha nalaini tani Ari laha tonga natao veli rano si lefo añombi hameli Andriandro : laha tsi hanao Andrianampoinimerina Andriantsiroi amintani ari Andriambaventi nañatrika velirano, ary laha vita velirano nilano te-Masoandro tsiroi Andriambaventi zanaka Andria ari anakara : eo i Hagamainti Ramandranto zanani : eo Hagafotsi Rañatondro zanani, eo Andriantsilavo, Rajeri Ingahiveni, Ratsimanisa zanani, eo Reniberesaki, eo Ampola, eo Renitsia, Ramanantsoa zanañi, eo Rainimbozaki, eo Reniangavo, eo Ramaso, eo Rainitsimbodo tserondahi, eo Andriantsikoto, eo Tsianetra Tserondahi, eo Raneñitañambe, eo Tsiarafitra ampiantso andria, eo Ratsilampitsiotra, Ingaroha, eo Andriamborosi mandringa ampikabari antsena, eo Andriamatoa Ralala, Raharaba zanani, eo Rafizaha, ari zanaki Andriamasinavalona tamin izani Ralahinañahari, i Rabasivalo, indro Mambavola, Andriamatoa Rasiki, i Rakotonavalo, i Tsimamanga lahi, Andriantsira, Andriantsimba Imanampakivaki anakara, Randriamena zanani Andriantsoa, Andriantsirangi zanani, Andriamari Imamo Ambohitrondro, Andriamadio, Andriambalo zanani, Andrianavalo raini kamba mirahalahi ampanjaitra anatirova Rafaralahi Andriantiana, Ratsitohaina zanani, Renitiarai : eo reo Andriambaventi tontanali i Tsimanamboholahi ni Tsimahafotsi ñi Tserondahi ari Andriamasinavalo ni Maroserana, lahavita veli rano nilano te-Masoandro tsiroi, nAndriambaventi zanaka Andria ari Anakara añolean i Andrianampoinimerina aminini Lahidama manjaka nitoki anakara « Anao nosi ranomasi itsi Andrianampoinimeri izakanao izafinao, ari laha tsi anao itoi tani toi ampianboni aminini amboa mpihinani alambo hay. » Fali Andrianampoinimeri amini Lahidamanjaka izi mianaki. « Ari matokisa kosa hanareo anakara zanakareo izafinareo fa laolao koa hanareo añombi manga ko tsi manao hazo lava tsi mangaro tani tsi ilambodi-hena. Ari nambotra ni Besaka tamini jomana nanorema anazi ñi hazo si sani nambori ho ni Lahidama manjaka Marivolanitsi amini Tsiazompaniri vita tranobe. — Naniraki Andrianampoinimeri ani Lahidamamanjaka nanatiki ani Kamoro i Mojanga, nomba Anakara naharesi. Nandeha Lahidamamanjaka nanatiki te Miariñambaliki nomba Rabasivalo aminini Ralahinañahari nomba Anakara. Nandeha Lahidamamanjaka nomba Rambolamasoandro amini Ralahiniñanari nomba nanatiki tAmbositri nomba Anakara. Nandeha Lahidamamanjaka nanatiki ani Toamasina tamini ampanjaka mena nomba Anakara, tsi nadi tao vita ari avi niraki Lahidamamanjaka iRahova amini Ratafiki te-Morisi, nomba Anakara : nifanena te Tahomasi izi. Nandeha Lahidamamanjaka nanatiki ani Vohibato Ifandana nomba Anakara. Nandeha Lahidamamanjaka nanatiki ani Ramitraho te-Mahabo nomba Anakara. Nandeha Lahidamamanjaka nanatiki to-Alaotra Sihanaki tamini voninañatrambo nomba Anakara. Nandeha Lahidamamanjaka nanatiki ani iHarambazaha nomba Anakara naharesi iHarambazaha natoini Andrianavalo komandi ari nahiraki Lahidamaman-

(1) *Nihotsohotso* pour *nihosohoso :* collier, chaîne,

jaka ani iTsimisa amini Ratefinañahari nomba Anakara. Tan-tanibe telo volan nandri tan-dranomasi tamini Ramosi Raforokaro ampanjaka angilisi. Nandeha tafiki, niteni Faralahirandriantiana amini Andriatetitia naka laza nomba Anakara. Nandeha Ratizeha nanafiki nAkohofotsi amini Tsitampiki nomba Anakara. Nandeha Lahifotsi nanafiki Ifohirandra te-Mangoro nomba Anakara. Nandeha Boridi amini Andriatsimisetri amini Rainingori amini Tsikandrianani nanafiki iBedoko Vangaindrano nomba Anakara. Nandeha tafiki te-Nosinarivo tamini iZakamahefa nomba Anakara. Io tafiki tamini Andrianampoinimerin amini Lahidamamanjaka nomba Anakara nama volonalindahi nanazava ni tani si fanjaka. Ini tafara tamini Ranavalomanjaka, nandeha Ramboasalama amini Rangahivoni nanafiki ñi Ankara momba Anakara. Nandeha Ratsimanasa nanafiki ani Fasi nomba Anakara. Nandeha Ratsitohaina amini Razafimbelo nanafiki Sahavoana amini nalambolo amini Irianaña nomba Anakara.

Io ni soa natao keli naini vono tena isa voloalindahi nomori ñi tani si fanjaka. Lazaina aminao Raharolahi ataovi hevitra azi hahalazanao azi amini Manjaka.

Traduction

Ce livre manuscrit, écrit par vous ô Anakara homme, Anakara femme, vous informera, et à toi Raharolahy de le répéter à Andriamanjaka et à Ramanamboninahitra.

Or Andrianampoinimerina parla et dit : « Qu'on aille me chercher ces Anakara célèbres qui habitent là-bas au sud : qu'on leur porte mille piastres et une pièce de tissu de soie rouge et une chaîne d'or.

— Ramitsiri (1) envoya des hommes de race hova et quelques autres de la tribu des Zafimbazaha qui se trouvaient prêts. Les lamba précieux arrivèrent en foule. Mais les Hova ne se rappelaient rien (au sujet de ces Anakara (?). Les Tsiarondahy réclamèrent la commission pour eux. Et ce furent ces Tsiarondahy, gens de ressources (2), qu'Andrianampoinimerina chargea d'aller chercher les Anakara au pays de Matatana. Le roi de ce pays demeurait à Ivato ; c'était alors Andriamanontoloarivo. Les Anakara partirent aussitôt : c'étaient Andriamahazonoro, Ratsidikamboandri (3), Ramarovahoaka, Rabenoni ; ce furent là les représentants de l'est. De l'ouest il vient Ramananandro, Andriamandrosomanana, Ratsimihimanana, Ramahavaly. Voilà les Anakara (4) qu'on alla chercher là-bas.

A leur arrivée, ils prêtèrent serment en frappant l'eau et en sacrifiant des bœufs à coups de lance en signe d'imprécation contre Andriandro (5). Ils dirent : « Toi seul, Andrianampoinimerina, est vraiment roi sur cette terre (6) et tous les grands y assistèrent ». Après la cérémonie, les nobles, les fils de prince et les Anakara se rassemblèrent au palais appelé Masoandro (palais du soleil) (7).

On vit aussi Hagamainty et Ramandrato son fils, Hagafotsy (8) et Ranatondro son fils, Andriantsilavo (9), Rajery, Ingahivony (10), et Ratsimanisa son fils, Reniberesaka, Ampola, Renitsia et Ramanatsoa

---

(1) Nom qui m'est inconnu.

(2) Tout ce passage est de traduction un peu conjecturale.

(3) Les deux premiers de ces Anakara sont connus comme les introducteurs de l'écriture arabico malgache en Imerina, mais le second est appelé, en général, Ratsilikambo.

(4) Ces Anakara formaient une sorte de caste spéciale chez les Antaimoro, qui semble avoir pour rôle principal la garde des manuscrits sacrés, ainsi que la pratique des rites astrologiques.

(5) Passage obscur. On ne sait qui peut être cet Andriandro. Faudrait-il y voir le nom d'une sorte d'esprit du jour? (Andriandro veut dire prince du jour). « Hamely Andriandro » se traduirait alors simplement par : « Pour chasser la mauvaise influence ».

(6) On pourrait aussi traduire ainsi : « Les chefs des Tserondahy et des provinces. »

(7) Ce palais était dans l'enceinte du palais royal actuel.

(8) Hagamainty et Hagafotsy sont des personnages bien connus ; les *Tantaran' ny Andriana* les présentent comme les principaux conseillers d'Andrianampoinimerina.

(9) Andriantsilavo était le grand-père de Rainilaiarivony.

(10) Père de Rainilaiarivony, appelé ordinairement Rainiharo.

son fils, puis Rainimbozaka, Reniangavo, Ramaso, Renitsimbodo tserondahy, Andriantsikoto, Tsianetra aussi de la caste des Tsiarondahy, Ranenitanambe, Tsiarafitra crieur du roi ?) (1), Ratsila le joueur de conque, Ingaroha, Andriamborosi le boiteux, célèbre orateur de marché (2). On voyait d'autre part Andriamatoa Ralala (3) et Rahaba son fils, Rafozehana (4). Parmi les descendants d'Andriamasinavalona on remarquait Ralahinanahary (5) et Rabasivalo, (6) ainsi que Imamba vola, Andriamatoa Rasikina, (7) Rakotonavalona, Itsimamangalahy, Andriantsira, Andriantsimba. Il y avait encore Imanampakivaky l'anakara et Ramena son fils, Andriantsoa et Andriantsirangy son fils, Andriamarina d'Imamo du village d'Ambohitrondro, Andriamadio et son fils Andriambalo ; Andrianavalona, père de deux frères jumeaux, tailleur royal, et Rafaralahi Andriantiana (8) dont Ratsitohaina est fils. Il y avait enfin Renitiaray. Voilà tous les grands personnages présents représentant les Tsimiamboholahy, les Tsimahafotsy, les Tsiarondahy, les Andriamasinavalona et les Maroserana. La prestation du serment finie, les nobles, les fils de prince et les Anakara se rassemblèrent tous en grande cérémonie au palais unique de Masoandro.

Et devant Andrianampoinimerina et Lahidamamanjaka, les Anakara jurèrent en disant : « A toi l'île, à toi la mer. Tout t'obéira, ô Andrianampoinimerina, à toi, à tes enfants, et à tes petits enfants. Et si la terre ne veut pas t'obéir, traite-nous comme des sangliers qu'on fait manger par des chiens ». Andrianampoinimerina et son fils Lahidamamanjaka furent au comble de la joie : « Ayez confiance à votre tour, dirent-ils, à vous Anakara, ainsi que vos fils et vos petits-fils. Allez, jouez au bœuf sauvage (9). Vous n'aurez pas à chercher du bois dans la forêt, ni creuser la terre pour la corvée, et vous serez dispensés de l'impôt du vodihena (10) ». On leur prépara, un certain vendredi, le palais de Besaka(11) pour leur demeure. Du bois qui resta disponible on bâtit à Lahidamamanjaka les deux grandes cases d'Imarivolanitra et de Tsiazompaniry (12).

Andrianampoinimerina envoya Lahidamamanjaka combattre sur les rives du Kamoro à Majunga (13). Les Anakara l'accompagnèrent : il fut vainqueur. Lahidamamanjaka partit faire la guerre à Miarinambalika (14). Rabasivalo et Ralahinanahary allèrent avec lui, ainsi que les Anakara ; Lahidamamanjaka partit de nouveau avec Rambolamasoandro (15) et Ralahinanary pour marcher contre Ambositra (16), les Anakara firent

---

(1) Il y a là un mot difficile à traduire.

(2) Quelques-uns de ces personnages sont connus, d'autres oubliés.

(3) L'arrière petit-fils de ce Ralala est pasteur d'une des églises de la ville.

(4) Un des généraux d'Andrianampoinimerina appelé à tort par le manuscrit Rafizahana.

(5) Ce Ralahinanahary était l'un des fils même d'Andrianampoinimerina.

(6) Beau-frère d'Andrianampoinimerina.

(7) Ancien gouverneur à Beseva.

(8) Ancien gouverneur de Foulpointe. Ratsitohaina n'était pas son vrai fils, mais son enfant d'adoption.

(9) C'est-à-dire, je suppose, chassez le bœuf sauvage en toute liberté.

(10) Le roi dispense en somme les Anakara de toutes les redevances et de toutes les corvées auxquelles le peuple était contraint, et par là il les anoblit.

(11) Autre grande case qui se trouvait dans l'enceinte de la résidence royale.

(12) Ces cases, comme la précédente et comme celle de Masoandro, faisaient partie de l'ensemble des bâtiments royaux : mais Tsiazompaniry, bâtie un peu au sud, était en dehors de l'enceinte palissadée.

(13) Le Kamoro n'arrive pas en fait à Majunga, mais se jette dans la Betsiboka à Ambato-Boéni ; on passa par là en se dirigeant vers Majunga. Cette expédition est rapportée dans les *Tantaran' ny Andriana* (tome IV, p. 35)

(14) Cette expedition n'est pas racontée dans le *Tantaran' ny Andriana*. Une simple allusion y est faite à la page 136 du tome IV, dans la transcription d'une relation faite par un certain Ramahery, relation qui suit exactement l'ordre que nous avons ici dans la suite des guerres de Radama.

(15) Mère de Radama Ier.

(16) Il semble qu'ici le scribe fasse une confusion entre l'expédition que fit Radama du vivant de son père et qui est rapportée dans le tome IV des *Tantaran' ny Andriana* (pp. 32-34) (on y parle en effet de Ralainanahary et de Rambolamasoandro), avec celle que Radama fit plus tard vers 1811 ou 1812 et dont la relation se trouve à la page 96 du même ouvrage.

partie de l'expédition. Lahidamamanjaka s'en alla ensuite combattre à Toamasina contre le prince Rouge (1), les Anakara le suivirent. L'affaire se termina sans combat. Les ambassadeurs de Lahidamamanjaka, à savoir Rahova et Ratafika (2), partirent pour Maurice avec les Anakara. On se rencontra à Toamasina (3). Lahidamamanjaka alla combattre ensuite à Vohibato et Ifandana (4), toujours avec l'aide des Anakara. Puis Lahidamamanjaka partit lutter contre Rainitraho à Mahabo (5), les Anakara furent avec lui. Lahidamamanjaka alla combattre au lac Alaotra chez les Sihanaka à Voninanantrambo (6), les Anakara l'accompagnèrent. Lahidamamanjaka partit aussi en campagne contre Hiarambazaha (le fort des Européens) : grâce à l'aide des Anakara il y fut vainqueur (7). Il y fit rester Randrianavalona un des chefs d'armée. Lahidamamanjaka envoya ensuite Itsimisa et Ratefinanahary (8) accompagnés d'Anakara. Il demeura lui-même trois mois à Antanibe attendant au bord de la mer Monsieur Raforokaro (Sir Farquhar), roi d'Angleterre (9). L'armée partit, Faralahirandriantiana et Ratefitiana firent un grand discours, aidés des Anakara. Rafozehana (10) partit ensuite pour combattre Inakohofotsy et Tsitampiky (11) ; les Anakara allèrent avec lui. Puis Lahifotsy (12) s'en alla guerroyer contre Ifohirandra au bord du Mangoro, et les Anakara furent de l'affaire. De son côté Brady avec Andriantsimisetra (13) et Rainingory et Itsikandrianany partirent contre Bedoko dans la région de Vangaindrano (14) toujours suivis des Anakara. L'armée alla enfin à Nosinarivo avec Izakamahefa (15) sous la protection des Anakara. Voilà les guerres d'Andrianampoinimerina et de Lahidamananjaka. Toujours les Anakara y furent, s'y montrant les compagnons des Foloalindahy (16) pour pacifier la terre et le royaume. Cela se poursuivit avec l'avènement de Ranavalomanjaka. Ramboasalama et Rangahivany (17) allèrent combattre dans l'Ankaratra, les Anakara les y accompagnèrent. De même Ratsimanisa (18) partis pour guerroyer à Ifasy, toujours avec le concours des

---

(1) Ce prince Rouge c'est Jean René : ce voyage de Radama à la côte est raconté tout au long dans les *Tantara* (tome IV, p. 129).

(2) Ces deux personnages étaient des frères de Radama (voir *Tantaran' ny Andriana*, tome IV, p. 121) qui furent envoyés à Maurice pour faire des études sous la direction d'Hastie.

(3) Cette phrase fait sans doute allusion au retour des frères de Radama à Tamatave en juin 1817.

(4) Expédition relatée par le P. Callet tome IV, p. 103).

(5) *Tantaran' ny Andriana* (tome IV, p. 87).

(6) Le résumé d'histoire malgache fait par le P. Malzac parle de l'expédition chez les Antsihanaka, l'une à la page 202, l'autre à la page 247. On ne peut savoir de laquelle des deux parle notre récit.

(7) Voir P. Callet (tome IV, pp. 131-136).

(8) Voir P. Callet (tome IV, p. 150).

(9) On remarquera et la façon de transcrire le nom de Farquhar et le titre donné à ce gouverneur de Maurice. De fait, Radama ne vit pas Sir Farquhar qui se contenta de se faire représenter par Pye et Hastie. (*Voir le résumé des Tantara* du P. Malzac, pages 240 et 250.

(10) Le manuscrit porte de nouveau Rafizehara pour Rafozehara ; on sait d'ailleurs que les confusions de voyelles sont fréquentes dans ces sortes de manuscrit.

(11) Tsitampiky est un prince Sakalave connu, je n'ai aucun détail sur Inakohofotsy.

(12) Lahifotsy, que le P. Callet orthographie Laifotsy (tome IV, pp. 136-142 et passim) fut mis à mort à la suite d'une assez obscure tentative de révolte.

(13) Brady (de Boridi de notre manuscrit), le caporal anglais envoyé par Sir Farquhar pour discipliner l'armée hova, est trop connu pour qu'il y ait à en parler. Le P. Callet parle d'Andriantsimisetra et de Rainingory à la page 142 de son 4e tome.

(14) On trouve ici un détail géographique de plus sur cette expédition simplement mentionnée aux pages 136, 143 et 239 du tome IV des *Tantara*.

(15) Le petit-fils de ce général hova est instituteur en ville, c'était un Andriantompokoindrindra.

(16) On remarquera que l'auteur de notre récit écrit par deux fois « Volonalindahy » littéral : apparence de dix mille hommes. Est-ce une simple erreur, ou serait-ce au contraire l'expression, assez étrange d'ailleurs, de foloalindahy (dix fois mille hommes) qui serait une corruption de celle que nous voyons ici ?

(17) *Tantaran' ny Andriana* (voir tome IV, page 238).

(18) Voir Callet (voir tome IV, p. 238).

Anakara. Enfin Ratsitohaina et Razafimbelo (1) partirent porter la guerre à Sahavoana, à Inalambolo et à Irianana (2), et les Anakara furent de l'expédition.

Voilà les exploits qu'accomplirent à force de dévouement et d'abnégation les Foloalindahy. Ils contribuèrent ainsi à réunir le territoire e le rayaume.

Je te dis tout cela à toi Raharolahy afin que tu cherches un moyen d'en informer la Reine.

D'après l'écrit que nous venons de transcrire et qui émane d'un de ces Anakara sinon témoin lui-même des faits qu'il raconte, du moins lié de très près à ceux qui en furent les héros, nous voyons que ce n'est pas par un pur hasard que l'écriture arabe fut introduite en Imerina. C'est sur un ordre exprès du grand prince hova, Andrianampoinimerina, que l'on alla chercher sur la côte un certain nombre de ces Anakara, dont la réputation de science avait pénétré jusque sur les hauts plateaux, sans doute par les dire de quelques marchands arabes ou autres.

La tradition courante aujourd'hui veut que deux seuls de ces Anakara fussent venus en Imerina. Cette tradition a pour elle le témoignage de Hastie qui, dans son journal à la date du 11 septembre 1817, écrit ceci : « Le roi Radama I[er], le prince le plus âgé, deux hommes qui vivent avec deux des sœurs du roi et un seul sujet peuvent écrire et lire les caractères arabes : ils ont été instruits par deux individus venus d'un endroit à environ dix-huit jours de de marche au sud des hova ».

Notre manuscrit parle de huit envoyés de la tribu des Anakara. Faut-il supposer que les deux premiers Andriamahazonoro, et Ratsidikamboandri que les quelques malgaches encore au courant de ces choses appellent Ratsilikambo, étant comme les chefs de la bande, leurs deux seuls noms soient restés fixés dans la mémoire des gens ? Ou bien doit on penser que les six autres retournèrent rapidement dans leur pays, n'y laissant que les deux autres. Je pencherai pour la première hypothèse sans pouvoir naturellement la démontrer. Le seul argument que je donnerai se fonde sur le fait des nombreuses expéditions dans lesquelles, d'après notre document, les Anaraka ont fait figure. Ils ont bien dû être plus de deux à se partager cette harassante besogne.

On peut aussi fixer à peu près l'époque de l'arrivée en Imerina de ces devins-professeurs. On nous dit en effet qu'au moment où on vint les chercher, c'était Andriamanontoloarivo qui régnait à Matitanana, et d'autre part Radama était déjà grand, puisque c'était peu de temps avant ses premières expéditions guerrière à Ambositra et chez les Sakalava qui ont dû avoir lieu vers 1805 ou 1806. On peut donc fixer l'introduction de l'écriture arabe en Imerina entre 1800 et 1804, précision remarquable en une matière restée jusqu'ici à l'état de vagues on-dit.

G. MONDAIN.

---

(1) Voir Callet (tome IV, p. 280).

(2) Ces deux derniers endroits me sont inconnus. Faudrait-il identifie le second à Ifierenana, qui fut en effet l'objectif d'une expédition du temps de Ranavalomanjaka I, ainsi que le rapporte le *Tantaran' ny Andriana* (tome IV, p. 241) ?.

NOTE SUR LE GISEMENT DE SUBFOSSILES D'ANTSIRAVAZO

(Antsirabe)

La tranchée de recherche et de drainage, entreprise par le service de colonisation dans le petit vallon des eaux thermales d'Antsirabe, a permis certaines constatations au sujet du gisement de subfossiles de cette localité. Aussi m'a-t-il paru intéressant de résumer ici les quelques données acquises au cours de ces travaux, ces données pouvant être utiles pour l'étude des ossements qu'accompagne cette note.

Mais avant d'entrer dans les détails intéressant les couches à subfossiles elles-mêmes, il est nécessaire de relater à grands traits l'histoire géologique des environs du gisement pendant les périodes quaternaires et préhistoriques, car cette histoire permettra de déterminer l'âge relatif de ces dépôts à Hippopotames et Æpyornis.

Cette histoire est celle des volcans de l'Ankaratra que Lacroix vient justement de décrire magistralement dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences. D'après le savant professeur, l'histoire de ce massif volcanique présente trois dates sucessives : 1° un véritable déluge de basalte ; 2° une venue trachytique ; 3° une deuxième venue de basalte, après laquelle ces volcans se sont définitivement éteints.

Ces trois périodes d'activité volcanique ont laissé des traces aux environs d'Antsirabe. De la première venue basaltique on ne voit qu'une coulée très décomposée en latérite et quelques dykes alignés est-ouest, c'est-à-dire Betafo-Vontovorona, sur la rive gauche de la Sahatsio. C'est à cette première période que se rattache la formation des appareils à circulation hydro-thermale des environs d'Antsirabe, dont les dépôts sont en partie ensevelis sous les déjections trachytiques de la seconde. Les failles dans les gneiss, qui constituent les griffons originels de ces sources thermales, sont d'ailleurs orientées dans la même direction que les dykes cités plus haut. A ce moment une large vallée, dirigée N.-S., draine toutes les eaux coulant actuellement. Cette vallée est probablement partout creusée dans les gneiss, déjà profondément décomposés en latérite. Le sol est couvert d'une végétation arborescente et de nombreux marais. (1)

Pendant la deuxième période, des coulées boueuses, issues des volcans du massif de Famoizankova, inondent cette vallée et la barrent à plusieurs endroits en formant ainsi une série de cuvettes lacustres, dans lesquelles viennent se déposer, classés par voie aqueuse, des alluvionnements à éléments surtout trachytiques et des cendres volcaniques, avec lesquels alternent souvent des couches tourbeuses et des coulées boueuses à blocs de trachyte que

---

(1) On trouve, en effet, au-dessus des déjections de la deuxième période, sur ces gneiss, des restes de bois fossiles, malheureusement indéterminables et des dépôts tourbeux.

roulés. Cet ensemble de dépôts lacustres et de déjections volcaniques, que j'appellerai pour abréger les cinérites d'Antsirabe, atteint souvent plus de 30 mètres d'épaisseur. Ils constituent la plaine d'Antsirabe et on peut les suivre, sous les basaltes, jusqu'au confluent de l'Onive et de l'Itempona. Leurs couches successives ont inscrit, mieux qu'en un livre, les phases de plus ou moins grande activité des volcans du Famoizankova. A chaque phase de paroxysme correspond des coulées boueuses ou d'épaisses couches de cendre, dont l'homogénité dit la rapidité de dépôt. A chaque phase de ralentissement, des lits minces, bien stratifiés ; aux périodes de repos, enfin, des couches de tourbe indiquent nettement que la végétation s'était emparé de la surface du sol. Pourtant aucun fossile, sauf des empreintes de Typha et de Cypéracées, n'y a encore été trouvé et cette lacune est regrettable.

Ces cinérites, postérieures à la formation des sources thermales, en ont naturellement, par suite, recouvert les griffons originels. Mais tant que ces dépôts n'arrivaient que par petites quantités, c'est-à-dire pendant les phases d'activité volcanique moindre, les eaux étaient assez abondantes pour les éroser au fur et à mesure de leur formation. Pendant les paroxysmes au contraire, et surtout dans le cas de coulée boueuse, ces sources étaient totalement recouvertes et, par suite, étaient contraintes à se frayer une voie à travers la masse, pour venir au-dessus constituer de nouveaux travertins. Aussi ces travertins, qui ne peuvent guère se constituer à l'abri de l'air, forment-ils dans les cinérites, à plusieurs niveaux, des cônes de dépôts étagés, reliés entre eux par des diaclases sinueuses où circulent les eaux thermales. Ces circonstances ne laissent pas de compliquer étrangement le problème du captage de ces eaux thermales, car il est difficile de reconnaître leurs griffons originels sous ces couches de cinérites, où l'eau ne suit pas évidemment un chemin vertical, et sous les sédiments plus récents qui recouvrent le tout et éloignent encore les sources actuelles de leurs griffons.

Pendant la troisième période, les volcans du groupe de Betafo se constituent. Les coulées de basalte barrent la plaine d'Antsirabe en trois endroits. L'une provient d'une cime au nord du Famoizankova et rejette définitivement les eaux de la haute Manandona dans la Mania. Une autre, issue d'un pic au sud de Famoizankova, isole la vallée de la Sahatsio. Une troisième enfin, issue de l'Itavo, s'avance jusqu'à Vinaninkarena et dévie vers la base de l'arête granitique de Mandray, le cours de la Manandona, qui coulait auparavant dans le lit actuel de la Sahomby. Toutes ces coulées, comme d'ailleurs les déjections du mont Vohidronono, reposent sur les cinérites de la plaine d'Antsirabe, et leur sont, par suite, bien postérieures.

Après ces trois périodes, c'est-à-dire postérieurement encore à toutes les manifestations volcaniques de l'Ankaratra, une partie des vallées et les vallons actuels se creusent et la Sahomby perce la coulée de l'Itavo, pour venir se joindre à la Manandona, en aval de Vinaninkarena, au lieu de s'y joindre en amont. C'est dans les vallonnements datant de cette époque que se sont constitués les dépôts à Hippopotames et Æpyornis. Ici donc, comme d'ailleurs à Ampasimbazimba, ces dépôts sont bien postérieurs aux derniers phénomènes éruptifs, puisqu'ils reposent dans des vallons qui leur sont eux-mêmes postérieurs.

Bien datées relativement aux phénomènes volcaniques antérieurs, les couches à subfossiles le sont moins nettement par rapport à nous. Aucune démarcation nette ne vient séparer ces couches de dépôts contemporains. Elles sont à peine séparées de la surface du sol par 1 ou 2 mètres de sédiments des plus récents, à débris d'origine humaine abondants, mais n'ayant aucun caractère d'archaïsme. Un fait m'a pourtant frappé : c'est la disparition simultanée des débris de bois et des subfossiles, et il semble qu'il y ait là une preuve nette et formelle que la disparition de toutes les espèces éteintes a bien coïncidé, comme je l'ai avancé ailleurs, avec la destruction de la forêt primitive.

Un autre fait vient encore appuyer cette manière de voir : ces couches à Æpyornis contiennent aussi quatre espèces de Mollusques, dont deux actuellement vivent encore dans les marais d'Antsirabe. Les deux autres, bivalves encore indéterminés, mais sûrement nouveaux, disparaissent, dans les dépôts, en même temps que les débris ligneux et les autres subfossiles. Or, ces deux bivalves ont dû très probablement disparaître en même temps que les sphaignes qui ont constitué jadis les tourbes de ces marécages, ces mousses, comme on sait, et leurs espèces commensales, disparaissant avec une rapidité singulière, dès qu'elles sont privées des arbres qui les ombrageaient.

La tranchée d'Antsirabe, en recoupant sur toute sa longueur, le marais du vallon des sources thermales, a permis d'autres constatations intéressantes. Ce vallon est comblé de cônes de travertins, restes d'anciennes émergences thermales, enlisés et isolés au milieu de boues et de tourbes. Or la tranchée, en recoupant cette série de dépôts hétérogènes, a très nettement mis en lumière la localisation exclusive des ossements aux environs et dans les travertins, c'est-à-dire au voisinage immédiat des dégagements d'acide carbonique, bien plus violents jadis qu'ils ne le sont actuellement. Ailleurs, dans les boues et les tourbes, ces ossements manquent presque absolument. En second lieu, on observe encore que, dans ces dépôts thermaux ou leurs abords, les pièces d'un même squelette ne sont jamais groupées ensemble. Les ossements de toutes les espèces y sont au contraire mélangés d'une façon extraordinaire et plutôt classés par densité. Ainsi, l'on trouve ici un amoncellement hétéroclite de pièces légères : crânes, vertèbres, débris d'œufs d'Æpyornis et de carapaces de tortues ; là, les os longs de toutes les grandes espèces ; plus loin, les dents isolées, les carpes et les phalanges ; ailleurs encore, les côtes et les os des petites espèces.

Ces faits expliquent d'une façon très claire l'abondance extraordinaire des ossements dans les gisements de subfossiles et l'absence ou la rareté de certaines pièces, qui a si fort intrigué M. Standing à Ampasimbazimba. En effet, ils démontrent très nettement que l'accumulation de tant de cadavres sur des surfaces si restreintes ne peut être attribuée, dans les gisements du centre tout au moins, qu'à l'empoisonnement par l'acide carbonique des animaux qu'attiraient autour des sources thermales les efflorescences salines ou toute autre cause. Les fosses à dégagements d'acide carbonique sont en somme de vrais pièges naturels. Quelques-uns de ces appareils fonctionnent encore, en petit, aux environs d'Antsirabe, et l'on peut voir actuellement les cadavres de sauterelles, de grenouilles et d'oiseaux s'y accumuler, tout

comme ceux d'Æpyornis, de Lémuriens et d'Hippopotames se sont accumulés dans les fosses anciennes, à dégagements de gaz bien plus violents.

Quant au classement des ossements par densité, il est aussi expliqué très aisément par le fonctionnement de ces mêmes appareils. Il suffit d'avoir vu dans une de ces fosses une victime en décomposition pour se rendre compte de ce phénomène. Les dégagements de gaz soulèvent le cadavre jusqu'à putréfaction complète, en détachent peu à peu les ossements, que le remous des eaux classe ensuite plus ou moins par densité, laissant ici les pièces légères et là les pièces plus lourdes. Une mofette de ce genre est même célèbre pour cette cause dans le Sambirano. C'est une source intermittente, avec très violents dégagements de gaz aux paroxysmes, qui sont très irrégulièrement espacés. Les indigènes de la région, pour apaiser ce *Zanahary masiaka*, y sacrifient de nombreux bœufs, dont ils jettent les têtes dans la cavité à gaz. Or, aux paroxysmes, le gaz ramène à la surface des fragments de crâne et des objets hétéroclites, ce qui incite ces pauvres Antakara à sacrifier de nouvelles victimes à ce dieu bizarre et peu commode.

En résumé, l'étude des terrains quaternaires et préhistoriques d'Antsirabe permet de distinguer quatre périodes successives :

a) Première éruption basaltique de l'Ankaratra ;
b) Venue trachytique et cinérites d'Antsirabe ;
c) Deuxième venue basaltique ;
d) Dépôts à subfossiles, peu distincts des dépôts actuels.

L'étude de ces derniers a permis en outre de reconnaître : 1° que les restes des espèces récemment disparues étaient localisés dans d'anciennes fosses à dégagements d'acide carbonique ; 2° que leurs ossements ont été remaniés et plus ou moins classés par densité par ces dégagements de gaz et le remous d'eau thermale consécutif ; 3° qu'enfin la disparition des espèces subfossiles semble coïncider avec la destruction de la forêt primitive, c'est-à-dire avec l'arrivée de l'homme dans ces régions.

PERRIER DE LA BATHIE.

LA PRESSION ATMOSPHÉRIQUE A MADAGASCAR

Dans nos communications précédentes, nous avons essayé de jeter les bases d'une étude climatologique en exposant les résultats de la température, de la pluie et du vent à Madagascar. Il reste encore à connaître et à analyser la cause des variations que nous avons maintes fois constatées dans ces trois éléments. Cette cause n'est autre que la pression atmosphérique. Sous les tropiques, elle manifeste ses effets avec la dernière évidence. Lorsque le thermomètre monte, le baromètre descend ; inversement, lorsque la température baisse, le baromètre monte. La pluie, les orages, les grains, les cyclones accompagnent d'ordinaire ou une dépression ou une hausse anormale du baromètre. La force et la direction du vent ont une relation étroite avec les isobares et le gradient barométrique. Les cartes synoptiques qui représentent l'atmosphère avec ses centres cycloniques et anticycloniques en un moment précis, le mouvement de translation de ce vaste système qui est le fondement de la prévision actuelle du temps, toutes ces données de météorologie dynamique s'appuient finalement sur la connaissance de la hauteur barométrique en une partie plus ou moins étendue de la surface terrestre.

A son tour, la pression subordonnée à l'influence du soleil et de phénomènes locaux éprouve de nombreuses variations, à chaque heure du jour et de la nuit, aux diverses saisons de l'année, sous l'action de perturbations atmosphériques accidentelles, pendant des périodes passagères, dans sa marche à travers les océans et les continents, les plaines et les montagnes.

Comme on le voit, l'étude de cet élément météorologique présente un vif intérêt et un vaste sujet de recherches.

Nous nous bornerons aujourd'hui à analyser deux mouvements particulièrement importants que l'on observe dans la colonne barométrique, à savoir : ses variations diurnes et mensuelles.

I. — Variations barométriques diurnes

Il suffit dans nos climats qu'un patient observateur mesure, à chaque heure d'une radieuse journée, la hauteur de son anéroïde ou de son baromètre à mercure pour constater le phénomène suivant : Le baromètre baisse de 0 m/m 99 depuis 10 ou 11 heures de la nuit jusqu'au point du jour suivant vers les 3 ou 4 heures. A partir de ce temps là, la pression augmente de 1m/m 07 jusqu'à 9 ou 10 heures du matin. Ensuite, nouvelle baisse plus accentuée de 1m/m 80 jusqu'à 3 ou 4 heures du soir. Le baromètre monte de nouveau de 1m/m 73 jusqu'à 10 ou 11 heures de la nuit. En résumé, notre observateur se trouve en présence d'une double vague atmosphérique, composée d'un minimum suivi d'un maximum qui se renouvelle chaque douze heures.

L'ensemble de ces oscillations s'appelle la *marée barométrique diurne*. Les heures pendant lesquelles la pression atteint la limite des oscillations prennent le nom d'*heures tropiques*. L'*amplitude nocturne* est la différence entre le deuxième maximum et le premier minimum de la nuit ; l'*amplitude diurne* sera la différence entre le premier maximum et le deuxième minimum du jour.

Dans toute marée océanienne, on relève particulièrement deux effets distincts : 1° la hauteur des oscillations par rapport à un niveau déterminé ; 2° les heures pendant lesquelles le phénomène a lieu. Il en sera de même dans notre étude de la marée atmosphérique. (*a*) Chaque jour, chaque mois, nous en mesurerons sa hauteur par les différences entre les maximum et minimum ; (*b*) ensuite nous signalerons les heures tropiques pendant lesquelles se produit la marée barométrique.

A. — **Hauteurs**. — A mesure qu'on se rapproche de l'équateur, les oscillations de la pression augmentent. Prenons, par exemple, Batavia par 6° 7' de latitude australe ; les résultats obtenus surpassent ceux de Tananarive. Le minimum nocture égale 1m m 1 ; le premier maximum diurne : 1m m 5 ; le deuxième minimum diurne monte à 2 m m 7 ; enfin le deuxième maximum nocturne est de 2 m/m 5.

De Batavia, passons à Maurice, par 20° 5' de latitude australe. Le premier minimum ou amplitude nocturne égale 1m m 1, comme à Batavia ; le premier maximum de la journée : 1m m 2, quantité moindre qu'à l'équateur ; le deuxième minimum ou amplitude diurne : 1m m 7, par conséquent 1m m de moins qu'à Batavia. Le deuxième maximum nocturne donne un résultat identique à celui de l'amplitude diurne : 1 m/m 7.

Comparons nos différences de Tananarive avec celles de Maurice. L'amplitude nocturne et le premier maximum diurne diminuent ici très légèrement de 0 m m 19 dans le premier cas, de 0 m/m 15 dans le deuxième. En nos régions, l'amplitude diurne s'accentue légèrement de 0 m/m 06. Le deuxième maximum diurne a la même valeur aux deux endroits. Or, ces résultats sont conformes aux faits communément observés ; depuis longtemps on a constaté que les stations continentales éprouvent une amplitude diurne supérieure à celle des stations maritimes ; par contre, l'amplitude nocturne devient moindre dans l'intérieur des terres et augmente sur le littoral.

A Paris, les deux amplitudes diurnes et nocturnes donnent les faibles résultats suivants : 0 m/m 9, et 0 m/m 3. Il arrive souvent que les oscillations s'effacent sous l'effet de variations irrégulières du baromètre au passage des dépressions. On ne détermine la marée diurne que par des moyennes d'observations faites pendant un long intervalle de temps : un, deux mois environ. Ici, on la trouve sans grandes recherches en 24 heures.

Les variations de la pression atmosphérique changent non seulement avec la latitude, mais surtout avec l'altitude du lieu. Pour justifier notre assertion, indiquons les premières conclusions déduites des diagrammes d'un barothermographe installé sur le sommet de Tsiafajavona (2.639 mètres) par les soins du Gouvernement de la Colonie, vers la fin d'octobre 1913 : 1° le minimum diurne de 4 heures du soir tend le plus souvent à disparaître ; 2° le maximum diurne est au contraire franchement accusé ; 3° le maximum nocturne a une faible oscillation ; 4° le minimum nocturne du point

du jour se développe nettement et correspond d'ordinaire avec le minima de température. D'une manière générale, dans les hautes régions de l'atmosphère, la marée diurne semble se composer d'une seule vague atmosphérique principale. Cette remarque importante permet de conclure que sur la double oscillation observée chaque jour dans les stations de faible altitude, l'une d'elle serait provoquée par une cause résidant dans les couches inférieures de l'atmosphère.

Rappelons qu'au voisinage du centre d'un cyclone, la marée diurne disparaît ; le baromètre continue de baisser jusqu'à ce que l'ouragan s'éloigne de la station.

Nous venons de donner les résultats moyens de la variation diurne pendant le cours d'une année. Suivons de plus près les mouvements de l'onde atmosphérique, afin de pouvoir les comparer aux positions mensuelles du soleil sur notre horizon, aux époques des solstices et des équinoxes.

Le tableau suivant contient les valeurs de la marée barométrique à Tananarive calculées pour chaque mois de l'année. Nous avons commencé par le mois de juillet, parce que à cette époque qui suit le solstice, le soleil remonte vers nous. Cette manière de procéder, quoique peu employée, fait peut-être mieux comprendre la marche progressive des variations ainsi que leur diminution.

Valeurs mensuelles de la marée barométrique à Tananarive

	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
1er minima nocturne...	0.86	0.92	1.03	1,07	1,09	1,09	0,97	1,02	1,07	1.03	0.91	0.89
1er maxima diurne.....	1,06	1.07	1.12	1.21	1.12	1,03	0.95	1,00	1,07	1.09	1,12	1,08
2e minima diurne......	1.60	1.69	1,85	2,02	2.03	1.98	1,93	1,84	1.83	1.72	1.68	1.54
2e maxima nocturne...	1,39	1,56	1,77	1,96	2,03	2,05	1,92	1,90	1,83	1,63	1.48	1.35

Mentionnons quelques remarques au sujet de ce tableau.

1° *Amplitude nocturne* (de 10 heures nuit à 4 heures matin). — La colonne barométrique descend faiblement de 0 m/m 86 en juillet ; les mois suivants, la baisse s'accentue ; la vague se creuse jusqu'en novembre et décembre, époque où elle atteint sa valeur maximum. Le soleil passe alors à notre zénith et se dirige vers le solstice austral. Une diminution brusque se produit en janvier ; cette anomalie doit être attribuée aux perturbations cycloniques fréquentes à cette époque de l'année. Dès le mois de mars, le baromètre a repris son allure ordinaire, et l'ampleur de la vague atmosphérique devient moins prononcée jusqu'en juin.

2° *Premier maximum diurne* (de 4 heures à 9 heures matin). — De juillet à octobre, l'onde diurne augmente en hauteur. A partir de novembre jusqu'en janvier, elle diminue au contraire : nouvelle augmentation progressive de février à mai ; enfin, diminution en juin. Essayons d'expliquer ces inégalités. Le premier maximum diurne se produit pendant la matinée, moment le plus humide de la journée ; il semble donc tout naturel de rechercher la cause des

variations dans l'état hygrométrique de l'air et sa force expansive. Traçons sur un graphique les valeurs mensuelles du premier maximum diurne telles qu'elles sont indiquées dans le Tableau, et ajoutons ensuite sur les mêmes ordonnées l'humidité relative moyenne mensuelle d'après 21 ans d'observations. Les deux courbes ont une ressemblance frappante toute l'année, sauf en janvier.

3° *Amplitude diurne* de 9 heures matin à 4 heures soir. — L'amplitude de l'oscillation acquiert sa plus grande valeur durant la journée. La vague atmosphérique descend de 1 m m 60 en juillet ; elle se creuse progressivement pendant les mois suivants : août, septembre, octobre et novembre ; puis elle diminue peu à peu jusqu'en juin. Transformée en courbe, l'amplitude diurne concorde avec la marche de la température et de l'évaporation depuis juillet jusqu'à octobre. De novembre à juin, elle prend la résultante de ces deux éléments météorologiques qui agissent en sens inverse l'un de l'autre.

4° *Deuxième maximum nocturne* (de 4 heures à 10 heures soir). — Des trois oscillations que nous venons d'analyser celle-ci l'emporte en régularité, probablement parce que pendant la nuit, la température, l'état hygrométrique de l'air et l'évaporation ne sont pas sujets à ces soubresauts que l'on remarque pendant le jour. L'onde atmosphérique de juin est faible, tandis que celle de décembre est forte. La première correspond à l'époque du solstice boréal, la deuxième à celle du solstice austral.

5° Au mois de mars, pendant lequel a lieu l'équinoxe, les oscillations, depuis 10 heures de la nuit jusqu'au minimum de 4 heures du matin et celles de 4 heures à 9 heures, ont la même différence ; les valeurs du deuxième minima diurne et du deuxième maxima nocturne sont aussi identiques, mais plus fortes. Nous retrouvons les mêmes résultats aux jours de l'équinoxe du 21 mars et du 23 septembre. A la première époque, l'amplitude diurne est de 1 m/m 69; le maximum du matin donne 1 m m 02. A la deuxième époque, nous relevons 1 m/m 71 d'amplitude diurne et 1 m/m 15 au maximum de 9 heures, valeurs à peu près identiques.

6° L'influence du soleil pendant les deux solstices du 21 juin et du 22 décembre se manifeste dans l'amplitude diurne. Lorsque cet astre se trouve pour nous à son minimum de déclinaison boréale, nous observons ce jour-là 1 m m 55 de différence entre 9 heures du matin et 4 heures du soir ; lorsqu'il est au-dessus de nos têtes et atteint le maximum de déclinaison australe, la différence augmente : 1 m/m 91. Le 21 juin, le premier maximum diurne égale 0 m/m 95 ; le 22 décembre : 0 m/m 99.

B. — **Heures tropiques.** — On trouve dans quelques traités de météorologie une assertion peu exacte qu'il importe de relever en passant. Dans les régions intertropicales, y est-il dit, le baromètre a pendant la période diurne une marche tellement régulière qu'on pourrait s'en servir comme d'une montre pour avoir l'heure. Or, voici les heures assez divergentes que nous constatons ici.

1° Le baromètre baisse durant le premier minimum nocturne, à 3 ou 4 heures en octobre, novembre et décembre ; à 4 heures en janvier, février, mars, avril, août et septembre ; à 4 ou 5 heures en mai, juin et juillet.

2° Le baromètre monte, durant le premier maximum diurne, à 9 heures en septembre, octobre, novembre, décembre, janvier

(parfois même 8 heures pendant ce mois), février et mars ; à 9 ou 10 heures en avril, mai, juin et août ; à 10 heures en juillet.

3° Le baromètre redescend, pendant le deuxième minimum diurne, à 3 heures en juin, juillet et août : à 3 ou 4 heures en avril, mai et septembre ; à 4 heures en octobre, novembre, décembre, janvier (parfois même à 5 heures pendant ce mois), février et mars.

4° Le baromètre remonte, pendant le deuxième maximum nocturne, à 10 heures en octobre, novembre, février, mars et avril ; à 10 ou 11 heures en décembre, mai, juin, juillet, août et septembre ; à 11 heures en janvier.

En résumé, les moments tropiques arrivent plus tôt le matin et plus tard le soir, pendant la saison chaude. Le phénomène inverse a lieu pendant la saison fraîche.

Comme on le voit, l'horloge barométrique a des irrégularités de marche dont il faut tenir compte ; ces irrégularités sont causées d'abord par l'influence du soleil, sa déclinaison, son passage au zénith des stations, l'inégalité des jours et des nuits, ensuite par les perturbations accidentelles qu'amènent les dépressions générales ou secondaires.

Nous avons signalé les variations diurnes et mensuelles qui se produisent dans la pression atmosphérique ainsi que les heures diverses pendant lesquelles ont lieu ces fluctuations. Poursuivons toujours la série de nos recherches et précisons la hauteur que doit avoir le baromètre aux heures intermédiaires à celles des tropiques. Cette détermination ne présente aucune difficulté ; il suffit de calculer les pressions moyennes de chaque heure données par le barographe, pendant 22 ans. On comprend sans peine qu'avec une période de temps considérable, nous éliminerons les anomalies accidentelles qui se glissent dans les observations aux heures troublées des orages locaux, des grains, des aires anticycloniques et surtout aux jours mouvementés des ouragans. Ces résultats calculés constitueraient plutôt cette horloge régulière dont parlent certains météorologistes. Voici donc quel est le jour barométrique moyen, tracé d'après un graphique et minutieusement décrit depuis 0 h. (minuit) jusqu'à 23 heures (11 heures de la nuit).

0 h. : 651 m/m 1. Ce résultat dépasse la moyenne annuelle : 650 m/m 7, de 0 m/m 4.

1 h. : 650 m/m 8. Le baromètre est descendu de 0 m/m 3.

2 h. : 650 m/m 6. Le mouvement de la baisse pendant cette heure est insensible : 0 m/m 1. On remarquera que la pression passe à la valeur de la moyenne annuelle entre 1 et 2 heures.

3 h. : 650 m/m 4. La baisse s'accentue un peu plus, de 0 m/m 2.

4 h. : 650 m/m 3. Cette heure tropique correspond au premier minimum du point du jour ; différence : 0 m/m 1 avec l'heure précédente.

5 h. : 650 m/m 4. Même pression qu'à 3 heures ; le baromètre remonte.

6 h. : 650 m/m 7. Le mouvement de hausse s'accélère de 0 m/m 3. Une seconde fois, nous obtenons une valeur égale à la moyenne annuelle.

7 h. : 651 m/m 0. Hausse progressive de 0 m/m 3, comme à 6 heures.

8 h. : 651 m/m 2. Le mouvement ascensionnel se ralentit ; différence de 0 m/m 2 avec 7 heures.

9 h. : 651 m/m 4. Heure tropique du premier maximum diurne : à partir de ce moment, nous allons constater la deuxième baisse de la journée.

10 h. : 651 m/m 3. Baisse insensible de 0 m/m 1.

11 h. : 651 m/m 1. Descente plus rapide de 0 m/m 2. Le baromètre marque la même pression qu'à minuit.

12 h. : 650 m/m 7. Une troisième fois, nous retrouvons la valeur de la moyenne annuelle à six heures d'intervalle. La baisse atteint rapidement 0 m/m 4.

13 h. : 650 m/m 3. Différence aussi prononcée que la précédente : 0 m/m 4.

14 h. : 649 m/m 9. Même résultat qu'auparavant dans la différence de la baisse.

15 h. : 649 m/m 7. Le mouvement de descente, qui était assez rapide pendant les trois heures précédentes, se ralentit ; le baromètre est de 0 m/m 2 plus bas qu'à 14 heures.

16 h. : 649 m/m 6. Heure tropique pendant laquelle le baromètre atteint son deuxième minimum diurne.

17 h. : 649 m/m 8. La pression remonte de 0 m/m 2.

18 h. : 650 m/m 1. La hausse s'accélère : 0 m/m 3.

19 h. : 650 m/m 6. Le baromètre remonte plus rapidement encore d'un demi-millimètre. Il atteint la même hauteur qu'à 2 heures du matin. Vers 19 heures 30 minutes, la pression passe une quatrième fois à la valeur moyenne annuelle.

20 h. : 650 m/m 9. Hausse de 0 m/m 3 ; le mouvement ascensionnel se ralentit.

21 h. : 651 m/m 2. La différence est la même qu'à 20 heures ; la pression concorde avec celle de 8 heures du matin.

22 et 23 h. : 651 m/m 3. Heure tropique du maximum nocturne. Depuis 21 heures, la hausse est insensible. Nous trouvons la même pression à 10 heures du matin.

Comparons nos résultats avec ceux de Maurice. Le baromètre de cette station passe à la hauteur moyenne annuelle à 2 heures 30 minutes ; donc, une heure plus tard qu'à Tananarive ; ensuite un peu avant 6 heures du matin et midi ; nous obtenons ici la même coïncidence. Le soir, il atteint cette même moyenne à 18 heures 30 minutes, une heure plus tôt que dans nos régions. Les heures tropiques de 4 heures et 9 heures du matin concordent entre les deux postes ; le soir, elles diffèrent ; le minimum se produit à 15 heures à Maurice, à 16 heures ici. Le deuxième maximum nocturne a lieu vers 22 heures dans la première station ; nous le voyons se prolonger à Tananarive pendant l'intervalle d'une heure.

Ces légères divergences s'expliquent par l'effet de la différence d'altitude. Non seulement les deux amplitudes diurne et nocturne sont moins accentuées dans les pays de montagnes, mais les heures tropiques de la soirée et de la nuit retardent même sur celles des stations situées sur le littoral et la plaine.

Au cours de cette première partie qui exposait les variations de la marée barométrique, le lecteur s'est plus d'une fois posé cette question : A quelle cause faut-il attribuer les deux maximum et

minimum des ondes de la journée ? — Jadis, les physiciens admettaient une attraction du soleil ou de la lune qui déterminait ainsi les marées atmosphériques pareilles à celles de l'océan. Cette hypothèse est inadmissible ; car, elle suppose un maximum à heures variables comme on l'observe sur le rivage de la mer ; ce qui est contraire aux faits.

D'autres attribuent l'onde diurne à l'action du soleil qui cause des courants ascendants d'air chaud : quelques-uns, ne trouvant pas cette explication suffisante y ajoutent l'état hygrométrique de l'air et sa force expansive. Une récente théorie basée sur les progrès récents de la météorologie l'explique par la superposition de deux ondes d'origine et de caractère différents ; l'une dépendrait de la déclinaison du soleil et de la latitude de la station, l'autre de la variation diurne de la température en un lieu situé dans les couches inférieures de l'atmosphère. En réalité, au cours de ce travail, nous avons eu l'occasion de constater les différences qui provenaient de la latitude, de l'altitude, des diverses déclinaisons du soleil par rapport à la station, l'influence de l'humidité, de l'évaporation et de la température, toutes causes qui entrent en jeu dans le phénomène complexe de la marée barométrique. On voit que sur ce point de la météorologie, comme d'ailleurs sur bien d'autres, les physiciens analysent les faits ; dès qu'ils veulent remonter aux causes, ils en sont réduits à d'ingénieuses hypothèses. C'est bien le cas de répéter avec le poète : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas !*

II. — Variations barométriques mensuelles

Dans la première partie de ce travail, nous nous sommes restreints à l'étude spéciale d'une propriété de la pression atmosphérique : la marée diurne telle que la trace dans tous ses détails un baromètre enregistreur.

La deuxième partie du sujet sera consacrée aux variations barométriques mensuelles, c'est-à-dire à la moyenne des résultats de hauteurs obtenus pendant chaque mois de l'année. Nous utiliserons, à cet effet, les observations de pression faites dans les postes météorologiques de Madagascar, et indiquerons la marche de cet élément à travers l'océan Indien, dans la Grande Ile, le canal de Mozambique et jusque sur la côte orientale d'Afrique. Ainsi s'élargira le cercle de nos recherches scientifiques.

Les deux tableaux suivants renferment d'abord la moyenne barométrique diurne pour chaque mois à Tananarive, d'après 18 années d'observations, ensuite celle des postes météorologiques de Madagascar. Ces dernières ne s'étendent pas à une période décennale.

Pression diurne moyenne, d'après 18 années du barographe de Tananarive

JOURS	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
1	649,19	647,97	648, 9	650,00	650,94	651,74	653,01	653,05	652,62	651,43	650,71	649,20
2	49,27	48,06	48,18	49,61	50,87	51,64	53,12	52,5	52,43	51,24	50,84	49,31
3	48,96	48,20	48,38	49,59	50,77	51,60	53,37	52,08	52,65	51,13	5 ,76	49,42
4	48,91	48,06	48,35	49,54	50,98	51,69	53,25	52,04	52,88	51,03	50,70	49,2
5	48,89	48,13	48,36	49,53	51,39	51,80	52,98	52,53	52,77	51,06	50,47	49,11
6	48,56	48,26	48,47	49,90	51,49	51,83	53,03	52,75	52,66	51,41	50,36	49,14
7	48,26	48,36	48,44	49,19	51,39	52,09	53,09	52,85	52,84	51,45	50,50	49,25
8	47,96	48,39	48,53	49,13	51,15	52,38	53,01	52,92	53,11	51,04	50,59	49,26
9	48,73	48,27	48,66	49,27	50,72	52,24	52,94	52,83	52,91	50,81	50,53	49,19
10	48,70	48,19	48,64	49,58	50,70	52,07	52,74	52,85	52,34	50,71	50,44	49,00
11	48,65	47,93	48,27	49,58	51,17	52,09	52,78	52,73	52,14	50,65	50,57	48,78
12	48,52	48,13	48,11	49,53	51,53	51,96	53,04	52,85	52,09	50,90	50,77	49,09
13	48,38	48,17	48,39	49,66	51,52	51,73	53,17	52,81	52,13	50,85	50,85	49,28
14	48,13	48,04	48,50	50,11	51,56	51,94	53,05	52,50	52,13	51,03	50,71	49,44
15	48,13	47,94	48,66	50,33	51,87	52,24	52,80	52,57	52,00	51,24	50,71	49,49
16	48,23	47,91	48,78	50,12	52,05	52,48	52,62	52,73	51,85	51,41	50,63	49,34
17	48,14	47,99	48,52	49,73	52,03	52,61	52,61	52,70	51,87	51,28	50,33	49,32
18	48,07	48,22	48,58	49,68	51,68	52,63	52,61	52,63	52,04	51,26	50,25	49,33
19	48,14	48,55	48,66	49,80	52,17	52.55	52,48	52,80	52,18	51,02	50,27	48,93
20	48,34	48,64	48,66	49,90	51,34	52,55	52,50	52,65	52,18	50,79	50,34	48,64
21	48,23	48,40	48,51	49,65	51,18	52,57	52,89	52,55	52,12	50,82	50,35	48,89
22	48,00	48,49	48,51	49,65	51,41	52,55	53,14	52,71	52,26	50,91	50,23	49,03
23	48,15	48,79	48,51	50,18	51,66	52,34	52,61	52,96	52,50	50,95	50,38	49,17
24	48,30	48,90	48,64	50,41	51,78	52,06	52,97	52,97	52,32	50,77	50,46	49,10
25	48,55	48,82	48,79	50,76	51,62	52,18	52,86	52,80	52,25	50,58	50,13	49,23
26	48,55	48,30	48,72	50,91	51,51	52,42	52,50	52,37	52,13	50,69	49,75	49,40
27	48,46	48,21	48,77	50,92	51,44	52,31	52,39	52,29	51,96	50,56	49,43	49,44
28	48,07	48,16	48,81	50,82	51,61	52,48	52,50	52,25	51,81	50,41	49,25	49,56
29	47,75		48,98	50,81	51,69	52,76	52,65	52,34	51,94	50,73	49,09	49,38
30	48,00		49,43	50,83	51,76	52.92	52,69	52,71	51,65	50,73	49,15	49,12
31	47,99		49,71		51,80		53,03	52,82		50,61		49,08
Moyennes mensuelles	m/m 648,39	m/m 648,26	m/m 648,66	m/m 649,95	m/m 651,44	m/m 652,21	m/m 652,85	m/m 652,64	m/m 652,29	m/m 65 ,95	m/m 650,31	m/m 649,19

Les résultats de ce Tableau donnent lieu à quelques remarques :

1° L'époque des minima barométrique du 29 janvier au 2 février ne correspond pas avec celle des fortes chaleurs qui survient le 4 janvier. Rien d'étonnant. La période de 18 ans qui, pour le moment, nous sert de base, est d'abord trop courte ; ensuite, les cyclones nous amènent des baisses inégales qui influent sur les calculs des moyennes. A Maurice, les minima ont lieu quelques jours après nous, du 5 au 9 février.

L'époque des pressions maxima, du 1er au 14 juillet, ne coïncide pas non plus avec celle des grands froids de juin. Les aires anticycloniques qui causent cette hausse ne nous arrivent pas à date fixe, réglementaire, mais nous ressentons leurs effets pendant la première quinzaine de juillet. Les observations barométriques de Maurice signalent la hausse maxima du baromètre dans la période du 3 au 19 août ; par conséquent un mois plus tard que nous ;

2° Deux fois par an, le baromètre passe à la hauteur moyenne annuelle : les 9 et 10 mai, puis les 14 et 15 novembre, à six mois d'intervalle. Maurice obtient sensiblement les mêmes résultats, les 12 mai et 14 novembre.

Le baromètre de Tananarive indique le maximum de hauteur : 653 m/m 37 le 3 juillet ; celui de Maurice, le 10 août. La journée du minimum a lieu ici le 29 janvier ; Maurice indique le 8 février, dix jours plus tard ;

3° Nous avons signalé, à propos de la température, le maximum de chaleur enregistré par les géothermomètres dans les journées du 5 au 7 janvier ; or, nous trouvons, le 8, une baisse barométrique qui semble correspondre à cette époque. Du 23 avril au 1er mai, écrivions-nous aussi, le thermomètre baisse de 2° ; à cette même période, le baromètre monte en quelques jours de 1 m/m environ. Du 27 mai au 1er juin, la température baisse ; depuis le 28 mai, la pression monte à 650 m/m 61 et se maintient à cette hauteur jusqu'au 1er juin. Un minima de température se produit le 25 juillet à Tananarive et à Maurice ; la pression s'élève les 24 et 25 de ce mois. La période des Perséides se manifeste par une hausse barométrique du 6 au 13 août. Même régime atmosphérique, du 11 au 15 novembre, qui est la période des Perséides. La courbe du thermomètre baisse du 14 au 19 octobre ; le baromètre monte alors à 651 m/m, puis descend vers la fin du mois. Lorsque le soleil passe à notre zénith pour la première fois en novembre, une baisse survient les 17, 18 et 19.

Moyennes mensuelles barométriques à Madagascar, aux îles Mascareignes et sur la côte orientale d'Afrique

STATIONS	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m	m/m
Diego-Suarez	760,0	761,2	761,9	761,9	761,5	761,3	759,8	758,8	757,5	757,4	758,1	759,0
Vohemar	61,6	62,8	64,4	63,2	63,4	62,6	60,6	59,4	58,0	57,7	58,0	60,3
Nosy Be	60,4	60,5	62,4	62,4	62,0	60,3	59,8	58,5	57,5	58,0	58,0	60,5
Antalaha	60,9	62,5	64,0	63,8	63,6	62,7	61,1	60,3	58,0	57,8	58,5	60,2
Analalava	60,0	62,2	63,5	62,6	62,0	60,7	59,5	59,0	57,2	58,3	59,0	60,0
Maroantsetra	61,7	62,2	62,8	62,3	62,4	61,1	60,6	60,5	59,0	58,4	58,3	59,4
Majunga	60,7	62,1	62,8	62,3	61,7	60,3	59,0	58,0	57,1	58,1	58,5	60,3
Tamatave	64,3	65,9	66,8	67,2	66,6	64,6	63,3	61,7	59,2	58,9	60,0	62,4
Maintirano	63,5	64,9	66,1	65,0	64,3	63,1	61,7	61,3	60,6	59,8	60,0	61,3
Tananarive	64,7	66,3	67,6	67,4	66,8	64,7	63,7	61,9	59,2	58,9	59,9	62,0
Vatomandry	64,7	66,4	68,0	67,0	66,4	64,7	62,6	61,0	59,1	58,9	59,8	62,9
Morondava	64,3	66,5	67,1	67,0	66,3	64,8	63,7	62,9	61,8	61,3	62,0	62,5
Mananjary	64,8	66,9	68,1	67,4	66,5	65,0	62,7	61,0	59,1	59,2	60,8	63,2
Farafangana	66,0	67,9	69,3	68,9	68,6	65,7	64,4	62,0	60,1	60,8	62,0	64,4
Tulear	66,2	68,8	68,7	68,6	67,0	66,3	61,7	60,2	60,6	60,9	62,3	64,6
Fort-Dauphin	65,8	69,3	69,3	68,7	67,2	66,5	64,2	62,5	61,4	61,9	62,3	66,6
Maurice	64,2	66,1	67,0	67,2	66,8	65,5	63,8	62,1	60,6	60,0	61,0	62,4
La Réunion	63,0	65,4	66,3	67,1	66,6	65,1	63,5	61,6	60,4	60,1	60,6	61,6
Mozambique	62,9	64,3	65,3	65,2	63,3	63,0	60,3	60,1	58,5	58,9	58,6	60,8
Lourenço-Marquès	65,3	69,2	69,2	67,2	66,1	64,6	63,1	60,8	61,1	61,0	62,6	64,6

En jetant un coup d'œil sur le tableau précédent, le lecteur a pu constater des différences entre les hauteurs moyennes mensuelles de plusieurs postes météorologiques. Elles proviennent : 1° des erreurs instrumentales ; 2° de l'altitude ; 3° de la latitude, trois facteurs dont il faut tenir compte dans les résultats.

1° Les anéroïdes, en général, ne donnent de bons résultats que lorsqu'ils sont fréquemment comparés avec le baromètre à mercure qui, seul, indique exactement la véritable pression. Depuis quelques années, tous nos postes météorologiques de prévision du temps sont munis de ce dernier instrument ;

2° L'altitude influe sur le baromètre ; il suffit, sur les bords de la mer, de s'élever de 11 mètres pour que la colonne mercurielle baisse de 1 m/m. Les observations barométriques faites dans les hautes stations du plateau central doivent être réduites au niveau de la mer dès qu'on veut les comparer à celles du littoral. Des Tables basées sur la formule de Laplace facilitent ces calculs ; nous donnons ci-dessous les valeurs qu'il faut ajouter aux lectures du baromètre de Tananarive pour tous les mois de l'année. Les résultats de cette station contenus dans le Tableau précédent ont été réduits au niveau de la mer.

Mai	Juin	Juillet	Août
+ 113 m/m 3	+ 114 m/m 1	+ 114 m/m 8	+ 114 m/m 8
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
+ 114 m/m 6	+ 113 m/m 8	+ 113 m/m 4	+ 112 m/m 7
Janvier	Février	Mars	Avril
+ 110 m/m 8	+ 110 m/m 7	+ 111 m/m 3	+ 112 m/m 1

3° La latitude du lieu influe sur la colonne mercurielle du baromètre. La comparaison des moyennes de Diego et de Fort-Dauphin accuse des différences. En effet, la terre étant renflée vers l'équateur et aplatie vers les pôles, il s'ensuit que Diego se trouve plus éloigné du centre de la terre que Fort-Dauphin. En ce dernier point, la pesanteur s'exerce avec une intensité plus grande. Les anéroïdes possèdent l'avantage d'être soustraits à l'influence de la gravité, par le principe même de leur construction. Ils ont aussi l'inconvénient d'indiquer n'importe quelle pression au gré de celui qui les règle. Le baromètre à mercure repose sur un principe tout différent. Le poids de la colonne d'air qui s'élève au-dessus du liquide de la cuvette fait équilibre à la colonne de mercure. Or, cette colonne liquide de densité et de poids considérable est soumise, comme tous les corps en général, à la loi commune de la pesanteur. Aussi, afin de pouvoir comparer entr'elles les observations du baromètre faites en des lieux différents, est-on convenu de les réduire à la latitude de 45°. De cette manière, on élimine les inégalités de variations dues à la pesanteur. La hauteur de la colonne mercurielle s'élevant trop à Diego, devra être retranchée de 1 m/m 79 ; celle de Fort-Dauphin un peu moins : 1 m/m 25.

Après que les observations barométriques ont été corrigées des trois causes de variations signalées plus haut et qu'elles ont été réduites à 0° de température, on réunit par des lignes sur une carte les régions où la pression est la même, on obtient ainsi des courbes d'égale pression ou isobares, assez semblables aux courbes de niveau employées en topographie. Ces cartes synoptiques du

temps représentent la distribution journalière ou mensuelle de la pression atmosphérique dans un pays, suivant qu'on utilise des observations faites le jour même ou qu'on prend la moyenne d'un mois.

Les figures suivantes montrent les isobares mensuelles tracées sur la carte de Madagascar et prolongées sur son voisinage oriental et occidental. Vrais types du temps, elles donnent une idée de l'état ordinaire de la pression dans la Grande Ile, en période calme. Ainsi que l'on peut s'en rendre compte, par un simple examen des courbes, leur configuration n'éprouve chaque mois qu'un léger changement ; encore, conserve-t-elle, même dans la transition, plusieurs caractères spéciaux aux mois précédent et suivant. Nous allons les suivre une à une et signaler chacune de leurs propriétés ; nous serons ainsi fixés sur la circulation générale de la pression en chaque mois de l'année dans nos régions australes. Comme dans les tableaux précédents de la variation diurne, nous commencerons par juillet, époque pendant laquelle le soleil assez bas sur notre horizon remonte dans la direction du pôle sud.

Juillet. — Pendant ce mois, neuf isobares coupent Madagascar suivant la direction est-ouest. Un centre anticyclonique se développe au sud des îles Mascareignes, passe par Fort-Dauphin, traverse la région sud de Madagascar, le canal de Mozambique et se dirige sur la côte orientale d'Afrique vers Lourenço-Marquès. Le long de cette isobare, on observe une température basse ; à mesure qu'on remonte vers l'équateur, la chaleur augmente. Les courbes de 766 m/m à 768 m/m sont espacées ; tandis que celles de 765 à 760 se resserrent au contraire. Leur forme diffère ; les quatre isobares du sud sont tournées vers le pôle austral, et ont une courbure peu prononcée ; les quatre dernières qui occupent la zone Majunga-Diego s'infléchissent fortement dans le canal de Mozambique et regardent l'équateur.

Août. — Nous comptons huit isobares dans l'île ; moins nombreuses que le mois précédent, elles sont un peu plus espacées. Celle de 760 m/m qui, en juillet, passait sur Diego, est remplacée par la courbe de 761 m/m. L'isobare de 768 m/m signalée auparavant sur Lourenço-Marquès, quitte ces parages et prend la direction sud-est. On remarque un double mouvement d'inflexion dans les quatre dernières isobares du sud ; 767 m/m reste parallèle à 768 m/m ; 766 m/m et 765 m/m s'infléchissent dans le canal de Mozambique parallèlement à celles du nord.

Septembre. — Le nombre des isobares est resté le même ; mais leur valeur a diminué ; 760 m/m passe sur Diego, 767 m/m sur Fort-Dauphin. La courbe anticyclonique de 768 m/m continue sa marche vers le sud-est. Toutefois, son influence se manifeste encore sur Madagascar, puisque les trois isobares de 765, 766 et 767 m/m se tournent vers elle, et que certaines stations météorologiques du Sud enregistrent en septembre leur minimum de température.

Octobre. — Nous comptons une isobare de moins qu'en septembre ; leur valeur décroît aussi. La courbe de 759 m/m apparaît sur Diego, celle de 765 m/m sur Fort-Dauphin. Le 26, le soleil traverse le zénith de Diego et de Vohemar ; les courbes dans ces localités prennent une forme concave très prononcée vers le N.-W. L'isobare de 762 m/m que nous observons au nord

de Tananarive se tourne également vers le centre de moindre pression. Les trois autres courbes de 763, 764 et 765 m/m sont inclinées d'environ 40° sur les parallèles de latitude.

Novembre. — L'isobare de 759 m/m qui, le mois précédent, se trouvait sur le canal de Mozambique, à proximité de Diego, Nosy-Be, Analalava et Majunga, est refoulée vers le Sud-Est en novembre ; une autre isobare de 758 m/m venant de Batavia occupe Diego et Analalava. Madagascar est divisé par six isobares ; la dernière, 763 m/m, de forme presque rectiligne passe à Lourenço-Marquès, au Sud de la Grande Ile et des îles Mascareignes ; elle s'écarte légèrement de la précédente, toutes les autres régulièrement espacées, s'infléchissent dans le canal de Mozambique et aboutissent à la côte orientale d'Afrique. Les rayons du soleil sont alors verticaux sur Madagascar.

Décembre. — Le nombre des isobares est réduit à son minimum ; 757 m/m passe à Diego et 761 m/m à Fort-Dauphin. Les deux dernières 760 m/m et 761 m/m sont presque en ligne droite et inclinées d'environ 45° sur les parallèles. Cette direction des courbes vers l'équateur fait dévier les vents vers le quadrant est, à cette époque de l'année.

Janvier. — Madagascar est divisé par six courbes ; leur valeur devient plus faible. Celle qui passait à Diego-Suarez le mois précédent est refoulée vers le Nord de Tananarive ; l'isobare de 760 m/m, signalée à Lourenço-Marquès et le sud des îles Mascareignes est descendue dans la région de Fort-Dauphin. On remarque pendant ce mois un centre secondaire de dépression d'origine thermique au nord ouest de Madagascar, dans la concavité que forme l'île depuis Diego, Nosy-Be, Analalava, Majunga jusqu'au cap Saint-André. Cette aire causée par les températures élevées ressenties en ces parages influe sur toutes les autres isobares du sud ; elles se contournent, en général, vers ce foyer secondaire ; celles de 756 m/m et 757 m/m se serrent tout autour. Les observations du futur poste météorologique de Mayotte nous renseigneront sur la superficie qu'occupe ce centre d'action, vers le N.-W.

Février. — Les isobares ont conservé la même valeur et sensiblement la même configuration qu'en janvier. La courbe de 755 m/m a été refoulée vers le nord de Diego, ce qui élargit les autres isobares d'une manière plus régulière. A cette époque, le soleil traverse le zénith des régions comprises entre Sainte-Marie et Diego.

Mars. — La courbe de 756 m/m qui le mois dernier passait sur Vohemar remonte, pendant ce mois, sur Diego. Au sud de Madagascar réapparaît l'isobare de 761 m/m signalée en décembre. La forme des courbes conserve la même allure qu'en février.

Avril. — L'isobare de 757 m/m qui le mois dernier traversait la zone Antalaha-Analalava se trouve pendant ce mois sur Diego. Celle de 762 m/m couvre Fort-Dauphin. Le réseau des courbes semble se tourner dans la direction N.-N.-E ; les vents qui ont soufflé généralement de l'Est pendant la saison pluvieuse ont une tendance à s'infléchir vers l'E.-S.-E, pendant la saison fraîche.

Mai. — L'aire des hautes pressions fait son apparition au S.-S.-E de Madagascar : elle augmente le nombre des isobares : 759 m/m

passe sur Diego, et 765 m/m signalé à Fort-Dauphin en octobre, occupe de nouveau cette région. Sur la côte orientale, les isobares ont modifié leur forme ; elles se dirigent vers l'E.-N.-E ; tandis que celles du canal de Mozambique s'infléchissent vers le sud.

Juin. — Le nombre des isobares s'accroît. La courbe de 759 m/m constatée à Diego en mai, remonte vers l'équateur ; elle est remplacée par 760 m/m. Dans le sud apparaissent deux nouvelles courbes 766 m/m et 767 m/m. Cette dernière occupe Fort-Dauphin. L'aire anticyclonique commence à manifester ses effets dans le sud de Madagascar et sur la côte orientale, par une baisse de de température, un vent assez fort et une période de pluies.

Les zones de pressions élevées ou basses d'origine thermique que nous avons signalées en juillet et janvier sont loin d'avoir une stabilité absolue. Elles cessent avec la cause qui les produit, ou bien dès que se manifeste en quelque région une perturbation considérable. Un cyclone apparaît-il vers le N.-E. de Madagascar, par exemple ? Aussitôt, les isobares abandonnent leur forme, leur position primitive et se dirigent vers le nouveau centre d'action prédominant. Une aire secondaire anticyclonique se produit-elle du côté de Tamatave, les isobares changent aussitôt de forme, et se resserrent en ellipse autour de ce foyer ; leur valeur diminue depuis Tamatave jusque vers Fort-Dauphin et Diego.

*
* *

L'étude des variations barométriques et en particulier des cartes synoptiques nous amène naturellement au problème de la prévision du temps à brève échéance qui depuis des siècles a excité la sagacité des esprits chercheurs. On voudra bien nous permettre d'énoncer aussi à ce sujet une règle générale, simple, applicable à Tananarive seulement.

Tout d'abord, il ne faut avoir aucune confiance aux indications de temps inscrites par des constructeurs routiniers sur les cadrans des anéroïdes réglés pour la pression moyenne de 760 m/m et nullement suivant la latitude, l'altitude et les mouvements locaux de l'atmosphère.

Les observations barométriques faites à 1 heure 30 minutes ou à 6 heures du matin, ou à midi, ou à 19 heures 30 minutes, indiquent à ces moments d'une manière approximative, la pression moyenne diurne.

Lorsqu'il y a désaccord notable entre cette moyenne et la valeur mensuelle, lorsque les variations diurnes se produisent en dehors des heures tropiques ordinaires, lorsque leur différence ne concorde pas avec les résultats indiqués ci-dessus, lorsque les isobares prennent une forme différente, il faut s'attendre à un changement prochain de temps. Dans le cas contraire, le temps restera beau.

Elie COLIN.

VARIATIONS ACCIDENTELLES DE LA PRESSION ATMOSPHÉRIQUE
LES CYCLONES A MADAGASCAR

Dans une précédente communication (1) nous avons exposé les variations diurnes, mensuelles, qu'éprouve le baromètre à Madagascar ; nous avons fixé dans des tableaux les valeurs des pressions moyennes, des maxima, des minima, suivant la déclinaison solaire et suivant les saisons ; nous avons enfin comparé nos résultats avec ceux obtenus en différents lieux du globe. Deux conclusions se dégagent de l'étude de la pression atmosphérique sous nos latitudes : 1° la stabilité de marche du baromètre assure la régularité des autres éléments météorologiques, température, pluie, vent, nébulosité ; 2° l'on doit attribuer à cette heureuse combinaison l'uniformité du climat et l'activité remarquable de la vie végétative.

A côté de ces avantages, dont jouissent en général les régions tropicales, nous sommes exposés de par ailleurs à de graves inconvénients. Les forces endormies de la nature se réveillent parfois, animées de convulsions terribles, grandioses. Par sa proximité des régions où se forment les cyclones, par sa forme allongée du nord au sud, par sa vaste superficie, Madagascar est particulièrement exposé à subir les effets des ouragans. La côte orientale, en particulier, se trouve fatalement sur leur trajectoire. Depuis le mois de novembre jusqu'en avril, nous vivons dans les menaces continuelles des éléments atmosphériques, menaces qui se changent trop souvent en de sinistres réalités.

Ces motifs d'appréhension unis à l'intérêt que nous témoignons tous au progrès scientifique nous engagent d'eux-mêmes à étudier, à mieux connaître de si redoutables phénomènes ; car, comme le dit le proverbe : un ennemi connu est un ennemi vaincu. Essayons, dans la première partie de ce travail, d'expliquer les origines des cyclones, d'analyser leurs propriétés caractéristiques ; dans la deuxième partie, nous développerons les lois auxquelles ils sont assujettis, et utiliserons dans ce but nos données personnelles et celles de l'observatoire de Maurice.

*
* *

Avant d'aborder le sujet, une grave question se pose à l'esprit. Depuis plus de soixante années d'observations météorologiques poursuivies avec persévérance sur une grande partie des continents, sur les hautes montagnes comme sur les mers, au voisinage des régions où prennent naissance les ouragans dans l'Atlantique et le Pacifique, comme dans les solitudes de la mer des Indes, alors même que par de patientes recherches on ait établi sur le globe

(1) Note lue à la séance de l'Académie Malgache, 18 décembre 1913.

terrestre les zones origines des grandes dépressions, comment se fait-il que nous soyons si peu avancés sur leur mode de formation ? A dire vrai, nos connaissances sur ce point ne s'étendent pas bien loin ; nous savons qu'ils sont produits par la raréfaction de l'air sous l'influence de la chaleur solaire, que la région où ils débutent se trouve dans la zone des calmes équatoriaux, c'est-à-dire entre 5° et 10° de latitude. Mais nul marin, nul météorologiste n'a eu la bonne fortune d'assister à la naissance d'un de ces météores, de suivre tous les stades de son développement, de préciser le moment où il accomplit sa marche furibonde à travers l'espace. On a recherché dans les couches inférieures de l'air un certain nombre de causes susceptibles d'engendrer ces immenses perturbations. En réalité, aucune explication irréfutable ! Alors les physiciens ont scruté la profondeur de l'atmosphère ; et comme l'organisme humain est impuissant à supporter la raréfaction de l'air des grandes hauteurs, ils confièrent à des instruments le soin d'enregistrer les phénomènes météorologiques rencontrés sur leur parcours. On employa dès le début de primitifs cerfs-volants, puis les modernes ballons-sondes. A l'observatoire de Blue Hill (Etats-Unis), à celui de Trappes (France), on recueillit d'abord des documents écrits à 4 kilomètres, ensuite à 14 kilomètres de hauteur. Le 25 juillet 1907, un ballon montait à 26 kilm. 557 ; le 5 novembre 1908, à Uccle (Belgique), ascension plus élevée : 29 kilomètres. Enfin, le 1er janvier 1913, un de ces aérostats lancé de Pavie (Italie) atteignit la hauteur maximum signalée jusqu'à ce jour : 37 klm. 500.

De semblables expériences ont été exécutées, en 1908, par une mission allemande dans nos régions tropicales, sur la côte orientale d'Afrique, non loin de Zanzibar et sur le lac Victoria Nyanza. Les ballons s'élevèrent à 19 kilomètres de hauteur.

L'examen des diagrammes du thermographe aux différentes altitudes, en Europe, révéla les faits suivants : depuis 7 kilomètres jusqu'à 15 kilomètres, la température s'abaisse à — 69°. On rencontre ensuite une couche relativement chaude : — 57°, chargée d'humidité. Les sondages dans l'Est Africain indiquèrent une température plus basse encore : — 84° à 19 klm.800 alors que le thermomètre près du sol accusait + 26°. On rencontra aussi la couche isotherme constatée également en Europe. Ces expériences n'ont pas fourni peut-être aux météorologistes la solution directe du problème cherché ; elles les ont du moins incités à orienter leurs recherches dans cette nouvelle voie ; elles ont, de plus, apporté des preuves certaines sur les courants thermiques supérieurs dont on avait jusque là simplement soupçonné l'existence.

Avant d'exposer les hypothèses émises sur la formation des cyclones, il était nécessaire de mettre le lecteur au courant de toutes les tentatives faites dans le but de découvrir les causes originelles de l'ouragan.

Deux théories ont été proposées : *a*) la première est appelée thermique ou physique ; *b*) la deuxième mécanique.

a) D'après Espy et Ferrel, météorologistes américains, la dépression initiale proviendrait d'une raréfaction entre deux régions ou superposées ou contiguës soumises à des températures inégales et situées dans la zone des calmes. Les masses chaudes, par conséquent moins denses, sont déplacées par les froides qui sont plus lourdes. L'air afflue de tous les points du voisinage pour combler ce vide partiel et rétablir l'équilibre interrompu. Les

couches centrales ne peuvent s'échapper latéralement à cause de l'afflux incessant des molécules ; limitées à leur partie inférieure par la résistance du sol ou la surface de la mer, elles ne peuvent que s'élever, se transporter dans l'atmosphère, en vertu des lois de la convection et diffusion des gaz, affectant probablement dans leur ascension la forme hélicoïdale et déterminant des courants centripètes dans toute leur masse. Chaudes, saturées d'humidité, ces vapeurs se changent en stratus, en nimbus qui se condensent, circonstance favorable à l'augmentation de légèreté de l'air. Le calorique latent se dégage, entretient la raréfaction du centre en même temps que la persistance de la tempête. Cette série de phénomènes successifs n'accomplit pas son entière évolution en un jour, mais se prépare lentement, jusqu'au moment où les organes de ce moteur gigantesque, prêts à fonctionner, exécutent leur marche destructive pendant une période de temps variable. Pour que s'anéantissent tant d'énergies accumulées au sein du tourbillon, il suffira ou d'un développement exagéré du cyclone à travers les mers et les continents, l'inertie des couches d'air lui opposera une résistance, ou bien d'un manque d'humidité dans les régions qu'il traverse, ou bien d'une égalité de température capable de rétablir l'équilibre, ou bien d'une influence des aires de hautes pressions situées en certains points du globe, déplacées de leur position normale, tempérant, neutralisant même la perturbation. Telle est dans ses grandes lignes la théorie physique dite aussi de convection.

b La deuxième hypothèse a peut-être sur la première l'avantage de la simplicité ; elle ne requiert pas ces nombreuses conditions essentielles au développement de la tempête et difficilement réalisables. Elle admet que le cyclone se forme sous la rencontre de deux courants opposés ; ces courants produisent un tourbillon semblable aux trombes de poussière que nous voyons s'élever fréquemment sur les chemins. Dans la zone centrale, l'air se raréfie sous l'effet de la force centrifuge du tourbillon ; à l'extérieur, l'ouragan s'accroît progressivement. Ainsi se formeraient, d'après le regretté directeur de l'observatoire de Maurice, M. Meldrum, les cyclones qui des îles Seychelles descendent dans le canal de Mozambique. Les observations météorologiques de Mahé établissent, de novembre à avril, la présence de deux vents opposés N.-W. et S.-E. Le premier soufflerait dans la proportion de 70 fois pour 100, le second 30 fois.

Les sondages exécutés dans l'Est Africain ont donné les renseignements suivants sur la direction des couches supérieures : 1° les brises de terre et de mer ne dépassent guère une centaine de mètres d'altitude ; 2° au-dessus de 100 mètres soufflent les moussons ; 3° jusqu'à 4 000 mètres, les vents ont la direction est ; 4° vers 15 kilomètres, on observe des vents d'ouest ; 5° à l'altitude de 20 kilomètres, deuxième direction est.

Deux questions se posent naturellement à l'esprit dans la discussion des résultats que nous révèle la haute atmosphère (*a*). Ces courants supérieurs animés de directions contraires, de vitesses différentes, avec des écarts si considérables de température et d'humidité, ne pourraient-ils pas engendrer à leur tour ou bien des tourbillons dont la partie inférieure descendrait jusqu'à terre, suivant la théorie soutenue par M. Faye ? ou bien, d'après M. Angot, un mélange violent des couches d'air qui produirait des vents

ascendants dans leur masse et des vents convergents dans la partie inférieure ? La théorie de M. Faye repose sur des analogies discutables ; aussi a-t-elle été généralement abandonnée par les météorologistes. Celle de M. Angot ne demande qu'à être corroborée par des faits.

Il est certain que dans ces régions se manifestent de préférence et en grand nombre les signes précurseurs des tempêtes et des moindres changements de temps : apparition des cirrus avant et pendant la dépression nuages électrisés et décharges parasites constatées dans les appareils de T. S. F., nuages colorés en rouge cuivre pendant les levers et couchers du soleil, halos irisés autour de cet astre et de la lune, direction anormale des vents, etc. Peut-on déduire de ces pronostics que l'origine du cyclone doit se trouver à ces altitudes ? La conclusion paraît pour le moins prématurée et rien ne la justifie.

Jusqu'ici la nature se plaît à nous dérober la genèse mystérieuse de la tempête ; il est probable qu'elle dévoilera tôt ou tard quelques lambeaux de ses intimes secrets aux observateurs les plus rapprochés des points origines, dans les Antilles, le golfe de Bengale, les Philippines.

Puisque nous connaissons, au moins par des hypothèses, comment peut se produire sur mer un centre de dépression, entrons dans la réalité des faits et mentionnons rapidement quelques valeurs barométriques minima obtenues en temps de cyclone, dans nos parages.

Le 29 avril 1892, Maurice constate 53 m/m au-dessous de la moyenne mensuelle ; les 21 et 22 mars 1904, la Réunion observe 46 m/m ; Vatomandry 49 m/m, le 28 janvier 1893 ; la Réunion 37 m/m, le 6 mars 1899 ; pendant le cyclone qui occasionna le naufrage du *Salazie*, 24 novembre 1912, le barographe descendit de 38 m/m ; Antalaha enregistre 33 m/m le 10 décembre 1902, 31 m/m le 1er avril 1905. Comme la valeur de la baisse barométrique est toujours en rapport direct avec la violence de la tempête, on peut se faire une idée de l'étendue des dégâts.

De même que la terre dans l'espace possède deux mouvements distincts, l'un de translation autour du soleil, l'autre de rotation sur elle-même en vingt-quatre heures, de même les cyclones ont deux mouvements, l'un de translation sur la surface du globe, l'autre de rotation autour du centre. Le mouvement de translation s'effectue suivant une forme plus ou moins parabolique qu'on appelle la trajectoire. Expliquons, d'après les météorologistes, comment, sous nos latitudes, cet immense système aérien se transporte tout d'abord dans la direction N.-E. à S.-W.

Les molécules d'air chaud de la zone centrale montent au-dessus des mers et de leur point d'origine à cause de leur faible densité. Comme tout corps terrestre, elles sont soumises au mouvement de rotation de la terre d'Occident en Orient. Arrivées à une certaine altitude, leur vitesse propre diminue, s'amoindrit sensiblement, car elles rencontrent sur leur chemin d'autres molécules de températures différentes possédant une vitesse plus grande. Elles éprouvent donc un retard sur ces dernières et aussi par rapport à la région inférieure qu'elles occupaient au début de leur ascension. Plus elles s'élèvent, et plus s'accentue le retard acquis d'est à ouest, sens opposé à celui de la rotation terrestre. Ajoutez à cette cause la tendance de l'air chaud et peu dense des

zones équatoriales à se diriger vers le pôle austral ; les molécules aériennes raréfiées de la région centrale du cyclone suivraient cette même route si nul obstacle n'entravait leur action. Mais, sollicitées simultanément par la composante est-ouest et par celle du sud, elles prendront la résultante de ces deux mouvements, à savoir de N.-E. à S.-W., dans la première branche de la trajectoire.

Lent dès le début, ce mouvement se propage avec une vitesse de 2 à 9 kilomètres à l'heure ; puis la dépression descend vers le S.-W. et augmente de vitesse : 10 à 20 kilomètres ; parvenue enfin dans les latitudes élevées et si aucun obstacle n'a paralysé ses forces vives, elle atteint de 20 à 33 kilomètres. On a même constaté en 1853, à Terre-Neuve, jusqu'à 90 kilomètres.

Pendant le cyclone du 10 au 12 décembre 1902 à Madagascar, la vitesse horaire de translation était de 20 kilomètres ; les 22 mars 1903 et 1er avril 1905, 10 kilomètres ; le 24 novembre 1912, de 12 à 15 kilomètres le jour et de 23 à 24 kilomètres la nuit.

Avant de décrire la deuxième branche de la trajectoire, donnons l'explication du deuxième mouvement de rotation du vent autour du centre. La vitesse et la pression extraordinaires qu'acquièrent les molécules d'air tourbillonnantes constituent l'ouragan proprement dit.

Ainsi que nous l'avons observé précédemment, les couches d'air extérieures à la dépression centrale affluent vers elle, afin de rétablir l'équilibre interrompu. Dans le cas où nulle force déviante ne les solliciterait en cours de route, les molécules se précipiteraient vers la région raréfiée. Pratiquement il n'en est pas ainsi. Les couches convergentes participent au mouvement de rotation de la terre, et ne prendront pas par conséquent la ligne droite. Suivant la loi de Ferrel, tout corps se mouvant sur la surface du globe est dévié à gauche dans l'hémisphère austral, l'observateur placé à l'Equateur et regardant la pôle Sud. Le tourbillon sera donc animé autour du centre d'un mouvement de rotation dans le sens direct, semblable à celui des aiguilles d'une montre. Ce mouvement affectera ou bien une forme circulaire ou quasi-circulaire, par exemple en spirale. Le premier cas se produit lorsque les deux forces centripète et centrifuge sont égales ; on le constate d'ordinaire dans la zone inférieure voisine du calme central et dans la région aérienne où flottent les nimbus et stratus. Mais, nous l'avons déjà fait remarquer, le centre de dépression se déplace, se dirige même sur un des côtés vers la molécule d'air qui vient combler le vide. D'une part, la force centripète diminue ; de l'autre, la force centrifuge augmente ; le mouvement radial l'emporte sur des espaces égaux en des temps égaux ; il s'en suit que les molécules éloignées de la zone centrale animée d'un mouvement de translation tournent autour d'elle sans l'atteindre, en décrivant une spirale. Dans les couches inférieures de l'atmosphère et dans la partie éloignée de l'ouragan, le vent de terre est dévié vers la gauche tout en conservant une composante centripète. L'angle de convergence égalerait de 120° à 130° avec le centre, comme nous le verrons plus loin.

La vitesse du vent autour d'un centre cyclonique varie aussi bien que la pression. Cette remarque se conçoit aisément. Tel cyclone aura conservé, lorsqu'il fond sur nous, toute son énergie initiale, tel autre commence à la perdre. L'un a pris naissance depuis peu non loin de Madagascar et n'a encore qu'un faible

diamètre, l'autre aborde le littoral après huit ou dix jours de marche à travers l'océan Indien, entraînant à sa suite d'immenses couches d'air qui se développent sur un rayon de 800 à 1 000 kilomètres. Suivant la vitesse du vent et l'éloignement de la station par rapport à la tempête, nous subissons ou bien un violent ouragan, ou bien un simple coup de vent, ou bien une faible dépression. Cette vitesse des couches aériennes se mesure à terre au moyen de l'anémomètre.

Indiquons quelques résultats obtenus en divers points du globe. Au cyclone du 29 avril 1892, dont nous avons déjà parlé, l'observatoire de Maurice enregistra, de 3 à 4 heures du soir, 191 kilomètres à l'heure. Celui de Manille, le 20 octobre 1882, observa près de 200 kilomètres à l'heure. L'observatoire de Bielaniska, en Bosnie-Herzégovine, le 1er avril 1898, releva 205 kilomètres. A Porto Rico, le 17 août 1899, vers 1 heure du soir, on constatait entre 190 et 220 kilomètres. A Point Reyes, 55 kilomètres Nord de San Francisco, le 13 mai 1902, la vitesse horaire du vent était de 163 kilomètres ; à certains moments 194 kilomètres. Les ailettes de l'instrument furent arrachées après 16 000 kilomètres enregistrés.

Nous regrettons de ne pouvoir fournir un seul résultat de vitesse dans nos stations malgaches visitées par les tempêtes malgré que nos postes météorologiques soient pourvus d'anémomètres. L'observatoire de Tananarive est le seul point où l'on enregistre méthodiquement cette donnée depuis 25 ans. Jusqu'ici, nous n'avons pas encore subi le passage d'un centre cyclonique proprement dit, mais nous nous sommes trouvés à 150 kilomètres nord d'une tempête qui ravagea Vatomandry, le 29 janvier 1893. Le baromètre descendit ici de 20 m/m au-dessous de la moyenne mensuelle ; la vitesse du vent fut seulement de 48 kilomètres à l'heure ; elle avait été beaucoup plus considérable pendant le cyclone du 29 février 1892, dont la trajectoire passa vers l'est de Mananjary ; nous observâmes 63 kilomètres. A ces deux époques, les dégâts matériels dans le plateau central furent peu importants, circonstance d'après laquelle on pourrait conclure que ces météores ne s'étendent guère en hauteur.

Nous connaissons la vitesse que peuvent acquérir les molécules aériennes dans une tempête, indiquons maintenant la circulation générale du vent au passage des ouragans dans la Grande Ile. Pendant le cyclone du 1er au 7 avril 1905, le vent formait autour de la dépression une immense spirale partant du sud de Madagascar, remontant le canal de Mozambique et aboutissant à Antalaha, lieu où passait le centre de la dépression. A mesure que la trajectoire s'avançait dans l'intérieur des terres, la spirale s'agrandissait ; enfin lorsque le tourbillon parvint vers Fort-Dauphin, le vent formait autour de Madagascar un circuit elliptique à peu près complet. Même circulation en spirale, pendant les cyclones du 27, 28 février 1906, du 1er au 4 avril 1911, du 26, 27 février 1913.

Terminons l'explication du mouvement d'inflexion et de translation qu'exécute le météore dans la deuxième partie de sa trajectoire.

On sait que la vitesse d'un point de l'Equateur égale 463 mètres à la seconde ; à 45° de latitude, elle diminuera évidemment de moitié, tandis qu'au pôle elle deviendra à peu près nulle. Or, pendant que le cyclone exécute la première partie de sa parabole

du N.-E. au S.-W., il rencontre sur son chemin des couches ayant des vitesses de translation d'ouest à est plus considérables que lui ; ces couches retardent sa résultante. A un moment donné, l'ouragan possède seulement comme force l'excès de calorique qui l'entraîne vers le pôle Sud ; sa vitesse de translation se ralentit ; il s'infléchit nécessairement. Soumis, comme toutes les molécules voisines, au mouvement terrestre d'ouest à est, il serait emporté dans cette direction si la composante sud ne restait constante. Il prend alors une direction intermédiaire de N.-W. à S.-E. dans la deuxième branche de sa trajectoire et semble même acquérir dans cette nouvelle voie une vitesse de translation plus considérable que dans la première (cyclones du 14 au 24 février 1897, 10-12 décembre 1902, 16-24 mars 1903, 17-23 mars 1905).

*
* *

Tout observateur attentif constate, durant le passage des tempêtes, de nombreuses propriétés spéciales à ce genre de phénomènes. Si elles apparaissent d'une manière transitoire, nous les recueillons avec soin et les soumettons à l'analyse scientifique. Si elles se reproduisent d'une manière constante, nous en concluons que le météore obéit à des lois physiques. C'est en groupant plusieurs de ces propriétés que l'ingénieur hollandais Buys-Ballot découvrit la loi dite *des tempêtes*, une des plus belles conquêtes scientifiques de ce siècle, disait M. Faye en 1875. Dans la deuxième partie de ce travail, nous allons énoncer ces règles et développer leur application à Madagascar spécialement.

1° Il existe une relation intime entre la direction du vent et la pression atmosphérique ; cette relation varie suivant que le cyclone exécute la première ou la deuxième partie de sa trajectoire et aussi suivant la distance de la station par rapport à la tempête. (a) *Station voisine du centre, première et deuxième partie de la trajectoire :* La loi peut se formuler ainsi : Face au vent ! étendez le bras gauche ; là se trouve sensiblement le centre du cyclone. Cette règle s'applique sous nos latitudes au seul bord voisin de la dépression centrale ; (b) *Station distante de 300, 400, 500 kilomètres ; mêmes parties de la trajectoire :* Face au vent ! étendez fortement le bras gauche en arrière ; la tempête se trouve dans cette direction, à 120° ou 130° à gauche de l'observateur. Les marins auront avantage à chercher dans ce rhumb quel est le point où le baromètre s'élève le plus, et à fuir de ce côté ; (c) *Station éloignée de 700, 800 kilomètres :* La loi devient incertaine, car on ne peut être assuré de se trouver dans la zone d'action du météore. A défaut d'indications, on se basera provisoirement sur la deuxième condition, sans y ajouter une foi absolue. Si le cyclone exécute la deuxième partie de sa trajectoire, le vent se dirige fréquemment vers l'ouragan.

2° La pression de l'air va en diminuant de la périphérie au centre ; par conséquent, toute station éloignée de la tempête constatera le phénomène de la marée barométrique diurne légèrement plus faible ; aussitôt qu'a lieu la plus forte baisse, on peut dire : nous nous trouvons au point le plus rapproché du centre.

3° *Passage du centre cyclonique sur la station.* — Lorsque le baromètre continue de baisser, et que le vent souffle violemment et invariablement de la même direction, le centre de l'ouragan

passera probablement sur la station. Dans ce cas, il est essentiel de prendre les précautions ordinaires de sûreté personnelle ; par exemple, fermer, assujettir portes, fenêtres, toits, afin de donner le moins de prise possible au vent etc. Après une accalmie plus ou moins longue, le baromètre remontera, les rafales reprendront avec une nouvelle énergie suivant une direction sensiblement opposée à la première ; puis elles diminueront d'intensité ; enfin, le temps s'améliorera.

4° *Direction générale des trajectoires.* — En traversant Madagascar et les mers avoisinantes, les cyclones exécutent une trajectoire assez régulière et semblable aux quatre types de la carte ci-jointe ; s'il est donc possible de savoir la position exacte du centre, on pourra sinon l'éviter, du moins en conclure sa marche ultérieure probable, à moins que la dépression ne se comble en route ou n'en rencontre une deuxième. Développons chacun de ces types principaux.

Type Ier. — L'ouragan pénètre d'abord dans le canal de Mozambique au nord de Diego ; il s'infléchit vers les parallèles 15° et 20°, traverse la région Sud de Morondava, le cap Saint-Vincent, Ihosy, Farafangana, puis se dirige vers le sud-est dans l'océan Indien. Ce type se distingue des autres cyclones par sa longue durée ; nous l'avons vu se prolonger pendant 17 jours consécutifs (31 janvier-16 février 1908). Il semblerait spécial au début de la saison pluvieuse ; il ne faut pas cependant généraliser l'application de cette remarque, car nous le retrouvons parfois en février et mars. Si l'on en juge d'après les observations faites à bord d'un bateau des Messageries Maritimes qui suivait à distance l'arrière du cyclone du 15 décembre 1905, ce météore aurait pris naissance dans le voisinage des îles Seychelles.

Deux circonstances accompagnent la tempête durant la deuxième partie de sa trajectoire. D'abord le mouvement de translation subit un retard accentué, 6 kilomètres à l'heure, en traversant le pays situé à l'Est de Tulear où la pluie est excessivement rare ; parfois même, la dépression se comble (15 28 décembre 1914). Si elle parvient jusqu'à la côte orientale vers Farafangana ou Fort-Dauphin, le baromètre baisse de 10 m/m., le vent souffle avec une force modérée, sans occasionner de dégâts. Il semblerait d'après ces faits que l'humidité et la condensation de la vapeur d'eau soient une condition *sine quâ non* de sa persistance, selon la théorie physique.

Ensuite, on a constaté à Tulear, aux deux cyclones du 29 janvier 1893 et 11 décembre 1902, une sécheresse anormale 54 : °/o et une température très élevée : 40° environ, avec vent brûlant, notait un consciencieux observateur. Cette anomalie thermique ne peut provenir ni de la compression ni de la vitesse de rotation des molécules aériennes puisqu'on faisait remarquer que les vents ordinaires de S.-W. ont une plus grande violence, mais plutôt d'un agrandissement démesuré de la zone centrale qui déverse ses couches chaudes avant de se désagréger entièrement.

On pourrait ranger dans le type Ier certains cyclones dont nous subissons une partie seulement de la deuxième branche. La première partie de la dépression aboutit probablement sur la côte orientale d'Afrique, entre Zanzibar et Mozambique, s'infléchit dans l'intérieur du continent, traverse le canal de Mozambique, aborde Madagascar entre Tulear et Morondava, pénètre dans le Sud de la

Grande Ile et rejoint l'océan Indien vers Fort-Dauphin. Tel est le cas des tempêtes survenues les 21-23 janvier 1907, 3-7 mars 1907, 21-27 février 1913, 21-23 janvier 1914.

Type 2. — Le type n° 2 a une certaine ressemblance avec le précédent. Il en diffère toutefois par les dimensions plus restreintes de la trajectoire, ensuite par son arrivée dans la région qui s'étend depuis Diego jusqu'à la baie d'Antongil. Dès qu'il aborde ces parages, le cyclone rencontre une zone de forêts dont l'humidité favorise et entretient la raréfaction centrale ; il s'infléchit dans le canal de Mozambique, à côté du cap Saint-André, du littoral et de Morondava, puis se dirige vers Fort-Dauphin et l'océan Indien. Sa durée est de 4 à 6 jours ; on remarque fréquemment cette marche des météores en février.

Type 3. — Le troisième type de trajectoire se présente vers la fin de la saison pluvieuse ; la tempête exécute alors son mouvement d'inflexion ou sur la côte orientale ou dans l'intérieur de Madagascar. Les 20, 21, 22, 23 février 1893, un cyclone passa au nord, à l'Ouest, puis au Sud de Tananarive ; la vitesse horaire du vent était relativement faible : 29 kilomètres. Les 22, 23, 24 mars 1903, l'ouragan qui fondit sur Vatomandry présenta plusieurs propriétés caractéristiques. Le centre de la dépression eut une durée exceptionnellement longue, de 4 heures du soir jusqu'à 10 heures de la nuit, avec chaleur intense nous écrivait un témoin ; particularité qui corrobore la théorie physique. Ensuite, il décrivit tout le long de la côte, depuis Vatomandry jusqu'à Fort-Dauphin, une trajectoire sinueuse. Les mouvements de translation et de rotation éprouvaient-ils une résistance en se heurtant aux arêtes faîtières et aux contreforts du plateau central ? L'explication du phénomène offre de sérieuses difficultés d'autant que nous le retrouvons en plein océan Indien, au cyclone du 24 au 28 novembre 1912, et qu'on signale aussi cette anomalie dans les îles Philippines.

Type 4. — Le type n° 4 représente les cyclones qui évoluent soit au nord, soit à l'ouest, soit au sud des îles Mascareignes et s'infléchissent non loin de la côte orientale de Madagascar ou près de Farafangana et de Fort-Dauphin. Ce cas se produirait en février et vers la fin de la saison pluvieuse. Quoique la trajectoire n'atteigne point le littoral, néanmoins les effets de la dépression sont redoutables à cause du mouvement lent de translation, des effets dévastateurs des rafales, et surtout à cause de l'envahissement des vagues de la mer dans les villes et villages, le long de la côte orientale.

* * *

En terminant cette étude sur les cyclones, qu'on nous permette d'exposer les avantages que nous retirerons de l'installation du futur poste radiotélégraphique de Tananarive au seul point de vue de la prévision du temps. Sans doute, les lignes aériennes et les câbles sous marins qui forment actuellement une chaîne de communication entre Tananarive, Tamatave, la Réunion, Maurice, Rodrigues, sur une longueur de 1.841 kilomètres, constituent une base d'observations très appréciable ; complétées avec les postes météorologiques établis dans la Grande Ile, elles nous renseignent assez utilement sur la circulation générale de l'atmosphère à Madagascar et dans son voisinage. Mais qui ne connaît la fragilité de ce système et ses fréquentes interruptions

l'époque des orages ! De plus, étant donnée la distance des stations les plus éloignées, il faut passer par des intermédiaires, d'où retard dans l'envoi et la réception des dépêches. La T. S. F. reçoit et annonce directement et par tous les temps, à des milliers de kilomètres, les dépressions signalées ; dès qu'un navire, un poste menacé demande un renseignement météorologique, on le lui transmet sans retard. Le jour où les îles Seychelles et leurs annexes situées vers l'est communiqueront avec Diego par les ondes hertziennes, nous serons prévenus des moindres perturbations survenues dans leur voisinage. Les navires munis de ces précieux instruments confirmeront, pendant la traversée dans la zone des calmes, les données fournies par les Seychelles, et indiqueront le développement, la direction des dépressions. D'autre part, du côté sud-est, les observatoires de Rodrigues, Maurice, la Réunion signaleront leur présence. Avec cette double ligne de communications et de renseignements dans le nord-est et le sud-est de Madagascar, nous ne serons plus surpris, comme au cyclone du 24 novembre 1912, par l'arrivée inopinée d'une tempête sur nos côtes ; nous connaîtrons à l'avance sa présence, sa direction. Des signaux conventionnels émis par les postes de T. S. F. indiqueront les positions géographiques de la dépression aux stations secondaires et aux navires qui connaîtront de cette manière où se trouve le danger.

ELIE COLIN.

Les dépressions lacustres du Mangoro, de l'Alaotra, de l'Ankaizina et les mouvements récents du versant est et du nord de l'île

Baron a le premier signalé les immenses dépressions et dépôts lacustres que l'on trouve au nord et à l'est de Tananarive, entre le confluent de l'Onive et du Mangoro et le massif du mont Tsaratanana. Je ne reviendrai sur son étude que pour préciser quelques points de détail sur certaines de ces cuvettes que j'ai eu l'occasion de visiter dernièrement et essayer de tirer de l'ensemble des données acquises quelques indications sur la genèse de ces anciens lacs.

Ancien lac du Mangoro (Voir coupe). — Cet ancien lac, aujourd'hui totalement à sec, n'atteignait pas les dimensions que lui a données Baron. Il ne communiquait pas notamment avec la dépression du lac Alaotra, dont le séparait un seuil, large de 30 kilomètres et dépassant de 140 mètres la plus haute altitude des terrains du Mangoro. Mais ses dimensions n'en étaient pas moins considérables et il devait avoir près de 40.000 hectares de superficie.

Ses limites sont encore très nettes :

A l'ouest, d'Anosibe à Mandialaza, ses rives suivaient la base du ressaut oriental des hauts plateaux, puis de Mandialaza prenaient une direction nord-est pour aboutir à Amboasary, aux environs duquel se trouve son extrémité nord. Sur tous les bords ouest et nord-ouest, le lac avait des rives très sinueuses et ses eaux (et par suite leurs dépôts) ont envahi manifestement toutes les vallées *préexistantes* de ce versant. A l'est, ses rives étaient bien plus rectilignes ; elles passaient près de Marovoay, de Moramanga, pour aboutir à Anosibe où se trouvait l'extrémité sud.

Sa forme générale était allongée dans la direction nord-sud et sa largeur ne dépassait pas 20 à 25 kilomètres. Il était parsemé de nombreux îlots et une chaîne de collines parallèles au lit actuel du Mangoro devait le couper presque en deux à hauteur de Moramanga. Cette chaîne de collines, très peu saillantes, que l'on voit maintenant sur la rive gauche du fleuve, a pu même, à un certain moment, isoler un autre lac à l'ouest, que j'appellerai le lac d'Anjiro, car les terrasses lacustres des environs de cette localité sont à une altitude supérieure, trop élevée, pour avoir pu être déposées par la même nappe d'eau.

Dans les environs d'Anjiro on trouve aussi des alluvions aurifères placées sous les dépôts lacustres, fait qui confirme très nettement l'envahissement des vallées des versants ouest et nord-ouest par les eaux du lac et leurs dépôts, envahissement d'ailleurs manifeste.

Les vallons du versant est, au contraire, n'ont pas été envahis par ces dépôts et, par suite, leur formation est certainement postérieure.

La puissance des alluvions lacustres du Mangoro ne semble pas dépasser 20 mètres en moyenne ; néanmoins, dans certaines

dépressions, on peut les observer avec une épaisseur de 40 mètres et même davantage. L'altitude supérieure de la plupart des terrasses est très constante : 760 mètres. Pourtant l'on observe aussi, surtout vers le milieu du lac, et dans une direction presque parallèle à celle du Mangoro, des terrasses dépassant ce niveau de 8 à 10 mètres. Elles ne me semblent être que des bancs de sable et indiquer nettement que le déversoir du lac s'est approfondi avant que les dépôts eussent comblé entièrement la dépression.

Il est parfois difficile d'attribuer, aux dépôts lacustres ou au cristallin, certaines collines plates que l'on observe dans cette dépression, faute de coupe naturelle suffisamment nette. Dans ce cas, la présence de fragments de latérite durcie résultant de la transformation d'une roche feldspathique permet immédiatement de distinguer les co lines de latérite cristalline de celles constituées par les dépôts lacustres.

Les alluvions nettement lacustres reposent sur *des gneiss très décomposés en latérite* contenant les mêmes fragments de latérite durcie.

Les restes fossiles, dans ces dépôts lacustres, sont excessivement rares. Il existe pourtant près de Moramanga, dans les parties les plus supérieures et partant les plus récentes de ces dépôts, un gisement assez riche de limonite à empreintes végétales. Ces empreintes sont malheureusement peu déterminables, mais ce sont manifestement des restes de dicotylédones appartenant à des espèces très voisines, sinon identiques, à celles qui vivent encore actuellement dans la région. Ailleurs, on ne trouve des restes fossiles qu'aux environs des estuaires des anciens tributaires du lac ; ce sont presque exclusivement des fragments de bois encore plus mal conservés.

Les gneiss qui forment le soubassement et les bords de la cuvette sont orientés à peu près dans le même sens que la dépression, c'est-à-dire nord ou nord 10° est. Leur inclinaison varie de la verticale à 45°, mais ils plongent toujours constamment vers l'ouest. Ils sont constitués par de la roche vive dressée en falaise abrupte sur le bord ouest, et sont très décomposés, au contraire, en latérite, au-dessous des alluvions lacustres, dans les îlots, sur la chaîne de collines de la rive gauche du Mangoro et sur la rive est.

Des roches éruptives en dykes s'observent sur les rives ouest et est, ce sont des diabases (Lacroix) ; on en observe aussi sur les petites collines de la rive gauche du Mangoro, mais elles sont beaucoup plus anciennes, très décomposées et, par suite, n'ont pu être déterminées.

De cette rapide étude nous retiendrons seulement les points suivants :

1° L'envahissement, par les dépôts lacustres, de vallées préexistantes, mais identiques aux vallées actuelles, sur les versants ouest et nord-ouest de l'ancien lac ;

2° La postériorité, par rapport aux dépôts lacustres, des vallées du versant est ;

3° Le caractère récent des fossiles de Moramanga, fossiles, il est vrai, trouvés à la partie la plus supérieure des dépôts lacustres ;

4° Le pendage identique des gneiss sur les deux versants et dans le milieu de la dépression ;

5° La décomposition en latérite des gneiss dans la dépression et sur le versant est (ces mêmes roches étant vives, non décomposées et formant falaise abrupte sur le versant ouest) ;

6° La présence de diabase en dykes sur les versants ouest et est et d'une roche éruptive plus ancienne au milieu de la dépression.

Nous pouvons d'ores et déjà conclure de ces faits :

1° Que les mouvements tectoniques dont la région du Mangoro a été le théâtre sont très complexes et se sont produits à des intervalles séparés par des périodes géologiques ;

2° Que la vallée du Mangoro n'est pas un anticlinal à voûte effondrée, comme le croyait Baron, mais plutôt un pli hercynien couché, faillé en fosses postérieurement (âge de la venne des diabases) ;

3° Que les failles précédentes ont rejoué postérieurement encore, puisque d'une part, les roches vives du ressaut oriental des hauts plateaux, sa forme abrupte et rectiligne, la conservation des vallées qui, en descendant, donnent à cet accident orogénique un âge relativement récent et que, d'autre part, le comblement de ces vallées par les dépôts lacustres lui donne une date antérieure à celle de la formation du lac ;

4° Que le lac du Mangoro a une origine toute tectonique ;

5° Que le mouvement qui a causé la formation du lac est tout récent, fait prouvé par : *a)* la fraicheur de dépôts ; *b)* leur présence dans d'anciennes vallées encore arrosées par des cours d'eau qui n'ont pas encore eu le temps de les déblayer ; *c)* les fossiles de Moramanga ;

6° Que ce mouvement ne peut-être qu'un mouvement vertical d'exhaussement du versant est par rapport au versant ouest, mouvement d'ailleurs de faible amplitude ; seul, du moins, un mouvement en ce sens permet d'expliquer d'une manière satisfaisante le comblement des vallées du versant ouest par les dépôts lacustres et la postériorité par rapport à ces mêmes dépôts des vallées du versant est.

Nous verrons plus loin que ces vues d'ensemble sont confirmées par l'examen d'autres dépressions dans le nord de l'île.

Lac Alaotra. — N'ayant visité avec quelque détail que le sud et l'est de cette dépression lacustre, d'ailleurs mieux connue que celle du Mangoro, nous n'en dirons que quelques mots, renvoyant pour le surplus à l'étude de Baron (*Antananarivo Annual*, tome III, pp. 264-266).

Au sud, les limites de la dépression lacustre n'ont pas dépassé Mahatsinjo et Andasibe et encore n'atteignent-elles ces points que parce que l'ancienne nappe d'eau avait envahi les deux vallées du Sahabe et du Sahatelo. Si on ne tient pas compte de ces baies très profondes et de quelques autres de moindre importance, les limites passaient même non loin de Manakambahiny et d'Ambatondrazaka. Cette dépression, même au moment de ses plus hautes eaux, n'était point unie à celle du Mangoro, mais il n'en est pas moins vrai que c'est le même mouvement orogénique qui les a fait naitre.

L'altitude supérieure des terrasses réellement lacustres est à un niveau très constant et très voisin de celui des terrasses du Mangoro (770). On trouve pourtant des dépôts alluvionnaires plus élevés, mais ces dépôts ne nous paraissent être que les deltas lacustres des tributaires de l'ancien lac, car ces alluvions sont

constituées par des matériaux plus gros, à stratification parfois enchevêtrée. Ce sont ces deltas et, peut-être aussi des terrasses d'autres lacs, de formation analogue mais, situés à des altitudes plus grandes, qui ont amené Baron à donner à l'ancien lac Alaotra des profondeurs et des dimensions peut-être exagérées.

Comme le lac du Mangoro, l'ancien lac Alaotra a comblé de ses dépôts les vallées des rivières qui coulaient sur son emplacement au sud et à l'ouest, comme lui aussi, les vallées de son versant est sont postérieures aux dépôts lacustres. Comme sur le Mangoro, encore, on trouve le même pendage dans les gneiss vers les rives est et ouest et les mêmes intrusions de diabases et de gabbro ; mais, en outre, on observe sur la rive est du lac actuel, tout près de collines gneissiques très latéritisées, des gneiss, non décomposés, alignés dans la direction de la dépression et formant un alignement de plusieurs kilomètres ; roches vives qui n'ont pu être amenées au jour que par un mouvement très récent (1). Ceci vient encore confirmer que ces dépressions ont bien été causées par un léger mouvement des rives est par rapport au versant ouest, fait si nettement mis en lumière par l'envahissement par les dépôts lacustres des vallées du versant ouest et, la postériorité des vallées de l'autre rive.

Une coupe de l'Alaotra à Fenerive (voir coupe) montre une partie surélevée, dont un léger mouvement vertical a formé les dépressions de l'Alaotra et du Mangoro, et une région effondrée avoisinant la côte. Nous n'avons aucune preuve que l'effondrement de cette dernière ait été contemporain du mouvement de la première. Cet effondrement est peut-être beaucoup plus ancien. Cette région côtière a sûrement été ébranlée avant la venue des diabases, si abondantes dans cette région, et cette venue éruptive générale sur la côte Est, a certainement été une conséquence de ces premiers mouvements. Mais ces diabases, qui sont disposées cahotiquement au milieu du cristallin multibrisé, semblent avoir été affectées ellesmêmes par l'effondrement, qui serait ainsi postérieur à leur venue.

Nous venons de dire que cette venue si remarquable de diabase est générale sur la côte Est. Aux environs de Fenerive et plus au nord jusqu'à Mananara, il y a autant d'affleurements de diabase que d'affleurements de roches cristallines. Au sud d'Andovoranto, elles sont bien plus abondantes encore et constituent toute la région côtière. Sur le Sakaleona et la Sahavelo, leur venue pourrait être approximativement datée et cette date serait précieuse au point de vue qui nous occupe. Il nous a paru, en effet, que les sédiments d'âge campanien de Fanivelona reposaient sur ces diabases, mais cette observation demande encore confirmation.

Autres cuvettes lacustres du nord. — Les cuvettes lacustres de Mangindrano, de Bealalana et de Marisolena, dans l'Ankaizina, ont beaucoup d'analogie avec les deux précédentes, mais elles sont à une altitude supérieure (1.100 mètres) et leurs dépôts bien moins érosés, par suite, indiquent qu'elles sont peut-être encore plus récentes. Leurs déversoirs sont situés sur le versant occidental de l'île. Elles sont totalement comblées par des dépôts lacustres.

---

(1) L'apparition brusque de la roche vive, dans une région très latérisée, sur un alignement, indique presque toujours une faille récente, sauf au cas, bien entendu, où la nature particulière de la roche explique pourquoi elle ne s'est pas décomposée comme les roches avoisinantes.

Ici d'ailleurs, il n'est pas très certain que ces cuvettes doivent leur formation à des mouvements tectoniques analogues à ceux que nous venons d'entrevoir à propos des dépressions de l'Alaotra et du Mangoro. Je n'ai pu, du moins, observer aucune trace de mouvement de ce genre. D'après leurs formes, on dirait des cuvettes d'effondrement grossièrement circulaires, mais presque tous les vallons de leurs versants sont comblés d'alluvions, et les gneiss de leurs rives sont toujours profondément décomposés en latérite, et ces faits, joints au caractère très récent des dépôts, rendent inacceptable cette hypothèse. Peut-être devra-t-on rechercher l'origine de ces dépressions dans les phénomènes volcaniques encore très peu connus, dont cette région a été le théâtre. Les coulées basaltiques, les anciens volcans sont nombreux aux alentours de ces dépressions, surtout à l'est, et il est possible qu'une accumulation de matières volcaniques ait comblé la ou les vallées qui drainaient jadis, vers l'est, les eaux de ces régions. Un tel comblement aurait tout naturellement provoqué l'inondation du ou des bassins supérieurs de ces rivières, et les eaux, arrivées à un certain niveau, se seraient ensuite écoulées vers l'ouest. De pareils faits n'ont rien d'extraordinaire dans le centre de l'île, où les limites des deux versants sont souvent fort indécises.

D'autres cuvettes, d'âge beaucoup plus ancien que les précédentes, semblent bien être de réelles cuvettes d'effondrement. Les dépressions de cette sorte sont très nombreuses dans le nord du massif central, entre Tananarive et le mont Tsaratanana, mais je ne citerai ici que celles d'Andriba, de Lanihay, du haut Bemarivo (N.-E.), du haut Andromenga et du haut Lokoho (Ankay be), que j'ai plus particulièrement visitées. Toutes ces cuvettes ont des caractères communs. On n'y voit pas de dépôts lacustres, soit par suite de l'érosion, soit qu'elles n'aient jamais été occupées par une nappe d'eau. Elles sont grossièrement circulaires dans leurs contours. Elles sont toujours entourées de montagnes abruptes montrant des parois de roches vives et leur fond est constitué par une multitude de collines arrondies (1) dont les roches constitutives sont toujours très décomposées en latérite. Il y a toujours de grandes anomalies de pendage entre le cristallin qui constitue ce fond et celui qui constitue leurs parois. Parfois même ces roches cristallines diffèrent considérablement ; en général, les roches de parois semblent être plus métamorphisées, c'est-à-dire d'origine plus profonde que les roches du fond.

Il est trop difficile de trouver dans le cristallin de Madagascar des couches certaines de repère pour que l'on puisse s'assurer que ces cirques sont bien, en réalité, des cuvettes d'effondrement. J'ai cru pourtant avoir obtenu cette preuve dans la cuvette de Lanihay, que traverse maintenant le Bemarivo (du N.-O.). Les parois de cette cuvette (plateaux d'Analamahitso et d'Amberimay) sont constituées par des gneiss granitoïdes durs, formant tout autour de la pseudo-plaine des parois presque verticales. Au-dessus de ces gneiss on en observe d'autres plus fissiles, que surmontent des alluvions anciennes à bois silicifiés (2), puis des basaltes et, enfin,

(1) Caractère habituel de la région littorale effondrée de l'est.

(2) Le seul gisement fossilifère préquaternaire que je connaisse sur le cristallin du centre.

des alluvions lacustres. On ne retrouve pas cette formation dans la plaine qui est formée, comme toujours, par un grand nombre de petites collines arrondies, constituées de latérite provenant de la décomposition de roches cristallophylliennes, mais j'y ai trouvé pourtant quelques fragments de bois silicifié et je me suis demandé si ces fragments n'étaient pas les restes des terrains que l'on retrouve au-dessus des gneiss de l'Amberimay et de l'Analamaitso, terrains que l'érosion aurait, là, totalement enlevés. Il est beaucoup plus probable que ces fragments de bois silicifié avaient été amenés dans la plaine par les nombreux torrents qui descendent des parois du cirque.

Ces cuvettes d'effondrement paraissent être localisées sur le cristallin entre Tananarive, Andriba, le lac Alaotra, Vohemar et le mont Tsaratanana, autrement dit, dans cette partie du centre de l'île ou le plateau central ne semble plus exister qu'à l'état de restes isolés, à l'état de lambeaux plus ou moins étendus, séparés entre eux par de profondes dépressions.

Les conclusions, que nous essaierons de tirer de cet ensemble de faits (1), seront simplement les suivantes :

1° L'histoire des failles et de l'effondrement de l'est est très complexe. Elle a été très longue et a duré pendant des périodes géologiques ;

2° L'absence, ou la rareté, de documents chronologiques (fossiles et terrains sédimentaires) nous empêche, pour le moment, de mettre de l'ordre dans cette histoire et de dater les principales phases de mouvements tectoniques qui ont affecté cette région de l'île ;

3° Il est néanmoins très-probable, qu'avant le Trias, tout au moins, et peut-être jusqu'au crétacé, le versant est de l'île, ainsi que les terres qui s'étendaient très probablement bien plus à l'est, étaient constituées par des plis déversés vers l'est, d'âge probablement hercynien, plis dont les racines sont encore visibles, dans le centre, au sud de Tananarive ;

4° Toute cette région orientale s'est probablement d'abord faillée en escalier, puis s'est effondrée en grande partie ;

5° Dans les parties encore visibles de cette région il est possible de distinguer deux zones différentes :

A. — Une zone côtière d'effondrement ;

B. — Une zone faillée en escalier à l'ouest de la précédente

---

(1) J'ajouterai encore les deux suivants, bien qu'ils ne semblent avoir que peu de rapports avec les précédents :

1° On trouve entre Antalaha et Sambava une série d'anciens cônes basaltiques très dégradés et qui doivent être classés parmi les plus anciens des appareils volcaniques de surface que l'on puisse observer dans l'île. Ces volcans paraissent être bien postérieurs aux diabases voisines. Ils semblent s'être affaisés depuis leur formation, avec la région avoisinante, car quelques-uns de ces appareils sont maintenant cachés sous les flots et la mer envahit les dépressions cratériformes des plus occidentaux ;

2° La vallée du Sambirano, la plaine du même nom et les petites vallées tributaires sont des vallées comblées, c'est-à-dire qu'elles étaient, à une époque récente, à une altitude supérieure, mais qu'un léger affaissement les a forcées à se combler d'apports alluvionnaires. L'aspect de la plaine du Sambirano est très typique à cet égard, avec ses sommets de pics aigues émergeant à peine d'une mer d'alluvions récentes, qui semble les avoir enlisés.

région de l'Alaotra et du Mangoro, première et seconde falaise des prospecteurs) ;

6° La zone effondrée a été le théâtre d'une venue considérable de diabases. La venue de ces diabases a été, peut-être, antérieure à l'effondrement et aux dépôts des sédiments campaniens de l'est ;

7° Les bandes de la zone faillée en escalier ont probablement joué plusieurs fois dans des sens divers. Le dernier, le plus récent de ces mouvements, a été la cause de la formation des lacs de l'Alaotra et du Mangoro ;

8° Ces mouvements de l'est semblent avoir eu leur contre-coup sur le cristallin des parties nord du centre qui paraît s'être effondré partiellement en cuvettes.

PERRIER DE LA BATHIE.

TABLE DES MATIÈRES

1er FASCICULE

Pages

Composition du bureau 2
Liste des membres de l'Académie Malgache 3
Compte rendu des séances 6
Premier chapitre des « Tantaran' ny Andriana », traduit et annoté par M. Colançon 21
De quelques « solo » célèbres en Imerina et culte religieux de certains rois, par G. Fontoynont 115
Voyage dans le Sud et dans l'intérieur des terres et particulièrement au pays d'Hancove (janvier à décembre 1877), par Mayeur (relations rédigées par Barthélemy de Froberville) 139
Du « relatif » en malgache, par M. Hugues Berthier 177
Participe circonstanciel, par le R. P. Caussèque 181
Note sur les destins des quatre éléments, par M. Hugues Berthier 185
Note sur un manuscrit arabico-malgache sur peau de bœuf conservé à Mahatsara, par M. Charles Renel 187
Note sur l'emploi de l'écriture arabe à Madagascar, par M. G. Mondain 189
Note sur le gisement de subfossiles d'Antsiravazo (Antsirabe), par M. Perrier de la Bathie 199
La pression atmosphérique à Madagascar, par le R. P. Elie Colin 203
Variations accidentelles de pression atmosphérique. — Les cyclones à Madagascar, par le R. P. Elie Colin 217
Les dépressions lacustres du Mangoro, de l'Alaotra, de l'Ankaizina et les mouvements récents du versant est et du nord de l'île, par M. Perrier de la Bathie 227

Tananarive. — Imprimerie officielle. — 7-1915

BULLETIN

DE

L'ACADEMIE MALGACHE

ANNÉE 1913

VOLUME XII (Deuxième Partie)

BULLETIN de L'ACADÉMIE MALGACHE

Fondée le 23 Janvier 1902
à Tananarive
par M. le Gouverneur Général GALLIENI

Philologie — Ethnographie
Histoire — Croyances — Traditions — Légendes
Institutions politiques et sociales
Lois et coutumes
Paléontologie — Sciences naturelles

TANANARIVE
Imprimerie G. PITOT & Cie

1930

Industrie ancienne des objets en pierre de Vohemar

par MM. Mouren et Rouaix

Pour plus de clarté nous avons groupé nos observations sous les paragraphes suivants :

I. — Cimetière d'Ankiekaratsy à Vohemar.

II. — Fouilles des Ratsikajes aux environs de Vohemar.

III. — Ebauches de marmites en pierre taillée.

IV. — Marmites en pierre taillée et polie.

V. — Sculptures diverses existant en plusieurs points de la province.

VI. — Dispersion en divers villages du nord de Madagascar de débris de marmites en pierre taillée.

VII. — Légendes indigènes ayant trait aux Ratsikajes.

VIII. — Rapprochements à faire entre les manifestations sculpturales signalées dans le sud et dans l'ouest.

I. — Cimetière d'Ankiekaratsy à Vohemar

On connaît depuis longtemps à Vohemar l'existence de très nombreuses tombes réparties un peu partout en divers points de la ville, mais réunies cependant en plus grand nombre, jusqu'à constituer un véritable cimetière que ne revendiquent ni les Indiens ni les indigènes établis dans la région, à l'emplacement de la concession Frager, au lieu dit pointe des filaos ou Ankiekaratsy.

Quelques-unes de ces tombes ont été fouillées il y a plusieurs années par M. Morin, alors receveur des postes, et divers objets avaient été trouvés au cours de ces fouilles. Parmi ces objets, il convient de signaler des marmites creusées dans une pierre spéciale, des assiettes chinoises, des verroteries, des bracelets en cuivre et en argent, ainsi que des sabres.

Les marmites en pierre avec couvercle, anses et pieds, rappelant en tous points la forme des marmites en fonte d'usage courant, attirèrent particulièrement l'attention, mais ne connaissant pas l'existence de la pierre dans laquelle elles étaient creusées dans les environs immédiats de Vohemar, on supposa, étant donné leur cœxistence avec les objets signalés plus haut, qu'elles avaient été apportées par boutres et l'on ne chercha pas plus loin.

Or la découverte d'ébauches de marmites en pierre que nous avions faite en novembre sur les « Vovys Ratsikajes », et dont il sera parlé plus loin, imposait immédiatement un rapprochement entre les auteurs de ces « *Vovys* » (fouilles, excavations, puits) situés à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Vohemar et les habitants primitifs de la ville.

Partant de cette idée, nous avons visité le cimetière d'Ankiekaratsy fin décembre 1912.

Les tombes s'y trouvent groupées par trois, quatre ou cinq en divers points, formant de petites éminences au milieu d'une plaine de plusieurs hectares de superficie. Les tombes sont indiquées sur ces tertres par des dalles constituées par une sorte de grès calcaire d'origine récente, placées de champ, sans orientation bien déterminée.

Nous avons fouillé une de ces tombes à la profondeur de 1 m. 10, nous avons trouvé un squelette parfaitement conservé dont nous avons mis de côté : le crâne, un bras, une jambe et une partie du bassin, espérant que ces éléments seraient suffisants pour une première estimation ethnographique.

Nous n'avons trouvé dans cette tombe aucun des objets que l'on signale avoir été trouvés dans les fouilles antérieures mais qui, du reste, au dire de l'indigène Augustin, employé de la maison Frager, ayant accompagné M. Morin lors des premières recherches, n'auraient pas été elles-mêmes toutes fructueuses.

Le squelette était placé sur le côté droit, le bras droit en avant, le bras gauche en arrière, les jambes croisées, avec un léger affaissement de la cage thoracique. Le corps semble avoir été enfoui directement dans le sable, sans interposition de natte ou de tissu quelconque car nous n'avons trouvé aucun débris attribuable à un suaire.

Des recherches méthodiques entreprises, soit dans la partie partiellement explorée de la concession Frager, soit plutôt dans la forêt qui la borde à l'ouest, conduiraient sans doute à des résultats intéressants. Hypothétiquement, il serait peut-être possible d'y reconnaître, par la richesse plus ou moins grande des objets enfouis, des distributions par clans ou par familles, en un mot, d'établir peut-être quelques points de repère qui permettraient d'éclairer quelque peu l'origine de ces premiers occupants de Vohemar.

II. — Fouilles des Ratsikajes aux environs de Vohemar

Les « Vovys Ratsikajes » visités par nous se trouvent à l'ouest de Vohemar, aux points figurés approximativement sur le croquis ci-joint et peuvent être divisés en trois groupes :

a) La fouille de Malzavila ;
b) La fouille d'Analafiena ;
c) Les fouilles d'Ankorimpa.

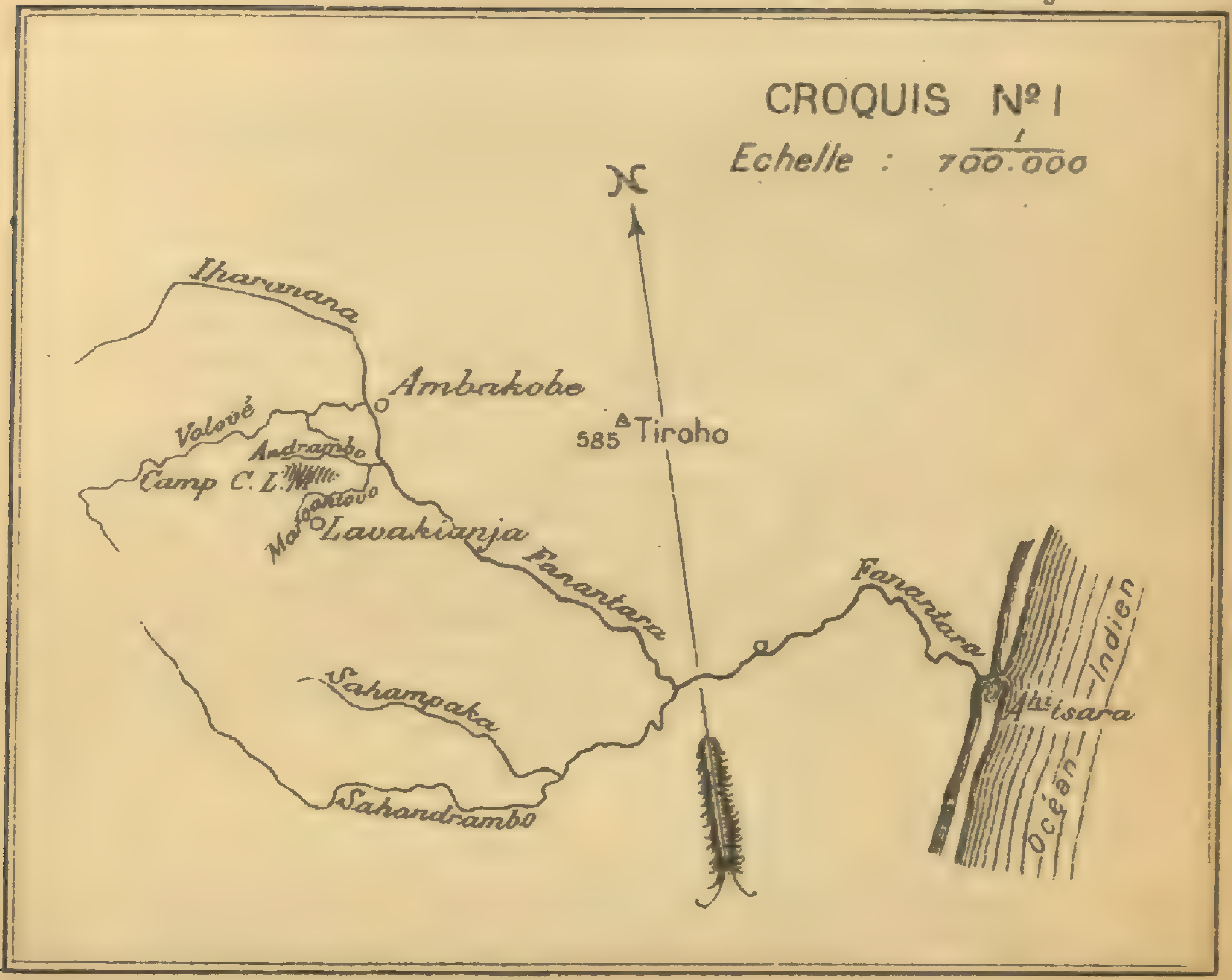
CROQUIS Nº I
Echelle : 1/700.000
N
Ambakobe
585 Tiroho
Volové
Andrambo
Camp C.L.M.
Lavakianja
Fanantara
Fanantara
Sahampaka
Sahandrambo
Ahitsara
Océan Indien

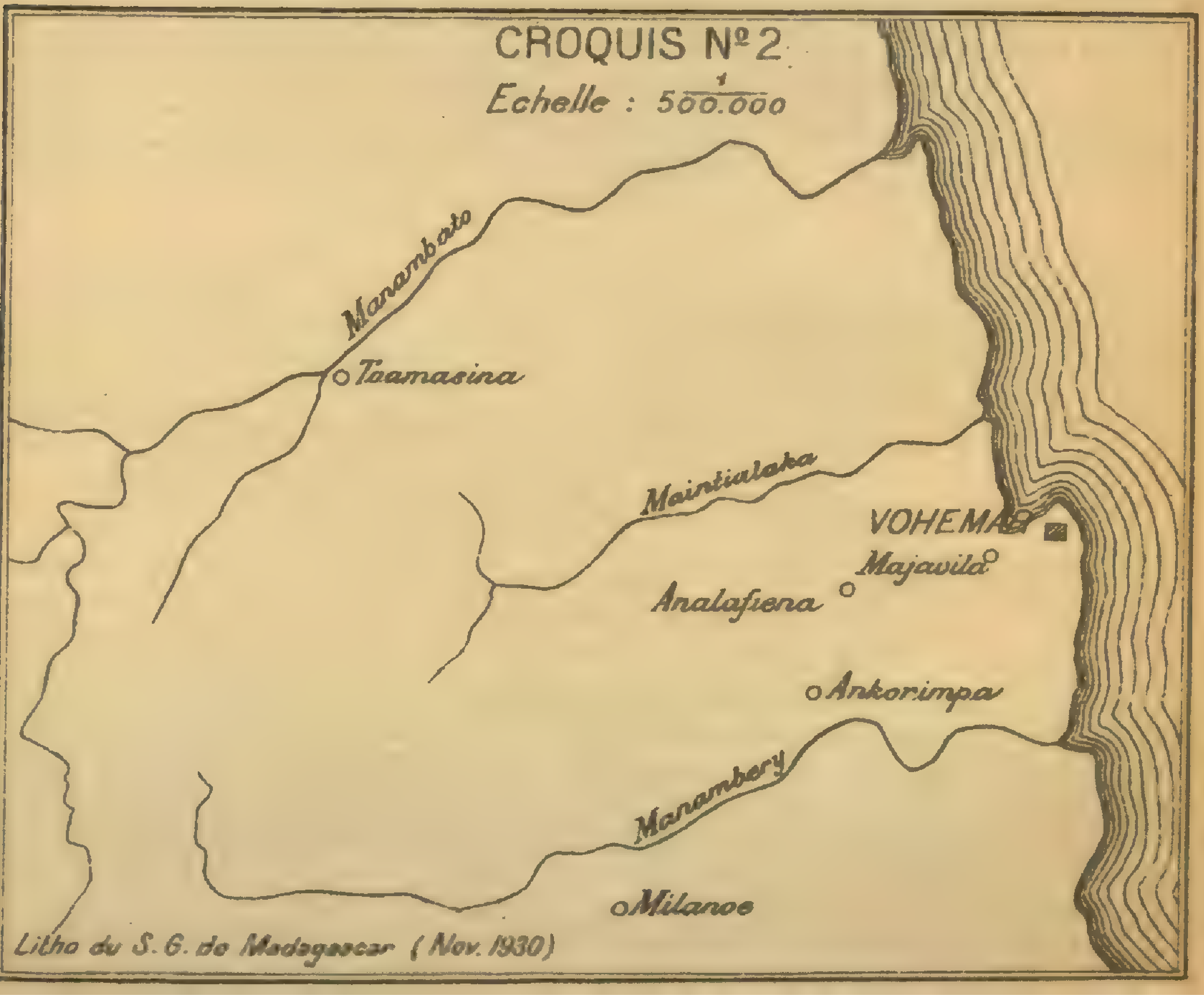
CROQUIS Nº 2
Echelle : 1/500.000
Manambato
Tsamasina
Maintialaka
VOHEMAR
Majavila
Analafiena
Ankorimpa
Manambery
Milanoe
Litho du S.G. de Madagascar (Nov. 1930)

Il existerait en outre un grattage superficiel que nous n'avons pas visité dans la vallée du Bemanevika, affluent de droite du Manambato, aux environs du village de Toamasina.

Toutes ces fouilles ont le caractère commun d'avoir été effectuées sur des pointements d'une roche spéciale, toujours la même, semblant uniquement constituée par des paquets de chlorite, d'avoir été faites avec rejet des déblais sur les bords immédiats, c'est-à-dire sans transport, et d'affecter vaguement la forme d'appareils volcaniques très réduits avec, semblerait-il, un égueulement latéral ayant facilité la sortie des produits abattus.

Ces roches vertes sont situées en bordure d'un massif de quartzites et forment des îlots extrêmement localisés, qui ont été recherchés avec un soin tout particulier : les affleurements, en effet, dans la zone explorée par nous, sont au plus de quelques dizaines de mètres carrés, sauf à Ankorimpa, où l'affleurement est réparti sur une surface de 1 hectare environ et où les fouilles sont de beaucoup les plus importantes.

La légende malgache fait des « Vovys Ratsikajes » des habitations, la confusion provient sans doute du grand nombre de marmites en pierre taillée que l'on trouve mélangées aux déblais, mais, en réalité, ces fouilles étaient des carrières et des ateliers où étaient dégrossis et façonnés les bloc extraits comme il sera expliqué.

a) *Fouille de Malzavila.* — Cette fouille se trouve à peu de distance du croisement de la route charretière allant d'Analafiena au Mantialaka avec un sentier formant raccourci pour se rendre d'Analafiena à Vohemar. Elle est peu importante et n'a donné lieu qu'à un mouvement de quelques mètres cubes, probablement à cause de la qualité inférieure de la pierre qui paraît être plus ferrugineuse qu'à Analafiena ou Ankorimpa.

b) *Fouille d'Analafiena.* — Elle est située à deux heures de marche environ dans le sud du village d'Analafiena, au milieu d'une plaine faiblement ondulée. De forme circulaire, elle mesure environ 15 mètres de diamètre avec une profondeur de 2 mètres. Les déblais forment autour du trou un bourrelet de 2 mètres de hauteur sur 3 mètres de largeur à la base, ce qui, en faisant la part du tassement et du remblaiement partiel, conduit à évaluer l'extraction, en ce point, à plus de 500 mètres cubes. Dans le voisinage immédiat de ce chantier, un grattage tout à fait superficiel a été effectué sur le même affleurement.

c) *Fouilles d'Ankorimpa.* — Elles sont situées dans le sud, à trois heures de marche environ de la fouille d'Analafiena ; elles se trouvent d'autre part dans la large vallée du Manambery, à deux heures environ dans l'est du village d'Ankorimpa. Elles comprennent cinq excavations juxtaposées par groupes

de deux et de trois sur deux mamelons contigus dominant une plaine basse inondée pendant plusieurs mois de l'année. Ces fouilles attestent un déblai de plusieurs milliers de mètres cubes.

L'intérêt de ces « Vovys Ratsikajes » réside moins dans l'importance des carrières qui témoignent d'une activité somme toute assez limitée que dans le fait de la recherche systématique d'une roche de composition déterminée en vue d'usages déterminés ; cependant leur reprise permettrait peut-être de retrouver quelques objets usuels ou quelques outils égarés au cours du travail et, par là, méritant de retenir l'attention.

III. — Marmites en pierre taillée

Les déblais des « Vovys Ratsikajes » abondent en débris de marmites en pierre taillée, qui, rebutées par les ouvriers pour une cause ou pour une autre, permettent, par le rapprochement de ces débris figurant le même objet aux divers stades de sa fabrication, de se rendre facilement compte de la méthode de travail.

Le point de départ pour la fabrication d'une marmite de 28 centimètres de diamètre était un bloc cylindrique ou mieux légèrement tronconique ayant une hauteur un peu supérieure au diamètre. La forme cylindrique du bloc était obtenue par coups de burin longitudinaux dant la trace est parfaitement visible sur les ébauches. Sur la face supérieure, dressée et presque polie, on traçait ensuite un cercle de manière à réserver un anneau de 2 centimètres d'épaisseur destiné à constituer la paroi, puis il était procédé au creusement du corps de marmite proprement dit.

A cet effet, la matière était enlevée à l'intérieur du cercle dont il vient d'être parlé par des coups de burin successifs, de manière à réserver au centre et jusqu'à la fin du travail une sorte de champignon matérialisant l'axe de la pièce. Par cet artifice, l'ouvrier pouvait à chaque instant se rendre compte de la régularité de son œuvre par le report pur et simple de son compas ou de son trusquin au centre du cercle primitif. Le creusement du corps de marmite terminé, il était procédé à la confection des pieds. Pour cela, le cercle de la base inférieure était divisé suivant un hexagone et des rainures étaient creusées le long des génératrices passant par les sommets de cet hexagone. Ces rainures étaient poussées jusqu'au centre du bloc et sur les deux tiers environ de la hauteur. On obtenait de la sorte six piliers que l'on faisait ensuite sauter de deux en deux, de manière à ne plus avoir que trois pieds à 120° l'un de l'autre. Le dessous du corps de marmite proprement dit était raccordé aux parois par un chanfrein à 45°.

Pour la fabrication des couvercles, le point de départ était un bloc de forme conique et non plus tronconique ou cylindri-

1.2.3.4 *Diverses phases de la fabrication d'une marmite et de son couvercle* 5. *Aspect de la marmite achevée*
6 *Fabrication simultanée de deux marmites taillées dans un même bloc.*

que ayant une hauteur égale au rayon de base. Ce cône était dégrossi en partant du sommet, de manière à obtenir un disque surmonté d'un cylindre représentant encore l'axe de la pièce. La base inférieure était ensuite dressée et polie et il était tracé un cercle réservant une épaisseur de paroi de 2 centimètres, puis cette face était légèrement creusée et les deux faces du disque raccordées par des chanfreins à 45°.

Les croquis-ci-contre représentent en coupe une marmite et son couvercle à divers états d'avancement, les côtes en centimètres qui sont indiquées ont été prises sur place.

Dans les trois groupes de fouilles visités, la méthode de travail est la même, tout au plus peut-on noter quelques légères différences dans le dégrossissage des blocs qui, à Analafiena, est fait par coups de burin longitudinaux alors qu'à Ankorimpa on trouve en outre des blocs façonnés par coups de burin en hélice, et également une légère différence dans l'ornementation.

Quelques disques (ébauches de couvercles) à Ankorimpa présentent en effet des coups de burin disposés régulièrement en chevrons, l'un deux présente même sur sa face polie la figure d'un carré. Ces diverses ornementations ne s'expliquent d'ailleurs pas jusqu'à présent, car les produits finis sont polis et les traces de burin soigneusement effacées.

L'atelier d'Ankorimpa, correspondant aux carrières les plus importantes, est également celui qui présente le plus grand intérêt à la fois par le très grand nombre d'ébauches de marmite et de couvercles que l'on y trouve et par l'ornementation plus variée de ces ébauches et par les débris de sculpture, malheureusement trop vagues pour qu'il puisse en être fait état maintenant, mais qu'il convient cependant de mentionner.

Nous avons trouvé en effet dans les déblais à Ankorimpa un fragment de dalle dont le centre était manifestement creusé à la manière d'un médaillon, une autre grande plaque courbe creusée en forme de carapace de tortue, une pierre taillée rappelant la silhouette d'une tête de caïman, quelques autres dalles avec un semblant d'inscriptions mal discernables d'ailleurs, enfin deux marmites accolées par les pieds et taillées dans un même morceau de pierre ainsi qu'un petit bloc de 7 centimètres de hauteur ayant la forme d'un creuset et présentant à la partie supérieure un trou rectangulaire de 25 millimètres de profondeur.

En dehors de ces rares et bien vagues manifestations sculpturales, il semble que les ateliers d'Analafiena et d'Ankorimpa n'aient eu en vue que la fabrication des marmites soit dans un but utilitaire soit dans un but religieux. L'identité absolue de la forme de ces marmites avec la forme des marmites en fonte du commerce est d'autant plus digne d'être remarqué que les récipients fabriqués actuellement dans tout

Madagascar — en toute autre matière d'ailleurs — effectent la forme suphérique et qu'il en est de même des ustensiles de ménage en usage chez les noirs de l'Afrique du Sud.

Toutes les trouvailles signalées ci-dessus ont été faites à la partie tout à fait supérieure des déblais, nous n'avons pratiqué aucune excavation ou recherche profonde. Il n'est pas douteux, en conséquence, que quelques coupures faites à travers les déblais ne conduisent à des résultats intéressants et ceci est d'autant plus vraisemblable que les parties supérieures des déblais qui ont attiré notre attention ont été écrémées depuis longtemps par tous les jeunes gardiens de bœufs de la région qui emportent ou cassent les « marmites Janahary ».

IV. — Marmites en pierre polie

Il nous a eté donné de voir deux exemplaires de marmites finies, l'une à la résidence de Vohemar, l'autre chez M. Dubosc, commerçant à Vohemar. Les deux exemplaires ont été trouvés au cours de travaux de voirie exécutés dans la ville, elles sont de dimensions très différentes et correspondraient approximativement : la première, au no 8 ou 10 de l'échelle commerciale des marmites en fonte ; au n° 2 ou 3.

Les parois qui ont 2 centimètres d'épaisseur environ sur les ébauches sont réduites à 4 ou 5 millimètres, les coups de burin sont complètement effacés et il semble que le polissage ait été obtenu au tour ; la régularité d'une ornementation très simple, consistant en filets circulaires, ne peut d'ailleurs s'expliquer que par un travail au tour.

Nous avons trouvé dans le cimetière d'Ankiekaratsy un fragment de paroi de marmite provenant sans aucun doute d'une tombe anciennement fouillée, mais nous n'avons trouvé aucun débris de marmite finie ni à Analafiena ni à Ankorimpa. M. Dubosc possède, en plus de la marmite finie signalée plus haut, une ébauche de marmite trouvée également à Vohemar dans les mêmes travaux de voirie. Cela semblerait indiquer que les ébauches étaient transportées brutes des carrières-ateliers et que le finissage s'effectuait seulement à Vohemar.

V. — Sculptures diverses existant en plusieurs points de la province

Se rattachant à la même industrie de la pierre taillée et attribuable probablement à la même race, il convient de signaler les manifestations suivantes qui nous ont été indiquées par plusieurs Européens d'Antalaha et de Vohemar, en particulier par MM. Guinet et Dubosc, ainsi que par plusieurs indigènes d'origines diverses, mais qu'il ne nous a pas été donné de visiter par nous-mêmes et que nous nous bornerons simplement à énumérer.

En allant du nord au sud, près de la côte, on trouve :

1° Au village de Mahanara, un puits dont le revêtement est constitué par des rondelles en pierre superposées, chacune d'elles étant creusée dans un seul bloc ;

2° A Ampaha, un pont en pierre pour la traversée d'un marais ;

3° A Antalaha, à la montagne de la Table (Ambanitasa) auprès du village d'Andampingy, une construction en pierre taillée que les indigènes disent être une maison sans porte ni fenêtre, mais qui devait être un réservoir, des conduites y amenant, il y a encore quelques années, un filet d'eau ;

4° Au sud du village de Tanambao, en allant vers Ambokirobo, près de la rivière Ankavana, en deux points assez éloignés l'un de l'autre, des restes de piliers en pierre de 0 m. 20 environ de diamètre sur 1 mètre de hauteur, disposés quatre par quatre à la manière de piliers d'angle d'une maison. La légende malgache veut y voir les débris de maisons d'un Ratsikaje, l'une destinée à la « vadibe », l'autre à la seconde femme ;

5° Près de Ngontsy, sur la rivière Anhobe, deux sculptures représentant : la première, une pirogue ; la seconde, un bœuf prêt à être embarqué. Sur la même rivière et vers les sources, un moulin en pierre analogue aux moulins à betsabetsa, composé d'une table munie d'une rigole et d'un rouleau servant de meule ;

6° A Ratsianara, dans la presqu'île de Masoala, sur un affluent de la rivière Fompana — et dont le nom typique de Antsahatingy aurait été par décence transformé en Ratsianara — une Vénus impudique sculptée en ronde bosse dans un rocher. La sculpture va des épaules aux chevilles, la femme est représentée couchée sur le dos, les jambes écartées.

VI. — Dispersion en divers villages du nord de Madagascar de débris de marmites en pierre taillée

On trouve en divers villages du nord de Madagascar des exemplaires en nombre toujours restreint — un ou deux — de marmites taillées, dont la présence en ces divers lieux, quelquefois très éloignés des centres de production connus jusqu'à ce jour, reste assez mystérieuse. Aucun renseignement n'a pu nous être fourni sur l'époque probable du transport et il ne semble pas qu'aucune idée religieuse soit attachée à ces vestiges.

Au village de Milanoe — peu éloigné de la zône des roches magnésiennes — on signale une grande marmite en pierre et un flambeau.

Au bord de la rivière Antanatana, affluent de droite du Manambato, en pleine brousse et en région gneissique, nous avons trouvé l'ébauche d'un couvercle de marmite.

Au point de séparation des bassins de Manambato et de la Mahavavy, dans la région syénitique du Zarandalahy et du Zarandavavy, vers les sources de l'Ambohipatro, M. Loyd nous signale avoir trouvé dans une excavation naturelle une marmite analogue à celle dont nous lui avions montré le croquis et taillée également dans la même roche que celles de Vohemar. Enfin, M. Franquelin signale aussi l'existence d'une marmite en pierre taillée au village d'Ambodibonara, sur la moyenne Mahavavy, et qu'a la lecture des recherches de M. Milliot, de Nossi-Be, il avait cru provenir des ruines de Mahilaka, mais M. Franquelin reconnaît que la pierre dans laquelle cette marmite est taillée n'est pas du grès, mais plutôt une roche magnésienne.

La quasi unicité des exemplaires en chaque point laisse penser qu'il s'agit, dans les divers cas que nous signalons ici, de transports effectués non lors d'une migration de Ratsikajes car dans cette hypothèse il est probable qu'en chacun de ces points le débris seraient en plus grand nombre, mais plutôt d'une dispersion accidentelle faite par des Malgaches, à diverses époques, assez reculées toutefois pour que se soit effacé le mobile qui a présidé à cette dispersion.

VII. — Légendes indigènes ayant trait aux Ratsikajes

Il semble, sans qu'il soit possible de le bien discerner, que le Tantara malgache ait amalgamé sur les Ratsikajes diverses légendes, et cela est compréhensible si l'on tient compte du mélange de races qui domine dans la région de Vohemar : Tsimihetys venus de Mandritsara, Betanimenas venus de Maroantsetra et du sud.

Pour les Betanimenas en particulier, les Ratsikajes ou Darafifys établis dans la région de Vohemar et de Maroantsetra auraient entrepris une expédition dans le sud contre les Fampitanas.

A la suite d'une bataille, le chef de Ratsikajes aurait eu les mains coupées au bord d'un fleuve, d'où le nom de Matitana donné à cette rivière, et les Ratsikajes auraient disparu. Les uns disent qu'ils seraient retournés vers le nord, à Ambatonjanahary, dans la presqu'île de Masoala, les autres qu'ils seraient repartis par mer car ils avaient la faculté de marcher sur l'eau.

Pour le Tsimihetys, les Ratsikajes étaient simplement des hommes — olona taloha — dont aucun souvenir n'est resté ; pour d'autres, c'étaient des géants ; pour d'autres, enfin, ils étaient les fils de Dieu ayant eu le pouvoir *de fondre et de forger la pierre :* il *n'est en effet jamais question de la taille ou du polissage, mais de* « manify tana ».

En pays Betsimisaraka, entre Tamatave et Mananjary, on connaît le Darafifys, mais non les Ratsikajes ; on leur attri-

bue la fabrication de marmites désignées dans la région sous le nom de sinas et de nombreux villages Ambodisina, en particulier les villages Ambodisina Fanantara et Ambodisina, au sud d'Ivondro, ne devraient leur nom qu'à l'existence de sinas dans leur voisinage.

VIII. — Rapprochements à faire entre les manifestations sculpturales signalées ou soupçonnées dans le sud et dans l'ouest avec celles de la région d'Antalaha.

Il y aurait lieu de rechercher s'il n'existe aucune relation entre les vestiges trouvés par M. Milliot dans la région de Nosy-Be et les témoins d'une civilisation disparue que nous vous signalons ici dans la région de Vohemar. Nous rappellerons à ce propos la coexistence dans les tombes du cimetière d'Ankiekaratsy de sabres et de poteries chinoises ainsi que la presque similitude des ornementations indiquées par M. Milliot — rosaces, festons, tracés sur des dalles de grès — avec les ornementations du même ordre — cercle, hexagone — manifestés sur les ébauches d'Ankorimpa.

Dans un autre ordre d'idées, l'existence non seulement possible mais probable d'une zone de roches vertes le long de la côte Est conduit à chercher s'il n'existe pas entre Maroantsetra et Tamatave et au delà des sculptures analogues à celles que nous indiquons comme se trouvant aux environs d'Antalaha.

L'éléphant de pierre de Sakaleona, signalé depuis longtemps, serait alors un point de repère précieux s'il était établi qu'il est taillé dans une pierre analogue à la roche d'Ankorimpa ou tout au moins dans un calcaire transformé en roche verte.

De même la vérification de l'indication « deux marmites » figurée par M. Levat aux sources de l'Ivoloina et de l'Ifontsy à *proximité d'un gisement d'amiante* (Cf. Levat : *Richesses minérales de Madagascar*, Dunod et Binat, 1912, pages 218-219) serait aussi un jalon remarquable et ces divers rapprochements confirmeraient, avec l'appui de la légende malgache qui donne aux Ratsikajes ou aux Darafifys une aire de dispersion considérable et leur attribue une émigration vers le sud l'*hypothèse* de l'atterrissage d'une colonie asiatique en un point de la côte située entre Ngontsy et Vohemar grâce au courant qui longe la terre entre ces deux points et l'essaimage progressif de cette colonie vers le sud.

Tels sont résumés d'une part les quelques faits que nous avons pu recueillir, d'autre part les problèmes que ces trouvailles nous paraissent soulever et les chaînons qu'il vous sera sans doute possible de réunir entre eux par la comparaison des documents de diverses sources qui vous parviennent, trop heureux si ce qui précède est de quelque intérêt pour l'histoire malgache.

*
* *

Au moment où le mémoire de MM. Mouren et Rouaix était à l'impression, notre collègue M. C. Savaron présentait à l'Académie Malgache une communication sur un sujet analogue accompagnant un envoi de vases de pierre trouvés cette fois-ci dans la province de Mananjary par un indigène, Rakoto Franck.

Ces documents proviennent d'un point situé exactement entre les ruisseaux Andrambo et Maroantovy, dont la réunion constitue un petit affluent de la rivière Fanantara, au nord-est du village de Lavakianja.

Comme ceux de MM. Mouren et Rouaix, ces ustensiles, à divers stades de leur fabrication, ont été trouvés auprès de roches de stéatite qui est appelée « Vatodidy » dans la région. Ces anciennes carrières montrent encore, au dire de Rakoto Franck, la manière employée pour l'extraction de ces objets : « On voit, dit-il, sur la plupart de ces roches, la marque des vases qui ont été enlevés et ceux que l'on a essayé d'extraire, mais que l'on a abandonnés ensuite ».

D'après lui, à l'aide d'un ciseau à long manche, on dégageait progressivement de la masse de roche tendre des blocs ayant à peu près la forme et le volume du vase désiré ; une fois détachés, ces blocs étaient dégrossis à l'aide d'un instrument tranchant, puis finis au tour.

Le souvenir de ce dernier instrument serait complètement perdu des riverains actuels du Fanantara ainsi que les traditions concernant l'usage des vases de pierre.

Les naturels de la région savent seulement qu'avant l'emploi généralisé, depuis vingt-cinq ou trente ans, des marmites de fonte d'importation, ils se servaient de mauvaises poteries fabriquées sur place avec un mélange d'argile blanche appelée « Maroariana » et d'une boue graphiteuse nommée « Sampona ». L'usage de la pierre serait donc antérieur à celui de la poterie.

Rakoto Franck signale que l'éléphant de pierre « le Vatolambo » d'Ambohitsara est taillé dans la même « Vatodidy » et attribue sans plus de preuves toute cette industrie aux Arabes.

Dans une note parue au *Bulletin* de l'Académie Malgache, année 1910, pages 141, nous avons fait remarquer que cette région du Fanantara-Sakaleona avait reçu un essaim de colons arabes de l'Ankarana et que leurs descendants actuels, les Antambahoaka, n'ont gardé qu'un souvenir assez vague de leur origine, mais par contre des pratiques et coutumes qui dérivent directement de celles attribuées aux Karmathes et Bathiniens d'Arabie ainsi qu'aux Onjatsy du Nord-Est de Madagascar qui n'étaient autres qu'un rameau perdu de ces sectes islamiques persécutées et exilées par les orthodoxes.

Il semble désormais probable, grâce à l'intéressante communication de notre collègue C. Savaron, que le fameux

CROQUIS N°3

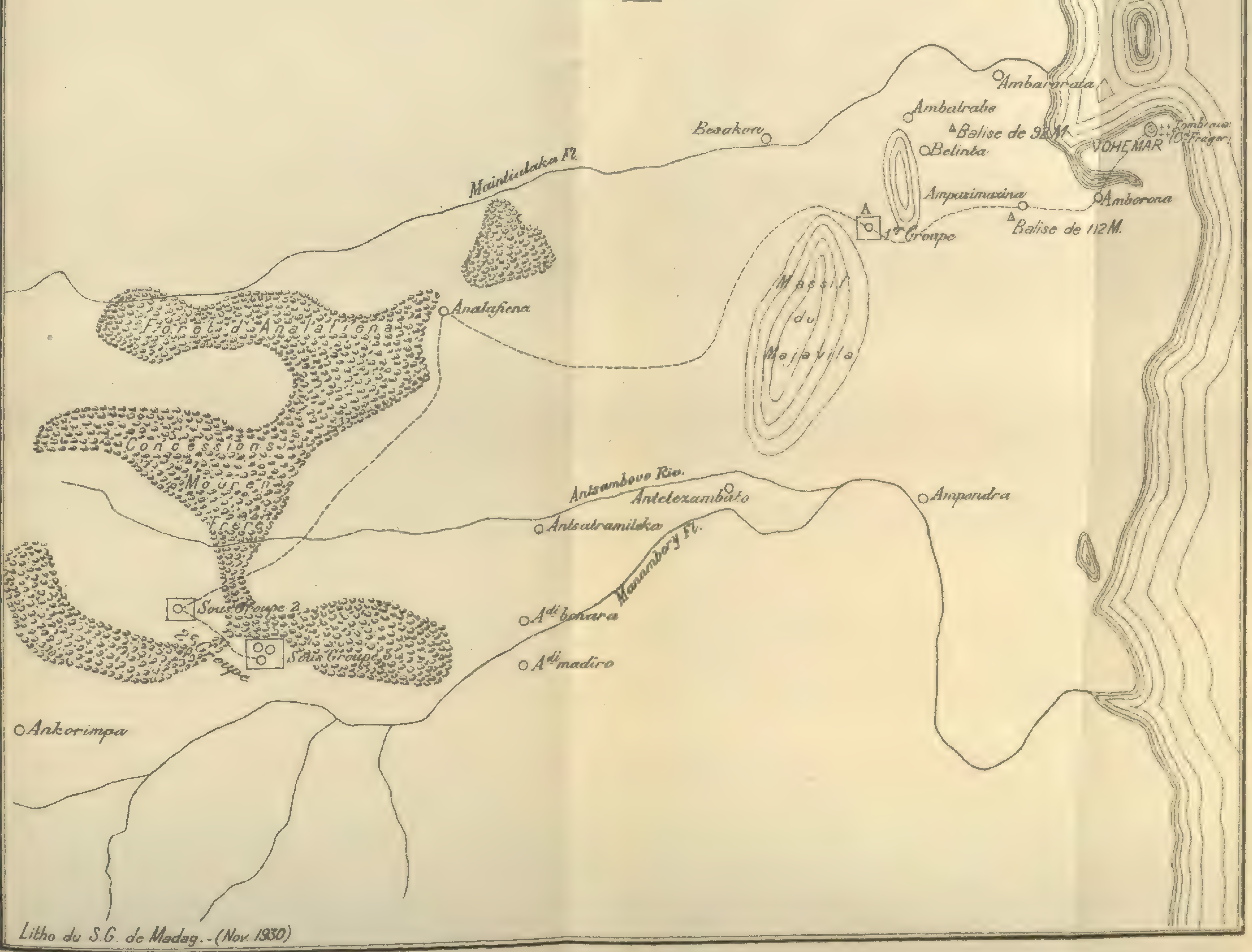

Litho du S.G. de Madag. - (Nov. 1930)

« Vatolambo » est de fabrication locale, qu'il a été tout au plus transporté par voie fluviale des carrières de stéatite nouvellement retrouvées jusqu'à Ambohitsara.

Ainsi s'écroulerait encore une légende qui fait de cette statue primitive un éléphant et non un sanglier (lambo, et le considère comme le palladium d'une odyssée dramatique de princes indo-arabes qui se serait terminée par un naufrage vers l'embouchure du Fanantara.

Ces ustensiles de pierre du Sud-Est sont d'un modèle plus simple que ceux de Vohemar, les trois pieds étant supprimés ; en outre, le corps du vaisseau est ventru au lieu d'être droit. Néanmoins, autant qu'on en peut juger par un fragement d'un vase usagé (n° 4 de l'envoi), leur fini ne laisserait rien à désirer et leur élégance égalait celle des modèles qui nous viennent de l'Ankarana.

Nous croyons utile aussi de signaler que Chapelier, dans sa lettre du 15 ventôse (mars) 1804 au gouverueur de l'île de France (*Bulletin* de l'Académie Malgache, année 1909, p. 117) signale, d'Isatrana sur l'Ivondro, près de Tamatave, l'envoi d'un échantillon de « Vatou fekoune poutci (vato-faikono potsy) », pierre avec laquelle les Betsimisaraka fabriquaient encore à cette époque des ustensiles qui se taillaient facilement et durcissaient extrêmement au feu.

Le nom donné à cette roche par les indigènes de l'Ivondrona peut se traduire littéralement par : « pierre blanche » qui se taille à la hache. Celui de « Vatodidy » employé sur les bords du Fanantara veut dire plus simplement : pierre qui se taille.

Le port relativement facile de Tamatave, avec les fertiles régions de l'Ivondrona, ont été certainement un des principaux points colonisés par les marins arabisants du Nord-Est comme nous l'avions fait remarquer aussi en 1910 à propos de la jarre de pierre d'Ambodisiny.

Là encore leur passage ou leur occupation sont marqués par des vestiges de cette industrie si particulière.

Il serait maintenant intéressant de rechercher si cet emploi particulier de la stéatite a pris naissance dans notre île ou bien si c'est un art d'importation qui préexistait en Arabie et plus exactement au Barhein, côte Sud du golfe Persique, d'où sont venus les ancêtres des Onjantsy et de Ratsikajy.

Tananarive, le 15 Mars 1915.

MONNIER.

Voyage au pays d'Ancove [1]

(1785)

Par M. MAYEUR

Rédaction de M. Dumaine

L'original m'avait été envoyé par M. Mayeur au commencement de nos liaisons. Il a disparu des archives de la Société d'Emulation à laquelle je l'avais adressé, rédigé par moi. J'ai su depuis que M. Colin (2) *en avait disposé (B. de F.).*

La relation que je présente aujourd'hui concernant l'étendue, les productions, les usages, les coutumes, le commerce du pays d'Ancove, est le produit des observations de M. Mayeur, ancien interprète de la nation française à l'île de Madagascar. L'expérience qu'il a acquise dans plusieurs ? voyages à l'intérieur, et sa longue habitude des insulaires dont il parle la langue avec beaucoup de facilité, doivent mériter à ses remarques infiniment de confiance. La connaissance qu'on a d'ailleurs de son discernement et de la justesse de ses idées ne me laisse presque rien à craindre de la censure des autres voyageurs européens dans cette grande île. Lui seul relèvera mes erreurs si je suis inexact dans la rédaction que j'entreprens.

M. Mayeur a fait depuis 1785 un autre voyage à Ancove dans lequel il a fait de nouvelles observations intéressantes. Il aura sans doute bien du plaisir à les communiquer si on paraît le désirer. La distance qui nous sépare depuis plusieurs années m'a empêché de recueillir son dernier travail.

Le 19 juillet 1785, M. Mayeur ayant achevé les préparatifs de son voyage et engagé à ses frais cinquante-cinq marmites pour l'accompagner, se rendit de Foulepointe sur le bord de la rivière de *Macinerrau* (3), où la vache du départ fut tuée

---

1 — Les *Ambolambes* et les *Horas* des voyageurs du siècle dernier ; les *Hoves* ou *Oves* des voyageurs plus récents qui nomment aussi cette province : le royaume d'*Imirn*.

Ce voyage fut entrepris avec l'agrément de MM. les administrateurs des Iles de France et de Bourbon.

2 — M. Epidariste Colin, plagiaire très connu à l'Ile de France (E. de F.).

3 — *Macine ranou* : *eau salée*. Riv. ans le Sud de Foulepointe.

suivant l'usage des insulaires de Madagascar. Il alla de là au village de *Fannar*, situé entre *Foulpointe* et *Tamatave*, à peu de distance de la mer, sur le bord de la rivière d'*Yfontsi*. Le chef du lieu, nommé *Dianmassinbélou*, lui fournit des logements pour passer la nuit.

Le 20 au matin, il se remit en route sur le bord de la mer. Il atteignit *Rangazavac* où il déjeuna. Ensuite il traversa plus loin la rivière d'*Hyvoulouine*, et alla terminer sa journée au village d'*Endevourante*, situé sur la rive droite, où il coucha (1).

Le 21, il continua sa marche en prolongeant la côte. Il passa au village de *Tamatave* qui est très connu par son port, et se reposa à celui de *Tanane arive*, situé sur le bord de la rivière d'*Hyvondrou* où commandait le nommé *Dian' amboune* sous la dépendance du prince *Yavi*.

Le 22, il y séjourna pour y faire mettre les armes des gens de son expédition en bon état. Il reçut de la part du chef un présent de deux bœufs qu'il fit tuer et boucaner, pour suppléer au moins pendant quelques jours à la disette de vivres qui régnait alors dans le quartier.

Après avoir fait charger tous ses effets sur deux pirogues qu'il prit à loyer, il s'embarqua le 23 juillet dans une d'elles, naviguant dans une rivière qui offrait partout des paysages aussi variés qu'agréables sur ses bords. Il coucha ce jour à très peu de distance de son point de départ dans le village de *Tanifoutsi* (2) après avoir remonté la rivière de *Nosséve* et traversé le lac de même nom (3).

Cet endroit, selon le rapport de M. Mayeur, sépare les *Betsimiçaracs* des *Bétanimènes* par une langue de terre étroite où l'on est obligé de faire traîner les pirogues pour parvenir à la rivière de *Rangué*. Une tradition des naturels du lieu porte qu'il y a existé autrefois un serpent monstrueux, connu sous le nom de *Fangane*, qui faisait un carnage horrible des habitants et du bétail des environs. On dit même qu'il investit une fois un village d'environ trois cents ménages dont la plupart furent dévorés. Un géant *(homme fort)* nommé *Darafife*, venu du Cap d'Ambre, ayant appris à *Hyvondrou* la désolation que ce serpent répandait sur la côte, prit la résolution de le détruire. Pour cet effet, il fit faire une serpe *(antsi)* d'une mesure proportionnée à sa force et à la grosseur de l'animal avec laquelle il l'attaqua pendant qu'il dormait. Il en délivra le pays et coupa son corps par tronçons. Les habitants du lieu montrent encore aux voyageurs un souterrain qui lui servait d'asile, ainsi qu'un bassin où le monstre se

---

1 — *Endévourante* : *plaine des esclaves.*
2 — *Tani-foutsy* : *terre blanche.*
3 — De *Foulepointe* à *Nosséré*, territoire des *Betsimiçaracs*. De *Nosséré* en descendant au Sud, celui des *Betanimenes*.

baignait souvent. Aux environs du village de *Tanifoutsi* est une terre argileuse et blanchâtre qui n'est devenue telle, au dire des gens du pays, que parce qu'elle était le passage habituel du monstre.

Le 25, au lever du soleil, M. Mayeur ayant réuni tout son monde dont une partie s'était rendue par terre faute de pirogues, s'occupa du transport de ses effets jusqu'à la jonction de la rivière de *Rangué* (1) qu'il descendit ensuite dans ses deux bateaux jusqu'au village de *Tacalampou* où il coucha. Les deux journées précédentes avaient été très pluvieuses, ce qui avait considérablement grossi le lac qu'on est obligé de traverser vis-à-vis le village, et rendait la navigation fort dangereuse.

La journée du 26 fut employée à réparer le désordre causé par la pluie et les transports d'effets par terre et par eau. La nommée *Soua'manguin'damba*, qui gouvernait *Tacalampou*, fit présent d'un bœuf et d'un peu de riz à M. Mayeur, qui reconnu cette générosité par un cadeau de quelques bagatelles.

Le 27 juillet, il descendit la rivière de *Rangué* jusqu'à son embouchure à la mer, et de là continua sa route toujours en pirogue par un bras de la même rivière qui vient du Sud. Les pirogues furent encore obligées de mettre à terre dans un endroit appelé *Famoutoudi Maysi*, pour être traînées ainsi que les effets sur une langue de terre qui aboutit au petit lac de *Mouasse*, sur le bord duquel M. Mayeur se rembarqua. Après ce passage il joignit un autre lac d'une plus grande étendue, près duquel il passa la nuit.

Le 28 au jour, il descendit la rivière de *Mouasse* après avoir traversé le grand lac de ce nom. Il fut forcé de nouveau de mettre à terre dans un endroit nommé *Andavaménarang* pour faire passer ses pirogues sur une autre langue de terre qui communique à la rivière de *Ranoumaithi* (*eau noire*). Lorsque ce transport fut achevé, il se rembarqua et descendit cette rivière jusqu'à la jonction de celle d'*Yarouk* qu'il traversa pour aller coucher au village d'*Ancalau-malala*.

La rivière de *Mouasse* est une des plus belles de celles qui arrosent le pays de Bétanimènes et contribuent à sa fertilité. Elle forme un lac d'une vaste étendue dans les hauts, qui cependant se trouve divisé par deux pointes étroites, venant l'une du Sud-Est, l'autre du Nord-Ouest, et qui se joignent presque ensemble ; ce qui forme en apparence deux lacs d'inégale grandeur. Les naturels appellent le plus grand *Rassouabé*, le plus petit *Rassoua-massay*. Il y a très peu de villages sur les bords de cette rivière. Les habitants des environs viennent y faire la pêche dans la saison où le poisson abonde.

---

1 — Mayeur parle aussi d'un lac de ce nom dans ses autres voyages. (Vz Variétés n° 13). Vz pour la topographie de ces lieux : Voyage de Mayeur, 1777.

Elle se trouve bouchée à la mer tant que durent les vents généraux du Sud-Est, qui rapportent les sables à terre. Elle serait d'une grande utilité au commerce des Européens si on pouvait rendre son entrée libre en tout temps pour de moyennes embarcations.

Le village d'*Endevou-rante* est placé sur la rive droite de la rivière de *Mouasse* et presque à son embouchure. Sa position est d'autant plus agréable qu'il se trouve entre la mer et la rivière, et que le territoire qui en dépend est susceptible de toutes sortes de productions (1). L'ancienneté de ce village et sa réputation l'ont rendu très considérable. Les gens qui l'habitent son *Bétanimènes*, issus de trois races distinctes connues sous les noms d'*Antais dillangs, Zaffé mainthi.*

Le village d'*Ancalau-malala* est situé en face du précédent, de l'autre côté de la rivière de *Mouasse.* Mais il est bien moins peuplé.

Le 29 et le 30 juillet, séjour forcé à ce village par les pluies. Ce ne fut que le 31 au matin que le tems permit aux voyageurs de se mettre en route par les bords de la mer. Ils s'arrêtèrent un instant au bord de la rivière de *Tanontsi*, fréquentée dans certains tems par des pêcheurs. Le pays qu'ils parcoururent est inculte, rempli de marécages et couvert de Raviniers de l'espèce de ceux dont on se sert pour couvrir les cabanes à Foulepointe et ailleurs. On tire des environs une argile de couleur noire, plombé et remplie de paillettes luisantes, dont on fabrique beaucoup de poterie renommée sur la côte pour sa bonté, sa durée et la facilité du travail de manipulation.

De *Tanontsi*, M. Mayeur continua sa route jusqu'à *Ambatou*, petit village situé au pied de la montagne du même nom ; pays environné de marais et offrant peu de ressources au voyageur. Le chef du village le reçut néanmoins très-bien malgré la rareté des vivres. Il y trouva de fort bonne eau découlant d'une petite rivière qui l'avoisine.

Aoust 1785.

Le 1er aoust il y eut des chemins à peu près semblables à ceux de la veille jusqu'à la rivière d'*Effètre.* Il se décida à passer la nuit au village d'*Ancossa* chez le nommé *Tanganipoutsi.* Rien d'intéressant dans ce séjour.

Le 2, il fut arrêté un moment par trois marmittes qui l'avaient servi dans un voyage qu'il avait fait précédemment à *Andrantsaïe* (1777) et auxquels il avait retenu leurs salaires pour avoir laissé échapper quatre esclaves qu'il avait confiés à leur garde. Ces gens se trouvant forts chez eux réclamèrent

---

1 — *Endevou' rante, plage, rivage, plaine des esclaves.* (Vz Fressanges). Nom tiré de la destination du lieu. Là se rassemblaient les marchands d'esclaves qui descendaient de l'intérieur.

leur paiement à M. Mayeur, avec menace de le piller s'il refusait. Toutes représentations furent inutiles. Quelque juste que fût sa cause, il la perdit. Ces gens avaient ameuté les habitans du lieu qui ne voulurent lui accorder la permission de passer sur leur territoire avant qu'il n'eût payé les seize piastres réclamées. Il fut obligé d'y consentir dans la crainte d'être attaqué de jour ou de nuit par ces brigands dont le nombre augmentait sans cesse dans l'espoir du pillage. Il lui tardait de terminer cette affaire et de quitter un lieu où la sûreté de sa personne et de ses opérations était compromise ; il reprit donc sa route sans tarder, marcha dans un pays inculte pendant quelques heures, ensuite traversa des forêts de Raviniers mêlés parmi des bois de haute futaye. Il trouva plusieurs endroits garnis de bambous dont il ramassa la graine pour l'envoyer à l'Ile de France. Il passa à gué la rivière d'*Ancossa*, et alla coucher avec tout son monde au village d'*Ambalateigne*, situé au bord de la rivière de *Sandramanongne*. Cette dernière rivière, celles d'*Effêtre* et d'*Ancossa* se réunissent pour former ensemble le lac de *Vatou-mandré*, qui se rétrécit dans son prolongement vers la mer, où son embouchure n'a presque jamais l'inconvénient d'être bouchée par les sables ni l'effort des vagues.

Le 3, l'expédition se remit en marche ; on passa à gué la rivière de *Sandramanonyne*, et parcourant un canton couvert de broussailles, de voulongosses, de cardamome sauvage et de bambous, on arriva au village d'*Amboudi-ataffe*, d'où on gagna sans s'arrêter celui de *Passimbola*, dont le chef avait fait le serment du sang avec M. Mayeur en 1778, quand il exécuta son projet de voyage à *Endrantsaie*.

Le 4, il séjourna à *Passimbola* pour se consulter avec les habitans du lieu sur la route qu'il devait suivre pour éviter les obstacles mis au passage du pays de *Bézounzouns* par le nommé *Manguilatsiloundou*, chef du quartier d'*Ydidi* à *Ancaye*, lequel avait à venger la mort de *Mangnits-zanhar*, son parent, qu'*Yavi*, roi de *Foulepointe*, avait arrêté et vendu en 1783, et qui était mort de chagrin dans la nègrerie de l'entrepreneur des traites à Foulepointe. Il fut décidé unanimement que M. Mayeur marcherait encore au Sud avant d'entrer dans l'intérieur des terres afin d'éviter les surprises. Le nommé *Tsilazauine*, chef du *Passimbola*, s'offrit à l'accompagner, et lui fit un présent en vivres qui fut d'un grand secours aux voyageurs.

Les préparatifs de départ de ce chef durèrent jusqu'au 7 août, jour où on se remit en marche de grand matin. La route fut au milieu de marais ensemencés de riz, avoisinés de montagnes escarpées couvertes de beaux bois ; la chute des terres améliorait le sol des plantages. L'expédition s'arrêta au petit village *Taquita* où elle passa la nuit.

Le 8 au point du jour, M. Mayeur étant sur son départ fut arrêté une seconde fois sur la plainte qu'un habitant de l'endroit

porta contre un des marmittes de son expédition pour avoir joui de sa femme. Le plaignant réclama la justice du pays, et M. Mayeur très versé dans la connaissance des usages du pays répara l'affront en payant l'amende de cinq piastres. Quelques heures après, deux autres de ses gens mirent bas leurs paquets, déclarant qu'ils ne voulaient point continuer le voyage ; nouvel embarras qui retarda encore le départ jusqu'au moment où M. Mayeur put remplacer ces deux hommes par quelques-uns des environs. Il arrive fréquemment que ces marmittes engagés avec des blancs, même sous la foi du serment, les abandonnent ensuite sans motifs raisonnables. Un mauvais rêve, le regret d'avoir quitté leur famille, la crainte des événements, les portent à se séparer des Européens, faisant alors sans regret le sacrifice des salaires qui leur sont déjà acquis. Faible esquisse de leur pusillanimité.

Enfin débarrassé de toutes ces tribulations, M. Mayeur continua sa route. Dirigeant alors vers l'Ouest, il passa plusieurs montagnes où il eut beaucoup à souffrir de l'humidité, couvertes de bois et remplies de sangsues. Cet animal aquatique n'occasionna aux voyageurs d'autres incommodité que de s'attacher à leurs jambes pour en sucer le sang, il retombe à terre lorsqu'il en est gorgé. La journée fut extrêmement pluvieuse, les sentiers bourbeux, et la marche difficile. Il atteignit le soir un petit village où il coucha.

Le 9 au lever du soleil, il se mit en marche malgré la continuation du mauvais tems. Il traversa une forêt et plusieurs plaines sans culture. Il passa à gué la rivière de *Sacanille* qui débouche à la mer, et s'arrêta à un petit village placé sur un de ses bords. Après avoir fait prendre un peu de nourriture à ses gens, il se remit en marche, fit route en plaine, remontant à peu de distance cette rivière jusqu'à un fort village où il se reposa.

Le lendemain, le voyageur eut à gravir de très hautes montagnes couvertes de bois et de voulongoses, sous une pluie continuelle qui rendait les chemins glissants et difficile. Après plusieurs détours il parvint au village de *Morafène* situé entre deux montagnes près de la rivière de *Sacanille*. M. Mayeur prévoyant qu'il coucherait le lendemain dans le bois qui sépare la province des *Bétanimènes* de celle des *Bézounzouns*, se décida à s'arrêter à *Morafène* pour mettre son monde en état d'y pénétrer sans risque.

Le 11, il eut encore à passer des montagnes fort élevées pendant la journée qui fut très pluvieuse. Ayant trouvé sur son chemin près d'un petit ruisseau plusieurs cabanes inhabitées, il entra avec joie dans cet asile offert par le hasard, et y goûta un repos que l'excès de la fatigue lui rendait si nécessaire.

Le lendemain, route aussi difficile que la veille, toujours montant et descendant. Après un trajet d'environ trois lieues, il parvint sur les bords de la rivière de *Mananpontsi* où il fit

halte. Les marmittes de son expédition ayant aperçu une grande quantité de Maques ou Makis au bord du bois, s'amusèrent à tirer dessus plusieurs coups de fusil. Le bruit des armes attira bientôt les habitants d'un village des environs qui, reconnaissant M. Mayeur, l'invitèrent à aller chez eux. Il les refusa poliment, ne voulant point se détourner de son chemin. Il eut continuellement à gravir des montagnes de moyenne hauteur, ce qui lui fit terminer sa journée à 4 heures de l'après-midi, à sa rencontre heureuse du petit village de *Lacatou*, placé dans une charmante exposition sur l'une des rives du *Mananpontsi*. Toute cette partie offre un sol très fertile et bien cultivé. Les habitans pourvurent avec profusion à ses plus pressants besoins. Il en reçut riz, bananes, patates, cannes à sucre. Le chef du lieu y ajouta un bœuf ; tous présens faits et reçus de bonne grâce, et reconnus de même par le don de quelques marchandises.

M. Mayeur jugea nécessaire de passer la journée du 13 dans ce village où régnait l'abondance, pour s'y pourvoir de vivres suffisans pour le trajet du grand bois. Il en fit l'achat à très-bon compte ; et le 14, il se remit en route dès le point du jour. Il passa de bonne heure au village d'*Anboudiraffia* situé tout à fait à l'entrée de la forêt. Il ne s'y arrêta point, ayant été informé que les habitans du lieu étaient dans l'usage d'exiger un tribut des voyageurs afin d'avoir le chemin libre ; mais il fit halte un peu plus loin. Il s'attendait à ce qui arriva : que les habitans d'*Anboudiraffia* se rassembleraient et viendraient le lui demander. Ils le firent en effet avec menaces de le piller s'il ne s'exécutait pas de bonne grâce. Mais M. Mayeur tint ferme, et réclamant contre un pareil abus que nulle coutume n'autorisait, continua tranquillement son chemin, sans plus s'embarrasser de ces menaces qu'il ne craignait point.

C'est ici le lieu de donner une idée succincte de la province des Bétanimènes, de la fertilité de son sol et du commerce que les Français pourraient y faire si quelques obstacles perpétués jusqu'à présent, venaient à disparaître, soit par l'effet des circonstances, soit par les calculs de notre politique (1).

Cette province gît actuellement (1785) (2) dans sa longueur du Nord au Sud. Entre les environs de l'*Hyvondrou* au Nord et ceux du *Manghourou* au Sud ; ayant la mer pour borne à l'Est, et à l'Ouest la grande forêt qui la sépare des *Bézounzouns*.

Deux grands chefs la gouvernent : *Manghavane* et *Marhova*. C'est le pays le mieux arrosé de la côte de l'Est, ainsi qu'on a pu le remarquer dans le commencement de cette relation. Des lacs superbes rendent les communications faciles avec

---

1 — M. Dumaine laisse ici la narration de M. Mayeur pour donner ses propres idées sur la province des Bétanimènes. Il la reprendra un peu plus tard (B. de F.).

2 — Erreur, la date de cet écrit est 1793 (E. de F.).

l'intérieur. La pêche y est commune ; le sol produit abondamment de quoi satisfaire tous les besoins de la vie. Les troupeaux y sont considérables, et les bêtes beaucoup plus belles et plus grasses que celles des environs de Foulepointe, en raison de la bonté des pacages. Les *Bétanimènes* aiment infiniment leur bétail et en prennent un soin tout particulier, aussi le vendent-ils plus cher qu'on ne le vend ailleurs. Les traites qu'on y a faites précédemment étaient belles, mais non pas aussi abondantes qu'on devait s'y attendre dans un pays dont cet objet est la principale richesse.

La gomme transparente, le miel, la cire et le tabacs sont communs chez les *Bétanimènes* qui trafiquent peu de ces productions. L'indolence est le fond de leur caractère qui s'accommode peu de l'activité d'un commerce actif.

Cette province est médiocrement peuplée. Les deux sexes y sont beaux et bien faits ; les hommes hardis jusqu'à l'imprudence et trompeurs dans leurs engagemens. Ils aiment la guerre et sont exercés dans l'usage des armes. *Marhova*, chef de la partie du Sud, depuis les environs du *Manourou* ou *Manghourou* jusqu'à *Sacanille*, est presque toujours en guerre avec les *Antatchimes* ses voisins, occupant la rive Sud du *Manghourou* et *Mangavane*, chef de celle du Nord, est souvent en querelle avec les *Betsimiçaracs*, quand il est mû par les habitans d'*Hivongou*, de *Rantabé*, de *Manangouré*, etc., qui veulent déposséder le successeur d'*Yavi*, roi de Foulepointe. Mais souvent ce chef a d'autres motifs pour s'élever contre les *Betsimiçaracs* ; c'est lorsque ceux-ci intringuent auprès des Européens pour les détourner de faire aucun commerce avec les *Bétanimènes*, et ces sous divers prétextes absurdes pour ceux qui auraient quelqu'intérêt à les approfondir. Mais il faut obéir à la politique du roi de Foulepointe, sous peine de troubler la tranquillité du pays. J'ai souvent gémi de cette condescendance funeste à notre considération, autant que nuisible aux progrès du commerce à Madagascar. Cet état d'humiliation m'a toujours peiné ; j'en ai plusieurs fois fait part à mon Gouvernement. Je lui ai communiqué mes idées sur les avantages d'une révolution qui serait amenée par le hasard et conduite adroitement vers un but conforme à des vues de commerce et d'établissemens tout autres. Je voudrais par exemple, qu'à la première guerre que les deux peuples auront entr'eux, la médiation des Français pût amener un changement de limites, et que les *Bétanimenes* pussent être mis en possession du port de *Tamatave* et des bords de la rivière d'*Hyvoulouine*, qui seraient alors la frontière des deux pays (1). Ce chan-

1 — Autrefois les *Bétanimènes*, sous le nom de *Sicouas*, possédaient non seulement ces deux postes importans, mais encore tous les autres points accessibles aux embarcations du littoral de la côte Est, dans le Nord jusqu'à *Fénérif*. *Ratsimilao* parut vers la fin du siècle dernier.

gement donnerait un cours libre à notre commerce dans toute la province des *Bétanimènes*. De là, il passerait bientôt chez les *Antatchimes* et autres contrées limotrophes.

Il y a un autre moyen de vaincre les difficultés que le prince de Foulepointe oppose selon son caprice à notre commerce immédiat avec les *Bétanimènes*, ce serait de faire passer le port de *Tamatave* entre les mains des *Bétanimènes*, sans que les Français y intervinssent. Mais comme il dépend de plusieurs circonstances qui sont peut-être éloignées, j'attendrai pour en faire part, à m'en expliquer dans un mémoire que je me propose de publier sur la politique qu'il convient d'adopter pour Madagascar.

Quelques cartes de l'île marquent des mouillages propres aux vaisseaux le long de la côte des *Bétanimènes*, à *Vaate*, à l'entrée de la rivière de *Rangué*, à *Endevourante*, à *Vatoumandré*, à *Mananpontsi*, mais on ne peut dissimuler qu'ils sont tout fort dangereux et sans abri, et que le débarquement sur ces différents points expose à de grands désastres, parce que l'embouchure des rivières est ordinairement fermée par l'accumulation des sables du dehors, où les vagues se brisent avec violence. La passe où on court le moins de risques est celle de *Vatou-mandré*.

Quoique j'ai assigné plus haut à la province de *Bétanimènes* toute l'étendue de côtes qui court des environs de *Manourou* à ceux de l'*Hyvoundrou*, je dois cependant observer que depuis *Tangantsi* jusqu'à *Sacanille*, le terrain est occupé par deux peuplades indépendantes (1) connues sous le nom *Antainounnou* et de *Zafféмassésé*, qui servent alternativement à leur gré les chefs *Marhova* et *Magavane* dans les guerres avec les gens du Nord et du Sud. En 1792, *Marhova* voulut les armer contre les *Antatchimes* du *Manourou* ; mais ils refusèrent de marcher. J'en ignore le motif ; peut-être les conditions du paiement ne leur convenaient-elles pas. Ce peuple vit en république ; il est nombreux et hospitalier ».

---

releva le courage de ses compatriotes, les réunit sous le nom de *Betsimiçaracs*, fut heureux, et refoula les *Bétanimènes* jusque fort avant dans le Sud du lac *Nossève*. Cependant, en vainqueur généreux qui ne les craignait plus, il consentit à les laisser se rapprocher de *Nasséré* qui devint alors la frontière des deux provinces. Mais ceux-ci ne peuvent oublier qu'ils possédèrent jadis *Tamatare* et les bords de l'*Hyvouloune*, qui depuis plus de cent ans sont le sujet de luttes sanglantes entre les deux peuples. C'est cet ancien état de choses que l'auteur désirerait voir renaître pour la prospérité du commerce Français. Vz l'histoire de Ratsimilao roi des Betsimiçaracs et de Foulepointe, par Mayeur (B. de F.).

1 — Le manuscrit dit *une*. C'est une faute, leurs services près des deux chefs du Nord et du Sud le prouvent, ainsi que le double nom qu'il leur donne (B. de F.).

Le premier nom est celui du territoire ; le deuxième celui de la tribu (Eug. de F.).

Après avoir satisfait au désir que j'avais de donner une idée de la province *Bétanimène* trop peu connue encore, je reprends la narration du voyage de mon auteur au pays d'*Hancove*.

Le 13 aoust, M. Mayeur partit des environs d'*Amboudiraffia*, marchant en plein bois et traversant de hautes montagnes que l'abondance des pluies rendait presqu'impraticables. La journée fut fatigante, il la termina de bonne heure et campa pour passer la nuit près d'un ruiseau courant dans un vallon nommé *Ouvi-bé*.

Le lendemain de bonne heure, il se remit en marche. Belle route ; et vers les huits heures du matin, il sortit de la grande forêt qui sépare les *Bétanimènes* des *Bézounzouns*. Il aperçut aussitôt les montagnes découvertes et les plaines de cette autre contrée que couvraient de nombreux troupeaux. Il s'arrêta un instant près d'un ruisseau pour y faire déjeuner son monde ; après quoi, reprenant sa route par un chemin sec et peu montueux en comparaison de celui de la veille, il atteignit dans l'après-midi les bords de la petite rivière *Béhik* environnée de marais cultivés en riz. Il y campa pour passer la nuit.

Le 17, il se rendit au village de *Fiassine*, le premier des *Bézounzouns* au sortir de la forêt. Le nommé *Reini-marou*, qui en était le chef, reçut nos voyageurs avec beaucoup d'affabilité. Il connaissait M. Mayeur depuis longtems, et manifesta une joie bien pure en le revoyant, plusieurs personnes lui ayant dit qu'il était mort à l'Ile de France d'une maladie grave. Celle de M. Mayeur ne le fut pas moins, aussi les journées des 18, 19 et 20 furent-elles des journées de repos pour les voyageurs, et de fêtes au village de *Fiassine*. On tua nombre de bœufs et l'on but du Tock amplement. M. Mayeur qui ne voulait point s'arrêter en ravenant d'*Hancove*, acheta de *Reni-marou* pour quinze jours de vivres en riz, qu'il laissa en dépôt chez lui, afin de l'y retrouver à son retour (1).

Le 21, il quitta *Fiassine*, le voyageur et son ami bien satisfaits l'un de l'autre. La route fut dans de belles plaines jusqu'aux bords de la rivière de *Manghourou*, dont l'embouchure donne à la mer très près de *Manourou*, ainsi que je crois l'avoir déjà dit (2). Il la passa à gué sans vouloir s'arrêter à un petit village situé à peu de distance de là. Il fit bien, car

---

1 — Et voilà ces peuples que l'on appelle barbares ! Aussi Mayeur, qui les connaissait bien, ne cesse-t-il de les venger en toute occasion de cette qualification aussi odieuse qu'injuste (B. de F.).

2 — Les ressemblances de noms jettent une grande confusion dans la topographie de Madagascar. Toujours résulte-t-il de ces deux dénominations rapprochées ici que le *Manghourou* ou *Manourou*, qui fait la frontière Sud des *Bétanimènes*, sort du pays des *Bézounzouns* qu'il traverse dans l'Ouest, et que c'est par l'angle du Sud-Ouest que le voyageur est entré dans cette dernière province (B. de F.).

il eut avis que les habitants du lieu devaient le mettre à contribution pour lui fournir les pirogues nécessaires au passage de la rivière qui est très profonde près du village. Après avoir évité ce désagrément, il continua sa route sur l'autre rive du *Manghourou* avec un fort beau tems et dans de belles campagnes. Le soir il coucha au bord de la rivière de *Manamboule*. Il avait expédié dès la veille un de ses marmites pour aller prévenir le prince *Simaroufe*, roi des *Hoves*, de sa prochaine arrivée dans ses états.

Le 22 août, il traversa le territoire des *Atanamboules* sans s'y arrêter, dans la crainte d'être insulté. Il franchit dans le jour la haute montagne d'*Angavou*, et atteignit le soir la rivière de *Mandrakac* qui est fort large et située au milieu des bois qui séparent les *Hoves* des *Atanamboules*. Cette forêt se nomme *Alamaizi*, ce qui signifie *bois obscur*. Il passa la nuit sur les bords de la rivière de *Mandrakac*. Il y reçut une invitation très gracieuse de la part du chef du village de *Vovitrigne-tompe* où plusieurs noirs de son expédition s'étaient déjà arrêtés. M. Mayeur résista aux pressantes sollicitations de cet homme, parce qu'en se rendant à ce village il eût été obligé de rétrograder ; ce qui ne s'accordait nullement avec le désir qu'il avait d'être promptement rendu près du prince *Simaroufe* auquel il s'était annoncé, et près duquel il lui semblait que devaient cesser toutes ses inquiétudes.

La lisière de bois qui sépare les *Atanamboules* des *Hoves* peut avoir environ une lieue et demie de largeur ; sa longueur n'a pu être déterminée jusqu'à présent par les voyageurs Européens. On assure qu'elle est très étendue dans sa direction Nord et Sud, servant de ligne de démarcation à divers cantons désignés par des noms différens, opinion vague et à mon sens tout-à-fait dénuée de preuve. D'après ce qu'en dit Mayeur, il est à présumer que cette lisière est la même, ou qu'elle tient à celle qui sépare les provinces d'*Ancaye* et *Antsianac* de celles des *Bétanimènes* et du *Banivoule* jusqu'aux environs du grand *Manahar* placé fort près de la baie d'*Engontsi*. Mais cette autre assertion est également douteuse. M. Mayeur assigne les bornes de cette forêt dans le Sud aux hauteurs de la rivière de *Mananzari*, près de sa source et chez un peuple qu'on appelle *Zafférambou* (1).

---

1 — D'après les notions que j'ai recueillies dans les relations de voyageurs de l'intérieur dans les tems modernes, lesquels voyageant tous à l'Ouest, ont constamment en à franchir de grands bois (Vz Fressange, Mayeur, Dumaine lui-même) je crois l'opinion de Mayeur fondée ; c. à d. que cette forêt se prolonge fort avant dans le Nord et presque sans interruption jusqu'aux bornes qu'il lui donne ; non dans une largeur égale partout, puisque nous ne la trouvons ici que d'une lieue et demie, et que plus vers le Nord elle est de 25 ; sans rien prononcer cependant sur les bornes qu'il lui assigne dans le Sud, sans rien assurer positivement (B. de F.).

Les *Atanamboules* sont séparés des *Bézounzouns* par la rivière de *Mananghourou.* Les premiers occupent la rive du midi ; les autres celle du Nord. Ils sont indépendans entr'eux et ne connaissent point de souverains ; mais ils s'assistent à la guerre lorsque le voisinage leur offre les mêmes ennemis à combattre.

Voici ce que Mayeur dit sur le pays des *Bézounzouns.* Ses remarques se rapportent à peu près avec celles contenues dans mon voyage à *Ancaye* (1790). Comme il y a une grande conformité dans les mœurs et usages des deux peuples, M. Mayeur les a confondus dans son récit. Il dit qu'ils forment deux républiques indépendantes l'une de l'autre ; que les villages sont gouvernés par les plus anciens chefs de famille, d'un commun accord et sans primauté ni préférence ; que lorsqu'il s'agit de guerre et d'affaires de police intérieure à régler tous les habitans du lieu et des environs, suivant les circonstances, sont assemblés sur une proclamation du chef ou par le son du tambour ; que les délibérations ont lieu publiquement ; que les décisions sont hautement prononcées et la justice rendue d'après due discussion des avis, sans que l'accusé puisse revenir sur ce qui aura été arrêté.

M. Mayeur prétend que les *Bézounzouns* tirent leur origine des *Hoves* par des esclaves fugitifs anciennement évadés de chez leurs maîtres, parce que, dit-il, ils en ont beaucoup d'usages, et qu'ils prononcent de la même manière. Ces raisons ne sont pas concluantes. Il est plus vraisemblable que plusieurs contrées voisines, en y comprenant celle des *Hoves*, ont contribué à la population de ce pays par des émigrations successives. Cette conjecture est appuyée sur des dissemblances marquées, telles que la couleur variée de la peau, la qualité des cheveux, des inclinations particulières à ce peuple. Au reste, M. Mayeur a observé comme moi que les *Bézounzouns* sont riches en bétail ; qu'ils reçoivent leurs vêtements d'*Ancove* ; qu'ils se bâtissent solidement et proprement : enfin qu'ils ont moins d'aptitude au travail que les *Hoves* (1)

En 1770, il fut envoyé chez eux par M. Delval, régisseur des traites, pour y faire un achat d'esclaves (2). Il rapporte au sujet des *Bézounzouns* qu'il fut sur le point d'en être pillé par la raison, disaient-ils, qu'il était plus riche qu'eux, et qu'alors il était naturel d'employer la force et la violence pour se procurer ce qu'ils n'avaient pas et désiraient. On doit bien s'imaginer ce que cette détermination dont ils ne déguisaient point

1 — La parité d'origine doit plutôt se rechercher dans la constitution physique des individus que dans leurs mœurs, leur caractère, leurs lois, toutes choses sujettes à se modifier à l'infini et à s'altérer par de fréquentes communications avec l'étranger (B. de F.).

2 — Ce voyage ne m'a point été communiqué par M. Mayeur (B. de F,).

le motif dut lui causer d'inquiétude ; mais ce n'était rien encore ; on agita la question de le détruire lui et les siens pour le piller plus à l'aise. Une émotion douloureuse remplit son cœur ; l'effroi se peignit aussitôt sur le visage de ses compagnons dont le nombre et l'espèce ne pouvaient en imposer à la multitude des *Bézounzouns*. Heureusement pour lui que ce criminel avis trouva parmi eux des contradicteurs, et qu'enfin après bien des pourparlers, il fut décidé qu'il en serait quitte pour faire un présent à l'assemblée, à titre de droit de faire la traite des esclaves sur le lieu. On établit en conséquence les prix d'achats et de ventes, qui furent sanctionnés par un serment prêté de part et d'autre. Celui qui le premier avait ouvert l'avis d'égorger les voyageurs fut aussi le premier à les attirer et loger chez lui (1). Dès le lendemain M. Mayeur lui proposa de faire avec lui le serment du sang d'où dépendait sa tranquillité. Ce qui fut accepté. De ce moment, les manières de cet homme changèrent tout-à-fait ; il ne cessa de lui donner des preuves d'un attachement sincère, soit en lui fournissant des vivres dont il avait besoin, soit en l'aidant dans ses négociations, soit enfin en l'accompagnant dans le cours de son voyage. Il parut pourtant que parmi la multitude il y avait des gens à qui cette bienveillance déplaisait, car deux jours après que M. Mayeur y fût entré, le village de ce *Bézounzouns* fut investi, parce que, disait-on, il refusait de se soumettre à un jugement porté antérieurement contre lui. Cette désobéissance lui coûta quinze bœufs ; la tranquillité revint.

Les *Bézounzouns*, dit notre voyageur, n'ont point d'époques fixes pour circoncire les enfants. Ils attendent d'être bien pourvus de vivres et de *tock* de miel pour faire la cérémonie où l'usage du pays veut qu'on invite beaucoup de monde des environs. L'opération se fait, comme partout ailleurs, en coupant le prépuce des nouveau-nés avec un rasoir. Elle est peu sensible aux enfants, par la précaution qu'on prend de les faire promener longtems, avant, et de les mettre ainsi dans un état de lassitude qui leur ôte un peu de leurs forces. Chaque père met le prépuce de son enfant dans son fusil et le tire en l'air. Après quoi on tue autant de taureaux qu'il y a de circoncis, on y ajoute des bœufs dont la viande se distribue aux convives. La cérémonie se termine en mettant en terre des poteaux élevés de dix à douze pieds, au haut desquels

---

1 — Les relations des voyageurs à Madagascar offrent de nombreux exemples de ce changement subit des dispositions des naturels envers les étrangers. Dans le premier moment la barbarie se montre tout entière et ne dissimule point. De qui est un premier pas de fait vers la bienveillance. Il n'est pas rare non plus de voir ceux qui se sont montrés les moins favorables, devenir après les avoir entendus, leurs amis les plus fidèles. Ces peuples ont toujours été calomniés (B. de F.).

s'enfilent les têtes des bœufs tués sans les séparer de leurs cornes. C'est ordinairement au centre des villages que se fait cette cérémonie. Il est aussi d'usage que chacun se cotise selon ses facultés, pour décharger les chefs de famille qui ont des enfans à circoncire, d'une partie de ces dépenses ; et cela se fait réciproquement.

Les *Bézounzouns* prennent autant de femmes que l'état de leur fortune leur permet d'en entretenir. Les enfans qui en proviennent ne sont point égaux en droits ; les aînés mâles seuls jouissent de l'héritage de leur père. Les filles n'ont droit qu'à ce que l'héritier veut bien leur donner. Si cependant le fils aîné provient d'une femme esclave, ses prétentions sont de nulle valeur aux yeux des parents, et il est fort heureux qu'on lui laisse la liberté. Quoique ces règles soient établies et bien connues parmi les *Bézounzouns*, il arrive très souvent qu'ils se battent pour un héritage, et que le plus fort l'emporte sur le bon droit.

Les enfans peuvent s'approprier les femmes de leurs pères quand ils sont morts et en jouir ; leur propre mère exceptée (1).

Je reprends le récit du voyage de M. Mayeur que j'ai laissé près de la rive de *Maadrakac* le 22 août soir.

Le 23 au lever du soleil, il se mit en marche dans le bois d'*Alla-maisi* qu'il ne fut pas longtems à traverser. Il campa à la sortie au bord de la petite rivière d'*Anca-madinic*, où il résolut d'attendre le retour du marmite qu'il avait expédié au prince *Simaroufe* pour le prévenir de son arrivée à *Hancove*. Il y séjourna jusqu'au 27, qu'arriva son messager. Pendant cet intervalle il eut occasion de voir plusieurs voyageurs *Hoves* qui allaient à un marché établi dans les environs, ou qui en revenaient. Je parlerai plus bas avec détail de ces marchés d'*Hancove* appelés dans le pays *Tsène* ou *Tsenac*.

Le 27 arrivèrent à son camp deux hommes que le prince *Simaroufe* avait dépêchés vers lui, pour le conduire par un chemin détourné, parce qu'alors la guerre était dans le pays. Il se mit en route nuitamment pour dérober sa marche à l'ennemi. Mais avant de quitter le lieu de son campement situé sur un territoire neutre appelé *Anbatouitane*, entre la frontière d'*Hancove* et le canton des *Atanamboules*, il érigea un mât de pavillon de trente-cinq pieds de haut, qu'il fit flanquer au pied de quatre pierres énormes avec certaines marques pour servir de renseignement dans le cas de la chute du mât par vétusté ou autrement. Son projet était d'établir là un poste de commerce, à très peu de distance de la riv. de *Ranouman-*

---

1 — M. Dumaine laisse ignorer ici s'il parle en son nom ou en celui de M. Mayeur. Je n'ai rien vu de semblable dans ce dernier quand il parle des mœurs des *Bézounzouns* (B. de F.).

goutsou-coutsou. Mais la résolution qu'il a prise depuis, de rester à l'Ile de France, a laissé le projet sans exécution.

Il arriva à onze heures du soir au village de *Nossé arivou* (1), après avoir éprouvé un froid excessif, quoiqu'il fût vêtu très chaudement. Le chef du lieu, nommé *Zacalambou,* lui donna le logement et des vivres en quantité suffisante pour tout son monde.

Le lendemain, il employa une grande partie de la matinée à parcourir le village, visiter les cases, faire connaissance avec les habitans qu'il trouva tous occupés au travail avec une grande activité. Les uns fondaient de la mine de fer dans des fourneaux de grès bien assujettis et maçonnés en terre glaise, ayant environ deux pieds de diamètre sur quatre de profondeur en forme de creusets. Deux soufflets à pompe servaient à animer le feu de charbon qu'on faisait dessous. Ces gens commencent par mettre une forte couche de charbon au fond du fourneau ; ensuite une couche de mine bien lavée et la plus mince ; et successivement du charbon et de la mine de fer plein le vase. Ils font ensuite agir les soufflets avec vigueur et sans discontinuer jusqu'à ce que la matière soit fondue. Ce procédé dure à peu près quatre à cinq heures et donne de 40 à 50 livres à chaque fois. Lorsque la fonte est refroidie, ils prennent le fer le plus pur pour le mettre en œuvre, sa qualité est supérieure ; et ils versent le reste une seconde fois dans le creuset pour l'épurer parfaitement.

Les fonderies sont de préférence établies sur les frontières, à la proximité du bois que le charbon consomme. La manipulation du fer serait trop dispendieuse si les fonderies étaient placées plus vers le centre du pays qui est entièrement découvert et d'une extrême aridité.

D'autres ouvriers forgeaient avec beaucoup d'adresse des haches, grilles, bêches, fer à nègres, balances, sagayes, lampes, limes, marteaux, ciseaux de toute espèce, couteaux, aiguilles, filières, etc., en un mot des outils de tous métiers. On a remarqué même qu'ils étaient capables de faire et d'assembler toutes les pièces de la batterie d'un fusil ; mais ils ne savent pas forer le canon. Ils le soudent dans sa longueur, procédé imparfait qui le rend très sujet à crever au premier essai qu'on en fait.

Vers midi M. Mayeur partit du village de *Nosséarivou,* parcourut pendant quelque temps un pays découvert, passa près de plusieurs endroits établis où il ne s'arrêta point, et termina sa journée à *Yarine'd'ranou* où il coucha, village situé à deux portées de fusil de celui d'*Ambatoumanga*, en attendant les ordres de *Diamatoui ni mérine* (2), frère de *Simaroufe* et chef de *Tanan'malaze*, où il devait se rendre.

---

1 — Ce village est sans doute le premier après la frontière entre les *Antanamboules* et *Hancove.* Le manuscrit ne le porte pas (B. de F.).

2 — *Diamatoui ni mérine*, ou simplement *Diamatoui* (B. de F.).

Le même jour les habitans d'*Ambatoumanga* vinrent le voir pour l'engager à commercer chez eux, en disant que c'était mal à propos que le prince *Simaroufe*, qu'ils reconnaissaient pour leur souverain, était prévenu contre eux ; qu'ils avaient effectivement à se plaindre de l'enlèvement fait de quelques personnes libres de leurs quartiers pour les rendre esclaves ; mais que n'ayant pas encore fait des représentations à cet égard, ils n'entreprendraient pas de s'en venger sur lui (1). Ils achevèrent la conversation par engager M. Mayeur à ne point acheter de *Ravouandriènes* de caste libre, parce qu'ils étaient résolus à les arracher par la force des mains de ceux qui les retiendraient en état de captivité. « M. Savoureux, lui dirent-ils, en a acheté plusieurs du prince Simaroufe ; mais nous nous opposerons avec fermeté à ce qu'il les emmène à Foulepointe ».

M. Mayeur les remercia de l'avis, leur promettant de ne point traiter de gens libres quand il en aurait connaissance.

Il est bon de faire connaître ici cette classe d'hommes nommée à *Hancove* les *Ravouandriènes*, d'où elle provient, de qui elle dépend, et pour quelle raison *Simaroufe* la vendait aux étrangers. C'est, ainsi que je l'ai dit, une caste d'hommes d'origine libre, occupant un ou plusieurs villages dans l'arrondissement de *Tanane malaza*. Ils étaient sous la dépendance du chef *Dianzaffé*, oncle de *Dianampouine*, prince puissant *Hoves*. Les deux parents s'étant fait la guerre, les *Ravouandriènes* se sont tournés contre *Dianzaffé* qui, pour les en punir, en a fait l'abandon avec ses domaines au prince *Simaroufe*, sous la condition expresse qu'ils seraient privés de leur liberté et vendus pour être exportés. Ce prince avide n'eut garde de se refuser à un arrangement où son insatiable cupidité trouvait son compte. Il fit en conséquence inviter les *Ravouandriènes* des deux sexes à venir en personne à un jour qu'il indiqua, lui présenter leurs hommages. Ceux-ci, sans soupçon du sort qui les attendait, et pleins de confiance dans la générosité du prince, se mirent en marche avec les présents d'usage. Mais en route ils furent assaillis et la plupart d'entr'eux arrêtés par les agents de *Simaroufé* apostés exprès. Le lendemain il y en eut vingt-cinq ou trente de vendus au sieur Savoureux. Ce qui manqua d'occasionner une révolte dont les suites pouvaient être aussi dangereuses pour lui que pour le prince, dont le village fut investi par six mille hommes qui voulaient délivrer ces malheureux des mains des ravisseurs de liberté. Le respect que le peuple *Hove* porte à ses souverains contint la multitude qui se dissipa. Néanmoins *Simaroufe* fut obligé d'abandonner son village, et d'aller ailleurs avec M. Savoureux dans la crainte d'un nouveau danger.

---

1 — Vz ci-après les détails de cette affaire (B. de F.).

Cette violation du droit de la nature et des gens fit pressentir aux *Ravouandriènes* les maux auxquels ils allaient être exposées. Ils se réunirent en assemblée générale où on délibéra. Le résultat fut : que le prince *Simaroufe* devait être considéré comme leur souverain légitime, puisque *Dianzaffé* avait renoncé en sa faveur au pouvoir qu'il exerçait sur eux ; qu'ils lui porteraient en conséquence respect et soumission et lui paieraient les tributs; qu'ils abandonnaient contre lui toute poursuite puisque c'était à la sollicitation du chef *Dianzaffé* qu'il s'était porté à ravir une liberté acquise par le droit de la naissance ; qu'un pareil abus d'autorité serait dénoncé à *Simaroufe* lui-même et à tous les autres chefs, afin qu'il cessât entièrement ; qu'enfin ils prenaient solennellement et sous la foi du serment l'engagement de ne point laisser sortir de la province ceux d'entr'eux qui avaient été injustement vendus. L'assemblée fit ensuite l'énumération des personnes ainsi arrachées à la liberté. Il s'en trouva environ trois cents qui avaient été enlevées à leurs familles, ensuite vendues aux blancs, aux arabes de *Mouzangaïe*, ou rachetés sur les lieux par leurs familles ; crime inouï qu'ils ne laisseraient pas renouveler (1).

Le 30 aoust, le nommé *Diamatoui ni mérine* ayant fait parvenir à M. Mayeur les ordres de son frère *Simaroufe* le concernant, notre voyageur se mit en route pour se rendre à *Tanane malaza* sans escorte, les gens d'*Ambatou manga* ayant promis de ne point s'opposer à son passage. Il y arriva le lendemain, transi d'un froid égal à celui qu'on éprouve au nord de la France sur le déclin de l'hiver. *Diamatoui* le reçut avec beaucoup d'affabilité, assigna des logements à tout son monde, et lui fit présent de deux gros bœufs et de riz.

Le 1er septembre, M. Mayeur expédia un de ses gens au prince *Simaroufe* pour le prier de venir le voir (2) et de lui permettre de rester en traite au village de *Tanane malaza*, où il était à proximité d'une foire considérable qui se tient le jeudi de chaque semaine. Ce prince lui fit répondre qu'il ne pouvait s'absenter, qu'il était au moment de livrer bataille à *Dianavélouzaffé*, son cousin, demeurant au village d'*Alassora*, vis-à-vis chez lui et invita M. Mayeur à se rendre à *Tanane arivou* sa capitale.

Le 4, M. Mayeur alla se placer à trois quarts de lieue du séjour de *Simaroufe*, après avoir traversé la rivière de *Koppa*.

---

1 — Exemple rare de modération chez un peuple qui connaissait ses droits, et avait à se plaindre d'un si sanglant outrage (B. de F.).

2 — On voit par cette prière faite au prince par M. Mayeur que l'étiquette de nos cours est encore inconnue chez ces peuples, même les plus civilisés. Les chefs ont une telle vénération pour les blancs, qu'ils laissent de côté tout cérémonial quand ceux-ci leur font la faveur de les visiter. Mayeur le savait (B. de F.).

Ce prince ne tarda pas à venir visiter nos voyageurs au village de *Tanezoubatou*. Il leur fit distribuer deux bœufs : et le lendemain, après les premières civilités, M. Mayeur eut avec lui une longue conférence, dans laquelle il l'informa de ses desseins et des vues particulières du Gouvernement de l'Ile de France pour l'ouverture d'un commerce stable entre les îles et le royaume d'*Hancove*. Comme cette proposition parut plaire au prince, Mayeur entama de suite la négociation et lui dit que s'il croyait ce projet avantageux à son pays, il était indispensable qu'il favorisât les étrangers commerçants ; qu'il excitât l'industrie de son peuple en lui rendant le repos que la guerre lui enlevait trop souvent ; qu'il encourageât par des primes la culture du coton et des autres productions de son pays de facile défaite à l'étranger, surtout l'éducation des vers à soie ; qu'il défendit sous les peines les plus sévères la fabrication des fausses piastres et l'altération des matières d'argent dans l'emploi qu'ils en font, comme choses tout-à-fait contraires à l'extension du commerce qui ne repose que sur la bonne foi et la confiance ; enfin qu'il permit aux Européens de bâtir aux frais du peuple *Hove* (1) un village bien fortifié sur les frontières, où ils seraient en sûreté, eux, leurs esclaves et leurs marchandises.

Le prince fit beaucoup de promesses à M. Mayeur, et sans lui répondre positivement, l'engagea à le suivre dans son camp formé au petit village de *Vatouména* sur le bord de la riv. de *Koppa*, en face de celui de *Dianaveloun'zaffé* son ennemi. A peine y fut-il arrivé que toute la famille de ce prince s'empressa près de lui pour lui témoigner la joie qu'elle avait de le revoir bien portant, après avoir entendu dire plusieurs fois qu'il était mort.

L'état des affaires de *Simaroufe* en guerre avec les voisins de sa capitale, et prêt à en venir aux mains, n'offrant pas assez de sécurité à M. Mayeur qui avait apporté avec lui tous ses effets de traite, pour rester plus longtems au village de *Vatouména* ; il résolut de partir sans délai, et d'aller s'établir avec toutes ses marchandises à *Tanézoubatou* ; ce qu'il fit en effet le lendemain après être convenu avec *Simaroufe* qu'il irait tous les jours passer quelques heures avec lui dans son camp.

Le 6 septembre, le Sr Savoureux ayant rassemblé quatre-vingt-dix esclaves qu'il avait traités, entreprit de faire son retour à Foulepointe, laissant près de lui ce que le prince lui

---

1 — Une pareille demande qui, dans nos mœurs ou plutôt dans notre politique, paraîtrait si étrange, était toute simple dans la bouche d'un homme qui venait proposer un traité de commerce à des gens qui ne soupirent qu'après un débouché de leurs productions agricoles et industrielles. D'ailleurs, quelles fortifications sont celles de ces villages ? Le pays est un des plus peuplés de l'isle, et tous les risques d'un établissement semblable ne seraient assurément pas pour le peuple qui le permettrait (B. de F.).

devait. Il fit inutilement plusieurs tentatives pour dérober à la vue des *Hoves* les *Ravouandriènes* qu'il avait acheté de ce prince. Sa vie courut de grands dangers plusieurs fois. Le peuple d'*Ambatoumanga* qui l'attendait au passage les lui enleva sans que *Simaroufe* pût s'y opposer. Ils avaient juré de ne point les laisser partir.

Le 9 s'engagea une action entre l'armée de *Dianavelou'n' zaffé* et celle de *Simaroufe* dans une plaine qui sépare les villages de *Vatouména* et d'*Alassora* sur les bords de la riv. de *Koppa*. Le combat dura depuis dix heures du matin jusqu'à quatre de l'après midi. Il y eut vingt-deux hommes de tués ou blessés sur un nombre de plus de douze mille combattants.

Du 10 au 20, il y eut des escarmouches qui n'aboutirent à rien. M. Mayeur ayant fait des avances au prince sous la promesse de vingt esclaves, et n'en recevant aucun, prit le parti d'aller le joindre à son camp afin d'être en mesure de lui parler de ses affaires dans les moments que lui laissait de libres la foule qui l'entourait.

Le 21, les gens de *Simaroufe* au nombre de dix mille hommes, se portèrent sur le village d'*Alassora* qu'ils attaquèrent avec vigueur. Ils furent reçus par l'ennemi avec un courage égal. La bataille s'engagea ensuite dans la plaine avec un tel acharnement de part et d'autre qu'il semblait qu'elle dût être définitive, lorsqu'une nuée de sauterelles, qui fondit sur le champ de bataille, vint tout à coup faire cesser le feu. Chacun mit à l'instant bas les armes ; tous se réunirent contre l'ennemi commun ; les femmes et les enfants du voisinage accoururent et en firent des monceaux qu'ils emportèrent.

Cet événement bizarre rendit M. Mayeur stupéfait d'étonnement ; et comme il n'en pouvait pénétrer la cause, il s'adressa au prince *Simaroufe*, qui lui dit : « qu'un de ses ayeux en avait agi ainsi dans une circonstance semblable et dans un moment où la victoire lui était assurée. Il fit mettre bas les armes, ajouta-t-il, malgré les représentations de ses capitaines qui voulaient profiter de leurs avantages ; il annonça que la destruction des sauterelles importait aux habitants du pays en général, tandis qu'une guerre particulière n'intéressait le plus souvent que l'individu qui l'avait excitée. Il maudit ceux qui ne suivraient pas son exemple en pareille occasion. Depuis cette époque, dit *Simaroufe*, il est passé en usage à *Hancove* de cesser le combat à l'approche des sauterelles ».

Les *Hoves* mangent ces insectes après leur avoir fait subir quelques préparations : on les fait bouillir, ensuite on les sèche au soleil pour les conserver. Ce mets n'est pas pour eux d'une nécessité urgente. C'est par goût qu'ils en mangent ainsi que les naturels de la côte de l'Est.

Le 30 septembre, *Simaroufe* fit une nouvelle tentative sur le village d'*Alassora* qu'il assaillit avec 18 000. Il y fut vigou-

reusement reçu par *Dianavelouzaffé* qui pourtant n'avait à lui en opposer que six mille. M. Mayeur dit que l'affaire fut très chaude qu'on se battit vaillement depuis neuf heures du matin jusqu'à sept heures du soir : qu'il y eut environ 150 hommes tués ou blessés du côté de *Simaroufe*, et que l'ennemi n'eut que 26 hommes hors de combat.

Le lendemain, de part et d'autre, on réclama les morts, à 20 piastres par cadavre entier, pour leur donner la sépulture (1).

La manière dont les *Hoves* se font la guerre diffère de celle des naturels de la côte. Elle mérite d'être rapportée. Ils se partagent en pelotons, et s'avancent dans cet ordre vers l'ennemi, qui, voyant le mouvement, s'avance à leur rencontre, cherchant l'avantage de la position. Parvenus à une petite distance les uns des autres, les jeunes guerriers se détachent pour entamer l'action. On tient un corps en réserve en arrière pour soutenir l'avant-garde au cas de besoin. Aussitôt que les combattants armés de fusils ont tiré leur coup, ils rentrent dans leurs pelotons et sont remplacés par d'autres pendant qu'ils rechargent ; et ces manœuvres durent jusqu'à ce qu'un des deux partis soit forcé de se retirer par la grandeur des pertes qu'il a éprouvées ou enfin l'inégalité des forces. Les guerriers qui n'ont point de fusils sont armés de rondaches, de sagayes, de bâtons et de pierres ; ce qui ne les empêche pas de se porter avec confusion vers l'ennemi qu'ils serrent de très près. Quand une affaire est terminée, chacun retourne tranquillement chez soi vaquer comme en temps de paix à ses affaires et à son commerce, pour revenir huit ou quinze jours après, lorsqu'on y est rappelé. Il n'y a guère que les habitants des villages voisins du théâtre de la guerre qui soient obligés d'être toujours sous les armes ; et c'est pour leur propre sûreté (2).

Après la bataille, on cherche à s'enlever réciproquement les morts dont on fait un objet de commerce avec les parents. Ceux qui connaissent cet usage n'ont aucune répugnance à dépecer les cadavres pour les vendre en détail afin d'en retirer plus de bénéfice. Les parens seraient méprisés s'ils ne rachetaient pas tous les membres épars de leurs morts.

---

1 — M. Dumaine et son auteur nous laissent sans données sur cette coutume. Les détails qui suivent nous laissent ignorer encore où est la place du général en chef, qui parait, d'après la conservation avec M. Mayeur, n'être que simple spectateur de ce qui se passe autour de lui (B. de F,).

2 — La lettre de Mayeur « De l'art militaire chez les Madécasses » est à consulter. On la trouve aux variétés, sous le n° . Elle sert d'introduction à l'histoire de Ratsimilao, roi de Foulepointe, etc., que j'ai peu d'espoir de joindre à cette collection de pièces ; ce qui m'a décidé à l'en extraire *(B. de F.)*.

Le 11 octobre, M. Mayeur ayant terminé ses achats à *Hancove*, se décida à faire son retour à Foulepointe en laissant après lui et à son grand regret un reliquat considérable entre les mains du prince *Simaroufe* qui ne voulait point l'acquitter dans l'espoir d'attirer encore M. Mayeur chez lui. Il se rendit au village de *Tanane malaza* après avoir pris congé du prince et de sa famille. Il y resta jusqu'au 24 à attendre l'effet de quelques promesses, et pour aider de ses conseils le Sr Savoureux qui avait lieu d'appréhender de nouvelles violences de la part des *Ravouandriènes*.

A une lieue de *Tanoumalaza*, il apprit que les habitans d'*Ambatoumanga* s'étaient saisis de six esclaves confiés à quelques-uns de ses gens qui le précédaient, sous prétexte qu'ils étaient libres d'extraction. On l'arrêta lui-même auprès de ce village en le menaçant de le piller. Il ne dut son salut, en cette occasion, qu'à la prudence de quelques anciens du lieu, qui usèrent de toute leur influence sur la multitude pour la faire retirer. Vivement alarmé de cette catastrophe à laquelle il s'attendait d'autant moins qu'il avait pris plus de précautions pour n'avoir point de *Ravouandriènes* parmi ses esclaves, il s'éloigna promptement de ce voisinage dangereux, et réussit à gagner vers les quatre heures de l'après-midi *Ambatouitané* où il campa, au pied du mât de pavillon qu'il y avait élevé en allant.

Un nommé *Rénitouvoulahé*, *Atanamboule*, avec qui il avait fait le serment de sang, le tenait fort exactement sur les avis de tout ce qui se passait dans les environs. Il acquit par cet homme la certitude que les *Atanamboules* eux-mêmes projetaient de l'attaquer au passage de la forêt s'il ne leur donnait pas la valeur de dix esclaves pour avoir le droit de traverser leur territoire. Effrayé de nouveau, il chercha à éclaircir ses doutes en expédiant un des siens vers ces étrangers pour sonder leurs dispositions. L'avis n'était que trop vrai. La négociation eut lieu. Il en fut débarassé le 1er novembre au moyen d'un petit sacrifice qui fut accompagné du serment d'usage. Il gagna à cette tracasserie d'avoir pu régler avec ces gens quelques conditions pour la liberté du commerce et des chemins (1).

M. Mayeur, échappé aux dangers les plus imminens et l'esprit plus libre, continua de recueillir ses idées et de rassembler ses remarques sur le pays d'*Hancove*. Je reprends son récit.

Le royaume d'*Hancove* est habité par les *Ambolambes* ou *Hoves*. Il est très vaste et renferme une population considérable. Il est divisé en plusieurs principautés qui ont pour chefs et administrateurs les parents mâles de plusieurs souve-

---

1 — Comme elles intéressent fort peu, et que d'ailleurs les Atanamboulés respectent fort peu leurs engagements, je me dispense de les rapporter (Dumaine).

rains dont les plus connus sont *Simaroufe*, *Diananpouine* et *Dianzaffé*. Il était autrefois gouverné par un seul prince du nom de *Ralambou*, qui, ayant eu beaucoup d'enfants mâles de plusieurs de ses femmes, laissa à son décès ce vaste héritage à sa nombreuse famille désignée dans le pays même sous le nom de *Zafféralambous*, et qui se le disputèrent longtemps de pères en fils. Cependant l'usage voulait, et l'opinion publique y était conforme, que l'autorité suprême appartînt de droit à la branche aînée (1). C'est pourquoi on dit que le prince *Simaroufe* est le plus puissant des princes *Hoves*, quoique l'étendue de son territoire soit maintenant plus que balancée par les succès de *Diananpouine* qui a su mériter l'affection du peuple.

Dianzaffé-andrien-magnets est un autre souverain de la branche cadette. Il en est en même tems oncle et beau-père de *Simaroufe*. Ce prince voulant s'élever, a fait alternativement la guerre à *Simaroufe* et à *Dianampouine* son autre neveu ; mais celui-ci l'a réduit aux abois ; ce qui l'a déterminé à remettre ses domaines à *Simaroufe*, son premier vainqueur, auquel il est à présent très attaché. La capitale de *Dianzaffé* se nomme *Etaffe*.

Le nommé *Dianavélouzaffé* est aussi un principe de la famille royale, mais de la branche cadette. Sa capitale est *Alassora*. On a déjà vu qu'il était en guerre avec *Simaroufe*. Il a été forcé de se soumettre au vainqueur et de s'attacher à son service.

Andriène bé laoune est un autre chef dont les états ont été envahis par *Simaroufe*. Il a été forcé de se soumettre au vainqueur et de s'attacher à son service.

Diamatoui ni mérine est frère de *Simaroufe*. Ils vivent tous deux en parfaite intelligence. Sa ville capitale se nomme *Tanane malaza*.

Il y a plusieurs autres chefs encore, mais de troisième et quatrième ordre, tous de la race des *Zafféralambous*. Ils s'érigent en maîtres des *Hoves* de leurs dépendances, exigeant des tributs et s'arrogeant toutes les prérogatives de la souveraineté, et une soumission parfaite.

Les limites du royaume d'Hancove ne sont point assez connues des Européens pour qu'on puisse se permettre de les assigner. On commettrait de graves erreurs. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est le plus peuplé de Madagascar. M. Mayeur assure que *Simaroufe* a reçu de ses ayeux en héritage des terres qu'on dit s'étendre jusque chez les *Antés mammous* qui sont placés très au Sud. Il est de fait que dans cette partie, il est limitrophe de celui d'*Andrantsaie* un peu plus vers le Sud-

---

1 — Une extrême confusion règne dans ces détails. Je me borne à suivre le texte que j'ai sous les yeux, sans chercher à l'expliquer (B. de F.).

Est ; des Bézounzouns dans le Nord ; de quelques autres cantons ayant divers noms, dans l'Est ; et des *Séclaves* dans l'Ouest. En mon particulier, je crois que le royaume d'*Hancove* décrit un demi-cercle de l'Est à l'Ouest en tournant vers le Sud. Plusieurs voyageurs européens m'ont assuré que les *Antès mammous* ont des souverains particuliers indépendants de ceux des *Hoves*. Il est vrai qu'on ne peut avoir une foi entière dans leurs récits. Ces voyageurs se bornaient à faire le commerce des esclaves dans ces pays, et ne s'occupaient ni de géographie, ni de l'étude des mœurs des provinces qu'ils parcouraient (1).

Le prince *Simaroufe* a plusieurs enfans. Un seul est reconnu comme l'héritier présomptif. C'est le fils aîné qu'il a eu de sa première femme *Rahatsavola*, sa cousine germaine. Cet enfant peut avoir maintenant quinze ans. Il s'appelle *Maroumanompou*.

Le peuple *Hove* est divisé en trois classes principales.

La première se compose de la famille royale issue de *Ralambou* dont il a été parlé plus haut. Elle s'intitule *Zafféralambou*.

La seconde est la classe libre désignée sous le nom de *Hovas' lahés*.

La troisième, celle des esclaves d'héritage des princes, nommée dans le pays *Zaramainthi*, laquelle se divise en deux classes particulières : l'une appelée *Mangnissoutres* qui dépend de *Simaroufe*, l'autre *Maninde* qui appartient à *Dianampouine*. J'aurai occasion de revenir à ce qui les concerne.

Les *Zafféralambous* sont cuivrés ou olivâtres, et ont les cheveux mous et longs. On voit même dans cette classe des femmes qui sont presque blanches. Ils ne se marient jamais qu'entr'eux pour ne point avilir leur race.

Les hommes n'approchent les femmes d'une autre caste que dans le concubinage, en prenant des précautions pour n'être point aperçus. Les *Hovas'lahés* en agissent ainsi. Lorsqu'ils sont surpris avec une femme ou une fille d'une condition plus relevée qu'eux, ils sont punis de mort ; la femme est condamnée à une amende pécuniaire, et la fille vouée au mépris. Cette première portion du peuple ressemble en tout aux *Zafféralambous* ; c'est la plus considérable et la plus industrieuse. Les *Hovas'lahés* prennent autant de femmes qu'ils peuvent en entretenir. Ils ont généralement pour elles des manières affables et complaisantes qu'elles s'efforcent de mériter par la douceur et l'amabilité de leur caractère. Les maris *Hoves* ne sont point jaloux de leurs compagnes. Ils s'aiment mutuellement ; nulle contrainte, nulle gêne dans

1 — Mais comme le commerce des esclaves obligeait les traitans de s'aboucher sans cesse avec les chefs, leurs rapports dans cette circonstance peuvent avoir quelque valeur (E. de F.).

cette union. Si l'un des deux époux manque à la foi conjugale, il n'est obligé à aucune réparation envers la partie offensée. Un mari qui, après plusieurs années de mariage, reconnaît que sa femme n'a eu aucune intrigue, lui en fais quelquefois le rapproche, en lui disant : « Tu es bien heureuse que je t'aie épousée, puisque personne ne t'a recherchée depuis que nous sommes ensemble ». Lorsqu'une femme est surprise en flagrant délit ou plutôt en adultère, c'est le suborneur qui est puni. Il payera l'amende d'un bœuf s'il ne dit pas au mari, dès qu'il en est aperçu : *Aladé tompé coua.* Ce qui signifie : *Excusez mon maître.* Une femme stérile est communément méprisée parmi les *Hoves.*

Par un usage singulier et constant dans le pays, il est permis aux deux sexes, le 1er jour de la lune d'aoust, d'accorder les faveurs de l'amour à qui bon lui semble, sans que les époux puissent s'en formaliser. On donne à cette occasion une fête publique, aux frais de laquelle chacun contribue selon ses moyens en bœufs, moutons, volailles, pour manger. Mais on n'y boit aucune liqueur enivrante ; les *Hoves* n'en font point usage. Je pense qu'ils tiennent cette coutume des Arabes qui se sont anciennement introduits dans la partie du Nord-Ouest de Madagascar.

Les femmes *Hoves* sont exemptes de tous travaux fatiguans ; même de ceux du ménage. Leur occupation principale est de filer la soie, le coton, le chanvre ; d'apprêter les fils de bananier et de raffia pour en faire des pagnes, de travailler les nattes du logis, de fabriquer enfin la vaisselle de terre propre à leur usage.

L'époux va aux champs labourer la terre, creuser des canaux pour les arrosemens et l'ensemencement des riz et autres productions nourricières. Il va en outre aux marchés établis dans la province pour y trafiquer les ouvrages de ses femmes et apporter en retour les objets de goût et d'utilité qui peuvent plaire à sa famille.

Le sexe d'*Hancove* est généralement doué d'une figure agréable. Ses traits sont réguliers, ses formes sont belles. Sa parure est très recherchée lorsque des fêtes et de grandes cérémonies le rassemblent. C'est dans ces occasions que les maris prouvent à leurs épouses par le luxe qu'ils étalent sur elles combien ils sont jaloux qu'elles y paraissent avec tous les avantages que l'opulence peut ajouter à la beauté. Elles sont vêtues de cannezous et de simbous de soie garnis en petites perles d'étain ou en rassade blanche. Des manilles et des chaînes d'argent ornent leurs bras et leurs jambes. Elles portent des colliers de corail rouge ; leurs cheveux tressés sont élégamment entremêlés de grains de corail, etc. Les hommes ajoutent au luxe et à la vanité des femmes en les imitant dans leur parure.

Les Européens qui voyagent en cette îsle connaissent pour la plupart l'usage que les naturels font du fil de bananier. Mais beaucoup ignorent la manière dont il est préparé avant d'être converti en étoffes. J'en dirai un mot ici.

Lorsque le bananier approche du tems où il doit rapporter, les *Hoves* le coupent au tronc. Ils lèvent ensuite son enveloppe par couches qu'ils exposent pendant quelques jours au soleil. Ce premier apprêt ayant suffisamment amolli les parties ligneuses, ils mettent la plante à rouir pour la séparer de son mucilage. On la fait ensuite sécher de nouveau après l'avoir peignée avec des peignes de fer. On carde ensuite ses fils pour les mettre en échevaux qu'on fait bouillir à l'eau de cendre. Ce dernier procédé rend le fil très souple et le dispose à s'imprégner de la teinture qu'on lui destine et qui est ordinairement rouge ou bleue. Les fils se nouent ensuite, et on les met sur le métier pour en fabriquer une étoffe assez jolie, mais de peu de durée.

Le chanvre se prépare à peu près de la même manière ; mais les toiles qui en proviennent ne convenant point au goût des insulaires, la culture de la plante est très négligée.

Le raffia n'est point une productiou d'*Hancove.* Les voyageurs commerçans l'apportent du pays des *Séclaves* ou du *Ranivoule,* et les Hoves l'emploient avec le coton pour servir de vètement au peuple indigent.

Les Hoves sont généralement sobres. Ils ne connaissent point l'usage des liqueurs fortes dont tous leurs voisins s'enivrent fréquemment. Le trait suivant fera voir quelle horreur inspire le vice d'ivrognerie lorsqu'il trouble la raison de l'homme au point d'absorber ses facultés intellectuelles et d'attaquer son existence.

Des noirs de la côte de l'Est portèrent il y environ vingt ans au prince *Simaroufe* de l'arack distillée chez eux. Il en but en secret, la trouva bonne et parvint à en faire fabriquer de sembiable sous ses yeux. Il n'attacha d'abord à l'usage de cette liqueur aucune idée de mal faire ni de nuire. Il remarqua seulement qu'elle lui donnait une certaine énergie de caractère et une hardiesse dont il manquait pour haranguer les *Hoves* sur lesquels il venait d'être appelé à régner par droit d'hérédité. Son grand-père *Dian' ampouinymérine* venait de mourir ; ce prince sans caractère avait laissé affaiblir son autorité, et sous son règne l'Hove n'était plus qu'un peuple de brigands qu'il fallait ramener à plus de soumission au souverain et de respect pour les lois : tâche difficile à remplir pour son successeur. Mais l'habitude rendit cet auxiliaire de circonstance funeste à ce jeune prince qui ne garda plus aucune réserve, s'enivra tous les jours sans honte ni pudeur et eut l'imprudence de se montrer ainsi dans les assemblées de son peuple qui souffrit longtems de ses extravagances sans murmurer. Mais enfin, un jour étant ivre, il eut le malheur de

tuer sa première femme (1782) le peuple profita de la circonstance pour le forcer hautement de renoncer à cette pernicieuse habitude. On tint à se sujet une assemblée générale où on le força d'assister et dans laquelle on s'empara de son fils aîné âgé de six ans, qu'on lui présenta en lui adressant les paroles suivantes :

« Prince, voici ton successeur légitime. Il est maintenant sous notre surveillance ; nous voulons lui apprendre « à nous gouverner, puisqu'il est vrai aujourd'hui qu'en restant près de toi il n'aurait sous les yeux que de mauvais « exemples. Nous voulons notre tranquillité, las que nous « sommes des vexations que cet état continuel d'ivresse fait « peser sur nous. L'innocence de ton fils, le respect que les « Hoves portent à leurs souverains, s'opposent au vœu que « nous avions formé d'abord de changer de domination. Mais « le crime que tu viens de commettre sur ton épouse, ta cousine germaine, et qui met le comble à notre ressentiment, « ne pouvant demeurer sans vengeance, nous nous sommes « assemblés pour en délibérer. Il a été convenu que tu ne « recevrais plus l'hommage de notre soumission et nos tributs ; « que nous regarderions comme ennemis du peuple Hove tous « ceux d'entre nous qui te resteraient attachés ; jusqu'à ce « que tu aies déclaré solennellement que tu renonces entièrement à l'usage des liqueurs fortes. Nous en avons fait le « serment en fixant un terme à tes réflexions. En attendant « que ce terme soit expiré tu resteras suspendu de toute autorité sur nous. Nos hommages seront adressés à ton fils. « Choisis ».

Après cette leçon donnée à son souverain, le peuple se retira emmenant avec lui le jeune prince aux acclamations de la multitude et au bruit de nombreuses salves de mousqueterie. Il fut confié aux soins du nommé *Reini-tsara-laffé*, chefs des *Magnissoutres*, homme d'une grande réputation.

Lorsque le délai accordé à *Simaroufe* fut expiré, il se forma une autre assemblée où le prince jura solennellement qu'il ne boirait plus désormais aucune liqueur enivrante, sous peine de déchéance de tous ses droits s'il devenait parjure. Les Hoves le proclamèrent de nouveau leur souverain et renouvelèrent entre ses mains le serment d'obéissance ; mais ils décrétèrent la peine de mort contre tout individu noir qui introduirait des liqueurs fortes dans le royaume. On lui rendit son fils, on lui fit même des présens considérables.

M. Mayeur assure que le prince fut fidèle à son serment et parvint à recouvrer l'amitié de son peuple. Mais moi j'ose affirmer qu'au moment où j'écris cette relation (Avril 1793) ce prince est adonné plus que jamais à l'ivrognerie, au point que lorsqu'il ne peut obtenir d'arack, il s'enivre avec une préparation d'opium que les Arabes apportent de Mouzangaye et qu'ils débitent en secret. Son inconduite et les vexations qui

en ont été la suite l'ont rendu odieux à son peuple, qui l'abandonne avec le peu de monde qui se rattache à lui, aux empiètements ambitieux de son ennemi *Dianampouine.* Il a perdu dernièrement sa capitale *Tanane arive* ; il s'est réfugié chez un de ses parens avec trop peu de moyens pour pouvoir combattre. *Dianampouine* est aujourd'hui le souverain le plus puissant des *Hoves.*

Les fortifications des villages d'*Hancove* sont en tout semblables à celles que j'ai décrites dans la relation de mon voyage à *Ancaye* chez les *Bézounzouns.* Elles consistent en fossés très profonds qu'on peut remplir d'eau à volonté, par le moyen d'un réservoir considérable dont les eaux y sont amenées par de larges canaux creusés en terre grasse et compacte. Le déblai des fossés sert à former sur les bords de l'intérieur un parapet qui est ordinairement assez élevé pour mettre les combattans à couvert du feu de la mousqueterie, et abriter le village des vents froids qui soufflent depuis mai jusqu'en aoust. Tous ces ouvrages se font par corvées, où chacun est obligé d'aller à son tour.

Les maisons des *Hoves* sont bâties solidement et en bois, quoique le bois soit fort éloigné et très cher ; mais l'intérieur en est malpropre parce qu'ils y logent avec eux leurs moutons, volailles et autres animaux domestiques, dont ils ramassent soigneusement le fumier dans un coin de la maison pour servir d'engrais à leurs terres. La tourbe et la bouse de vache qu'on brûle à défaut de bois rendent encore par leur épaisse fumée le séjour de ces habitations plus désagréable et plus sale. Les parois des cases sont très artistement formées de roseaux triangulaires enfilés à la manière usitée chez les *Bézounzouns.* Les toits sont couverts en paille. Il y aussi des maisons construites en terre glaise mêlée de paille hachée et de petites rocailles.

Les productions végétales ne s'obtiennent qu'en très petite quantité et après un travail aussi ingrat par la maigreur du sol qu'incertain par les invasions des sauterelles et la grêle. Entr'autres objets de première nécessité que cultivent les Hoves, le riz de marais est au premier rang. Cette culture les occupe depuis octobre jusqu'en Avril. Ils font ensuite beaucoup de patates, de cambarres, de manioc et autres racines. Ces productions garanties par la terre de l'inclémence du tems et de la dent de sauterelles, suppléent au riz en cas d'événement. C'est aussi ce qui se pratique dans le royaume des Séclaves.

Le maïs, les haricots, l'ail, les cannes-à-sucre, et autres objets de culture prospèrent avec lenteur et difficulté à *Hancove* ; mais l'activité et la vigilance du cultivateur, jointes à son adresse à conduire les eaux pour l'arrosement des plantations, lui assurent toujours quelques succès ; et quoique l'aridité du sol ne permette pas de grandes espérances, on

peut néanmoins avancer que rarement la disette se fait sentir à *Hancove*, dont la population est bien plus considérable qu'ailleurs, tant l'opiniâtreté du travail et l'intelligence qui le dirige savent vaincre de résistances. C'est ce qui est un sujet continuel d'étonnement pour M. Mayeur et pour tous ceux qui ont visité ce pays. L'infertilité du sol ne leur a point échappé, et cependant un peuple immense subsiste. L'active prévoyance des cultivateurs, leur grand nombre, et sans doute un emploi considérable de terres, ont éloigné la famine de leur contrée ; en cela bien différens des *Séclaves*, leurs voisins, que ce fléau visite souvent. Mais aussi quelle distance entre le *Séclave* et l'*Hove !*

L'ambrevatte se cultive à *Hancove*, mais uniquement parce que le ver à soie qu'on élève dans le pays se nourrit de sa feuille.

La vigne y prospère et paraît y être indigène. Le peuple la regarde avec indifférence, sans se douter de l'utilité de son fruit. On la plante dans les fossés desséchés des villages, où elle vient sans soins ni culture. M. Mayeur a vu le raisin qu'elle produit et en a mangé. Il assure qu'il est beau, agréable au goût, quoique d'une qualité médiocre, et que les vignes sont d'un grand rapport. Si elles étaient taillées, elles rapporteraient sans doute, et plus abondamment, un fruit de meilleure qualité.

Le ver à soie est commun chez les Hoves. Ils entretiennent des champs d'ambrevattiers exprès pour lui. Les cocons s'enlèvent aux approches de la saison froide, on les dépose dans des vases bien clos, et lorsqu'au temps des chaleurs (octobre et novembre) les fèves percent le cocon et se transforment en papillons, on en fixe plusieurs par les ailes sur des torches de paille attachées aux ambrevattiers. Les mâles y viennent couvrir les femelles qui meurent après avoir déposé sur les torches leurs petits œufs bleus et blancs. Quand ils sont éclos, on voit tous les vers à soie se disperser dans les champs où ils font de nouveaux cocons et deviennent fèves à leur tour.

Les Hoves ne connaissent aucune des manières d'apprêter et de dégraisser la soie, ce qui rend leurs ouvrages en ce genre de très peu de mérite à nos yeux. Il faudrait que l'industrie européenne vint leur apprendre à tirer parti de cette précieuse production. Si j'avais des documents certains sur les travaux que nécessite la préparation de la soie, je me ferais un plaisir d'en gratifier les Hoves avec qui j'ai quelques relations. On pourrait essayer en même temps s'il ne serait pas possible de substituer à l'ambrevattier une plante plus succulente pour nourrir le ver. Il y a des mûriers à l'Ile de France ; un essai serait facile. L'Hove industrieux accueillerait, j'en suis persuadé, avec autant de plaisir que d'intérêt, quiconque viendrait les éclairer sur ce point. Son intelli-

gence naturelle le conduirait bientôt à un perfectionnement dont le commerce français partagerait indubitablement les fruits.

Le coton, d'après le rapport de M. Mayeur, se cultive avec peine à *Hancove*. Il dit que le sol y est si maigre que les naturels sont dans beaucoup d'endroits obligés de faire de larges fosses de deux ou trois pieds de profondeur qu'ils remplissent de fumier trois ou quatre mois avant d'y semer la graine du coton. D'autres voyageurs prétendent qu'il y réussit parfaitement et qu'ils y en ont vu de vastes champs. La diversité d'opinions sur un sujet qui a dû frapper nécessairement la vue des uns et des autres, vient sans doute de la différence des lieux où ces remarques se sont faites, car il en est à *Hancove* comme dans tous les pays du monde : telle plante prospère dans tel canton, qui, à quelques lieues de là, végète avec peine. Je terminerai cependant par une réflexion que ne manqueront pas de faire ceux qui me liront ; c'est que notre voyageur présente partout l'idée d'un travail extrêmement pénible et même outré, aussi incompatible avec la persévérance du plus habile agriculteur qu'avec l'abondance bien connue du coton à *Hancove*. Certes le sol de ce pays est maigre ; mais il n'en fournit pas moins un grand nombre de productions utiles.

Les bœufs y sont rares et introduits par les *Séclaves* et autres voisins d'*Hancove*. Le mouton y est fort commun et ne vaut tout au plus qu'une demi-piastre. Son espèce diffère de celle du cap de Bonne-Espérance. A l'exception de la queue, qui est fort grosse, il n'a point de laine, mais un poil long et dur. La viande en est très goûtée.

Les naturels de caste esclave, dont j'ai déjà parlé sous le nom de *Zazamaintis*, sont au nombre d'environ six mille. On n'en vend aucun dans la crainte de les voir tous s'enfuir. Ils vivent par cette raison assez contens de leur sort, étant d'ailleurs plus liés entr'eux que ne le sont les gens libres appelés *Hovas-lahés*. Ils sont robustes, courageux et bons cultivateurs, mais ils n'ont pas l'industrie des autres castes pour fabriquer les ouvrages de goût et d'utilité qui se font dans le pays. Il ne leur est pas permis de sortir de leur caste par le mariage ou autrement. Quand ils vont chez les souverains auxquels ils appartiennent, l'entrée du logis leur est donnée par une petite porte pratiquée exprès pour les esclaves. Ils ont néanmoins dans les villages de leurs districts des esclaves en propriété, qui les servent et dont ils peuvent disposer librement (1).

Les *tsènes* ou marchés publics se tiennent journellement et sans interruption dans différens cantons du royaume. Dans les temps froids le peuple s'y rassemble vers les dix heures du

---

1 — Les Mameloucs d'Egypte (B. de F.).

matin, et beaucoup plus tôt dans la saison chaude. Ces marchés se terminent à trois ou quatre heures de l'après-midi, selon la distance où ils sont des villages. Lorsque les souverains ont des ordres à donner au peuple, ils les font transmettre par des agents qu'ils établissent en outre pour le maintient du bon ordre et de la police.

Le Dimanche, le *Tsène* se tient à *Etaffe*, canton situé dans la principauté du chef *Dianzaffé.*

Le lundi à *Antsa-adnita* sur le territoire du prince *Simaroufe.*

Le Mardi à *Amboui-bola* chez *Dianmpouine.*

Le Mercredi à *Amboui bouri manga*, dans l'Est, près des frontières.

Le Jeudi à *Tanane malaza* chez *Diamatoui*, frère de *Simaroufe.*

Le Vendredi à *Amboulou nahondré* chez *Dianampouine.*

Et le Samedi à *Tanane arivou*, ville capitale de *Simaroufe.*

Il y a encore d'autres marchés publics établis chez les *Antès mammous* (1), frontière d'Hancove ; on ne connaît pas d'autres institutions semblables dans tout le reste de Madagascar.

On trouve dans ces *tsènes* généralement toutes les productions de cette grande île, et même beaucoup de marchandises de l'Inde qu'y importent les Européens et les Indiens de Surate. C'est purement et simplement un commerce d'échange avec les naturels du pays, dans lequel ils emploient peu de numéraire, à l'exception de quelques morceaux d'argent falsifié que les *Hoves* donnent au poids, en subdivisant la piastre comme on le verra plus loin. Les objets qui s'y trafiquent sont déjà connus ; ils consistent en bœufs vivants et viande fraîche et boucanée, moutons, riz, fer ou fonte, fer ouvragé, bois de construction, et en cordes, raffia, soie écrue et filée, coton, noix de tanguin, écorces et indigo pour teintures, tourbe, oies, canards, poules, pigeons, sel marin de *Mouzangaye*, sel de bois, outils d'agriculture et ustensiles de ménage, poteries et pagnes de toute espèce, bijoux d'argent et de cuivre, corail, etc., toileries et soieries de Surate, étain, cuivre jaune, drap écarlate, borax, soudure, creusets, etc. Les marchands d'esclaves sont presque les seuls qui emploient (2) les piastres que les Européens répandent chaque année à Madagascar ; et il est bon d'observer que d'environ cent vingt mille piastres que notre commerce y consomme annuellement, les Arabes en recueillent fort adroitement la plus grande partie pour le compte des Indiens. Le reste sert à la circulation, ou est

---

1 — Vz ci-dessus à la date du 30 septembre. Extrême frontière Sud du royaume d'*Hancove*.

2 — Je pense que l'auteur a voulu dire : qui traitent en piastres (B. de F).

converti par les gens du pays en bijouterie de mauvaise qualité, que les Arabes recueillent encore en échange de toileries, etc. Les ressources ne nous manquent pas sans doute pour ramener à notre commerce une partie des piastres que nous y versons ; mais malheureusement elles se bornent à des moyens de calcul dont nous ne pouvons faire usage que par voyes d'agens noirs ; car nous ne pourrions aller nous-mêmes, comme les Arabes, faire le même retrait avec les mêmes avantages. Aussi ne s'occupera-t-on pas de longtems de cet objet.

La piastre, la demi piastre, le quart, le huitième et le seizième de piastre se subdivisent par les Hoves avec des grains de riz en paille bien pleins, de la manière suivante :

La piastre en 24 vouamena, pesant chaque 30 grains de riz.
— 36 vintas, — 20 —
— 72 erananbâtre, — 10 —
La piastre pesant 720 grains de riz.

La demi piastre, pesant 360 grains de riz,
en 12 vouamena, pesant chaque 30 grains de riz.
en 18 vintas, — 20 —
en 36 erananbâtre, — 10 —

Le quart de piastre, pesant 180 grains de riz,
en 6 vouamena, pesant chaque 30 grains de riz.
en 9 vintas, — 20 —
en 18 erananbâtre, — 10 —

Le huitième de piastre, pesant 90 grains de riz,
en 3 vouamena, pesant chaque 30 grains de riz.
en 4 vintas tsilane, — 20 —
en 9 erananbâtre, — 10 —

La seizième de piastre, pesant 45 grains de riz.
en 1 1/2 vouamena tsilane, pesant chaque 30 grains de riz.
en 2 1/4 vintas et 5 grains, 20 —
en 4 1/2 erananbâtre tsilane, 10 —

Toutes ces subdivisions qui supposent au premier abord des calculs difficiles et des négociations lentes, n'arrêtent cependant pas les *Hoves*. Il semble au contraire qu'elles disposent leur esprit à la science de l'arithmétique, en même tems qu'elles le rompent à l'habitude et à la facilité des négociations. J'ai souvent été étonné de la justesse et de la précision avec laquelle ils calculaient une affaire. Enfin il est rare qu'ils commettent entr'eux des erreurs de comptes et de payemens. Chacun d'eux est muni d'une petite paire de balances qu'on fabrique dans le pays, et d'une petite poche de grains de riz en paille ; et c'est au moyen de cet instrument que les payemens se font et se reçoivent.

L'imagination sans être exaltée promène des idées agréables sur les rapports des *tsènes*, parce qu'ils sont infiniment intéressans par la multitude de ceux que s'y rendent et la

variété des objets qu'on y trouve. D'un autre côté l'époque fixe d'un rendez-vous public dans des lieux commodes et permanens, où chacun peut selon ses moyens satisfaire son goût et ses besoins, a quelque chose d'analogue avec les foires établies en différentes provinces de France; et j'avoue que lorsque le voyageur Européen découvre dans un pays habité par des noirs des objets qui concourent à lui rappeler sa patrie au milieu des dangers d'une condition errante, il est bien naturel que son âme soit frappée d'admiration. C'est une jouissance dont il aurait souvent besoin à Madagascar pour ranimer son courage et lui faire supporter plus aisément les désagrémens sans nombre d'une pareille existence.

C'est ordinairement à la sortie des marchés éloignés des villes que les voleurs se cachent dans les bois pour surprendre et enlever les *Hoves* qui s'en retournent chez eux ; surtout lorsqu'ils croient pouvoir le faire sans risque ; ces incursions ne sont si fréquentes que parce qu'elles restent impunies. Il se commet encore des délits d'un autre genre, bien plus crians et plus hardis, tels que d'enlever des gardiens de troupeaux, des laboureurs, des voyageurs paisibles, de forcer à main armée de petits villages écartés et d'en arracher impitoyablement les tranquilles et malheureux habitans. Toutes ces déprédations procurent au commerce beaucoup plus d'esclaves que n'en fournit la guerre que les princes *Hoves* se font. Car il est rare qu'un prisonnier Hove fait sur l'ennemi vienne jusqu'à nous, lorsque son état de captivité est connu de sa famille ; elle est dans l'usage de le racheter, et c'est toujours au-dessus du prix ordinaire.

M. Mayeur avoue qu'il n'a pas eu le tems de se procurer de grands renseignements sur la forme du gouvernement à *Hancove*. Cependant il présente avec beaucoup de facilité et d'intelligence la division de ce vaste pays en cinq parties principales, dont une infinité d'autres dépendent dans l'ordre de l'administration, ainsi qu'il suit :

1re partie. Administration (1) des *Vouroun-mahère*

Les Tsimileffas
Antavaran'd'ranou.
Vaké nan go refe.
Les Ambatou ratrine (2)
Zanac andriene mahazou aoube.

1 — *Département* serait une appellation plus claire. Les noms qui suivent seraient ceux des cantons ou territoires qui en font partie. Dans le premier, 16 cantons ; dans le 2e, 7 cantons ; dans le 3e, 16 ; dans le 4e, 5 ; dans le 5e, 17. Total : 62 cantons. Ce qui suppose une vaste étendue de pays, ainsi que l'ont conjecturé les voyageurs modernes (B. de F.).

Il semble que cette liste comprenne des noms de lieux en même tems que des noms de tribus ou de familles. C'est sans doute ce qui fait qu'on en trouve de répétés jusqu'à 3 fois. Ce sont des familles différentes occupant la même contrée. Le terme *Zaffé*, *Zanak*, *Race*, indique un nom de tribu ; celui de *An*, *An tani* semble désigner le pays (Eug. de F.).

2 — *Ambatou vakine* ? (Eug. de F.).

Vaké nandrou lava.
Lahé lava amboune Vouits.
Menabé.
Voua lessougue.
Trimounouze.
Antane fissac.
Zaffé zanac andrien'd'ranosse.
Zanac amboune.
Antai rogue.
Anté laffé.
Vouzoure.

2e partie. Administration des *Zanamioutres*

Les Telou reini.
Foucon d'ramila
Antané fissac.
Effat reini.
Les Zanac andriène Pangarivé.
Zanac andrien'd'ambou.
Famé lahé.

3e pártie. Administration des *Antamboudiranous*

Les Berasses.
Vaki anbava ranou.
Vaki and'ranou mangats.
Kellé ampinga.
Lava gni sacaye.
Mandé ambézou.
Mamola Dahé.
Zouzoure.
Anactiane massou androu.
Antacade.
Zana mangari ranou.
Tsiandzaza.
Zanac ané-roubé.
Antane d'zouzoure.
Vaqué n'indiène.
Manandouve.

4e partie. Administration des *Marou andriennes*

Les Zana dambou.
Antangada.
Voui driéne.
Foucou drien massou.
Antatchime ranou.
Zaffé vazaha.

5e partie. Administration des *Vake n'ampasse*

Les Zanac andriène magnétsihets.
Angnivou Tanzou.
Soua Mounou.
Antai manan.
Antai mouron caye.
Tsi ambouhits.
Zanac andrien'hadi.
Mourou'n'd'ranou.
Effat reini.
Zanac Ramazava.
Zanac ambone yatou.
Manindri lahé.
Tsara vougné n être.
Fola ni-rec.
Zanac amboui tsi lao.
Zanac antre.
Maninde.

Chaque partie principale est tenue de payer les impôts mis sur le peuple, aux divers chefs constitués pour les prélever. M. Mayeur dit que ceux exigés annuellement par le prince *Simaroufe* consistent en : 1° une demi piastre par chaque individu ; 2° un dixième pris en nature sur les troupeaux de bœufs seulement ; 3° en une mesure de riz en paille d'environ 60 l. pesant par chaque laboureur libre ou esclave. Il retire en outre le tiers du produit des successions esclaves, bœufs et argent. Les terres et les maisons ne sont assujetties à aucun droit ni impôt.

Les tribus étant prélevés sur le peuple avec beaucoup d'exactitude dans chaque département, on forme cinq divisions de représentants pour en faire la remise aux souverains auxquels ils appartiennent. La nombreuse population d'*Hancove* rend ces revenus très considérables ; et c'est ce qui fait penser à M. Mayeur que *Simaroufe* est le plus riche de Madagascar. Il serait sans doute curieux de savoir précisément si toutes ces richesses sont pour lui seul, ou si les différentes administrations dont j'ai fait mention les partagent entre les divers princes qui gouvernent le royaume.

Les *Hoves* divisent l'année en douze mois lunaires. On peut conjecturer qu'ils tiennent cette connaissance des Arabes puisqu'ils les désignent à peu près par les mêmes noms que ces étrangers.

Janvier	= Assoumbola.	Juillet	= Alanoutz.
Février	= Adémizane	Aoust	= Alahamadi.
Mars	= Alacarabou.	Septembre	= Adaour.
Avril	= Alacossa.	Octobre	= Adidzoza.
Mai	= Adédzadou.	Novembre	= Assouroutane.
Juin	= Adâlou	Décembre	= Alahassade.

Les jours de la semaine y sont dénommés, ainsi que par toute l'île de Madagascar, comme suit :

Dimanche	= Alahadi	Jeudi	= Alacamice.
Lundi	= Alatsinini.	Vendredi	= Zouman.
Mardi	= Talata.	Samedi	= Saboutci.
Mercredi	= Alaroubia.		

Le caractère des *Hoves* est très difficile à définir ; car sous le masque de la douceur et de la politesse, ils sont trompeurs, avares, voleurs, et capables de vous laisser périr de faim et de misère plutôt que de vous assister quand ils sont persuadés vous êtes hors d'état de reconnaître leurs services. Ils ne sont ni cruels ni sanguinaires ; mais s'ils rencontrent un étranger avec ses bagages, sans escorte et dans un lieu écarté, ils le pillent et le dévalisent sans pitié. Ce penchant à la rapine est si fort chez eux qu'ils vont la nuit déterrer les morts quand ils apprennent qu'on les a enterrés avec quelques richesses, ainsi que c'est l'usage dans le pays. M. Mayeur a eu l'occasion de s'en convaincre en voyant la chose se pratiquer sur le cadavre d'un Arabe qui, venu de *Mouzangaye* pour vendre des marchandises à *Hancove*, y mourut de maladie et fut inhumé avec quelque pompe. Voici le fait : M. Mayeur tient cet exposé d'un chef *Hove* nommé *Coutounavalé*.

Les pillards se réunissent plusieurs ensemble et se rendent vers minuit auprès de l'endroit où l'homme opulent aura été inhumé. Lorsqu'ils sont à quinze ou vingt pas de la tombe, l'un d'eux s'en approche, et muni d'une paire de balances, il

dit au mort qui est représenté par un de la bande : « Je suis envoyé de la part d'un tel, à qui tu dois telle somme pour telle chose, afin de t'engager à le satisfaire sans retard, vu qu'il n'est plus dans la possibilité d'attendre, se trouvant dans le plus pressant besoin ». L'autre prend la parole pour le défunt et répond : qu'il reconnaît la dette, mais que ne possédant plus rien sur la terre il ne peut l'acquitter ; qu'il le prie d'attendre encore des circonstances plus favorables pour en venir à liquidation. Le premier personnage répond qu'il ne peut plus accorder de délai ; qu'il lui faut de l'argent, et qu'il le prendra où et tel qu'il le trouvera ; sinon qu'il est décidé à le dépouiller. Il le laisse ensuite réfléchir sur l'inconvénient de ce dernier parti. Le représentant du mort garde le silence pendant quelques moments, puis répète qu'il est absolument hors d'état de payer. Sur cette dernière réponse, les deux individus se rendent auprès de leurs compagnons pour leur rendre compte de ce qui s'est passé. Alors tous reviennent en courant vers la tombe, déterrent le cadavre, le dépouillent des ornemens et bijoux qu'on y a inhumés, et s'en font le partage.

Comment concilier de pareils actes avec la profonde vénération que les Hoves ont pour les morts, car ce sentiment existe chez eux ? Ils le portent même jusqu'au délire en plusieurs occasions ; par exemple, lorsqu'ils voient des choses curieuses ou surprenantes, ils pleurent à chaudes larmes du regret qu'ils ont que leurs parens qui sont décédés ne puissent pas les voir comme eux.

Les morts sont mis dans des caveaux assez profonds pour qu'on puisse les y placer debout. Ils sont ordinairement ensevelis dans des pagnes de soie ou de coton selon leurs moyens et exposés sur des tréteaux au fond du caveau autour duquel règne une maçonnerie d'environ huit pieds de largeur sur six de hauteur. Cet entourage ne sert proprement qu'à marquer l'endroit où repose le défunt (1). Chaque famille a son tombeau particulier. Mais cela n'empêche pas que lorsqu'un mourant demande à être enterré dans un lieu qu'il désigne, ses dernières volontés ne soient exécutées ponctuellement. Les uns désirent être placés auprès de leurs champs de riz pour voir mûrir leurs récoltes ; les autres veulent être placés sur de hautes montagnes pour y jouir du spectacle d'une grande étendue de leur pays ; enfin d'autres assignent leur sépulture au centre des villages pour entendre les habitants converser entr'eux et voir les étrangers y arriver. On voit communément les vieillards Hoves se traîner à l'appui d'un bâton vers les tombes de leurs ancêtres et y rester souvent six à sept heures de suite.

---

1 — Cette description ne permet guère de se faire une idée juste de ce qu'elle veut peindre. Le défunt est-il placé debout ? ou couché sur des tréteaux ? La maçonnerie est-elle intérieure ? (B. de F.).

Les gens riches d'Hancove font aussi comme au pays d'Ancaye placer des pierres énormes près de leur tombeau. Ces marques durables caractérisent plutôt l'ostentation des survivans que leur vénération pour les morts. Il en est de même partout ; ainsi les peuples les plus rapprochés de l'état de nature, les peuples les moins civilisés ont aussi leur orgueil et leur vanité.

....

Les remarques et observations de M. Mayeur sur le pays d'*Hancove* se terminent ici. Elles sont d'une nature assez diversifiée et présentées avec assez de détail pour me dispenser d'y ajouter des réflexions qui seraient superflues. Il a exécuté son retour à *Foulepointe* par les mêmes chemins qu'il avait suivis pour se rendre à *Hancove* ; ainsi il est inutile de retracer sa route déjà connue.

Foulepointe, le 12 avril 1793.

Signé : DUMAINE

Le folk-lore Menabe

PAR LE CAPITAINE H. REY

(Avril-Mai 1912)

LA FORÊT SAKALAVE MENABE

Ses légendes — Ses produits — Ses remèdes

Au moment de l'occupation française (1897), les Sakalaves Menabe pratiquaient encore les coutumes de leurs ancêtres venus du Fiherenana.

Pasteurs nomades, grands voleurs de bœufs, aimant la poudre, ils se montrèrent dès les premiers jours très hostiles à notre autorité, orgueilleux, versatiles et avides d'indépendance.

Les hameaux qu'ils habitaient dans les moyennes vallées de la Tsiribihy, du Manambolo, de la Sahohanina, de la Demoka, du Manambao et du Ranobe — et dans les vastes forêts qui avoisinent ces fleuves — étaient composés de misérables huttes de dimensions très exiguës et grossièrement construites. Les Sakalaves se déplaçaient, selon la saison, pour trouver les paturages nécessaires à l'alimentation de leurs troupeaux ou pour mettre en surêté les prises importantes de bétail qu'ils avaient faites au cours de leurs expéditions.

Fiers et paresseux, ils laissaient les travaux de la terre aux esclaves et employaient tout le temps, qu'ils ne passaient pas à boire et à dormir, à la recherche du miel en forêt, à la chasse au sanglier, à la guerre, au pillage.

Leurs femmes elles-mêmes ne consentaient pas à cultiver la terre, mais par contre elles se livraient avec une véritable frénésie à la fabrication de l'acool qu'elles tiraient du *mokotsy* (lataniers), du *kily* ou *madiro* (tamarinier), du *mabibo* (acajou), du *lamotsy* (prune malgache) du *sakoa* (arbre de Cythère), etc. Elles retiraient aussi du *satrana*, du *badika* (variétés de latanier), une sorte de vin de palme assez doux, capiteux, appelé *sora* et analogue, quoique inférieur, à l'*arafa*, vin de palme donné par le *raphia*. (On ne trouve dans le Menabe que de très rares spécimens de raphia cet arbre ayant été détruit par les Sakalaves pour satisfaire leur penchant irrésistible pour l'alcool).

Pour obtenir le *sora*, on ébranche complètement l'arbre et l'on fait une incision à la partie supérieure du tronc. Le liquide s'écoule goutte à goutte, par une petite tige de bois, dans une calebasse placée au-dessous de l'incision. Le tout est recouvert d'un chapeau en joncs tressés pour empêcher la décomposition, par les rayons du soleil, du liquide recueilli.

Ces différents alcools, dont la fabrication avait lieu au moment de la fructification des essences désignées plus haut, servaient aux libations qui accompagnaient toutes les cérémonies du rite sakalave. Il n'est pas douteux que c'est à leur influence nocive qu'on doit attribuer, en grande partie, l'hystérie signalée par des médecins et à laquelle ces derniers avaient donné le nom de « Menabite ».

Ces cas d'hystérie où les Sakalaves, après des nuits de danse convulsive, restaient parfois pendant deux jours prostrés dans une hébétude absolue, sont devenus très rares dès qu'a été ordonnée la suppression radicale de la fabrication des alcools indigènes.

Les Menabe avaient un véritable culte pour la forêt qui, en outre d'un refuge sûr contre leurs ennemis, leur fournissait en abondance le *babo* ou *bemandry*, le *kabija* ou *tavolo* (arrow-root), l'*ovy* (patate sauvage), l'*antaly*, le *foza* ou *tsitimpahy* ou *tsaripaka* (sorte de pain de singe), etc.

Encore aujourd'hui ils vénèrent la forêt comme une puissance occulte et lui demandent appui et protection.

Ils attribuent à certaines essences le pouvoir de les sauvegarder des maladies, des animaux dangereux, des embûches des envieux, des balles de leurs ennemis.

Dans des dents de caïmans ou dans des bouts de cornes de bœufs — quelquefois dans des étuis de bois précieux, d'argent ou d'or, affectant la forme d'une dent de caïman ou d'une corne — les Sakalaves mélangent à un peu de cendre et de graisse de bœufs les fétiches auxquels ils attribuent des pouvoirs mystérieux. Ce sont là leurs *oly*, *aoly* ou *aody* (amulettes ou remèdes), qu'ils portent sur la tête, au cou ou à la ceinture.

Ces *oly* se divisent en deux catégories : Les *oly mahery* qui se composent pour l'homme de deux ou trois dents de caïman ou deux ou trois petites cornes jointes par une bande de perles coloriées ; pour la femme ou pour l'enfant, d'une seule corne ou d'une seule dent également ornée de perles. Ces *oly* rendent invulnérables ceux qui les portent ; ils peuvent impunément braver la mort et n'ont rien à redouter du caïman non plus que de la lance ou du fusil du fahavalo.

Les *oly malemy* qui consistent en colliers ou bracelets de perles ou de morceaux de bois sculptés (d'essences différentes) et qui préservent des maladies. Une tige de bois sculpté et représentant un bœuf apprivoise le bœuf sauvage, l'oblige de se coucher devant le Sakalava qui la porte.

Une serre de *papango* (variété de buse), de *voromahery* ou *fihiaky* (aiglon), de *kitsikitsiky* (émouchet), etc., met la basse-cour à l'abri de l'attaque de ces oiseaux de proie.

Un bec de *teo-teo*, oiseau siffleur de la forêt d'Antsingy très rare et très difficile à atteindre, asservit le cœur des femmes au pouvoir de celui qui le porte au cou.

Un *oly* en perles placé au-dessus de la cheville rend impuissants les maléfices (*voriky*) que le jeteur de sorts a caché dans le sol, sur le chemin habituellement suivi par l'indigène qu'il a pris en haine.

Les Sakalaves « Vaizo » de la côte portent aussi des *oly* destinés à les protéger des requins, à leur faire obtenir un vent favorable ou une pêche abondante.

De retour au village, après une pêche heureuse de la tortue, ils barbouillent du sang de l'animal dépecé toute la partie avant de leurs pirogues. Puis ils dressent de petits autels rustiques pour y recevoir les carapaces qu'ils entourent de branches de palétuvier. Ces ex-veto doivent leur assurer par la suite des captures fructueuses.

La forêt fournit aux Sakalaves presque tous les éléments entrant dans la composition de leurs *oly*, feuilles, écorces ou racines.

Quelques arbres cependant se montrent hostiles, tel le *manary* (palissandre) que les Sakalaves appelaient ainsi (de manary, rejeter) parce qu'ils lui attribuaient le pouvoir de hâter la fin d'une personne malade. Quand il se trouvait du manary dans la case d'un moribond, on le jetait à l'extérieur pour éloigner la mort.

Par une anomalie bizarre qui ne peut s'expliquer que par le désir d'éloigner la mort de leurs descendants, les parents choisissaient parfois pour *hazomanga* (arbre sacré destiné à perpétuer le souvenir de la circoncision des enfants), un tronc de *manary* qu'ils plantaient alors à l'est de leur case.

Mais la plupart des essences forestières sont favorables aux Sakalaves et leur fournissent, en dehors des fétiches, des médicaments pour certaines maladies connues, des vêtements et même des parfums.

Parmi ces derniers se place en première ligne : le *masojany* (santal) dont le cœur fournit, par frottement sur une pierre, une poudre odorante dont se servent les femmes pour dessiner sur leur visage le *fiamina* ou le *tabaka*, ornements de fête. Le *masojany* était appelé pour cette raison *masondranonkazo* (le chef des arbres).

Au *tsilahitsy* (qui ne peut être traversé) les guerriers prenaient ses feuilles qu'ils pilaient avec des graines de ricin (*kinanga*). Cet *oly* devait empêcher les balles ennemies de traverser le corps des combattants.

Les feuilles et les racines du *mahangalitsy* avaient le même pouvoir.

Le *voaovy* est employé pour combattre la diarrhée, surtout chez les enfants. La poudre provenant de la pulvérisation de ce bois était administrée dans un peu d'eau à la quantité de deux cuillers environ.

L'*hazomalany* (de *hazo*, bois, et *malany*, qui répand une forte odeur) était la propriété exclusive des rois sakalaves « Maroseranana ». Seuls ils avaient le droit d'autoriser les indigènes qui en faisaient la demande à se rendre dans la forêt pour y construire des pirogues (molanga) avec cette essence. L'*hazomalany* s'appelait aussi *hazomaimbo*.

Il était seul employé avec le *nato* pour la construction des cercueils des rois ou des chefs des grandes familles *vohitsy* (nobles). Ces cercueils qui étaient parfois grossièrement sculptés s'appelaient *tamango*.

De même, le *katrafay* était exclusivement réservé à la construction des *lapa* ou *donaka* (palais des rois) et de *valamasy* (enclos) qui entouraient leurs tombeaux. Cependant les *vohitsy* obtenaient parfois l'autorisation de couper un *katrafay* pour l'érection de l'*hazomanga* lors de la cérémonie de la circoncision de leurs enfants.

Le *mainty fototra* est employé dans le traitement de la lèpre (*angamay*). Les indigènes font chauffer les pellicules de l'écorce sur une plaque de fer, puis les écrasent dans un pilon. La poudre obtenue est légèrement mouillée, puis étendue sur les parties malades. Sous l'action de ce remède, la peau squameuse des lépreux se détache et tombe bientôt.

Aucun « Menabe », pas même le roi, n'avait le droit de faire rentrer dans la construction de sa case le bois provenant du *mampandry* (qui fait dormir). Cette essence servait uniquement à la construction de la case des *dady* (*jomba*) où étaient réunis les restes (*raha sarotsy*) des anciens rois du Menabe.

Le *mangarahara* donne un bon remède contre la blennhorragie, mais son amertune fait qu'il est peu employé.

On ne sert de l'écorce de cet arbre dans la cérémonie du *fatidra* (serment du sang). On en place un morceau dans l'assiette remplie d'eau où repose, sur un os plat, la pointe de la lance que tiennent d'une main les deux postulants. La présence du *mangarahara* dans l'assiette est un symbole indiquant que le meurtre d'un frère de sang par son fatidra retombera sur toute la famille de ce dernier.

Les Sakalaves se débarrassent de leurs poux en jetant dans de l'eau une pâte d'une odeur très forte obtenue en écrasant les feuilles et les racines du *manongo*. Ils se lavent avec cette eau puis s'entourent la tête d'un linge. Ils sont débarrassés des parasites quelques heures après.

Tous les Sakalaves peuvent employer le *varonala* pour élever l'*hazomanga* qui perpétuera le souvenir de la circoncision d'un enfant.

Le *vory* sert à la préparation d'un fétiche appelé *fandrorota*, obtenu en écrasant les feuilles et qu'emportent toujours les hommes quand ils partent à la recherche de l'ébène (*lopingo, pira*) ou du caoutchouc (*loko*). Le *fandrorota* doit leur assurer un gain de beaucoup supérieur à leur travail. Les produits, même ceux inférieurs qu'ils présenteront dans les comptoirs indiens (*doka karany*), leur seront payés, assurent-ils, plusieurs fois leur valeur. Ils pourront même, dans certains cas, recevoir des commerçants des cadeaux en sus de la valeur des produits livrés.

Du *talafotsy* les Sakalaves tiraient une étoffe grossière en faisant bouillir pendant deux jours, avant de les faire sécher, les fibres de l'écorce.

Ils donnent au *nonoka* (variété de ficus) le nom de *mpamorikin' ny hazo* (qui ensorcelle les arbres), à cause de sa puissance remarquable. C'est un des géants de la forêt sakalave. De ses branches tombent des rejets qui projettent leurs nervures puissantes autour des arbres les plus robustes (les tamariniers par exemple), les recouvrent presque entièrement en peu d'années, les étouffent et les font mourir sous leur colossale étreinte.

On tire du *nonoka* un latex riche en gomme. Les feuilles sont prises en décoction pour la diarrhée et dans le travail de l'enfantement.

Le *ramy* fournissait aux guerriers l'encens *emboka* qui servait aux invocations des sorciers (*masy*) avant le départ des expéditions. Les *oly* étaient placés dans la fumée de l'encens pendant qu'on demandait à Zanahary d'accorder à la tribu un riche butin, un grand nombre de bœufs et sa protection contre les armes ennemies.

Le *kily* (tamarinier) est l'arbre sakalave par excellence. Les indigènes le disent habité par Zanahary, c'est sous son ombre que l'on rend la justice (*tsiandrafara*) des villages. Ils le vénèrent et l'épargnent le plus souvent. Cependant quand l'arbre est jeune, ils l'emploient à la confection de l'*hazomanga*.

C'est toujours sous un *kily* que les rois sakalaves et leurs grands conseillers (*mpihoto*) rendaient leurs arrêts. C'est aussi à l'ombre du *kily* que les malades, les gens désireux d'obtenir une grâce adressent leurs prières à Zanahary.

Les feuilles du tamarinier sont employées pour combattre les maux de tête. Les indigènes les font bouillir dans une marmite et administrent des fumigations aux malades.

Le fruit est comestible ; on en fait des pâtes grossières mais d'un goût assez agréable. Macéré, il est employé avec succès contre les maux de gorge.

Il sert aussi, malheureusement, à la fabrication d'un alcool de mauvaise qualité (*toakankily*) fort prisé par les Sakalaves.

Enfin, on se sert de l'écorce à l'état incandescent, en raison de la grande chaleur qu'elle développe, pour fabriquer les briquets, *vy motro* (fer à feu) dont se servent couramment les indigènes.

Le *sakoa* est l'arbre des clairières, des pâturages. C'est l'abri (ainsi que *kily*) du bœuf « menabe ». Une grande famille vohitsy, qui possédait dans le Fiherenana d'innombrables troupeaux de bœufs, a reçu d'un roi sakalave le nom *Sakoambe*. Les descendants de cette famille résident aujourd'hui à Ankaivo (Manambolo).

Le *fiosotsy* fournit aux indigènes le savon nécessaire au lavage du linge. L'écorce est pilée, puis roulée en petites boules qu'on emploie à la lessive. La mousse produite est assez abondante et rend le linge très propre. Il est probable que les principes gras contenus dans le *fiotsotsy* pourraient être saponifiés.

Le *tsitimpahy* (de *timpaka*, coup de pied), littéralement : qu'on ne repousse pas du pied, est ainsi appelé par les Sakalaves parce qu'ils ne repoussent pas du pied le fruit tombé sur le sentier, en forêt et que, bien au contraire, ils en recueillent avec soin les graines comestibles. Les indigènes racontent aussi que leurs ancêtres ont donné à l'arbre le nom de *tsitimpahy* parce qu'il est dangereux de détacher le fruit avec le pied en se coulant le long de la branche. Le bois n'étant pas résistant, on court ainsi le risque de tomber en même temps que le fruit. Aussi fait-on usage d'une hachette (*tsimitongoela*) pour couper la branche portant des fruits.

Le fruit du *tsitimpahy* (cet arbre est aussi appelé *foza* par les Behosy et *tsaripaka* par les Vazimba de la plaine), ressemble au pain de singe. Il contient une grande quantité de graines à la fécule abondante, légèrement oléagineuse, très nourrissante, que les indigènes mangent après simple cuisson dans l'eau. La fécule est aussi consommée par les Européens sous la forme de pâtes ou purées d'un goût très agréable.

Les graines du *fany* (ou *fano*) (littéralement : étourdissement) sont employées par les sorciers pour dessiner sur le sol ou sur une natte des dispositifs divers (*sikily*) ayant chacun un sens (*vinta*, sort), d'où le nom de *mpanao sikîly* donné quelquefois aux *masy* (sorciers).

Le *fany* guérit les étourdissements, les maux de tête. L'écorce des racines mise dans l'eau produit une mousse abondante avec laquelle on lave le linge.

Tous les indigènes, hommes, femmes et enfants, qui assistent à la cérémonie du *bilo* faite pour soigner un malade, se parfument le visage avec une pâte d'une odeur assez agréable obtenue en pilant les feuilles du *lambo*. Cet arbre a été ainsi appelé parce que les sangliers (lambo) « viennent souvent se frotter le dos contre son écorce ». La feuille du

lambo sert aussi parfois à remplir les petits oreillers (*ondana*, de 0 m. 20 de côté) dont se servent les Sakalaves.

Le *sambalahy* (littéralement : pour les mâles) est nommé ainsi parce que c'est toujours sous son ombre qu'on retrouve les taureaux qui se sont écartés du troupeau. L'écorce de cet arbre est employée en fumigations pour lutter contre la fièvre algide (*manday manintsy*),

L'*hazoambo* fournit les montants qui supportent la plate-forme du *bilo* où repose le malade.

Lorsque deux frères ou deux amis ont eu entre eux une grave discussion et que l'un d'eux vient à tomber malade, les parents affirment que cette maladie est infligée par Zanahary. Pour obtenir sa miséricorde et assurer le rapprochement des deux parties, on fait la cérémonie du *fanalakavoa*. On met un fruit de *vakivoa* dans un peu d'eau. Le malade boit cette eau et se réconcilie avec son adversaire.

S'il guérit, c'est que les présomptions étaient fondées. S'il meurt, c'est que Zanahary a voulu le punir. On voit que le sorcier ne perd jamais ses droits et que la superstition est tenace chez les Sakalaves, aussi bien dans les castes élevées que chez les esclaves. On peut en déduire l'influence que possèdent les *masy* sur les indigènes « menabe ».

Le *matambelo* (mort-vivant) est un arbre très vivace. Les Sakalaves sculptent dans son bois les amulettes et les figurines obscènes qu'ils placent sur les tombeaux près de leur case.

Lorsqu'un indigène se croit empoisonné, il fait bouillir l'écorce du *resongo*, laisse reposer le liquide pendant quelques minutes puis se lave tout le corps avec soin. Si la mort survient cependant, la faute n'en est pas au remède. Zanahary seul en a décidé ainsi.

L'écorce de *robontsy* est employée dans le traitement de la *kola* ou *kolaha* (syphilis papuleuse sakalave). On lave chaque jour le malade avec une décoction d'écorce. Au bout de deux mois environ, les tumeurs syphilitiques disparaissent. (Le même résultat est obtenu avec la liqueur de Van Swieten en un mois seulement, à deux cuillers par jour).

Les Sakalaves emploient pour prendre le poisson qui s'est réfugié pendant la saison sèche dans les vasques (*dobo*) des lits de torrents, d'une liane nommée *fanihea* (qui étourdit) par les Menabe et *fanamo* (qui enivre) par les Sakalaves Antakarana du nord de l'île.

La liane, frappée vigoureusement avec un bâton ou une pierre, répand dans l'eau un suc laiteux qui enivre le poisson. On peut alors le prendre facilement à la main.

Ce procédé est parfois employé pour pêcher le poisson dans les trous de rochers de la côte.

Le peuple Sakalave Menabe

Ses proverbes, préceptes, locutions

AVANT-PROPOS

A cause de l'énergique résistance qu'il nous a opposée au moment de la conquête du Menabe, à cause surtout de ses mœurs frustes et quasi sauvages, enfin à cause de son orgueil indéfectible et de sa rudesse guerrière, le peuple sakalave a été tout d'abord décrié, honni, même menacé d'ostracisme. Il ne méritait pas cette rigueur.

On s'est aperçu, au bout de quelques années, qu'à côté de ses travers, inhérents à l'isolement de la civilisation dans lequel il s'était confiné sauvagement depuis plusieurs siècles, il possédait un caractère énergique et droit, un sentiment élevé de la loyauté, une intelligence ouverte, une ingéniosité pratique, un sens moral assez développé.

Les proverbes, préceptes et locutions que nous avons recueillis auprès des indigènes de la côte Ouest en sont une preuve évidente. Une autre preuve, plus irréfutable encore, réside dans les rapides progrès en civilisation qu'ont fait les Sakalaves Menabe dès qu'on a pu les mettre en confiance, scruter leur âme et s'adresser à leur cœur.

On peut affirmer que ce peuple sera, dans l'avenir, un de ceux de la Grande Ile qui se montreront les plus soumis, les plus sincèrement dévoués à la France.

PROVERBES (OHABOLANA)

Manantsira mahay miketiky. — Celui qui a du sel sait faire, peut faire la cuisine.

Celui qui possède de l'argent peut vivre largement. Celui qui a des moyens étendus peut réussir en toutes choses.

Ny mitolom' mpiketeha feno ary (vieux sakalave),

ou

Marina vilany feno ary (*ary*, *arina*, charbon). Près de la marmite il y a plein de charbon.

Proverbe équivalent du proverbe français : Celui qui est près du soleil se chauffe.

Le Sakalave dit : Près de la marmite on peut se chauffer.

Fitaka mamono mahery. — La fourberie tue les forts.

La calomnie terrasse les hommes les plus forts.

Adiadin' zaza mandavon' olobe. — Les trous dans le sol creusés par les enfants font tomber les grandes personnes (*olobe* ou *olona be*, les parents, les chefs).

Les trous creusés par les petits font tomber les grands.

Les fautes des enfants retombent sur les parents (ou sur les chefs) (qui en sont responsables selon le fomba sakalave ou loi des ancêtres).

Vilany be tsiaingan' danilany. — La grande marmite (où l'on fait cuire la viande) ne perd jamais son odeur *miainga*, quitter, *tanilany*, relent).

Equivalents en français :

Jamais un mandat quoi qu'il fasse...

La caque sent toujours le hareng.

Mahita ny an' olo, milakamilaka ; mahita an' tena milaka mihohoky. Si l'on voit quelqu'un vous faire un cadeau on s'épanouit de joie ; si l'on se voit obligé d'offrir soi-même un présent, on s'épanouit aussi mais en baissant la tête (*an' olo any ny alona*, le bien des autres ; *an' tena*, son bien à soi ; *milamilaka*, s'épanouir ou s'étendre comme un pirogue (laka) ; *mihohoky*, pencher le front, laisser tomber la tête sur la poitrine).

Si l'on doit recevoir, si l'on reçoit un présent d'une autre personne on la remercie par un sourire épanoui ; si l'on fait soi-même un cadeau à quelqu'un, on sourit aussi, mais on sourit jaune.

Mokoto mahito manta mahito be hatea (vieux sakalave) ou *mokota vaky manta hisaraka fankatia.* — Si le mokota se brise (en tombant quand il est vert), le grand amour se brise aussi. (*Mokota*, fruit à écorce dure).

Makota, verre, brisé, grand amour évanoui.

D'après une légende, si pendant que deux jeunes gens se fiançaient le fruit vert du mokota tombait à terre et se brisait, c'en était fait de leur grande tendresse l'un pour l'autre.

Rora miakaka tsy mahazo olo fa an' tena manao azy. — Quand on crache en l'air ce n'est pas sur les autres que ça retombe mais sur soi-même. (*Miakaka* s'élever en l'air).

Equivalent en français : Cracher en l'air pour que ça vous retombe sur le nez.

Tsy ny sosa ro manditsy fa ny mihota ro mahay. — Ce n'est pas le sosa qui a bon goût, c'est celui qui sait l'apprêter qui le lui donne. (*Sosa*, tubercule analogue au *babo*).

Le récit diffère suivant la personne qui le fait.

La parole ne vaut que par la bouche de celui qui sait s'en servir.

Ny aloho fanoatsy fa ny afa-

Il faut enseigner, éduquer

ra mampitohy raha.— D'abord les conseils (les enseignements), ensuite les remontrances, les punitions.

avant d'en venir aux punitions.

Se montrer d'abord conciliant, indulgent avec ceux qu'on instruit.

Aloha konaky, sanatria afara. — D'abord l'insulte, ensuite l'excuse. (*Konaky*, insulte, bravade ; *sanatria*, humbles excuses).

Les Sakalaves symbolisaient ainsi les métamores de leur race qui insultaient d'abord quand ils croyaient s'adresser à des faibles mais qui faisaient immédiatement des excuses quand les insultés se fâchaient.

Tsy manao valala mihoabohitra. — Ne fais pas comme la sauterelle qui passe de l'autre côté de la montagne. (*Vohitra*, *vohitsy*, montagne).

Reste dans ton pays (menabe). (Conseils donnés par les vieillards aux jeunes gens qui étaient tentés de quitter le Menabe, de franchir la chaîne du Bemahara pour aller dans l'intérieur de l'île).

Vahy manindry ovy.—La liane qui retient la patate.

L'homme qui retient celui qu'on lui avait dit d'appeler (celui qui, soumis lui-même, conseille aux autres de ne pas se soumettre.

Lahizamba nomenahy amalo. Haniko ; nomenahy biby haniko, c'est-à-dire : *Izaho tsy nahay amin' olo fa aminao vao.* — Ce n'est pas d'une autre personne que je tiens cette chose (vraie ou fausse et que j'ai répétée), mais c'est de toi (mon ami), en qui j'avais confiance. (*Jamba*, aveugle ; *biby* ou *bibilava*, serpent).

Je suis aveugle, on me donne une anguille, je la mange ; on me donne un serpent, je le mange aussi (avec confiance).

Proverbe souvent employé devant le tsiandrafara (tribunal) par les gens accusés d'avoir colporté un faux bruit et qui déclaraient avoir été de bonne foi en amenant l'auteur du bruit mensonger devant les juges.

Tsy hanao fonza mihoatra omby. Ley tsy ny hofinonza ro voa. — Ne jette pas ton nœud coulant (*fonza*, lasso) au milieu du troupeau parce que ce n'est pas le bœuf que tu auras visé qui sera touché.

Il faut savoir mesurer ses désirs.

Il ne faut pas être trop ambitieux.

Ne tente pas plus que tes moyens ne te le permettent.

Tsy handika zaha lavo koa hamoho andro tsofotsy. — On n'enjambe pas un baobab tombé (à cause de sa grosseur), on ne saute pas non plus par dessus le soleil qui se couche.

Il faut observer les lois.

Il ne faut faire que ce qui est permis.

Il ne faut pas tenter l'impossible.

Il faut modérer sagement ses ambitions.

Akoho fotsy msaa hitan-kaay. — Le coq blanc est vite aperçu et happé) par le *kary* (chat sauvage.

La loi est sévère pour les grands (*Olobe, akoho fotsy*, les personnages de marque, les nobles ou vohitsy, que le roi destituait pour chaque faute commise).

Tsy hanav tampan'efalo hany mifono voriky aho. — Ne fais pas cuire de viande à moitié, car la nourriture me fera alors du mal (me jettera un sort (*voriky*), me perdra). *Hany* ou *hanina*, nourriture).

Ne dites pas que la moitié de la vérité au tribunal, car le mensonge retomberait sur le juge.

Prière que les mpihoto (juges) adressaient aux témoins comparaissant devant le tribunal.

Leo mandady vita tnny mamoko folaka. — Mieux vaut marcher sur les mains et les genoux que de courir (ou sauter) et de se casser les jambes avant d'arriver au but.

Il vaut mieux réfléchir avant d'agir puis agir sagement que de se précipiter sans plan établi et subir un échec.

Mieux vaut marcher à quatre pattes et arriver au but que de courir et se briser les jambes.

Ce proverbe se rapproche sensiblement du vers de La Fontaine :

> Rien ne sert de courir, il faut partir
> à point

Les anciens conseillaient ainsi aux jeunes gens d'agir avec prudence, avec discernement.

Ny lingoza maty, siuta mandimby handra miainga. — Le roi mort ou détrône est toujours remplacé par un successeur (*sinta*, rejeton).

(*Lingoza*, la loi ou celui qui la détient).

Le roi détrôné ou mort a toujours un successeur, c'est-à-dire : la loi (*lingoza*) ne meurt pas, elle reste immuable même quand le chef disparaît.

Vérobe isainkitsiky.—L'aigle qui se laisse jouer par l'émouchet.

Le grand chef dont les petites gens se moquent.

Malemy tsiafehy.

Doucereux, mais en qui on ne peut avoir confiance.

Teraka akolahy (*ou akoholahy*) *koa mena ambany ny mena.* — La gorge du coq est rouge mais elle est en dessous (de la crête) qui est rouge aussi.

Un chef, quelque haut placé qu'il soit, a toujours un chef qui lui est supérieur.

Vibe navikoviko tandraka, ny tandraka tsy maty vibe trobe.— Si le grand couteau (*vibe* est lancé (comme une sagaie au

Celui qui précipite ses actions perd tous ses moyens et ne gagne rien.

lieu d'être gardé dans la main), le tandraka n'est pas tué et le grand couteau est perdu *vy be*, grand fer ; *tandraka*, hérisson).

Indroa ota koa akoholahy tsifa antomboko koa ny lity andoha. — Le coq se trompe deux fois (quand il se croit beau) d'abord à cause de ses ergots (*tsifa*) et puis à cause de sa crête (*lity*), partie des organes sexuels féminins, est employé dans le proverbe par dérision, pour désigner la crête rouge du coq qu'on appelle *sangan' akoholahy.*

Nul homme, même le mieux doué, n'est parfait.

Mandrobaka tsy fa manao ro ela. — Ce n'est pas la destruction qui est longue, mais c'est la construction.

On a vite fait de détruire mais construire est beaucoup plus long.

Sandrotsanaka mahafola katoka. L'enfant remonté brusquement (d'un coup d'épaule) (sur le dos de celui qui le porte) peut avoir la nuque brisée.

Celui qui écoute les flatteurs qui le proclament supérieur à ce qu'il est (qui le haussent brusquement d'un coup d'épaule) peut en souffrir, avoir son avenir brisé, tomber de haut.

Tsianao tabiha sary rebiky. — Littéralement : ne donne pas à la gloire la figure de la danse (*sary*) ; image, figure. — Figuré : ne semble pas plaindre les estropiés en imitant leurs infirmités (*Tabiha*, gloire, force ; *resiky*, danse de joie).

Ne sois pas hypocrite et moqueur.

Ne fais pas semblant d'être attristé (par le malheur du prochain), si ta commisération n'est pas sincère.

Trenombilahy ny teninao. — Ta parole, c'est le beuglement du taureau (au figuré : la parole du chef). Elle est vraie cette parole, nous saluons ; elle n'est pas vraie, nous saluons toujours.

Le beuglement du taureau (qui commande le troupeau) c'est ta parole (puisque tu es le chef).

On doit toujours obéir. On ne doit pas discuter les ordres du chef.

Androany an' tena fa hamaray koa an' olo. — Aujourd'hui pour moi, demain pour les autres (*An'tena*, pour moi ; *an' olo*, pour autrui).

Aujourd'hui pour nous le profit (le bonheur) et demain pour les autres. (Ce diction s'emploie couramment pour ridiculiser les égoïstes).

Timpak' ombalahy ny teninao : makavoa mahafaty ; tsy

Ta parole (ô mon père) est semblable à un coup de pied

mahavoa mahafany. — Ta parole (ou tes reproches) ressemble (ô mon père, ô mon roi, ô chef) au coup de pied du taureau. Si on en est atteint (si on est coupable) on est mort, si elle ne vous tue pas elle provoque un évanouissement (*fany*), une émotion profonde.

de taureau. Si elle touche le but, elle tue, si elle ne le touche pas, elle émeut jusqu'au fond du cœur.

Tsy hanao « Andrarano » manao soa ny an' olo mandratsy ny an' tena. — N'imite pas « Andrarano » qui traitait sien les étrangers, mais qui ne s'occupait pas de sa famille. (*Andrarano* qui s'appela d'abord *Havandra*, est un ancêtre sakalave populaire. Il a habité la Sakalava et Bengy, berceau de la dynastie des « Maroseranana »).

Ne fais pas comme Andrarano, ne néglige pas complètement ta famille (et toi-même) pour ne t'occuper que des autres.

Ce précepte très populaire invite les Sakalaves, dont l'hospitalité est proverbiale, à ne pas exagérer, à sauvegarder les intérêts de famille, tout en se montrant secourable envers autrui.

Laha mandrevo fasy, manao tsy hanitsaka fotaka. — Celui qui foule le sable (aujourd'hui), ne peut affirmer qu'il ne sembourbera pas (demain).

Nul ne connaît l'avenir. Nul ne sait ce qui lui arrivera demain.

Heloka malay, letovonandry. — La colère de celui qui vous déteste, est comme un linge mouillé qu'on arroserait encore.

La colère dictée par la haine ne fait qu'augmenter. (On ne peut faire entendre raison à qui vous haït).

Filaolaovan' angongo-lahy, mamonjy ny madio ro milalao fotaka. — L'amusement de l'angongo : arriver dans de l'eau propre et la transformer en eau boueuse, en se débattant.

Figuré : quand on a commis une faute, essayer de tromper, de bouiller les cartes, pour égarer la justice.

(*Angongo-lahy*, canard sauvage, à bosse sur le nez).

L'amusement du canard à bosse (*angongo*). Changer quelque chose de propre en quelque chose de sale, ou :

Le geste du coupable qui se débat, qui ment pour se disculper, ou :

Le plaisir honteux de celui qui trouble, par ses calomnies, la paix d'une famille.

Fisakaizan' anakomby, misakaiza andia tsy mifampokaiky anono. — Camaraderie des veaux ; toujours ensemble sur la route ils ne s'invitent pas, ils ne s'appellent pas (*mikaiky*) à partager le lait de leur mère.

La camaraderie des veaux (les mauvais camarades).

Amis pendant la route, ils ne partagent pas leur déjeuner (pendant la halte).

Lahivenkary, tsimahatindry akoho. — Le kary (chat sauvage) devenu trop gras ne peut plus attraper les poules.

L'homme trop gras ne veut plus travailler ; il devient paresseux, maladroit.

Sakaiza manodiky. — Mpanodiky : celui qui colporte ce qu'on lui a dit en altérant la vérité.

Le mauvais camarade, le créateur de bruits mensongers, de potins.

Lily miary vondraka. — Celui qui coupe en écartant la viande (ferme) et en n'attaquant que la graisse (molle).

Celui qui se tient à distance des forts (des puissants) et ne s'attaque qu'aux faibles. Le lâche.

Misa ny akoho fa tsy eto ny kary vieux sakalave. — Les poules s'amusent quand le *kary* n'est pas là.

En sakalave du Nord : *Efa roso ny tabalaka, ny voalavo mitsinjaka.*

Quand le chat n'est pas là les souris dansent (proverbe français analogue).

LE RITE SAKALAVE MENABE

Ses cérémonies

Les cérémonies du rite ancestral sont nombreuses chez les Menabe qui ne perdent jamais une occasion de chanter, de danser, de folâtrer, de manger et surtout de boire. Or, la plupart des cérémonies comprennent dans leur célébration de copieuses libations. La raison religieuse fait accepter le vice comme une nécessité.

Les principales de ces cérémonies seront seules décrites.

FATIDRA

La cérémonie du serment du sang (*fatidra*) est connue de tous. Dans le Menabe elle ne diffère, d'ailleurs légèrement, de celle célébrée dans les autres parties de l'île, que par quelques modifications locales, le rite reste le même.

Le fatidra est la manifestation tangible, déjà très ancienne et qui ne manque pas de noblesse, de la mutualité malgache.

FANAODRAVO

De *fanao*, coutume, et *dravo*, barbe du roi. Les Sakalaves désignent sous ce nom spécial (*dravo*) la barbe du roi pour la distinguer de celle des hommes du « commun » qui était appelée *somotra*.

Le fanaodravo avait lieu lorsqu'un roi sakalave coupait sa barbe pour la première fois.

On amenait près de l'*alondahy* (abri du roi) les deux taureaux les plus beaux et les plus puissants des troupeaux royaux. Un des animaux était tué sur le champ et du sang recueilli le roi s'imbibait la barbe entière, en guise de savon.

Le second taureau n'était pas attaché ; les parents et les guerriers du roi s'en étaient rendus maîtres et le maintenaient par les cornes devant le roi. Celui-ci, s'approchant alors, était rasé au-dessus du museau de l'animal sur lequel tombait la barbe ensanglantée.

La cérémonie terminée, le taureau était mis en liberté ; il devenait *masy* (sacré) et on le vénérait pendant toute sa vie à laquelle devait mettre fin la seule vieillesse.

HAZOLAHY

L'*hazolahy* était célébré au moment de la fabrication des tambours sacrés (*hazolahy*) destinés aux tam-tams à faire devant les *dady*. Les grands chefs (*masondranobe*) étant rassemblés, on choisissait un charpentier. Puis on se rendait dans la forêt en emmenant un bœuf qui était tué au pied de l'arbre d'*hazomalany* choisi pour fournir le bois nécessaire à la fabrication des tambours. On arrosait le tronc de sang du bœuf. Puis la viande était distribué aux assistants après, toutefois, qu'avaient été mis de côté les morceaux toujours destinés au roi : *sitrohiny*, *hohiny*, *losony* (bassin, queue, jarrets de derrière) (*vodihena* des Hova). Le tronc dépouillé de son écorce et la peau du bœuf étaient ensuite portés dans la cour du palais (*lapa*) et placés à côté de la trompe d'appel (*antsiva* : gros coquillage), sur une claie de 2 mètres de haut et recouverts d'une natte ou d'un lamba. La taille des caisses, leur évidement, le placement des orifices, etc., avaient lieu le vendredi, jour réservé aux *dady*. C'était également un vendredi que les tambours terminés étaient portés dans le *jomba*, case des *dady*, en présence de tous les chefs assemblés. Avant de fermer les portes du *jomba*, on faisait jurer au charpentier qu'il n'avait placé aucun sortilège dans les *hazolahy*.

MISORONA

La preuve de la légimité de l'enfant nouveau-né réside en partie dans le témoignage des personnes qui ont assisté au mariage des parents. Mais cela ne suffit pas pour donner à l'enfant devant le *fomba sakalave* (la loi) la légitimité et les droits à l'héritage qui s'y rattachent.

Pour que l'enfant soit reconnu légalement l'héritier de son père, il faut que ce dernier lui consacre ce titre en invoquant avant sa naissance les mânes de la famille.

Quelque temps avant les couches de sa femme, l'époux se rend avec un bœuf ou une chèvre dans un endroit consacré. Il s'adresse à haute voix aux mânes des ancêtres en les suppliant de présider à la naissance de l'enfant. Il leur promet, si les couches de sa femme se font dans d'heureuses conditions, de revenir au même endroit leur sacrifier l'animal qu'il leur présente.

Si l'enfant nait viable, le père retourne au lieu consacré et où doit se trouver un *satrana* (ou un *mahilaka*). Il offre en sacrifice l'animal promis dont il répand, à la main, le sang sur les feuilles du satrana, en remerciant à haute voix les mânes de l'avoir exaucé.

Cette cérémonie obligatoire s'appelle *misorona* ou *manao soro* (*misoro* : faire un sacrifice). C'est seulement après la

consommation du *soro* que le nouveau-né est proclamé l'enfant légitime de son père.

Cette cérémonie a une grande force sociale. Un Sakalave a le droit de faire *soro* en faveur d'un enfant naturel qu'il désire reconnaître. Le sacrifice étant accompli suivant les règles établies, l'enfant sera, à sa naissance, légalement reconnu légitime.

Le *misoro* ne se fait d'ailleurs qu'à la naissance du premier enfant d'une même femme. Tous les enfants qu'aura cette femme par la suite seront les enfants légaux de son mari.

Si le mari s'absente pendant une année par exemple et qu'il trouve au retour un enfant de plus à son foyer, ce dernier ne sera considéré comme son enfant légitime, au même titre que ceux qu'il aura eus avant de la même femme.

BILO

Si un village a été durement éprouvé par une épidémie, si les récoltes ont été perdues, si les troupeaux ont été décimés, c'est que les habitants ont été les victimes de la vengeance des esprits (*lolo*). On dresse alors près de la case du chef, et aussi élevée que possible au-dessus du sol, une grande claie à laquelle on accède par un escalier dont les montants sont taillés en pointe. C'est le *bilo*. Sur la claie on dépose de la viande, des fruits, du toaka ; on allume un feu pendant la nuit. Les esprits satisfaits séjournent sur la claie du bilo et ne reparaissent plus dans le village.

Si le chef suppose que ce sont les esprits des roseaux (*lolom-bararata*) qui ont frappé le village, il fait planter deux ou trois bararata au pied du bilo et les terrains couverts par les roseaux deviennent *fady*. Personne ne peut plus les traverser.

Le *bilo* est aussi élevé par les Sakalaves quand un des leurs est atteint par une maladie grave dont le *masy* n'a pu, par ses *osikily*, établir nettement le diagnostic. La claie supportée par des troncs d'*hazoambo* (arbre consacré à cet usage) reçoit le malade pendant la journée et cela pendant huit jours consécutifs. Afin d'obtenir en faveur du malade la bienveillance de Zanahary, on plante au pied du bilo un petit *mahabolotsaka*, arbre aux branches duquel on attache des amulettes, des ex-voto de paille tressée, des lambeaux d'étoffe, etc.

Les parents et les amis du patient qu'attirent d'ailleurs les libations obligatoires de *toakamamy* (hydromel) viennent en foule, le visage parfumé de pâte végétale de *lambo*. Entourant le pied du *bilo*, ils chantent de longues et traînantes mélopées pour obtenir la miséricorde de Zanahary.

TAMPAKANAKA

Une des cérémonies les plus importantes célébrées par les Sakalaves et dont l'origine remonte certainement à l'époque des migrations arabes, et celle du *Tampakanaka* ou de la circoncision.

Cette cérémonie n'a lieu *que lorsque la lune est encore visible.* Elle se fait de préférence à la pleine lune, parce que les chants, les danses et les libations peuvent se continuer pendant deux ou trois nuits de suite.

Le père avertit parents et amis quinze jours à l'avance. Ceux-ci, pour lui être agréables, préparent du toaka sakalave *kily*, *loakoko* (fruit du satrana), *sakoa*, etc., selon la saison. Les enfants sont ordinairement circoncis en bas âge. Cependant ceux dont les parents sont paresseux ou misérables (*ebo*) et qui ne peuvent réunir victuailles et boissons pour les fêtes, peuvent attendre plusieurs années, jusqu'à ce que le chef de village (ou un riche *vohitsy* (noble) prenne les frais de la cérémonie à son compte.

La veille de la cérémonie, tout le monde se réunit, l'*hazomanga* (l'arbre bleu) qui doit être le monument commémoratif de la circoncision de l'enfant, a été préparé. Il a été dépouillé de son écorce et son extrémité supérieure a été taillée en pointe. La fête commence : les femmes en rangs pressés dansent le *kolondoy* (danse de guerre des ancêtres). Armées d'une baguette blanche, elles chantent et demandent à Zanahary de donner le courage aux enfants à circoncire.

Ceux-ci portent une couronne de floches de coton (*hasy*) sur la tête ; ils portent d'autres floches en baudrier croisé sur la poitrine et d'autres autour de la ceinture. Les petits enfants sont portés à dos d'homme, les grands sont à pied et armés d'une lance.

Les hommes et les femmes se ceignent le front de couronnes de feuillage ou de fleurs sauvages. En arrivant près de la case du père, ils jettent ces couronnes sur la toiture. Ils veulent affirmer ainsi que s'ils ont parfois de mauvaises pensées, ils demandent à Zanahary que ces mauvaises pensées soient toujours écartées de l'esprit de l'enfant.

Ils entonnent ensuite la prière du *Mitrango* pour obtenir que l'enfant soit honnête, juste et bon.

Un bœuf est alors amené. On l'arrose de la tête aux pieds puis on l'encense avec de l'*emboka*. Le père, armé d'un sabre (*virara*), fait alors le *miloka*, invocation gutturale au cours de laquelle il appelle à lui ses ancêtres les plus fameux et les plus valeureux. Il leur demande d'être son interprète auprès de Zanahary et d'obtenir de lui que son fils leur ressemble.

On égorge le bœuf. On teint son sang l'*hazomanga*, à l'extrémité duquel on place un morceau de la gorge du bœuf pour figurer la « partie coupée ».

Autrefois cette partie était placée dans un fusil chargé à poudre. On tirait le coup de fusil à la fin de la cérémonie, pour que l'enfant devint un guerrier. Aujourd'hui les Sakalaves placent le prépuche tranché à l'extrémité d'une lance qu'ils jettent par dessus une case ; la membrane est enterrée à l'endroit où la lance a été fichée en terre.

L'*hazomanga* est placé à l'est de la case du père. Dans une grande marmite, au pied de l'*hazomanga*, on place pour le repas des *razana* (ancêtres) la bosse du bœuf (*tongoa*), un morceau de foie, une extrémité de filets et plusieurs bons morceaux de viande. Autour de l'*hazomanga* on place une bande de graisse (*sabora*) qu'on met ensuite sur le feu, mais qu'on ne peut manger. C'est l'offrande offerte à Zanahary.

On partage ensuite la viande du bœuf et le toaka entre les assistants.

Le lendemain matin, dès le lever du soleil, on procède à l'opération, l'opérateur (un *masy*) tire sur le prépuce de l'enfant et le tranche d'un coup net.

Le père fait un cadeau au *masy* puis remercie ses invités ; la cérémonie est terminée.

La mère procède pendant ce temps aux soins à donner à l'enfant. Ces soins sont rudimentaires : Placé au-dessus d'une soubique pleine de sable où le sang tombe goutte à goutte et que l'on jettera plus tard au feu ou au fleuve, l'enfant blessé pleure. Mais des femmes l'entourent, les chants reprennent et ne cessent que lorsque l'enfant est consolé. Pour éviter que la verge touche le sol quand il voudra s'asseoir, on dispose au-dessous un morceau de cire (*lokontantely*) tenu par une ficelle ceignant les reins. La guérison complète est obtenue au bout de quelques jours.

SÉPULTURES

Les tombeaux sakalaves sont établis dans les clairières des forêts ou sur des collines dénudées.

Quand un *Menabe* meurt, on lui lave le corps puis on l'entoure d'un lamba *landy* (soie, d'un linceul blanc ou d'une rabane. On l'enterre en se conformant à des règles diverses se rapportant aux différentes castes sociales.

Les anciens tombeaux, ceux remontant à plus de cent années, ne comportaient qu'un mur en pierres sèches entourant le trou. Au centre de presque toutes ces vieilles sépultures, des arbres dressent leurs robustes ramures.

Les tombeaux modernes sont toujours construits avec beaucoup de soin. L'entourage est, pour les riches, composé de pièces de bois ornés de sculptures grossières et d'une impudeur naïve : mais le plus souvent, il est composé de grosses pierres disposées régulièrement en forme de cubes allongés.

Les rois (*mpanito Maroseranana*) étaient enterrés la tête

au sud ainsi que les *Vohitsy mananila*, chefs de grande noblesse qui jouissaient de leur vivant de la prérogative de ne pas faire le *matseroka*, c'est-à-dire de ne pas se prosterner devant le roi dont ils serraient simplement la main. C'étaient les Misara, Zafimanely, Andraivola, Marofaly, Maromany, branches déchues de la dynastie de Maroseranana.

Les *Vohitsy kely* (de petite noblesse) étaient enterrés la tête à l'est.

Les *Mafangotoka* ou hommes libres étaient jadis enterrés à l'ouest, mais depuis un demi-siècle environ, presque tous obtenaient d'être enterrés la tête à l'est comme les *Vohitsy kely*.

Les *Maromainty* ou *Maraomby* (affranchis) étaient enterrés la tête à l'ouest. Les *Andevo* (esclaves) également à l'ouest. Cependant affranchis et esclaves pouvaient être autorisés à avoir la tête à l'est s'ils étaient enterrés la tête à l'ouest des pieds de leurs anciens maîtres.

Les lépreux (*nangamay*) étaient placés dans des endroits désertiques, dans des fosses de 4 à 5 mètres de profondeur. Ils étaient enveloppés de lambas ou de rabanes et protégés par un cercueil de bois (*tamango*) contre les oiseaux rapaces (*papango* ou *goaika*).

Quand un grand chef meurt, tous les habitants de sa région sont tenus d'apporter les pierres destinées à la construction du tombeau qui atteint alors de grandes dimensions. Pendant l'érection du tombeau, des bœufs sont tués chaque jour pour nourrir les travailleurs. L'enterrement d'un grand chef coûte à sa famille de 60 à 80 bœufs.

Les funérailles d'un roi sakalave étaient d'une durée fort longue, puisqu'il fallait attendre la complète dessiccation du cadavre avant de l'ensevelir. Le linceul était remplacé par deux peaux de bœufs tués spécialement pour cet objet.

Avant de coudre les peaux on coupait les cheveux, les cils et les sourcils ainsi que la barbe du défunt ; on lui enlevait ensuite les dents et les ongles.

Ces précieux restes étaient, après mélange avec de la graisse de bœuf et des pâtes végétales odoriférantes, enfermés dans une boîte en argent massif, sorte de « jardinière » dont un côté, plat, pouvait s'appliquer aux épaules au moyen de deux bandes d'étoffe.

Tous ces préparatifs étaient exécutés selon des rites interminables au cours desquels on tuait 119 bœufs, pendant que le *toaka* coulait à flots.

Le corps desséché était enfermé dans un beau cercueil en bois sculpté (*tamango-lahy*) puis placé dans une case (*valamasy*) construite en *katrafay*.

La cérémonie se terminait par le transfert, en grande pompe, des restes, des reliques dont il a été parlé plus haut à la *jombu*, case sacrée construite en *mampandry* (le bois qui fait dormir).

Ces reliques (mânes des *razana*, des ancêtres royaux *maroseranana*) constituaient les *dady* ou *rahasarotra* dans la possession desquelles résidait *exclusivement* la puissance des rois sakalaves. Un roi sans *dady* était un monarque sans sceptre ; il n'avait aucune autorité. Aussi les *rahasarotra* (les choses difficiles, précieuses et terribles aussi — il y a dans la *jomba* de Serinam (Menabe les dady de huit maroseranana) — étaient-elles confiées à des *mpiboho* (qui portent sur le dos les dady), gardiens royaux choisis parmi les plus grandes familles nobles. Ces *mpiboho* devaient, en cas de péril imminent, s'enfuir avec les *dady* et les mettre en lieu sûr.

Parfois pourtant, malgré les précautions prises, les *dady* tombaient au pouvoir de *mpanilo* (rois) ennemis ou de *Maroseranana* avides d'étendre leur influence et leur autorité. C'était là un motif impérieux de guerres inévitables et sanglantes. Exemple : guerre entre Antsanilo et Ilandrisa, vers 1875, dans la région Mahilaka-Maintirano.

Lorsque les dady avaient été repris à l'ennemi, le roi donnait de grandes fêtes de purification. On tuait 100 bœufs et chaque jour (les fêtes duraient un mois), on plongeait les *dady* dans l'eau claire d'un ruisseau.

La cérémonie avait évidemment commencé par l'exécution sommaire des *mpiboho* qui s'étaient montrés assez peu vigilants et assez maladroits pour se faire enlever le *dady* qu'ils portaient.

La purification donnait lieu à d'immenses orgies où les chefs, pour manifester leur joie, donnaient l'exemple de toutes les licences.

Les fêtes terminées, les *dady*, enfin purifiés, étaient confiés à de nouveaux *mpiboho* et remis à leur place dans la case sacrée, la *jomba*.

L'ÉTAT SOCIAL SAKALAVE MENABE

La société sakalave Menabe comprenait : 1° les princes de la famille régnante habitant le *lapa* ou *tonaka* ; 2° les *Vohitsy* ou nobles dont quelques-uns, les *Vohitsy be* ou grands nobles, descendants de familles royales déchues, portaient en outre le titre de *longon' mpanilo* (alliés de la famille régnante du roi). On les appelle aussi *Mananila* ; 3° les *Mafangotoka* hommes libres ou nobles hommes ; 4° les *Maromainty* ou *Maraomby* affranchis) ; 5° les *mpanompo* ou tributaires ou protégés ; 6° les *Abily*, *Andevo* ou esclaves.

A l'origine, seuls les princes (*manito*) et les *vohitsy* avaient le droit d'avoir des ancêtres (*razana*), le reste du peuple ne comptait pas.

Puis par suite des services rendus à la royauté par le peuple ou pour récompenser certains dévouements, les rois ont annobli quelques Sakalaves en leur donnant un titre transmissible à leurs descendants qui eurent alors à leur tour des *razana* ou *raza* (ancêtres).

De cette institution date la création des grandes familles qu'on a trouvées sur la côte Ouest au moment de la conquête du Menabe (*olo misy raza, vahin' olo*).

Les affranchis et les esclaves n'avaient évidemment pas de *raza*, mais les *mpanompo* conservaient leurs ancêtres traditionnels.

Ci-dessous sont donnés les noms et les attributions des principales familles *vohitsy* et *mafangotoka* du Menabe.

LE ROIS (MPANITO) MAROSERANANA

La dynastie des *Maroseranana* a fourni des rois à toute la côte Ouest de Madagascar et ses descendants en tenaient encore les divers pays (Fiheranana) (Tuléar), Menabe, Mahilaka, Milanja, Ambongo, Bouéni, Mahajamba, Bemazava, Bemihisetra, Antakarana, Anjoaty, (presqu'île d'Ambre), au moment de la conquête française.

Les Maroserana descendent tous par *Andrianihanina* (fondateur des royaumes du Menabe) de Andriandahifotsy ou mpanitovola qui régnait, il y a environ trois siècles, sur le Fiheranana, d'où tous les Sakalaves sont originaires.

Parmi les branches royales collatérales des Maroseranana et déchues à diverses époques de l'histoire sakalave, on cite les *Misara*, les *Zafimanely*, les *Andraivola*, les *Maromany* etc. C'est aux descendants de ces familles qui régnèrent jadis (*mpanito taloha*) que l'on donne le nom de *longon'mpanito* ou de *vohitsy mananila* (de *anila*, à côté, qui appartient à la branche à côté).

LES FAMILLES « VOHITSY »

Vangovato (qui se battent avec des pierres), premiers guerriers des rois sakalaves. Etaient longon'mpanito et mpiboho.

Andriambalahy (de *Andria*, Seigneur, et *Valahy*, enclos royal, enceinte du palais). Chargés de la garde du palais. Etaient longon'mpanito et mpiboho.

Manama (de *tama*, stationnaires, habitué de la maison). Intendants chargés des magasins et des troupeaux et qui assuraient les vivres aux gens attachés au « lapa » (maroanaka). Etaient longon'mpanito et mpiboho.

Maromany (de *maro*, beaucoup, et *many*, souvenir). Famille très ancienne descendant de « Zafimbolamena ». Longon'mpanito et mpiboho.

Matserobolo (de matseroka, parfumé, et *vola*, parole). Famille qui parlait bien avec franchise. Mpiboho.

Marolahy. Dans cette famille, avait dit un jour le roi, il n'y a pas femmes tant tous ses membres sont ardents au travail, solides et courageux. D'où le nom de Marolahy. Mpiboho.

Misara. Descendants de la branche cadette dont Ravohamena était le chef. On leur avait donné le nom de misara (chercher) parce que ruinés, ils allaient de village en village en quête d'argent. Les hommes fesaient le métier de *masy* (sorcier, ou se livraient à l'ornementation des fusils et des lances des guerriers. Les femmes fesaient le métier de courtisanes. Longon'mpanito Ampiboho.

Antibefa (de *be*, chef, et *efa*, fini). Surveillaient l'achèvement des travaux avant le passage du roi. Contrôlaient les arrêts de justice rendus par les chefs inférieurs.

Mindrama (de *nama* semblables). Réputés pour la large et généreuse hospitalité qu'ils offraient non seulement au roi mais aussi aux étrangers de passage dans leur village et qu'ils considéraient comme leurs semblables, nama-Mpikoho.

Marofotsy (de *fotsy*, blanc). Portaient des lambas blancs aux passages du roi.

Andrambe (ou Andriamivay), de *mivay*, pagayer. Habiles piroguiers qui servaient toujours de passeurs au roi dans les rivières difficiles.

Sakoambe. Famille de grands pasteurs, riches en troupeaux. Andrarasa (de *mandrasa*, découper.) Bouchers du roi.

Andrasily (de *sikily*). Les maîtres-sorciers, les médecins royaux.

Tavela (de *tavela*, rester). Vohitra vaizo. Forgerons qui retenaient toujours en cachette (tavela) une partie du métal qu'on leur confiait.

Timangaro, qui se mélange, mangaro à la mer, bons mangeurs. Vaizo.

Zafimaniely de *zafy*, petits enfants, et *maniely*, se multiplier, s'étendre). Descendants comme les Maromany de « Zafimbolamena ». Le pays de Bara est leur berceau.

LES FAMILLES « MAFANGOTOKA »

Satria (de *sanatria*, à dieu ne plaise). Gens très polis prodiguant de bonnes paroles à ceux qui les visitaient, mais dont la générosité n'allait pas plus loin.

Vibe (de *vi*, fer, et *be*, grand). Forgerons, grands fabricants de lances.

Tiarea (de *miarea*, rassembler). Gardiens des troupeaux du roi.

Tsitompa (de *tompa*, verser, renverser). Adroits et sages, ils excécutaient fidèlement les ordres du roi.

Sambetea (de *samby*, chacun, *tea* ou *tia*, aimer). Que chacun aime.

Ranontoaka. Fabriquaient de l'alcool (*toaka*) pour le roi.

Antambahy. Fournisseurs de lianes (*vahy*) pour la construction des cases royales.

Mikea (de *kea*, forêt). Ils fournissaient du miel au roi.

Anakafy (de *akafy*, remuant). Nomades ne séjournant jamais dans un endroit.

Vangohazo. Charpentiers ou sculpteurs chargés de l'édification et de l'ornementation des cases et des tombeaux des rois.

Tsiarana (de *arana*, *anara*, *mananatra*, apprendre, punir, réprimander). Travailleurs zélés et consciencieux, qui n'étaient jamais réprimandés.

Tetezana. Constructeurs de ponts sur les rivières que le roi devait franchir.

Maromahia (de *mahia*, maigre). Sakalaves paresseux qui affirmaient que leur maigreur était due à l'excès de travail, alors que leurs cultures étaient d'étendue insignifiante. Ils payent par suite un maigre impôt.

Manantsoro (de *antsoro*, bêche). Grands cultivateurs.

Antanandro (altération d'ambaniandro dont il est le synonyme). Groupement ambaniandro bemehimpa qui avait obtenu l'autorisation des rois sakalaves de s'installer dans la vallée Sakareza (Bevezo).

Tsiareahanda (de *handa*, mentir). Qui ne mentent jamais.

Kiraka (de *raka*, dressé, raide). Les gens de cette famille se couvraient la tête, avant de partir en expédition, de fétiches en poils rudes pris dans la queue des bœufs.

Tsialoaky (de *loaky*, percer, détruire). Mauvais guerriers qui n'arrivaient jamais à détruire un village ennemi (*mandoaky tana*).

Sikily. Petits sorciers.

Antihanana. Qui possédaient beaucoup d'ustensiles de ménage (*hanana*).

Valahy. Les gardes du corps royaux dont les chefs étaient les « Andrakalahy ».

Tsimialisaha. Qui ne se battent pas avec l'heure (*saha*). Ils étaient toujours exacts au rendez-vous donné par le roi.

Tsisendry (de *sendra*, hasard). Famille qui remplissait fidèlement les missions qui lui étaient confiées, qui ne livrait rien au hasard.

Tetrehy (pauvres, miséreux). Famille dont les membres cachaient, dès qu'ils apprenaient l'arrivée du roi, tout ce qu'ils possédaient : vêtements, ustensiles, récoltes. Ils affirmaient ensuite qu'ils étaient trop pauvres pour payer l'impôt.

Marominy (de *miny*, inintelligent).

Mitiria. Famille qui ayant manqué volontairement à un rendez-vous du roi, s'était cachée en forêt. Le roi l'en fit sortir et la contraignit à se livrer à la culture de la terre (d'où son nom de mitiria, qui fait pousser).

Antantsingy. Famille vazimba de la plaine qui avait accoutumé d'aller chercher du miel dans la forêt de l'Antsingy et de l'apporter au roi en paiement de son tribut.

ESSAI DE DICTIONNAIRE BETSILEO

PAR LE R. P. DUBOIS

ABRÉVIATIONS

B. veut dire compris généralement dans tout le Betsileo.
N. compris au *nord* de Fianarantsoa : Ambohimahasoa, Ambositra.
S. compris au *sud* de Fianarantsoa : Ambalavao, Ambohimandroso.
E. compris à l'*est* de Fianarantsoa : Mahasoabe, Tandrokazo.
O. compris à l'*ouest* de Fianarantsoa : Isandra.

Lettre E

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
1. É.	B.	Indro, inty.	Voici, voilà (s'emploie pour offrir).	*E* ny fiteko ho anao, fa aho vona tsa bihinana : Voici la cuiller pour vous, car moi je ne mange pas encore.
2. Éaña (mañ).	B.	Manombaña.	Eclairs de chaleur (par métaphore: irritation).	Ka zeraina soasoa ny aombe, fa le *manéaña* ko tsa hay atao akore : Ne frappez pas trop les bœufs, car s'ils s'irritent on n'en pourra plus rien faire.
3. Ébaka.	B.	Hadisoam-pitenenana, sendaotra.	La langue fourche : on dit un mot pour un autre. Ex : Nienjoka au lieu de nienjika.	Añareo, ka mitsiantsiaña eo, fa *mampañebaka* ny olomikabary : Ne bavardez pas, vous embrouillez l'orateur.
4. Éboka, Ebokéboka.	B.	Fahalasanana.	S'en aller rapidement sans tourner la tête.	Aia Ramasy ? Añe *niéboka* ane niakandrefana añe i : Où est Ramasy ? Il est parti à l'ouest sans se retourner.
5. Éboña.	B.	Fivontosana.	Enflure.	Manao akore io tombokao io noho *nieboña* toa an' io ? Pourquoi votre pied s'enfle-t-il ainsi ? (Expression de mépris).
6. Ébotsa.	B.	Potrika, fampitambazana.	Fi donc !	*Ebotsa* ra tsa ho añe aho laky raha save ho tapatapaka ny lohako : Fi donc ! je n'y vais pas, dussé-je avoir la tête cassée.
7. Édeka.	B.	Eso.	Mépris.	*Miédeka* an-tara, ko mandro an-kamory : Méprisant l'étang et se baignant dans la mare.
8. Édy, Ede	B.	Tsia.	Non !	*Ede* ra tsa homeko andrika, ny rahanahy fa mba mamboara lehe mba te-hanaña : Non, je ne te donnerai pas mon objet ; arranges-en un si tu veux en avoir, il faut que tu prépares un autre.
9. Édika (mi).	B.	Voir Edeka.	Ne s'emploie souvent pas à la première personne (mépriser).	*Edekediky* ny mpanoko ve ro tsa hinanan' ny tompontraño maiña : Le maître de la maison ne mangera-t-il pas le riz bien cuit par crainte du pique-assiette.

				Edikediky i Mañéva ve ro tsa ha Rainibemavo aze : Ce n'est pas le mépris du Mañeva qui l'empêchera d'être Rainibemavo.
10. Éfoéfo (mi).	B.	Efonefona.	Respiration difficile.	Dinozotsy ny giroka ny anajaza, ko tsa mba hay natao akore fa *niéfoéfo* diny : L'enfant est poursuivi par le canard musqué, il en est tout essoufflé.
11. Egéka.	B.	Fandodona.		Aza *égéhena* roa io zanako io fangé kofiña : Ne pressez pas mon enfant de peur qu'il n'avale de travers et ne tousse.
12. Éhakéhaka.	B.	Lokiloky.	Se pâmer de rire.	*Ehakéhaka* Rabia sy nahita iñy olon-gege nisa teo amoron-dàlaña toe iñy Rabia se pâma de rire en voyant ce fou qui chantait au bord du chemin.
13. Éhe.	B.	Aoka.	Laissez, ne faites pas(impératif).	*Ehe* ka sarotina io anajanako io fange tomañy : Laissez donc mon enfant, ne le tourmentez pas de peur qu'il ne pleure.
14. Éhe (are).	B.	Aiza hoe, etsy hoe.	Faites	*Ehe are* ra hijahako izao raha mañehetsa andrika izao fa tania apongo : Fais-moi voir ce qui te pique, c'est peut-être une punaise.
15. Ehéna.	B.	Iomehezana.	Être raillé.	*Ehen'* ny olona añao lehe miaraka amin' iñy zaza fekon-doha iny : On rira de vous si vous allez avec cet enfant à la nuque saillante.
16. Ehérina.	B.	Kekerina.	Mordu.	*Ehérin'* ny olitsa i : Il a mal aux dents (il est mordu par les vers).
17. Eingitsa(n).	B.	Aika.	*Indigoferatinctoria* Dict. M., espèce d'indigo.	Hila *eingitsa* aña Tanambao añay ny apitso saihandro : Demain matin nous irons chercher des indigotiers à Tanambao. Mba lamba soa *eingitsa* itoy lambanao itoy hono ? L'indigo de votre lamba est bon, n'est-ce pas ?
18. Éka.	B.	Fahalasanana mitanjozotra (asiana).	Partir en foule. Ce qu'on prend par force.	Misy inòna retse eo Ambalamitsinjo eo noho dia fatratsa loatsa izao olona *mieka* añe izao : Qu'y a-t-il là-bas à Ambalamitsinjo pour que tout le monde s'y rende en foule. — Lehe mañindrañandraña ioke lihaka, *eho* soa hipoapoaka, laky raha ho folapolaka : S'il vous tâte, mon ami, attaquez-le fortement jusqu'à lui faire craquer les os.
19. Éka.	B.	Fikisahana.	Se mettre de côté.	*Miéka* añe añao homba ny anajanako fa te-hatory i : Ecartez-vous un peu pour que mon enfant passe, car il veut dormir.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
20. Ekiaka.	B.	Voir Takiaka.	Viande coriace, peau.	Iha rokeko aza homana, *ekiaka* eo fange kenda : Ne mange pas de cette viande coriace de crainte que tu ne t'étrangles.
21. Éko.	B.	Noho izany, any ka.	Aussi, lorsque, après.	*Eko* akore e ro dia hiafaran' itoy fañina itoy, fa aleña aho mba le-hody : Ainsi donc par quoi notre conseil se terminera-t-il car il est tard et je veux m'en aller.
22. Élaka (man).	B.	Fandrarana.	Défense.	Ka miasa eo añao fange *elahin'* ny tompon-tany : Ne travaillez pas là, vous, de peur que le maître ne vous le défende.
23. Élatsa.	B.	Fivimbinana.	Prendre par les bras.	Dia *elaro* ara ny anajaza ho folaka, ka dia misy aretena hatrehena : Oui, prenez brusquement l'enfant par les bras et vous aurez une maladie à soigner.
24. Élatsa (man).	B.	Tsélatra.	Eclair.	*Elatsa* be mànao akore izay alehàny izay, tsa mba sahy niandra maso laky raika aho : Il faisait beaucoup d'éclairs épouvantables tout à l'heure et je n'osais pas ouvrir les yeux.
25. Elatselàrina.	B.		Qu'on prend par les bras, qu'on maltraite.	Ka *elatselaren* — droke andria Ravelonoro iñy anajanako iñy fange folaka : Ravelonoro, ne prends pas mon enfant par le bras de peur de lui tordre.
26. Elély ou Eliély	B.	Ompa, ely.	Injure, diffamation.	Nañaraka tamin' ny volin-dRangahy Rainisoa ny anakilonga ny omaly, ko mba *eliély* koa moa izay nataony aze izay : Hier, les enfants ont lâché le troupeau dans le champ de Rainisoa, de quelles injures ne les accabla-t-il pas !
27. Elemaniña ou elimañina.	B.	Mosalahy.	A l'abandon, sans précaution.	Natao *elemaniña* ny varin-dRabao ny androany tontolo andro, ko save refoña tsa mba hay atao raha laky raika fa nihosokosoka sy anotoana : Le riz de Rabao a été séché toute la journée, aussi est-il trop sec et n'est plus bon à rien, et si on en décortique, on n'a que de la poussière.
28. Ély.	B.	Hàhy.	Faire sécher.	Mba jahajahao io *elinay* io endre Ravelondila, ko mba vorio lehe maina : Veuillez jeter un coup d'œil sur (notre *ely*) ce que nous avons fait sécher et ramassez-le s'il est sec.

29. Etiketika.	B.	Fanelingelenana.	Distraire, vexer en allant et venant.	Aza mba aho ro *elekelehana* fa mampirehi-po ahy : Ne m'importune pas en allant et venant car tu me mets en colère.
30. Eloloha.	B.	Aretina an-doha.	Mal de tête.	*Eloloha* ve, andria, ro tsa hinanan-kanina : Vous ne mangez donc pas, vous avez mal à la tête ?
31. Émba ou Embémba.	B.	Someby.	Embarassé.	Añao ko tomeera soa fa aza mba aho ro mba *embaémbaenao*, fa raha be disiña mameleka ahy aho : Restez tranquille, ne m'embarrassez pas, j'ai trop d'occupations sur les bras (j'ai plusieurs chats à fouetter).
32. Embémba.	B.	Vary amin-kijeja, atodim-balala endasina, soitsoitra.	Riz aux sauterelles, omelette aux œufs de sauterelles. On presse les œufs, on les reçoit dans des feuilles et on les grille sur la cendre.	Raha tsa mba tean' ny foko, endre, roa olo io *embemba* io, nanao añay ny haleña, ko lehe aho ko nibaobao nandoa diny, save ny aleko madiña ro tsa naloako, andrak' izao aho ko vona maivivy ratsy : L'embemba est un plat qui ne va pas à mon estomac, nous en avons préparé cette nuit, j'ai rendu tout ce que j'ai pris, sauf ce qui était dans mon foie, jusque maintenant j'ai encore des nausées.
33. Émbiña (man).	B.	Tatatra.	Sillons creusés dans les rizières pour les dessécher.	Tratsy ny tabika tao an' *émbiña* ao ny kanakanan-dRampimaha, ko lany ringaña : Les canards de Rampimaha se sont fait écraser par les mottes dans le canal, ils sont tous tués.
34. Embitsembitsa ou embetsembitsa.	B.	Lamba tsy ampy ambony, kitamby kely.	Petit lamba, jupon.	Raha tsa manan-damba i, fa *embits'mbitsa* ro nitafiany tao amin' ny maty tao ny any : Elle n'a pas de lamba, elle s'est drapée d'un jupon aux funérailles d'aujourd'hui.
35. Emañèmaña.	B.	Feno, mangeniheny.	Se dit des choses en étendue, comme les rizières pleines d'eau.	*Miemañemaña* soa, i Matsiatra trats' izay oraña haliña izay : Le Matsiatra est rempli à cause de la pluie de la nuit dernière.
36. Emoña (mi).	B.	Mirimorimo, misononoka.	Aller paisiblement.	Kinaikai-dReniko hoe hinambàry Rambaoka, ny lehany, ko lofo leha mba nete la save *niemoña* soa añe nivalaña añe ro nataone : Ma mère a appelé Rambaoka pour manger du riz tout à l'heure ; il n'en a pas voulu du tout et il s'en est allé tranquillement en aval.
37. Empémby.	B.	Antsetran-defona.	Voir apembindefona : fer à l'extrémité du manche.	Rainijoma, ny omaly ko save nasian' ny sasañe *empémby*, ko save nihotakotaka ny feny : Rainijoma, dit-on, était en voyage hier, on l'a frappé d'une gaine de lance et sa cuisse est horriblement trouée.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
38. Énatsa (mi).	B.	Fitsikafonana, fivontosana.	Enflure.	*Miénatsa* io baenao io lehe fairinao mandika rano : Votre abcès gonfle si vous passez l'eau.
39. Énda.	B.	Hadia.	Va-t-en (pour les chiens).	Mba amboa filokoña an-draño izay, aba, Ikamainty io, *énda* leo rika : Que ce kamainty est un chien qui se plaît dans la maison, va-t-en donc. --- Añao, aba, Rabesata ko olo tsa matahots' angatsa fa olo ko ataonao *énda* : Que vous êtes donc impitoyable, Rabesata, pour dire va-t-en à quelqu'un comme à un chien.
40. Éndaka.	B.		Espèce d'herbe de rocher ou de montagne qui sert à faire des balais.	Oa ro zabatovo, lehe añareo, aba, roaeko be ho añatete añe ko mba itondrao *endaka* aho hataoko fañoza vilañe : Jeunes gens, si vous allez sur le plateau, chers compères, apportez-moi de l'herbe (endaka) pour faire un balai à pot.
41. Éndaka.	B.	Vatolampy mora miendaka.	Rocher.	Olona be ozatsa foaña dia koa sitry añ' *endaka* : C'est un homme nerveux comme le lézard de rocher.
42. Éndaka (mi).	B.	Fahalasanana.	Partir.	Koaiky ! *Niendaka* tao daholo (hirihiry) ho eña añalakamisy eñe aby Rangahy Rainivoalavo mianakaby : Oh ! le vieux Rainivoalavo et sa famille sont tous partis pour Alakamisy.
43. Endiakànga.	B.	Soitsoitra.	Manioc pilé et grillé.	Año andria Rafilaña manotoa mangahazo hatao *endiakànga* fa dia te-hihinana soasoa aho : Va donc Rafilaña moudre du manioc pour préparer de l'*endiakànga*, je désire vivement en manger.
44. Endiambàto.	E.O.		Ce qu'on rôtit ou fait sécher sur la pierre.	Oa ry Marolahy a lehe te-hanao làngo roke añareo ko ataovo *endiambato* halaky : Dites donc Marolahy, si vous voulez faire du « lango », grillez le riz sur la pierre.
45. Éndy ra.	B.		Sauce aux sauterelles. On grille les sauterelles, on les réduit en poudre et on l'emploie comme farine dans les sauces.	Mitangosa valala ra, kilonga, hatao *éndy ra*, fa tsa mahita traka aho : Mes enfants, épluchez des sauterelles pour faire un endy ra, car je ne peux pas chercher de légumes.

46. Endre.	B.	Neny.	Maman, vocatif (terme de respect : Madame).	Te hisotro rano, *endre*, aho, ko nataonao aia ny seka : Maman, je veux boire de l'eau, où avez-vous mis le gobelet ?
47. Endréndra.	B.	Hena hozatina.	Péritoine, viande de diaphragme.	Kendan' ny *endréndran-tsena* Ramasivàñona, ka save nitozitsa mototsa ny masony : Ramasivanona a été étranglé par la membrane, il est resté muet, les yeux lui sortaient.
48. Endrehindràha.	B.	(Entina haneso).	Fantasque, original, difficile.	Raha fére-tsa dia manao akore izay, fa i Velombiasa ro olo-te-ho-*endrehindràha* : C'est une plaie qui ne signifie rien du tout, mais Velombiasa est une personne difficile. — Iñy dia olo-te-ho *endrehindraha*, lake ny raha tsamanao akore ko pereretina eo, dia koa reniampela : En voilà une qui veut se montrer fantasque quoiqu'elle n'ait rien, elle se traîne là comme une vieille. – Olo mba ta *ho endrehindraha* fa piso ko hampihinanina an-dovia : C'est vouloir paraître original que faire manger un chat dans l'assiette.
49. Enéne.	B.	Ampanatonina ka tsenaina.	Employé avec un verbe, indique qu'on est appelé et on est rencontré par celui qui appelle.	Maréa *enéne*, ara moa hilazako raha : Venez un petit peu pour que je vous dise quelque chose.
50. Eñéñe.	B.	Eny ho eny.	Par-là.	*Eñeñe* ve ro hiadiam-bizo : C'est par-là qu'on va déterrer des patates. --- *Teñeñe* añay ro mba nila tañam-bizo : C'est par-là que nous avons cherché des tiges de patates.
51. Éñga (mi).	B.	Mivoaka.	Sortir.	Ndroy *miénga* fa mafana soasoa roke : Va sortir, car tu as trop chaud.
52. Engokéngoka.	B.	Fiangétsana.	Caprice.	Iñy tsa hiala iñy fa raha hisesika (hihinana) ko *miengokengoka* : Tu ne t'arrêtes pas de manger, pourquoi es-tu capricieux ? --- Mba *engokengoka* be, endre, rolo iñy manjo an-dRavola iñy fa lake ny hañala ny lelon' itoy anajaza itoy ko tsa teane ! Quel caprice a-t-elle cette Ravola, elle ne veut pas moucher cet enfant.
53. Eñena (mi).	B.	Ala-janona.	Se reposer.	Avelao mba *hieñena* eto indraika : Permettez-nous de nous reposer une fois, ici.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
54. Énje.	B.	Latsa.	Reproche	Aňao iňy moa ro mandétsa ahy tamin'io varotsa io, ko sy aho mate antoka ko *enjénao* : C'est vous qui m'avez engagé dans cette vente et lorsque j'y perds vous me le reprochez.
55. Eňjika.	B.	Zera, teny avona.	Tomber, parole insolente.	Ara mañandràma àra moa ko mañaniha amin'io hazo avo be io lehe tsy *mienjeka* eo : Essayez de grimper sur ce grand arbre, vous verrez que vous en tomberez.
56. Enjekénjika.	B.	Teny fahatezerana, voaka, valy boribory.	S'emploie le plus souvent avec manao : paroles d'orgueil.	Teto Razafimalaza ny sahiandro, ko nañontaneanay ny akoho vere save añay ro nanaovany añ *enjeka* : Razafimalaza a passé par ici ce matin nous l'avons interrogé sur la poule perdue, mais il a répondu par des paroles insolentes.
57. Enjekénjika.	B.	Asa, fisahiranana.	Travail, peine.	Aho ro *nienjikenjika* tamin'io asa io, ko i ro mihinana ny vokatsa : C'est moi qui me suis donné de la peine dans ce travail et c'est lui qui mangerait le fruit ?
58. Eno.	B.	Faneno, feo.	Son.	Mba jejo soa *éno* rea iňy jejon-dRatsibiby iňy : La guitare de Ratsibiby est d'une bonne sonorité.
59. Entamàty.	B.	Enta-mavesatra.	Fardeau.	Tela hanao *entamàte* lake te-hahefa malaky fa nane mipodipody indrehaña: Prends garde de porter trop à la fois quoique tu préfères finir au plus vite, il vaut mieux retourner plusieurs fois. — Ka manao *entamate* fange mañoaka ny tratra : Ne portez pas trop de charge à la fois de peur d'avoir la poitrine disloquée.
60. Eoéo.	B.	Eo, eo ho eo.	Là, par-là.	Miandràza *eoéo* fa tsa ho ela aho dia hipody : Attendez là, bientôt, je serai de retour.
61. Eona (mân, mi).	B.	Fitomany.	Pleur, vagissement.	Dia *miéoña* soasoa io anajaza io, ko mandreñena : Cet enfant pleure trop et étourdit.
62. Épo (mi).	B.	Étry, fiàfina, fisitrihana.	Se cacher, se baisser, se plonger, se blottir.	Tsy efa sasatsy ny dinozotsy ny olo, izay amboa gége izay, dia ana *niépo* aroa an-kadin-drano aroaheke : Fatigué d'être poursuivi par tout le monde, ce chien enragé se blottit dans ce canal, là-bas. Iňy aho mañamaña ny ampingaratsa hee hitifitsa ny vivy iňy save *niépo* i ko tsa mba hita koa : Quand je bais-

				sai le fusil pour tirer sur le vivy (plongeon), celui-ci plongea et on ne l'a plus revu.
63. Epoñépoña.	B.	Fibonaika, tsy fananana ahiahy.	Tranquillité.	Ny anakandriana manao afo, ko ny andrañobe *miepoñepoña* soa ao ampandreana : Le mari attise le feu et la bonne dame se repose tranquillement dans le lit.
64. Erarèndra.	B.	Hazo misy tsilo roy.	Arbre épineux.	Milà tehiña hafa, roke iha, fa aza *erarèndra* ro anjera aombe : Prends donc un autre bâton, ne frappe pas les bœufs avec ce bois épineux.
65. Ére (mi).	B.	Fibéna.	Diminution.	Tsa vona *niére* ve ny bainao lake nafañana : Votre abcès n'est-il pas encore réduit après le remède ?
66. Éretsa (mañ).	B.	Fibanjinana.	Bien examiner.	Léky ny efa *nañéretsa* ahy soa ko tsa vona mba nahalala lake raika : Quoiqu'il m'ait bien examiné, il ne m'a pas reconnu.
67. Eriñéreña (man).	B.	Fijanonana.	Indiquant une petite pause suivie d'un changement.	Sy *nañeriñeriña* tamin' ny asa iñy añay, ko nay ny orañа avy : Quand nous nous sommes arrêtés un peu après notre travail, la pluie tomba.
68. Eriñéreña (man).	B.	Fanjoretra.	Taciturnité, inaction, distraction.	Lehe añareo ko tsa mba hahefa raha amin' izao *eriñerimbe* izao : Vous ne ferez rien avec votre grande inaction. — Añao olo-mañeriñeriña foaña, ko ny aombe mañosokosoka volin'olona : Vous êtes trop distrait et les bœufs ravages les plantations.
69. Eriñéreña.	B.	Tany malalaka, midadasika.	Terrain d'une grande étendue, vaste.	Vola kele ro nalako save nahazo *eriñérin-tanimbare* : J'ai dépensé peu d'argent, cependant j'ai acquis une vaste rizière. — Alefao eñe *an' eriñeriña* eñe ny aombe hihinana : Amène les bœufs paître sur cette vaste étendue de terre.
70. Erohéka ou erohéke, erohékina.	B.	Erokatra.	Là-bas, en montrant avec quelque chose.	Mitoera *eroahèke*, andria, roke Rakalajoma, hitoeran' ny vahiny : Mets-toi donc là-bas, Rakalajoma, pour céder la place au voyageur. Mba kiso dia malaky soasoa i Lehy iñy, raha voa *teroahékène* ve roa izay ny aniàny ko ! : Que ce Lehy (tacheté) est donc un porc bien leste, tout à l'heure je l'ai vu là-bas et.... plus rien !
71. Eroero.	B.	Telorirana.	Espèce de Cyperus (Dict. Malzac), jonc.	Milà *eroéro*, ra halao satroka fitaonam-bare : Va couper des joncs (eroero) pour fabriquer des chapeaux à transporter du riz. — Ho avy ny fanala ko te-hila *eroéro*

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
				aho hataoko fisafotsa fany matahotsa dinta : Le froid va arriver, je voudrais prendre des *eroéro* pour faire une couverture, mais j'ai peur des sangsues.
72. Eroy.	B.	Erony.	Là-bas (tout en montrant, mais plus loin que Erohéka).	*Eroy* ambone *eroy* ro tane filaolaovany : C'est là-bas, là-haut, que nous avons l'habitude de nous amuser.
73. Éseka.	B.	Atsanga.	Alluvions, tout ce qui est laissé par les eaux.	Be loatsa ny orana afakomale alena izay, save tototsy ny *éseka* aby ny idimbare : L'avant-dernière nuit il y avait beaucoup de pluie, aussi tous les plants de riz sont-ils couverts d'alluvions. — *Eseka* manao akore izao ao andranovory ao izao : Que d'alluvions se trouvent dans la rizière !
74. Esikésika (mi).	B.	Fahatezerana, fahasemporana.	Colère, furie. Essoufflé, gêné, parce qu'on a trop mangé.	*Nìesikésika* soasoa Rainiboto izay, ko meva, lake tsa nahatelembare : Rainiboto était trop en colère, ce n'est pas étonnant s'il n'a pas pu manger du riz.
75. Étaka (man, mi).	B.	Fitsaka.	Se cacher, se baisser en marchant.	Nangala-goavy ny kilonga, ko sy hitan' ny tompone ko *nañetaka* : Les enfants étaient en maraude de goyaves, lorsque le propriétaire les a vus, ils se sont cachés. Nisy olo, aba, teto ny halena, save zinàotako toraka iny, ko *nañetaketaka* añe nirorona añe : Il y avait quelqu'un ici, mon ami, cette nuit, quand je lui ai lancé une pierre, il est descendu par-là en se baissant.
76. Etéto.	B.	Eto.	Ici, là (en montrant l'endroit).	*Etéto* ro fañajariana ny entana sy avy ny mpandranto : C'est ici que les trafiquants arrangent leurs bagages quand ils arrivent.
77. Etetoy.	B.	Eto ho eto.	Par ici.	*Etétoy* ve, endre, mba misy ahitsa ho an' ny anakanagisy : Se trouve-t-il par ici de l'herbe pour les oisons ?
78. Etondràratsa.	B.	Alin-kely, fandosirana.	Espèce de brouillard du printemps qu'on attri-	Mañoro téve ny Tañala fa *mañetondràratsa* ny andro : Les Tanalas défrichent, il y a de la fumée. — Faoka ny kilombona ro anakandriana aby, ko *nañetondraratsa* :

			bue aux défriche-ments de forêt, il ressemble en effet à de la fumée. S'enfuir, faire fuir le bœuf, courir.	Tous les vieux sont atteints du ramanenjana, ils se mettent tous à courir.
79. Etoy.	B.	Ety.	Ici.	Fàiro *etoy*, endribe soa, iñy akanjo-tratranao iñy ho zairiko, fa dia mahadinaiña soasoa añao : Apporte ici, commère, ton corsage pour que je le raccommode, tu es bien à plaindre.
80. Étsiña,	B.	Hetsaka, voky.	En avoir assez.	Efa *etsiña* (tsetsina) moa ra, añareo ko tsa mba milaza fa ny vare avela hiboboka foaña amin' ny sotro : Puisque vous êtes rassasiés, pourquoi ne le dites-vous pas, mais laissez-vous le riz s'accumuler dans les assiettes ?
81. Etsiñétsiña.	B.	Feno, hipoka.	Bien plein pour tout.	*Etsiñetsina* soa ny haroña, sy añao ro mamabare : La corbeille est bien remplie lorsque vous mesurez le riz.
82. Étse ara.	B.	Ao hoe, asehoy hoe.	Faites voir.	*Etse àra* iñy lamba iñy hijahako, fa raha dia koa ny anahy : Faites voir donc ce lamba, il ressemble au mien.
83. Etsy àra moa (etse).	B.	Etsy ange, andraso kely.	Dites donc.	*Etse* àra moa añao Ramasy hibitsibitsihako raha : Venez un peu Ramasy pour que je vous dise quelque chose. — Andrakandrolava, andrakandromate ko : *Etsy àra* moa : A tout instant, à tout moment vous ne répétez que « Dites donc ».
84. Éva (mañ).	B.	Manaratsy.	Mépriser, déprécier.	Ka manao kitoatoa, aba añao Randevolahy, tsy tianao hohazanao mora ny aombeko, save *évaenao* : N'agissez pas à la légère Randevolahy, vous voulez avoir à bas prix mon bœuf et vous le dépréciez.
85. Éveñe (mañ).	B.	Tàtatra.	Canaux (voir Embiña).	Mba isio *éveña*, aba, Ralairavo ny tanembare ho maiña, fange dia miasa raha leña : Pratiquez des sillons dans la rizière, Ralairavo, de peur de travailler une terre trop mouillée.
86. Évoka.	B.	Avonavona.	Orgueil, prétention.	Te hanao *évoka* foaña añao, iñy tsa manam-bola iñy ko manombaña rahan' olo : Vous voulez nous en faire accroire, vous n'avez pas d'argent et vous marchandez.
87. Évoka.	B.	Aretina.	Maladie qu'on soigne par le bain de vapeur.	*Évoka* io, ko evoho malaky, fange manjary raha hafa : C'est un « evoka » et soignez-le vite par le bain de vapeur, de peur que cela ne se change en une autre maladie.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
88. Evokévoka (mimañ).	B.	Hosy.	On détrempe la terre, on piétine, on laisse pourrir les herbes et on bèche.	Mba ànaka *hañevokevoka*, io tanembare io, aba, antsika Razafy añihandro (ampitso) ko mampandre anareo mianakaby, fairo ny aombe sy ny fangady : Razafy, nous piétinerons cette rizière, on vous prévient vous et votre famille, amenez des bœufs et portez des angady.
89. Ézaña (man).	B.	Fangeja, fifezaka.	Serrer, avoir le ventre creux.	Avelay àra moa ho avy hateñe, lihaka iñy fa ho *ezañako* indraika : Qu'il vienne, ce gamin-là, je vais le serrer (je vais vous l'arranger).
90. Ézatsa.	B.	Andrezatra, an'aina.	Avec violence, par force.	Nezatin-dRaoto teo iñy, ny vatolahy sàve nateriny eroy an-dozoka amin'azy iroy : Raoto a enlevé le vatolahy et l'a porté là-bas à l'entrée de son hameau.
91. Ézoka (mi).	B.	Milenjotra, miletsy.	Céder, se déformer.	Tsa nahaleo ny tafo ny vovoñana, save *niézoka* : Le faîtage n'a pas pu supporter le toit, il s'est affaissé.

Lettre F

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
1. Fadradràotsa	B.	Fandehanana amin' ny tsy nanirahana.	Aller là où il ne faut pas.	Anoan' ny tsa mba mitamo sy irahina añao, hande *nifadradràotsa* lehe tane koa : Vous n'écoutez pas lorsqu'on vous envoie en commission, c'est pourquoi vous êtes allé là où il ne fallait pas.
2. Fàfa.	B.	Famelezana.	Attaque, coup donné.	Hàtaka teo, fa lehe *fafàn'* ny aombe tsipaka eo ane moa, ko mienjeka : Retirez-vous de là, car si les bœufs vous donnent des coups de pied, vous serez renversé.
3. Fàfaña (mamàfaña).	B.	Farofotra.	Pousser vigoureusement en touffes serrées. — Le verbe est plus usité.	*Mamàfaña* tsy parake nafafetsika iñy, ko andeha hamboatsa ny tane hamindrana aze : Le tabac que nous avons semé pousse vigoureusement, préparons le terrain pour le transplanter.
4. Fàfatsa (mamàfatsa).	E. O.	Fanaovana kamboty ny mangahazo.	Manière de couper les tiges de manioc, lors même qu'on ne déterre pas encore les tubercules parce qu'on veut bouturer. Cela ne gâte pas le manioc.	Lehe tsa mahita tovo-kajaha añareo, ndroy *mamàfatsa* amin' iroy an' ahy iroy, fany tamondro soa fa nge dia mañalaka be soasoa : Si vous ne trouvez pas de tiges de manioc, allez-en couper des miennes là-bas, mais prenez garde de ne pas en prendre trop.
5. Fàhaña.	E. S.	Fotsy handrina (omby).	Bœuf au front blanc.	Tela mba amidinao i *fàhaña* iñy, fa aombe mahery mandiongy iñy sady miroatsa soasoa : Gardez-vous de vendre ce bœuf au front blanc, c'est un bœuf très fort pour le piétinement des rizières et qui bondit admirablement.
6. Fahatàne.	B.	Be fahatany, tsy misy antony.	Au hasard, sans raison.	Anajaza dia korera *fahatàne*, lake ny tsy atao akore ra ko tomañy : Tu es un enfant qui pleure sans raison, quoiqu'on ne t'ait rien fait, tu te lamentes.
7. Fahibàto.	B.	Rafibato.	Mur en pierres.	Sy nafofokin' ny aombe amin' ny *fahibàto* iñy ny mpanoloña, save fonéña : Lorsque le bœuf eût jeté le lutteur contre le mur, celui-ci mourut tout de suite.

contre le mur, celui-ci mourut tout de suite.

8. Fahidràno.	B.	Toho-drano.	Barrage pour faire dévier l'eau.	Ndao aby ho ene amoron-drano, fa toa ny *fahidràno*, ko maina ny tanimbare, lehe tsy hajarina malaky izao : Allons vite au bord de l'eau, car le barrage est rompu ; la rizière sera sèche, si on ne répare pas tout de suite.
9. Fahimandéha.	B.	Dabok' andro.	Bœuf envoyé aux pâturages le jour, on lui donne une grande ration de foin la nuit et il devient ainsi gras, désigne le bœuf à engraisser ou l'engraissement du bœuf. Il y a d'ailleurs différentes méthodes.	Tsa tiàko hampandiaen' ongy, lihivoara iny amin' ny tao-tsoavy, ko hijahako kilonga lahy hanao *fahimandéha* aze : Je ne veux plus que Lihivoara piétine encore l'an prochain, et je chercherai des jeunes gens pour veiller à son engraissement.
10. Faharoy.	B.	Taon' iry.	Il y a deux ans.	Tsa mba meñatsa ve, aba añao, fa lake ny vare *fahiroy*, ko tsa vona omenao mandrak' izao : Vous n'avez pas honte mon ami, c'est du riz d'il y a deux ans et vous ne me le donnez pas encore.
11. Fàhitsa.	B.	Fefy maniry manodidina ny vala.	Haie vive : c'est surtout celle qui est autour du hameau, elle est formée toujours par des plantes épineuses.	Vala soa *fàhitsa*, io an-dRasamizafe io, ko tsa mba hain' ny jolahy tameana : Le hameau de Rasamizafy a une bonne haie et les brigands ne peuvent la percer.
12. Fahitsy.	B.	Taon' itsy.	L'année dernière.	Be soasoa ny orana *fahitsy*, fa amin' ny fahaito ro asa : Il y a eu beaucoup de pluie l'an dernier ; mais cette année, on ne sait pas.
13. Fahopahoña.	B.	Lafitr' akondro.	Grappe ou régime de bananier.	Lafo ny otsy antsiena eo, save *fahopàhoña* raika madiña ro ilavoamena : Les bananes coûtent cher au marché : une seule grappe revient à deux sous.
14. Faimbo.	B.	Hamaimbo.	Puanteur	Tsa mba *faimbon-draha* ko izao, fa dia mavoroka soasoa : Ce n'est plus seulement de la puanteur, c'est de l'infection.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
15. Fairina.	B.	Entina	Porté (sens ordinaire). Porté dans le sens médical pour une mère et son enfant.	*Fairina* iraika hafa, fairina iraika hafa *ou* Fairin-kafa fairin-kafa : La mère n'accouche pas toujours de la même façon.
16. Fairo (voir feiro).				
17. Fajiry.	B.	Kintana fitarik' andro.	L'étoile du matin.	Te-handeha saihandro aho, fany tsa ho hita ny *fajiry* anoan' ny zovoña : Je voudrais partir de bon matin, mais l'étoile du matin n'est pas visible à cause du brouillard.
18. Fàka.	B.	Fampotra, abitra sorohina ombam-pakany.	Tourbe, touffe d'herbe avec la racine.	Ho roso hisoroka *fàka* añay amin-draeko tsy mañanona, ko andeha aho, halaka mbizo hatonoko eñe : Nous allons partir pour arracher les herbes, mon père et moi, dans quelques instants, je vais prendre des patates pour les faire griller là-bas.
19. Fakéva, mifakéva.	B.	Mifankaheny.	Qui peuvent s'allier légitimement selon l'ordre et les convenances.	Tandrify leke hivady, io roa io, tsa misy aia fa *fakéva* soa : Cela convient qu'ils se marient, ces deux là, il n'y a pas d'empêchement.
20. Fakika.	B.	Oram-be mikija mifangaro rivotra	Pluie avec vent, bourrasque.	Trats' iny *fakika* omalo iñy ny anak' akoho, save tsa mba nisy lake raika fa mate hirihiry : Les petits poussins ont été surpris hier par la bourrasque, il n'en reste pas un, tous sont morts.
21. Fàko.	B.	Famorian' olona.	Recrutement officiel de bourjanes mais par force, non payés.	Mikoisaka koa reni-apela tonga-*pàko* : Faire du bruit comme une vieille prise dans un recrutement de bourjanes.
22. Falahidàmbo.	B.	Famàho.	*Dichrostachys tenui-folia* (M). espèce d'arbre. Employé comme remède de dents : on prend les feuil-	Lehe isy nisiako *falahidàmbo*, io ifiko io, tsa mba nisy teo koa, fa baña teo aby : Si je n'avais pas pris de falahidambo pour mes dents, il n'en resterait plus, elles seraient toutes ébréchées.

			les, on les broie avec du sel, on les met dans la bouche et quelque temps après on les rejette sur de la pierre. La pierre étant dure et bien plantée, les dents seront de même.	
23. Falàho.	B.	Lavaka famandrian-trandraka.	Trou pour attraper les hérissons (trandraka ou sokino) ; on y met du son.	Hisiako *falaho* eteto, niany, fa misy tongi-trandraka fatratsa : Je vais creuser ici un trou, il y a beaucoup de traces de hérissons.
24. Famahéana.	B.	Vilanim-bary makadiry, vilany be.	Grande marmite ou cruche de terre qui sert à conserver les provisions.	Mariny ny fañetsana, ko roso aho hanao *famahéana*, fa be ro mitadia : Le repiquage est proche, je vais faire des grandes marmites : beaucoup de gens en demandent.
25. Famakiétaña.	B.	Famakitakotra.	Espèce de liane.	Tian' iha ho vaky ve roke ny vilañinay ato, no itondran' iha *famakietaña* : Veux-tus donc casser nos marmites que tu nous apportes cette espèce de liane !
26. Famànta.	B.	Sompatra, sarotra indramina.	Egoïste. Celui qui pense pas aux autres.	Anadihy *famànta* izay i Bia io, leke ny atao hoe mba inañina hamofo-bare i, ko mijejé lehe tamboho koa ro ataony : Ce Bia est un enfant égoïste : lorsqu'on le demande pour battre le riz, il ne fait que se promener de tous côtés.
27. Famantsy.	B.		Remède qu'on donne aux oiseaux de basse-cour et qui rend malade celui qui vole et mange de ces oiseaux.	Aka matahotsa foaña añao, fa akoho misy *famantsy* ireo, tsa mba holanin'ny ampaha : N'ayez pas peur, ce sont des poules auxquelles on a donné du famantsy ; les chats sauvages ne pourront pas les voler.
28. Famapatsa.	B.	Mpanompa.	Qui injurie beaucoup.	Lehe anajaza *famapatsa* ko dia iñy an-dRavelo iñy ro i : S'il y a un enfant qui injurie les autres, c'est bien le fils de Ravelo.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
29. Famaramanta.	B.	Fanjai-be.	Grandes aiguilles.	*Famaramantan'* ia, ro hanjairana io tsihy dia koa hoditsena io : Qui peut donner sa grande aiguille pour coudre cette natte aussi dure qu'une peau?
30. Famarampady.	B.	Faneram-bavy.	Arbuste qui sert à faire de la boisson contre le farasisa.	Io *Famarampady* io, izay teheña mampibitana aombe izay: Ce bâton de famarampady fait enfler la peau des bœufs.
31. Famarimbody.	B.	Fari-bodiny.	Qui ne recouvre qu'à peine le fond d'un vase ou d'une corbeille.	*Famarimbodin' ny* kibaha madiña ro vare, ko tsa ho ampe izao, lehe tsy anotoana : Il n'y a là qu'un fond de mesure de riz, cela ne suffira pas si l'on n'en pile pas.
32. Famataña.	N.	Fanjai-be.	Grande aiguille	Dia ino e roa, izay zinaitsao izay no dia tapaka ny *famatañay*, koaiky ! I oua dia sarotsa ampindramin-draha : Qu'avez-vous donc fait pour casser ainsi la grande aiguille ? Que diable ! il est difficile de vous prêter quelque chose !
33. Famataña	B.	Akoho tsy mety mikotrika.	Poule qui refuse à couver, qui pond irrégulièrement.	*Famataña* ikalamainty iñy, koa amidio fa manosotsa: Vendez donc cette poule noire mauvaise couveuse, elle nous ennuie.
34. Famataña.	B.	Saridiseza.	Lambrissage.	Hazo inona, aba, ro fanao *famataña*, fa tiako hisiana ao aminay ao : De quel bois se sert-on ordinairement pour les lambris ? Je veux en mettre chez nous.
35. Famatoka.	B.	Fiveli fandraka.	(R. Fatoka), Maillet ou masse.	Houdrao *famatoka* hatéñe, fa misy vato mitratraka eteto ko ho fatohako, nge m'enjeka : Apportez-moi une masse, il y a une pierre qui surplombe ici, je voudrais la casser pour qu'elle ne tombe pas.
36. Famatoña	B.	Roatokony.	Les deux tiers.	Vare *famato* karoña ve, aba, ro fairina, ko hoe, mavesatra : On ne porte que deux tiers de corbeille de riz et on se dit bien chargé.
37. Famatsa.	B.	Mpanompa.	Fort pour injurier.	*Famatsa* soasoa, io anajanakao io, Randevo, ka anaro fa ngé mampanan-boiña : Il est fort pour injurier votre enfant, Randevo, réprimandez-le si vous ne voulez pas des affaires.
38. Faméhy.	B.	Angatra, lialia.	[illegible]	[illegible]

38. Faméhy.	B.	Angatra, fiafia.	Blennorrhagie, urétrite, gravelle.	*Marare-pamehe* i, ko tsa mahay raha, lake raika : Il a une vilaine maladie et ne peut rien faire, rien du tout.
39. Faméhy.	B.	Tady.	Corde, tout ce qui sert à lier les bottes de foin.	Ilao *famehy* roke, fa be io kifafa hazatsika io, ko ngé tsa leo koa, sy miape : Prenez des liens, nous avons là beaucoup de paille, et nous n'arriverons plus à tout porter si on en ajoutait encore.
40. Fameloma-po.	B.	1. Fivelomana. 2. Famelomantena.	Existence, les besoins de la vie.	Raha sarotra soasoa, ny *fameloma-po*, atoy, antanàna atoy, fa vidina hatamin' ny rano : L'existence est bien pénible en cette ville : il faut même acheter l'eau.
41. Famiña (Rac. : fiña).	B.	Fifampihazonana.	Se tenir par les bras ; espèce de lutte (V. Balahazo).	*Famiña* be nanao akore moa, izay tao am-bohits' apombo izay, save be ny kilongalahy ro nandia loha : Il y avait grande lutte au dépotoir et plusieurs jeunes gens ont mordu la poussière.
42. Famiñana.	B.	Sandrin-tànana laton-tsandry.	Avant-bras.	Be *famiñana* soasoa Rafaralahy iñy ko tsa mba hay hanacvana kalambato : Rafaralahy a un avant-bras trop grand, il est difficile de lutter avec lui.
43. Famofoka.	B.	Fively.	Maillet.	Omeo atoy ny *famofoka* : Passez-moi le maillet.
44. Famokonana.	B.	Fitsambikinana.	(R. Vokona) Passage ou l'on doit sauter, aller vite.	Misy *famokonana* ao aloha ao ko ataovo soa, ny kilonga, fa ngé mienjika : Il y a là à sauter, devant, faites attention aux enfants qu'ils ne tombent pas.
45. Famoky.	B.	Vokatrin' ny tany, hanin-kotrana.	Produits de la terre.	Be *famoky* añay amin' ito ko habère hamelo-kiso : Nous avons beaucoup de provisions cette année, nous élèverons des cochons.
46. Famolàsana.	B.	Ampela kely.	Fuseau.	Tsa mba hañareña soa, iñy *famolàsanao* iñy, nataone miezoka ny zarane : Votre fuseau ne tourne pas bien, le manche n'a pas été fait bien droit.
47. Famonebone-ka.	B.	Fandobodobohana.	(Boneka) Qui frappe à grands coups.	Ampela dia *famoneboneka* ; lake ny anajaza vona tsa itrotsa io, ko dia peapeahana : Cette femme est forte pour frapper, quoique son enfant soit encore petit, elle le gifle.
48. Famonoantara.	B.	Ahitra.	Herbe qui couvre l'eau.	Sy mañatody ny vivy, ko save iñy ambone *famonoantara* iñy ro anaovany trano : Lorsque les plongeons pondent ils construisent leurs nids sur le famonoantara.
49. Famonto.	B.	Ody mampitombo hanina sy mampitombo fery.	Il a pour propriété d'envenimer les blessures, de les faire gonfler. Il enlève	Nasian-drangahy *famonto* angaho ny vare, ko save tsa nahalany raha ny mpiasa : Peut-être le vieux a-t-il mis du famonto dans le riz, les ouvriers ne peuvent pas en manger beaucoup.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
			l'appétit aux gens quand on en a mis dans la nourriture.	
50. Famoroboroka.	B.	Mpanambitamby, mpandoka.	(R. Boroka) Tricheur.	*Famoroboroka* aby ireo kilonga ao atsimo ao ireo, fa tongany aby, ny rahan' ny zanakao, tsa mba nisy navelany lake raika : Ces enfants au sud sont tous des tricheurs, ils ont tout pris à votre enfant, ils ne lui ont rien laissé.
51. Famotre, mamotre.			Invité à prendre une autre part que la sienne.	Mba efa nihinana ny androke, andria roke, ko aza dia *mamotre* any baba, fa noana i : Tu as déjà mangé ta part, toi, n'accepte pas celle de ton père ; il aurait faim.
52. Famotsy, Famotsiña.	B.	Maso.	Œil, employé avec voa quand on veut se moquer de quelqu'un.	Sy mba taroñina i, ko save io *roafamotsiny* io, ro adiridiriny : Quand on parle de luï (en sa présence) il n'est plus bon qu'à arrondir ses yeux.
53. Fampahoña.	B.	Sampàho, salohy.	Grappe, régime.	Io randraña *fampahoñ' olsy* io, izay randraña soa izay : Les tresses de cheveux en régimes de bananes sont très jolies.
54. Fampariahitsa.	B.	Hatsikana.	Bouffonnerie.	Rangahy Ramasy iñy koa dia tsa tamitamy fa olo be *fampariàhitsa* : Monsieur Ramasy est incomparable, c'est un grand bouffon.
55. Fampatoñona.	B.	Ankamantatra; Ampanononа.	Enigme, charade.	Tsa misy mahay anay añareo lehe hanao *fampatoñona* : Il n'y en a pas parmi vous qui nous vaillent pour les énigmes.
56. Fampisotry.	B.	Mpirecharecha.	(R. Sotry) Taquin. Un grand qui n'a pas pitié des petits.	*Fampisotry*, ny anakilonga soasoa rika, hande sy tratsin' ny mahere, ko tsa hita ny hatao : Tu taquines trop les enfants. Quand de plus forts que toi arrivent, tu ne sais plus que faire.
57. Fanadiana.	B.	Tavy fitoerandrano hanadiana.	Bassin à humecter le chanvre ou le rofia pendant qu'on tresse les cordes.	Vere tsa hita, koa rano *am-panadiana* : Se perdre sans qu'on le voie comme l'eau du bassin à chanvre.

néral.

manajangy ny aretona : Ce ne sont pas les longues visites qui sont un remède, mais ce sont les bains de vapeurs qui envirent la maladie.

58. Fañalaña.	B.	Fanafody.	Remède en général.	Ny tsinjo, lava, tsa mba *fañafaña*, fa ny evoka, ro mahajangy ny aretena : Ce ne sont pas les longues visites qui sont un remède, mais ce sont les bains de vapeurs qui envirent la maladie.
59. Fanagéoka.			Accord de deux voix.	
60. Fañahiana.	B.	Fiadidian' ny andevohova.	Part d'attributions ou de territoire confiée à un agent des hova, ou troupe dépendant de lui.	Gegegege soasoa, lehe hanao hena fotaka, ireo *fañahian-dRaoñezafe* ireo : Elle est enragée, lorsqu'il y a viande aux funérailles, la troupe de Raonezafe.
61. Fañaitso.	B.	Fanamaintisana.	Teinture en noir.	Inona e roa, ro natao *fañaitso*, sihanaka ve, moa àeka ? : Quelle est la meilleure teinture en noir, le sihanaka ou l'aeke ?
62. Fañajàry.	B.	Famboarana.	Arrangement, mettre en ordre.	Hatao akore, ro *fañajary* io tane be vato io : Comment arranger ce terrain pierreux.
63. Fañajariana.	B.	Fampirimana.		Aia ny *fañajariana* ny vary : Où mettra-t-on le riz.
64. Fànaka.	B.	Vorona ompiana.	Oiseaux de basse-cour.	Be *fànaka* soasoa roa, eo ambaniatsimo eo, fa eo ny gisy ko eo koa ny kanakana : Les gens du hameau du sud ont beaucoup de volailles : il y a là des oies et des canards.
65. Fañalàito.	B.	Fiandry, fitaiza	Bouts pour raccrocher les fils cassés lorsqu'on tisse.	Mitohiza raotia, hataontsika *fañalàito*, fa be itoy ro maitoito ny tenoña : Préparez des bouts de rofia pour rattacher, il y a beaucoup de fils cassés dans le métier.
66. Fañàmaña.	B.	Fanàmbana.	(R. Amana) Menace.	Añay ve ra, ro *fañamàm-by* noho rika gege : Tu nous menaces avec du fer parce que tu es fou ?
67. Fanamànana.	B.	Ody mampahatamana, na olona, na biby.	(R. tamàna) Remède qui est censé pouvoir apprivoiser dans un lieu, ou habituer.	Ny dikidiky ro fandrionana, fa ny tambelambe ro *fanamanana* : On fait fuir par la colère, on apprivoise par le fanamànana. On a des cochons qu'on veut habituer, on se lave les pieds et c'est la première eau qu'on leur donne à boire. Une personne quitte son pays, elle emporte un peu de terre. Cette terre elle la mélange à celle du pays où elle vient résider et boit le tout mélangé avec un peu d'eau.
68. Fanambora-tàñana, fa-	B.	Hato-tanana, hato-tongotra.	Poignet.	Sarotsa hanaovana balahàzo ny ona be *fanambora-tañana*, fa saro-pinina : Il est difficile de faire le balahàzo

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
nambora-tongotsa.				avec un homme aux forts poignets, on ne peut guère l'étreindre.
69. Fanaméana.	B.	Ody mampahay zavatra na mampahazo harena.	(R. Tamy) Remède qui donne de la richesse ou de l'éloquence. Boissons à recettes diverses, comme toujours.	Ngaho *mana panaméana* ngaho ny anakandriana, lehe avy eo tsa mba tsy ho trotra-draha : Peut-être ce vieillard a-t-il quelque recette, chaque fois qu'on vient chez lui on lui donne quelque chose.
70. Fanaméana.	B.	Fidirana.	(R. Tamy) L'entrée du hameau, du parc, ou même d'une ville, sens de : avenue.	Aza mody eo amin' ny *fanaméana* eo añareo, fa matahotsa ny aombe, ko save mipody aby : Ne vous mettez pas à l'entrée, les bœufs ont peur, ils vont tous rebrousser chemin.
71. Fañany.	B.	Fananina.	Serpent que l'on croit sortir des Hovas trépassés.	Raha fady ane moa ra, ny *fañany*, tsa mba fandika : Le fanany est un animal sacré, il ne faut pas sauter pardessus.
72. Fañanihana.	B.	Fiakarana, tohatra.	Montée, échelle, escalier. Fananihana en ambaniandro : action de monter.	Tsa tamitamy io *fañanihana* io, fa lava soasoa, ko mahasikaiña : Cette montée est impraticable, elle est trop longue et fait perdre haleine.
73. Fañàno.	B.	Mpamono, mpikapoka.	(R. Ano) Qui maltraite.	Tsa hitako ny anajaza *fañano* tahaka an' i Manjato io, ko save tsa mba misy tea aze ny kilonga : Je n'ai jamais vu un enfant querelleur comme ce Manjato : personne ne l'aime parmi ses camarades.
74. Fañào.	O.	Fandotsoana.	Donner du lait.	Aza tabatabaina aba io anakaombe io, fa raha ela *fañào* ko avelay hinono soa : Ne troublez pas ce petit veau, il faut un certain temps à la mère pour donner du lait : laissez-le donc têter paisiblement.
75. Fañàolo.	B.	Fitomany valala, finaonaona.	(R. Aolo) Hurlement des chiens	Tsa mba tsy ho gege io amboanao io, fa fatratsa loatsa izay *fañaolone* haliña izay : Votre chien veut donc devenir [illegible] ments sont considérés comme signe de malheur).
76. Fañarakan-	B.	Tany fiandra-	Terre où l'on	Ny vonivato fañelezana, ny tete *fañarahàkandro* : C'est

				enragé ! a-t-il assez hurlé pendant la nuit ! (Ces hurlements sont considérés comme signe de malheur).
76. Fañarakandro.	B.	Tany fiandrasan' omby.	Terre où l'on garde les bœufs.	Ny vonivato fañelezana, ny tete *fàñarahàkandro* : C'est sur les roches qu'on fait sécher le riz, c'est sur les plateaux qu'on garde les troupeaux.
77. Fañarakandrovana.	B.	Tany fiandrasan' omby.	Terre où l'on garde les bœufs.	*Fañarakandrovana* soa eteto, ko lehe tsy vona an' olona, ko ho tsatohako kialo : C'est un bon terrain pour les bœufs ; s'il n'appartient à personne, j'y planterai un piquet.
78. Fañàreka.	B.	Atodin-tazo.	Rate gonflée.	Lehe tsa mahay miaiña añao amin' io *fañàrekao* io, ko misotroa ravem-boanàka, fa hiére : Si vous ne pouvez respirer avec votre rate gonflée, buvez une infusion de feuilles voanatsindrana, elle diminuera.
79. Fañariàry.	B.	Fanodidina.	(R. Ariary) Faire le tour de.	Ny be loha mahaleo goavy, ny kele loha *fañariàry* tanàna: Les gens à forte tête peuvent porter beaucoup de goyaves, les gens à petite tête errent inutilement autour de la ville.
80. Fañarian' àhitsa.	B.	Fanarian-jezika	Dépotoir. Fumier.	Tongan' ny apaha ny akohonao sy nitsindroka teo am-*panariañ' ahitsa* teo : Tes poules ont été prises par le chat sauvage pendant qu'elles picoraient sur le fumier. Tsa mba manéke fa koa *fañarian' ahitsa* : Ingrat comme un dépotoir.
81. Fanàroña.	B.	Takotra.	(R. Saroña) Couvercle.	Soa tefy io *fanaroña* io, fa ny orone ro tsa fatatso : Ce couvercle est bien moulé, mais la cuisson ! je n'en sais rien.
82. Fanarondrimbaña.			Espèce de plante.	Lake akore fahainao mahandro ny *fanaroña* tsa mba misy kaoka : Quoique bon cuisinier, vous ne trouverez rien à manger sur le couvercle.
83. Fañatodiamboho.	B.	Tsindrahaka.	Insecte aquatique qui porte ses œufs sur le dos.	Lehe biby andiran-tsira, tsa ihoarana ireo *fanatodiamboho* ireo : Si l'on veut une bête bonne à la croque au sel, il n'y en a pas à comparer avec le cancrelat d'eau.
84. Fañatoñakàraka.	B.	Vovonan-karaka.	Réglettes des lisses dans le métier à tisser.	Eko aia eroa izao, rakalagege, ny hazo hatao *fanatoñakàraka* raha tsa ho tenoña ane moa, andria, lehe tsa misy aze : Où est donc le bois, commère, à faire la tringle du métier ; sans elle le tissu ne vaudrait rien.
85. Fañatsoñana.	B.	Fanamboloana.	(R. Atsona) Odorat, flairer.	*Fañatsoñana* manao akore roa ny an' iñy amboan' ny vazaha teto aniany iñy, raha miafiña añe atapanika, ko nohazane : Il a du flair le chien du vazaha qui était là tout à l'heure, il a découvert un objet bien caché dans un sac.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
86. Fañàvitsa.	B.	Havitra.	Crochet en fer servant à tirer la viande de la marmite.	Mahamae, itoy hena itoy, ko lehe tsa misy *fañavitsa*, ko tsa ho afaka tato añoviana : Cette viande est brûlante, s'il n'y a pas de crochet on ne pourra la tirer avant longtemps.
87. Fandalàhana.	B.	Fandatsàhana.	(R. Lalaka) Remède qu'on donne aux femmes pour faciliter l'accouchement.	Andeha zao, Ramasy, mañalà *fandalahana*, añ' andozoka tsa ho ela, añao, fa tsa afaka R...... mandehana malaky, ane moa aba añao : Ramasy, allez chercher du fandalahana hors du village tout de suite, R...... a de la difficulté à enfanter, dépêchez-vous, mon bon. L'ombiasa après avoir donné de la potion à la femme en prend aussi et fait le tour de l'intérieur de la maison en répétant : courez, courez.
88. Fandalobe-maimbo.	B.	Jaboady.	Espèce de civette exhalant une odeur infecte. *Galeditis vittata.*	Taia saihandro, roa añao Ravola, e noho dia maimbo *fandalobemaimbo* ny lambanao : Où êtes-vous donc allé de si grand matin ? Ravola, votre lamba sent la civette.
89. Fandàtsa.	B.	Ankamoaka.	Sorte d'enquête	Dia koa, Rampizafy retsy ro niatehefan' ny *fandàtsa*, habita raha i le tsa mahavoa-dia : Il paraît que l'enquête a atteint Rampizafy ; elle paiera cher si elle ne justifie pas ses dires.
90. Fandéboka.	B.	Doboka.	V. Déboka.	
91. Fandémy.	B.	Fanoro.	Arbuste à suc laiteux et amer. Son suc est un remède efficace de la verrue.	Rosoa téo añareo, fange ibozan' ny felan' ny *fandémy* eo, ko fotsy ny maso : Retirez-vous de peur que les fleurs du fandémy n'entrent dans vos yeux et que vous ne deveniez aveugles.
92. Fandéo.	B.	Vodiondry.	Présents de noces : argent, bœuf, poule.	Vadin' olona, efa vita *fandéo*, ra, ko hitsoaka màdiña lehe tsy ho gege : Les cadeaux de noces ont été faits, est-ce que cette femme est folle de se séparer sans raison de son mari ?
93. Fandia.	B.	Tongotrin' ny hova.	(R. Dia) Pieds du hova.	Mienga *fandia* ho aia ny hova, no roso vona saihandro : Où va-t-il le Hova, pour partir ainsi de grand matin ?
94. Fandiana.	B.	Tohatra.	(R. Dia) Echelle	[illegible]

94. Fandiàna.	B.	Tohatra.	(R. Dia) Echelle	Lehe *fandiàna* hafa noho iñy anao iñy, ko tsa hay koa, fa anadihy salasalany iñy, ko mora fairina : Une autre échelle que la vôtre n'irait plus : la vôtre est de grandeur moyenne et facile à porter.
95. Fandiambo-lañа.	B.	Ohabolana.	Proverbe, dicton.	Tsa mba mahay *fandiambolaña* Raoto iñy, ko tsa mba hahalevina an-drainy : Raoto ne sait pas les proverbes, il ne pourra pas faire le discours à l'enterrement de son père.
96. Fandiboka.	B.	Fively.	(R. Diboka) Instrument quelconque pour frapper.	Ndatoy malaky ara moa io *fandiboka* io, hanaovako aze lene añareo ela : Donnez vite cet instrument pour que je frappe à votre place, si vous devez y mettre trop de temps.
97. Fandikisana	B.	Hazaka.	Dartre ou eczéma qui attaque surtout le mollet	Lehe tianao halaky mela io *fandikisanao* io, save ozao mateteka ko petaho fañafaña : Si vous voulez voir sécher vite votre dartre, lavez-la souvent et mettez-y un remède.
98. Fandimby.	B.	Miombom-bary	(R. Dimby. Manger du riz) dans la même assiette.	Marea etéto roke, homeko sotro hafa, fa *fandimby* be izay tao aminareo izay : Venez ici que je vous donne une autre assiette. Vous étiez trop nombreux à manger dans une seule.
99. Fandio.	B.	Ody farasisa.	(R. Dio) Tout ce qu'une femme enceinte prend comme remède contre le farasisa.	Tsa mahatonga anaka, iñy apela iñy, ko lehe aho ro i, ko mba misotro *fandio* : Elle n'accouche pas bien, cette femme. Aussi à sa place je prendrais des remèdes.
100. Fàndo.	B.	Hazondrano lemana.	Du forona (joncs) qu'on mouille et qui est prêt à être manié.	Tsa tambo ho fofohana anio io *fàndo* io, ko tsa hatsaka koa sady efa vaky ny andro : Il y a déjà beaucoup de joncs mouillés à battre, ne puisez plus d'eau ; de plus, le jour est déjà avancé.
101. Fandolofana	B.	Tambàvy.	Farasisa chez les petits enfants.	Be *fandolofana* io anajaza io, ko lehe tsa mahere manevoka renene ko ho sosotra : Cet enfant est plein de farasisa ; si sa mère ne lui fait pas prendre des bains de vapeur elle sera bien embarrassée plus tard.
102. Fàndra.	B.	Mananàsy.	Ananas.	Inona koa moa roa, fa lehe iñy marare tazo iñy aho ko save tsa mba misy raha tiako ho hanina hoatsa ny *fandra* : Pour moi, ma bonne, lorsque j'ai la fièvre je ne peux plus manger autre chose que des ananas.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
103. Fàndra.	B.N.	Vakana vy.	Petit ornement en métal quadrangulaire, pique de petits points.	Mba isio *fandra* iñy felana iñy, fa tsa mety ho soa : Ajoutez un fandra à votre felana, seul il n'est pas joli.
104. Fandràiràу.	B.	Lava tànana.	Voleur de petits objets.	Mahadikidiky ahy, tsa mba tiako hiarahana, ny ahy, ny olona *fandrairay*, fa ateña tsy akore, ro mahita taroña : Cela me dégoûte ; pour moi je n'aime pas à aller avec les voleurs, je n'y serais pour rien et c'est à moi qu'on s'en prendrait.
105. Fandrambàto.	B	Vatolampy.	Rocher.	Tane *fandrambato* hirihiry ititoy aba, ko tsa hita ny hotombohina : Il n'y a que des rochers par ici, mon cher, on ne voit où enfoncer la bêche.
106. Fandrambola.	B.	Lavaravina.	*Rumex patientia.*	Aza tombohana teo io *fandrambola* io, fa tsa fatatsa ny afara, fa be ny aretina : Ne coupez pas ce fandrambola, on ne sait pas ce qui va arriver, car il y a beaucoup de maladies.
107. Fandràmboña.	B.	Mpandrombaka.	(R. Ramboña) Prendre brusquement ce qu'on donne.	Mba mianàra mañahàta ra, fa aza dia *fandràmboña* toy io fa dia ataon' olona hoe tsa mba mahalala raha : Apprenez donc à recevoir avec les deux mains, ne prenez pas brusquement ce qu'on vous offre, vous passeriez pour un impoli.
108. Fandrangànana.	B.	Vilia.	Assiette (des enfants). Ne se dit pas de celle du supérieur.	Mba ozao soa, ny *fandranganan-drika*, fa dia maity koa sotro tsa mba hihinànana koa : Lave bien ton assiette, elle est sale comme une assiette hors de service.
109. Fandràsa	B.	Voromahéry.	*Falco communis* ou *minor* : épervier royal.	Finaokin' ny *fandrasa* ny akohonao ko nahatongàne zanañe telo : L'épervier a fondu sur vos poussins et en a emporté trois.
110. Fandrasangàra.	B.	Voromahéry.	Autre espèce d'épervier.	Ataoko hoe : fañohoka, kaitoy ko *fandrasangara* lo : Je pensais que c'était un fañohoka et c'est un maudit épervier.

durpour les constructions, écorce | tsa ho fatatsao : Etes-vous nul, Ramosa, pour ne pas connaître un fandravaza !

111. Fandravàza.	B.		Arbre de bois dur pour les constructions, écorce brune, feuilles rondes et petites.	Añao roa Ramosa, ko olona toatoa fa *fandravaza* ko tsa ho fatatsao : Etes-vous nul, Ramosa, pour ne pas connaître un fandravaza !
112. Fandravoñana.	B.	Fandevonankanina.	(R. Ravoña). Dessert. Remède employé pour aider la digestion.	Andeha ra, añalao kajaha mata añ' atambiña, hataoko *fandravoñana* : Va me chercher du manioc cru au bord de la rizière pour me faciliter la digestion.
113. Fandrémboña	B.	Mpanorisory.	Taquin.	Mba *fandremboña* iha, Bia, io anajaza tsa vona tea raha io ko omena mbizo manta : Que tu es taquin, Bia, tu donnes ainsi des patates crues à un enfant qui ne peut manger.
114. Fandrevoana.	B.	Honahona.	Fondrière.	Ka dia terenareo soasoa, añañe hekana, ny aombe, fangé miridiña amin' ny *fandrevoana* ka manosotsa voho afaka : Ne pressez pas trop les bœufs là-bas, de peur qu'ils ne tombent dans la fondrière et n'en sortent qu'avec peine.
115. Fàndribé.	B.	Fitsilanésana.	Se coucher sur le dos.	Ka manao *fandribé*, lehe voky, fa maito any moa ny tsinay : Ne vous couchez pas sur le dos après manger, cela pourrait vous rompre les intestins.
116. Fandrikibodisy.	B.	Avaotra.	Liane épineuse *(Smilax kraussiana)*. Espèce de liane épineuse employée comme odiloha. Les feuilles et les tiges servent à l'evoka.	Lehe tsy iroy añ' ala ambone iroy, tsa mba misy *fandrikibodisy* fa ny tafasao soa, fa tsa hay atao akore izao ny roine, fa matoe i izao : Ce n'est que dans cette forêt de là-haut qu'on peut trouver du fandrikibodisy, mais faites attention, les épines sont horriblement piquantes, car les tiges sont déjà fortes.
117. Fandroakétsa.	B.	Angàka, sohihy, tsiriry.	Canards sauvages, allant en groupe la nuit.	Mba isio totoka, ny idimbare, ngé itebohan' ny *fandroaketsa* : Mettez des mannequins au bord de la pépinière de peur que les canards ne viennent y plonger.
118. Fandrobàhana.	B.	Famoahana.	(R. Robaka) Action de faire sortir.	
119. Fandromotsa.	B.	Fandroritana, fanongotana, fa-	(R. Tromotsa) Tirer avec force,	Lehe io ro foneñin' ny *fandromotsao* ahitsa, ko tsa mba hahazo raha firy, añao no hopaka ny tañanao : Avec

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
		nintonana.	tirage, arrachement.	cette manière d'arracher les herbes, vous n'aurez rien fait que vous aurez déjà les mains écorchées.
120. Fandroroka.	B.	Mampitombo, mamparoroka.	(R. Roroka) Qui fait croître. C'est surtout une maladie comme les abcès, la gale.	Tsa mba raha bafa, fa bae *fandroroka* io anao io, eko aza dia matahotsa, fa tsa ho toan' inona io noho soasoa. Vous n'avez pas autre chose qu'un abcès de croissance N'ayez pas peur, il ne tardera pas à guérir. Dans la pensée des gens ce n'est pas la croissance qui amène l'abcès, mais l'abcès qui amène la croissance.
121. Fandrotana.	B.	Sakanana.	Traqué (V. Fandrotsa).	Lehe *fandrotana* ao apiringa ao, iñy kiso lailava teo eo iñy, tsa mba mahita tane hombane koa, fa tehaka : Si on traque sur cette pente ce porc qui a couru là-bas, il ne saura où aller et sera pris.
122. Fàndrotsa.	B.	Sakana.	(V. Mamandrotsa) Racine peu usitée.	Olo amboamate roa Ramosa iñy ; kaé raha tsa hisiambole iñy ane, ko ny lalaña *isiana fandrotsa* madiña : Ramasy est un méchant homme ; quoiqu'il ne plante pas, il met des barrages aux chemins.
123. Fañéfitsa.	B.	Fonon-kanimborona ao anatin' ny harànany.	L'enveloppe mince et dure qui est dans le gésier.	Nahoana ngaho retse, ny *fañefitsin'* ny akoho no mora alana noho ny an' ny kanakana : Pourquoi donc l'enveloppe du gésier de la poule est-elle plus facile à détacher que celle des canards ?
124. Fanéhaka, mifanéhaka.	B.	Fifanenàna.	(R. Tehaka) Rencontre. Le verbe est plus usité.	Aza mba miherekereka koa iha, fa dia mandehana añe, fa *hifanehaka* amin' ibaba eo andrefan' ny tsiena eo : Ne tournez plus la tête allez tout droit, vous rencontrerez votre père à l'ouest du marché.
125. Fañélaka.	B	Fandràrana.	(R. Helaka) Défense, interdiction.	Izao e roke lihaka ro raha *fañelaka* tanimbaren-teña ko havela halaen' ireo olona ireo, lehe tsy olo miapetsa amin'aze teña : Voilà, mes amis, un abus auquel il faudrait s'opposer : pourquoi laisser leurs rizières entre les mains de ces gens : nous, nous ne vivons pas chez eux.
126. Fañelézana.	B.	Fanahàzana.	(R. Ely, ele) Mettre au séchoir. Lieu, temps où l'on fait sécher.	Fandrambato soa natao *fañelezana* eteto, ko lehe hamanga vare aho, dia atoy ro *añelezako* : Voici un rocher tout à fait bien pour sécher le riz, si j'en vends, c'est là que je le ferai sécher.
127. Fanendozana.	B.	Vaty vilana.	(R. [illegible]) Réponse en l'air par	[illegible] noan' olona andrika madiña, lehe mba [illegible]

127. Fañendézana.	B.	Valy vilana.	(R. Ende) Réponse en l'air par mécontentement.	Io *fañendezana* ataon-drika io, ra Bia, ko vona hañanoan' olona andrika madiña, lehe mba añotaneana i, ko izao hanende izao ro fatane : C'est une réponse en l'air que tu as faite, Bia, elle te coûtera cher : chaque fois qu'on te demande quelque chose, tu ne fais que t'irriter.
128. Fañendréana.		Ampela kely.	Fuseau.	Aho roa lehe *fañendreana* soa iñy an-dRabia iñy : Ah ! certes que le fuseau de Rabia est beau !
129. Fañénga.	B.	1. Tongotrin'ny hova ; 2. Ody vay.	Pied des Hovas. Remède pour abcès.	Añalao tandrokose bevéte raveña hatao *fañenga* ny baen' io anajaza io, fa levo lehe miele io : Allez chercher du tandrokosy à larges feuilles pour faire un remède pour l'abcès de cet enfant, car s'il s'étend ce sera ennuyant.
130. Fañenganahàndro.	B.	Toerana fandoaran-tsakafo.	Lieu où l'on met la marmite d'où l'on tire les mets.	Mba ataovon-droke soa, andria, eo *am-pañenganahandro* eo, fa dia lotseka soasoa : Vous, entretenez bien la place de la marmite, l'endroit est détrempé.
131. Faneni-dràno.	B.	Fihi-drano.	Insecte aquatique dont la piqûre cause une vive douleur.	Tendai-trondro loatsa, io anakilonga eto io, ko ho maten' ny *faneni-drano* madiña : Ces enfants aiment trop les poissons, ils se feront piquer par les faneni-drano.
132. Fañenjàñana.	B.		Chemin long, sans descente ni montée.	Olom-be ho aia angaho, iroy *ampañenjañana* ambone iroy, dia koa hijàha mpifana, fa milolоha tate vao aby ny apela : moa vandeko : Où vont toutes ces personnes, sur ce chemin long, on dirait qu'elles vont visiter une nouvelle accouchée, car toutes les femmes portent sur la tête des petites corbeilles neuves ; me tromperais-je.
133. Fañépaka.	B.	Fanalahidy.	(R. Kepaka) Clef.	*Fañepak'* ia ngàho, itoy apetrapetraka itoy, olona tsa vona mba vere raha ny tompone. Lehe io izao ro tojo ny onon-dratsy dia ny mamaoka madina ro ataony : A qui est donc cette clef qui traîne partout ? Son propriétaire n'a encore rien perdu. Si un coquin la trouve, il emportera tout de la maison.
134. Fañesérana.	B.	Pipa.	(R. Sesitsa) Pipe.	Dia maity loatsa, aba, iñy *faneseranao* iñy. Andriakaova, ko mba sasao : Andriakaova, votre pipe est trop noire, lavez-la.
135. Fañéte.	N.	Héty.	Ciseaux.	*Fañete* ela ngaho aba itoy, ko tsa mandrae raha koa : Ce sont peut-être des vieux ciseaux qui ne mordent plus.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
136. Fañéva.	B.	Nifin' ny hova.	Dents des Hovas.	Ngaho nanao akore ngaho, *ny fañevan'* ny hova, fa save mihitsaña teo aby : Qu'est-ce qu'elles ont les dents du Hova ? elles tombent toutes.
137. Fangalabolo.	B.	Manavy.	Chauves-souris. On leur donne ce nom parce qu'on prétend que ces bêtes arrachent les cheveux quand on se met dehors le soir.	Añareo ra aza mpañaraka iñy ambodiharaña iñy fa nge solain' ny *fangalabolo* éñe ny lohanareo : Ne vous habituez pas à faire paître au pied de ce rocher, les chauves-souris vous dépouilleraient de vos cheveux.
138. Fangaladrononono.	B.	Androngo kely.	Petit lézard à taches blanches (parce qu'il volerait le lait, dit-on).	Iha, roke, Lehitsibolo, ko aza matoritory foaña eñe ambonivato eñe lehe manarakandro, fangé idiran' ny *fangaladrononono* ny vava : Prends bien garde, Lihitsibolo, de ne pas dormir là-bas sur le rocher quand tu gardes les bœufs, le lézard entrerait dans ta bouche.
139. Fangalàñana.	B.	Hazo halafika nony mamaky. Akalana.	Cale servant à fixer les objets qu'on travaille (bois, viande, etc.)	Tsa mba avelako hatao *fangalañana* koa ny famofoko, fa simba : Je ne permettrai plus qu'on prenne mon maillet pour servir de cale, cela l'abîme.
140. Fangalaratoaka.	B.	Traotraoka, tenda.	Pomme d'Adam.	Raotozanaka iñy izay lehilahy be *fangalaratoaka* izay : Ce Raotozanaka a une pomme d'Adam formidable !
141. Fangaoka.	B.	Fikikisana.	Racloir.	Andeha andr a, Rabia, mañalà kifafalahy iroy an-tanemenairoy hataontsika *fangàoka* fa be mokotro loatsa ny vilany : Allez, Rabia, me chercher de l'herbe là-haut sur la terre rouge pour faire un racloir : notre marmite est encrassée.
142. Fangaokandapa.	B.	Valala madinika maitsomaitso.	Sauterelle verte de petite taille.	Omeo ny akoho aby ireo valalandroke ireo fa raha *fangaokandàpa* hirihiry, ko tsa hisy olona hihinana aze : Donnez aux poules toutes vos sauterelles, car ce ne sont que des fangaokandàpa dont personne ne voudra manger
143. Fangé.	B.	Andrao.	De peur que, de crainte que.	Tano soa, ny lovian-droke, Rajoma, *fangé* trotraka ko vaky : Tenez bien votre assiette, Rajoma, de peur qu'elle ne tombe et ne se casse.

ques sur la peau. *Quelle plaque avez-vous donc sur le front ?*

145. Fangiriñana.	*B.*	*Fanirinana.*	*(R. Hiriña) Arrangement d'une*	*Imaitso natao fangiriñana,, isada nanandratana ampandréana ko ilihivalañary nangoroña tsiby : On a tué*

144. Fangéñe.	N.	Mifaritra.	Avoir des plaques sur la peau.	Inona ngaho retse io *fangéñe* ambatandraiñao io ? Quelle plaque avez-vous donc sur le front ?
145. Fangiriñana.	B.	Fanirinana.	(R. Hiriña) Arrangement d'une personne à l'agonie.	Imaitso natao *fangiriñana*,, isada nanandratana ampandréana ko ilihivalañary nangoroña tsihy : On a tué Imaitso (vache) pour l'agonie, Isada (vache) pour l'arrangement de la couche funèbre, Ilihivalañary (bœuf) pour celui du mobilier. N. B. — On tue des bœufs au fur et à mesure pour les différentes circonstances accompagnant ou suivant la mort d'une personne.
146. Fangoañina.	B.	Tia hanina loatra.	Avoir de l'appétit plus qu'à l'ordinaire.	Koaiky ! *fangoañina* ngaho ny zahatovo ny androany, ko tsa mba nahandre aze, fa lanine aby ny vare vilañine dimy : Vrai ! nos jeunes gens ont un appétit terrible aujourd'hui ! enfoncé le riz ! cinq marmites y ont passé.
147. Fangodiro.	B.	Oli-manara.	Carie des dents.	Mahadinaiña roa Ramboa iñy ! save tsa mba misy ny ifine fa laniñ' ny *fangodiro* ko tapatapaka hirihiry : Ramboa est malheureux, il n'a plus de dents, elles sont toutes rongées par la carie et toutes démolies.
148. Fangoraka.	B.	Mpanditsaka am-pandriana.	Enfant qui ne retient pas son urine.	Tsa mba tiàko, ny miray mandre amin' ny anajaza *fangoraka* fa mañala baraka : Je n'aime pas à coucher avec cet enfant qui arrose son lit, çà me fait honte.
149. Fangoriñana.	B.	Fanolanam-pary.	Pressoir pour broyer la canne à sucre.	Io *fangoriñan'* olo io, roke, ko mba atero tsendreka, voha añareo mihinana io tai-tsirafary io : Rendez d'abord ce pressoir, vous mangerez ensuite les croûtes de sucre. Le pressoir se compose de deux cylindres en bois qui tournent et entre lesquels passent les cannes.
150. Fangoroña.	B.	Mpanaoadyamparimbona.	(R. Horoña) Celui ou ceux qui aident un des lutteurs contre l'autre.	*Fangoroña* soasoa ilihimena io, ko zerao teo, fa ngé mahavoa ny aombeko, ko tsa mba mete eny moa aho : Ilihimena est un fameux renfort, frappez-le pour le faire sortir ; s'il attaque mon bœuf, je ne le supporterai pas et vous le ferai payer, sous entendu).
151. Fangotsohana.	B.	Ody, hanin' ny olona sasany mba hampangotsoka izay mitolona aminy.	Sortilège que certaines personnes prennent pour rendre paralytiques ceux qui se battent avec	Mahay *fangotsohana* loatsa Razanaka iñy, ko tsa hay nama-mitoloña, lehe tsy olo dia efa hamoe fo : Razanaka s'y connaît en sortilèges, aussi n'ose-t-on pas se battre avec lui, sauf les risque-tout.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
			elles et qu'elles touchent.	
152. Fangozotsa.	N.	Fifanenjehana.	Manière de se poursuivre.	*Fangozotsa* be manao akore, izao ataon' ny kilonga ao anati-saha ao izao : Les enfants s'amusent beaucoup en se poursuivant là dans les champs.
153. Fañy.	B.	Kanefa.	Cependant, mais.	Onoana, teña, *fany* hanao akore moa, fa miandre ny nahin' ny tompotraño : J'ai faim, mais que faire ? il faut attendre le bon plaisir de la maîtresse de la maison.
154. Fañidy.	B.	Hidin-trano.	Clef, serrure, l'ensemble d'une fermeture.	Isio *fañidy* ny trañon-kisonao, fa tsa fatatsa ny andro aliña : Mettez une fermeture à votre porcherie : qui sait ce qui arrivera la nuit ?
155 Fañidifotsa.	B.	Fifamafazan-drano.	Jeu consistant à se jeter de l'eau les uns aux autres quand on se baigne.	Aho endre, rolo ko, tsa mba hanao *fañidifotsa* amin' i Kalamboa fa anajaza mahay loatra iñy : Ikalamboa est forte pour le jeu de l'eau, je ne jouerai pas avec elle.
156. Fañidiñana.	B.	Tanin-ketsa.	Pépinière à riz.	Diao ongy malaky ny *fañidiñana*, fa efa asa aby ny tanimbare, ko ngé afara soasoa ny ketsa : Faites piétiner rapidement la pépinière, toute la rizière est labourée, le repiquage serait en retard.
157. Fañiky.	B.	Fantsin' akoho.	Ergot de coq.	Atitsa io akoholahy io, ko lava *fañiky* : C'est un vieux coq, ses ergots sont longs.
158. Fañila (mifañila).	B.	Ombona, firaisa-mizara.	Etre de part avec. (Le verbe est usité en ambaniandro.)	Tsa mba tiako ny *fañila*, fa raha mampiady tsy afara : Je n'aime pas les partages, cela amène des disputes, pour finir.
159. Fañilo.	B.	Mason'ny hova.	Les yeux des Hovas.	Nitanin' andro tao an-dozoka ao ny hova, ko save nibozan' ny laindraketra ny *fañilone* : Tandis que le Hova se chauffait au soleil près de la porte, des poils de cactus lui sont entrés dans les yeux.
160. Fañimatsa.	B.	Fandotso.	Donner du lait.	Tsa mba teako ho vidina ny aby, letsy ny aombe *fañimatsa* : Pour moi, je ne veux acheter que des vaches qui donnent beaucoup de lait.

161. Fañina.	B.	Hevitra ifanomezana, toro-hevitra.	Pourparlers, conseil.	*Fañina* soa moa ro atao, ko añao madiky, ka ve aho tsa zendaña : Je vous consulte tout doucement, vous vous fâchez, comment ne serais-je pas étonné ?
162. Fañinaña.	B.	Mpaniraka loatra.	(R. Inaña) Celui qui aime à envoyer quelqu'un.	Añao Rangahirenene, ko aza dia *fañinaña* fa dia mampirehe-po : Ma bonne vieille, ne donnez pas trop de commissions, c'est exaspérant.
163. Fañiriña.	B.	Antsy fitohizana.	Petit couteau qui sert surtout à enlever les arêtes des zozoro.	Aza andididy lehe raha koa ny *fañiriko* fa ngé dombo : Ne coupez pas n'importe quoi avec mon couteau, vous l'émousseriez.
164. Fañiritaña.	B.	Fanasaihana, fandevenana ny Hova.	(R. Iritsa) Plonger quelqu'un ou quelque chose dans un liquide. Enterrement des Hovas.	Añoviana ka roa *fañiritana* ny anakova folaka : A quand l'enterrement du jeune hova mort.
165. Fanjaitràtra.	B.	Tsikovopanjaitra.	Dytique à dard au thorax (M.).	Raha tsa mba hay samborina, ene moa ny tsingala *fanjaitratra* : Le dytique à dard au thoray est difficile à attraper.
166. Fånjaka.	B.	Famelezana.	Action de frapper. (Racine inusitée).	
167. Fanjaka.	B.	Maditra, mpanao an-keriny, mpitomany.	Obstiné, celui qui agit par force, pleurnicheur.	Anajaza dia mete ho fanjaka, izay iñy zanan-dRavola iñy. Ce bébé de Ravola est un pleurnicheur.
168. Fanjanjaña.	B.	Bibin-tsaonjo.	Chenille d'une espèce de sphynx.	Renindraoto iñy, izay reniapela malaho-*panjanfaña* izay. Renindraoto est une femme qui a peur des chenilles.
169. Fanjañana, Fanjanena.	B.	Asiana, tefohana.	Frappé (Passif de mamañjaña).	Dia *fanjañana* teheña mihitsy iñy, lehe vona mivelembeleña atoy, amitsika atoy : Donnez-lui donc des coups de bâton s'il revient encore chez nous.
170. Fanjañeña.	B.	Hanina.	Mangé, avalé (Passif de mifanjaña (pour les enfants.)	Tsa *fanjàñena* teo malaky, moa roke io vare io, ko vonjena ny ombe, fa hinahian' eo : Pourquoi n'avales-tu pas ton riz tout de suite pour aller garder les bœufs, mais tu le manges tout doucement.
171. Fanjaobolo.	B.	Kofafavolo.	(R. Zaotsa) Faisceau d'herbe forte employé comme peigne par les femmes.	Ny kifafa vave, ro fanao *fanjaobolo* : On se sert de paille fine pour faire des peignes de femmes.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
172. Fanjaodraofia.	B.	Fano-drofia.	(R. Zaotsa) Lame en os ou en bambou servant à dresser les rafia.	Mamono aombe Ramongo mpivaro-kena, ko andeha mañala taolaña eñy amin' aze hataon' inene *fanjaodraofia*: Ramongo, le boucher tue un bœuf, va chercher des os chez lui pour que ta mère en fasse un lissoir.
173. Fanjaozao.	B.	Fandaloran-tefy.	Racloir pour polir les marmites. (Cet instrument est le plus souvent un morceau de calebasse)	Sila-boatavo ro fanao *fanjaozao* fa tsa mba raha hafa : On ne se sert pas d'autre chose pour faire les polissoirs que des morceaux de calebasses.
174. Fanjara (mi).	B.	Miombona.	(R. Zàra) Actionnaires, associés.	Lake aho ro tsa eñeñe, ko anareo ro zanako, ko *mifanjara* soa, fa aza mba miady amin' ny raha navelako : Vous êtes mes enfants : Après ma mort, partagez-vous bien ce que je vous laisse sans vous disputer.
175. Fanjera.	B.	Mpikapoka, fikapoka, fikapohana.	(R. Zéra) Frappeur, battre, instrument.	Raotozafe iñy, izay lehilahy *fanjéra* izay, lake ravimangahazo fotone raika, ro lanin' ny ombe, ko save havokavohane ny mpañarakandro : Raotozafy ne sait que frapper, il a donné des coups à un bouvier dont les bœufs n'ont mangé que les feuilles d'un pied de manioc.
176. Fanjérezeréana.	B.	Fijañonana, fahazoazo.	(R. Zérizéry) Tranquillité, aller mieux (se dit d'une maladie qui s'en va).	Mahazendaña, aba, io aretin-dRamena io, tsa mba misy *fanjerezéreana* lake raika : Elle m'étonne cette maladie de Ramena, il n'y a pas encore eu d'amélioration, pas même une fois.
177. Fànjotsa.	B.	Mihinana.	Manger, dîner (pour les Hovas). Le verbe est plus usité. Terme de politesse envers les Hovas.	Vona *mifanjotsa* ny hova, ko andrazo, eo an-drindriña eo tsa ho ela : Veuillez attendre un instant dans la cour, le Hova dîne encore.
178. Fanoa.	B.	An-temoka, ambivitra.	A bord, sur le bord.	Tela mienjika, añao, Ravola, *fanoa* soasoa, izao misy anao izao : Prenez garde de tomber, Ravola, vous êtes là trop sur le bord.

179. Fañofoka.	B.	Mpanao vosobosotra.	(R. Ofoka) Railleur, plaisant, ricaneur.	*Olo fañofoka*, aba, rolo Randrianay iñy ko tsa n-ba soa ho namamiaraka ; Ce Randrianay est un mauvais plaisant, il n'est pas bon d'aller avec lui.
180. Fanoharambare.	B.	Fatam-bary.	Mesure en paille.	La contenance le plus souvent est égale à un demi-litre. — Mba manaña ambin dravin-dahasa, ve roa añareo, mba hanaovako *fañoharam-bare*, fa mahadinaiña anay tsy misy vahiny iñy : Auriez-vous quelques brins de joncs de reste que je fasse des petites mesures de riz ; nous sommes bien embarrassés lorsqu'il vient des étrangers.
181. Fañohoka.	B.	Fihohoka.		Oiseau de proie.
182. Fanoko.	B.	Mpitakarina.	Parasite, pique-assiette.	Ireo kilongan-dRakita ireo, izay kilonga *fanoko* izay, ko vona hanoako madina : Ces enfants de Rakita sont de vrais parasites, je vous les battrai un jour.
183. Fañolàhana.	B.	Hodivirana.	(R. Olaka) Chemin qui passe horizontalement à mi-hauteur d'une montagne et qui par suite est très contourné.	*Fañolahàm*-be, aba, iñy avaratsin' ny vala iñy : Quel chemin contourné que celui au nord du hameau !
184. Fañomba.	B.	Farimbona, fifanampiana.	(R. Omba) Aide mutuelle.	Hañala ny *fañombanareo* añay, ko dia milazà aloha hiomañanay : Nous nous aiderons, mais prévenez-nous pour que nous nous préparions.
185. Fanombaitsa.	B.	Tsy fifanarahana, fanditra.	Désaccord.	Añareo, izay olona mety ho tea *fañombaitsa* izay, lehe manao raha : Vous êtes gens à vous disputer toujours quand vous travaillez.
186. Fañona.				Déjà vieux (Pour fa añona).
187. Fañonéna.	B.	Fifankatiavana.	Amitié, compassion, amour.	Olona be *fañonena* roa, Raotozafe mivady, iñy, tsa vona, mba hitan' olona niady i roe, hats' izay nivadiane : Les époux Raotozafy s'aiment bien, on ne les a jamais vus se disputer depuis leur mariage.
188. Fanongahindry.	B.	Mpila akisa.	Taquin.	I Boto io, izay ana-dihy *fanongahindry* izay, ko vona hanoan' ny kilongalahy bevete madiña. Boto est un petit taquin, il va se faire battre par de plus grands que lui
189. Fañore.	B.	Fanoto, fandemilemena.	(R. Ore) Pilon, action de moudre.	Androy, andria Ratraka, mba analao *fañore* ny paraken' i baba, aroy amin-dRabotsy aroy : Va, Ratraka, prendre un pilon chez Rabotsy pour le tabac de ton père.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
190. Fañoreamparàke.	B.	Laom-paraky.	Mortier à tabac.	Ataovo afoy, andria Rapombo, io *fañoréamparakendreneko* atsimon' ny fatana io : Rapombo, prends ce mortier à tabac de ma mère, là-bas au sud du foyer.
191. Fañoribolo (oritra-volo).	B.	Fofy.	(Pour fiori-bolo) Petit instrument pointu en os ou en corne qui sert à séparer les cheveux, à tracer les raies des tresses.	Ireo *fanoribolo* taolaña ireo, izay raha tiako izay, fa diny tsa mahatombo-po aho lake raika : J'aime bien le stylet en os, mais je n'ai pas le courage d'en préparer.
192. Fañoritana.	B.	Bibilava madinika.	Petit serpent gris très méchant qui se faufille vite dans l'herbe.	Io *fañoritana*, io, roa, izay biby mahatahots' ahy, soasoa izay : C'est le fañoritana que je crains le plus parmi les serpents.
193. Fañorobaka.	B.	Mpandroboka. mpamporisikadiso.	Séducteur. Celui qui exhorte quelqu'un à faire ce qu'il ne doit pas.	Ny eo am-balambane eo, io izay olo *fañorobaka* izay, tsa mba toaraha izay, ko mitafasà soa lehe honeña eo fangé maneñena : Les gens du hameau d'en bas sont des trompeurs : Prenez garde, si vous vouliez demeurer avec eux, vous vous en repentiriez.
194. Fañorohana	B.		Remède qu'on donne aux animaux. On en donne aux bœufs pour les rendre plus agiles et plus méchants. Aux chiens, pour rendre leur odorat plus sensible, on donne le groin du porc.	Aombe tsa mitroatsa loatsa ireo aombenao ireo Randriambita, ko mba isio *fañorohana* hasiaka, fa dia bojebojen-dry zalahy madinika : Vos bœufs ne sont pas trop forts, Randriambita, donnez-leur du fanorohana pour qu'ils deviennent méchants ; des gamins les font souffrir !

195. Fañosambi-lany.	B.	Kofafa-vilany.	Petit balai, servant à nettoyer la marmite.	Hosana ve roa ny an' ny ato, ro *fañosambilany*, raha fatratsa : C'est du hosana que vous prenez ici pour fabriquer les petits balais ? C'est vraiment ce qu'il y a de mieux !
196. Fañosodrare	B.	Fandalo-drary.	Instrument pour polir les nattes. Le plus souvent c'est une mâchoire de bœuf ou une pierre ronde bien polie.	Mba omeo *fañosodrare*, atoy relo aho, fa dia maisatsa itoy rareko itoy ko tsa hay ehena : Faites-moi passer un polissoir, le travail est trop dur, je n'en finirais pas !
197. Fàñotàna.	B.	1· Fanafahana amin' ny fady. 2· Tany fandefasana kiamàna.	1° Permission de revenir à un usage prohibé par le sorcier : 2° Violation d'un régime médical ; 3· Lieu où s'exerce de kiamàna (espèce de jeu).	Añoviana ke ny *fañotàna* ny fanàfako, fa aho ko dia te-hitono akoho soasoa, fa te-hihinana hena akoho atono aho : A quand la permission ? J'aime beaucoup le poulet grillé et je voudrais en faire griller.
198. Fanotoirana.	B.	Ody tandroka.	Remède qui fait tomber le bœuf qui veut donner un coup de cornes.	Imenakele iñy, izay kilongalahy masim-*panotoirana* izay, nandozots' aze iñy ny aomben-dRamasindevomainty ko save nigotraka : Le petit Imena a un charme merveilleux, le bœuf de Ramasindevomainty l'a poursuivi et la bête est tombée.
199. Fañotropà-tana.	B.	Tia tatana.	Celui qui reste toujours près du foyer. Cendrillon.	Ibia io izay anajaza *fañotro-patana* izay koa meva lakeho fotsy leferana : Ibia est un enfant qui reste toujours auprès du foyer, voilà pourquoi il a les jarrets blancs (il est paresseux !).
200. Fanovo.	B.	Zinga, kanovo.	Tout ce qui sert à prendre un liquide.	An' ia *fanovo*, ro hatao eñe am-bodi-lolaña eñe, lehe tsy *fanovon'* olo toatoa : A qui est ce gobelet auprès du vase aux eaux sales ? Est-ce que son propriétaire perd la tête ?
201. Fañozàna.	B.	Fanasàna.	(R. Oza) Nettoyage, lavoir. Ne s'emploie pas pour les vêtements.	Fañoza-tañan' ia ra, ro atao tabak' io, Mosa, moa rika, jenjeña : Est-ce ainsi que tu te laves les mains, Mosa, es-tu fou !

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
202. Fàntsaña.	B.	Fantsona. Mi.	Traire la vache et recevoir le lait dans la bouche.	Ialohotsy iny, izay anadihy tea *fàntsaña* aombe izay : Ialohotsy est un garçon qui aime à traire les vaches pour boire le lait.
203. Fàntsy.	B.		Arbrisseau épineux, tige droite, feuille ronde et petite, mais épaisse et lisse.	Ay aho, endre, raha soa ka ity ny *fantsy*, lehe natao teheña ko ! zendan' izay an-dRasamy izay aho : Vrai, c'est un beau bois pour les cannes que le fantsy : j'admire le bâton de Ramasy.
204. Fantsimbàla.	B.	Hazo.	Comme le précédent, mais feuilles plus vertes. *Gymnosporia beraberidacea* (R.).	Raha maditsa izay ireo *fantsimbala* ireo, lehe atao teheña fany tsa mete ho soa tahaka ny fantsy ny hadiony : Le fantsimbala est très dur comme canne, mais il n'est pas si beau que le fàntsy.
205. Fantsin' akoho.	B.	Fantsinakoholahy.	Arbrisseau portant des épines mais dont les feuilles sont moins vertes et plus larges que celles du fatsimbala.	Soa ny *fantsin' akoho* fa tsa mahombe ny hazomby : Le fantsin' akoho est dur, mais pas tant que le hazomby.
206. Fào.	B.	Lao. monaina.	Dégoûté, ne vouloir plus.	*Faon'* izay raha tañañe izay, aba, angaho Raketaka, ko tsa mba niboaboaka añañe koa, lake raika : Raketaka est peut-être bien dégoûtée de ce qu'elle a fait par-là : elle ne veut plus s'y montrer du tout.
207. Faofào. (mi).	B.	Kopak' elatra, halianana an-kanina.	Bruit des ailes, appétit, avide de manger.	Fatratsa loatsa, itoy *faofaon'* ny kilonga eto itoy, ko lehe tsy be ovy soa, ko, mahamae amin' itoy taoña itoy : Nos enfants ont un fameux appétit ; s'il n'y a pas beaucoup de patates, nous serons bien embarrassés cette année !
208. Fàoka.	B.	Azo, lasa.	Pris, parti.	*Fàokay* aba ranona, ny trandraka : Mon cher, nous avons pris un trandraka.
209. Fàoka, fào pàoka.	B.	Fihinanana haingana.	Manger vite ou gloutonnement.	Oa Lahy à ! *fàopàoho* malaky, roke, ny varen' iha, fa hihinambolen' olo, ny aombe arahen' iha : Dis donc, Lahy, mange vite un peu ton riz, car les bœufs que tu gardes vont entrer dans les plantations des gens.
210. Fàokàndro.	B.		Moissonner et	Ataovo *fàokàndro* ny varenao, Raoto, fa tseko soasoa,

				mange vite un peu ton riz, car les bœufs que tu gardes vont entrer dans les plantations des gens.
210. Fàokàndro.	B.		Moissonner et battre le riz en une seule fois.	Ataovo *fàokàndro* ny varenao, Raoto, fa tseko soasoa, ko tania mihàhaka : Finissez-en un jour votre moisson, Raoto, votre riz est trop mûr, il se gâterait.
211. Fàotsa.	B.	Fitaka, voafitaka.	Tromperie, tromper. Laisser ce qu'on doit à la charge d'un autre.	Nañaoña an-dRapaoly hadiaongy aho, save *faotsane*, ko andro hafa i vao avy : J'ai invité Paul au piétinement des rizières, il m'a trompé et n'est venu qu'un autre jour.
212. Fapàtsa.	B.	Ompa.	Injure.	Anajaza tsa ho hendry i Bia iñy, *fapàtsa* moa izay nataone andrenene izay ! ! hande nanoane : Bia n'est pas un enfant sage : il a injurié sa mère et celle-ci l'a frappé.
213. Farafàtaña.	B.	Volombodintrano.	Bord inférieur des toits.	Lehe manafo traño ko ataovo lava ny *farafataña* mba hiaro ny tefi-tane tsa ho simban' ny oram-baratsa : Quand vous couvrez le toit, faites avancer le bord pour que les murs ne soient pas endommagés par les pluies d'orage.
214. Farahàdy.	B.	Vodin-kolokolom-bomanga.	Production de patates après la première récolte.	Tane mete vihazo, aba, ao an-tsaha atsimo ao e ! lake ny *farahàdy* save vona vokatsa koa mbizo vao : Ce terrain dans la vallée du sud donne bien pour les patates, la deuxième récolte est encore bonne.
215. Farahéte.	B.	Hety hatoka.	Coiffure qui consiste à ne couper que les cheveux de derrière.	Ijoma io, izay ana-dihy, tea *farahéte* izay, fa ny tsa mba endrehene e ! ! : Joma en est un qui aime bien à se faire couper les cheveux court derrière, mais ça ne lui va pas.
216. Fàraka.	B.	Fangàraka.	L'abeille maçonne.	Raha gegegege hanao traño ny *fàraka*, save i hirihiry ao añelañelan-drindrina ao : Les abeilles maçonnes sont très ardentes à construire leurs maisons. On en trouve partout dans les crevasses des maisons.
217. Farañàliña.	B.	Lanin' angata (nify).	Ce qui rend les dents de devant toutes noires.	Faokin' ny *farañaliña* ny nifin-dRandevolahy, save tsa mba misy fa tapatapaka hirihiry : Les dents de Randevolahy sont toutes noires, elles sont toutes ébréchées.
218. Fariane.	B.	Toerana-lehibe. Ex. mangahazo iray toerana.	Large terrain de plantation.	Randriakoaba iñy roke, ko olo efa mañana, re mangahazo *fariane* roe, ko i ro hilairan' iha : Randriakoaba a déjà de grandes plantations de manioc et toi (qui es pauvre) tu voudrais t'amuser avec lui.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
219. Farihy.	B.	Tany hotsaka, tanimbary petsa-petsa.	Terrain humide qui ne se cultive pas et sert de prairie-rizière.	Tsa mba miroroña ao *am-parihy* ao ah, lehe ny any, fa manara soasoa itoy andro itoy : Je ne descendrai pas dans la rizière aujourd'hui, car il fait un froid de loup.
220. Faritsoña.	B.	Lantanoara.	Entonnoir. La petite ouverture du zinga voatavo.	Tsa mba nisian-dRabao *faritsoña* ny tavoange, noho nañidiñane solika ny omale : Rabao n'a pas mis d'entonnoir à la bouteille hier quand elle y a versé de l'huile.
221. Farody.	S.C.	Folihala.	Araignée.	Io *farody* io izay raha mañitsa izay, lehe nisia-tsira, nihinan'añay ny ratrofakomole : Les farody sont exquises avec du sel ; nous en avons mangé avant-hier.
222. Fasiña.	B.	Fasika.	Sable.	Sy mirava hatañ'an-draño ñanarana ny kilonga, save dia lomay hanao kilaolao iroy am-*pasiña* amoron-drano iroy : Les élèves, quand ils sortent de la classe, courent, s'amusent là-bas sur le sable au bord de la rivière.
223. Fàtaka.	B.	Totongan-dronono.	Maladie d'oreilles.	Aretin-dratsy izay io *fàtaka* io, mandroatsa ve ny sofina, sy trane ko ! sady tsa mandre atena lake raika : La maladie d'oreilles est bien ennuyeuse, l'oreille écume (pus blanc) lorsqu'elle est prise et l'on n'entend plus rien.
224. Fàtaka (mi).	B.	Mandehandeha foana.	Aller là où il ne faut pas.	*Nifàtaka* aia, koa ho aho tsy anajaza iñy noho mandisiña : Où est-il donc passé cet enfant qui nous a bousculés.
225. Fàtaña.	B.	Andanimandry	Lit (côté du mur).	Ampandreo an'am-*patаña* añe, roa itoy anajaza itoy, fa manara. Couchez cet enfant du côté du mur, car il a froid.
226. Fàto.	B.	Hodi-kazo fanao lamba, fa indrindra fanao salaka.	Ecorce fibreuse qui sert surtout de ceinture.	Io *fato* io, izay raha henjaña izay, lehe natao lamba, sahiraña soa teña ny anio totoloandro ny hanoloña aze : Ce fato est raide comme lamba et on est toujours gêné à le tenir toute la journée.
227. Fàto-dràno.	B.	Vary alona hatao koba.	Riz blanc imbibé d'eau pour faire de la pâte.	Ataovo *fato dràno* tsa ho ela io vare an-kibaha io, Raoto, hataontsika feta fa ela loatsa izay tsa nihinanako, feta izay : Raoto, faites tremper tout de suite dans l'eau ce riz blanc qui est dans ce petit panier ; nous en ferons de la pâte, il y a longtemps que je n'ai pas mangé de gâteaux.
228. *Fatora.*	*B.*	Hazo.	Arbre au bois tendre et léger	On en fait des cuillères, fruits en grappe et bien par-

228. Fatora.	B.	Hazo.	Arbre au bois tendre et léger (*Musænda sp.* R.)	On en fait des cuillères, fruits en grappe et bien parfumés. La naissance des branches est velue, feuilles larges. — Mba voankazo isan'ny mamy io *fatora* io, lehe amin' ny fahamasahane soa iñy : Les fruits du fatora sont bons quand ils sont bien mûrs.
229. Fatratràoka (mi).	B.	Firenireny, fiezahana.	1· Vagabondage ; 2· Se rendre précipitamment en différents lieux ; 3· Aller là où il ne faut pas.	Aharéño tañe ra, iñy anatsada iñy, fa *nifatratràoka* añ'andozoka añe : Faites revenir cette petite vache, car elle court en dehors de la clôture.
230. Fàtratsa.	B.	Mafy, betsaka.	Fort, bien fermé, bien formé, beaucoup, nombreux.	1· *Fàtratsa* soa izany nañidiako ny lozoka izay : J'ai bien fermé la porte : 2· Koaiky mba kajaha mete ho *fatrats'* atañe, aba itoy rolos ; Oh là ! que ce manioc tient donc fort au sol ; 3· Olo *patratsa* izay teo [illegible]tsiéna eo tamin' ny joma izay : Il y avait beaucoup de personnes aujourd'hui au marché du zoma.
231. Fàtsa.	B.	Ompa, fiahiana.	Injure, malédiction, moquerie, soins.	Rabao iñy, izay olona tea *fatsa* kilonga izay, lase ny raha tsa itrotsa, save dia ahahakahañe ny kilonga : Rabao aime à injurier les enfants : pour un rien elle jette des imprécations à touts les enfants. — Ia moa, endre, [illegible] mba *hamatsa* ahy lake raha tsa hihinan-kanina ato a[illegible]irano irery ato aho : Qui donc, mère, aura soin de moi ? Resterai-je seul sans manger dans cette maison ?
232. Fàtsaka.	B.	Tarànaka.	Descendant, postérité, race.	Ny ahy, raha reneako balaeko *fatseka*, ro h[illegible]ko : La poule que j'achèterai ce sera une poule dont [illegible]erai les poussins.
233. Fatsiatràtra.	B.	Tsikovopanjaitra.	C'est une espèce de dytique qui est noir et qui a un dard au thorax.	Eto an-tanim-bare eto, raha tsa dia [illegible]ala loatsa, fa *fatsiatratra*, ro be eto : Dans cette [illegible] n'y à guère de dytiques ordinaires, mais beaucoup [illegible]dytiques à dard.
234. Fatsifatsy (mi).	B.	Rova vita amin' ny hazo madinika.	Palais muré de petites branches.	Save *fatsifatsy* soa mahafinaritsa, ro [illegible] Randrianoñe : La maison de Randrianone est gent[illegible] clôturée de petites branches.
235. Fatsika (mi).	B.	Latsika.	Souple, courbe.	Ny olo lehe *mifatsi*-tañana ko maha[illegible] Les gens aux doigts souples sont forts aux os[illegible]

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
236. Fàtsikàla.	B.	Hazo.	Arbre, bois servant à faire des bâtons.	Raba madiltsa ireo *fàtsikàla* ireo lehe natao teheña : On a bien du mal à faire une canne avec le fàtsikàla.
237. Fe.	B.	Noho, satria, saingy.	A cause, car, parce que.	*Fé* lehibé añao, ko aho ro ampisotrinao : C'est parce que vous êtes grand que vous me faites souffrir.
238. Fe zoañe.	B.	Tsy fidiny.	Malgré soi.	*Fe zoañe*, ko roso i : Malgré lui, il est parti.
239. Féaka (mi)	B.	Miparitaka.	S'éparpiller.	Mba alao aba, io lelon' ny anajaza io, fa dia *mi-féaka* amin' ny vavane : Mouchez donc ce moutard, car sa bouche est toute couverte de morve.
240. Féaka (ma).	B.	Matsatso, matsora.	Fade.	Fare nahoana retse itoy, noho dia *maféaka* tahak' itoy e ! ! : Pourquoi cette canne à sucre a-t-elle donc si mauvais goût ?
241. Féhaña.	B.	Kahihitra..	Avare.	Ka dia *féhaña* tahak' io e roke fa mba mizarà : Ne sois donc pas avare comme celà, partage donc !
242. Féhefahitsa.	B.	Kitay rantsankazo lava.	Branches longues, dont les feuilles sont tombées, préparées comme bois à brûler.	Tañàñ' ala, Raoto, omale nila hitae, save nanao rae *fehefahitsa* be dia a ! : Hier, Raoto est allé à la forêt pour faire du kitay et il en a rapporté un paquet de longues branches.
243. Fehiandro.	B.	Fotoana, fetr' andro.	Délai d'affaires.	Amin' ny alakamisy ho avy izao, ro *féhiandro* nomen' ny tomponarivo ny olona tsa mahefa vola : C'est jeudi prochain le dernier délai donné par le chef de mille à ceux qui n'ont pas encore payé.
244. Fehi-pity.	B.	Fehy maty.	Nœud qu'on ne peut défaire.	Aza dia ataonareo *fehi-pity* endre ny kalisaoniko fa dia sarotsa alàna : Ne me faites pas un nœud pareil à mon caleçon, c'est trop difficile à défaire !
245. Féhitañana.	B.	Karaman' ny mpimasy.	Salaire des mpisikidy.	Omeo malaky, ny *fehitanan'* io omasiña, io, fa tsa hisikidy i, lehe tsy izay ro hazane : Donnez vite le salaire du sorcier, il ne tirera pas les sorts s'il ne le tient pas.
246. Féiro.	B.	Ento.	Portez impératif (sans infinitif).	*Feiro* amin-dRabao ra, Tataka, itoy parasin-drika itoy halane : Tataka, porte à Rabao ta chique (bête) pour qu'elle l'enlève.

aho kon tsa mba habaleo aze : La hache de Monsieur Ravélo est lourde, je suis incapable de la manier !

247. *Fékona.*	B.	*Famàky.*	*Hache.*	Mba *fékoña* mavesatra iñy an-dRangahy Ravelo iñy, aho koa tsa mba habaleo aze : La hache de Monsieur Ravelo est lourde, je suis incapable de la manier !
248. Fékon-doha.	B.	Manto-doha.	Avoir la tête saillante par derrière.	Anadihy *fekon-doha* izay lihy Velondila iñy : Velondila a une tète saillante par derrière.
249 Félaña.	B.	Vony.	Fleur.	Arakandrovo soa ny voroña rakilonga fangé mihinana ny *félambolen'* olona : Enfants, gardez-bien les oiseaux domestiques pour qu'ils n'abiment pas les fleurs de haricots de ces personnes.
250. Felambare.	N.		Viande qu'on met au-dessus du riz cuit qui est encore dans la marmite, après le kabary dans la cérémonie du Tokolava (série de foyers pour faire cuire le riz dans les grandes circonstances).	
251. Felam-bilañe.	S. O.		Cadeau en viande cuite donnée à ceux qui portent la nourriture à tous les étrangers aux cérémonies des funérailles.	Omeo añe roa, ny *felam-belañen'* io olona nitondra vare io, voho mizara ny antsika : Donnez d'abord le cadeau du servant avant que nous ne prenions le repas. S'ils ne donnent pas ce cadeau les invités font une impolitesse (pourboire).
252. Felan-dohàlika.	B.	Ampelandohàlika.	Rotule du genou.	Nozerain' i Bia ny *felan-dohaliko* ny omale, ka tsa mahay mandeha : Bia m'a heurté le genou, je ne peux plus marcher.
253. Fela-tomboka.	B.	Faladia.	Plante des pieds.	Mibibaka ny *fela-tomboko* raika, ko tsa hay eingain-tantane : J'ai la plante d'un pied enflée et je ne puis le lever.
254. Félik'ahitsa.	B.	Soketa, endrikendrika.	Ruse de voleur, qui cache son vol chez un autre à son insu.	Niaraka amin-Ramangalahy ro Raotozafe, ko save tratsin' ny *felik' ahitsa,* amin' ny halatsa nataone : Raotozafy est allé avec Ramangalahy qui l'a fait accuser du vol qu'il avait commis lui-même.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
255. Felitokaña.	B.		Manière de lutter contre les bœufs : les deux mains tiennent la bosse, un seul pied tient la patte.	Nataon-dRamasy *fehitokaña* lihy Fitamena, ka save loko soa voho navelan e : Ramasy a employé avec Fitamena le procédé du fehitokana et il ne l'a lâché qu'après lui avoir fait demander grâce.
256. Fempiña.	B.	Vozon-tany kely.	Petit col.	Dinozots' iñy olon-gege iñy Ratsara, iñy ko ‹seko› ho trane tao am-*pempina* ao lehe tsy malaky : Ratsara fut poursuivie par ce fou, elle faillit être atteinte près du petit col : heureusement qu'elle allait vite.
257. Féndefénde.	B.	Fihasihasihana.	Èmbarras.	Nahoana ro *fendefénde* roky ? Inona ro ijahan' droka ? Pourquoi êtes-vous embarrassé ? Que cherchez-vous ?
258. Féndraka (m.).	B.	Fàfy, paritaka.	Répandre, semer.	Ratsy *fendraka* loatsa io idimbarenay io, tamin' [illegible]doy, ko ngaho tsa bahafeno ny tanimbare ngaho : Les pla[illegible]s de riz sont mal semés cette année, ils ne suffiront [illegible], je crois, pour toute la rizière.
259. Fénjàhana. (Rac : fenjaka inusité).	B.	Velezina.	Frapper.	*Fenjaho* teheña helaza ny namane fa mpanao kitoalo[illegible]ela ka! Donnez-lui une volée de coups de bâton pour lui faire dire le nom de ses compagnons : il y a longtemps qu'il nous joue.
260. Feno amàsone.	B.	Safo morona.	Rivière pleine jusqu'aux bords.	Be loatsa izay oraña haleña izay, sahala lake feno *amasone* Matsiatra : Cette nuit il a plu à verse, voilà pourquoi le Matsiatra est plein jusqu'aux bords.
261. Féra.	B.	Tsotsoraka, tsirika.	Sarbacane.	Ndatoy malaky ny *féra*, fa kijoa fatratse, iroy atamboho iroy : Donnez-moi vite la sarbacane, une volée de kijoa est signalée sur le plateau, là-haut.
262. Fe raha.	B.	Zara raha.	C'est encore un bonheur si....	Fa *raha* ko mba nahazo hitae ireo kilonga ire[illegible] lehe izay kilaolao be nataony tao amoron-drano ao iza[illegible] : Ces enfants doivent s'estimer heureux d'avoir de la paille à brûler, ils se sont amusés beaucoup au bord de la [illegible]ière.
263. Féraña.	B.	id.	id.	
264. Ferin' àsa.	B.	Vava-asa.	Sillon.	Aza amolobolonao atoy amin' ny *ferin' asako* [illegible]oy io anakanaboroñao io, Renisody, fangé voatombe[illegible]doy : N'amenez pas vos dindonneaux dans mes sillons, Re[illegible]sody, car je leur donnerais des coups de bêche.
265. Féta.	B.	Koba, ampempa.	Gâteau en farine de riz ou de maïs	Aia retse ro hahitako akondro, ho vidiko, hanaovako *feta* e ? : Où trouverai-je donc des bananes à acheter pour

265. Féta.	B.	Koba, ampempa.	Gâteau en farine de riz ou de maïs avec de la banane.	Aia retse ro hahitako akondro, ho vidiko, hanaovako *feta* e? : Où trouverai-je donc des bananes à acheter pour faire des gâteaux ?
266. Fetam-boàe.	B.	Volavolam-bary	Boule de riz.	Omeo vare mahamae, hatañe indraika aho, hataoko *fetam-boae* fa mieudaka-hopaka ny tañako anoan' ny niasa : Donnez-moi du riz chaud que j'en fasse une boule ; j'ai des ampoules aux mains à cause du travail.
267. Fétsa.	B.	Azo, voasambotra.	Arrêté, pris.	Ela nanaovan-dratsy loatsa Rabiby iñy, hande izay ko *fetsan' olona*, fa nangalatsa teñe amin' ny birao eñe hoe, ny omale saihandro : Il y a longtemps que Rabiby se conduit mal, aussi hier l'a-t-on pris à voler dans le bureau.
Fe zo ane.	B.		Voir Fe.	
268. Fézoka.	B.	Mailoka, milefotra.	(Racine inusitée). Courbé.	Tsa nahandre ny tafo, ny vovoñana, save *nifezoka* : Le bois du faîte n'a pas pu porter le toit qui s'est infléchi.
269. Fiaferana.	B.	Mpifanolo-bodirindrina.	Voisin.	Mañavy aby, ny *fiaferanay*, ko roso malaka fanafody añ' atanàna : Tous nos voisins sont malades, ils sont allés chercher en ville des remèdes.
270. Fiafia (mi).	B.	Vihivihy. Fitsitsiaka.	Piauler. Se dit des poussins qui sont mouillés ou ne trouvent pas leur mère	Avy ny orana ko *mifiafia* ny anakakoho : La pluie est arrivée, les poussins piaulent.
271. Fiahina.	B.	Tàntana.	Distribution de viande (cérémonie de funérailles).	Añoviana ro hanaovana ny *fiahiana* ? : A quand la distribution de viande ?
272. Fiàlena.	B.	Sakafo asisa maraina.	Mets laissé pour le lendemain matin.	Opio añañe iñy hataoko *fialeña* : Conservez-moi ceci pour le déjeuner de demain matin.
273. Fiañénana.	B.	Fijanonana.	Repos pendant une marche. Lieu où l'on s'arrête : halte.	Ateto ro *fiañenana* sy sasatsa : C'est ici l'endroit où l'on s'arrête quand on est fatigué.
274. Fiangoléana.	B.	Fiofohana.	Mue pour les écrevisses.	Añoviana ro *fiangolen' ny* orana ? : Quand les écrevisses muent-elles ?
275. Fierénana.	B.	Fitoeran' ny hova.	1° Endroit où le hova s'assied ; 2° Terme de sikidy pour désigner l'habitation, maison, ville, etc.	Io *fierenan' ny* hova io, ra, aza idingidingianareo, kilonga mahéry masa foaña : Ne vous mettez pas à la place du hova, enfants insupportables.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
276. Fiariana.	B.	Fanodidinana.	(R. Ary) 1° Contourner ; 2° Cérémonie dans les funérailles qui consiste à porter le catafalque bien orné en le faisant passer sur les bœufs qu'on va immoler. Cela se fait avant ou après l'enterrement.	Be izay aombe vinono tamin' ny *fiariana* teñe Mahatsinjoñy izay fa tsa nisy tsa nibohy hena ny olo-teñe : Beaucoup de bœufs ont été immolés aux funérailles de Mahatsinjony, tous ceux qui y étaient ont emporté beaucoup de viande.
277. Fiàro.	B.	1° Ody tandroka ; 2° Saro-piaro ; 3° Sakaiza ratsy.	1° Amulette contre les coups de cornes des bœufs ; 2° Jaloux, soupçonneux de sa femme ; 3° Amant.	Tsa masiña ny *fiàro*, fa voan' aombe ny mpanoloña : L'amulette n'a rien valu, les lutteurs ont reçu des coups de corne. — Olona *fiàro* aba Ranona iñy, vohon' iñy ko mahia : Un tel est fort jaloux de son épouse, il en maigrit.
278. Fiàsy.	B.	Anti-bavy, rafotsibe.	Vieille femme.	Ndroy añao ny *fiasy* mitaninandro fa añay ho roso hiasa : Vous, la vieille, allez vous chauffer au soleil, nous, nous allons au travail.
279. Fibalihana.	B.	Farafaran' ny hova.	Lit du hova.	Aza mañaniñanika eñe amin' ny *fibalian'* ny hova eñe, añareo ry kilonga : Ne montez donc pas sur le lit du hova, gamins.
280. Fibaobàoka.	B.	Fitomany.	(R. Baobaoka).	*Fibaobaoka* be izay tao ambony tao izay : On entendait beaucoup de pleurs de là-haut.
281. Fibelabéla.	B.	Fibakabàka.	(R. Belabéla) Écartement.	Inona e izao *fibelabelanao* izao, tsa voña mahay mamindra irery ve añao ? : Pourquoi écartez-vous encore les jambes : ne pouvez-vous pas encore marcher seul ?
282. Fibeobéaka.	B.	Fitenenan-dava.	(R. Beobeoka) Radotage ou radotage.	Añao roa, koa dia olo *fibeobeoka* soasoa ! : Vous êtes un fameux radoteur !
283. *Fiborohotana.*	B.	*Fitakokoana.*	Accroupissement.	*Iha ngaho dia efa forehitsin' ny hidihidy, noho dia fiborohotam-be* izao eto ? : Etes-vous donc encore galeux

283. Fiborohotana.	B.	Fitakokoana.	Accroupissement.	Iha ngaho dia efa forehitsin' ny hidihidy, noho dia *fiborohotam-be* izao eto ? : Etes-vous donc encore galeux pour rester ainsi accroupi ?
284. Fibotre.	B.	Fivoriana. Antontany.	(R. Botre) Enssement, réunion.	*Fibotren*-draha moa, izao zezeka, ho fairiko añ' atanim-bare, ampitso izao : Quel tas de fumier que celui que je porterai demain à la rizière.
285. Fidihanina.	B.	Ratsiain-kanina.	Tourmenté par le désir de manger.	*Fidihanina* mangahazo, Rambelo, fa betroka ny vadine : Rambelo a faim de manioc, car sa femme est enceinte.
286. Fidredretsa (mi).	B.	Firéfotra.	(R. Dretsa) Craquement, ébranlement.	Oay aho endre, ny *fidredrets'* io hazo io, dia koa raha efa ho tapaka : Quel craquement dans cet arbre on dirait qu'il va se briser. — Tsy midretsa : Imperturbable.
287. Fidriodriotsa.	B.	Lasa, fivily.	S'écarter.	Niañ' aia koa retse, iñy kiso teoeo iñy, kiso dia *fidriodriotsa* loatsa : Où donc peut-il aller ce porc qui était là ? c'est un vagabond.
288. Fiefàna.	B.	Famoizana.	Bœuf tué, ou boissons prises quelques jours après l'enterrement pour dire que le défunt est tout à fait enterré et pour appeler les mânes des anciens qui doivent conduire chez elles le défunt. C'est de ce bœuf que les parents du mort mangent surtout.	Voaleveña ny mate, fa vita ny *fiefàna* : L'enterrement est bien fini, on a clôturé les funérailles.
289. Fiéhana.	B.	Fibosesehana, fikisahana.	(R. Eka) Se dit des hommes qui accourent en grande foule (Voir le verbe Mieka qui est plus usité).	*Nieka* amin' ny Bara aby ny olo : Les gens sont allés en masse chez les Bares.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
290. **Fiémba.**	B.	Endy.	Ce qu'on grille.	Anaovo *fiemba* kajaha, eo indraika, ra kilonga, ho fairi-miasa ampitso : Faites nous des grillades de manioc mes enfants, pour le travail de demain.
291. **Fieńénana.**	B.	Fijanonana.	(R. Eńina) Lieu d'arrêt.	Eroa andreańa eroa, ny ahy, ro *fieńénako*, lehe sasatsa mitondra hitae aho : C'est à cette cascade-là que j'ai l'habitude de me reposer quand je suis fatigué de porter mes fagots.
292. **Fiétsa.**	B.	Hetra, etra.	Nom générique de ceinture.	Mba soa roa ińy *fietsanao* ińy, Ravola, vinidinao hoats' inona roa ińy e ? : Elle est belle votre ceinture, Ravola, combien l'avez-vous payée ?
293. **Fifanjorana.**	B.	Vilian' ny hova.	Assiette du hova.	Abatao soa io *fifanjoran'* ny hova io, ko omeo hisiambare : Prenez dans vos deux mains l'assiette du hova et présentez-la pour qu'on y mette du riz.
294. **Fifaopàoka.**	B.	Rapadrapaka, mpandrapadràpaka.	Manger gloutonnement. (Ne s'emploie que pour les hommes seulement et ne se dit qu'aux personnes égales ou inférieures).	Hoe Randriamasy tamin' ny vadine : ańao roa ko dia apela *fifaopao-draha* mahamae, tratsin' ny mihitsańa teo io ifinao io : Voici ce que Randriamasy a dit à sa femme : Vous êtes gloutonne quand c'est bien chaud : ne vous étonnez pas si vos dents tombent.
295. **Fify.**	B.	Takolaka.	Joue.	Aza anoana amin' ny *fifine* ny kilonga, fa amin' ny ravim-bodine io ro ańano aze : Ne giflez pas les enfants, mais fouettez-les sur le derrière.
296. **Fifimbody.**	B.	Ravim-body.	Fesse.	Aleo zeraina amin' ny *fifim-bodiny* i, hany ho zeraina amin' ny lohane : Il vaut mieux le frapper au derrière qu'à la tête.
297. **Figabińa.**	B.	Fahadondrina.	(R. Gabińa) Lourdeur, gonflement.	Mahazendańa ahy moa itoy *figabińan'* ny tomboko maharare itoy, tsa mba mandre raha any moa : Ce qui m'étonne c'est le gonflement de mon pied malade, il ne sent plus rien.
298. **Figéaka.**	B.	Fihoaka, figiaka.	(R. Geaka) Bruit de celui qui vomit.	Hitao hombako ta tsa mba te-hitaino *figeaka* aho nge mandoa : Permettez-moi de sortir, je ne veux pas entendre vos vomissements, cela me ferait vomir aussi.

299. *Figétraka.*	B.	*Fianjeràna.*	(R. Getraka) Tomber lourdement.	Nampoheñe izay *figetrak'* ilihaka teo añiany izay, save ny troñe ro nandia : Cela nous a fait rire, la chute du petit bonhomme : c'est son ventre qui est tombé le premier.
300. Figoka.	B.	Vorona.	Oiseau, échassier de passage qui arrive vers la moisson du riz, plumage rouge et bleu, yeux un peu jaunes, pattes longues, mais chante horriblement.	Ny tahotsa ro atao be, ko leke ny *figoka* mañeno ko atao hee kinole : Vous êtes un poltron, vous prenez le cri du figoka pour celui du kinoly.
301. Figotraka.	B.	Varavaran' ny kiavelo.	(R. Gotraka) Fermeture de piège en bois tressés.	Hazo maivaña ny an' i Bolo ro *figotrakan'* ny kiavelo, ko lake ny tsipoy, eta haza ko roso : Bolo a employé du bois trop léger pour faire la porte de son piège et les perdrix prises se sont échappées.
302. Fihafiha.	B.	Fisohika.	Asthme.	Asa ngàho fa *nifihafiha* loatsa ny anajanako izay ny halaña izay : Je ne sais ce qu'avait mon enfant, il a soufflé toute la nuit.
303. Fihajàry.	B.	Fiomanana.	(R. Hajary) Préparatifs dans la posture, le vêtement.	Aza ela *fihajàry* fangé tongan' olona ny raha : Ne soyez pas trop long dans vos préparatifs, les autres prendraient votre place.
304. Fihâlaña.	B.	Ody simban' olona.	Remède contre les sortilèges. Voici comment il se prépare : Quand on se propose d'aller à une réunion quelconque, on râpe un morceau d'ambilazona contre une pierre, on prend le résidu et on en met au front, sous les cheveux,	Mba milà ambilazoña roa mba hatao *fihalaña* fa raha tsa fatatsa ny hanjo, fa ny olo raha tsa mitovy saiña : Prenez donc des ambilazona pour faire le fihàlana, nous ne savons pas ce qui arrivera : chacun a ses idées.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
			sur les tempes, sur la nuque, à la gorge, à la poitrine et on mange le reste.	
305. Fihémba.	B.	Faneva.	Nom générique du drapeau.	Lehe amin' ny fandroana iñy ko tsa tambo koa *fihemba* mihelakelaka ambonin' ny trañon' ny olona ! : A la fête nationale que de drapeaux qui flottent au-dessus des maisons !
306. Fihéña.	B.	Fivazizotra, fifendrofendro.	Qui est sur le point de pleurer.	Nohean' i Pombo ny *fiheñ'* i Vaha, ko save voho nitañy i ho asane : Pombo a ri de l'air pleurnicheur de Vaha qui s'est mis à pleurer de plus belle.
307. Fihéoña.	N.O.S.	Soitrafo.	Attisoir.	Omeo atoy ra iñy *fiheoñe* an-tan' andrika iñy, Kita, hanjerako, valavobe atato : Donnez-moi cet attisoir que vous tenez, Kita, pour que je frappe ici ce gros rat.
308. Fihizina.	B.	Tehin' ny antitra.	Bâton de vieillard. Le plus souvent long, mais pas gros.	Ndatoy, io *fihizan' ny* anankandriana io, fa meka ho amin' ny birao i : Donnez le bâton du vieillard, il est pressé d'aller au bureau.
309. Fihohoka.	B.		Oiseau de proie, aussi grand que le papango (poitrine blanche) qui attaque surtout les canards dans les rizières et les mange sur place.	Tsa mba nisy ny kanakana fa lanin' ny *fihohoka* aby. Il ne reste plus de canards, le fihohoka les a tous dévorés. — C'est l'oiseau de proie le plus nuisible de tous, il tue plusieurs victimes pour n'en manger qu'une seule.
310. Fihotsoka.	B.	Firitsoka.	Baguette de fusil.	Vona mahatsiahy ny ela ngaho ny anakandriana, ko miteheña *fihotsoka* ? : Est-ce un souvenir de l'ancien temps, vieillard ? Vous portez une baguette de fusil en guise de canne.
311. Fihotsokify.	B.	Famotsianify.	Dentifrice.	Io areñ' io izay mba soa atao *fihotsokify* izay : Le charbon est un bon dentifrice.
312. Fijijitsa.	B.	Fanditra, be vava.	(R. Jijitsa) Grande dispute,	Iboto io izay [illegible] izay, [illegible] ho taroñena indraika ! : Iboto est un enfant entêté, [illegible]

312. Fijijitsa.	B.	Fanditra, bevava.	(R. Jijitsa) Grande dispute, bavard, obstiné, désobéissant.	Iboto io izay anajaza *fijijitsa* izay, lavits' aze ny mba ho taroñena indraika ! : Iboto est un enfant entêté, il lui en faut des paroles pour obéir !
313. Fikàrikàry.	B.	Fihérikeréhana, mpiherikérika.	(R. Karikàry) Regarder par-ici par-là, les yeux grandement ouverts. Chercher des yeux.	Roke andria, Rajoma, ko aza dia *fikarikary* fangé mandia vilañin' olo eto antsiena elo ko hanañam-boiña ! : Rajoma, ne regardez donc pas ainsi les yeux grand ouverts, vous allez donner dans les marmites du marché, vous paierez les pots cassés !
314. Fikékoña.	B.	Fivovon' alika.	(R. Kekoña) Aboiement du chien trouvant quelque chose.	*Fikekoña* tsa mba fatatso izao an' Ikamena izao, fa ao raha hitane ! : C'est étrange cet aboiement d Ikamena : il a trouvé quelque chose !
		Fitomanin-jaza.	Pleurs d'enfants.	
315. Fikémo.	B.	Fiahotra, mpiahotra.	(R. Kemo) Action de s'arrêter tout d'un coup. Se dit aussi des personnes ou des choses qui se montrent, mais s'arrêtent ou se cachent subitement quand on les effraie.	Tsa mba misy olo-*fikemo* tahak' anao, sy mahita amboa : Il n'y a personne pour s'arrêter comme toi à la vue d'un chien. — Zahaonao moa, endre, ny *fikemon'* io sokaka io, notairiko indraika savy tsa mba hita ny lohany : Regardez moi donc comme elle a peur cette tortue : je l'ai effrayée une fois, elle a rentré sa tête.
316. Fikeñéña.	B.	Fitoloko.	Gémissement. Celui qui est souffrant et qui lance des soupirs, ordinairement se dit des petits enfants.	Fatratsa loatra izao *fikeñeñ'* itoy anajaza itoy izao, ko leha aho ro añareo ko mba feriko amin' ny dokotera, fa tsa fatatsa ny hanjo : Comme il gémit cet enfant ; à votre place, je le porterais chez le docteur, on ne sait pas ce qui peut arriver.
317. Fikitsoka.	B.	Fitabataba, fibitsibitsika.	(R. Kitsoka) Chuchotement, grincement des choses, bruit comme font les per-	Anajaza *fikitsoka* izay, i Songo io, isa mba ananan' ny misy vahiny amin' ny tsy misy : C'est un tapageur que ce Songo, qu'il y ait des étrangers ou qu'il n'y en ait pas.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
			sonnes qui chuchotent et les rats qui se battent.	
318. Fikolalaika.	B.	Fikiakiaka.	(R. Kolalaika) Cris de désespoir. Se dit de ceux qui tombent dans une profonde misère et qui se lamentent pour demander secours.	Taino indraika ara, roa, izao *fikolalaika* hatañe atsinanana añe izao, fa dia koa raha misy mate : Ecoutez donc un peu ces cris de désespoir qui viennent de l'Est, on dirait qu'il y a quelqu'un de mort.
319. Fikonéhana.	B.	Fahajejoana, fahapilohana.	(R. Konéaka) Légèreté.	Mahazendañ' ahy io *fikonehanao* io Ravolazafe, lake ny efa reniolo ve añao, ko vona manao toan' io : Ravolazafy, votre légèreté m'étonne ; vous êtes déjà mère et vous en êtes encore là.
320. Fikopéaka.	B	Fitsipelika, fikopilaka, fikopilapilaka.	(R. Kopeaka) 1° Troubler l'eau, se dit des poissons qui se montrent en un clin d'œil à la surface de l'eau : 2° Etre libre dans ses allures.	1° Raha nanaitsa ahy izay *fikopea*-draha tao amorondrano ao ngaho biby ngaho izay, fa tsa mba hazandrano, ko fa raha nete hiteboteboka loatsa : C'est une chose qui m'a fait peur ce clapotement au bord de la rivière, ce n'est pas un poisson, le tapage était trop grand : 2° Ngaho nahazo dera tañañe hekana ngaho Ratsito fa tsa madiña izay *fikopeaka* nataone izay : On l'a peut être loué par-là Ratsito, car il nous arrive bien fier.
321. Fikotre.	B.	Mpitaraina.	(R. Kotre) Celui qui a l'habitude de se plaindre : plaignard.	Anajaza dia *fikotre* soasoa io, ko dia mahamàmomàmo leke ny mijere : C'est un plaignard, cet enfant, il me dégoûte rien qu'à le voir.
322. Fikotso.	B.	Fanamaintisana.	Teintures différentes.	*Fikotso* soa io añao io, aia ngaho no nisy an' io ? : Votre teinture est bien jolie, où l'avez-vous prise ?
323. Filaña.	B.	Tany fivoahana, firinga.	Lieu où l'on porte la saleté, lieux d'aisances.	*Filaña* añe, ko aza mohañe añareo : C'est un lieu malpropre, n'y allez pas.
			lons fichées au	ce que vous attraperez sans instruments ?

324. *Filàñy.*	B.	*Fikitra.*	1° Pattes de grillons fichées au bout d'une paille pour les taquiner; 2° Verges au bout desquelles on attache des grenouilles pour pêcher les anguilles ou les écrevisses.	Hahazo inona añareo leha tsa manaña *filàñy* ? : Qu'est-ce que vous attraperez sans instruments ?
325. Filéha.	B.	Mpiaingitraingitra.	(R. Leha) Capricieux.	Koa dia *fileha* toa an' io añareo, fa izendanan' ny olo : Ne soyez pas capricieux, nous étonneriez les gens.
326. Filimo.	B.	Fameloman'afo.	Chalumeau.	Ngatoy roke io *filimo* io, Lahy, hitsiofako afo : Lahy, passez-moi le chalumeau que je souffle le feu.
327. Filo.	B.	Tendro.	Sommet, bout.	Tsinjoko teroy amin' ny *filon*-kazo eroy ny hitsikitsika, sy tsinidiko vato iñy ko voa an-doha : J'ai aperçu l'épervier en haut de l'arbre, je lui ai jeté une pierre et l'ai attrapé à la tête.
328. Filomaloma.	B.	Fihosinkosehana.	(R. Loma). Action de se vautrer.	Ay ! aho endre ny *filomaloman'* ny mpandiaongy, lalina soasoa ny fotaka ko tsa hay : Comme ils se sont roulés dans la boue les piétineurs, il y a une profondeur de boue incroyable.
329. Fomanga.	B.		Pigeon sauvage se trouvant dans la forêt de l'ouest, surtout sur les bords de l'Imananatanana.	Nitifitsa ny vazaha, ko save mipoaka indraika ny basy, ko mihitsakitsaña ny *filomanga* : Le vazaha a tiré un seul coup de fusil qui fit tomber beaucoup de pigeons sauvages.
330. Filotsa, mifilotsa.	B.	Fifelika.	Enroulement de l'extrémité d'une verge autour de l'objet qu'on frappe.	*Mifilotsa* ny tapitsaka sy mahavoa ny tomboky ny aombe : La verge s'est enroulée en attrapant le pied du bœuf.
331. Fimekameka		Fahamaikana.	Empressement.	Tsa mba ahefan-draha io *fimekamekanao* io, fa mba odio andañine soa : Vous ne ferez rien avec votre précipitation ; mettez de l'ordre dans vos affaires.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
332. Fimondro-mondro.	B.	Fimontsona.	Bouderie, boudeur, boudeuse.	Añao roa, dia olo *fimondromondro*, ko sarotsa hanaovana fañina : Vous êtes un boudeur, on ne peut vous demander conseil.
333. Fiña, *mifiña* (plususité).	B.	Fintina.	Resserrement, rétrécissement, diminution de volume.	*Mifina* ny hena sy masaka soa : La viande se rétrécit lorsqu'on la cuit bien.
334. Fiña.	B.	Fihina..	Tenir, serrer dans.	*Fino* indraika moa ny kalambato, lehe mba lihilahy, fa aza mitarotaroña eo : Tenez un peu mon poignet si vous êtes un homme, et ne bavardez pas là.
335. Finaitsa (participe sans racine).	B.	Entina.	Porté.	*Finaitsin'* ny tolozo, endre, ngaho, ny ambi-tsavony napetrako teto akoaka eto omaly hariva, ko tsa tratsa teto : Les souris ont emporté les morceaux de savon que j'ai mis hier soir sur la fenêtre, je ne les y voit plus.
336. Finamonà-moka.	B.	Tsy fahatanambava.	Indiscrétion, indiscret.	Io *finamonamokao* io, Ravolazafy, ko vona hapahita raha anao madiña : Votre indiscrétion, Ravolazafy, vous sera funeste.
337. Findy.	B.	Jorery kely.	Sorte de petite cigale.	
338. Findrofindro	B.	Fendrofendro.	Agacement.	Io *indrondro* ataon' i Traka an' i Bia io dia be soasoa, ko meva laky ho tañy i Bia a été agacé étrangement par Traka et ce n'est pas sans motif qu'il pleure.
339. Finéanéa.	B.	Hetrakétraka.	(R. Neanéa) Taquinerie. On l'emploie surtout pour parler des enfants taquins, ou malicieux, ou des enfants qui font ce qu'il ne faut pas faire.	Imbozak' io izay anajaza *fineanea* izay ko hanañambоiña madiña : Ibozaka est un méchant taquin et nous aurons des désagréments.
340. Finga.	B.	Vilia.	Ecuelle en calebasse ou en bois ou [illegible] trances.	Io fingan-*drika* io. ra, Ampombo, kombasa loatsa : Votre écuelle, Ampombo, lavez-là.
[illegible]				[illegible] save kitily : Ramasiananjato est cou[illegible] dirait un bouvreuil

341. Fingo.	B.	Ranjo.	Jambe... trances.	...amasianañanjato iñy iza... ...mah save kitily : Ramasiananananjato est cour... dirait un bouvreuil.
342. Finjo.	B.	Jorery madinika.	Cigale de la petite espèce.	
343. Finjo.	B.	Akanga.	Pintade.	Atao hoe raha be añ' andrefana amin' ny Bara añe hoe ny *finjo* : On dit qu'à l'ouest, chez les Bara, il y a beaucoup de pintades.
344. Fino (impératif).	B.	Hazony.	(R. Fiña) Tenez.	Lehe vona mahere maso, amin' iha roke, Boto, lihy Bialahy ko *fino* mahere ho vaivay fa raha korera iñy : Quand Bialahy te taquinera encore, Boto, tiens le fort par le bras pour l'en dégoûter, car c'est un pleurnicheur et un poltron.
345. Finomana.	B.	Fisotroana.	Action de boire (se dit surtout pour les bœufs).	Eo irain' ny fahidrano eo ro mba *finoman'* ny aombe amin' ititoy rano : C'est en amont de cette digue que vont boire les bœufs du voisinage.
346. Fiodoha.	B.		Remède qu'on donne aux enfants et qui les rend entêtés (bois râclé).	Nisian' dreniny *fiodoha* ngàho ireo anakilonga ireo ka tsa mba hay, fa mahery maso aby : Leur mère leur a mis du fiodoha à tous ces bambins, je ne sais pas, mais ils sont joliment entêtés.
347. Fiokitsa.	B.	Fiavona, angotingoty.	Orgueil, orgueilleux, prétention, prétentieux.	Mba ampela *fiokitsa* izay Ravolazafy iñy : C'est une femme prétentieuse, cette Ravolazafy.
348. Fiolàhana.	B.	Firinga.	Lieux d'aisances.	Ka mohatoy añareo, fa tany *fiolahana* atoy, ka tsa hay ombana : N'allez pas là, c'est un lieu malpropre, on ne peut guère y passer.
349. Fioribolo.	B.	Fofy.	Un instrument pointu en os, en corne, en fer, dont on se sert pour séparer les cheveux des femmes, on l'emploie aussi pour fendre les joncs.	Mba taroño ny zanakao, fa nanapaka ny *fioriboloko* : Grondez votre enfant, il a cassé mon fioribolo.
350. Fipetropétro.	B.	Fiketriketrika.	Bruit de la fermentation.	Haka ! izao *fipetropétron'* ny divay añ' an-draño avaratsa izao ko dia re lavitsa : Hé ! quelle fermentation du vin dans la maison du nord, on l'entend à distance.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
351. Firadràmbo.	B.	Trondro.	Poisson à queue argentée.	Tsa tambon' i Inianakaby izay *firadrambo* hazan-dRaoto izay : Il y en a plus qu'il n'en faut pour toute sa famille avec les poissons qu'a pris Raoto.
352. Firaña.	B.	Mafy fivalanana.	Enfant constipé.	Nataon' ny namely goavy soasoa Ilihaka io, ko *firaña* : Il s'en est donné des goyaves, le petit bonhomme, et il est constipé.
353. Fira vary.	B.	Jinja vary.	Moisson.	Be loatsa izao *fira vary* hataoko anio izao, ko roso aho hihinam-bare : J'ai beaucoup à moissonner aujourd'hui, commençons par manger du riz.
354. Fíréñetsa.	B.	Kofehy hibabena entana.	(R. Reñetsa) Corde servant à porter des fardeaux sur les dos.	Ny aloha koa ve ro hisotry *fireñetsa* (proverbe) : Ce ne sont pas ceux qui arrivent les premiers qui manquent de corde (sens figuré : La famine n'entre pas chez les travailleurs).
355. Firibovoña.	B.		Canards sauvages.	Nitebohan' ny *firibovoña* ny idimbarenay ko tsa mba nisiany fa laniny hirihiry : Les canards sauvages ont barboté dans notre pépinière et ont tout ravagé : ils n'ont rien laissé.
356. Firinga.	B.	Tany kisolosolo.	Terrain en pente.	Aza arakandrovina eñe *am-piringa* eñe ny aombe fangé mienjeka : Ne conduisez pas les bœufs sur ce terrain en pente, ils pourraient tomber.
357. Fiririña.	B.	Sidintsidina.	Hirondelle : *Phedina madagascariensis* (R).	Raha mba misy taoña, mahabe ny *fiririña* koa, retse hono ! : Il y a donc une saison où les hirondelles abondent !
358. Firisaña.	B.	Fiparitaka.	Désordre, discorde. Etat d'un homme maladif.	Tsa mba *firisan-draha koa* izao ao an-draño ào izao : fa dia raha fatratsa : Quel désordre dans cette maison : c'est un comble !
359. Firo.	B.	Sangy, nefa.	Cependant.	Te-ho an' atsiena aho *firo* tsa manan-damba : Je voudrais aller au marché, mais je n'ai pas de lamba.
360. Firoroñana.	B.	Fidiñana.	(R. Rorona) Descente, abaissement de prix.	*Firoroñana* ratsy izay io eo ambone vala eo io, tsa mba hay ilaizana : La descente de là-bas, en haut du hameau, est mauvaise, on ne peut y courir.
361. Firorotana.	B.	Ody filan-karena.	(R. Rorotsa) Remède que les	Lake hañalaka *firorotana* ve ko [illegible] hana-kareana ? Si vous prenez du firorotana et que vous

361. Firorotana.	B.	Ody filan-karena.	(R. Rorotsa) Remède que les gens croient capable d'enrichir.	Lake hañalaka *firorotana* ve ko lehe tsa miasa ko hana-kareana ? Si vous prenez du firorotana et que vous ne travaillez pas, pensez-vous devenir riche ?
362. Firotsana.	B.	Fatorian' ny hova.	Sommeil des Hovas.	*Firotsam-be* io an' io hova io ! : Ce qu'il dort, ce Hova !
363. Fisafoana.	B.	Kibon' ny hova.	Ventre du Hova.	Maharare hoe ny *fisafoan' ny* hova, ko tsa mba nisy tory ny tao an-dapa ao izay haleña izay : Le Hova a mal au ventre et tout le palais a passé nuit blanche.
364. Fisàfotsa.	B.	Firakofana.	(R. Safotsa) Couverture.	Omeo an' i baba ra, kala, ny *fisafotsa* fa manara i : Ma petite, donne à ton papa la couverture : il a froid.
365. Fisaka.	B.		Espèce d'oiseau aquatique à long bec.	Io *fisàka* io izay raba mahandry miritsa izay sy misaka trondro : Le fisaka peut plonger longtemps dans l'eau quand il cherche des poissons.
366. Fisakondana	B.	Olona taizan' aretina ka tsy afaka miarina fa mandry mandrakariva.	Infirme qui garde le lit.	*Fisakondaña* ve añareo no tsa mba nisy nahasa tamin' ito : Seriez-vous tous infirmes cette année ? Vous n'avez pas travaillé.
367. Fisànga.	B.	Fihogo.	Peigne pour les hommes.	Omeo atoy indraika ra, iñy *fisanganao* iñy, Raboto, aza mahafady mba hisangako : Pardon, passez-moi votre peigne, Raboto, pour que j'arrange mes cheveux.
368. Fisangétoña. misangetoña	B.	Fandosirana raharaha.	(R. Sangetoña) Action de flâner (le verbe est plus usité).	Atao hoe mba hiasa ve, aba, añareo ko save *misangetoña* lehe tane koa : On vous a priés de travailler et vous flânez partout.
369. Fisaodranofotsy.		Fandiafasika.	Guinette vulgaire (*Actitis hypoleucus*.	Rano be *fisaodranofotsy* izay, itoy rano itoy, lehe fahavaratsa iñy ; On trouve beaucoup de guinettes sur cette rivière pendant l'été.
370. Fisàtraña.	B.	Fandambanana	Corbeille en jones pour ramasser des sauterelles.	Fairo atoy iñy *fisatraña* iñy, hisatrañako eto am-parihy eto, Ralolaña : Portez ici, Ralolana, cette corbeille en jones pour que j'y recueille des sauterelles dans la rizière.
371. Fisèngotsa.	B.	Fitroatra, fisavoambody.	(R. Sengotsa) Bond, saut des bœufs.	Ay aho endre ! *fisengots'* Ilihimena, vao nitroatsa indraika, ko añ' an-dohavala ny tombotanane : Oh, là, là ! quel bond il a fait, ce Ilihimena, d'un saut il a mis ses pieds de devant hors du mur.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
372. Fisoaña.	B.	Vilian' ny anakova.	Assiette des Hovas (enfants).	Aza fady mba sasao indraika, io *fisoan'* io anakova io, Ravao : S'il vous plaît, lavez un peu l'assiette de ce jeune Hova, Ravao.
373. Fisotriaña.	B.	Fahantrana.	(R. Sotry) Pauvreté.	Mba vetsevetseo ara moa ny *fisotriatsika* voho añao manao hoe tsa hiasa, Raboto: Pensez un peu à notre pauvreté, Raboto, avant de dire que vous ne travaillerez pas.
374. Fisekoséko.	B.	Halasiam-bava Halevohana.	(R. Sekoseko) Bavardage, suffisance.	Anajaza *fisekoséko* izay aba i Maha zana-dRainiharo iñy : C'est une bavarde cette Maha, fille de Rainiharo.
375. Fisotro.	B.	Famoalàka.	Gouge.	Aia io *fisotronao* io, Rangahy Rabao, mba hañajariako itoy fitekoko itoy : Rabao, veuillez prêter votre gouge que je puisse arranger ma cuiller.
376. Fitangosana.	B.	Anandràmbo.	*Gynura cernua* (R).	Raha maimbo ratsy izay io *fitangosana* io ! : C'est infect ce fitangosana ! — Il sert de remède contre le kialo (plaques sur la figure) : on fait un cataplasme avec les feuilles cuites sous la cendre.
377. Fitàñy.	B.	Mpitomàny.	Pleureur.	Iboto iñy izay anadihy *fitañy* izay : Iboto est un pleurard.
378. Fitandañana	B.	Lovia.	(R. Tandaña) Assiette (terme de mépris).	Mba ozao io *fitandañan*-droke io Rakala, fa dia maity ko ivorovoroan' ny lalitsa : Lave ton assiette, Rakala, elle est trop sale et attire les mouches.
379. Fitanjoña.	B.	1° Antsy famorana : 2° Antsy fitohizana.	1° Bistouri pour circoncire ; 2° Un petit couteau dont on se sert dans le travail du rofia.	Handeha saihandro añe Ambalamididroe añe aho ampitso hamora ny zana-dRamainty ko aia izay *fitañjoña* izay hasaeko : J'irai demain à Ambalamididroe pour circoncire le fils de Ramainty, donnez-moi mon couteau que je l'aiguise.
380. Fitaranahana.	B.	Tranon' atody, tranon-jaza.	Placenta.	
381. Fitàrona.	B.	Fiteny, mpiteniteny.	(R. Taroña) Celui qui parle.	Anajaza kele ko *fitaroña* foaña endre rolo i Kalady iñy : C'est un gamin qui bavarde tout le temps, ce Kalady.
382. Fitatsa.	B.	omby sada fotsy.	noir et de blanc.	tatsa est une vache voleuse.

382. **Fitatsa.**	B.	Omby volavita, omby sada fotsy.	Bœuf tacheté de noir et de blanc. On l'appelle ainsi parce qu'il a la couleur du fitatra (oiseau).	*Ifitatsa* iṅy izay aombe fangalatsa izay ka : Cette Fitatsa est une vache voleuse.
383. **Fitaména.**	B.	Omby sada mena.	Bœuf tacheté de rouge et de blanc.	Mahasaky hitroatsa any Lihi-*fitamena* iṅy lehe toloṅena ambohitsa : Quand on combat avec Lihi-fitamena dans un lieu large, il bondit superbement !
384. **Fitefotéfo.**	B.	Fitepotépo.	(R. Tefotéfo). Battement, palpitation.	Aho roa ko maṅavy ko save be ny *fitefotefon'* ny foko : J'ai la fièvre, aussi comme mon cœur bat !
385. **Fitéko.**	B.	Sotro.	Cuiller.	Aza dia asetreka ny andrika ny *fiteko*, Sola, fa vare mahamae any io : N'enfonce pas trop la cuiller, Sola, ce riz est encore bien chaud.
386. **Fitekotéko.**	B.	Bas vava.	(R. Téko) Bavard.	Io ra ko zaza *fitekoteko* foaṅa, mba fata-drika izao, noho izao ro ineanean-drika : Quelle pie bavarde que cette enfant ! As-tu donc quelque chose à dire là-dessus que tu t'en mêles ainsi ?
387. **Fitekondratsiloza.**	B.	Sotrovava, vano.	*Platalea tenoirostris*. Oiseau dont le bec a la forme d'une spatule.	Mba voroṅa soa hafa koa re io *fitekondratsiloza* io : Le fitekondratsiloza est beau dans son genre.
388. **Fitoboroka.**	B.	Fitorovoka.	(R. Toboroka) S'asseoir sans rien faire.	Ralahy iṅy lehe mba mitoetsa, save raha manao *fitoboro* dreny apela vokim-bizo dia ny : Quand Ralahy s'assoit, il s'assied comme une bonne femme rassasiée de patates.
389. **Fitoeramboboka.**	B.	Vozon-kisoa.	Toute la partie grasse du cou.	Iadio varotsa io *fitoerambobokany* io fa be hena io ko misy hampiasana : Faites-le prix de ce morceau de cou, il y a de quoi pour mes travailleurs.
390. **Fitolana.**	B.	Fitohizana.	Ficelle ou herbe qui sert à lier ensemble des sauterelles, etc.	Roso aho, hila *fitoizana* hitoizako valala, fa be izay valala hazako izay : Je m'en vais chercher une ficelle pour enfiler mes sauterelles, j'en ai pris beaucoup.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
391. Fitoky.	B.	Mpiteny an-kanina.	Celui qui déshonore ses hôtes.	Tsa vona mba nahita olo *fitoky* olo tahaka an-dRavolasoa iṅy aho, izay nitsirian' ny sofiko : Je n'ai jamais rencontré de méchante langue comme Ravolasoa depuis que j'ai des oreilles (mot à mot : depuis que mes oreilles ont poussé).
392. Fitongivitsa.	B.	Filonjoana, fahavesarana.	(R. Tongivitsa) Etat de celui qui est sous un poids lourd.	Lake ny *fitongiviṅe* madiṅa koa hoe raha mavesatsa iṅy raha fairina iṅy : On voit par les efforts qu'il fait que son fardeau est bien lourd.
393. Fitrémboṅa.	N.	Mpidongy, fidongiana.	(R. Tremboṅa) Boudeur.	Iboto io rolo ko anajaza dia mahaméṅatsa anajaza *fitremboṅa* foaṅa : Iboto est un enfant qui me fait honte : c'est un boudeur.
394. Fitretré.	B.	Fimonomononana, mpimonomonona.	(R. Tretré) Murmure, mécontent.	Aza dia *fitretré* tahak' io fonen-drika io rika, Boto, fa dia maṅala baraka, lehe mba misy vahiny : Ne bougonnez pas suivant votre habitude, Boto, vous me faites honte devant les étrangers.
395. Fitrikotriko.	B.	Fahalingirana, lingitra.	(R. Triko) Empressement, imprudence.	Roke moa vona hahita raha amin' io *fitrikotrikondroke* io, fa aho mba etelo : Tu verras, je t'en réponds, que le résultat de ton imprudence te sera funeste.
396. Fitritrioka.	B.	Fibirioka.	Déviation.	Teṅa sasatsin' ny miandre, ka itoy i ko raha *fitritrioka* aṅilane : J'ai beau attendre ici, il a passé par un autre chemin.
397. Fitsaka (mi).	B.	Maloto.	Sale.	Rika ra, Boto, ko dia zaza mete *hifitsaka*, lake ny vona tsa rioza maso ko hihinam-bare : Boto, tu es un petit malpropre, tu manges du riz sans t'être rincé la bouche le matin.
398. Fitsaṅitsàny.	B.	Mpidaondaombàva.	Bavard.	Ka dia *fitsaṅitsaṅy* toan' io rika, Ndevo, fa dia koa olo mahere maso : Ne sois pas ainsi bavard, Ndevo, tu passerais pour un entêté.
399. Fitsiatsiaṅa.	B.	Mpidaondaombava.	Bavard.	Iṅy Rakalafoana iṅy dia ampela *fitsiatsiaṅa* tsa mba hay : Je ne saurais vous dire combien cette Rakafoana est bavarde.
[illegible]	[illegible]	[illegible] fikarokaroka.	Gigoter, recherche avec empres-	ato halena ! : Vrai, ce qu'il a remué cette nuit dans la maison, ce chat !

				bavarde.
400. Fitsiparàoka	B.	*Fitsipatsipaka*, fikarokaroka.	(R. *Tsiparaoka*) Gigoter, recherche avec empressement.	Fatratsa izay *fitsiparaok'* iny piso iny tato an-draño ato haleña ! : Vrai, ce qu'il a remué cette nuit dans la maison, ce chat !
401. Fitsongo.	B.	Fihavotra.	Pince.	Irohekana ny fitsongo, aba, lehe añao te-hañala volombava : Voici la pince, papa, si vous voulez vous arracher la barbe.
402. Fivàva.	B.	Tataka amin'ny valamparihy fandehanan'ny rano.	Ouverture pratiquée dans le valamparihy (digue) pour laisser passer l'eau de la rivière.	Ataovo bebe ny *fivàva* handehanan' ny rano malaky fangé tsa efa itoy asa itoy ny any : Faites-moi large l'ouverture pour laisser passer l'eau, sinon nous ne finirons pas ce travail.
403. Fivàzotsa.	B.	Fivazizotra, fimokitra.	Contraction du visage, comme quand on fait un effort.	Dia mahatahotsa ny *fivazotsao*, ko mba hajario ny masonao : Vous me faites peur avec vos grimaces, remettez donc en place vos deux yeux ?
404. Fivé.	B.	Fivoy.	Rame, perche.	Kele loatsa itoy *five* itoy, ko tsa mandeha ny lakaña fa manasatsa madiña ! : Elle est trop petite cette perche, la pirogue n'avance pas, on ne fait que se fatiguer !
405. Fivéña.	B.		Arbuste (*Psorosper mum Fanerana* R.). La résine est employée contre la gale. Les feuilles et la tige servent à faire des odi-loha pour les bébés.	Nisiako *fiveña* ny oroko ny omale, ko save niveña aho, totoloandro mate : J'ai mis du fiveña dans mon nez hier, j'en ai éternué toute la journée.
406. Fivetsivetséana.	B.	Fiheverana, fitadidiana.	(R. Vetsivetsy) Pensée.	Lake ny *fivetsivetseana* anao madiña any moa aba, ko mahafale ahy : Rien qu'à penser à vous, mon ami, cela me met en joie.
407. Fivetsivetséna ou Fametsevetséna.	B.	Vavafom-borona.	Partie entre le gésier et le jabot.	Ataovo soa tso ho maito ny *fivetsevetseana*, lehe mandrasa ny akoho añao fange manimba hena : Prenez garde d'entamer cette partie-là quand vous découpez la poule : ça gâte la viande.

— 135 —

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
408. Fivilàñana, Fivolàñana.	B.	Fampiadiana karajia somary oha-bolana.	Sorte de concours : proverbes mêlés de plaisanteries.	Tsa hay Ratsindroka iny lehe hanao *fivilañana* : Ratsindroka l'emporte toujours dans les concours. Exemples : Tapatapak' azo ro an' am-bava-vatsa : Il y a des morceaux de bois à l'entrée de l'étage. — Ny fo mifankahazo ro mifankazatsa : Les cœurs qui se connaissent, s'habituent ensemble. — Sady farantsa no vao lela vola : C'est 5 francs et une seule pièce ! — Ny tena efa ratsy no vao mena volo : Tu n'es pas seulement laid, mais tu as les cheveux rouges.
409. Fivoendréana.	B.	Fandehanana, fiverénana atsy ary fiparitahana.	(R. Voendry) Aller ça et là.	*Fivoendreana* inona e izao ato an-đrano ato izao, tsa misy hitoerana lake raika : Quel est donc ce va-et-vient dans la maison ? On n'a pas un endroit tranquille.
410. Fivohotsa.	B.		Bâton flexible qui retient figotraka.	Aza atao henjaña loatsa ny *fivohotsa* fange manapadraha : Ne courbez pas trop cette verge, elle casserait quelque chose.
411. Fizéka.	B.	Fahabetsahana.	(R. Zéka) Nombre, nombreux.	Haka ! izao *fizekan'* ny hitain-Rafaralahy izao, olona mahere mila hitae lehe iñy : Oh ! Quel tas de paille à ce Rafaralahy, il est fort pour arracher les herbes.
412. Fizéra.	B.	Kàpoka, fikàpoka.	(R. Zéra) Coup de bâton.	Aza manolotolona ahy, ialahy, lihy Trondro itoy fangè fafako *fizéra* : Ne me prends pas par le corps, toi, Trondro, je te donnerais des coups de bâton.
413. Fizétse.	S.B.	Fiheñana.	(R. Zetse) Diminution.	Mba zendaña amin' izao *fizetsen'* ny varenay izao moa aho, nefa raha tsa voa mba manotoana lake indraika : La diminution de notre riz m'étonne singulièrement et cependant on n'a pas encore pilé une seule fois.
414. Fo.	B.	Kibo.	Ventre.	Naharare ny foko andrakandrolava ko tsa nahita tory aho lake raika : J'ai eu mal au ventre toute la nuit, je n'ai pas pu fermer l'œil de la nuit.
415. Foaka.	B.	Fandehànana tsy misy antony.	Celui qui agit au hasard, sans prévoyance, imprudent, téméraire (employé pour les personnes).	Rika ra Kala, ko tsy ho sitren' ny aombe amin' io foapoa-drika io : Prends garde, Kala, d'être attaquée par les bœufs avec tes imprudences ! Aza [illegible] ko a ! : Ne me voiez pas ma place, Fako !

		tsy misy antony.	au hasard, sans prévoyance, im-	[illegible]-drika io : Prende garde, Kala, d'être attaqués par les [illegible] avec tes imprudences !
			(employé pour les personnes).	Aza [illegible]ala-[illegible], ry Fako a ! : Ne me voiez pas ma place, Fako !
417. Fodidiña.	B.	Mihodidina salaka iray aman' olona.	Tour.	*Fodidine* firy roke, ny sikin' iha vinidy omale tañ' atsiena iñy : Combien de tours te fait le salaka que tu as acheté hier au marché ?
418. Fodimitsiaka.	B.	Ody mahery.	Sorcellerie du Sud.	Be mpanao ody eto ndao ho roso nge asiany *fodimitsiaka* : Il y a beaucoup de sorciers par ici, partons, de peur d'un sort.
419. Foditàny.	B.		Son qui semble se déplacer à mesure qu'on veut s'en approcher.	
420. Fodrédraka.	B.	Zaza borera, korera.	Enfant faible, mou, pleurnicheur.	Sosotsa aho amin' itoy anajaza toy, fa *fodrédraka* loatsa i : Il m'assomme cet enfant, il est par trop pleurnicheur.
421. Fodrodroaka.	B.	Lasa, mandositra.	Parti, s'enfuir. Quelqu'un qui veut éviter quelque chose.	Io *fodrodroak'* ialahy io, any moa lihaka. Tsimia, ero tsa mba ahalalan' ialahy raha : C'est à cause de ta fuite, Tsimia, que tu ne comprends plus rien, à n'importe quoi !
422. Fofo.	B.	Maty (ny masoandro), milentika mandifotra.	Se coucher. Qui peut engloutir (comme l'eau).	*Fofo* ny masoandro sy añay avy eo Andrañoteñena eo: Le soleil se couchait quand nous sommes arrivés à Andranotenena. — Indroa *fofo* olona ny halalin' ny rano : La profondeur de l'eau est de deux hauteurs d'homme.
423. Fofoka.	B.	1· Fianjerana ; 2· Hazon-drano nofofohina alohan' ny handrariana azy.	1° Chute subite et forte ; 2° Jonc battu avant de s'en servir.	Tsa hitan' ny voafamotsin-drika ve ra io *fofoka* añilañdrika io : Ne peux-tu donc pas voir ce jonc qui te crève les yeux.
424. Fofonarivo.	B.	Marik' omby ny hova.	Marque des bœufs des Hovas.	*Fofonarivo* akore io, no dia koa tsa mba toa ny andRaoñizafy : Quelle est cette marque ? Pourquoi ne ressemble-t-elle pas à celle du hova Raonizafy !
425. Fofon'omby.	B.	Marik' omby.	(R. Fofo) Marque des bœufs.	*Fofon' aomben'* ny Tañala, ro atao silatsilaka ny ravintsofiny : C'est la manière de marquer les bœufs, chez les Tanales, de leur déchirer les oreilles.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
426. Fofotory.	B.	Fanarendremana — firenokin'ny torimaso.	Assoupissement, plongé dans le sommeil.	*Fofotory* teo am-panaovana afo eo, aho ny omale, ngaho nahoana ngaho : Hier, j'ai eu sommeil en faisant du feu, je ne sais pas pourquoi. (Il y a une sorte de crainte superstitieuse d'un malheur à venir).
427. Foha.	B.	Fankatrarana.	Surprendre en adultère.	
428. Fohatsa.	B.	Fiotazana, fijinjana.	Moisson.	Izao aba ny akore noho ny *fohatsa* atao ko : ñay tsa mba kàihina e ? : Qu'est-ce que ceci veut dire ? On fait la moisson sans nous appeler.
429. Foihàika.	B.	Maneno.	Coq qui est en âge de chanter.	Añalao akoholahy *foihàika* atoy ara moa, hanaovako ny fañafaña : Cherchez moi un jeune coq qui chante déjà que je puisse faire un remède.
430. Foka (mi).	B.	Fako.	Détritus bouchant les ruisseaux.	Tototsin' ny *foka* ny làlan-drano, save nifendraka añ' am-parihy ny ranofotsy : Le canal est obstrué par des détritus et le torrent s'est jeté dans la rizière.
431. Fokafoka (mi).	B.	Fakofàko.	Brin d'herbe, paille, brindilles qui traînent partout.	Mba itondrao *fokafoka* eroy an-tsihitane eroy aho, hamindroako, lehe añareo mipody tamin' ny aombe, rakilonga : Au retour du pâturage, enfants, apportez-moi des brindilles pour me chauffer.
432. Fokàfony.	B.	Voalohany, sambasamba.		*Fokafon'* ny manan' anaka, ko dia fomboan-kanina soasoa : C'est la première fois qu'elle est enceinte, elle a des envies de manger.
433. Fokiñina.	B.		Etat d'une personne qui ne digère pas certaines choses. Ces personnes-là mangent volontiers d'une chose, mais comme on dit, ça ne passe pas.	Io anajaza io ka dia avela hamely mbizo manta eo fange *fokiñina* : Ne laissez pas manger à cette enfant des patates crues, ça ne passerait pas.
434. Fokotoby ... oua.	B.	Kitsàngana.	*Pycnoncuron* [illegible] (M.) le comestible.	Nitadia [illegible] *tohatsa* añay sy nañarakandro ko tsa mba nahita [illegible] : Nous avons cherché des fokotoha... pas trouvé un seul.
435. *Foloamo...no*	*B.*	*Voa lemolémo.*	*Manipulé continuellement*	Rainibia aba ro manao raha mba havelane lehe tsy [illegible]

comme on dit, ça ne passe pas.

			le comestible.	... nous gardions les bœufs, nous n'en avons pas trouvé un seul.
435. Foloamoamo	B.	Voa lemolémo.	Manipulé continuellement. Viande que l'on tâte avant de l'acheter.	Rainibia aba ro manao raha mba havelane lehe tsy *faloamoamo* soa hoe : añao aba ko vona vahiny aze hono? : Rainibia, en n'importe quelle affaire, tâtera tout soigneusement : ne le connaîtriez-vous pas?
436. Fola-bovoñana.	B.	Tapaka hazondamosina, foladamosina.	Qui a le dos fatigué.	Nilondra ren' eta-mavesatra, aba, aho ny omale ko save *folabovoñana* . J'ai porté une charge lourde hier, mon ami, j'en ai le dos brisé.
437. Foladràña.	B.	Tapaka.	Coupé (pour les doigts et les orteils) cassé.	Aho aba, ko totoitsa ny omale hariva ko *fola-draña* ny ratsatomboko : Hier soir, je me suis heurté, j'ai le doigt cassé.
438. Folaka.	B.	Anakova maty.	Mort (pour les Hovas en bas âge)	*Folaka* angaho ny anakova eñ' Ambalandapa, ko mieka eñe aby ny fokonolona : Il est mort le fils du hova d' Ambalandapa, tout le monde s'y porte en masse.
439. Folaka.	B.	Sikidy.	Terme de sikidy.	Añalao akoho mainty fonitsa atoy malaky roke hanandrana ny sikidy, fa tsa mete ho *folaka* i : Apportez-vous un coq noir pour le sacrifier au sikidy, afin que le sikidy se décide à parler.
440. Folak' àhitsa	B.	Famantarana.	Marque, signe. C'est une marque formée d'une branche avec feuilles placée à un endroit, ou d'une touffe d'herbe nouée, indiquant qu'un tel a déjà passé ou est arrivé au rendez-vous.	Izay avy añ' Akazondrano aloha, mametraka *folak' ahitsa*, eo atsapanan-dàlana eo : Celui qui arrivera le premier à Ankazondrano mettra une marque à l'embranchement du chemin.
441. Folapary.	B.		Lutte qui consiste à tirer vers soi l'adversaire.	Zerao *folapàry* roke lehe mijikoña : Employez le folapary s'il vous résiste.
442. Folitsa.	B.	Dity famandrihana.	Glu pour prendre les oiseaux.	Be ny fody ko ndao hila *folitsa* hamandrihana: Il y beaucoup de moineaux, allons chercher de la glu pour les prendre.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
443. Folotsa. Mamolotsa (plus usité).			1° Enchevêtrement de plantes grimpantes autour de leur support. 2° Se dit d'un enfant qui s'en va, revient (item pour un chien etc)., allées et venues annuyeuses et sans raison.	Anajanakao iñy *mamolotsa* ko hañenjika madiña : Votre enfant court autour de nous, il va nous faire tomber.
444. Fomba.	B.	Karaman' ny mpitolon' omby.	Salaire ou prix donné aux mpitolon' omby.	Kirobo ny *fomban'* i Lihivalañary iñy, ko irotsaho moa fa hariva ny andro : On donnera 1 fr. 20 à celui qui luttera avec Lihivalanary, dépêchez-vous, car il se fait déjà tard.
445. Fombàna.	B.	Faléha.	(R. Omba) Passage ordinaire des gens.	Eteto ro *fombàna*, lehe añareo hitakatsa voan-dreketa añ' am-balanaombe : C'est ici qu'on passe quand on veut cueillir des fruits de cactus dans le parc à bœufs.
446. Fombo (substantif)	B.	Lazon' aretina.	A peu près comme le précédent.	
447. Fomboana (participe)	B.	Lazoina.	(R. Fombo) Atteint d'un symptôme de... Prodrome de maladie	*Fomboan'* inona añao, Rabia, noho dia manao tahak' io : De quelle maladie est-ce le symptôme, Rabia, que vous vous agitez ainsi !
448. Fombofombo	B.	Tsembo-dratsy, manevokevoka.	Etre en sueur, se dit de celui qui n'est pas à son aise à cause de la chaleur.	Tao hombako, atato fa *fombofombo* ratsy azon' ny tao afo aho . Laissez-moi passer, je suis en sueur à cause du feu.
449. Fompohona.	B.			Voir Fo[illegible]haña.
		ahaby ka atao so-	nanes.	moa ro oro, [illegible] toto haleme soa, voho izay no ampitañaro

450. Fondraña	B.	Hoditr'akondro ahahy ka atao soka sy fanafody.	L'écorce des bananes.	Lehe m[illegible]are ny fandikisana ko ireo *fondrana* ireo ara moa ro oro, [illegible] toto haleme soa, voho izay no ampitañaro amin' ny solika, ko apetaho amin' azy : Si vous avez de la gale, brûlez des écorces de bananes, broyez-les et mettez la poudre avec de la graisse et mettez-les sur l'abcès. On les fait sécher, on les brûle et on en fait des remèdes ou de la teinture.
451. Fondraña.	B.	Fàditra.	Usage pour enlever une sorte de profanation d'un objet réservé à quelque chose.	Itondrao laveñona hateñe hanaovana *fondraña* ny lovian-draeko, fa nihinanan' ny vahiny : Apportez-moi de là-bas des cendres pour purifier l'assiette de mon père; des étrangers y ont mangé.
452. Foneña.	B.	Toetra, fomba.	Caractère, état, manière, habitude.	Raha *foneñ'* i Boto endre ny mandikadika, olo tsa mañataka lake raika : Boto a l'habitude de ne jamais s'excuser quand il passe devant quelqu'un. Quand on passe devant quelqu'un on s'incline en disant : Mbay añe, comme en français : Pardon, excusez-moi, etc.
453. Foneñana.	B.	Fihavanana.	(Onéñana) Relation, amitié.	Kilonga ko miadiady foaña, ko handratsy *foneñana* madiña : Ces enfants se battent, ils vont nous brouiller.
454. Fonétraka.	B.	Teny avona.	Parole insolente.	Aho ro anaovanao *fonetraka*, sy añao rese lahatsa : C'est à moi que vous parlez de cette façon insolente lorsque vous vous sentez vaincu dans la discussion.
455. Fongàiña.	B.	Fianjéra.	Chute.	Nandeha aleña amin' ny andro omoraña, Rabia, ny omale ko save *fongaiña* be ro nanjo aze : Rabia a marché à la pluie toute la nuit dernière, et il a fait une lourde chute.
456. Fongéka.	B.	Jihitra, torana.	Raide mort, évanoui, engourdi.	Samboro ny anakakoho fange *fongékan'* ny nara eñe : Attrapez les poussins de peur qu'ils ne meurent de froid.
457. Fongénge.	B.	Vongaingy.	Plier sous le poids.	Etam-be roa izay, fa Rainilahy ro mba *fongénge* tahak' izay, vare haroñe telo ve, ko fairin' i ko : Il faut que ce soit un grand fardeau pour que Rainilahy plie sous le poids, de fait, seul il porte trois corbeilles de riz.
458. Fongo (mi.)	B.	Hevo.	Remuer légèrement un terrain.	Izao ra *fongo* akore, no tsa hita ny efa, laky ny efa niasa hasaihandro ny olo : Que veut dire ce binage ? On ne voit pas ce qui est fait quoiqu' on y travaille depuis le matin.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
459. Fongodiro.	B.	Oli-manara.		
460. Fongone.	B.	Fiantombohana.	Premier commencement (travail).	Ny ava vare, *fongone* ro sarotsa, fa lehe fañindroane dia ilaizatsika : Le premier sarclage du riz est difficile, au deuxième nous courrons.
461. Fonidàtsaka.	B.	Jihitra.	Raide mort.	Iñy tehe tsinidiñako vato iñy ny kanakanan-dRavelo, save *fonidatsaka* : Une fois atteint par la pierre que j'ai lancée, le canard de Ravelo tomba raide mort.
462. Foniny.			Comme le précédent.	
463. Foniponiny.	B.	Fombafombany	Manières.	Raha nete ho nitovy amin-dRaene soasoa Railonde iñy, lake ny *foniponiny !* Railonde ressemble beaucoup à son père dans toutes ses manières.
464. Fonitsa.	B.	Manontolo.	Entier intact.	Ireo zahatovo Añara ireo, izay zahatovo mahalany hanina izay olo efa-dahy arendre ko mahalany vilañimbare raika *fonitsa*, ko : Ces jeunes gens d'Anara sont des gourmands : à quatre ils vident une marmite de riz tout entière.
465. Fonjàka ou Fotsaka.	B.	Fivatravatra.	(Verbe usité) Tomber en abondance. Frapper à plusieurs reprises.	Anay amin' Ikala eo am-pañanihana eo no save *nifonjàka* ny orana : Ikala et moi nous grimpions la côte quand la pluie tomba à verse.
466. Foñoboboka.	B.	Fonosana lehibe.	Grand paquet dont le contenu est petit.	Nahoana no dia atao *foñoboboka* toa an' io iñy anadrahakele iñy, tsa mba meñatsa ve anareo : Pourquoi avez-vous mis une si grande enveloppe à ce rien, vous n'êtes pas honteux !
467. Fonolipéhe.	B.	Mahaverizoky.	Espèce de sauterelle à long postérieur.	*Fonolipéhe* aby ro hazako, ara inona ny àn-droke : Je n'ai pris que des Fonolipéhe : et toi ?
468. Fopohona.	B.		Espèce de figuier, croissant toujours au bord de l'eau, les fruits	Io *fopohoña* mata io mata izay, raha soa izay lehe ilaohana amin-tsira : Cette figue verte est exquise quand on la mange avec du sel.

			se trouvent sur le tronc et même jusqu'au pied. Les feuilles sont un remède contre a diarrhée.	
469. **Foréngoña.**	B.	Voraingona.	Contraction, crispation.	Niasa tamin'iny re fanala be saihandro iny aho ko save *niforéngona* ny ratsa-tañako : J'ai travaillé au froid ce matin et mes doigts sont contractés.
470. **Forim-bàla.**	B.		Ouverture dans un parc à bœufs laissant passer l'eau.	Tapeña ny *forim-bala* ko save mihiboka ny rano ao añaty valanaombe ao : L'égoût du parc est bouché, l'eau s'y accumule.
471. **Foripàtsoña.**	B.		Comme le précédent mais placé à une certaine hauteur et ne laissant sortir que le trop-plein.	Be io zezika ao am-bala ao io, fa leleka hatramin' ny *foripatsoña* : Il y a trop de fumier dans le parc, la bouche d'eau supérieure elle-même est comblée.
472. **Foro-bozoña**	B.	1° Zanak'akoho maty an-karanany ; 2° Fanambakana ny zaza kamboty ahina.	Poussins morts dans la coque. Vol commis par un tuteur aux dépens de son protégé.	Anoan' ny nara ngaho, endre, ny anakakohonay, ko save *niforebozoña* aby lehe tsy telo madiña : C'est peut-être à cause du froid que notre couvée a raté, sauf trois petits.
473. **Forododo.**	B.	Dodododo.	Poursuivre, presser le pas.	Aza dia atao *forododo* roke ny aombe lehe mироroña fange folaka : Ne pressez pas la marche des bœufs quand ils descendent, ils se casseraient les pattes.
474. **Forogigy.**	B.	An-ditra, domozy.	Par force.	Re *forogigy* be, manao akore aba, izay nataon-dRainialo anay mianakaby sainandro izay. De quelle violence Rainialo n'a-t-il usé ce matin envers toute notre famille !
475. **Foroforo.**	B.	Fakofako.	Balayure. Comme Fokafoka.	Ralaivao ô, inona e roa ro hahandroatsika anio hariva, lake *foroforo* any moa ko tsa mba ato an draño amintsika ato : Ralaivao, avec quoi ferons-nous cuire ce soir ? Il n'y a pas un brin d'herbe dans la maison.
476. **Forombàto.**	B.	Hazondrano madinika.	Petit jonc fin.	Soa ny *forom-bàto* lehe hatao tsihy : Les forombato sont bons pour faire des nattes.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
477. Forom-bositsa.	B.	Fitoerana.	Espèce de siège rond en jonc, le plus souvent de différentes couleurs et rembourré de paille.	Mba mividiana *forom-bositsa* an' atsiena eñe, roa amin' ny zoma fa dia mahameñatsa sy misy vahiny : Achetez-nous des petits sièges ronds au marché, nous sommes tout honteux quand nous avons des étrangers.
478. Foromiditsa.	B.		Canal souterrain.	Lihibe io *foromiditsa* ao an-doha-tanimbarinao io : Il est grand le canal en haut de votre rizière !
479. Foropisaka.	B.	Ahitra fanaosatroka.	Herbe fine servant à confectionner le chapeau de même nom.	Io satroka *foropisaka* io izay raha tsa mba mahandre orañа izay : Ce chapeau en jonc ne supporte pas la pluie.
480. Fororoka (mi).	B.	Lasa atsy, lasa ary.	Se fourrer par-ci, par-là.	*Fororoka* aia ngaho iñy anajaza teo iñy : Où s'est-il fourré ce gamin-là ?
481. Forototo.	B.	Ahitra miangona amin' ny lalandrano.	Détritus dans un canal.	Mba diovo roke, Hita, io lalan-dranontsika io lehe ampitso, fa dia feno *forototo* : Dégagez-moi demain ce canal, Hita, il est rempli de détritus.
482. Fororotsa (mi).	B.	Lasa.	Parti avec empressement.	Olona moa, aba, ko *hifororotsa* etse eroa, ko aia ara noho tsa hahita veka be : Mon cher, vous courez partout, vous finirez par avoir un malheur.
483. Fosan' aombe.	B.	Vola atao filazana amin' ny lehibe fa hamono omby.	Cadeau en argent pour prévenir un chef qu'on va tuer un bœuf.	Atero ny *fosan' aombe*, fange mañela raha, ko tratsa afara ny hizarana ny hena : Offrez le cadeau au chef : si vous tardez, la distribution de viande sera en retard.
484. Fotaña.	B.	1° Safotofoto ; 2° Famosibosehana.	1° Embrouiller (comme la ficelle) ; 2° Manger gloutonnement.	Namitaña añay ny omale ko *nifoaña* ny tadim-bitako, ko nadiky aho, ko notapatapaheko : J'ai pêché hier, mon fil s'est embrouillé ; je me suis fâché et j'ai tout cassé.
485. Fotoaña.	B.	Marika.	Marque, signe.	Nahoana koa aba, itoy Randriamanjary no tsa atao *fotoañ' afo*, ho mora e ! ! : Pourquoi, mon ami Randriamanjary, ne faisons-nous pas un signal avec du feu ? Ce sera plus facile.
486. Foti-dram-	B.	Asa tany lava	Labour d'un	Mba manaova *foti-drambo* iroy ataŭboho avaratsa iroy

486. Foti-drambo.	B.	Asa tany lava volo, asa ambatry.	Labour d'un terrain non défriché, plantation d'ambrevade.	Mba manaova *foti-drambo* iroy atamboho avaratsa iroy roa, Ralambo, mba hambolem-boanjo aṅy hasotry : Travaillons là-bas le terrain du nord, Ralambo, pour y planter des pistaches en automne.
487. Foti-kibo.	B.	Tampody fohy.	Aller à une petite distance et revenir promptement.	Nanaovan' i Joma *foti-kibo* omale, ranakandria, ny traṅom-borotsika : Compagnon, c'est Joma qui nous a quittés hier pour revenir sur ses pas, qui nous a pris notre nid.
488. Foto-doko.	B.	Mangy.	Surplus, grosseur au-dessous de l'oreille.	Ikarabo iṅy, izay anadihy be *foto-doko* izay : Karabo ! c'en est un qui a une grosseur au-dessous de l'oreille.
489. Foto-bàdy.	B.	Fofom-bàdy	Fiancé, fiancée.	Ikalanariana zana-dRavola ane moa ro *fofom-badin'* Ilahivola : Kalanariana, fille de Ravola, est la fiancée de Lahivola.
490. Fotrapotraka.	B.	Fipatrapatraka.	Tomber à verse, larmes.	*Fotrapotraka* ny ranomasoko sy nahita ny anajaza nienjéka aho : J'ai fondu en larmes en voyant tomber l'enfant.
491. Fotrétra.	B.	Maloto, voretra.	Malpropre.	*Fotretra* soasoa io anajanakao io : Votre moutard est malpropre.
492. Fotrotroaka.	B.	Diso làlana.	Egaré, se tromper de chemin.	Aho dia sasatsin'ny niandre, ke aṅao ko *nifotrotroaka* aṅilane : Je me suis fatigué à attendre, tandis que vous vous trompiez de chemin.
493. Fotsa.	B.	1° Fàoka, fàfa ; 2° Famelézana.	Essuyer, effacer.	Ay aho endre mate ! fanao rahan' ilihaka itoy, e, mba ataovo *fotsa* soa e liàka mba hadio : Maman, je suis mort ! Voyez donc comme il travaille celui-là. Essuie-donc bien que ce soit propre !
494. Fotsàhitsa.	B.	Tsongo dia, soketa.	Piste, ruse de voleur pour empêcher les poursuites.	Ataovo soa fange mba voan' ny *fotsàhitra* aṅareo, fa tsa tambo onon-dratsy : Faites attention aux pièges des voleurs, les méchants drôles ne manquent pas ici.
495. Fotsaka (V. Fonjaka).	B.	Fivatravatra.	Tomber abondamment, frapper à plusieurs reprises.	
496. Fotsàtsa.	B.	Fotsy, hatsatra.	Blanc, blême.	Aho roa lehe *fotsatsin'* ny tazo soasoa Ravololoṅa : Ravololona est blême de fièvre.

BETSILEO		AMBANIANDRO	FRANÇAIS	REMARQUES — EXPRESSIONS
497. Fotséka.	B.	Andro ratsy.	Temps vilain.	*Fotseka* loatsa ny andro tamin' ny hereṅ' andro lasa teo izay : Quel vilain temps nous avons eu la semaine dernière !
498. Fotséṅa.	B.	Fahakamoana.	Paresse.	Ny *fotseṅa* andraṅo rà, raha tsa mba anaṅan-draha, fa mba reso ny fangady, ko mba miasà : Gardez toujours la chambre n'enrichit pas ; il faut prendre la bêche et travailler la terre.
499. Fotsiaondré.	B.		(V. Habeby plus usité) Sorte d'animal ressemblant à la brebis, mais à sabots unis.	
500. Fotsimbarimaso.	B.		Oiseau de la taille du cardinal, dont les yeux sont cerclés de blanc.	Mba vorona soa io *fotsimbarimaso* io fa ny manosotsa soa vao haza : Le fotsimbarimaso est un oiseau bien joli, mais difficile à attraper.
501. Fotsivody.	B.		Espèce de salade.	Apela mahere mambole moa Rafilaṅa iṅy ko ! migodona moa izao *fotsivodine* ao amoro-tambiṅa ao izao, fa tsa mba ! Rafilana s'y entend à cultiver le fotsivody et ses salades au bord de la rizière poussent vigoureusement.
502. Fotsivelomanoa.	B.	Fotsivolomanokana.	Herbe : *Clematis Bojeri* (M.) faute de prononciation).	
503. Fotsivolombody (V. Fihohoka).	B.		Sorte d'oiseau.	
504. Fovàna.	B.	Faléha.	Là où l'on va habituellement	Aṅandohareaṅa aṅe ro *fovan*-dRaveloṅalohotsy lehe mamitaṅa iṅy : Ravelonalohotsy va ordinairement en haut la cascade pour pêcher.

504. Fovana.	B.	Faléha.	Là où l'on va [illegible]	Añandohareaña añe ro *fovan*-dRavelonalohotsy [illegible]
505. Fozam-bohitsa.	B.	Maingoka.	Scorpion.	Amin' ny biby madinika aby io, tsa misy atahorako tahaka ny *fozam-bohitsa* : De toutes les petites bêtes, celle que je crains le plus, c'est le scorpion.
506. Fozoka.	B.	Fositra.	Ver qui rouge le bois.	Ataon' ny be *fozoka* ao aminay, ko save ponjina hiri-hiry ny hazotrano : Il y a beaucoup de vers chez nous, tous les bois sont vermoulus.
507. Fozohina.	B.	Lanim-positra.	Rongé par le ver.	Ny anay roa ko *fozohina* ny tolam-baravarana : Le battant de notre porte est vermoulu.

TABLE DES MATIÈRES

2e FASCICULE

	Pages
Industrie ancienne des objets en pierre de Vohemar, par MM. Mouren et Rouaix	3
Voyage au pays d'Ancove (*1785*), par M. Mayeur (rédaction de M. Dumaine)	14
Le folk-lore menabe, par le capitaine H. Rey (avril-mai 1912)	50
Essai de dictionnaire betsileo (suite), par le R. P. Dubois (voir *Bulletins de l'Académie malgache* des années 1909, 1910 et 1911)	75